HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

Par Monsieur l'Abbé FLEURY, *Prêtre, Prieur d'Argenteüil, & Confesseur du Roi.*

TOME PREMIER.

Contenant les deux premiers siecles.

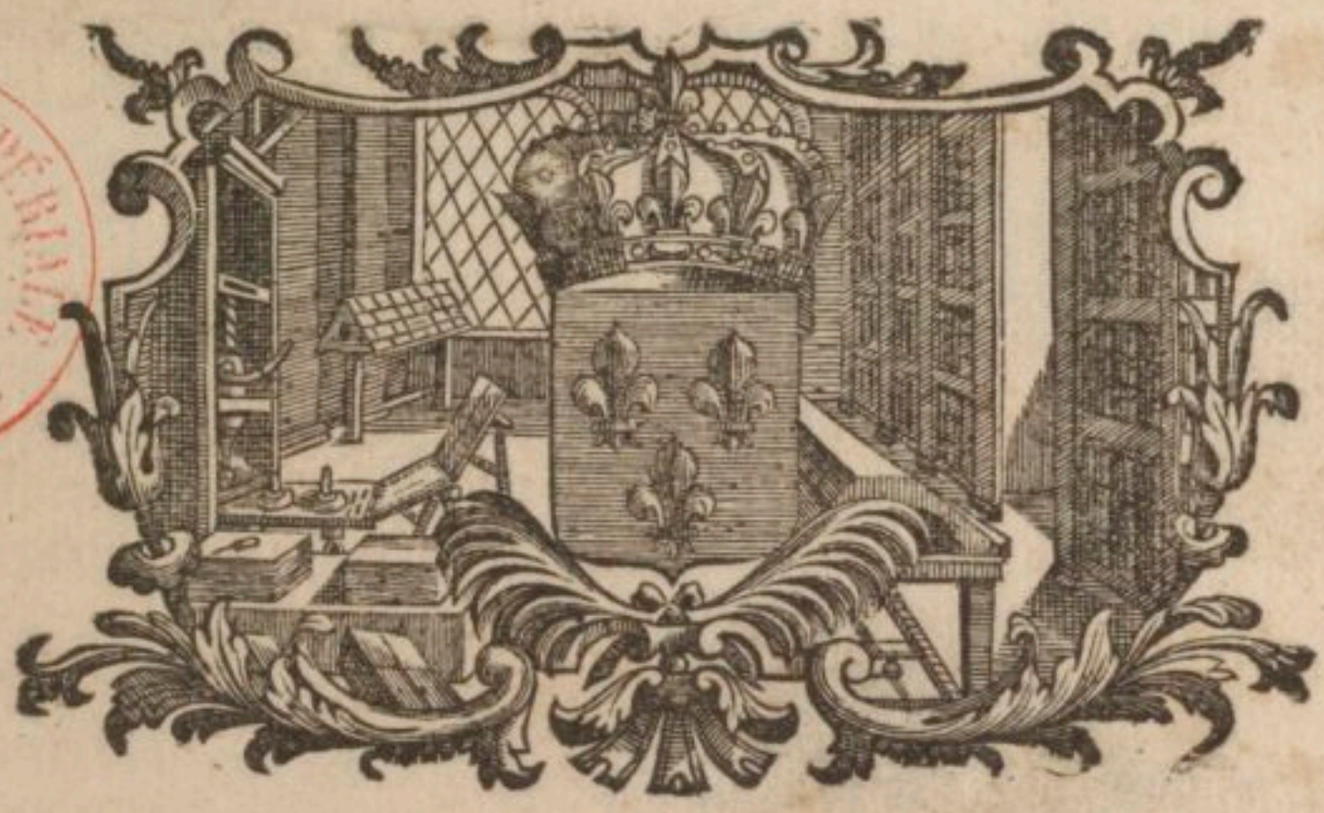

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

A PARIS,
QUAI DES AUGUSTINS,
Chez { EMERY, à Saint Benoist.
SAUGRAIN Pere, à la Fleur de Lys.
PIERRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

I. *Dessein de ce premier livre.* II. *Election de saint Matthieu.* III. *Publication de l'évangile.* IV. *Eglise de Jerusalem. Esseniens.* V. *Election des diacres.* VI. *Martyre de saint Etienne.* VII. *Conversion de Samarie.* VIII. *Heresie de Simon le Magicien.* IX. *Apollonius de Tyane.* X. *Conversion de l'eunuque Ethiopien.* XI. *Conversion de Saul.* XII. *Relation de Pilate. Mort de Tibere.* XIII. *Agrippa roi des Juifs.* XIV. *Voïages de S. Paul. Miracles de S. Pierre.* XV. *Juifs maltraitez à Alexandrie.* XVI. *Fin d'Herode Antipas & de Pilate.* XVII. *Conversion du centenier Corneille.* XVIII. *Caligula veut être adoré des Juifs.* XIX. *Députation des Juifs d'Alexandrie.* XX. *Juifs maltraitez chez les Parthes.* XXI. *Mort de Caligula. Claude empereur.* XXII. *Juifs mieux traitez.* XXIII. *Progrès de l'évangile. Chrétiens.* XXIV. *Martyre de saint Jacques. Prison de saint Pierre.* XXV. *Dispersion des apôtres. Evangile de S. Matthieu.* XXVI. *Histoire de la reine Helene & de son fils Izates.* XXVII. *Mission de saint Paul & de saint Barnabé.* XXVIII. *Premiere épitre de saint Pierre. Evangile de saint Marc.* XXIX. *Mort d'Herode Agrippa.* XXX. *Prédication de saint Paul & de saint Barnabé.* XXXI. *Etat de la Judée.* XXXII. *Premier concile à Jerusalem.* XXXIII. *Saint Pierre repris par saint Paul.* XXXIV. *Voïages de saint Paul avec saint Luc, Silas, Timothée.* XXXV. *Saint Paul en Macedoine.* XXXVI. *Saint Paul à Athenes.* XXXVII. *Saint Paul à Corinthe.* XXXVIII. *Evangile de saint Luc.* XXXIX. *Epitre aux Thessaloniciens.* XL. *Sédition des Juifs.* XLI. *Voïages de S. Paul.* XLII. *S. Paul à Ephese.* XLIII. *Mort de Claude. Neron empereur.* XLIV. *Epitre aux Galates.* XLV. *Premiere épitre aux Corinthiens.* XLVI. *Préceptes de conti-*

nence. XLVII. *Don de langues de propheties.* XLVIII. *Tumulte à Epheſe.* XLIX. *Apollonius de Tyane à Epheſe.* L. *Saint Paul en Macedoine. Seconde épitre aux Corinthiens.* LI. *Epitre aux Romains.* LII. *Suite des voïages de ſaint Paul. Troade. Milet.* LIII. *Saint Paul à Jeruſalem. Sa priſe.* LIV. *Séditions en Judée. Sicaires.* LV. *Saint Paul priſonnier à Jeruſalem.* LVI. *Saint Paul devant Felix.* LVII. *Saint Paul devant Feſtus.* LVIII. *Sédition des Juifs.* LIX. *Voïage de ſaint Paul en Italie.* LX. *Saint Paul à Malthe, puis à Rome.*

LIVRE SECOND.

I. *EPitre aux Philippiens.* II. *Epitre à Philemon.* III. *Epitre aux Coloſſiens.* IV. *Epitre aux Epheſiens.* V. *Saint Marc & l'égliſe d'Alexandrie.* VI. *Therapeutes.* VII. *Epitre aux Hebreux.* VIII. *Martyre de ſaint Jacques de Jeruſalem.* IX. *Epitre de ſaint Jacques.* X. *Lamentation de Jeſus fils d'Ananus.* XI. *Incendie à Rome. Premiers martyrs.* XII. *Etat de la Judée. Albin. Florus.* XIII. *Premiere épitre à Timothée.* XIV. *Epitre à Tite.* XV. *Saint Pierre & S. Paul à Rome.* XVI. *Prodiges en Judée & commencement de la guerre.* XVII. *Juifs maſſacrez en divers lieux.* XVIII. *Guerre de Judée ſous Ceſtius Gallus.* XIX. *Retraite des chrétiens de Jeruſalem.* XX. *Seconde épitre de S. Pierre.* XXI. *Hereſie des Nicolaïtes.* XXII. *Apollonius à Rome.* XXIII. *Mort de Simon le Magicien.* XXIV. *Seconde épitre à Timothée.* XXV. *Martyre de S. Pierre & de S. Paul.* XXVI. *Saint Lin & S. Clement papes.* XXVII. *Guerre de Judée. Veſpaſien.* XXVIII. *Diviſion des Juifs. Zelateurs.* XXIX. *Iduméens au ſecours des Zelateurs.* XXX. *Révolte contre Neron & ſa mort.* XXXI. *Galba, Othon & Vitellius empereurs.* XXXII. *Veſpaſien empereur.* XXXIII. *Epitre de ſaint Clement aux Corinthiens.* XXXIV. *Témoignage du martyre des apôtres.* XXXV. *Ordre dans le miniſtere eccleſiaſtique.* XXXVI. *Diviſion à Jeruſalem. Tite l'aſſiege.* XXXVII. *Famine horrible.* XXXVIII. *Violence des ſéditieux.* XXXIX. *Mere qui mange ſon enfant.* XL. *Le temple eſt pris & brûlé.* XLI. *Fin de la guerre des Juifs.* XLII. *Hereſie. Ebion. Cerinthe. Menandre.* XLIII. *Philoſophes.* XLIV. *Livre du paſteur. Viſions.* XLV. *Préceptes du paſteur.* XLVI. *Similitudes du paſteur.*

XLVII. *Fin du pape S. Clement, ſes ouvrages.* XLVIII. *Mort de Veſpaſien. Tite empereur : puis Domitien.* XLIX. *Apollonius devant Domitien.* L. *Evêques d'Alexandrie & de Rome.* LI. *Martyre de ſaint Jean & ſon Apocalypſe.* LII. *Perſecution de Domitien.* LIII. *Mort de Domitien. Nerva empereur.* LIV. *Dernieres actions de l'apôtre ſaint Jean.* LV. *Son évangile & ſes épitres.* LVI. *Epitre de ſaint Jude.* LVII. *Epitre de ſaint Barnabé. Doctrine.* LVIII. *Morale de ſaint Barnabé.* LIX. *Mort de Nerva. Trajan empereur. Perſecution.*

LIVRE TROISIE'ME.

I. *Martyre de ſaint Simeon de Jeruſalem.* II. *Oſſeniens heretiques.* III. *Lettres de Pline à Trajan.* IV. *Voïage de ſaint Ignace.* V. *Son épitre aux Epheſiens.* VI. *Aux Magneſiens.* VII. *Aux Tralliens.* VIII. *Aux Romains.* IX. *Aux Philadelphiens.* X. *Aux Smyrniens.* XI. *A ſaint Polycarpe.* XII. *Martyre de ſaint Ignace.* XIII. *Epitre de ſaint Polycarpe.* XIV. *Succeſſion d'évêques.* XV. *Papias.* XVI. *Guerre des Juifs.* XVII. *Mort de Trajan. Adrien empereur.* XVIII. *Succeſſion d'évêques.* XIX. *Heretiques. Saturnin. Baſilide.* XX. *Carpocrate. Gnoſtiques.* XXI. *Calomnies contre les chrétiens.* XXII. *Apologies de Quadrat & d'Ariſtide.* XXIII. *Lettre d'Adrien pour les chrétiens.* XXIV. *Révolte des Juifs. Barcoqueba.* XXV. *Derniere ruine de Jeruſalem.* XXVI. *Hereſie de Valentin.* XXVII. *Theologie de Valentinien. Leurs Eones.* XXVIII. *Leurs fables ſur la matiere & l'auteur du monde.* XXIX. *Leur morale.* XXX. *Auteurs heretiques.* XXXI. *Martyre de ſainte Symphoroſe & de ſes fils.* XXXII. *Mort d'Adrien. Antonin empereur.* XXXIII. *Succeſſions d'évêques.* XXXIV. *Hereſie de Marcion.* XXXV. *Appellez heretiques.* XXXVI. *Saint Juſtin philoſophe chrétien.* XXXVII. *Sa premiere apologie.* XXXVIII. *Doctrine chrétienne.* XXXIX. *Preuve par les propheties.* XL. *Impietez & crimes ſoufferts.* XLI. *Baptême & Euchariſtie.* XLII. *Martyre de ſainte Felicité.* XLIII. *Queſtion de la pâque. Saint Polycarpe à Rome.* XLIV. *Hegeſippe.* XLV. *Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur.* XLVI. *Mort du Cynique Peregrin.* XLVII. *Apolonie d'Athenagore.* XLVIII. *Martyre de S. Polycarpe.* XLIX. *Lettre de l'égliſe de Smyrne.*

SOMMAIRE DES LIVRES.

L. *Martyre de ſaint Ptolomée & autres.* LI. *Seconde apologie de ſaint Juſtin.* LII. *Son dialogue avec Triphon.* LIII. *Abolition de l'ancienne Loi.* LIV. *Preuve de la doctrine chrétienne.* LV. *Deſcription des heretiques.* LVI. *Aveuglement des Juifs.* LVII. *Martyre de ſaint Juſtin.* LVIII. *Saint Denis évêque de Corinthe.* LIX. *Succeſſions d'évêques.*

LIVRE QUATRIE'ME.

I. *Apologie de Meliton.* II. *Lettre de Marc Aurele pour les chrétiens.* III. *Autres écrits de Meliton.* IV. *Autres écrivains eccleſiaſtiques.* V. *Hereſie de Montan.* VI. *Condamnation des Montaniſtes.* VII. *Traité de Tatien contre les Grecs.* VIII. *Hereſie de Tatien.* IX. *Bardeſane.* X. *Heretiques. Marcoſiens, &c.* XI. *Miracles de la légion fulminante.* XII. *Lettres des martyrs de Vienne & de Lion.* XIII. *Saint Pothin.* XVI. *Humilité & charité des martyrs.* XV. *Sainte Blandine.* XVI. *Martyre de ſaint Epidode & ſaint Alexandre.* XVII. *Saint Irenée évêque de Lion.* XVIII. *Martyre de ſaint Symphorien.* XIX. *Mort de Marc Aurele. Commode empereur.* XX. *Traité de Theophile à Autolyque.* XXI. *Hereſie d'Hermogene.* XXII. *Verſion de Theodotion.* XXIII. *Traité de ſaint Irenée contre les heretiques.* XXIV. *Miracles & propheties.* XXV. *Tradition de l'égliſe Romaine.* XXVI. *Doctrine. Incarnation. Euchariſtie* XXVII. *Vraie égliſe.* XXVIII. *Libre arbitre.* XXIX. *Martyre de ſaint Apollonius.* XXX. *Succeſſions d'évêques. Serapion d'Antioche.* XXXI. *Pantenus.* XXXII. *Mort de Commode. Pertinax, Julien, Severe empereurs.* XXXIII. *Theodote de Byzance heretique.* XXXIV. *Autres heretiques.* XXXV. *Auteurs eccleſiaſtiques.* XXXVI. *Saint Clement Alexandrin.* XXXVII. *Son pedagogue.* XXXVIII. *Ses Stromates.* XXXIX. *Du mariage.* XL. *Du martyre.* XLI. *Idée du vrai Gnoſtique.* XLII. *Idée de l'heretique.* XLIII. *Queſtion de la pâque. Conciles.* XLIV. *Lettre de Polycrate d'Epheſe.* XLV. *Lettre de ſaint Irenée.* XLVI. *Saint Narciſſe de Jeruſalem.* XLVII. *Tertullien, ſon traité du Baptême.* XLVIII. *De la penitence.* XLIX. *De la priere.* L. *Ses livres à ſa femme.*

APPROBATION DES DOCTEURS.

Rien n'eſt plus glorieux à l'Egliſe que de faire voir ſon établiſſement, les combats des martyrs, & les ouvrages des peres qui ont ſoutenu ſa doctrine. C'eſt ce qu'on trouvera dans cette hiſtoire des premiers ſiecles; où ſans faire de longues diſſertations, ni des réflexions trop fréquentes, ſans y mêler des faits étrangers, on repreſente les plus précieux monumens de l'antiquité eccleſiaſtique. La lecture de cet ouvrage ſervira à l'édification de la foi & des mœurs; & les fideles ſeront animez en voïant les triomphes de leurs peres. A Paris le 13. Septembre.

PIROT. D. LEGER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé PIERRE EMERY, pere, Doïen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous aïant très-humblement fait remontrer que dans les Lettres de Privilege que nous lui avons accordées le deuxiéme Février dernier pour trente années, pour l'impreſſion de tous les Ouvrages du ſieur Abbé Fleury notre Confeſſeur, il n'y eſt fait mention que de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui ne fait qu'une partie de ſes Ouvrages; aïant encore compoſez ceux intitulez : le Catechiſme Hiſtorique & ſon Abregé, les Mœurs des Iſraëlites, les Mœurs des Chrétiens, l'Inſtitution au Droit Eccleſiaſtique, le Traité du Choix & de la Methode des Etudes & le Devoir des Maîtres & des Domeſtiques; & que comme notre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit ſieur Abbé Fleury, il ſe trouvoit néanmoins privé de cette grace par la ſeule omiſſion des titres deſdits Livres dans noſdites Lettres du neuviéme Février dernier : ce qu'il ne peut faire ſans que nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il nous a très-humblement fait ſupplier de lui accorder. A CES CAUSES : Voulant favorablement traiter ledit Emery pere, & le récompenſer de ſon application à nous avoir donné depuis quarante ans l'impreſſion de plus de ſoixante Volumes, tant *in-folio*, qu'*in-quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le ſuccès qu'il avoit eſperé. Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les ouvrages dudit ſieur Abbé Fleury, intitulez : *Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé Fleury, ſon Catechiſme Hiſtorique avec ſon Abregé & en toutes langues, les Mœurs des Iſraëlites & des Chrétiens, l'inſtitution au Droit Eccleſiaſtique, le Traité du Choix & de la Methode des Etudes, & ſon Traité du Devoir des Maîtres & des Domeſtiques. Commentaire Litteral ſur tous les Livres de l'Ecriture ſainte, avec des Diſſertations ou Prolegomenes par le pere Calmet, avec ſon Hiſtoire de l'ancien & du Nouveau Teſtament, & le Dictionnaire Hiſtorique, Geographique, Chronologique, Critique & Litteral de la Bible, du même Auteur*; en tels volumes, forme, marge, caractere, en tout ou en partie, conjoîntement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Roïaume, pendant le tems de *trente années conſécutives*, à

compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; *à peine de trente livres pour chaque Volume* desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en general ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez, sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit exposant ou ses aïant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le dix-huitiéme jour du mois de May, l'an de grace mil sept cent dix-neuf, & de notre regne le quatriéme. *Signé*, Par le Roi en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur MARIETTE de la moitié du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de Monsieur l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages, comme aussi de la totalité du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. D. Calmet, à Emery mon fils, Saugrain, & Martin, mes gendres, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le 20. May 1719.

Signé, P. EMERY.

Registré le présent Privilege, ensemble les cessians ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 489 No. 525. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil. du 13. Août 1709. A Paris le 16. Juin 1719.

Signé, DELAULNE, *Syndic.*

PRE'FACE.

LE ſujet de l'hiſtoire eccleſiaſtique eſt de repreſenter la ſuite du Chriſtianiſme, depuis ſon établiſſement. Car la veritable religion a cet avantage, que l'origine en eſt certaine, & la tradition ſuivie juſqu'à nous, ſans aucune interruption. Son origine eſt certaine, puiſqu'il eſt conſtant, par le témoignage même des infideles, que JESUS-CHRIST eſt venu au monde il y a près de dix-ſept cens ans. Nous avons entre les mains ſon hiſtoire écrite par ſes diſciples témoins oculaires : nous avons les propheties qui l'avoient promis ſi long-tems auparavant ; & nous en ſçavons les dattes & les auteurs, à remonter juſqu'à Moïſe, dont les livres ſont les plus anciens qui ſoient au monde. Il n'en eſt pas de même des fables ſur leſquelles étoit fondée la religion des Grecs & des autres anciens païens. Les poëtes qui étoient leurs prophetes & leurs théologiens, ſe diſoient bien en general inſtruits par les muſes ou par d'autres divinitez : mais ils n'en donnoient aucune preuve ; ils n'oſoient même marquer les circonſtances des faits merveilleux qu'ils racontoient, ni en citer les témoins. Aucun n'a jamais dit qu'il eût vû Jupiter changé en taureau ou en cygne, Neptune ſecoüant la terre de ſon trident ; le chariot du Soleil ou de la Lune. Ce n'étoit que des contes de vieilles & de nourrices, conſacrez par un reſpect aveugle pour l'antiquité, & ornez par les charmes de la poëſie, de la muſique & de la peinture ; & comme ces fables s'étoient formées en divers païs & en divers tems, elles étoient pleines d'une infinité de contradictions qu'il étoit impoſſible d'accorder. Nous voyons la même choſe dans les Indes & chez tous les idolâtres modernes. Des hiſtoires prodigieuſes, & ſemblables aux ſonges les plus extravagans, avancées ſans aucune preuve, ſans aucune circonſtance de tems ni de lieux, ſans aucun rapport à ce que l'on peut connoître d'ailleurs d'hiſtoire véritable ; ſans ſuite, ſans liaiſon avec le preſent.

I. Matiere de l'hiſtoire eccleſiaſtique.

Il eſt vrai que l'on ſçait l'origine de la ſuite du Mahometiſme : mais auſſi n'y voit-on rien que de naturel. Un homme hardi, habile & éloquent en ſa langue, quoique d'ailleurs très-ignorant, a ſéduit des ignorans comme lui, ſous prétexte de ruiner l'idolâtrie décriée depuis pluſieurs ſiécles ; & leur a propoſé une créance ſans myſteres, & des pratiques conformes à leurs mœurs. Il s'eſt établi les armes à la main, & a fait des conquêtes que ſes ſucceſſeurs ont pouſſé plus loin : il n'y a rien là au-deſſus du cours ordinaire des choſes humaines. Ceux qui ont attribué quelques miracles à Mahomet n'ont écrit que long-tems après ; & lui-même qui doit en être crû, dit pour toute réponſe à ceux qui lui

demandent des preuves de la miſſion ; que Dieu ne l'a pas envoïé pour faire des miracles : & que Moïſe & Jesus en ont aſſez fait. Au reſte nous ne voïons point que cette religion ait ſubſiſté en aucun lieu, non-ſeulement ſous la perſécution, mais ſous une domination étrangere.

C'eſt donc le caractere propre de la vraie religion d'être également certaine & merveilleuſe. Les miracles étoient néceſſaires pour témoigner que Dieu parloit, & reveiller les hommes accoutumez à voir les merveilles de la nature ſans les admirer. La preuve des miracles étoit neceſſaire auſſi, afin que la foi fût raiſonnable, & differente de la credulité aveugle, qui ſuit au hazard tout ce qui lui eſt propoſé comme merveilleux. Or la même bonté par laquelle Dieu a fait tant de miracles, pour nous rappeller à lui, en s'accommodant à notre foibleſſe, l'a porté à les faire à la plus grande lumiere du monde : je veux dire dans les tems & les lieux les plus propres à en conſerver la memoire. Moïſe a fait ſes miracles en Egypte, dans la ville capitale, en préſence du Roi, dans le tems où les Egyptiens étoient les plus ſçavans & les plus polis de tous les hommes ; & il en a eu pour témoin un peuple entier, qu'il a délivré, & à qu'il a donné des loix écrites par lui-même dans le même livre qui contient tous ſes miracles. J. C. eſt venu du tems d'Auguſte, dans le ſiécle le plus éclairé de l'empire Romain : dont il nous reſte un ſi grand nombre d'écrits, qu'il nous eſt beaucoup plus connu que chez nous le regne de Loüis le jeune. J.C. devoit naître en Judée ſuivant les propheties : il a enſeigné ſa doctrine, & fait la plûpart de ſes miracles à Jeruſalem, qui en étoit la capitale : il y eſt mort & reſſuſcité. Ses diſciples ſe ſont auſſi-tôt répandus par tout l'empire Romain, & peu de tems après par tout le monde. Ils ont prêché d'abord dans les plus grandes villes, à Antioche, à Alexandrie, à Rome même : ils ont enſeigné à Athenes, à Corinthe, par toute la Grece : dans les villes les plus ſçavantes, les plus corrompuës, les plus idolâtres. C'eſt à la face de toutes les nations, des Grecs, des barbares, des ſçavans des ignorans, des Juifs, des Romains, des peuples & des princes, que les diſciples de J. C. ont rendu témoignage des merveilles qu'ils avoient vûës de leurs yeux, oüies de leurs oreilles, & touchées de leurs mains, & particulierement de ſa réſurrection. Ils ont ſoutenu ce témoignage ſans aucun interêt, & contre toutes les raiſons de la prudence humaine, juſques au dernier ſoupir ; & l'ont tous ſcellé de leur ſang. Voilà l'établiſſement du Chriſtianiſme.

Qu'eſt-il arrivé depuis ? Cette doctrine ſi incroiable, cette morale ſi contraire aux paſſions des hommes, ont-elles pû ſe ſoutenir ? N'y a-t'il point quelque vuide, quelque interruption ? Par où en avons-nous la connoiſſance ? Par une ſucceſſion ſuivie de docteurs & de diſciples, par des écrits publiez d'âge en âge, & conſervez de main en main ; par des traditions qui ont paſſé des perés aux enfans ; par des aſſemblées ſolemnelles en chaque province & en chaque ville, pour l'éxercice de cette religion, & par les bâtimens deſtinez à ces uſages,

dont quelques-uns ſubſiſtent depuis mille ans: tout cela ſans aucune interruption. Depuis que S. Pierre & S. Paul ont fondé l'égliſe Romaine, il y a toujours eu à Rome un pape chef des Chrétiens; nous en ſçavons toute la ſuite & tous les noms juſqu'à Innocent XII. Nous avons la ſuite de tous les évêques de Jeruſalem, d'Antioche, d'Alexandrie, de Conſtantinople. Pour venir chez nous, nous connoiſſons les évêques de Lyon depuis S. Pothin & S. Irenée; de Toulouſe depuis S. Saturnin; de Tours depuis S. Gatien; de Paris depuis S. Denis; & les égliſes même dont l'origine eſt plus obſcure, ont une ſucceſſion connuë depuis environ mille ans. C'eſt la preuve la plus ſenſible de la vraie religion. Toute égliſe qui remonte juſqu'aux premiers ſiecles, montrant une ſuite de paſteurs toujours unis de communion avec les autres égliſes, & principalement avec l'égliſe Romaine: toute égliſe qui a cet avantage, eſt catholique. Au contraire on connoît les ſocietez des heretiques, parce qu'en remontant on trouve plûtôt ou plus tard le tems précis auquel ils ſe ſont ſéparez de l'égliſe où ils étoient nez. La doctrine nouvelle ou particuliere eſt fauſſe: la veritable eſt celle qui a toujours été enſeignée par toute l'égliſe.

C'eſt la matiere de l'hiſtoire eccleſiaſtique: cette heureuſe ſucceſſion de doctrine, de diſcipline, de bonnes mœurs. Si cette connoiſſance n'eſt pas également neceſſaire à tous: du moins il n'y a perſonne à qui elle ne ſoit très-utile. Rien n'eſt plus propre à nous confirmer dans la foi, que de voir la même doctrine que nous enſeignons aujourd'hui, enſeignée dès le commencement par les martyrs, & confirmée par tant de miracles. Plus la diſcipline eſt entiere, plus elle eſt venerable; ſoit dans la forme des prieres, ſoit dans la pratique des jeunes, ſoit dans l'adminiſtration des ſacremens & les autres ſaintes ceremonies. Enfin les exemples des Saints nous font voir en quoi conſiſte la ſolide pieté; & détruiſent nos mauvaiſes excuſes, en montrant que la perfection chrétienne eſt poſſible, puiſqu'ils l'ont effectivement pratiquée. Ce ſont les trois parties que je me ſuis propoſé de repreſenter dans toute la ſuite de cette hiſtoire: la doctrine, la diſcipline, les mœurs.

II. Deſſein de l'auteur.

Mon deſſein n'eſt pas de repaître la vaine curioſité de ceux qui ne cherchent qu'à voir des faits nouveaux ou extraordinaires: ou qui liſent par ſimple amuſement pour ſe deſennuïer: ils ont des hiſtoires profanes, & des livres de voïages. J'écris pour les Chrétiens qui aiment leur religion, qui veulent s'en inſtruire de plus en plus, & la reduire en pratique. Je n'écris pas toutefois pour les théologiens & les gens de lettres: ils apprendront mieux l'hiſtoire eccleſiaſtique dans les autres originaux dont je l'ai tirée. Si ce n'eſt que quelqu'un encore nouveau dans cette étude veüille s'aider de mes citations, pour trouver plus facilement les pieces qu'il doit conſulter. J'écris principalement pour ceux de quelque condition qu'ils ſoient, qui n'ont ni les connoiſſances neceſſaires, ni le loiſir, ni la commodité de lire

tant de livres ; mais qui ont de la foi, du bon ſens, de l'amour pour la verité ; qui liſent pour apprendre des veritez utiles, & en devenir meilleurs, qui veulent connoître le chriſtianiſme grand & ſolide comme il eſt ; & en ſéparer tout ce que l'ignorance & la ſuperſtition y ont voulu mêler de tems en tems. Je vois bien que cette hiſtoire ne plaira pas aux petits eſprits attachez à leurs préjugez, & toujours prêts à condamner ceux qui les veulent déſabuſer : détournant leurs oreilles de la verité pour ſe tourner à des fables, cherchant des docteurs ſelon leurs deſirs. Ils ne trouveront que trop d'autres livres ſelon leur goût. C'eſt pour me rendre utile au commun des perſonnes ſenſées que j'écris en françois, au hazard de ne pas aſſez bien exprimer la force du latin & du grec, & de m'écarter de la pureté de ma langue.

2. *Tim.* 1. v. 3. 4.

III.
Choix des faits.

Je ne compte pour preuves que les témoignages des auteurs originaux ; c'eſt-à-dire de ceux qui ont écrit dans le tems même, ou peu après. Car la mémoire des faits ne ſe peut conſerver long-tems ſans écrire : c'eſt beaucoup ſi elle s'étend à un ſiécle, depuis que la vie des hommes eſt bornée à ſoixante ou quatre-vingt ans. Un fils peut ſe ſouvenir après cinquante ans, de ce que ſon pere ou ſon aïeul lui auront raconté cinquante ans après l'avoir vû. Les faits qui paſſent par pluſieurs degrez n'ont plus la même ſûreté : chacun y ajoûte du ſien, même ſans y penſer. C'eſt pourquoi les traditions vagues de faits très-anciens qui n'ont jamais été écrits ou fort tard, ne meritent aucune créance : principalement quand elles repugnent aux faits prouvez. Et qu'on ne diſe point que les hiſtoires peuvent avoir été perduës : car comme on le dit ſans preuve, je puis dire auſſi qu'il n'y en a jamais eu. Il en eſt de même à proportion des auteurs qui ont écrit des faits plus anciens qu'eux de pluſieurs ſiécles : s'ils ne citent leurs auteurs, on a droit de les ſoupçonner d'avoir crû trop legerement des bruits populaires. Mais quand un auteur grave nomme les auteurs plus anciens, dont il a tiré ce qu'il raconte, il en doit être crû, quoique les auteurs plus anciens ſoient perdus. Ainſi Euſebe tient lieu d'original pour les trois premiers ſiécles, parce qu'il avoit quantité d'écrits que nous n'avons plus, dont ſouvent il rapporte les propres paroles, & par ceux qui nous reſtent, nous voïons qu'il cite fidelement. Toutefois quand un auteur ancien en cite un plus ancien que nous avons, il faut toujours conſulter l'original, & cette précaution eſt encore plus neceſſaire, quand celui qui cite eſt moderne. Ainſi quoique Baronius non-ſeulement cite ſes auteurs, mais en tranſcrive les paſſages : je ne voudrois pas me contenter de ſon autorité. Quiconque veut ſçavoir ſûrement l'hiſtoire eccleſiaſtique, doit conſulter les ſources d'où Baronius l'a tirée ; d'autant plus qu'il a donné pour autentiques des pieces dont la ſuppoſition a été reconnuë depuis, & que les verſions des auteurs grecs, dont il s'eſt ſervi, ne ſont pas toujours fideles. Son travail ne laiſſe pas d'être d'une très-grande utilité à l'égliſe ; & je reconnois que c'eſt ſur ce fonds principalement que j'ai travaillé ; tâchant d'y joindre tout ce que les ſçavans ont découvert depuis un ſiécle.

Les auteurs même contemporains ne doivent pas être ſuivis ſans examen, & c'eſt tout cet art d'examiner les preuves, que les gens de lettres nomment critique. Premierement il faut ſçavoir ſi les écrits ſont véritablement de ceux dont ils portent les noms. Car on en a ſuppoſé pluſieurs, principalement pour les premiers ſiécles. Quiconque eſt un peu inſtruit ne s'arrête plus aujourd'hui aux prétendus actes de S. Pierre par S. Lin, & de S. Jean par Prochore, aux faux Hegeſippes, aux décretales attribuées aux premiers papes: on a reconnu entre les ouvrages de la plûpart des peres de l'égliſe, des ſermons & des autres pieces, qu'on avoit fait mal-à-propos paſſer ſous leur nom. Quand l'auteur eſt certain, il faut encore examiner s'il eſt digne de foi : à peu près comme on examine des témoins en juſtice. Celui dont le ſtile montre de la vanité, peu de jugement, de la haine, de l'interêt, ou quelqu'autre paſſion : merite moins de créance qu'un autre ſerieux, modeſte, judicieux, dont la vertu & la ſincerité ſont d'ailleurs connuës. Les hommes trop fins ou trop groſſiers ſont preſque également ſuſpects: ceux-ci ne ſçavent pas dire ce qu'ils veulent, ceux-là donnent ſouvent pour veritez leurs penſées & leurs conjectures. Celui qui a vû eſt plus croïable que celui qui a ſeulement oüi dire ; & à proportion on doit préferer l'habitant du païs à l'étranger, celui qui rapporte ſes propres affaires aux perſonnes indifferentes. Car chacun doit être crû ſur ſa doctrine, ſur l'hiſtoire de ſa ſecte : nul autre n'en eſt jamais ſi bien informé, les étrangers & les ennemis ſont ſuſpects, mais on prend droit ſur ce qu'ils diſent de favorable au parti contraire. Ce qui eſt contenu dans les lettres & les autres actes du tems, doit être preferé au recit des hiſtoriens. C'eſt par ces regles que l'on doit ſe déterminer ſur les contradictions des écrivains contemporains. S'il n'y a que la diverſité, il faut les concilier : s'il eſt impoſſible, & que le fait ſoit important, il faut choiſir. Je ſçai qu'il eſt plus commode pour l'hiſtorien de rapporter les differentes opinions des anciens ; & en laiſſer le jugement aux lecteurs. Mais ce n'eſt pas le plus agréable pour eux. La plûpart cherchent des faits certains, ils ne veulent pas étudier, mais profiter des études d'autrui; & n'aiment pas à douter, parce que c'eſt tonjours ignorer. C'eſt ce qui m'a fait prendre le parti d'omettre la plûpart des faits douteux, d'autant plus que je ne manquois pas de matiere.

Mais je n'ai pas crû devoir rapporter tous les faits qui ſont bien prouvez : j'ai laiſſé ceux qui m'ont paru inutiles à mon deſſein; c'eſt-à-dire, à montrer la doctrine de l'égliſe, ſa diſcipline & ſes mœurs. Il eſt vrai que dans les premiers ſiecles tout m'a paru précieux, & j'ai mieux aimé en mettre plus que moins. J'ai même paſſé les bornes de la ſimple narration, en inſerant des paſſages ou des extraits aſſez longs des auteurs anciens. Mais j'ai conſideré que l'hiſtoire même profane ne conſiſte pas ſeulement en des faits exterieurs & ſenſibles. Elle ne ſe contente pas de raconter les voïages, les batailles, les priſes de villes, la mort ou la naiſſance des princes: elle explique leurs deſſeins, leurs conſeils, leurs maximes; cette partie eſt d'ordinaire la plus agréable aux gens ſenſez,

& c'eſt toujours la plus utile. A plus forte raiſon l'hiſtoire de la religion ne doit pas ſeulement conſiſter à marquer les dattes de l'élection ou de la mort des papes & des évêques : à ranconter des miracles, ou les ſupplices des martyrs, ou les auſteritez des moines. Tout cela y doit entrer; mais il eſt encore plus neceſſaire d'expliquer quelle étoit cette doctrine que les miracles autoriſoient, & que les martyrs ſoutenoient par leur témoignage. Il ne ſuffit pas de dire qu'en tel tems & en tel lieu on tint un concile, où un tel heretique fut condamné : il faut autant qu'on le peut, expliquer les dogmes de cet heretique, quelle couleur il leur donnoit, & par quelles preuves on les refutoit. Si on écrivoit l'hiſtoire de la philoſophie, on ne ſe contenteroit pas de raconter la vie des philoſophes & leurs actions, on expliqueroit leurs dogmes. Or l'hiſtoire eccleſiaſtique eſt l'hiſtoire de la vraie philoſophie, & les faits les plus importans qui la compoſent, c'eſt que dès un tel tems un enſeignoit telle doctrine, & on ſuivoit telle maxime.

Quant aux menus faits ſans liaiſon entr'eux, ou ſans rapport au but principal de toute l'hiſtoire, j'eſtime que l'on doit hardiment les negliger. Il ne s'agit pas de montrer que nous avons tout lû, & que rien n'a échappé à nos recherches : ce ſeroit une vanité puerile. Il s'agit d'édifier l'égliſe, & d'emploïer utilement notre loiſir pour le ſoulagement de nos freres. Il ne faut mêler rien d'étranger au ſujet, quelque curieux qu'il nous paroiſſe, & ne pas faire comme Platine, qui, faute de matiere, remplit les vies des premiers papes de l'hiſtoire des empereurs païens du même tems. On doit ſoigneuſement diſtinguer même dans les princes chrétiens ce qu'ils ont fait comme chrétiens, de ce qu'ils ont fait comme princes; & depuis que les évêques & les papes ont eu grande part aux affaires ſeculieres, ou qu'ils ont été princes temporels: il ne faut pas prendre le change, ni charger l'hiſtoire eccleſiaſtique, de ce qu'ils ont fait en une autre qualité que d'évêques & de chrétiens. J'ai cru ſeulement devoir marquer la ſuite des empereurs, comme un fil pour conduire la chronologie; & j'ai raconté quelques faits de l'hiſtoire profane qui avoient rapport à mon ſujet, principalement les morts tragiques des perſecuteurs. Autant qu'il faut retrancher les faits inutiles, autant faut-il avoir ſoin de circonſtancier les faits utiles. Non que je vouluſſe me donner la liberté d'ajouter la moindre particularité, ſous prétexte qu'elle ſeroit vrai-ſemblable. Cette licence n'appartient qu'aux poëtes : l'hiſtorien doit mettre l'exacte verité pour fondement de ſon travail. Mais il doit recueillir exactement toutes les circonſtances qu'il trouve dans les originaux, afin de peindre les faits importans, & les mettre autant qu'il peut devant les yeux. Outre le plaiſir que donnent ces peintures, l'utilité en eſt grande: elles frappent vivement l'imagination, & entrent profondément dans la memoire, tenant l'eſprit arrêté longtems ſur un même objet. Quand je n'écrirois qu'un abregé, je voudrois raconter ainſi les faits que je jugerois dignes d'y entrer; retranchant les autres abſolument pour leur faire place ; & c'eſt principalement le défaut de cette obſervation qui rend tant d'hiſtoires ſeches & ennuïeuſes

IV.
Qualité du ſtile.

On croit y remedier par l'élegance du ſtile, par les ſentences & les réflexions ingenieuſes. Souvent les ignorans y ſont pris ; & ne laiſſent pas d'admirer & de loüer une hiſtoire qui les ennuïe, & dont ils ne retiennent rien. Les gens ſenſez ne ſe païent ni d'épithetes ni de grandes phraſes, ni de jeux d'eſprit, ni de ſentences, ni en un mot de tout ce qui n'eſt que de l'auteur : ils cherchent des faits ſolides, ſur leſquels ils puiſſent eux-mêmes porter leur jugement. Pour peu que l'auteur ſoit judicieux, il doit penſer que pluſieurs de ſes lecteurs le ſeront plus que lui : il ne doit pas les prévenir, ni leur ôter le plaiſir de faire leurs réflexions, ſon devoir eſt ſeulement de leur en fournir la matiere. D'ailleurs s'il ſe donne la liberté de juger des perſonnes & des actions, ou ſeulement de les qualifier par des épithetes : il témoigne de la paſſion, il prend parti, & ſe rend ſuſpect. Le plus ſûr eſt donc de s'en tenir à la ſimple narration ; & ne faire depuis le commencement de l'ouvrage juſqu'à la fin, que raconter des faits, ſans préambules, ſans tranſitions affectées, ſans réflexions : en ſorte que le lecteur ne ſoit occupé que des choſes qu'il apprend, comme ſi elles ſe paſſoient réellement devant ſes yeux ; & qu'il n'ait pas le loiſir de penſer ſi elles ſont bien ou mal écrites, ſi elles ſont écrites, s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde. C'eſt ainſi qu'Homere écrivoit, & c'eſt ainſi pour nous propoſer un modele plus digne, qu'écrivoient Moïſe, Samuel & les autres hiſtoriens ſacrez : quiconque ſçait les goûter, trouve qu'ils ont atteint la perfection de l'hiſtoire, par le choix judicieux des faits, la clarté de la narration, la vivacité des peintures, & la ſimplicité du ſtile qui leur attire la créance.

S'il faut retrancher les réflexions, à plus forte raiſon les diſſertations & les diſcuſſions de critiques. Après qu'un bâtiment eſt achevé, on ôte les échafauts, les machines, & enfin les ceintres des voutes. Ce n'eſt pas que tous ces ſecours n'aïent été neceſſaires pour le bâtiment ; & qu'on ait pû les emploïer ſans beaucoup d'induſtrie & de dépenſe, mais ils ne feroient plus qu'embaraſſer & défigurer l'ouvrage. Ainſi l'hiſtorien doit examiner avec tout le ſoin poſſible les faits qui meritent d'entrer dans ſon hiſtoire, n'y rien mettre & n'en rien rejetter que pour de bonnes raiſons. Mais il ne doit pas en rendre compte au public, par des diſgreſſions fréquentes & incommodes au lecteur, qui ne recherche que des faits. Sur tout quand par l'examen on trouve que des faits ſont faux ou inutiles, j'eſtime, que la critique ne doit aboutir qu'à les paſſer ſous ſilence, & rien ne me paroît plus fatiguant dans une hiſtoire, qu'une longue diſſertation qui ſe termine à ne m'apprendre rien. Car encore qu'il ſoit vrai que les autres ſe ſont trompez, je ne compte pas pour connoiſſance utile par rapport à l'hiſtoire cette connoiſſance de leurs erreurs ; je m'attache au fonds & aux faits qu'il faut croire ou rejetter. L'auteur doit donc prendre ſur lui toute la peine, pour procurer au lecteur le plaiſir d'apprendre facilement des faits utiles. Il eſt vrai qu'en ſuivant cette méthode, la plus grande partie du travail de l'auteur demeurera cachée : mais il lui importe peu s'il eſt rai-

ſonnable, & moins encore s'il eſt Chrétien, & s'il n'attend ſa récompenſe que de celui qui voit dans le ſecret.

V. Regles de critique.

Dans l'examen des faits je vois deux excès à éviter, l'un de credulité, l'autre de critique. Or ce n'eſt pas ſeulement la ſimplicité qui rend trop credules; il y a des gens qui le ſont par politique & par mauvais rafinement. Ils croïent le peuple incapable ou indigne de connoître la verité, & regardent comme neceſſaire de l'entretenir dans toutes les opinions qu'il a reçûës ſous le nom de religion, craignant d'ébranler le ſolide en attaquant le frivole. Dans le fond ces politiques ſuperbes ſont eux-mêmes très-ignorans; faute de connoître la religion, ils ne la prennent point ſerieuſement, & n'y ſont attachez que par les préjugez de l'enfance & par des interêts temporels. Ils n'ont jamais examiné les preuves ſolides de l'évangile, ni goûté l'excellence de ſa morale, & l'eſperance des biens éternels. C'eſt pourquoi ils n'oſent approfondir; ils craignent de connoître l'antiquité, ſçachant bien qu'elle ne leur eſt pas favorable: ils veulent croire que l'on a toujours vêcu comme aujourd'hui, parce qu'ils ne veulent pas changer de mœurs. Comme s'il ne pouvoit jamais être utile de ſe tromper; ou ſi la verité pouvoit devenir fauſſe à force d'être examinée. Graces à Dieu la religion chrétienne a été miſe à toute épreuve; & elle ne craint que de n'être pas connuë.

Une autre eſpece de gens trop credules ſont des chrétiens ſinceres, mais foibles & ſcrupuleux, qui reſpectent juſqu'à l'ombre de la religion, & craignent toujours de ne croire pas aſſez. Quelques-uns manquent de lumiere, d'autres ſe bouchent les yeux, & n'oſent ſe ſervir de leur eſprit: ils mettent une partie de la pieté à croire tout ce qu'ont écrit des auteurs catholiques, & tout ce que croit le peuple le plus ignorant. Pour moi j'eſtime que la vraie pieté conſiſte à aimer la verité & la pureté de la religion; & à obſerver avant toutes choſes les preceptes marquez expreſſement dans l'écriture. Or je vois que S. Paul recommande pluſieurs fois à Tite & à Timothée d'éviter les fables; & qu'entre les déſordres des derniers tems, il prédit que l'on ſe détournera de la verité pour s'appliquer à des fables: je vois que les doctes fables ne ſont pas moins rejettées par S. Pierre, que les contes de vieilles par S. Paul; & comme il condamne les fables judaïques, je croi qu'il auroit condamné les fables chrétiennes, s'il y en eût eu deſlors. Que diront à cela ceux que la timidité rend ſi credules? n'auront-ils point de ſcrupule de mépriſer une telle autorité? Diront-ils que jamais il n'y a eu de fables chez les chrétiens, il faudroit dementir toute l'antiquité, & quand nous n'aurions que la légende dorée de Jacques de Voragine, elle n'eſt que trop ſuffiſante. La donation de Conſtantin n'eſt pas cruë même à Rome: la papeſſe Jeanne cruë autrefois par les catholiques, eſt abandonnée & refutée par les proteſtans: Baronius, ſans doute bon catholique, a rejetté quantité d'écrits apocryphes & de fables avancées par Metaphraſte & par pluſieurs autres.

1. *Tim.* III. 4. IV. 7. 2. *Tim.* IV. 4. *Tit* I. 14. 2. *Pet.* I. 16.

La critique eſt donc neceſſaire, ſans manquer de reſpect pour les traditions

traditions, on peut examiner celles qui ſont dignes de créance : on le doit même, ſous peine de manquer de reſpect aux vraies en y en mélant des fauſſes. Sans douter de la toute-puiſſance de Dieu, on peut & on doit examiner ſi les miracles ſont bien prouvez ; pour ne pas porter faux témoignage contre lui, en lui en attribuant qu'il n'a pas faits. Tous ces faits particuliers ne font rien à la religion. Que ſaint Jacques ne ſoit jamais venu en Eſpagne, ni ſainte Madelaine en Provence : que nous ignorions l'hiſtoire de ſaint Gregoire & de ſainte Marguerite : l'évangile en ſera-t'il moins vrai ? Serons-nous moins obligez à croire la Trinité & l'incarnation ? A porter notre croix, à renoncer à nous-mêmes, & à mettre toute notre eſperance dans le ciel ? Les traditions univerſellement reçûës, touchant les dogmes de la foi, l'adminiſtration des ſacremens, & les pratiques de piété, ne peuvent être trop reſpectées : la plûpart même ſe trouvent marquées dans les écrits des premiers ſiecles. Mais ce reſpect ne doit pas être étendu à tous les faits que l'ignorance ou la malice, abuſant de la crédulité des peuples, a introduit depuis ſept ou huit cens ans. Car les fables ſe découvrent tôt ou tard ; & alors elles donnent occaſion de ſe défier de tout, & de combattre les veritez les mieux établies. C'eſt un des prétextes les plus ſpécieux des Proteſtans, pour calomnier l'égliſe catholique. Ils ont perſuadé aux peuples que nous avions oublié J. C. pour n'adorer que les Saints : que notre religion étoit réduite à des ceremonies exterieures, le culte des images, les pelerinages, les confrairies : que nous avions ſupprimé l'écriture, pour ſubſtituer à ſa place des légendes fabuleuſes.

Sur ce fondement ils ont donné dans l'extrémité oppoſée, ils ont outré la critique, juſqu'à ne laiſſer rien de certain ; & la mauvaiſe émulation de paroître ſçavans a entraîné quelques catholiques dans cet excès. Il y en a qui n'oſent croire ni miracles, ni viſions, de peur de paroître trop ſimples ; & ſi j'avois voulu ſuivre les avis qui m'ont été donnez, j'en aurois ſupprimé pluſieurs. Mais j'ai trouvé des eſprits plus élevez, & au-deſſus des eſprits forts, qui m'ont raſſuré. Ils m'ont repreſenté qu'il n'y a plus de religion, ſi nous ne lui donnons pour fondement la créance des faits ſurnaturels ; & que ces preuves ſenſibles de la puiſſance divine ont converti le monde idolâtre, bien plus que les raiſonnemens & les diſputes. Un veritable chrétien ne doit donc avoir aucune peine en general à croire des miracles : il n'eſt queſtion que de la preuve du fait particulier. Ceux que l'écriture rapporte ſont au-deſſus de toute autorité ; mais ceux qui ſont rapportés par des auteurs graves, ont auſſi la leur à proportion. Saint Irenée doit être cru, quand il témoigne que de ſon temps les guériſons, les autres miracles, & le don de prophetie étoient communs dans l'égliſe catholique. Saint Cyprien doit être cru, quand il rapporte les révelations que lui ou d'autres perſonnes de ſon temps avoient eues. Je ne fais pas plus de difficulté de celles qu'Hermas récite dans ſon livre du paſteur ; &

je les croi au pied de la lettre. Je croi celles de ſainte Perpetuë, dont les actes ſont citez par Tertullien & par ſaint Auguſtin : je croi les autres à proportion de l'autorité de ceux qui les ont écrites. Et je n'accorderai jamais aux Proteſtans, que la pieté des auteurs, ni la profeſſion monaſtique diminuë leur autorité : au contraire la vraie pieté éloigne la vanité & les paſſions, qui ſont les ſources du menſonge.

Un autre excès de critique, eſt de donner trop aux conjectures. Eraſme, par exemple, a rejetté temerairement quelques écrits de ſaint Auguſtin ſur le ſtile qui lui a paru different. D'autres ont corrigé des mots qu'ils n'entendoient pas : ou nié des faits écrits dans un auteur, parce qu'ils ne pouvoient les accorder à d'autres, d'une égale, ou d'une moindre autorité : ou parce qu'ils ne pouvoient les concilier avec la chronologie dans laquelle ils ſe trompoient. On a voulu tout ſçavoir & tout deviner : chacun a rafiné ſur les critiques précedentes, pour ôter quelque fait aux hiſtoires reçûës & quelque ouvrage aux auteurs connus. J'ai mepriſé cette critique dédaigneuſe, & j'ai ſuivi ce que j'ai trouvé le plus univerſellement approuvé par les ſçavans, ſans trop m'arrêter aux conjectures nouvelles & ſingulieres. Aïant une fois pris mon parti, j'ai donné pour vrai ce qui m'a paru bien prouvé, le racontant ſimplement : j'ai mis, *on dit*, à ce qui m'a paru douteux, quand j'ai cru le devoir rapporter : car le plus ſouvent je l'ai entierement paſſé ſous ſilence. C'eſt, ce me ſemble, le meilleur moïen de combattre les erreurs innocentes, de ne les point relever. Je ne voudrois jamais avancer en prêchant ni en écrivant, des faits que je ne croirois pas veritables ; quoiqu'ils paſſent pour tels parmi le peuple : mais je ne voudrois pas auſſi les combattre publiquement ſans neceſſité. Quand on croira que ſaint Jacques a prêché en Eſpagne, ou que ſaint Martial a été un dès ſoixante & douze diſciples, on ne mettra pas ſon ſalut en danger : mais de combattre directement ces créances en certains lieux & devant certaines perſonnes, ce ſeroit les ſcandaliſer, les aigrir, & alterer notablement la charité. Il vaut donc mieux tolerer ces opinions, les paſſant ſous ſilence dans les écrits & dans les diſcours publics ; & nous contenter de les attaquer en particulier, quand nous trouvons des perſonnes capables de goûter nos raiſons. Appliquons-nous à édifier plûtôt qu'à détruire : recueillons avec ſoin toutes les veritez importantes, établiſſons-les ſolidement, & les publions ſur les toits : nous verrons inſenſiblement tomber les erreurs, qu'une contradiction trop âpre ne feroit que fortifier.

Que l'on ne me demande donc point pourquoi dans le premier ſiecle j'ai dit ſi peu de choſes de la ſainte Vierge & des apôtres : j'en ai dit tout ce que j'ai trouvé de certain : & j'ai recueilli juſqu'aux moindres parcelles des traditions rapportées par ſaint Clement Alexandrin, & par les autres auteurs les plus proches. Le ſurplus rapporté par Metaphraſte, par Nicephore & d'autres modernes, quiconque ſe contente

de leur autorité le peut croire : pour moi je ne l'ai pas cru digne d'être mêlé avec ce que j'ai tiré des actes & des épitres des apôtres. Un fait n'eſt ni plus certain, ni même plus vrai-ſemblable pour ſe trouver dans un grand nombre d'auteurs nouveaux, qui ſe ſont copiez les uns les autres. Quand tous les docteurs qui vivent aujourd'hui, s'accorderoient à dire que la ſainte Vierge a vécu ſoixante-quinze ans ; cette opinion n'en ſeroit ni plus vraie, ni plus probable ; puiſqu'elle n'a aucun fondement dans l'antiquité, & que les faits ne ſe devinent point à force de raiſonner. Cependant comme les hommes aiment à ſe déterminer, ce que le premier a avancé en devinant & diſant : Peut-être : Il eſt plus pieux de le croire ainſi : un autre dit qu'il eſt vrai-ſemblable, un troiſiéme l'avance comme certain, en citant les deux premiers : la foule s'y laiſſe entraîner, & quiconque veut enſuite approfondir & remonter à la ſource, eſt un novateur & un curieux temeraire. C'eſt par la même raiſon que j'ai dit ſi peu de choſe des premiers papes : & que je n'ai point rapporté les actes de tant de martyrs fameux, dont on trouve des légendes. La vraie pieté nous fait aimer la verité, & nous contenter de ce que Dieu veut que nous ſçachions : Je crains au contraire que pluſieurs ne trouvent ici trop d'actes de martyrs, & rapportez trop longuement. Je n'ai pas mis néanmoins tous ceux que le R. P. Dom Thierry Ruinart Benedictin nous a donnez ſous le nom d'actes ſinceres & choiſis ; & j'en ai laiſſé quelques-uns, où je n'ai rien vû de ſingulier. Voilà les regles que j'ai voulu ſuivre dans le choix des materiaux de cette hiſtoire.

V I. Methode pour écrire l'hiſtoire.

Quant à la maniere d'écrire, je vois deux methodes pratiquées par les auteurs : l'une de rapporter tout au long les paſſages des originaux, en ſorte que l'auteur ne parle que pour en faire la liaiſon : l'autre d'en prendre la ſubſtance ; & compoſer l'hiſtoire d'un ſtile égal & continu. La premiere methode eſt celle des Centuriateurs & de Baronius ; & on peut dire auſſi que M. Hermant dans ſes vies l'a plus ſuivie que l'autre : Elle paroît la plus ſûre & la plus ſolide. C'eſt comme produire les pieces dans un procès : le lecteur n'a qu'à juger par lui-même. Mais cette methode engage à une grande longueur & à de fréquentes répetitions. Car comme le même fait eſt ſouvent rapporté par differens auteurs avec quelque diverſité de circonſtances : il faut les rapporter tous : autrement le lecteur ne ſeroit pas pleinement inſtruit. De plus, en tranſcrivant les paſſages entiers, on ſe charge de tous les défauts du ſtile des originaux : de leur obſcurité, de leur longueur, de leurs phraſes & de leurs paroles ſuperfluës : ce qui ne fait que fatiguer le lecteur, quand ce ne ſeroit que par la bigarrure du ſtile. Les ouvrages même les mieux écrits deviennent très-deſagreables, quand on n'en voit que des pieces hors de leur place. Car tout ce qui ſert de preuve à l'hiſtoire, n'eſt pas hiſtoire, on la tire de toutes ſortes d'écrits, des lettres, des ſermons, des panegyriques. Ce que ſaint Gregoire de Nazianze a dit fort éloquemment dans l'oraiſon fu-

nebre de saint Basile, devient froid & ennuïeux au milieu d'une histoire, où l'on ne cherche que le simple fait: au lieu que dans les discours figurez, les faits ne sont le plus souvent que touchez, & toujours enveloppez & ornez: on ne les démêle qu'avec beaucoup d'application. Ainsi le lecteur de Baronius est réduit à faire une étude penible, au lieu de l'instruction facile qu'il cherchoit: c'est plûtôt la matiere de l'histoire qu'il a bien mieux préparé, que l'histoire même. D'ailleurs on se trompe si l'on prétend que cette methode laisse au lecteur la liberté entiere de juger: le choix des faits & des passages dépend toujours de l'auteur; souvent il supprime ce qui est contraire à ses préjugez: & quant aux passages qu'il rapporte souvent, il les détourne ou les affoiblit, par les réflexions & les dissertations, que cette methode attire necessairement. Car en rapportant les passages, il faut expliquer les termes obscurs, lever les contradictions, concilier les diversitez. De tout cela ensemble résulte une prodigieuse longueur des livres, qui est un plus grand mal que l'on ne croit; puisque c'est une des sources de l'ignorance: car qui a le loisir & le courage de lire tant de gros volumes?

L'autre methode est d'écrire d'un stile uniforme, prenant seulement la substance des originaux, sans s'assujettir à leurs paroles. C'est celle de M. Godeau, de M. Maimbourg, & de la plûpart des historiens anciens & modernes; & c'est sans doute la plus agréable pour les lecteurs; mais ce n'est pas la plus sûre. Quand l'auteur a l'esprit brillant, & l'imagination fertile, il a peine à se contenir dans les bornes étroites de la vérité; & à ne pas ajouter du sien quelques réflexions qui lui paroissoient judicieuses; quelques sentences, quelques descriptions, ou du moins quelques épithetes. J'ai cru prendre un milieu entre ces deux methodes, en écrivant d'un stile suivi, & qui n'est qu'une narration continuë: mais emploïant, autant qu'il m'a été possible, les paroles des originaux, traduites fidelement en notre langue sur le grec & sur le latin. J'ai cru toutefois ne point donner d'atteinte à la verité en retranchant les paroles inutiles: & ajoutant celles qui m'ont paru necessaires, pour éclaircir les passages obscurs. J'ai mis en marge les citations, afin que les sçavans puissent juger si mon histoire est fidele: & j'exhorte tous ceux qui en sont capables à la verifier & à lire eux-mêmes les originaux. Les propres paroles des auteurs frappent tout autrement; & je puis m'être quelquefois trompé dans le choix ou la tradition. Mais j'écris principalement, comme j'ai dit, pour ceux qui ne peuvent pas lire les originaux; faute d'avoir les livres en main, ou d'entendre assez bien le grec & le latin, ou d'avoir le loisir de lire les traductions françoises qui en ont été faites, de comparer & de concilier les auteurs.

VII. Extraits de doctrine.

C'est en faveur de ces lecteurs que j'ai interrompu la narration par quelques extraits de doctrine. J'ai cru faire plaisir à ceux à qui les livres ecclesiastiques ne sont pas familiers, en leur donnant dans un seul

livre ce qu'ils ne liroient jamais autrement ; & qui ne doit pas leur être indifferent, s'ils ont de l'amour pour la religion. Ils verront dans ces extraits plusieurs faits generaux de mœurs, de ceremonies & de traditions anciennes, qu'il seroit difficile de rapporter autrement, & qui ne devoient pas être omis, comme ce que j'ai tiré des apologies de saint Justin & de Tertulien, & des autres ouvrages de ce dernier. On verra dans ces extraits les passages les plus formels, pour prouver les veritez catholiques contre les heretiques des derniers siecles. Enfin on y verra quels étoient ces grands hommes, qui ont établi & soutenu la religion ; puisqu'après leurs actions rien ne les fait tant connoître que leurs paroles. Ces extraits sont plus fréquens & plus longs dans les premiers siecles, dont l'autorité est plus grande, & qui servent de fondement à toute la suite. Il est difficile quand on veut être chrétien de résister à la tradition constante des disciples des apôtres. D'ailleurs les auteurs les plus anciens sont en petit nombre, & la plûpart si peu connus, que leurs ouvrages paroîtront à plusieurs des curiositez : car qui connoît la lettre de saint Clement pape & le livre du pasteur, hors les sçavans de profession ? Cependant ce que j'en ai tiré & de saint Clement Alexandrin peut donner l'idée de la veritable pieté ; & montrer que ce n'est pas une invention des moines, ni un rafinement des derniers temps. Le seul inconvenient que je trouve aux extraits en general, c'est qu'ils allongent mon ouvrage que je souhaitois extrémement faire court pour le rendre utile.

Je ne mets pas au nombre de ces extraits les formules de foi & les canons des conciles : elles me paroissent des parties necessaires de l'histoire, pour faire entendre le dogme & la discipline. C'est comme dans une histoire profane les traitez de paix & d'alliance, les loix & les reglemens de police, dont il faut au moins mettre la substance. Ces pieces ne sont pas agréables, il est vrai ; mais je n'écris ni un poëme, ni un roman, & je demande des lecteurs sérieux & attentifs. Les actes des martyrs m'ont paru necessaires, afin qu'un si grand objet fît sur les esprits une aussi forte impression qu'il le merite ; & j'ai cru les devoir rapporter dans leur simplicité originale, parce que ce sont des pieces autentiques pour la plûpart, des interrogatoires en bonne forme & des procès verbaux de question, qui feroient preuve en justice. Par le plaisir qu'ils m'ont donné, j'ai jugé qu'ils en donneroient à quiconque aime le vrai & le naturel ; & je ne vois point de lecture plus propre à nourrir la pieté. Ces avantages m'ont paru préferables à l'uniformité & à l'élegance du stile. Après les martyrs les plus grands spectacles sont les moines : c'est pourquoi j'ai mis assez au long la vie des premiers & des plus illustres, m'arrêtant plus aux vertus qu'aux miracles. Quoique ces vies soient assez connuës, & entre les mains de tout le monde : j'aurois cru en les omettant, omettre une partie considerable de mon sujet, qui ne comprend pas moins les mœurs que la discipline & la doctrine. Or les mœurs s'apprennent bien mieux

par les exemples ſinguliers, que par des obſervations generales : rien ne fait tant connoître les hommes que le détail de leurs diſcours & de leurs actions. Au reſte je ne me propoſe point de ne dire que des choſes nouvelles.

Je n'ai pas cru devoir remonter juſqu'à la naiſſance de J. C. parce que ſon hiſtoire eſt aſſez connuë des chrétiens, & on ne la peut mieux apprendre que par la lecture continuelle des évangiles. Quiconque s'imagine la pouvoir mieux écrire, ne l'entend pas ; & nous n'en ſçavons rien ou preſque rien, que ce qui eſt dans le texte de l'écriture. Il n''en eſt pas de même de l'hiſtoire des apôtres ; outre les actes, il y a pluſieurs faits conſiderables dans les épitres de ſaint Paul, & dans les auteurs étrangers du même temps, comme Joſeph & Philon. Joſeph ſur tout eſt précieux, par le ſoin qu'il a pris d'écrire la ruine de Jeruſalem, & de verifier ainſi ſans y penſer les propheties de J. C.

VIII. Regles de chronologie.

Quant à l'ordre des temps, je n'ai pas cru m'y devoir attacher trop ſcrupuleuſement. Il ne convient qu'à un hiſtorien contemporain comme Tacite, de faire des annales : écrivant des faits qu'il connoît dans un grand détail, & dont la proximité rend les dattes certaines. Ainſi qui ſe propoſeroit l'hiſtoire eccleſiaſtique depuis le concile de Trente, ou même depuis celui de Conſtance, auroit raiſon de la ranger par annales. Mais de vouloir réduire ainſi des actes très-anciens, dont ſouvent on ne ſçait le temps que par conjectures, & ſouvent on l'ignore abſolument : c'eſt ſe donner une grande peine, au hazard de ſe tromper, & d'induire les autres en erreur. Auſſi malgré l'érudition profonde & le travail immenſe de Baronius, on a trouvé de grands mécontes dans ſa chronologie, & le R. P. Pagi entre les autres, vient de nous donner un gros volume pour corriger ceux des quatre premiers ſiecles. Toutefois Baronius lui-même n'a pû fixer tous les faits : il y en a un grand nombre qu'il n'a rangé ſous certaines années que par occaſion, ſans leur donner de datte certaine ; parce qu'en effet il eſt impoſſible de la ſçavoir : comme quand il place la retraite de ſaint Baſile & de ſaint Gregoire de Nazianze l'an 363. après la mort de Julien l'apoſtat : il auroit pû la mettre tout auſſi bien cinq ou ſix ans plûtôt. Cependant le lecteur qui veut être déterminé, s'arrête à cette autorité ; & croit ſans l'examiner, que chaque fait eſt arrivé dans l'année qu'il voit en tête de la page. Dans les faits même les plus certains, il n'eſt pas toujours à propos de ſuivre exactement l'ordre des années : autrement l'hiſtoire tombera dans une extrême ſéchereſſe, étant interrompuë à tous momens & comme hachée en menuës parcelles, dont chacune fera peu d'impreſſion, & ne donnera aucun plaiſir. Il faudra paſſer inceſſamment d'Orient en Occident, de Rome à Antioche ; quitter un concile commencé en Italie, pour en voir un autre en Afrique : inferer une ligne pour marquer la mort d'un pape ou d'un empereur : tout cela ſans liaiſon ou par des tranſitions forcées. Il vaut bien mieux anticiper quelques années, ou y remonter, pour reprendre un

fait important dès ſon origine, & le conduire juſqu'à la fin. Le meilleur ordre eſt celui qui conduit l'eſprit le plus naturellement, pour entendre les choſes, & les retenir; & l'on remedie à la confuſion en marquant les dattes.

Mais il eſt de la bonne foi de ne les marquer que quand on les ſçait, & il n'eſt pas du devoir d'un hiſtorien de paſſer ſa vie à les rechercher. Cependant l'émulation des ſçavans du dernier ſiecle a pouſſé la chronologie à une telle exactitude, que la vie de Noé n'y ſuffiſoit pas. Il faudroit calculer exactement toutes les éclipſes dont on a connoiſſance, & fixer leurs places dans la periode Julienne. Sçavoir les époques de toutes les nations, leurs differentes eſpeces d'années & de mois, & en faire la réduction à la nôtre: examiner toutes les inſcriptions des marbres antiques & des médailles: corriger les faſtes conſulaires: conferer toutes les dattes qui ſe trouvent dans les hiſtoriens; & quand on deſcend plus bas, venir aux cartulaires & aux titres particuliers. Quand finiront ces recherches? Et comment s'aſſurera-t'on de ne s'être point mécompté? Encore peut-on les ſouffrir dans des faits dont il importe de ſçavoir le temps; mais combien y en a-t'il qui ne ſont d'aucune conſéquence? Combien de diſputes ſur le ſens d'une inſcription ou ſur l'occaſion d'une médaille, qui au fonds ne nous apprend rien; pour ſçavoir l'âge d'un empereur, le jour précis de ſa mort; d'autres faits ſemblables, dont on ne veut rien conclure, ſinon que Baronius ou Scaliger ſe ſont trompez. N'eſt-ce point là ce que ſaint Paul appelle languir après des queſtions qui ne produiſent que des jalouſies & des querelles? On retient bien plus les faits que les dattes: dans notre propre vie ſouvent nous nous ſouvenons d'avoir fait ou dit telles choſes en tel lieu, avec telle perſonne, en telle ſaiſon; ſans nous ſouvenir du jour, ni de l'année. La plûpart des hiſtoriens, & ſur tout les hiſtoriens ſacrez ont écrit ainſi, & n'ont marqué les temps, que quand ils étoient néceſſaires, comme les dattes des propheties. Il importe pour la ſuite de la tradition de ſçavoir la ſucceſſion continuë des papes & des autres évêques des ſieges apoſtoliques; auſſi les anciens nous l'ont-ils fidelement conſervée. Mais il eſt impoſſible de ſçavoir la durée de chaque pape pendant les deux premiers ſiecles; & quand on la ſçauroit, l'utilité en ſeroit petite; puiſqu'on ne ſçait preſque rien de leurs actions.

1. *Tim.* VI. 14.

Voilà les raiſons qui m'ont empêché de m'enfoncer dans les recherches de chronologie, afin d'avoir plus de temps pour examiner la ſubſtance des faits, & les mettre en évidence. Je me ſuis ſervi du travail de ceux qui m'ont précedé, ſans toutefois les ſuivre aveuglement; j'ai marqué les dattes qui m'ont paru ſolidement établies; je n'en ai point mis aux faits dont je n'ai point trouvé le temps certain, & je les ai placez dans les intervales les plus vrai-ſemblables; toujours prêt à corriger mes fautes, quand je les aurai reconnuës. J'ai ſuivi les mêmes regles pour la géographie: je m'en ſuis rapporté à ceux qui

en ont fait une étude particuliere. Mais j'ai ſoigneuſement obſervé de nommer les lieux conformément à l'uſage de chaque temps. Pendant ces premiers ſiecles, je dis toujours la Gaule, la Germanie, la grande Bretagne, la Luſitanie. Il me ſemble que c'eſt faire un anacroniſme, de parler autrement, & de nommer France ou Angleterre les païs où les Francs & les Anglois n'étoient pas encore. J'ai été plus embarraſſé pour la traduction des noms propres, qui ne ſont pas familiers en notre langue ; & j'ai mieux aimé pour la plûpart les laiſſer entiers, comme on les prononce en grec & en latin, que de les trop défigurer, ou en rendre la prononciation incommode. Quant aux noms de dignitez & de fonctions, ou de certaines choſes qui regardent les mœurs, je les ai ſouvent laiſſez dans leur langue originale, les expliquant par circonlocution, plûtôt que de les rendre par les mots qui ſignifient parmi nous des choſes approchantes, mais qui tiennent trop de nos mœurs. Ainſi je ne dis point un colonel, mais un tribun : je dis des licteurs, plûtôt que des ſergens : je ne parle ni de gentilshommes, ni de bourgeois, mais de nobles, de citoïens, d'eſclaves, enfin je conſerve le caractere des mœurs antiques, autant que notre langue le peut ſouffrir, & peut-être avec un peu trop de hardieſſe.

IX. Pourquoi ſi peu d'écrits des premiers ſiécles.

En general, j'ai moins fait d'attention à l'exactitude du ſtile qu'au fonds des choſes, & j'eſpere que le lecteur équitable prendra le même eſprit : qu'il ne cherchera dans l'hiſtoire eccleſiaſtique que ce qui y eſt ; & qu'il s'appliquera plûtôt à en profiter, qu'à la critiquer. Quelques-uns trouvent mauvais que l'hiſtoire ne diſe pas tout. Pourquoi, diſent-ils, avons-nous ſi peu de choſe des apôtres, de leurs premiers diſciples, des premiers papes ; pourquoi les anciens ne nous ont-ils pas expliqué plus en détail les ceremonies, la diſcipline & la poliçe des égliſes : les dogmes même de la religion ? C'étoit la plainte des Centuriateurs. Aveugles, qui ne voïoient pas que ces plaintes attaquent la providence divine, la promeſſe de Jeſus-Chriſt d'aſſiſter perpetuellement ſon égliſe ! Adorons avec un profond reſpect la conduite de la ſageſſe incarnée, ſans rien deſirer au de-là de ce qu'il lui a plû de nous donner. C'eſt ſans doute par de très-ſolides raiſons que Jeſus-Chriſt lui-même n'a rien écrit, & que ſes apôtres ont écrit ſi peu. Il y en a ſept dont nous n'avons pas un mot, & pluſieurs dont nous ne ſçavons que les noms. Mais ce que les actes nous racontent de ſaint Pierre & de ſaint Paul ſuffit pour nous faire juger des autres. Nous y voïons comment ils prêchoient aux Juifs, aux gentils, aux ignorans, aux ſçavans : leurs miracles, leurs ſouffrances, leurs vertus. Quand nous ſçaurions le même détail des actions de ſaint Barthelemi ou de ſaint Thomas, nous n'en tirerions pas d'autres inſtructions ; la curioſité ſeulement ſeroit plus ſatisfaite ; mais elle eſt de ces paſſions que l'évangile nous apprend à mortifier. Au contraire le ſilence des apôtres eſt d'une grande inſtruction pour nous. Rien ne prouve mieux qu'ils ne cherchoient

Tom. 1. pref.

point

point leur propre gloire : que le peu de ſoin qu'ils ont pris de conſerver dans la memoire des hommes les grandes choſes qu'ils ont faites. Il ſuffiroit pour la gloire de Dieu & pour l'inſtruction de la poſterité, qu'une petite partie fût connuë : l'oubli qui enſevelit le reſte, eſt plus avantageux aux apôtres que toutes les hiſtoires : puiſqu'il ne laiſſe pas d'être conſtant, qu'ils avoient converti des peuples innombrables. Tant d'égliſes que nous voyons dès le ſecond ſiecle dans tous les pays du monde, ne s'étoient pas formées toutes ſeules ; & ce n'étoit pas par haſard qu'elles conſervoient toutes la même doctrine & la même diſcipline. La meilleure preuve de la ſageſſe des architectes & du travail des ouvriers, eſt la grandeur & la ſolidité des édifices.

Les diſciples des apôtres ſuivirent leurs maximes : Saint Clement Alexandrin ſi proche de leur tems, en rend ce témoignage remarquable: Les anciens n'écrivoient point pour ne ſe pas détourner du ſoin d'enſeigner, ni d'employer à écrire le tems de méditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être auſſi ne croyoient-ils pas que le même naturel pût réuſſir en l'un & en l'autre genre. Car la parole coule facilement & enleve promptement l'auditeur : mais l'écrit eſt expoſé à l'examen rigoureux des lecteurs. L'écrit ſert à aſſurer la doctrine, faiſant paſſer à la poſterité la tradition des anciens : mais comme de pluſieurs matieres l'aiman n'attire que le fer ; ainſi de pluſieurs lecteurs les livres n'attirent que ceux qui ſont capables de les entendre. Ce ſont les paroles de S. Clement. Il faut avouer toutefois que nous avons perdu un grand nombre d'anciens écrits, ſans compter ceux dont Euſebe & les autres font mention expreſſe ; on ne peut douter que les évêques des grands ſieges, & les papes en particulier n'écriviſſent ſouvent des lettres ſur diverſes conſultations : on en peut juger par celles du pape S. Corneille que S. Cyprien & Euſebe nous ont conſervées, & par celles du pape S. Jules au ſujet de S. Athanaſe. Mais la perte de tant d'écrits ſi précieux n'eſt pas arrivée ſans cette même providence, ſans laquelle un paſſereau ne tombe pas à terre.

Ex ſcrip. elect. n. 17.

X.
Utilité de l'hiſtoire eccleſiaſtique.

Laiſſant donc les vains déſirs, appliquons-nous à profiter de ce qui nous reſte, & conſiderons dans toute la ſuite de l'hiſtoire eccleſiaſtique la doctrine, la diſcipline, les mœurs. Ce ne ſont point ici des raiſonnemens ni de belles idées, ce ſont des faits poſitifs qui n'en ſont pas moins vrais, ſoit qu'on les croye ou non, qu'on les étudie, ou qu'on les néglige. On voit une égliſe ſubſiſtante ſans interruption par une ſuitte continuelle de peuples fideles, de paſteurs & de miniſtres, toujours viſibles à la face de toutes les nations, toujours diſtinguée, non ſeulement des infideles par le nom de Chrétienne, mais des ſocietés heretiques ou ſchiſmatiques par le nom de Catholique ou Univerſelle. Elle fait toujours profeſſion de n'enſeigner que ce qu'elle a reçû d'abord, & de rejetter toute nouvelle doctrine : que ſi quelquefois elle fait de nouvelles déciſions & employe de nouveaux mots,

* * *

ce n'eſt pas pour former ou exprimer de nouveaux dogmes, c'eſt ſeulement pour déclarer ce qu'elle a toujours crû, & appliquer des remedes convenables aux nouvelles ſubtilitez des heretiques. Au reſte elle ſe croit infaillible en vertu de la promeſſe de ſon fondateur ; & ne permet pas aux particuliers d'examiner ce qu'elle a une fois décidé. La regle de la foi eſt la revelation divine, compriſe non ſeulement dans l'écriture, mais dans la tradition, par laquelle elle connoît même l'écriture.

XI. Diſcipline.

Quant à la diſcipline, nous voyons dans cette hiſtoire une politique toute ſpirituelle & toute celeſte. Un gouvernement fondé ſur la charité, ayant uniquement pour but l'utilité publique, ſans aucun interêt de ceux qui gouvernent. Ils ſont appellez d'enhaut : la vocation divine ſe déclare par le choix des autres paſteurs & par le conſentement des peuples. On les choiſit pour leur ſeul merite, & le plus ſouvent malgré eux : la charité ſeule & l'obéïſſance leur font accepter le miniſtere, dont il ne leur revient que du travail & du peril ; & ils ne comptent pas entre les moindres perils celui de tirer vanité de l'affection & de la veneration des peuples, qui les regardent comme tenant la place de Dieu même. Cet amour reſpectueux du troupeau fait toute leur autorité, ils ne prétendent pas dominer comme les puiſſances du ſiecle, & ſe faire obéir par la contrainte exterieure : leur force eſt dans la perſuaſion : c'eſt la ſainteté de leur vie, leur doctrine, la charité qu'ils témoignent à leur troupeau par toutes ſortes de ſervices & de bienfaits qui les rendent maîtres de tous les cœurs. Ils n'uſent de cette autorité que pour le bien du troupeau même ; pour convertir les pecheurs, reconcilier les ennemis, tenir tout âge, tout ſexe dans le devoir & la ſoumiſſion à la loi de Dieu. Ils ſont maîtres des biens comme des cœurs, & ne s'en ſervent que pour aſſiſter les pauvres ; vivant pauvrement eux-mêmes, & ſouvent du travail de leurs mains. Plus ils ont d'autorité, moins ils s'en attribuent ; ils traitent de freres les prêtres & les diacres, ils ne font rien d'important ſans leur conſeil & ſans la participation du peuple. Les évêques s'aſſemblent ſouvent pour déliberer en commun des plus grandes affaires, & ſe les communiquent encore plus ſouvent par lettres ; en ſorte que l'égliſe repanduë par toute la terre habitable n'eſt qu'un ſeul corps parfaitement uni de créances & de maximes.

La politique humaine n'a aucune part à cette conduite. Les évêques ne cherchent à ſe ſoutenir par aucun avantage temporel, ni de richeſſes, ni de credit, ni de faveur auprès des princes & magiſtrats ; même ſous pretexte du bien de la Religion. Sans prendre de parti dans les guerres civiles, ſi frequentes en un empire electif, ils recoivent paiſiblement les maîtres que la providence leur donne, par le cours ordinaire des choſes humaines, ils obéiſſent fidelement aux princes payens & perſecuteurs, & réſiſtent courageuſement aux princes Chrétiens, quand ils veulent appuyer quelque erreur ou troubler la diſcipline.

Mais leur réſiſtance ſe termine à refuſer ce qu'on leur demande contre les regles, & à ſouffrir tout & la mort même, plûtôt que de l'accorder. Leur conduite eſt droite & ſimple, ferme & vigoureuſe ſans hauteur, prudente ſans fineſſe ni deguiſement. La ſincerité eſt le caractere propre de cette politique celeſte: comme elle ne tend qu'à faire connoître la verité, & à pratiquer la vertu, elle n'a beſoin ni d'artifices ni de ſecours étrangers: elle ſe ſoutient par elle-même, Plus on remonte dans l'antiquité eccleſiaſtique, plus cette candeur & cette noble ſimplicité y éclate; enſorte que l'on ne peut douter que les apôtres ne l'ayent inſpirée à leurs plus fideles diſciples, en leur confiant le gouvernement des égliſes; s'ils avoient eu quelqu'autre ſecret, ils leur auroient enſeigné, & le tems l'auroit découvert. Et qu'on ne s'imagine point que cette ſimplicité fût un effet de peu d'eſprit ou de l'éducation groſſiere des apôtres & de leurs premiers diſciples; les écrits de S. Paul, à ne les regarder même que naturellement, ceux de S. Clement pape, de S. Ignace, de S. Policarpe, ne donneront pas une opinion mediocre de leur eſprit; & pendant les ſiecles ſuivans on voit la même ſimplicité de conduite, jointe à la plus grande ſubtilité d'eſprit, & la plus puiſſante éloquence.

Je ſçai que tous les évêques, même dans les meilleurs temps, n'ont pas également ſuivi ces ſaintes regles, & que la diſcipline de l'égliſe ne s'eſt pas conſervée auſſi pure & auſſi invariable que la doctrine. Tout ce qui giſt en pratique, dépend en partie des hommes, & ſe ſent de leurs défauts. Mais il eſt toujours conſtant, que dans les premiers ſiecles, la plûpart des évêques étoient tels que je les décris, & que ceux qui n'étoient pas tels, étoient regardez comme indignes de leur miniſtere. Il eſt conſtant que dans les ſiecles ſuivans on s'eſt toujours propoſé pour regle cette ancienne diſcipline: on l'a conſervée ou rappellée autant que l'ont permis les circonſtances des lieux & des temps. On l'a du moins admirée & ſouhaitée: les vœux de tous les gens de bien ont été pour en demander à Dieu le rétabliſſement; & nous voyons depuis deux cens ans un effet ſenſible de ces prieres. C'en eſt aſſez pour nous exciter à connoître cette ſainte antiquité, & nous encourager à l'étudier de plus en plus.

Enfin la derniere choſe que je prie le lecteur de conſiderer dans cette hiſtoire, & qui eſt plus univerſellement à l'uſage de tous, c'eſt la pratique de la morale Chrétienne. En liſant les livres de pieté anciens & modernes, en liſant l'évangile même, cette penſée vient quelquefois à l'eſprit: Voilà de belles maximes, mais ſont-elles pratiquables? des hommes peuvent-ils arriver à une telle perfection? En voici la démonſtration: ce qui ſe fait réellement eſt poſſible, & des hommes peuvent pratiquer avec la grace de Dieu ce qu'elle a fait pratiquer à tant de ſaints, qui n'étoient que des hommes. Et il ne doit reſter aucun doute touchant la verité du fait: on peut s'aſſurer, que tout ce que j'ai mis dans cet ouvrage eſt auſſi certain, qu'aucune hiſtoire que nous ayons.

On verra donc ici tout ce que les philoſophes ont enſeigné de plus excellent pour les mœurs, pratiqué à la lettre & par des ignorans, des ouvriers, de ſimples femmes. On verra la loi de Moïſe bien au-deſſus de la philoſophie humaine, amenée à ſa perfection par la grace de J. C. Et pour entrer un peu dans le détail, on verra des gens veritablement humbles, mépriſant les honneurs, la réputation, contens de paſſer leur vie dans l'obſcurité, & l'oubli des autres hommes. Des pauvres volontaires, renonçant aux voyes légitimes de s'enrichir; ou même ſe dépoüillant de leurs biens pour en revêtir les pauvres. On verra la douceur, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la patience juſqu'à la mort & aux plus cruels tourmens, plûtôt que d'abandonner la verité. La viduité, la continence parfaite, la virginité même, inconnuë juſqu'alors, conſervée par des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, quelquefois juſques dans le mariage. La frugalité & la ſobrieté continuelles, les jeûnes frequens & rigoureux, les veilles, les cilices, tous les moyens de châtier le corps & de le réduire en ſervitude: Toutes ces vertus pratiquées, non par quelques perſonnes diſtinguées, mais par une multitude infinie. Enfin des ſolitaires innombrables, qui quittent tout pour vivre dans les deſerts, non ſeulement ſans être à charge à perſonne, mais ſe rendant utiles, même ſenſiblement, par les aumônes & les gueriſons miraculeuſes; uniquement occupez à dompter leurs paſſions, à s'unir à Dieu, autant qu'il eſt poſſible à des hommes chargez d'un corps mortel. Mais je ne prétens pas en être cru ſur ma parole: jugez-en vous-mêmes, liſez & voyez.

SOMMAIRE
DE LA PREFACE.

I. *Matiere de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique*, page I
II. *Deſſein de l'Auteur*, III
III. *Choix des faits*, IV
IV. *Qualité du ſtile*, VII
V. *Regles de critique*, VIII
VI. *Methode pour écrire l'hiſtoire*, XI
VII. *Extraits de doctrine*, XII
VIII. *Regles de Chronologie*, XIV
IX. *Pourquoi ſi peu d'Ecrits des premiers ſiecles*, XVI
X. *Utilité de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique*, XVII
XI. *Diſcipline*. XVIII

HISTOIRE

HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

LIVRE PREMIER.

I. Deſſein de ce Premier Livre.

JE ſuppoſe que mon lecteur eſt ſuffiſamment inſtruit du myſtere de JESUS-CHRIST : de ſa generation éternelle, de ſa naiſſance miraculeuſe dans le tems ; de ſa vie, de ſes miracles, de ſa doctrine, de ſa paſſion, de ſa mort, de ſa réſurrection & de ſon aſcenſion glorieuſe. Quiconque prendra la peine de lire mon hiſtoire, aura ſans doute la dévotion de lire les ſaints

évangiles. Je ne touche donc point à cette hiſtoire ſacrée : & quoique je commence aux actes des apôtres, je ne les tranſcris pas tout au long. Je n'en prens que la ſubſtance, pour avoir occaſion d'y joindre les faits que nous ſçavons d'ailleurs ; ſoit par les épitres des apôtres mêmes, ſoit par une tradition certaine. Je ne prétens commencer ma narration exacte dans toute ſon étenduë, qu'à l'endroit où finit celle de l'écriture ſainte, après l'arrivée de S. Paul à Rome, c'eſt-à-dire, à mon ſecond livre. Je ne marque les années, que quand je les croi certaines, & je les compte, non ſuivant la chronologie exacte, mais ſuivant le calcul ordinaire, qui nous donne 1690. ans depuis l'incarnation.

II. Election de S. Matthias.

Act. I. 12.

Après l'aſcenſion de J. C. les apôtres retournerent à Jeruſalem remplis de joïe, & monterent dans le cenacle, c'eſt-à-dire, la ſalle haute où ils s'étoient renfermez depuis ſa paſſion. Là ils perſeveroient dans l'oraiſon avec les autres diſciples de J. C. les ſaintes femmes qui l'avoient ſuivi, la ſainte vierge Marie ſa mere, & ſes parens. Ils étoient environ ſix vingt perſonnes. S. Pierre leur propoſa d'élire un apôtre, pour remplir la place de Judas le traître. Ils en preſenterent deux ; Joſeph Barſabas ſurnommé Juſte, & Matthias. Après avoir prié Dieu, de montrer celui des deux qu'il choiſiſſoit ; ils tirerent au ſort, & le ſort tomba ſur Matthias. Il fut donc mis au rang des autres apôtres, & ils ſe trouverent encore douze ; ſçavoir : Pierre, Jean & Jacques, enfans de

Zebedée : André frere de Pierre : Philippe : Thomas : Barthelemy : Matthieu : Jacques fils d'Alphée : Simon de Cana : Judas fils de Jacques : & Matthias. On raconte de Barſabas le Juſte, qu'aïant une fois bû du poiſon, il n'en ſentit aucun mal : comme le Sauveur l'avoit promis à ceux qui croiroient en lui.

Papias ap. Euſeb. III. *hiſt. c. ult.*
Marc. XVI. 18.

III.
Publication de l'Evangile.

Le jour de la Pentecôte étant venu, comme tous les diſciples étoient dans le même lieu, à l'heure de tierce, c'eſt-à-dire à neuf heures du matin ; le ſaint Eſprit vint ſur eux en forme de langues de feu, & ils commencerent à parler diverſes langues, en loüant Dieu. Le peuple qui étoit venu à Jeruſalem de tous côtez pour la fête, accourut en foule autour d'eux. Il y avoit de toutes les nations du monde, quoique tous Juifs de Religion. Car depuis la captivité de Babylone, il étoit demeuré des Juifs dans tout l'orient : & l'empire des Perſes aïant été ruïné par Alexandre le grand, les Juifs s'étoient étendus dans toute la domination des rois Macedoniens ſes ſucceſſeurs. Il y avoit donc des Juifs Parthes, Medes, Elamites, c'eſt-à-dire de cette partie de Perſe que l'on nommoit en hebreu Elam, & en grec Elymaïde. Il y en avoit de Meſopotamie, & de toutes les provinces de l'Aſie mineure. De celle qui s'appelloit proprement Aſie, de Cappadoce, de Pont, de Phrygie, de Pamphilie. Il y en avoit d'Egypte & de la Lybie voiſine, que l'on nommoit Cyrenaïque. Il y en avoit d'Arabie, de

Act. II
Act. II 9.

l'iſle de Crete, de Rome même. Les uns étoient Juifs de naiſſance, les autres proſélytes : c'eſt-à-dire gentils convertis à la religion Judaïque. Les uns étoient habitans de Jeruſalem, car ils venoient s'y établir de toutes les provinces : les autres s'y trouvoient ſeulement en paſſant aſſemblez à l'occaſion de la fête ; & ils y étoient venus cette année en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, perſuadez que le Meſſie alloit paroître. Car il étoit certain ſuivant les propheties, particulierement de Daniel, que ſon tems étoit accompli, & cette créance étoit répanduë par tout l'orient. Ce peuple mêlé de tant de nations fut extrêmement ſurpris, d'entendre les apôtres tous Galiléens, parler les langues qui étoient naturelles à chacun d'eux.

Dan. IX. 25. *Joſeph. lib.* VII. *p.* 12. *Suet. Veſp. c.* 4.

Act. II. 14. S. Pierre prit la parole, & leur dit : Ceux-ci ne ſont pas yvres comme vous penſez, puiſqu'il n'eſt encore que l'heure de tierce. Car les Juifs n'avoient accoûtumé de manger les jours de fête qu'après les prieres du matin finies, à l'heure de ſexte ou midi : c'eſt le S. Eſprit, continua S. Pierre, qui eſt répandu ſur eux, ſuivant la prophetie de Joël. Enſuite il commença à leur prêcher JESUS de Nazareth qu'ils avoient crucifié, leur déclarant que c'étoit le Seigneur & le Chriſt : & les exhortant à ſe faire tous batiſer en ſon nom, pour recevoir la rémiſſion de leurs péchez & le don du ſaint-Eſprit. Trois mille ſe convertirent à cette fois, reçûrent le batême, & augmente-

Joſ. de vita c. 1020. *D.*

Joël. II. 28.

rent le nombre des disciples. Ils perseveroient dans la doctrine des apôtres, assidus à écouter leurs instructions : ils étoient tous les jours ensemble dans le temple à prier : ils faisoient dans les maisons la fraction du pain, ce qui signifie l'eucharistie, qu'ils ne pouvoient celebrer qu'avec les fideles batisez : & ils prenoient ensemble leurs repas avec joie & simplicité de cœur. Tous les fideles mettoient leurs biens en commun : ils vendoient leurs heritages, & distribuoient à chacun ce qui lui étoit necessaire. *Act.* II. 42.

Dieu faisoit par les mains des apôtres un grand nombre de miracles qui tenoient en crainte tout le peuple. Saint Pierre & Saint Jean monterent au temple à l'heure de la priere de none à trois heures après midi, c'étoit le tems du sacrifice du soir. Un boiteux étoit à la porte, qui avoit plus de quarante ans ; & n'avoit jamais marché. Comme il leur demanda l'aumône, Saint Pierre lui dit : Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne : Au nom de J. C. Nazaréen, leve-toi & marche. Il fut gueri sur le champ ; & entra dans le temple, marchant & sautant. Tout le peuple accourut à ce miracle, & Saint Pierre en prit encore occasion de leur prêcher J. C. Il y eut cinq mille hommes qui se convertirent. *Act.* V. 12. *Ioſ.* XIV. *ant. c.* 8.

Les sacrificateurs & le capitaine du temple, c'est-à-dire, celui qui commandoit les levites portiers, qui y faisoient la garde jour & nuit, survin- *Thalmund. Cod. Middoth. cap.* I. *n.* 2.

rent avec les Saducéens : irritez de ce que les apôtres prêchant J. C. enſeignoient la réſurrection des morts. Ils les arrêterent & les mirent en priſon. Le lendemain le Sanedrin s'aſſembla. C'étoit le conſeil ſouverain des Juifs, compoſé des chefs de chaque troupe de ſacrificateurs, des docteurs, lévites, & des anciens de toutes les tribus. Ils étoient en tout ſoixante & onze, & ne jugeoient que les affaires les plus importantes : comme le crime d'une tribu, ou d'une ville entiere, le ſouverain pontife, ou un faux prophete. Alors les principaux du Sanedrin étoient, Anne, Caïphe, Jean & Alexandre. Anne ou Ananus étoit le Naſi, c'eſt-à-dire le préſident. Il avoit été ſouverain pontife quelques années auparavant. Car alors ils ne l'étoient que pour un tems, & au gré des gouverneurs Romains ; la plûpart pour un an. Caïphe gendre d'Anne l'étoit toutefois depuis ſept ans, ce qui fut ſingulier en ſa perſonne. C'étoit lui qui avoit condamné J. C. & il avoit dans le Sanedrin un titre, qui le rendoit comme un ſecond préſident. Jean étoit fils d'Ananus : & Alexandre ſurnommé Lyſimaque & frere de Philon dont nous avons les écrits, étoit le plus riche des Juifs. En ce conſeil étoient auſſi tous les parens du pontife. Quand ils eurent tous pris leur ſéance qui étoit en demi cercle, le préſident dans le fonds, les apôtres furent amenez au milieu de la place. On leur demanda en quel nom ils avoient fait cette action : & Pierre rem-

Cod. Thalm. Sanhedr. c. 1. §. 5. c. 4. §. 3. 4.

ſ. 11. Bell. 25.

pli du S. Eſprit, répondit hardiment : Au nom de J. C. Nazaréen que vous avez crucifié. Ils admirerent la fermeté de Pierre & de Jean, ſçachant que c'étoient des hommes du commun & ſans lettres : & ne pouvant contredire ce miracle, ils ſe contenterent de leur défendre d'enſeigner au nom de JESUS, ni d'en parler en façon quelconque. Saint Pierre & ſaint Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il eſt juſte de vous obéïr plûtôt qu'à Dieu. Car nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons vû & entendu. Ils les laiſſerent aller : & les apôtres vinrent trouver les fideles ; qui aïant appris d'eux ce qui s'étoit paſſé, en rendirent graces à Dieu, lui demandant la force de prêcher ſon nom & les miracles pour ſoutenir ſa parole. Après cette priere, le lieu où ils étoient aſſemblez fut ébranlé, & ils furent tous remplis du ſaint-Eſprit.

I V. Egliſe de Jeruſalem. Eſſeniens.

Toute la multitude des fideles n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Perſonne ne diſoit que rien fût à lui en particulier, mais tous leurs biens étoient communs ; enſorte qu'il n'y avoit point de pauvres entre eux. Car ceux qui avoient des terres ou des maiſons les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des apôtres. Les fideles de Jeruſalem renonçoient ainſi à leurs biens ; pour pratiquer exactement le conſeil de J. C. de tout quitter pour le ſuivre : & pour n'avoir rien qui les attachât à cette malheureuſe ville : ſçachant qu'elle devoit être ruïnée & tout le païs déſolé, *Matth.* XXIV.

Act. IV. 32.

Matth. XIX. 21.

Aug. de catechiz. c. 23.

avant qu'il ſe paſſât une generation, comme J. C. l'avoit prédit : d'ailleurs la charité qui les uniſſoit étoit la marque qu'il avoit donnée pour connoître ſes diſciples.

Jo. XIII. 35.

Il y avoit depuis long-tems des Juifs qui pratiquoient la vie commune. On les nommoit Eſſéens, ou Eſſeniens, comme plus ſaints que les autres. Car de tous les Juifs, c'étoit ceux qui avoient le plus de réputation pour la vertu. Ils fuïoient les grandes villes & habitoient dans des bourgades : leur occupation étoit le labourage, & les mêtiers innocens : mais ils ne s'appliquoient ni au trafic ni à la navigation. Ils n'avoient point d'eſclaves, mais ils ſe ſervoient les uns les autres. Ils mépriſoient les richeſſes : n'amaſſoient ni or ni argent ; & ne poſſedoient pas même de grandes piéces de terre : ſe contentant du neceſſaire pour la vie : & s'étudiant à ſe paſſer de peu. Ils vivoient en commun mangeant enſemble, & prenant à un même veſtiaire leurs habits qui étoient blancs. Pluſieurs logeoient ſous un même toit. Les autres ne comptoient point que leurs maiſons leur fuſſent propres : elles étoient ouvertes à tous ceux de la même ſecte. Car l'hoſpitalité étoit grande entr'eux, & ils vivoient familierement enſemble ſans s'être jamais vûs. Ils mettoient en commun tout ce que produiſoit leur travail, & prenoient grand ſoin des malades.

Philo. Quod. om. pr. liber. p. 876. D.

Joſ. II. *bell. c.* 12. *p.* 705.

La plûpart des Eſſeniens renonçoient au mariage & vivoient en continence : craignant l'in-

fidelité

fidelité des femmes & les diviſions qu'elles cauſent dans les familles. Ils élevoient les enfans des autres, les prenant dès l'âge le plus tendre, pour les inſtruire & les former à leurs mœurs. On éprouvoit les poſtulans pendant trois années: une pour la continence, les deux autres pour le reſte des mœurs. En entrant dans l'ordre, ils lui donnoient tout leur bien, & vivoient enſuite comme freres: en ſorte qu'il n'y avoit entre eux ni pauvres ni riches. On choiſiſſoit des œconomes pour chaque communauté.

Ils avoient un grand reſpect pour les vieillards & gardoient une grande modeſtie, ils retenoient leur colere, ne mentoient ni ne juroient point, excepté le ſerment qu'ils faiſoient en entrant dans l'ordre. C'étoit d'obéir aux ſuperieurs: de ne ſe diſtinguer en rien, ſi on le devenoit: ne rien enſeigner que comme on l'auroit appris: ne rien celer à ceux de la ſecte: n'en point réveler les myſteres à ceux de dehors, quand il iroit de la vie. Leur ſeule étude étoit la morale: qu'ils apprenoient dans la loi, principalement les jours de ſabbat, aſſemblez dans leurs ſynagogues avec grand ordre. Il y en avoit un qui liſoit, un autre qui expliquoit. Tous les jours ils obſervoient de ne point parler de choſes prophanes avant le ſoleil levé, & de donner ce tems à la priere. Enſuite leurs ſuperieurs les envoïoient au travail. Ils s'y appliquoient juſques à la cinquiéme heure, qui revient à onze heures du matin. Alors ils s'aſſembloient

& ſe baignoient, ceints avec des linges ; mais ils ne s'oignoient point d'huile. Ils mangeoient en une même ſale, aſſis en ſilence : on ne leur ſervoit que du pain & un ſeul mets. Ils faiſoient la priere devant & après le repas, puis retournoient au travail juſqu'au ſoir. Ils étoient ſobres, & vivoient la plûpart juſques à cent ans. Leurs jugemens étoient ſéveres. On chaſſoit de l'ordre celui qui étoit convaincu de quelque grande faute, & il lui étoit défendu de recevoir des autres même la nourriture ; en ſorte qu'il y en avoit qui mouroient de miſere. Mais ſouvent on les reprenoit par pitié.

Plin. lib. c. 17. Il n'y avoit des Eſſeniens qu'en Paleſtine, encore n'y étoient-ils pas en grand nombre, ſeulement quatre mille ou environ. C'étoient les plus ſuperſtitieux de tous les Juifs, & les plus ſcrupuleux à obſerver le ſabbat & les ceremonies legales ; juſques-là qu'ils n'alloient point ſacrifier au temple ; mais y envoyoient leurs offrandes, parce qu'ils n'étoient pas contents des purifications ordinaires. Il y avoit entre eux des devins, qui prétendoient connoître l'avenir par l'étude des livres ſacrez, jointe à certaines préparations. Ils vouloient même y trouver la medecine & les proprietez des racines & des pierres. Ils donnoient tout au deſtin & rien au libre arbitre ; étoient fermes dans leurs réſolutions, mépriſoient la mort & les tourmens, & avoient un grand zele pour la liberté, ne reconnoiſſant pour chef & pour maître que

Joſeph. XVIII. antiq. c. 2. p. 617. C.

Joſ. XIII. antiq. c. 9 p. 442. E.

Dieu ſeul, & prêts à tout ſouffrir, plûtôt que d'obéir à un homme. Ainſi de quelque vertu qu'ils fiſſent profeſſion, ils étoient bien au-deſſous des diſciples de J. C.

Entre ceux qui vendirent leurs héritages pour en apporter le prix aux apôtres, fut Joſeph levite, natif de Chipre, que les apôtres ſurnommerent Barnabé. Mais un nommé Ananias de concert avec Saphira ſa femme, ayant vendu un heritage, retint une partie du prix, & apporta le reſte aux apôtres. Saint Pierre lui dit : Ananias pourquoi t'es-tu laiſſé tenter par ſatan, de mentir au ſaint-Eſprit ? Ananias mourut ſur le champ. Sa femme vint trois heures après : & ſaint Pierre lui ayant demandé combien ils avoient vendu la terre, elle répondit comme ſon mari. Saint Pierre lui dit : Vous avez donc concerté tous deux de tenter l'eſprit de Dieu. Ceux qui viennent d'enterrer ton mari t'enterreront auſſi. Et elle tomba morte à ſes pieds. Ce miracle cauſa une grande crainte dans toute l'égliſe & dans tous ceux qui l'apprirent. Les fideles s'aſſembloient d'ordinaire pour prier au temple, dans la galerie de Salomon, ainſi nommée, parce qu'Herode l'avoit bâtie au lieu que Salomon l'avoit comblé autrefois. Le reſte du peuple n'oſoit ſe joindre à eux, par la crainte des plus puiſſans ; mais les loüoit & les honoroit, & la multitude des fideles croiſſoit tous les jours. Les apôtres faiſoient une infinité de miracles. On mettoit les malades ſur des lits

Act. IV. 36.

Act. V.

le long des ruës, afin que l'ombre de ſaint Pierre portât ſur eux quand il paſſeroit; on apportoit des villes voiſines les malades & les poſſedez du démon, & tous étoient guéris.

Act. v. 17. Le ſouverain pontife avec deux de ſon parti, qui étoient les Saducéens, fit encore mettre les apôtres en priſon : mais un Ange les délivra. Le Sanedrin aſſemblé les ayant envoyé querir dans la priſon, on ne les y trouva point quoiqu'elle fût bien fermée : ils étoient dans le temple qui enſeignoient. On les amena dans le conſeil, & le pontife leur dit : Nous vous avions défendu d'enſeigner en ce nom. Pierre & les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plûtôt qu'aux hommes ; & commencerent à leur ſoûtenir que Jeſus étoit le ſauveur : les Juifs déchirez de rage vouloient les faire mourir. Mais un docteur venerable nommé Gamaliel, de la ſecte des Phariſiens, leur conſeilla de les laiſſer faire, diſant : Si cette entrepriſe vient des hommes, elle ſera diſſipée : Si elle vient de Dieu, vous ne pouvez lui réſiſter. Ils ſuivirent ſon avis : & toutefois en renvoïant les apôtres ils les firent foüetter & leur défendirent encore de parler au nom de JESUS. Les apôtres s'en allerent joïeux d'avoir été trouvez dignes de recevoir pour lui cet affront. Ils ne ceſſoient tous les jours d'enſeigner dans le temple & par les maiſons.

V. Election des diacres. *Act.* VI. 7. Le nombre des diſciples croiſſoit toûjours, & il y avoit une grande quantité de ſacrificateurs.

Entre tant de fideles étoient pluſieurs Helleniſtes, c'eſt-à-dire des Juifs, qui étant nez entre les Grecs ne parloient point la langue ſyriaque, comme ceux de Paleſtine; mais ſeulement la langue grecque. Ceux-ci ſe plaignirent, que dans les diſtributions ordinaires leurs veuves étoient mépriſées. Les douze apôtres aſſemblerent la multitude des diſciples & leur dirent : il n'eſt pas juſte que nous quittions la parole de Dieu pour ſervir aux tables : Choiſiſſez d'entre vous ſept hommes de bonne réputation pleins du S. Eſprit & de ſageſſe, que nous établiſſions pour cette œuvre : Et pour nous, nous nous appliquerons à la priere & au miniſtere de la parole. Ils choiſirent Etienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas proſélite d'Antioche. Leurs noms ſont tous Grecs, & l'on peut croire qu'ils étoient la plûpart Helleniſtes. Ils les préſenterent aux apôtres qui prierent & leur impoſerent les mains. Ce furent les premiers diacres. Ils avoient ſoin de la nourriture des pauvres, & de la diſtribution de ce qui étoit néceſſaire à chacun pour ſa ſubſiſtance, dans cette égliſe où tous les biens étoient en commun. Mais de plus ils ſervoient à la table ſacrée, c'eſt-à-dire, à l'adminiſtration de l'euchariſtie : même ils prêchoient l'évangile dans les occaſions.

Act. VI. 1.

Alors, comme l'on croit, l'apôtre ſaint Jacques ſurnommé le juſte fut établi premier évêque de Jeruſalem. On le nommoit encore le frere du Sei-

Euſeb. Chron. ann. 34. *Id. lib.* II. *hiſt. c.* 1.

gneur, parce qu'il étoit parent de J. C. fils d'Alphée & de Marie sœur de la sainte Vierge. Ce furent saint Pierre & les deux fils de Zebedée, saint Jacques & saint Jean qui le choisirent évêque; sans lui disputer cet honneur, ni se prévaloir des marques de préference que le seigneur leur avoit données. On dit que pour marque de sa dignité il portoit sur le front une lame d'or. Il fut saint, c'est-à-dire, consacré à Dieu dès le ventre de sa mere: il ne but jamais de vin, ni ne mangea d'aucun animal: le rasoir ne passa point sur sa tête: il ne se baignoit, ni ne se frottoit point d'huile: grande austerité en pays chaud. Il avoit seul permission d'entrer dans le sanctuaire, parce qu'il ne portoit point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvoit à genoux demandant pardon pour le peuple, ce qu'il faisoit si continuellement, que ses genoux s'étoient endurcis comme ceux d'un chameau. L'excellence de sa vertu le faisoit nommer le juste, & en syriaque Oblia, c'est-à-dire le rempart du peuple, ou plûtôt Ophila, la forteresse de Dieu. Il gouverna l'église de Jerusalem vingt-neuf ans.

Epiph. hæres. 29. n. 4. Hier. de script. in Jac. Hegesip. 5. hist. ap. Euseb. 11. hist. c. 23.

VI. Martyre de S. Etienne. *Act. VI. 8.*

S. Etienne le premier des diacres étant plein de grace & de force faisoit de grands miracles, & prêchoit librement J. C. Quelques Juifs des provinces s'éleverent contre lui. Il y en avoit de libertins, c'est-à-dire en latin affranchis, & l'on croit qu'ils portoient ce nom, parce qu'ils avoient été emmenez en Italie esclaves des Romains, &

depuis mis en liberté. Il y en avoit de Cyrenéens, descendus de ceux que le premier des Ptolomées avoit transferé à cette partie d'Afrique. Il y en avoit d'Alexandrie, de Cilicie & d'Asie. Comme ils ne pouvoient résister à S. Etienne dans la dispute, ils susciterent des faux témoins, qui l'accuserent d'avoir blasphemé contre Moïse & contre Dieu, & d'avoir dit : que JESUS de Nazareth détruiroit le lieu saint & changeroit les traditions. Il fut pris & amené dans le conseil, où il rendit compte de sa doctrine, montrant par l'histoire du peuple de Dieu depuis Abraham, & par les témoignages des prophetes : que la religion n'étoit point attachée à la terre sainte, ni au temple : que les Juifs avoient toûjours rejetté ceux que Dieu leur avoit envoïés, pour les délivrer, & lui avoient toûjours résisté. Ce discours les mit en fureur : ils le trainerent hors la ville & le lapiderent. C'étoit le supplice des blasphémateurs & des séducteurs.

Joseph. contr. Ap. lib. 2 p. 1603. F.

Act. VII.

Levit. XXIV. 14. Cod Tal. San. c. VII. n. 4.

Un des plus échauffez contre lui étoit un jeune homme de Cilicie nommé Saül. Il gardoit les manteaux des témoins ; qui suivant la loi jettoient les premieres pierres contre celui qu'on lapidoit. S. Etienne en mourant se mit à genoux & cria à haute voix : Seigneur ne leur imputez pas ce peché. Ce fut le premier martyr, c'est-à-dire en Grec, témoin, parce qu'il fut le premier qui mourut pour le témoignage de la doctrine de J. C. Des hommes pieux l'ensevelirent & firent un grand deüil pour lui, montrant ainsi qu'ils

Deuter. XVII. 7. San. c. V. n. 4.

Act. VIII.

Sanhedr. c. VI. n. 5. 6.

ne le tenoient pas pour condamné. Car ceux qui l'étoient légitimement étoient privez de la ſépulture de leurs ancêtres & on n'en faiſoit point de deüil. On dit même que les fideles garderent des pierres dont S. Etienne avoit été lapidé.

Aug. ſer. 32. de diverſ. aliàs 323. n. 2.

Act. VIII. 1.

Cependant il y eut une grande perſecution contre l'égliſe qui étoit à Jeruſalem ; & tous les fideles ſe diſperſerent par la Judée & la Samarie, hors les apôtres. Pluſieurs toutefois furent empriſonnez à Jeruſalem : pluſieurs condamnez & executez à mort, contre leſquels Saul dit ſon avis comme les autres. Les princes des prêtres lui avoient donné pouvoir, en vertu duquel il en fit punir pluſieurs par les ſynagogues ; les contraignant de blaſphémer contre J. C. Il entroit dans les maiſons, prenoit tout, hommes & femmes & les mettoit en priſon. Les fideles diſperſez à cette occaſion ne s'étendirent pas ſeulement dans la Paleſtine, mais dans la Phénicie, l'iſle de Chipre, & juſques à Antioche ; & ce fut comme une ſemence répanduë pour fructifier plus loin ; car ils prêchoient par tout l'évangile, ne l'annonçant toutefois encore qu'aux ſeuls Juifs. Un diſciple nommé Ananias alla à Damas, & y aſſembla une égliſe.

Act. XXVI. 10.

Act. VIII. 3.

Act. XI. 19.

Athan. homil. de ſem. p. 1012. B.

VII. Converſion de Samarie.

Saint Philippe le ſecond des diacres vint à Samarie, & y prêcha J. C. car encore que les Samaritains fuſſent regardez par les Juifs comme herétiques, ils n'étoient pas comptez entre les Gentils. Ils avoient la circonciſion & faiſoient profeſſion d'adorer le vrai

Act. VIII. 5.

vrai Dieu ſuivant la loi de Moïſe. Les Samaritains écouterent Philippe voyant les grands miracles qu'il faiſoit ; pluſieurs furent batiſez & la ville fut remplie de joie. Il y avoit à Samarie un nommé Simon natif de Gitthon dans la même province. Il étoit magicien, ſe diſoit un grand perſonnage, & avoit long-tems abuſé le peuple de ſes preſtiges : enſorte que tous l'écoutoient & le nommoient la grande vertu de Dieu. Il ſe fit alors batiſer comme les autres, étonné des grands miracles qu'il voyoit. Les apôtres qui étoient à Jeruſalem, ayant appris que Samarie avoit reçu l'évangile, y envoyerent ſaint Pierre & ſaint Jean, qui étant arrivez, prierent pour eux & leur impoſerent les mains, afin qu'ils reçuſſent le ſaint-Eſprit. Car ils n'étoient encore que batiſez.

Juſtin. 2. Apolog. p. 69. C. edit. 1615.

Simon le magicien voyant que par l'impoſition des mains des apôtres on recevoit le ſaint-Eſprit : qui ſe rendoit alors ſenſible, par le don des langues, des guériſons & des autres miracles : Simon voyant ces merveilles, offrit de l'argent aux apôtres, & leur dit : Donnez-moi auſſi ce pouvoir : que tous ceux à qui j'impoſerai les mains reçoivent le ſaint-Eſprit. Saint Pierre lui dit : Que ton argent periſſe avec toi, puiſque tu crois pouvoir acheter le don de Dieu : & l'exhorta à faire pénitence. Mais Simon ne ſe convertit point : au contraire il abuſa du nom de J. C. pour faire une ſecte particuliere : il fut le plus

grand adverſaire des apôtres, & le premier auteur d'hereſie.

VIII. Hereſies de Simon le magicien. *Item. l.1. c.20. p.115. edit.1630. Juſtin. ibid. Orig. in Celſ. l.2. p.272.*

Il diſoit qu'il étoit la ſouveraine puiſſance, qui ſouffroit d'être nommée comme les hommes vouloient: qu'il avoit paru entre les Juifs comme Fils, à Samarie comme Pere, chez les autres nations comme ſaint-Eſprit. Il menoit avec lui une femme nommée Helene, ou Selene, c'eſt-à-dire lune, qu'il avoit achetée à Tyr, où elle étoit eſclave proſtituée. Il la nommoit la premiere conception de ſon eſprit, la mere de toutes choſes, par qui il avoit fait les anges & les archanges. Il diſoit que cette penſée ſortant de lui & connoiſſant ſes volontez, étoit deſcenduë en bas & avoit engendré les anges & les puiſſances, qui avoient fait le monde; qu'ils avoient arrêté leur mere par envie, ne voulant pas que l'on crût qu'ils euſſent été produits par un autre. Car pour lui, qui étoit le pere, ils ne le connoiſſoient point du tout. La penſée étant ainſi détenuë par les anges, ils lui avoient fait ſouffrir toutes ſortes d'affronts, pour l'empêcher de remonter à ſon pere, ils l'avoient enfermée dans un corps, en ſorte que de ſiécle en ſiécle elle avoit paſſé, comme d'un vaiſſeau à l'autre, dans les corps de diverſes femmes. Elle étoit la belle Hélene cauſe de la guerre de Troye. Le poëte Steſicore avoit perdu la vûë, pour avoir médit d'elle, & l'avoit recouvrée, quand il s'étoit repenti, chantant à ſa loüange la fameuſe palinodie. Paſſant de corps en corps elle avoit été

enfin réduite à cette infamie, d'être expoſée dans un lieu de débauche. C'étoit la brebis égarée, pour laquelle il diſoit qu'il étoit venu, afin de la délivrer la premiere, & enſuite ſauver les hommes ſe faiſant connoître à eux.

Car, diſoit-il, comme j'ai vû que les anges gouvernoient mal le monde, & que chacun d'eux vouloit être le premier, je ſuis venu tout corriger, & je ſuis deſcendu ſous la figure des vertus, des puiſſances, & des anges: j'ai même paru homme entre les hommes, ſans être homme, & j'ai paru ſouffrir en Judée, ſans ſouffrir en effet. Les Prophetes, ajoûtoit-il, ont été inſpirez par les anges auteurs du monde; c'eſt pourquoi ceux qui croïent en moi & en Selene, ne doivent plus s'y arrêter. Ils doivent faire ce qu'ils veulent, comme étant libres. Car les hommes ſont ſauvez par ma grace, & non par les bonnes œuvres, puiſqu'il n'y a point d'œuvres qui ſoient bonnes naturellement, mais ſeulement par accident & par l'inſtitution des anges, qui ont fait le monde, & qui ont donné aux hommes des préceptes pour les réduire en ſervitude. C'eſt pourquoi je détruirai le monde, & je délivrerai les miens de la ſervitude de ceux qui l'ont fait.

Telle fut la doctrine de Simon le magicien. Pour s'attirer plus de ſectateurs, en les délivrant du péril de mort, auquel les chrétiens s'expoſoient, il leur enſeigna d'être indifferens pour l'idolâtrie. Ils l'adorerent lui-même ſous la figure de Jupiter,

Orig. contra Celſ. p. lib. VI. 282.

& Selene ſous la figure de Minerve. Leurs prêtres vivoient dans la débauche, s'appliquoient à la magie, aux enchantemens, aux charmes pour donner de l'amour, à l'explication des ſonges, & à toutes les vaines curioſitez. Cette ſecte ne fut point perſecutée, & toutefois elle ne paroiſſoit plus en aucun lieu du monde deux cens ans après.

IX. Apollonius de Tyane. *Philoſtr. vita Apoll. lib. 1. cap. 3. 4.*

Vers ce même tems, ſur la fin du regne de Tibere, ou au commencement du regne de Caligula, il vint à Antioche un autre fameux impoſteur, nommé Apollonius, que les païens n'ont pas eu honte d'oppoſer aux apôtres & à J. C. même. Il étoit né à Tyane en Cappadoce, d'une famille ancienne, & de parens riches. Il avoit un grand eſprit naturel, une excellente memoire, parloit très-bien grec, & étoit ſi beau, qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans ſon pere l'envoya à Tarſe en Cilicie, pour étudier la réthorique. Mais il s'appliqua à la philoſophie, & choiſit la ſecte de Pithagore, dont il commença à faire profeſſion à l'âge de ſeize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures & épaiſſiſſant l'eſprit, & ne ſe nourriſſoit que d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin, & toutefois il s'en abſtenoit, comme capable de troubler la ſerenité de l'ame. Il marchoit nuds pieds ſans ſandales, & ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vînt des animaux. Il laiſſoit croître ſes cheveux, & vivoit dans le temple d'Eſculape, faiſant croire qu'il

étoit ſon favori, & que ce dieu guériſſoit volontiers les malades en ſa preſence. On venoit de tous côtez voir ce jeune homme.

Il parut déſintereſſé, en donnant la moitié de ſon bien à ſon frere aîné, & diſtribuant la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ſes parens qui en avoient beſoin, enſorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage & fit profeſſion de vivre en continence : toutefois il ne put éviter d'être accuſé de quelque amour deshonnête. Pendant cinq ans il garda le ſilence, mais ce n'étoit pas pour ſe cacher. Il ne laiſſa pas de converſer avec les hommes, & de ſe promener dans la Pamphylie & la Cilicie. En cet état il appaiſoit les ſéditions, en ſe montrant ſeulement au peuple : il parloit par ſignes, & au beſoin il écrivoit quelques mots.

Ce fut après ces cinq ans de ſilence qu'il vint à Antioche, & commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raiſonnables, mépriſant les autres. Son ſtile n'étoit ni d'une élevation poëtique, ni d'une politeſſe trop affectée. Il n'uſoit ni d'ironie, ni de détours pour ſurprendre les auditeurs, comme Socrate avoit fait. Mais il parloit déciſivement en ces termes : Je ſçai : il me ſemble : il faut ſçavoir. Ses ſentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & ſolides : les mots propres & ſignificatifs. Je ne cherche pas comme les autres philoſophes, diſoit-il. J'ai cherché étant jeune ;

il n'eſt plus tems de chercher, mais d'enſeigner: le ſage doit parler comme un legiſlateur, qui ordonne aux autres, ce dont il s'eſt perſuadé lui-même. C'eſt ainſi qu'Apollonius ſe conduiſit à Antioche: & par ces manieres il attiroit les hommes même les plus éloignez des ſciences. Ayant remarqué combien la vanité des philoſophes les avoit rendu mépriſables, il le prenoit d'un ton plus haut, & faiſoit l'homme inſpiré & cheri des dieux, traitant ſerieuſement les religions reçûës du peuple idolâtre.

Il fit enſuite un grand voyage pour converſer avec les Brachmanes des Indes, & voir en paſſant les Mages des Perſes. A Ninive un nommé Damis s'attacha à lui, & le ſuivit par tout, écrivant juſques aux moindres particularitez de ſes actions & de ſes paroles. Mais de ces relations il ne nous reſte que ce qu'en a recueilli le Sophiſte Philoſtrate, qui vivoit deux cens ans après: & il n'y a qu'à lire, pour voir combien cette hiſtoire eſt fabuleuſe, & éloignée de la gravité de l'évangile.

X. Converſion de l'eunuque Ethiopien. *Act.* VIII. 25.

Les apôtres après avoir inſtruit Samarie, retournerent à Jeruſalem annonçant l'évangile dans tout le païs des Samaritains. Mais le diacre ſaint Philippe reçut ordre de Dieu par un ange d'aller vers le midi au chemin de Gaza, ville autrefois illuſtre, & alors deſerte, depuis qu'Alexandre le grand l'avoit ruinée. Philippe y trouva un eunuque, tréſorier de Candace reine d'Ethiopie,

Strabon. l. 16 *p.* 759. C.

qui s'en retournoit de Jeruſalem, où il étoit venu adorer Dieu, étant apparemment Juif proſélyte. Philippe s'approcha de lui, & prenant occaſion d'un paſſage du prophete Iſaïe, que l'eunuque liſoit ſans l'entendre : il l'inſtruiſit de la foi de J. C. & l'ayant perſuadé le baptiſa. L'eunuque continua ſon chemin plein de joie, & étant arrivé en Ethiopie, il y prêcha l'évangile de J. C. comme il l'avoit appris. Cependant l'eſprit de Dieu enleva Philippe : il ſe trouva à Azot, & de-là paſſa juſques à Ceſarée, prêchant l'évangile dans toutes les villes.

Iren. lib. III. c. 12. p. 265 D. & lib. IV. c. 40. p. 379.

XI. Converſion de Saul. *Act. IX.*

Saul continuoit de perſecuter les diſciples de J. C. ne reſpirant que les menaces & le ſang. Il étoit de la tribu de Benjamin, né à Tarſe ville métropole de Cilicie, où il avoit pû s'inſtruire des ſciences des Grecs, qui s'y enſeignoient comme à Alexandrie & à Athenes. Il étoit venu à Jeruſalem s'inſtruire de ſa loi & des traditions des Juifs ſous le docteur Gamaliel: il ſuivoit la ſecte des phariſiens & étoit zelé pour ſa religion, autant qu'aucun autre Juif. Il demanda des lettres au ſouverain pontife, pour les ſynagogues de Damas, afin que s'il trouvoit des diſciples de J. C. il les amenât priſonniers à Jeruſalem.

Strab. lib. 4. p. 673. D.

Comme il approchoit de Damas, tout d'un coup en plein midi, il fut environné d'une lumiere venant du ciel, & plus éclatante que celle du ſoleil, qui le fit tomber & tous ceux qui étoient avec lui. Alors il entendit une voix, qui lui dit

Act. XXII. 6. XXVI. 13.

en hebreu : Saul, Saul, pourquoi me perſecutes-tu ? Saul répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? La voix lui dit : Je ſuis JESUS que tu perſecutes. Saul dit en tremblant : Seigneur, que voulez-vous que je faſſe ? Leve-toi, dit le Seigneur, entre dans la ville, & on te dira ce que tu dois faire, car je t'ai apparu afin de t'établir miniſtre & témoin de ce que tu as vû, & de ce que je te ferai connoître. Je te délivrerai du peuple & des nations à qui je t'envoye maintenant pour leur ouvrir les yeux, les ramener des tenebres à la lumiere, & de la puiſſance de ſatan à Dieu, afin qu'ils reçoivent la remiſſion des pechez, & la part avec les ſaints, en croïant en moi.

Ceux qui accompagnoient Saul étoient épouvantez, voïant la lumiere & oïant une voix confuſe, ſans entendre les paroles, ni voir celui qui parloit. Lui s'étant relevé, ne voïoit point, quoiqu'il eût les yeux ouverts. On le mena par la main à Damas, où il demeura trois jours ſans voir & ſans boire ni manger. Pendant ces trois jours étant en prieres, il crut voir un homme nommé Ananias qui entroit & lui impoſoit les mains pour lui rendre la vûë. Cet Ananias étoit un diſciple de J. C. qui demeuroit à Damas, & qui par ſon ordre vint trouver Saul, dans la maiſon où il logeoit, lui impoſa les mains, & lui dit : Mon frere Saul, regardez. Le Seigneur Jeſus, qui vous a apparu en chemin, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vûë, & ſoïez rempli du Saint-Eſprit.

Auſſi-

Aussi-tôt tomberent des yeux de Saul comme des écailles, & il regarda Ananias, qui lui dit: Le Dieu de nos peres vous a destiné pour voir le Juste, c'est-à-dire, J. C. & apprendre sa volonté de sa bouche: car vous rendrez témoignage pour lui à tous les hommes, de ce que vous avez vû & oüi, & maintenant que tardez-vous? levez-vous, recevez le baptême, & lavez vos pechez par l'invocation de son nom. *Act. XXII. 14.*

Saul fut batisé, & prit ensuite de la nourriture. Il demeura quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas; & commença aussi-tôt à prêcher dans les synagogues, que JESUS étoit le fils de Dieu, & le Christ, & à confondre les Juifs. Tous admiroient son changement. Après avoir passé quelque tems à Damas, il alla dans l'Arabie voisine, d'où il revint à Damas & y demeura long-tems; Saul ne fut pas le seul que les Juifs chargerent de persecuter les Chrétiens. Ils choisirent des hommes, qu'ils envoyerent de Jerusalem par toute la terre, pour dire que cette secte étoit sans Dieu, & répandre contre les fideles des calomnies, qui trouverent créance chez les payens. On peut croire qu'ils prirent occasion de la coûtume qu'ils avoient d'écrire en tous lieux, pour avertir les autres Juifs des criminels qu'ils avoient condamnez & executez à mort. *Gal. I. 17.* *Justin. Tryph. p. 234. D.* *Sanhedr. c. 2. n. 4.*

XII. Relation de Pilate. Mort de Tibere.

C'étoit aussi la coutume chez les Romains, que les gouverneurs des provinces fissent leur rapport à l'empereur des executions remarquables. Ainsi

Tertull. Apolog. c. 5. 21. *Euſ. chron. an. 37.*

Pilate écrivit à Tibere tout ce qui s'étoit paſſé à l'égard de J. C. & lui envoya les actes de ſon procès. L'empereur perſuadé de ſa divinité propoſa au ſénat de le recevoir au nombre des dieux : mais le ſénat le refuſa, & Dieu ne permit pas que ſon fils fût confondu avec les faux dieux, que les hommes ſe faiſoient eux-mêmes. Tibere demeura dans ſon opinion, & menaça de mort ceux qui accuſeroient les ſectateurs de J. C. Pilate aïant fait mourir enſuite quelques Samaritains, qui s'étoient aſſemblez en armes, leurs ſénateurs allerent trouver Vittellius gouverneur de Syrie, & accuſerent Pilate, parce, diſoient-ils, qu'ils n'avoient pris les armes que pour ſe garantir de ſes injuſtices. Vitellius envoya Marcel, un de ſes amis, pour prendre ſoin de la Judée, & donna ordre à Pilate d'aller à Rome pour inſtruire l'empereur ſur les accuſations des Juifs. Pilate obéït, ne pouvant réſiſter à Vitellius, & quitta la Judée, après y avoir demeuré dix ans. Mais avant qu'il arrivât à Rome, l'empereur Tibere mourut l'an trente-ſept de J. C. 790. de la fondation de Rome, après avoir regné vingt-deux ans & demi, & en avoir vécu ſoixante-dix-ſept. Caius, fils de Germanicus ſon neveu lui ſucceda à l'âge de vingt-quatre ans. On l'avoit ſurnommé Caligula du nom d'une chauſſure militaire.

Chryſ. hom 27. in 2. Cor.

Joſ. XVIII. antiq. c. 5.

XIII. Agrippa roi des Juifs. *Joh. XVIII. Antiq. c. 8.*

Une des premieres actions de ſon regne, fut de délivrer Agrippa fils d'Ariſtobule, & petit-fils du vieil Herode, que Tibere tenoit dans les fers.

Agrippa avoit gagné depuis long-tems les bonnes graces de Caïus. Un jour comme ils étoient enſemble en chariot, Agrippa ſe mit à faire des ſouhaits que Tibere s'en allât promptement, & laiſſât l'empire à Caïus. Le cocher qui étoit un affranchi d'Agrippa nommé Eutychus, l'entendit, & depuis s'étant broüillé avec ſon maître, le dénonça à Tibere, qui fit arrêter Agrippa & le mit aux fers. Il fut ſix mois en priſon. Si-tôt que Tibere fut mort, Marſyas autre affranchi d'Agrippa accourut à lui au lieu où on le gardoit, & lui dit en hebreu : Le lion eſt mort. Peu de jours après Caïus déja empereur étant venu à Rome, envoya querir Agrippa, le fit raſer, lui fit changer ſes habits, lui mit le diadême ſur la tête, & le déclara roi du pays, que ſon oncle Philippe avoit gouverné ſous le nom de tetrarque, lui donnant encore la tetrarchie de Lyſanias. Enſuite il lui fit preſent d'une chaîne d'or, du poids de la chaîne de fer qu'il avoit portée.

Le vieil Herode ayeul d'Agrippa avoit été roi de toute la Paleſtine, ſous la protection de Jules Ceſar & d'Auguſte. Il laiſſa trois fils, Archelaüs, Philippe & Antipas : & deux petits-fils de ſon fils Ariſtobule, qu'il avoit fait mourir : Agrippa dont nous parlons, & Herode depuis roi de Calcide. Le vieil Herode par ſon teſtament fit ſon principal heritier Archelaüs qui étoit l'aîné, lui laiſſant le titre de roi, avec la Judée, l'Idumée & la Samarie. Il ne donna aux deux autres que le nom

Joſ. XVII. Antiq. c. 10.

de tetrarque déja uſité en Orient pour marquer les moindres princes. Le partage de Philippe comprenoit la Trachonite, la Batanée & l'Auranite, provinces ſituées vers le Mont Liban & les ſources du Jourdain. Antipas auſſi nommé Herode avoit la Galilée & la Perée, c'eſt-à-dire, le païs d'au-delà du même fleuve. L'empereur Auguſte confirma le teſtament. Seulement il ôta à Archelaüs le titre de roi,& ne lui donna que celui d'éthnarque. Au bout de neuf ans il le relegua à Vienne ſur le Rône où il périt. Auguſte réduiſit ſes états en province Romaine, & y envoya pour gouverneur Quirinus, après lequel il y en eut quatre autres juſques à Pilate. Philippe regna paiſiblement trente-ſept ans, & ce fut ſa tetrarchie que l'empereur Caligula donna à Agrippa, y joignant celle de Lyſanias qui n'étoit point de la famille d'Herode,& dont la capitale étoit Abila, ville de Syrie au-delà de Damas. Herode Antipas vivoit encore alors dans ſa tetrarchie. Il avoit épouſé la fille d'Aretas roi de l'Arabie Petrée: mais il la repudia pour prendre Herodiade ſa niéce ſœur d'Agrippa, dont il étoit amoureux. Aretas irrité de cet affront, entra en guerre avec Herode Antipas, & par conſequent avec les Romains. Toute l'armée d'Herode fut défaite en une bataille: ce que les Juifs attribuerent à la vengeance divine de la mort de S. Jean-Baptiſte, que ce même Herode avoit fait décoler en priſon, à la pourſuite d'Herodiade.

Ibid. c. 13. 11. bell. c. 4. ibid. c. 6.

Joſ. XVIII. antiq. c. 6. p. 625.

Joſ. ibid c. 7.

XIV. Voyages de S. Paul. Miracles de S. Pierre. *Gal.* 1. 18. *Act.* IX. 23.

Il y avoit déja trois ans que Saul étoit converti quand les Juifs de Damas ne pouvant plus le ſouffrir, tinrent conſeil & réſolurent de le tuer. De peur qu'il ne leur échapât, ils obtinrent du gouverneur, qui tenoit la ville pour le roi Aretas, d'en faire garder les portes. Il fut aiſé de faire paſſer Saul pour un eſpion, d'autant plus qu'il avoit été en Arabie quelque tems auparavant. Mais il fut averti du mauvais deſſein des Juifs: & les freres le deſcendirent par une fenêtre deſſus la muraille de la ville dans une corbeille. Ainſi il ſe ſauva & vint à Jeruſalem. Il y vint pour voir ſaint Pierre, non par curioſité, pour connoître ſon viſage, ni par neceſſité, pour s'inſtruire & pour aſſûrer ſa doctrine; car il l'avoit reçûë immédiatement de JESUS-CHRIST: mais il voulut rendre honneur au chef de l'égliſe, & le connoître.

2. *Cor.* XI. 33.

Gal. 1. 8. *Hier. in epiſt. ad Galat.* *Chriſoſt. ibid.*

Quand il fut arrivé à Jeruſalem, tous les diſciples le craignoient, ne croyant pas encore qu'il fût des leurs: Mais Barnabé le mena aux apôtres & leur conta ſa converſion. Ainſi Saul demeura quinze jours chez Pierre, & ne vit aucun autre des apôtres, ſinon Jacques frere du Seigneur. Un jour comme il prioit dans le temple, il fut ravi en extaſe, & vit JESUS qui lui dit: Sors promptement de Jeruſalem, car ils ne recevront pas le témoignage que tu rends de moi. Saul répondit: Seigneur, ils ſçavent que je mettois en priſon, & que je faiſois foüetter par les ſynago-

Act. IX. 26.

Act. XII. 17.

gues ceux qui croyoient en vous : & que lorſque l'on répandoit le ſang de votre martyr Etienne, j'y aſſiſtois, j'y conſentois & gardois les manteaux de ceux qui le faiſoient mourir. JESUS lui dit : Va je t'envoyerai aux nations éloignées. En effet les Helleniſtes avec leſquels il diſputoit cherchoient à le faire mourir. Ce que les freres ayant appris, ils le conduiſirent à Ceſarée, d'où ils l'envoyerent à Tarſe. Il paſſa quelque tems en Syrie & en Cilicie. Les égliſes de Judée ne connoiſſoient point ſon viſage, ſeulement elles ſçavoient ſa converſion, & en glorifioient Dieu.

Gal. 1. 21.

L'égliſe étoit en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie, & s'édifioit de plus en plus, marchant dans la crainte de Dieu, & remplie de la conſolation du ſaint-Eſprit. Alors ſaint Pierre entreprit de viſiter par tout les fideles. Il vint à Lydde où il guérit un paralytique nommé Enée: & ce miracle convertit les habitans de Lydde & de Saronne. De Lydde il alla à Joppé à la priere des diſciples : & quand il y fut arrivé ils le menerent dans une chambre où étoit le corps d'une fidelle nommée Thabithe qui venoit de mourir, & qui étoit fort regrettée pour ſes aumônes. S. Pierre la reſſuſcita, & pluſieurs de Joppé ſe convertirent. Il y demeura long-tems, demeurant chez un nommé Simon corroïeur.

Act. 9. 31.

XV. Juifs maltraitez à Alexandrie.

La ſeconde année du regne de Caligula, trente-huitiéme de J. C. le nouveau roi des Juifs Agrippa lui demanda permiſſion d'aller faire un voïage

en ſon royaume. L'empereur le lui permit : mais au lieu du chemin ordinaire par la Syrie, il lui conſeilla d'aller par l'Egypte. Agrippa vint donc à Alexandrie, où le peuple, qui haïſſoit les Juifs, indigné de ce qu'ils avoient un roi, le voulut tourner en ridicule, étant autoriſé ſecretement par Flaccus prefet d'Egypte ; à qui la preſence de ce roi donnoit de la jalouſie, & qui d'ailleurs haïſſoit les Juifs.

Joſ. XVIII. antiq. c. 8. Phil. in Flac. p. 908. D.

Il y avoit un fou nommé Carabas qui ſe promenoit tout nud par les ruës d'Alexandrie, & étoit le joüet des enfans. Ils le menerent au gymnaſe; c'étoit le lieu des exercices publics : & l'ayant élevé lui mirent ſur la tête un diadême de papier d'Egypte, dont la feuille eſt nommée *Papyros* : ſur les épaules une natte pour manteau, & à la main pour ſceptre un morceau de roſeau qu'ils trouverent à terre. De jeunes gens l'entouroient avec des perches ſur leurs épaules pour répreſenter ſes gardes. Les uns venoient lui faire la reverence, les autres lui demandoient juſtice, d'autres le conſultoient ſur les affaires de l'état : & ceux qui étoient amaſſez à l'entour crioient, Mâri, c'eſt-à-dire, Seigneur en ſyriaque.

Le peuple d'Alexandrie s'échauffant de plus en plus, s'aſſembla le lendemain dès le matin au théatre, & cria qu'il falloit conſacrer des ſtatuës, c'eſt-à-dire, mettre des idoles dans les ſynagogues des Juifs, ſe ſervant du nom de l'empereur pour couvrir cette entrepriſe ſéditieuſe. Flac-

Euſ. chr. an. 39. cus le permit. Ainſi on leur ôta leurs ſynagogues: une partie furent abbattuës ou brûlées: dans les autres on mit des ſtatuës de l'empereur Caligula qui avoit la folie de ſe faire adorer comme un dieu. Flaccus publia enſuite une ordonnance par laquelle il les déclara étrangers, quoiqu'ils fuſſent citoïens & avec les mêmes privileges qu'à Antioche; & quoiqu'ils fuſſent en ſi grand nombre, que dans Alexandrie & le reſte de l'Egypte ils étoient bien un million. Enfin il permit à tout le monde de traiter les Juifs comme des captifs pris en guerre.

Phil. de leg. p. 10. 1. C.

In Flac. p. 973. A.

Ibid. p. 971. C.

Alexandrie étoit diviſée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particulierement attribuez aux Juifs. On les réduiſit à une petite partie d'un ſeul quartier. En ſorte que pluſieurs n'y pouvant trouver place, étoient réduits à errer ſur le bord de la mer, dans les tombeaux & les fumiers, etant dépoüillez de tout. Cependant les gentils pilloient leurs maiſons, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandiſes & les partageoient en plein marché: & les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les gentils paſſerent plus avant. Ils tuerent & brûlerent grand nombre de Juifs, & traînerent leurs corps par la ville. Flaccus fit fouëtter cruellement pluſieurs de leurs ſenateurs: & ſous prétexte de déſarmer la nation; il fit foüiller les maiſons, & en tira pluſieurs femmes qu'il

qu'il faiſoit tourmenter, quand elles refuſoient de manger de la chair de porc. C'eſt ainſi que la vengeance divine commençoit à éclater contre les Juifs.

Ces cruautez ſervoient de divertiſſement public pour la fête de l'empereur, & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour, en traitant ainſi les Juifs qui ne vouloient pas le reconnoître pour un dieu, quoiqu'ils lui euſſent rendu tous les honneurs que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoïoit des relations de ce qui s'étoit paſſé chaque jour, à l'occaſion des ſynagogues, & l'empereur ne lut jamais avec tant de plaiſir, ni poëme, ni hiſtoire. Ce qui n'empêcha pas que la même année il ne fît arrêter Flaccus, contre lequel il étoit irrité depuis long-tems. Il l'envoïa en exil & le fit mourir peu de tems après.

Philo. de leg. p. 1016. A.

Philo. in Flac. p. 981.

XVI.
Fin d'Herode Antipas & de Pilate.
Joſ. ant. XVIII. *c. 9. bell. c. 8.*

Agrippa arrivant en Paleſtine ſurprit tout le monde, par le changement de fortune. Il en étoit parti miſerable & accablé de dettes, & revenoit avec le nom de roi & le diademe. Sa ſœur Herodiade en fut la plus touchée, & en conçut une jalouſie extrême. Elle reprochoit à ſon mari Antipas, que s'il eût eu du courage, & s'il eût voulu aller trouver l'empereur, il auroit bien plus facilement obtenu le titre de roi, étant déja tetrarque, que ſon neveu, qui n'étoit que ſimple particulier. Herode après avoir réſiſté quelque temps, ceda enfin aux importunitez de ſa fem-

me ; & entreprit le voiage : mais Agrippa envoïa après lui Fortunat ſon affranchi, qui arriva en Italie auſſi-tôt qu'Herode. L'empereur étoit à Baïe. Herode Antipas le ſalua le premier. Incontinent après il reçut les lettres d'Agrippa, qui accuſoit Antipas d'avoir conſpiré contre l'empereur Tibere avec Sejan, & d'être alors d'intelligence avec Artaban roi des Parthes. La preuve étoit, que dans ſes magaſins il avoit des armes pour 70. mille hommes. L'empereur en fut émû, & lui demanda s'il étoit vrai, qu'il eût cette proviſion d'armes. Antipas ne le put nier : & l'empereur le tenant pour convaincu de rebellion, donna ſa tetrarchie à Agrippa, dont il accrut le roïaume. Il lui donna auſſi les biens d'Antipas & d'Herodiade, & relegua Antipas pour toûjours à Lyon en Gaule, où ſa femme Herodiade le ſuivit. Delà ils s'enfuïrent en Eſpagne, & y perirent. Telle fut la fin d'Herode Antipas, qui avoit fait mourir ſaint Jean-Baptiſte, & traité J. C. avec mépris. Il regna quarante-deux ans entiers depuis la mort du vieil Herode ſon pere, juſques à cette troiſiéme année de Caligula, 39. de J. C. Pilate qui avoit été condamné dès le commencement du regne de Caligula, & envoïé en exil à Vienne ſur le Rône, y mourut cette même année 39. de J. C. s'étant tué de deſeſpoir.

Euſeb. 11. hiſt. c. 7.

XVII. Converſion du centenier Corneille. *Act. x. 7.*

Cependant ſaint Pierre étoit toûjours à Joppé, logé chez Simon le corroïeur. Un jour il monta au haut de la maiſon, pour prier à l'heure

de ſexte, c'eſt-à-dire, à midi : tandis qu'on lui préparoit à manger. Il fut ravi en extaſe, & eut une viſion, où il lui fut commandé de manger indifferemment de toutes ſortes de viandes, ſans diſtinguer les animaux immondes marquez par la loi. Comme il ſongeoit à ce que ſignifioit cette viſion, l'eſprit de Dieu lui dit : Voilà trois hommes qui te cherchent, va avec eux ſans heſiter. En effet, dans le moment arriverent trois hommes envoïez par un Romain nommé Corneille, centurion d'une cohorte, qui demeuroit à Céſarée. Il craignoit Dieu, faiſoit de grandes aumônes, & étoit toûjours en prieres. Un Ange lui apparut, & lui ordonna d'envoïer querir Simon Pierre à Joppé.

Saint Pierre ſe mit en chemin avec ſix des freres, & ſuivit les gens de Corneille, qui de ſon côté l'attendoit, avec ſes parens & ſes amis aſſemblez. Saint Pierre leur dit : Vous ſçavez l'horreur qu'ont les Juifs d'entrer chez un étranger : mais Dieu m'a fait connoître qu'il ne faut tenir perſonne pour immonde. Je demande donc pourquoi vous m'avez fait venir. Corneille lui raconta ſa viſion, & ſaint Pierre commença à les inſtruire du myſtere de J. C. rendant témoignage de ſa réſurrection. Il parloit encore, quand le ſaint-Eſprit tomba ſur tous ceux qui l'écoutoient ; en ſorte qu'ils parloient diverſes langues & glorifioient Dieu. Les fideles circoncis qui étoient venus avec ſaint Pierre, furent ſurpris de voir la

grace du saint-Esprit répanduë sur les gentils, & saint Pierre dit : Peut-on refuser l'eau à ces gens, qui ont reçû le saint-Esprit comme nous ? & il les
Jos. III. Bell. c. 28. p. 854. C. fit batiser. Tel fut le commencement de la conversion des gentils ; & on dit que Corneille fut depuis évêque de Cesarée, qui étoit alors la plus grande ville de Judée, & dont la plûpart des habitans étoient Grecs.

Act. XI. Saint Pierre étant retourné à Jerusalem, les fideles circoncis eurent avec lui quelque contestation sur ce sujet, lui demandant pourquoi il étoit entré chez des incirconcis, & avoit mangé avec eux. On dit que Cerinthe l'heresiarque étoit le
Epiph. haref. 28. principal auteur de cette dispute. S. Pierre leur raconta tout ce qui s'étoit passé, & comme le S. Esprit étoit tombé sur Corneille & sa compagnie, tandis qu'il leur parloit. Alors, dit-il, je me suis
Act. XI. 16. ressouvenu de cette parole du Seigneur : Jean a batisé d'eau, mais vous serez batisez du saint-Es-
Act. I. 5. prit. Si donc Dieu leur a fait la même grace qu'à vous, qui étois-je pour l'empêcher ? Les fideles aïant oüi ces paroles, se teurent & glorifierent Dieu, disant avec étonnement : Quoi donc, Dieu a aussi accordé aux gentils la penitence pour la vie éternelle : Ceux qui avoient été dispersez à la
Act. XI. 19. mort de saint Etienne, allerent jusques à Antioche. Il y avoit entr'eux des Cypriens & des Cyrenéens, qui parlerent aux Hellenistes, & leur annoncerent J. C. & il s'en convertit un grand nombre.

XVIII. Caligula veut être adoré des Juifs. *Philo. de leg. p.* 1021.

A Jamnia ville maritime de Paleſtine près de Joppé, il y avoit des étrangers mêlez avec les Juifs, qui aïant appris que l'empereur Caligula avoit la folle paſſion de ſe faire adorer comme un Dieu, dreſſerent en ſon honneur un autel de terre, pour faire dépit aux Juifs. Les Juifs renverſerent auſſi-tôt cet autel, comme une profanation de la terre ſainte, & leurs ennemis s'en plaignirent à Capiton receveur des impôts, qui en écrivit à l'empereur, exagerant la choſe, tant pour prévenir les accuſations qu'il craignoit, à cauſe de ſes concuſſions, que pour en prendre occaſion de piller les Juifs de nouveau. L'empereur aïant reçû cet avis le communiqua à ſes domeſtiques les *p. 1016. B.* plus familiers, entr'autres à Helicon & à Apelles. Celui-ci natif d'Aſcalon en Paleſtine avoit été acteur de tragedies, après avoir fait en ſa jeuneſſe un métier encore plus infâme. Helicon étoit un Egyptien d'Alexandrie, qui étant eſclave avoit été donné à Tibere: il avoit de l'eſprit & de la litterature, étoit bouffon & flatteur, & comme premier valet de chambre de Caligula, il avoit le plus de commodité de lui parler à toutes heures, & s'appliquoit à lui inſpirer la haine des Juifs, par des railleries, qui ſembloient n'avoir pour but, que de divertir ce jeune prince. Caligula pouſſé par ces confidens, écrivit qu'au lieu de l'autel de terre abbattu à Jamnia, on mît un coloſſe doré à Jeruſalem dans le temple; & que le gouverneur de Syrie fit venir en Judée la moitié de l'armée qui

gardoit les paſſages de l'Eufrate contre les irruptions des rois d'Orient ; pour eſcorter la ſtatuë & prêter main-forte à ſa conſecration.

Strab. liv. 17. Ce gouverneur étoit Petrone, chevalier Romain, homme de réputation pour la guerre, que Caligula venoit d'envoïer en Syrie à la place de Vitellius. Aïant reçu cet ordre, il ſe mit en devoir de l'executer. Il aſſembla le plus qu'il put de troupes auxiliaires, avec deux legions Romaines, & vint prendre ſon quartier d'hiver à Ptolemaïde, ville maritime entre Tyr & Ceſarée. Là pluſieurs milliers de Juifs vinrent le trouver, & le ſupplierent de ne les forcer à rien de contraire à leurs loix ; ou s'il avoit abſolument réſolu d'ériger la ſtatuë, de les faire mourir auparavant. Petrone en colere leur dit : Si j'étois l'empereur, & ſi j'agiſſois de mon mouvement, vous auriez raiſon de me parler ainſi, mais j'ai un ordre de Ceſar à qui on ne deſobéït pas impunément. Les Juifs répondirent : Comme vous êtes réſolu de ne point manquer aux ordres de l'empereur, nous ſommes auſſi réſolus, de ne point violer notre loi. Nous nous confions en la puiſſance de notre Dieu, & nous ne ſerons pas ſi malheureux, que la crainte de la mort nous faſſe tomber dans ſa diſgrace. Vous voïez bien vous-même qu'il doit être préferé à Caïus.

Joſ. XVIII. Antiq. c. 11. Bell. II. 9.

Petrone aïant compris par ces diſcours, qu'il ſeroit difficile de leur faire changer de ſentimens, & d'ériger la ſtatuë ſans répandre bien du ſang ;

prit ſes amis & ſes domeſtiques, & alla de Ptolemaïde à Tiberiade ſur le lac de Galilée, pour obſerver les Juifs de plus près. Cependant il faiſoit travailler à la ſtatuë à Sidon, où il avoit fait venir les ouvriers les plus excellens. Grand nombre de Juifs vinrent encore le trouver à Tiberiade, & le ſupplierent de ne les pas réduire au deſeſpoir, en profanant leur ville par une ſtatuë. Petrone leur dit : Ferez-vous donc la guerre à Ceſar, ſans conſiderer ſa puiſſance, ni votre foibleſſe ? Les Juifs répondirent : Non, nous ne lui ferons point la guerre, mais nous mourrons plûtôt que de violer nos loix ; & ſe couchant ſur le viſage, ils découvroient leur col comme prêts à ſe faire égorger. Cela dura quarante jours pendant le tems des ſemailles, & ils négligeoient leurs travaux. Alors Ariſtobule frere du roi Agrippa, & pluſieurs autres des premiers de la nation, exhorterent Petrone à ne pas pouſſer ce peuple à l'extrémité.

Il ſuivit leur conſeil, retira ſes troupes de Ptolemaïde, & retourna à Antioche, d'où il écrivit à l'empereur ; que s'il ne vouloit perdre le païs & les habitans, il ne falloit pas preſſer l'execution de ſes ordres : qu'il falloit du tems aux ouvriers pour achever la ſtatuë, parce que l'on vouloit faire un ouvrage immortel, qui ne cedât en rien aux plus fameux originaux : que ſi on mettoit les Juifs au deſeſpoir, il étoit à craindre qu'ils n'abandonnaſſent la culture des terres, &

Joſ. 11. *Bell. c.* 17.

Phil. leg. p. 1028.

ne brûlaſſent eux-mêmes leurs arbres & leurs moiſſons. Or il y avoit une raiſon particuliere de conſerver les fruits de cette année ; parce que l'empereur devoit venir à Alexandrie par la Syrie.

Id. p. 1028. Caligula ne goûta point cette lettre, & ſe mit en grande colere contre Petrone ; mais il diſſimula, parce qu'il craignoit les gouverneurs des grandes provinces, principalement ceux qui commandoient des armées, comme il y en avoit en Syrie, vers l'Eufrate. Il écrivit donc à Petrone, loüant ſa prudence, & toutefois lui ordonnant que ſon plus grand ſoin fût de faire promptement poſer la ſtatuë.

XIX. Députation des Juifs d'Alexandrie. *Joſ.* XVIII. *Antiq. c.* 10.

Cependant les Juifs d'Alexandrie avoient envoïé des députez à Rome, pour ſe plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient ſoufferts. Les députez étoient cinq, & avoient pour chef Philon, ſçavant même dans les livres des Grecs, & dans leur philoſophie. Les Grecs d'Alexandrie envoïerent auſſi des députez, dont le chef étoit Apion grammairien grand ennemi des Juifs. Il les chargeoit de pluſieurs calomnies, & les accuſoit de ne pas donner à l'empereur les mêmes honneurs, que lui donnoient tous les autres peuples de l'empire : c'eſt-à-dire, de ne lui pas ériger des temples, des autels, & des ſtatuës, & de ne pas jurer par ſon nom. Ce même Apion écrivit contre les Juifs un livre plein de menſonges & d'impoſtures : entr'autres que dans leur ſanctuaire il y avoit eu une tête d'âne ; & que comme

elle

elle étoit d'or & de grand prix; Antiochus Epiphane l'avoit emportée, lorſqu'il pilla le temple. Cet Apion étoit un homme vain, grand parleur & plein d'oſtentation: l'empereur Tibere l'appelloit le tambour du monde. *Gell. lib. v. c. 14. Plin. præf. hiſt. nat.*

Les députez des Juifs étant arrivez à Rome, ils ſe préſenterent à l'empereur pour la premiere fois dans le champ de Mars comme il ſortoit du jardin de ſa mere. Il leur rendit leur ſalut, leur montra un viſage gai, fit ſigne de la main qu'il leur ſeroit favorable; & il leur fit dire par Homilus qui étoit chargé du ſoin des ambaſſadeurs, qu'il entendroit leur affaire à loiſir. Tous les aſſiſtans les felicitoient de ce bon accueil: mais Philon qui avoit plus d'âge & d'experience que les autres, ſe défioit de ces belles apparences. *Philo. legat. p. 1018. C.*

Ils allerent à Pouzole à la ſuite de l'empereur, qui viſitoit les belles maiſons de cette côte. Comme ils attendoient leur audience, un Juif s'approcha d'eux hors d'haleine, les yeux égarez & baignez de larmes. Il les tira à part, & leur dit: Sçavez-vous les nouvelles? Et comme il voulut continuer, les pleurs lui couperent la parole juſques à trois fois. Les députez épouvantez le preſſerent de s'expliquer. Nous n'avons plus de temple, leur dit-il, Caïus fait dreſſer une ſtatuë coloſſalle dans le ſanctuaire ſous le nom de Jupiter. Les députez à cette nouvelle demeurerent ſans voix & ſans mouvement, elle leur fut confirmée par d'autres, ils s'en firent conter le détail: & on *Leg. p. 1019.*

leur dit ce qui s'étoit paſſé à Jamnia, l'ordre que Petrone avoit reçu, la ſollicitation que les Juifs de Paleſtine lui avoient faite, & tout le reſte.

Philo. leg. p. 1029. C. Joſ. XVIII. antiq. c. 11. p. 642. C.

Dans le même tems, c'eſt-à-dire, peu après que que l'empereur eut fait réponſe à Petrone, le roi Agrippa qui étoit à Rome, & ne ſçavoit rien de tout cela, vint pour lui faire ſa cour. Il vit que l'empereur étoit en colere & le regardoit de travers, & il ne ſçavoit qu'en penſer. L'empereur lui dit : Agrippa, je veux vous tirer de peine. Vos bons & fideles ſujets, qui ſeuls de tout le genre humain ne me tiennent pas pour un dieu, ſemblent par leur déſobéïſſance chercher la mort. J'ai ordonné que l'on conſacre dans leur temple une ſtatuë de Jupiter ; & ils ſont ſortis de la ville & du plat païs à grandes troupes, en apparence pour demander grace, en effet pour réſiſter à mes ordres. Il alloit continuer, mais Agrippa après avoir changé pluſieurs fois de couleur, commença à trembler depuis la tête juſques aux pieds, & fût tombé ſi ceux qui ſe trouverent proches ne l'euſſent ſoûtenu. On l'emporta à ſon logis privé de ſentiment. Mais l'empereur n'en fut que plus irrité contre les Juifs ; Car, diſoit-il, ſi Agrippa mon ami, qui m'a tant d'obligation, eſt ſi attaché à ſa religion, qu'il ne peut entendre une parole qui la choque, ſans tomber en foibleſſe, que dois-je attendre des autres que rien ne retient ?

Agrippa demeura ſans connoiſſance tout ce jour, & le jour ſuivant juſques au ſoir. Enfin étant

revenu à lui, il écrivit à l'empereur une grande lettre, où il lui repreſentoit : qu'étant Juif & né à Jeruſalem, il ne pouvoit s'empêcher de prendre l'interêt de la ville & de toute la nation. Que Jeruſalem étoit regardée comme capitale & métropole, non-ſeulement par la Judée, mais par les Juifs établis dans tous les païs voiſins, & principalement au-delà de l'Eufrate, où ils étoient en très-grand nombre : que tous ſentiroient l'effet de la grace qu'il demandoit : que cette grace n'étoit ni le droit de cité, ni la liberté ; mais ſeulement la conſervation de leur religion. Venant au temple en particulier, il repreſentoit qu'il avoit été épargné par les ennemis mêmes, & reſpecté par les étrangers. Qu'Agrippa ayeul de l'empereur avoit admiré le bel ordre du ſervice ; que l'empereur Tibere avoit conſervé les droits du temple, & de la ſainte cité, juſques à obliger Pilate à ôter de Jeruſalem des boucliers d'or qu'il lui avoit conſacrez, quoique ſans aucune image : qu'Auguſte avoit défendu d'empêcher les Juifs de s'aſſembler dans leurs ſynagogues, ni d'envoïer leurs collectes à Jeruſalem, & avoit lui-même fondé un ſacrifice perpetuel d'un taureau & de deux agneaux tous les jours : que l'imperatrice Livie ſon épouſe avoit donné au temple des coupes d'or & d'autres vaſes précieux. Agrippa finiſſoit par les graces que lui-même avoit reçûës de l'empereur ; & concluoit, que paroiſſant en être tant aimé, s'il n'obtenoit pas cette liberté

leg. pag. 133. C

p. 1035. E.

pour ſa religion, on croiroit qu'il avoit trahi la cauſe commune.

p. 1033. L'empereur liſant la lettre d'Agrippa, fut agité de divers mouvemens. Enfin il s'adoucit, il lui accorda comme une grace très-ſinguliere que la ſtatuë ne ſeroit point dédiée, & écrivit à Petrone de ne rien innover dans le temple des Juifs. Mais, ajoûta-t-il, ſi dans les autres villes, excepté Jeruſalem ſeule, quelqu'un me veut ériger des autels, des temples, ou des ſtatuës, quiconque s'y oppoſera, ſoit auſſi-tôt puni, ou qu'on me l'envoye. Il ſe repentit bien-tôt de cette bonté; & laiſſant la ſtatuë de Sidon, il fit faire à Rome un autre coloſſe de bronze doré, pour le tranſporter ſecretement par mer, & le mettre tout d'un coup dans le temple de Jeruſalem, avant que perſonne s'en apperçût.

Phil. leg. pag. 1040. *D.* Il donna enfin audience aux députez des Juifs d'Alexandrie. Ce fut près de Rome, comme il ſe faiſoit montrer les maiſons qui dépendoient des jardins de Mécenas, & de Lamia. Au premier abord les Juifs ſe proſternerent, l'appellant empereur & auguſte. Lui d'un air mocqueur & outrageant leur demanda: Etes-vous ces ennemis des dieux, qui êtes les ſeuls à ne me pas connoître pour un dieu, moi qui le ſuis du conſentement de tout le monde, & qui me préferez votre Dieu ſans nom: Puis levant les mains au ciel, il ajoûta une parole que Philon n'a oſé rapporter, tant elle étoit impie. Les

ennemis des Juifs étoient ravis. Ils battoient des mains ; ils ſautoient, & donnoient à l'empereur les titres de tous les dieux. Un nommé Iſidore lui dit : Seigneur, vous deteſteriez bien d'avantage ces gens, ſi vous connoiſſiez leur impieté & leur malice. Ils ont été les ſeuls qui n'ont point fait des ſacrifices pour votre ſanté. Et quand je dis ceux-ci, je dis tous les Juifs. Les députez des Juifs s'écrierent tout d'une voix : Seigneur Caïus, c'eſt une calomnie. Nous avons immolé des hecatombes ; & après avoir répandu le ſang ſur l'autel, nous avons fait brûler les victimes toutes entieres ſans emporter les chairs pour les manger ; & nous l'avons fait par trois fois : la premiere à votre avenement à l'empire : la ſeconde, quand vous revintes de votre grande maladie : la troiſiéme, pour demander la victoire ſur les Germains. Soit, dit l'empereur, vous avez fait des ſacrifices, mais à un autre : dequoi cela me ſert-il, puiſque ce n'eſt pas à moi que vous avez ſacrifié ? A ces paroles les députez friſſonnoient d'horreur.

Cependant il viſitoit les appartemens du haut en bas, regardant les ſalles & les chambres, marquant ce qui lui déplaiſoit, & ce qu'il vouloit changer. Les députez montoient & deſcendoient après lui, pouſſez & mocquez comme en une comedie. Après avoir donné quelques ordres pour ſes bâtimens, il leur demanda d'un air ſerieux : Pourquoi ne mangez vous point de porc ? Il s'é- p. 1042.

leva un grand éclat de rire, comme s'il eût dit un bon mot : en ſorte que quelques-uns de ſes officiers trouvoient qu'on lui manquoit de reſpect. Les Juifs répondirent, que chaque nation avoit ſes coûtumes, & que leurs adverſaires s'abſtenoient auſſi de certaines viandes. Un d'eux ajoûta que pluſieurs ne mangeoient point d'agneau, quoiqu'il s'en trouve par tout. Je le croi bien, dit l'empereur en riant, c'eſt qu'il n'a point de goût.

Enfin il leur dit avec quelque émotion : Je voudrois bien ſçavoir ſur quoi vous fondez ce droit de cité que vous prétendez. Ils commencerent à parler : mais comme il vit que leurs raiſons n'étoient pas mépriſables, avant qu'ils en diſſent de plus fortes, il s'enfonça en courant dans une grande ſalle, & commanda d'y mettre des vîtres aux fenêtres. Puis il revint doucement, & leur demanda ce qu'ils diſoient. Ils réduiſoient leurs diſcours en abregé, quand il ſe mit à courir dans une autre ſalle, où il faiſoit placer des tableaux originaux. Enfin témoignant avoir pitié d'eux, il dit : Ces gens ne me paroiſſent pas ſi méchans que malheureux, de ne ſe pouvoir perſuader que je participe à la nature divine. Il s'en alla, & leur ordonna de ſe retirer. C'eſt ainſi que l'empereur Caligula traita les députez des Juifs.

Joſ. XVIII. antiq. c. 10. Philon pour les conſoler leur diſoit : Prenons courage, puiſque Caïus nous témoigne tant de colere par ſes paroles; Dieu nous défendra par les effets.

Dans ce même tems les Juifs étoient maltraitez auſſi chez les Parthes en Meſopotamie, & vers Babylone; & ils y furent tuez en plus grand nombre, qu'en aucune occaſion dont on eût encore oüi parler. Il y avoit quantité de Juifs à Niſibe & à Naharda ſur l'Eufrate, deux villes fortes, où ſe mettoit en dépôt tout l'argent que les Juifs du pays envoyoient à Jeruſalem. Deux Juifs de Naharda, Aſinée & Anilée freres, s'étant mis à piller avec une troupe de volontaires, ſe rendirent ſi redoutables, que leur réputation alla juſques à Artaban roi des Parthes : il les voulut voir, & donna à Aſinée le gouvernement de la province de Babylone, dont il joüit quinze ans avec un pouvoir abſolu dans toute la Meſopotamie. Son frere Anilée ſucceda à ſa puiſſance, mais il ne la ſçût pas conſerver : & s'étant rendu odieux, les Babyloniens le ſurprirent de nuit, le tuerent, & défirent toutes ſes troupes. Délivrez de cet obſtacle ils firent éclater librement leur haine ancienne contre les Juifs, fondée ſur l'oppoſition de leurs mœurs.

XX. Juifs maltraitez chez les Parthes *ibid. c.* 10. *p.* 644.

ibid. p. 647.

Ils ſe jetterent donc ſur les Juifs, qui n'étant pas aſſez forts pour leur réſiſter, ni aſſez patiens pour ſouffrir leurs inſultes, paſſerent en Seleucie, où leur nombre s'accrut quelque tems après, de ceux qu'une peſte chaſſa de Babylone. Seleucie étoit la ville la plus conſiderable du pays, fondée par Seleucus Nicanor, habitée par des Grecs en grand nombre, & des Syriens. Ces deux nations

étoient toûjours oppoſées, & les Grecs étoient les plus forts : mais alors les Syriens ſoutenus par les Juifs prirent le deſſus. Les Grecs chercherent à les diviſer, & s'étant réünis eux-mêmes avec les Syriens, ils ſe jetterent tout d'un coup ſur les Juifs, & en tuerent plus de 50 mille. Les amis & les voiſins en ſauverent par pitié quelques-uns, qui ſe retirerent à Cteſiphon, ville Grecque voiſine de Seleucie, croyant y être plus en ſureté, par le reſpect du roi des Parthes, qui avoit accoûtumé d'y paſſer l'hyver. Cependant tous les Juifs des environs étoient dans des allarmes continuelles, puiſque tous les Syriens c'eſt-à-dire, tous les naturels du pays, conſpiroient à leur ruine avec les Seleuciens. C'eſt l'état où ſe trouvoient les Juifs dans cette partie de l'Orient : & la vengeance divine commençoit à éclater contre eux de toutes parts.

XXI. Mort de Caligula. Claude empereur. *Suet. in Caio c. 58. Joſ.* XIX. *antiq. c.* 1. 2.

L'empereur Caligula s'étant rendu inſupportable par ſes cruautez & ſes extravagances, fut tué le 24. jour de Janvier, l'an 41. de J. C. Il étoit dans la vingt-neuviéme année de ſon âge, & la quatriéme de ſon regne, ayant commandé pendant trois ans & dix mois. Ce fut Caſſius Cherea tribun des ſoldats prétoriens, c'eſt-à-dire, de ſes gardes, qui le prit dans un paſſage ſouterrain, comme il regardoit de jeunes gens deſtinez au théatre. On le perça de trente coups : ſa femme Ceſonia fut tuée par un centurion d'un coup d'épée au travers du corps, & ſa fille, encore enfant,

enfant, écraſée contre une muraille. Sa memoire fut condamnée comme d'un tyran. A ſa place fut reconnu empereur ſon oncle Tiberius Claudius Druſus Germanicus fils de Druſus, fils de l'imperatrice Livie. Il étoit âgé de cinquante ans, & en regna treize Il avoit de l'étude & de bonnes inclinations; mais il étoit abſtrait & indifferent, juſques à l'inſenſibilité : ſes femmes & ſes affranchis le gouvernoient.

Ce ne fut pas ſans difficulté qu'il fut reconnu empereur: le ſenat vouloit rétablir l'ancienne liberté, & le roi Agrippa qui ſe trouvoit alors à Rome, rendit à Claude quelque ſervice en cette occaſion. Auſſi dès qu'il fut empereur, il lui confirma le royaume, que Caligula lui avoit donné, y ajoûtant tout ce qui avoit été ſous l'obéïſſance d'Herode ſon ayeul, c'eſt-à-dire la Judée & la Samarie, comme un bien de ſa famille. Il lui donna auſſi les honneurs conſulaires; & à ſon frere Herode la dignité de préteur & le royaume de Calcide en Syrie; cet Herode épouſa Berenice ſa niéce fille d'Agrippa.

Joſ. XIX. antiq. c. 2. 3.

Joſ. XIX. antiq. 4.

Dio lib. 70. p. 770.

XXII. Juifs mieux traitez.

Les Juifs d'Alexandrie prirent courage à la mort de Caligula. On dit que Philon le chef de leurs députez, lut à Rome, en plein ſénat, la relation qu'il avoit faite de ſa députation & des folies de Caïus; & qu'il en acquit tant d'eſtime, que ſes ouvrages furent mis dans les bibliotheques. A Alexandrie ils ſe releverent tellement, qu'ils en vinrent aux armes avec les payens. L'em-

Euſeb. II. hiſt. c. 17.

Joſ. XIX. antiq. c. 4.

pereur écrivit au gouverneur d'Egypte d'arrêter la ſédition, & à la priere d'Agrippa & d'Herode il envoya un édit, par lequel il reconnoiſſoit que les Juifs d'Alexandrie y avoient dès le commencement droit de citoyens; qu'il leur avoit été conſervé depuis la réünion de l'Egypte à l'empire Romain : auſſi-bien que le droit d'élire un ethnarque ou chef de leur nation, & n'avoient été troublez en ces droits qu'à l'occaſion de la folie de Caïus, qui ſe vouloit faire reconnoître dieu. C'eſt pourquoi il ordonnoit, qu'ils fuſſent maintenus dans leurs anciens privileges. Il envoya un autre édit par tout l'empire, portant que même dans les villes grecques il leur fut permis d'obſerver les coûtumes de leurs ancêtres. Les avertiſſant toutefois qu'ils fuſſent contens de cette grace, ſans mépriſer les religions des autres. L'empereur Claude ne donna pas tant de liberté aux Juifs de Rome, qui étoient en très-grand nombre. Il ne leur permit point de s'aſſembler, & diſſipa les aſſemblées établies ſous Caligula, juſques-là qu'il ruina les cabarets.

Dio. lib. 60. p. 768. E.

Joſ. XIX. antiq. c. 5.

Il renvoya le roi Agrippa avec honneur dans ſon royaume, & ce roi s'y rendit en diligence. Si-tôt qu'il fut arrivé à Jeruſalem, il s'aquitta des ſacrifices qu'il avoit voüez, & ordonna à pluſieur Nazaréens de couper leurs cheveux. Il fit pendre dans le temple la chaîne d'or que Caligula lui avoit donnée, du même poids que ſa chaîne de fer. Il ôta la charge de ſouverain pon-

tife à Theophile fils d'Ananus, & mit à ſa place Simon ſurnommé Canthera fils de Boëthus. Sa réſidence étoit à Jeruſalem, & pour s'y faire aimer du peuple il leur remit le tribut que païoit chaque maiſon. Il obſervoit exactement les purifications de la loi, & ne manquoit point de ſacrifier tous les jours. *Joſ. 2. in app. p. 1067. B.*

A Dora ville de Phenicie près du mont Carmel, quelques jeunes étourdis mirent une ſtatuë de Ceſar dans la ſynagogue des Juifs. Agrippa alla auſſi-tôt trouver Petrone gouverneur de Syrie, & ſe plaignit à lui de cette inſolence. Petrone écrivit aux magiſtrats de Dora, de lui envoyer les coupables, & de prendre garde qu'il n'arrivât à l'avenir aucun trouble : Car, dit-il, le roi Agrippa & moi, n'avons point de plus grand ſoin, que d'ôter aux Juifs les occaſions de s'aſſembler, & de s'emporter ſous prétexte de ſe défendre. Marſus ſucceda peu de tems après à Petrone dans le gouvernement de Syrie. Le roi Agrippa ôta le ſacerdoce à Simon Canthera, & le voulut rendre à Jonathas fils d'Ananus : mais celui-ci le remercia, & le pria de le donner plûtôt à ſon frere Matthias, qu'il en jugeoit plus digne : le roi ſuivit ſon conſeil, & donna le ſaccerdoce à Matthias. *Joſ. XIX. Ant. c. 5.* *ibid. c. 6.*

XXIII. Progrès de l'évangile. Chrétiens. *Act. XI. 21.*

Cependant le nombre des diſciples de J. C. croiſſoit toujours, & ceux de Jeruſalem ayant appris qu'il s'en étoit fait un grand nombre à Antioche, y envoyerent Barnabé, qui y étant

arrivé ſe réjoüit de la grace que Dieu leur avoit faite, & les exhorta à perſeverer. Il s'en convertit encore une grande quantité. Barnabé alla à Tarſe chercher Saul, & l'ayant trouvé le mena à Antioche. Ils y demeurerent un an entier, & inſtruiſirent un grand nombre de perſonnes; en ſorte que ce fut à Antioche que l'on commença à donner le nom de Chrétiens aux diſciples de
Act. XII. 27. J. C. Il vint alors à Antioche des prophetes de Jeruſalem, dont l'un nommé Agab prédit une famine univerſelle, qui devoit arriver peu après. Les diſciples ſe propoſerent d'envoyer du ſecours aux freres qui étoient en Judée, & l'envoyerent en effet aux prêtres, par les mains de Barnabé & de Saul.

XXIV. Martyre de ſaint Jacques. Priſon de ſaint Pierre.

Act. XII.

Euſ II. *hiſt. c.* 8. *ex Clem. Alex.* 9. *hypotyp.*

Herode Agrippa cherchant tous les moyens de gagner l'affection des Juifs, commença à perſecuter l'égliſe, & attaqua les apôtres. Il fit mourir par le glaive ſaint Jacques fils de Zebedée, frere de ſaint Jean. Celui qui l'avoit accuſé ayant vû comme il avoit rendu témoignage à Jeſus-Chriſt, en fut touché, & confeſſa qu'il étoit auſſi chrétien. On les mena enſemble au ſupplice, & par le chemin l'accuſateur pria ſaint Jacques de lui
Act. XII. pardonner. L'apôtre après y avoir un peu penſé, lui dit: La paix ſoit avec vous, & le baiſa. Ainſi ils eurent tous deux la tête coupée. Herode voyant le plaiſir qu'il faiſoit aux Juifs, fit auſſi arrêter ſaint Pierre. Mais comme c'étoit le tems de la pâque, il le fit mettre en priſon, voulant

après la fête en donner le ſpectacle au peuple.

Tandis que Pierre étoit en priſon, l'égliſe faiſoit des prieres continuelles pour lui. La nuit du jour qu'il devoit être executé il dormoit chargé de deux chaînes entre deux ſoldats, & d'autres faiſoient la garde devant la porte de la priſon. Car ils étoient ſeize à le garder qui ſe relevoient quatre à quatre. Un ange le vint éveiller, ſes chaînes tomberent, les portes s'ouvrirent, & il ſe trouva dans les ruës de Jeruſalem, croïant que c'étoit une viſion. Etant revenu à lui, il vint à la maiſon de Marie mere de Jean ſurnommé Marc, où pluſieurs étoient aſſemblez en prieres : Il frappa à la porte, & une jeune fille nommée Rode vint voir qui c'étoit. Ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut tant de joie, qu'au lieu de lui ouvrir elle courut le dire dans la maiſon. On lui dit qu'elle étoit folle. Elle ſoutint qu'elle diſoit vrai : d'autres diſoient que c'étoit ſon ange. Cependant Pierre frappoit toujours. Enfin on lui ouvrit. Il fit faire ſilence, & leur raconta comment le Seigneur l'avoit délivré, puis il leur dit d'en avertir Jacques & les freres : pour lui il ſortit & s'en alla dans un autre lieu. Quand il fut jour, les ſoldats furent bien embarraſſez de ce que Pierre étoit devenu ; & Herode ſçachant qu'il ne ſe trouvoit plus, les fit mener au ſupplice.

On croit que peu après cette priſon, la ſeconde année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. ſaint Pierre vint à Rome & y établit ſon

Euſ. III. hiſt. 1. ex Orig. 3. in Geneſ.
Euſ. chron. an. 43.

Hier. de scrip. & Gal. 11. 11. *Euſ.* 11. *hiſt.* 13.

ſiege, après l'avoir tenu ſept ans à Antioche, & avoir prêché aux Juifs diſperſez dans le Pont, dans la Galatie, la Cappadoce, l'Aſie, & la Bithynie A ſa place il laiſſa à Antioche Evode ſon diſciple, qui gouverna cette égliſe vingt-ſix ans. Saint Pierre vint à Rome accompagné de ſaint Marc, & de pluſieurs autres diſciples, pour combattre Simon le magicien, qui ayant perdu ſon credit en Paleſtine, étoit venu à Rome & s'y faiſoit admirer par ſes operations magiques, juſques-là qu'il fut tenu pour un dieu, & qu'on lui érigea une ſtauë dans l'iſle du Tibre avec cette inſcription: A Simon dieu ſaint.

Juſtin apolog. 2. *p.* 69. *Iren. lib.* 1. *c.* 20. *Euſ.* 2. *c.* 13. *V. Bar. an.* 44. *n.* 13.

XXV. Diſperſion des apôtres. Evangile de S. Matthieu. *Ruf. præf. in ſymb. ap. Hier. tom ult. Hier. ad Sammach. ep.* 61. *c.* 9. *infr.*

Ce fut, comme l'on croit, vers ce même tems, que les apôtres ſe diſperſerent pour prêcher l'évangile par tout le monde. Avant que de ſe ſéparer ils compoſerent le ſymbole, c'eſt-à-dire, l'abregé de la foi, qui diſtinguoit les fideles des Juifs & des heretiques. C'eſt pourquoi ils ne l'enſeignerent que de vive voix; & pendant pluſieurs ſiécles on ne permit point de l'écrire: d'où vient que la formule en étoit differente ſelon les égliſes. C'étoit comme le mot du guet pour les troupes de J. C.

Les apôtres prêcherent en divers pays, ſuivant les divers mouvemens du ſaint-Eſprit qui les conduiſoit. Saint Jean fils de Zebedée paſſa dans l'Aſie mineure, & demeura particulierement à Epheſe, ayant avec lui la ſainte Vierge Marie mere de JESUS. L'égliſe d'Epheſe avoit été fon-

Hier. 111. *hiſt. c.* 1. *ex. Orig.* 3. *in Geneſ. Conc. Epheſ. act.* 1. *ep. ſynod. p.* 574.

dée par saint Paul, & saint Jean y demeura le reste de ses jours, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de ce premier siécle. Car ce que nous disons de la dispersion des apôtres, n'arriva pas tout en un tems. Saint Jean fonda & gouverna plusieurs autres églises en Asie, sçavoir celle de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie, de Laodicée. On dit qu'il alla jusques chez les Parthes, & sa premiere lettre portoit autrefois leur nom comme leur étant adressée.

Iren. l. III. c. 3.

Tertull. IV. cont. Marc. c. 5.

Indic. Possid. in S. Aug.

Saint André fut envoïé vers les Scythes, d'où il passa en Grece & en Epire. Saint Philippe travailla dans la haute Asie, & mourut à Hierapolis en Phrygie. Il avoit plusieurs filles : deux desquelles ayant gardé la virginité & vécu un grand âge, furent enterrées avec lui au même lieu, & y ressuscitérent un mort. Il maria les deux autres : dont une après avoir vécu saintement fut enterrée à Ephese. Saint Thomas alla chez les Parthes, & jusques aux Indes. Saint Barthelemi passa dans la grande Armenie ; & il est certain qu'il prêcha dans la partie de l'Inde la plus proche de nous, & y porta l'évangile de saint Matthieu, qui fut écrit le premier de tous.

Orig. 5. in Gen. ap. Euseb. III. hist. c. 1.

Greg. Naz. or. 25. p. 438. A.

Pap. ap. Eus. III. hist. c. ult. Polycr. ibid. c. 3.

Euseb. 5. c. 10. de Pantano.

Mais saint Matthieu ne put se résoudre à l'écrire qu'avec peine. Car étant prêt d'aller vers d'autres nations, après avoir prêché aux Hebreux, il ceda à leurs prieres, & voulut bien leur laisser un écrit pour suppléer à son absence. C'est pour-

Euseb. III. hist. c. 18. Hier. de script. Chrysost. hom. 1. in Matt.

quoi il écrivit en hebreu; c'eſt-à-dire, en la langue vulgaire des Juifs de Paleſtine; qui n'étoit plus l'ancienne langue hebraïque, mais un dialecte de la ſyriaque. Les autres apôtres ſe ſervirent de cet évangile; & ſaint Jacques le frere du Seigneur l'expliquoit à Jeruſalem. Saint Matthieu prêcha en Ethiopie. Il obſervoit une rigoureuſe abſtinence, ne mangeant point de chair, & ne ſe nourriſſant que d'herbes, de graines & de bourgeons.

Athanaſ. in Synop. p. 135. B.

Saint Simon le Cananéen, ou le zélateur, prêcha en Meſopotamie, & en Perſe. Saint Jude, autrement ſaint Thadée, travailla auſſi en Meſopotamie, en Arabie, & en Idumée. Saint Matthias alla en Ethiopie: On rapporte de lui deux paroles remarquables; l'une: Eſtimez les choſes préſentes, c'eſt-à-dire, ſoïez-en content; l'autre: Si le voiſin du fidele peche, le fidele peche. Pour dire, qu'il devoit le convertir par ſon exemple ſeul. C'eſt ce que l'on ſçait de la miſſion des apôtres.

Sophron. ap. Hier. de ſcrip.

Clem. 2. Strom. p. 380. A. 1. Stromat. 748. C.

XXVI. Hiſtoire de la reine Helene, & de ſon fils Izates.

Act. x. 29.

Joſeph. xx. antiq. c. 2.

La famine prédite par le prophete Agab arriva, & les Juifs furent ſecourus par une reine nommée Helene, qui vint alors à Jeruſalem viſiter le temple, adorer Dieu, & lui offrir des ſacrifices d'action de graces. Elle étoit veuve de Monobaſe roi d'Adiabene, & mere d'Izates, qui regnoit alors dans cette province, ſituée dans les confins des deux grands empires des Romains & des Parthes. Izates du vivant de ſon pere avoit été

élevé

élevé chez un petit roi voiſin. Un marchand Juif nommé Ananias aïant trouvé entrée chez les femmes de ce Prince, leur apprit à ſervir Dieu à la maniere des Juifs. Elles firent connoître ce marchand à Izates, à qui il perſuada la même choſe.

Monobaſe, un peu avant que de mourir, rappella ſon fils Izates, & lui donna une terre nommée Cairon, où l'on montroit les reſtes de l'arche de Noé. Izates perſuada au Juif Ananias de le ſuivre : & cependant Helene ſa mere inſtruite par un autre Juif, embraſſa auſſi leur loi. Izates l'aïant appris lorſqu'il fut venu à la couronne, en fit profeſſion ouvertement ; & croïant n'être pas vraiment Juif, s'il n'étoit circoncis, il étoit prêt à le faire ; mais ſa mere s'y oppoſa, craignant qu'il ne mît en peril ſon autorité, & qu'il ne ſe rendît odieux à ſes ſujets. Ananias fut du même avis, & menaça le roi de le quitter, craignant d'être maltraité, comme auteur d'un changement indigne de lui. Au reſte, ajoûta-t'il, vous pouvez ſervir Dieu ſans être circoncis, pourvû que vous ſoïez bien réſolu à imiter les mœurs des Juifs ; car c'eſt-là l'eſſentiel plûtôt que la circonciſion ; & Dieu vous pardonnera de vous en être abſtenu par néceſſité. Le roi Izates ceda pour lors à ces raiſons, ſans quitter entierement ſon deſir.

Enſuite il vint un autre Juif de Galilée nommé Eleazar, qui paſſoit pour très-ſçavant dans la religion. Etant entré pour ſaluer le roi, il le trouva liſant la loi de Moïſe, & lui dit : Vous ne vous

appercevez pas, Seigneur, que vous faites une grande injure à la loi, & par conſequent à Dieu. Il ne ſuffit pas de la ſçavoir, il faut commencer par la pratiquer. Juſques à quand demeurerez-vous incirconcis ? Si vous n'avez pas encore lû la loi ſur ce point, liſez-la maintenant, vous verrez quelle impieté c'eſt d'y manquer. A ces mots, le roi ne differa pas davantage. Mais il paſſa dans une autre chambre, appella ſon chirurgien, & ſe fit faire l'operation ; puis il envoïa querir ſa mere, & Ananias, & leur déclara la choſe. Ils furent ſaiſis d'étonnement & de crainte pour le roi, & pour eux-mêmes. En effet, le roi Izates eut dans la ſuite pluſieurs grands périls à eſſuïer de la part de ſes ſujets indignez de ce changement : mais il en ſortit heureuſement, & mourut en paix laiſſant un grand nombre d'enfans. Nous voïons par cette hiſtoire, que les Juifs s'appliquoient à la converſion des gentils, & qu'ils n'étoient pas bien d'accord entr'eux ſur la néceſſité de la circonciſion ; & tout cela préparoit les voïes à l'évangile.

La reine Helene vint donc à Jeruſalem dans le tems de la famine, apportant avec elle beaucoup d'argent. Elle envoia de ſes gens, les uns à Alexandrie acheter quantité de bled, les autres en Chipre pour apporter des figues ſéches. Ils revinrent promptement ; & elle diſtribua ces vivres à ceux qui en avoient beſoin. Le roi Izates aïant appris les nouvelles de cette famine, envoïa auſſi

de grandes ſommes d'argent aux premiers de Jeruſalem. La reine ſa mere fit dreſſer à trois ſtades de la ville trois pyramides, où ſes os & ceux de ſon fils Izates furent apportez après leur mort. Quelques-uns ont écrit qu'ils avoient même été Chrétiens.

XXVII. Miſſion de Saul & de Barnabé. *Oroſ. lib.* VII. c. 6.

En cette même famine, les fideles de Judée furent ſecourus par ceux d'Antioche; & c'eſt la premiere quête ou collecte pour ſubvenir aux néceſſitez des fideles, dont il ſoit fait mention depuis l'établiſſement de l'égliſe. Barnabé & Saul en furent chargez, & s'étant acquittez de leur miniſtere, ils retournerent de Jeruſalem à Antioche, & emmenerent avec eux Jean ſurnommé Marc. *Act.* II. 25.

Il y avoit dans l'égliſe d'Antioche des prophetes & des docteurs, entre leſquels étoient Barnabé: Simon, ſurnommé Niger; Lucius Cyrenéen; & Manahen frere de lait d'Herode le tetrarque. Comme ils jeûnoient & celebroient le ſervice divin, le S. Eſprit leur dit: Séparez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai deſtinez. Alors aïant jeûné, & prié, ils leur impoſerent les mains, & les congedierent. Telles étoient dès-lors les ordinations des miniſtres publics de l'égliſe, ſouvent précedées de revelations, & de commandemens exprès de Dieu; toûjours accompagnées de jeûnes, du ſaint ſacrifice, & d'autres prieres, & la grace y étoit conferée par l'impoſition des mains. *Act.* XIII. 1. *Tim.* IV. 14. *Chryſ. hom.* 5. *in* 1. *Tim. init.* 2. *Tim.* I. 6.

Saul & Barnabé aïant reçû leur miſſion du ſaint-Eſprit, allerent à Seleucie, d'où ils paſſe- *Act.* XIII. 4.

rent en Chipre, aïant avec eux Jean Marc. Ils vinrent à Salamine, & prêchoient dans les ſynagogues des Juifs. Ce fut en ce tems, c'eſt-à-dire la deuxiéme année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. que Saul fut ravi au troiſiéme ciel, c'eſt-à-dire au paradis, ſoit en corps, ſoit en eſprit ſeulement, & entendit des ſecrets dont il n'eſt pas permis à un homme de parler.

2. Cor. XII. 2.

XXVIII. Premiere épitre de ſaint Pierre. Evangile de ſaint Marc.

Cependant ſaint Pierre étoit à Rome, d'où il écrivit ſa premiere épitre adreſſée aux fideles convertis d'entre les Juifs, qui étoient diſperſez dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Aſie mineure, la Bithynie, où il avoit lui-même fondé des égliſes. Dans cette épitre il nomme Rome Babylone, comme étant la capitale de l'empire, & de l'idolâtrie. Il y recommande aux fideles de ſe ſaluer les uns les autres par un baiſer ſaint : c'eſt-à-dire accompagné de pureté & de ſincerité. Elle fut écrite ou traduite par ſaint Marc ſon cher diſciple, qu'il nomme ſon fils, & qui lui ſervoit d'interprete. Soit que ſaint Pierre, non plus que les autres, n'eût pas toûjours le don de toutes ſortes de langues ; ſoit qu'il fallût traduire en diverſes langues ce que l'apôtre avoit écrit : quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Marc étoit ſon interprete, qu'après lui Glaucia fit la même fonction ; & que Tite fut l'interprete de ſaint Paul.

1. Pet. V. 13.

Athenag. apol. p. 16. *D.*

Clem. Alexan. 7. Strom. Hier. ep. 150. *ad Hedib. q.* 11.

Ce fut pendant ce ſéjour de Rome que ſaint Marc écrivit ſon évangile à la priere des fideles,

Euſ. II. *hiſt. c.* 14.

qui vouloient conſerver par écrit ce que ſaint Pierre leur avoit enſeigné de vive voix. Saint Marc n'avoit pas vû le Seigneur ; & n'écrivit pas les choſes dans l'ordre que le Seigneur les avoit dites, ou faites ; mais comme il les avoit appriſes de ſaint Pierre, qui ſuivoit dans ſes inſtructions l'utilité de ſes auditeurs, ſans mettre par ordre les diſcours du Seigneur. Saint Marc écrivit donc exactement les choſes comme il les avoit retenuës, prenant bien garde de ne rien omettre & de ne rien écrire qui ne fût vrai. Delà vient que quelques-uns attribuoient cet évangile à S. Pierre lui-même. Car aïant appris par revelation ce qui s'étoit paſſé, il ſe réjoüit de l'affection des fideles, & autoriſa cet écrit pour être lû dans les égliſes. Saint Marc écrivit ſon évangile en grec, qui étoit la langue de commerce pour tout l'orient ; & ſi commune à Rome, que les femmes même la parloient. Il ne faut pas confondre ſaint Marc l'évangeliſte, avec Jean ſurnommé Marc fils de Marie, & couſin de Barnabé : celui-ci étoit avec Saul en orient, en même tems que l'évangeliſte étoit à Rome, ou à Alexandrie.

Pap. ap. Euſ. III. hiſt. c. ult.

Tertull. 4. cont. Marcion. c. 5.

Clem. Alex. ap. Euſeb. II. hiſt. c. 15.

Aug. de Conſ. evang. lib. 1. c. 2. n. 4.

Juven. ſat. 6. v. 195 Martial. X. epig. 68.

De Rome, ſaint Pierre envoïa de ſes diſciples pour fonder des égliſes en pluſieurs lieux d'Italie, & des autres provinces d'occident. En ſorte qu'il demeura conſtant dans les ſiecles ſuivans, que dans l'Italie, les Gaules, les Eſpagnes, l'Afrique, la Sicile, & les Iſles voiſines, perſonne n'avoit inſtitué des égliſes, que ceux que l'a-

Innoc. epiſt. 1. ad Decent. init.

pôtre ſaint Pierre, ou ſes ſucceſſeurs avoient établis évêques ; & qu'aucun autre apôtre n'avoit enſeigné dans toutes ces provinces. Pluſieurs égliſes conſervent les noms de leurs premiers évêques, qu'elles prétendent avoir été diſciples de ſaint Pierre. Mais ces traditions ſont peu certaines pour la plûpart ; & dans les ſiécles ſuivans on qualifioit envoïez par ſaint Pierre, ceux qui étoient envoïez de Rome par l'autorité du ſaint ſiége.

XXIX. Mort d'Herode Agrippa. *Joſ.* XIX. *antiq.* c. 7.

Le roi Agrippa avoit ôté à Matthias la ſacrificature du temple de Jeruſalem, & l'avoit donnée à Elionée fils de Cithée. C'étoit la troiſiéme année qu'il regnoit ſur toute la Judée, lorſqu'il vint à Ceſarée, & y célébra des jeux pour la ſanté de l'empereur. Le ſecond jour de la ſolemnité il vint le matin au théatre, s'aſſit ſur un tribunal, & harangua le peuple. Il étoit vétu d'un manteau tout d'argent, d'un ouvrage admirable, dont les raïons du ſoleil relevoient encore l'éclat. Ses flatteurs commencerent à crier de divers côtez : C'eſt la voix d'un dieu, & non pas d'un homme, & il ſouffrit cette impieté. Auſſi-tôt un ange le frappa, & il ſentit des douleurs d'entrailles & des tranchées violentes. Voilà, dit-il, votre Dieu qui va mourir. On le reporta dans ſon palais. Il voïoit de ſa chambre le peuple, & juſques aux femmes & aux enfans proſternez à terre ſur des ſacs pour demander à Dieu ſa ſanté. Mais il ne l'obtint pas. Il mourut au bout de cinq jours, rongé des vers, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'étoit la

Act. XII. 21.

septiéme année de son regne, depuis qu'il fut délivré par Caligula, sous lequel il regna quatre ans, & trois sous Claude. Il laissa quatre enfans : Un fils nommé Agrippa comme lui âgé de dix-sept ans ; trois filles, Berenice mariée à son oncle Herode roi de Calcide, âgée de seize ans, Marianne & Drusille encore filles. *Act.* XIX. 23.

Le roi Agrippa avoit fait son possible pour se faire aimer des Juifs, étant naturellement doux, bienfaisant, & liberal jusques à la prodigalité. Toutefois si-tôt qu'il fut mort, les Grecs habitans de Cesarée & de Sebaste, autrefois Samarie, qui étoient païens, commencerent à dire des injures contre lui. Les soldats tirerent du palais les statuës de ses filles, les porterent dans des lieux infâmes, & les traiterent avec toute l'indignité possible. Ils firent publiquement des festins, étant couronnez de fleurs, & parfumez. Ils offroient des libations à Caron, & bûvoient au dernier soûpir du roi. Agrippa son fils étoit à Rome, où l'empereur le faisoit élever : il vouloit l'envoïer pour regner à la place de son pere ; mais les affranchis qui le gouvernoient lui representerent que ce prince étoit trop jeune : ainsi il envoïa pour commander en Judée Cuspius Fadus : aïant cette consideration pour la mémoire du roi Agrippa, de n'y pas envoïer Marsus gouverneur de Syrie, parce qu'ils avoient été mal ensemble. Au contraire, il lui donna un successeur comme Agrippa l'en avoit souvent prié, & ce fut Cassius Longin. Quant à Fadus, le pre-

Joſ. xx. antiq. c. 1.

mier ordre qu'il reçût de l'empereur, fut de châtier l'inſolence & l'ingratitude des habitans de Ceſarée, & de Sebaſte.

XXX. Prédication de S. Paul & de S. Barnabé.

Cependant Saul & Barnabé continuoient d'annoncer l'évangile. Après avoir prêché à Salamine, ils parcoururent le reſte de l'iſle de Chipre, & vinrent juſques à Paphos, où ils trouverent un magicien Juif faux prophete, nommé Barieſu, autrement Elymas. Il étoit avec le proconſul Sergius Paulus, homme ſenſé : qui deſira d'entendre la parole de Dieu, & fit venir Saul & Barnabé. Elymas s'y oppoſoit ; mais Saul le rendit aveugle ſur le champ, & le proconſul étonné de ce miracle, ſe convertit. C'eſt ici que l'écriture commence à donner à Saul l'apôtre, le nom de Paul ſous lequel il eſt connu, ſoit qu'il l'eût pris de ce proconſul, comme un monument de ſa conquête ſpirituelle ; ſoit que dès le commencement il eût deux noms ; l'un hebreu, comme Juif ; l'autre latin, comme citoïen Romain ; car il l'étoit par ſa naiſſance ; & ce nom étoit plus doux aux Grecs, & aux Romains. Saint Paul, & ceux qui l'accompagnoient, s'embarquerent à Paphos, & vinrent à Pergé en Pamphilie, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jeruſalem. De Pergé ils vinrent à Antioche de Piſidie, où ils entrerent dans la ſynagogue le jour du ſabbat, & s'aſſirent. Après la lecture de la loi & des prophetes, les chefs de la ſynagogue les inviterent à parler pour exhorter le peuple. S. Paul ſe leva &

Act. XIII. 9. Orig. præfat. in epiſt. ad Rom.

Act. XIII. 13.

commença

commença à leur expliquer le myſtere de J. C. marquant comme il avoit été promis, ſa paſſion, ſa reſurrection, & l'accompliſſement des propheties. Au ſortir de la ſynagogue, on le pria de parler encore du même ſujet le ſabbat ſuivant ; & pluſieurs des Juifs & des étrangers qui adoroient Dieu, les ſuivirent & ſe convertirent.

Le ſabbat ſuivant, preſque toute la ville vint pour entendre les apôtres. Les Juifs en furent jaloux, & ſe mirent à contredire ſaint Paul avec injures. Saint Paul & ſaint Barnabé leur dirent : C'étoit à vous qu'il falloit d'abord porter la parole de Dieu : mais puiſque vous la rejettez, & vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les gentils. Les gentils s'en réjoüirent, & pluſieurs crurent. La parole de Dieu ſe répandoit par tout le pays : mais les Juifs exciterent les femmes qui faiſoient profeſſion de pieté, les femmes de qualité, & les premiers de la ville, & firent chaſſer ſaint Paul & ſaint Barnabé de leur territoire. Les apôtres ſecoüerent contre eux la pouſſiere de leurs pieds, ſuivant l'ordre du Seigneur, & vinrent à Icone. *Matth.* x. 14.

Là ils entrerent dans la ſynagogue, & convertirent grand nombre de Juifs & de gentils : mais les Juifs qui demeurerent incrédules, exciterent les gentils contre les chrétiens. Ce qui n'empêcha pas les apôtres de demeurer long-tems en ce lieu-là avec confiance, faiſant quantité de miracles. On croit que pendant ce ſéjour ſaint *Act.* XIV.

Paul inſtruiſit & convertit l'illuſtre ſainte Thecle; en ſorte qu'étant déja fiancée à un homme bien fait, riche, noble, & des premiers de la ville, elle renonça à ſes nôces, pour embraſſer la virginité. Son époux irrité l'accuſa, & la fit condamner à être expoſée aux bêtes qui l'épargnerent; entre autres des lions. On dit qu'elle fut auſſi délivrée miraculeuſement du feu; & elle eſt comptée pour la premiere martyre de ſon ſexe.

Greg. Naz. in S. Cypr. orat. 18. p. 279.
Greg. Nyſſ. in Cant. hom. 14. p. 675. D.
Epiph. hær. 78. n. 18.
Ambr. de virg. lib. 2.
Ado. martyr. 23. Sep.

Les apôtres ſouffrirent beaucoup à Icone; car la ville ſe trouva diviſée : les uns étoient pour eux, les autres étoient pour les Juifs. Ils reçûrent pluſieurs affronts, ils furent pourſuivis à coups de pierre : enfin ils ſe retirerent en Lycaonie, & prêcherent l'évangile à Lyſtres, à Derbe, & par tout aux environs. A Lyſtres ſaint Paul guérit un homme boiteux de naiſſance. Le peuple idolâtre s'écria en ſa langue Lycaoniene : Les dieux ſont venus à nous en forme d'hommes. Ils nommoient ſaint Barnabé Jupiter, & ſaint Paul Mercure, parce qu'il portoit la parole. Le ſacrificateur du temple de Jupiter qui étoit devant la ville, fit amener des taureaux ornez de couronnes de fleurs, & vouloit ſacrifier. Les apôtres l'aïant appris, déchirerent leurs habits, & ſe jetterent au milieu de la foule, en criant : Que faites-vous, mes amis ? Nous ſommes des hommes comme vous, qui venons vous prêcher de quitter ces vaines ſuperſtitions, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre. Après

2. Tim. III. 2. Act. XIV. 4.

qu'ils les eurent arrêtez avec bien de la peine, il ſurvint des Juifs d'Antioche & d'Icone, qui perſuaderent au peuple, que les apôtres n'étoient que des impoſteurs; en ſorte qu'ils accablerent ſaint Paul de pierres, & le traînerent hors la ville, le croyant mort. Les diſciples l'environnerent & le ramenerent dans la ville, d'où il s'en alla le lendemain à Derbe avec ſaint Barnabé. Après y avoir inſtruit quelques perſonnes, ils revinrent à Lyſtres, à Icone, & à Antioche de Piſidie, fortifiant les diſciples dans la foi, & dans la patience. Ils établirent en chaque égliſe des prêtres; & ayant fait des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent à Dieu. Enſuite ils traverſerent la Piſidie, vinrent en Pamphilie, & prêcherent à Pergé; puis ils deſcendirent à Attalie, où ils s'embarquerent, & ſe rendirent à la grande Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis, ayant accompli l'œuvre de Dieu, qui leur avoit été confié. Etant arrivez, ils aſſemblerent l'égliſe, & firent leur rapport des grandes choſes que Dieu avoit faites avec eux, & comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi. Ils demeurerent un tems conſiderable à Antioche. On croit que ce fut vers ce tems-là que ſaint Paul alla prêcher l'évangile à ceux qui n'avoient point encore oüi parler de J. C. & juſques en Illyrie.

Act. XIV. 23.

Rom. XV. 19.

XXXI. Etat de la Judée.

Cuſpius Fadus, gouverneur de Judée, voulut ſuivant un ordre de l'empereur, obliger les pon-

Jos. xx. antiq. c. 1.

tifes des Juifs, & les principaux de Jeruſalem, à remettre les habits ſacrez du ſouverain pontife, dans la fortereſſe Antonia, ſous la garde des Romains: comme ils y avoient été avant le gouvernement de Vitellius. Les Juifs prierent qu'il leur fût permis d'envoyer des députez à l'empereur; & l'obtinrent en donnant des ôtages. Leurs députez furent préſentez par le jeune Agrippa: l'empereur accorda à ſes prieres ce qu'ils demandoient, & en écrivit à Fadus & aux magiſtrats des Juifs. La datte de la lettre marque l'an quarante-cinquiéme de J. C. Herode roi de Calcide, & oncle du jeune Agrippa, demanda à l'empereur l'autorité ſur le temple & ſur les tréſors ſacrez, & le droit d'établir les pontifes. Il l'obtint: & conſerva ce droit dans ſa famille, juſqu'à la fin. Il ôta la dignité de ſouverain pontife à Canthera, & la donna à Joſeph fils de Canée, ou Camyde: puis il l'ôta à celui-ci, & la donna à Ananias fils de Nebedée. Ce roi mourut la huitiéme année de l'empereur Claude, quarante-huitiéme de J. C. A Cuſpius Fadus ſucceda Tibere Alexandre, fils d'Alexandre frere de Philon, & le plus riche de tous les Juifs. Tibere renonça à la religion de ſes peres. Après la mort d'Herode roi de Calcide, l'empereur Claude donna ſon royaume à ſon neveu Agrippa, l'an quarante-neuf de J. C. mais pour la Judée où Agrippa le pere avoit regné, elle étoit gouvernée par Ventidius Cumanus, qui avoit ſuccedé à Tibere Ale-

Jos. xx. antiq. c. 3.

xandre. Ce fut ſous lui que les Juifs commencerent à ſe révolter.

A la fête de pâque Cumanus craignant quelque tumulte, mit une cohorte ſous les armes, dans les galeries du temple, comme les gouverneurs précedens avoient accoûtumé de faire aux jours ſolemnels. Le quatriéme jour de la fête, un ſoldat relevant ſa tunique, & accroupi d'une maniere indécente, tourna le derriere aux Juifs, avec des paroles auſſi inſolentes que la poſture. A cette vûë tout le peuple s'émut. Ils crioient que ce n'étoit pas à eux que l'on inſultoit, mais à Dieu même. Quelques-uns s'en prenoient à Cumanus, & lui diſoient des injures. Les plus emportez ſe mirent à jetter des pierres aux ſoldats. Cumanus n'ayant pû les appaiſer, fit venir toutes ſes troupes en armes dans la citadelle Antonia, qui commandoit le temple. La populace effraïée ſe mit à fuir, & croyant avoir les ennemis à leurs talons, ils ſe preſſerent tellement dans les iſſuës du temple, qui étoient étroites, que pluſieurs furent étouffez. On compta juſques à vingt mille perſonnes qui périrent en cette occaſion : la fête fut tournée en deüil, on quitta les ſacrifices, & les prieres, pour s'abandonner aux larmes & aux gémiſſemens.

Joſ. xx. antiq. c. 3. 4. D. 11. Bell. c. 20. p. 794.

Ce déſordre n'étoit pas appaiſé, qu'il en ſurvint un autre. Quelques ſéditieux rencontrerent ſur le grand chemin de Jeruſalem un eſclave de Ceſar nommé Etienne. Ils le volerent, & lui ôterent

tout ce qu'il avoit. Cumanus envoya auſſi-tôt piller les bourgades voiſines, & lui amener priſonniers les principaux habitans. Dans ce pillage un ſoldat ayant trouvé les livres de Moïſe, les déchira publiquement, & les jetta au feu, diſant pluſieurs paroles inſolentes contre la loi, & la nation. Les Juifs auſſi irritez, que ſi tout le païs eût été en feu, allerent en grand nombre à Ceſarée, où étoit alors Cumanus, lui demanderent juſtice, & lui du conſeil de ſes amis, craignant une revolte entiere, fit couper la tête au ſoldat, ainſi le tumulte fut appaiſé.

XXXII. Premier concile à Jeruſalem. *Act.* XV. *Epiph. hareſ.* 28. *n.* 2. *Philaſtr. de hareſ. c.* 8.

Cependant quelques-uns des freres vinrent de Judée à Antioche, & y exciterent un trouble conſidérable; diſant que les fideles ne pouvoient être ſauvez ſans la circonciſion. Cerinthe faux frere, & faux apôtre étoit le chef de cette ſédition, & vouloit obliger les fideles, non-ſeulement à la circonciſion, mais à toutes les obſervances de la loi Moſaïque. Saint Paul & ſaint Barnabé s'y oppoſoient, diſant que J. C. étoit *Gal.* V. venu affranchir les ſiens de cette ſervitude, & que ſa grace ne ſerviroit de rien à ceux qui regarderoient la circonciſion comme neceſſaire. On réſolut qu'ils iroient à Jeruſalem conſulter les apôtres, & les prêtres, ſur cette queſtion. Ils prirent Tite avec eux, & traverſerent la Phenicie, & la Samarie, racontant la converſion des gentils; qui donnoit une grande joïe aux freres. Etant arrivez, ils furent reçûs par les apôtres,

les prêtres, & toute l'égliſe. Ainſi ſaint Paul revint à Jeruſalem quatorze ans après ſa converſion, & y vint par revelation divine. Il confera avec les freres, & en particulier avec les apôtres qui y étoient, c'eſt-à-dire, avec ſaint Pierre, ſaint Jacques, & ſaint Jean, que l'on regardoit comme les colomnes de l'égliſe. Il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchoit aux gentils, & qu'il n'avoit appris d'aucun homme, mais par la revelation de J. C. voulant s'aſſurer que ſon travail n'étoit pas inutile. Tout ſe trouva conforme de part & d'autre. Mais quelques fideles de la ſecte des Phariſiens ſoûtenoient que les gentils convertis devoient être circoncis, & obligez à obſerver la loi de Moïſe.

Gal. II.

Act. XV. 5.

Les apôtres, & les prêtres s'aſſemblerent pour examiner cette affaire, & c'eſt le premier concile qui eſt tenu dans l'égliſe. Il y avoit cinq apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jacques, S. Paul, & S. Barnabé. Après que l'on eut bien agité la queſtion, S. Piere prit la parole, & dit: Mes freres, vous ſçavez que depuis long-tems Dieu m'a choiſi pour faire entendre l'évangile aux gentils par ma bouche, & lui qui connoît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le ſaint-Eſprit comme à nous ſans diſtinction. Il parloit de la converſion de Corneille. Pourquoi donc tentez-vous Dieu, impoſant aux diſciples un joug, que ni nos peres, ni nous, n'avons pû porter? Nous eſperons être ſauvez par la grace de N. S. J. C.

auſſi-bien qu'eux. Saint Pierre ayant ainſi parlé, toute la multitude ſe teut; & ils écoutoient ſaint Barnabé & ſaint Paul, qui racontoient les miracles que Dieu avoit fait par eux chez les gentils.

S. Jacques prit enſuite la parole, & confirma l'avis de ſaint Pierre, par les témoignages des prophetes, touchant la vocation des gentils. C'eſt pourquoi, dit-il, je juge que l'on ne doit point inquieter les gentils convertis; mais leur écrire ſeulement qu'ils s'abſtiennent de la ſoüillure des idoles, de la fornication, des viandes ſuffoquées, & du ſang. Et il ne faut pas craindre qu'on oublie la loi de Moïſe, qui de tout tems eſt lûë & enſeignée dans les ſynagogues tous les jours de ſabbat. Alors les apôtres, les prêtres, & toute l'égliſe conclurent d'envoyer à Antioche, avec Paul & Barnabé, deux hommes choiſis, & des premiers d'entre les freres: Judas ſurnommé Barſabas, & Silas, & ils les chargerent d'une lettre conçûë en ces termes:

Amos IX. 12. Les apôtres, les prêtres, & les freres, aux freres d'entre les gentils qui ſont à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, ſalut. Sur ce que nous avons appris que quelques-uns ſortis d'entre nous vous ont dit, ſans que nous leur en euſſions donné charge, des choſes qui vous ont troublé, & qui tendoient à la ruine de vos ames: nous avons reſolu, étant aſſemblez, de choiſir quelques perſonnes, & vous les envoyer avec nos très-chers Barnabé & Paul qui ont expoſé leur vie pour le

nom

nom de N. S. J. C. Nous avons donc envoïé Judas & Silas qui vous diront auſſi de bouche la même choſe. C'eſt qu'il a ſemblé bon au ſaint-Eſprit, & à nous, de ne vous impoſer autre charge que celle-ci, qui eſt néceſſaire; de vous abſtenir des viandes immolées aux idoles, du ſang des bêtes ſuffoquées, & de la fornication. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu.

Il étoit néceſſaire d'avertir les gentils, que la fornication étoit défenduë, parce que la plûpart d'entr'eux la comptoient pour rien. La religion des païens ne les éloignoit d'aucune eſpece de débauche: les loix civiles ne défendoient que l'adultere; mais elles permettoient d'entretenir des concubines, & toleroient les femmes abandonnées au public. De plus, chacun pouvoit uſer, comme il lui plaiſoit, de ſes eſclaves. Quant à la défenſe de manger du ſang, & par conſequent de la chair des animaux étouffez, elle venoit de plus haut que la loi de Moïſe, puiſqu'elle avoit été déclarée à Noé au ſortir de l'arche: ainſi elle ſembloit regarder toutes les nations. Il eſt donc à croire que les apôtres voulurent laiſſer d'abord cette ſeule obſervance légale aſſez facile pour réünir les Gentils avec les Iſraëlites, & les faire ſouvenir de l'arche de Noé figure de l'égliſe, qui raſſemble toutes les nations. Joint que l'on croïoit que les faux dieux, c'eſt-à-dire, les démons, ſe repaiſſoient du ſang des victimes.

Gen. IX. 4. *Aug.* XXXII. *cont. Fauſt. c.* 13.

Orig. cont. Celſ. lib. 8. *p.* 418.

Les apôtres dans ce premier concile ont donné

Epiſt. Caleſt. ad Conc. Epheſ. Act. 2. p. 614. to. III. Conc. v. Collat. 8. p. 563. to. V.

l'exemple que l'égliſe a ſuivi dans les conciles généraux, pour terminer les queſtions de foi & de diſcipline : comme il eſt remarqué dans les conciles mêmes. Se trouvant une diviſion conſidérable entre les fideles, on envoïe conſulter l'égliſe de Jeruſalem, où la prédication de l'évangile avoit commencé, & où S. Pierre ſe trouvoit alors. Les apôtres & les prêtres s'aſſemblent en auſſi grand nombre qu'il eſt poſſible. On délibere à loiſir, chacun dit ſon avis, on décide. S. Pierre préſide à l'aſſemblée : il en fait l'ouverture, il propoſe la queſtion, & dit le premier ſon avis. Mais il n'eſt pas ſeul juge : S. Jacques juge auſſi, & le dit expreſſément. La déciſion eſt fondée ſur les ſaintes écritures, & formée par le commun conſentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle ; & on dit avec confiance : Il a ſemblé bon au ſaint-Eſprit, & à nous. On envoïe cette déciſion aux égliſes particulieres, non pour être examinée ; mais pour être reçuë & executée avec une entiere ſoumiſſion.

Gal. II. 3. Ainſi fut terminée la queſtion des obſervances légales. Tite, que ſaint Paul & ſaint Barnabé avoient amené, ne fut point contraint d'être circoncis ; quoiqu'il fût gentil d'origine. Saint Jacques, ſaint Pierre & ſaint Jean reconnurent que Dieu avoit confié à ſaint Paul la prédication de l'évangile pour les gentils, comme à ſaint Pierre pour les Juifs : ainſi ils lui donnerent la main, à lui, & à ſaint Barnabé, en ſigne de ſocieté, afin

que les uns prêchaſſent aux gentils, les autres aux circoncis ; leur recommandant ſeulement le ſoin des pauvres de Judée. Ce n'eſt pas que les uns & les autres n'euſſent droit d'annoncer l'évangile aux Juifs & aux gentils. S. Pierre avoit été le premier par qui les gentils avoient été appellez : S. Paul s'adreſſoit toûjours d'abord aux Juifs : mais cette diſtinction marquoit le principal objet de leur vocation. S. Pierre chef de l'égliſe, étoit envoïé aux Juifs, pour leſquels J. C. même étoit principalement venu : ſaint Paul avoit été apellé pour les gentils, & étoit leur docteur & leur protecteur particulier.

Act. XIII. 46.

Hier. in. ep. ad Gal. c. II. *Rom.* XV. 8. *Matth.* XV. 24.

Act. XIX. 15.

Saint Paul & ſaint Barnabé retournerent à Antioche, emmenant Judas & Silas. Ils aſſemblerent la multitude des fideles, qui aïant oüi la lecture de la lettre des apôtres, ſe réjoüirent de la conſolation qu'elle apportoit aux gentils. Ils furent auſſi conſolez par les diſcours de Judas & de Silas qui étoient prophetes, & les fortifioient dans la foi. Après qu'ils eurent demeuré quelque tems à Antioche, les freres les renvoïerent en paix à ceux qui les avoient envoïez : mais Silas aima mieux demeurer, & il n'y eut que Judas qui retourna à Jeruſalem. Saint Paul & ſaint Barnabé demeurerent auſſi à Antioche, enſeignant & prêchant l'évangile avec pluſieurs autres. Saint Pierre y vint lui-même, & y paſſa quelque tems.

Act. XV. 30.

XXXIII. S. Pierre repris par ſaint Paul. *Gal.* II.

D'abord il ne faiſoit point de difficulté de converſer avec les gentils, & de manger avec eux :

mais quelques-uns des circoncis étant venus de la part de ſaint Jacques, ſaint Pierre craignit de leur déplaire, & commença à ſe ſéparer des gentils. Les autres Juifs entrerent dans cette diſſimulation, & y entraînerent même ſaint Barnabé. Alors ſaint Paul voïant qu'ils ne marchoient pas droit, ſuivant la vérité de l'évangile, réſiſta en face à ſaint Pierre, parce qu'il étoit repréhenſible, & lui dit devant tous : Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, & non comme les Juifs; pourquoi contraignez-vous les Gentils à judaïſer ? Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent d'accord de la doctrine : S. Pierre venoit de déclarer dans le concile ; que les Gentils n'étoient point obligez aux obſervances légales ; & d'ailleurs ſaint Paul reconnoiſſoit qu'il étoit encore permis de les pratiquer, puiſqu'il les pratiquoit lui-même aux occaſions, & vivoit en Juif avec les Juifs, de peur qu'il ne ſemblât condamner comme mauvaiſes ces cérémonies, bonnes pour le tems auquel Dieu les avoit ordonnées. La faute de ſaint Pierre n'étoit donc qu'une faute de conduite & de pratique : une complaiſance exceſſive pour les Juifs, par laquelle non-ſeulement il vivoit à leur maniere en ſon particulier, mais encore il ſe ſéparoit des Gentils de peur de les choquer : comme s'il eût tenu les Gentils pour immondes. Ce qui les eût obligez, contre la déciſion du concile, à judaïſer, pour ne demeurer pas ſéparez des Juifs fideles. Auſſi ſaint Pierre ne ſe préva-

2. Cor. IX. 20.

Aug. ad Hier. ep. 40. *c.* 3. *& ep.* 82. *c.* 6.

lut point de ſa primauté, & ne regarda point que ſaint Paul étoit plus nouveau dans l'apoſtolat, & avoit perſecuté l'égliſe : mais il reçut ſon conſeil, qui contenoit la verité, & ſe rendit volontiers aux raiſons pertinentes qu'il alleguoit.

Cyp. epiſt. 71. ad Quint. Aug. de bap. cont. Don. lib. 2. c. 2.

XXXIV. Voïages de ſaint Paul avec ſaint Luc, Silas, Timothée.

Quelque tems après, ſaint Paul dit à ſaint Barnabé : Retournons viſiter les freres par toutes les villes où nous avons prêché, pour voir comment ils ſe conduiſent. Saint Barnabé vouloit prendre avec eux Jean Marc ; mais ſaint Paul le prioit de le laiſſer, parce qu'il les avoit quittez en Pamphylie. S'étant trouvez de differens avis, ils ſe ſéparerent. Saint Barnabé prit Marc avec lui, & paſſa en Chipre : S. Paul prit Silas, & partit, après avoir été recommandé à la grace de Dieu par les freres. Cette conteſtation fut avantageuſe à Marc, dont en effet ſaint Paul ſe ſervit utilement enſuite ; & le fruit de leur ſéparation fut de prêcher l'évangile en plus de lieux.

Act. xv. 36.

Chryſoſt. hom. 34. in Act. Coloſ. iv. 10. 2. Tim. iv. 11.

Saint Paul avec Silas parcouroit la Syrie & la Cilicie, & affermiſſoit les égliſes, leur faiſant garder les ordonnances des apôtres & des prêtres de Jeruſalem. Il vint à Derbes & à Lyſtres où il trouva un diſciple nommé Timothée, dont tous les freres de Lyſtres & d'Icone rendoient un bon témoignage. Il étoit fils d'un gentil ; mais ſa mere Eunice étoit Juive fidele, & ſon aïeule Loïs avoit auſſi ſuivi la vraie foi. Paul voulut le prendre avec lui ; & auparavant il le circoncit, à cauſe des Juifs du païs, qui ſçavoient tous que

Act. xv. 41.

Act. xvi. 1.

2. Tim. i. 5.

ſon pere étoit gentil, & qui n'auroient pû ſe réſoudre à recevoir les inſtructions d'un incirconcis. Ses parens maternels qui étoient Juifs, auroient pû croire que ſaint Paul avoit averſion pour les cérémonies de la loi ; & il vouloit leur montrer que ſi les gentils ne s'en chargeoient pas, ce n'eſt pas qu'ils les crûſſent mauvaiſes, mais qu'elles n'étoient plus néceſſaires. Saint Paul connoiſſant par eſprit de prophetie, que Timothée étoit élû de Dieu pour le ſaint miniſtere, lui impoſa les mains avec les prêtres de l'égliſe, & la grace lui fut ainſi communiquée.

Chryſ. hom. 34. in Act. XVI, 3.

Aug. de mend. c. 5. n. 8.

1. Tim. IV. 14.

2. Tim. I. 6.

S. Paul accompagné de Silas & de Timothée, continuant ſa viſite traverſa la Phrygie & la Galatie ; & le ſaint-Eſprit leur défendit de prêcher dans la province particuliere d'Aſie. Etant venus en Myſie, ils vouloient aller en Bithynie, & l'eſprit de JESUS ne leur permit pas. Ils vinrent à Troade ville d'Aſie ſur la mer, autrement nommée Antigonie. Là S. Paul eut une viſion la nuit, d'un Macedonien, qui le prioit de paſſer en Macedoine. Auſſi-tôt il chercha à le faire, étant aſſuré de la vocation de Dieu, & s'embarqua à Troade avec Silas & Timothée. On croit que ſaint Luc commença alors à le ſuivre ; parce que c'eſt ici où il commence à ſe compter dans l'hiſtoire des actes des apôtres qu'il a écrite. Il étoit d'Antioche, medecin de profeſſion, & fut le compagnon inſéparable de ſaint Paul en ſes voïages.

Act. XVI. 6.

Plin. lib. V. c. 30

Act. XVI. 10.

Iren. lib. III. c. 14.

Hier. de ſcript. in Luc.

XXXV.
S. Paul en Macedoine.
Act. XVI. 13.

De Troade ils allerent en droiture à Samothrace, le lendemain à Naples, delà à Philippi, qui étoit une colonie Romaine en Macedoine; & ils y demeurerent quelques jours. Le jour du ſabbat ils allerent hors la porte de la ville près de la riviere, où il y avoit une proſeuque ou lieu d'oraiſon, comme les Juifs avoient accoûtumé d'en avoir, outre les ſynagogues qui étoient dans les villes. Là S. Paul & ſes compagnons s'étant aſſis, parloient aux femmes qui s'étoient aſſemblées, & convertirent Lydie marchande de pourpre de la ville de Thyatire en Aſie. Elle fut batiſée, & toute ſa maiſon, & obligea les apôtres à loger chez elle.

Comme ils alloient à l'oratoire, une fille qui devinoit par un malin eſprit dont elle étoit poſſedée, crioit après eux : Ces hommes ſont les ſerviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du ſalut. Elle continua pendant pluſieurs jours, ſaint Paul en eut de la peine, & ſe retournant il dit à l'eſprit : Je te commande au nom de J. C. de ſortir de cette fille; & il ſortit à la même heure. Les maîtres de la fille qui tiroient un grand profit de ſes réponſes, voïant leur eſperance perduë, prirent ſaint Paul & Silas, & les menerent à la place, devant les magiſtrats, diſant : Voici les Juifs qui troublent la ville, & enſeignent une maniere de vivre, qu'il ne nous eſt pas permis de recevoir, à nous qui ſommes Romains. Le peuple accourut contre eux

& les magiſtrats les firent battre de verges, après avoir déchiré leurs habits: puis on les mit en priſon, & on les recommanda au geolier, qui leur mit les pieds dans des ceps.

A minuit S. Paul & Silas prioient & loüoient Dieu, & les priſonniers les entendoient. Auſſi-tôt il ſurvint un tremblement de terre, les fondemens de la priſon furent ébranlez, les portes s'ouvrirent, les chaînes ſe rompirent. Le geolier vouloit ſe tuër, croïant que tous les priſonniers s'étoient enfuis. Saint Paul lui cria: Ne vous faites point de mal, nous voici tous. On apporta de la lumiere. Le geolier ſe jetta en tremblant aux pieds de ſaint Paul & de Silas, demandant ce qu'il devoit faire pour être ſauvé. Ils l'inſtruiſirent & le batiſerent la nuit même avec toute ſa maiſon. Lui de ſon côté lava leurs plaïes, leur donna à manger, & ſe réjoüit avec eux. Le lendemain les magiſtrats envoïerent des licteurs ou huiſſiers portant des faiſceaux de verges, avec ordre de les délivrer. Mais ſaint Paul dit: ils nous ont écorchez en public ſans forme de procès, puis nous ont envoiez en priſon, nous qui ſommes citoïens Romains; & maintenant ils nous mettent dehors en cachette. Il n'en ſera pas ainſi. Qu'ils viennent nous en tirer eux-mêmes. Les magiſtrats aïant appris qu'ils étoient citoïens Romains eurent peur, & vinrent leur faire excuſe, & les prier de ſe retirer de la ville. Au ſortir de la priſon ils allerent chez Lydie, conſolerent les freres, & partirent.

De

De Philippi, ſaint Paul & ſes compagnons paſſerent à Amphilopolis & à Apollonie, & vinrent à Theſſalonique capitale de la Macedoine. Les mauvais traitemens qu'ils avoient ſoufferts à Philippi, ne les empêcherent pas de prêcher avec confiance à Theſſalonique. Les Juifs y avoient une ſynagogue; Paul y entra ſelon ſa coutume, & durant trois jours de ſabbat il leur expliqua par les écritures le myſtere de J. C. Sa prédication étoit ſoutenuë par les miracles & par les marques du ſaint-Eſprit : auſſi ne fut-elle pas vaine. Non-ſeulement des Juifs, mais un grand nombre de Gentils qui adoroient déja Dieu, & pluſieurs femmes de qualité ſe convertirent. Ces nouveaux fideles reçurent la prédication des apôtres, non come la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu ; ils imitoient les égliſes de Judée, & ſervirent de modeles à celles de Macedoine, & d'Achaïe ; conſervant la joïe du ſaint-Eſprit au milieu des afflictions. Les apôtres leur avoient prédit qu'ils en auroient de grandes à ſouffrir. Car ils ne les flattoient point, & ne cherchoient ni la gloire, ni le profit. Ils ſe rendoient petits au milieu d'eux comme une nourrice qui careſſe ſes enfans: Et quoiqu'ils puſſent, comme apôtres de J. C. ſe faire donner les choſes neceſſaires à la vie, ils aimoient mieux travailler jour & nuit, pour n'être à charge à perſonne, & pour donner l'exemple d'éviter l'avarice, l'oiſiveté, & l'inquiétude. Il n'y eut que la

Act. XVII.

1. *Theſſ.* II. 2.

1. *Theſſ.* I. 4.

1. *Theſſ.* III. 4.
ibid. II. 5. 6.

seule égliſe de Philippi, dont ſaint Paul reçut quelque ſecours temporel; & ils lui envoyerent deux
Phil. IV. 15. fois à Theſſalonique. C'eſt ainſi que ſaint Paul & Silas ſe conduiſoient en Macedoine.

Les Juifs jaloux de leurs progrès exciterent du
Act. XVII. 5. tumulte à Theſſalonique, par les plus méchans de la populace, & vinrent à la maiſon de Jaſon, chez qui les apôtres logeoient, pour les livrer au peuple. Ne les trouvant point, ils prirent Jaſon lui-même, & quelques-uns des freres, & les traînerent devant les magiſtrats, diſant: Il eſt venu ici des gens qui troublent le monde, & que Jaſon a reçûs. Ils contreviennent aux ordonnances de l'empereur, diſant qu'il y a un autre roi nommé JESUS. Par ces paroles ils émurent le peuple, & les magiſtrats, qui toutefois ſe contenterent de faire donner caution à Jaſon & aux autres de ſe repreſenter, & les laiſſerent aller.

Act. XVII. 10. Mais les freres envoyerent promptement & de nuit, Paul & Silas à Berée, où ils entrerent dans
Chryſoſt. hic. la ſynagogue. Les Juifs de Berée étoient d'un meilleur naturel que ceux de Theſſalonique, & reçurent l'évangile avec une grande affection, examinant tous les jours les écritures, pour voir ſi ce qu'on leur diſoit, y étoit conforme. Il y en eut pluſieurs qui crurent, & pluſieurs gentils, entr'autres des femmes de condition. Les Juifs de Theſſalonique l'ayant appris, vinrent à Berée émouvoir la populace. Auſſi-tôt les freres ſe preſſerent de faire ſortir ſaint Paul comme pour

aller à la mer : Silas & Timothée demeurerent.

XXXVI. S. Paul à Athenes.

Ceux qui accompagnoient ſaint Paul le conduiſirent juſques à Athenes, d'où il les renvoya pour dire à Silas & à Timothée de venir le trouver au plûtôt. Tandis que S. Paul les attendoit à Athenes, il étoit touché de zele voyant combien cette ville étoit adonnée à l'idolâtrie. Car c'étoit le lieu de toute la Grece où la ſuperſtition regnoit le plus, & le peuple que les payens eſtimoient le plus religieux. S. Paul diſcouroit dans la ſynagogue avec les Juifs, & les autres qui adoroient Dieu ; & dans la place publique avec tout le monde. Athenes avoit toujours un grand concours d'étrangers, non-ſeulement de la Grece, mais de tous les autres pays. C'étoit le centre des ſciences, des beaux arts, & de la politeſſe, & la plus grande occupation de tous ſes habitans, tant naturels, qu'étrangers, étoit de dire ou d'apprendre quelque choſe de nouveau. Leur paſſion dominante étoit la curioſité. Ils écoutoient donc S. Paul, parce qu'il leur annonçoit une doctrine nouvelle. Quelques philoſophes diſputoient avec lui ; car Athenes en étoit pleine, & de diverſes ſectes, dont les deux qui avoient alors le plus de credit, étoient les Epicuriens, & les Stoïciens. Les Epicuriens mettoient la felicité dans les plaiſirs des ſens : les Stoïciens la mettoient dans la perfection de la raiſon, & dans la vertu morale : mais, ni les uns, ni les autres ne faiſoient pas

Joſ. in App. lib. 1.

Pauſan. lib. 1.

grand cas de la divinité. Ainſi la plûpart mépriſoient la doctrine de ſaint Paul. Il y en eut toutefois, des plus curieux, qui voulurent ſçavoir ce que c'étoit que cette nouvelle doctrine, & ils le menerent à l'Areopage.

C'étoit le lieu où s'aſſembloit une compagnie de juges choiſis, qui connoiſſoient des affaires les plus importantes ; comme des cauſes capitales, de ce qui regardoit la religion & les mœurs. Ce tribunal étoit le plus renommé de toute la Grece. Saint Paul y fut donc amené, comme enſeignant une religion étrangere. Etant entré dans l'Areopage, il prit occaſion d'un autel qu'il avoit vû à Athenes dédié au Dieu inconnu. On dit que l'inſcription étoit en ces termes : Aux dieux d'Aſie, d'Europe, & d'Afrique, aux dieux inconnus & étrangers. C'étoit une précaution de ces idolâtres ſuperſtitieux à l'excès, qui craignoient de manquer à honorer quelque divinité, & ſe piquoient d'exercer l'hoſpitalité envers les dieux, comme envers les hommes.

Meurſ. Areop. c. 9.

Hier. in epiſt. ad Tit. I. 12.

Chryſoſt. in Act. XVIII. c. 4. hom. 38.

S. Paul prit cette occaſion pour leur dire, que ce Dieu qu'ils adoroient ſans le connoître, étoit le vrai Dieu créateur du ciel & de la terre, qui n'habite point dans les temples, & ne peut être figuré par les ouvrages des hommes, puiſque les hommes mêmes ſont ſes ouvrages. Que Dieu ayant pitié de l'ignorance du genre humain, l'invitoit à la pénitence, par la conſideration du jugement, qu'il devoit exercer par un homme à qui

il avoit donné créance en le reſſuſcitant des morts. Quand les Atheniens entendirent parler de réſurrection des morts, quelques-uns s'en mocquerent, d'autres dirent : Nous vous entendrons encore ſur ce ſujet. Il y en eut qui ſuivirent ſaint Paul, & ſe convertirent, entr'autres Denis un des Areopagites, & une femme nommée Damaris. Ce Denis fut le premier évêque d'Athenes.

Dionyſ. Cor. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 23.

Tandis que S. Paul y étoit, Silas & Timothée vinrent le trouver; mais il envoya Timothée à Theſſalonique, & Silas en Macedoine, peut-être à quelqu'autre ville, pour exhorter & affermir les fideles, & il demeura ſeul à Athenes. Il eût voulu aller lui-même à Theſſalonique, tant il aimoit cette égliſe, & l'eſſaïa une & deux fois ; mais ſatan l'en empêcha. Ainſi ne pouvant plus ſe paſſer de leur donner quelque conſolation, ni d'en recevoir d'eux, il y envoya ſon diſciple.

1. Theſſ. II. 17. III. 12.

XXXVII. S. Paul à Corinthe. *Act. XVIII.*

D'Athenes, il alla à Corinthe, où il trouva un Juif nommé Aquila, originaire de Pont, qui étoit venu depuis peu d'Italie, avec ſa femme Priſcilla, à cauſe de l'ordre que l'empereur Claude avoit donné à tous les Juifs, de ſortir de Rome. Ce fut dès la neuviéme année de ſon regne, quarante-neuviéme de J. C. qu'il les en chaſſa, à cauſe des tumultes qu'ils excitoient continuellement à l'occaſion de l'évangile, & du nom de J. C. S. Paul demeuroit avec Aquila, parce qu'ils étoient du même métier, qui étoit de faire des tentes de cuir à l'uſage des gens de guerre. Les métiers

An. de J. C. 49

Suet. Claud. c. 25.

Chryſoſt. paſſ.

Abarbanel. Nahal. Aboth.

étoient honnêtes chez les Juifs, les plus ſages conſeilloient à leurs diſciples de travailler de leurs mains, pour n'être à charge à perſonne, à l'exemple des prophetes. Ils ont conſervé la mémoire des métiers qu'exerçoient pluſieurs de leurs Rabbins les plus celebres. L'un faiſoit du charbon, les autres des ſouliers, ou d'autres ouvrages. Saint Paul travailloit donc, & donnoit pour regle, que qui ne travaille pas, doit auſſi ne point manger.

Act. XX. 34. 2. *Theſſ.* III. 10.

Act. XVIII. 4.

Pendant qu'il ſéjournoit à Corinthe, il parloit tous les jours de ſabbat dans la ſynagogue, employant le nom de J. C. & convertiſſant des Juifs & des gentils. Silas & Timothée étant venus de Macedoine à Corinthe, ſaint Paul preſſoit encore plus les Juifs de croire en J. C. Comme ils le contrediſoient avec des blaſphemes, il ſecoüa ſes habits, & leur dit: Votre ſang ſera ſur votre tête: J'en ſuis innocent, & je vais déſormais vers les Gentils. En effet, il ſortit de-là, & entra chez un nommé Tite Juſte ſerviteur de Dieu, dont la maiſon tenoit à la ſynagogue. Il y eut toutefois pluſieurs Corinthiens qui crurent & reçûrent le batême, entr'autres Stephanas & ſa maiſon, que S. Paul batiſa de ſa main, & ils furent les prémices de l'Achaïe. Il batiſa auſſi Criſpe chef de la ſynagogue, avec toute ſa maiſon, & Caïus. Il en batiſa peu; car il n'étoit pas envoyé pour batiſer, mais pour prêcher. Il fut encouragé par une viſion qu'il eut la nuit, où le Seigneur lui dit: Ne crains point de parler, je ſuis avec

1. *Cor.* I. 16. XVI. 15.

1. *Cor.* I. 14.

toi, perſonne ne te pourra nuire, & j'ai un grand peuple en cette ville. Comme la gloire d'Athenes & de Lacedemone étoit tombée depuis long-tems, Corinthe étoit devenuë la premiere ville de la Grece. Sa ſituation avantageuſe dans l'Iſthme du Peloponeſe y attiroit un grand commerce, par la communication des deux terres & des deux mers, dont l'une ouvroit le chemin de l'Aſie, l'autre de l'Italie, De ce côté, c'eſt-à-dire, au couchant, étoit le port de Lechée: au *levant*, le port de Cencrée à trois lieuës & demie de Corinthe. Elle étoit donc extrémement riche & peuplée: elle étoit pleine de recteurs & de philoſophes; mais d'ailleurs la débauche & la diſſolution y étoit extrême. S. Paul y demeura un an & demi, depuis l'an 50. de J.C. juſqu'en 52. Il y ſouffrit beaucoup, & y fit pluſieurs miracles.

Chryſ arg. in 1 Cor.

Strab. lib. 8. p. 378.

An. de J. C. 50.

2. Cor. XI. 12.

Comme ſaint Paul étoit en Achaïe & en Beotie, S. Luc qui l'accompagnoit, écrivit ſon évangile. On croit que c'eſt cet évangile que ſaint Paul dans ſes épitres appelle le ſien; & qu'il parle de S. Luc quand il marque un des freres, qui avoit acquis de la gloire dans toutes les égliſes, par l'évangile. S. Luc n'avoit pas vû le Seigneur, & il écrivit ſur la relation de ceux qui l'avoient vû, & avoient été depuis le commencement miniſtres de la parole: c'eſt-à-dire, des apôtres, dont il étoit diſciple, & particulierement de ſaint Paul. Son deſſein fut d'affermir la verité contre les hiſtoires ſuſpectes ou fabuleuſes de pluſieurs faux

XXXVIII. Evangile de ſaint Luc.

Hier. præf. in Matth. Id. de ſcript.

Rom. II. 16. XVI. 25. *2. Cor.* VIII. 15.

Luc. I. 2.

Iren. l. c. 20. III. c. 11. *Tertull.* IV. *in Marc.* c. 2.

Luc. I.

Orig. hom. in Luc Epip. hæreſ. 51. c. 17. Ambr. in Luc. 1.

apôtres, qui avoient entrepris de raconter ce qui s'étoit paſſé entre les fideles. S. Luc écrivit ſon évangile en grec, & l'adreſſa à un diſciple nommé Theophile, qui paroît avoir été un homme conſidérable, par le titre qu'il lui donne.

XXXIX. Epitre aux Theſſaloniciens

Ce fut de Corinthe que S. Paul écrivit les deux épîtres aux Theſſaloniciens, qui ſont les premieres de toutes dans l'ordre du tems : mais on les a rangé ſuivant la dignité des égliſes. Dans toutes les deux il met en tête les noms des deux diſciples qui étoient avec lui, Silvain, & Timothée. Car Silvain eſt le même que Silas. Dans la premiere il conſole & encourage les fideles de Theſſalonique, au milieu des afflictions qu'ils avoient à ſouffrir de leurs concitoïens, & leur donne des marques d'une extréme tendreſſe. Il les exhorte à demeurer fermes dans la pratique des preceptes qu'il leur a donnez, à s'abſtenir de l'impureté & de la fraude, à continuer leurs aumônes, qu'ils répandoient dans toute la Macedoine, à être laborieux & tranquilles, & à conſerver leur réputation à l'égard des payens. Il les avertit auſſi de ſe conſoler de la mort de leurs amis, par l'eſperance de la réſurrection, & d'attendre le jour du Seigneur, ſans ſe mettre en peine d'en ſçavoir le tems, s'aſſûrant ſur la vigilance & les bonnes œuvres. Il leur recommande ceux qui travailloient entr'eux à l'œuvre du Seigneur, qui les gouvernoient & les exhortoient, c'eſt-à-dire, les prêtres & les paſteurs : il les prie

de

de leur faire la charité abondamment, & de conſerver la paix avec eux. Il les conjure à la fin, que ſa lettre ſoit lûë à tous les freres. Telle eſt la premiere épitre aux Theſſaloniciens.

La ſeconde a principalement pour but, de les raſſurer contre de faux bruits que l'on faiſoit courir, que le jour du Seigneur étoit proche. Il les fait ſouvenir de ce qu'il leur en avoit dit, & il ajoute: Tenez les traditions que vous avez appriſes, ſoit de vive voix, ſoit par ma lettre. Par où il eſt clair, que les apôtres ont enſeigné bien des choſes de vive voix, qui ne ſont pas moins dignes de foi que leurs écrits. Il conclut par des menaces ſeveres contre les inquiets, & les fainéans. Si quelqu'un, dit-il, n'obéit pas à ce que nous mandons, notez-le, & ne communiquez point avec lui, afin qu'il ait de la confuſion: & ne le regardez pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frere. Il dit à la fin: La ſalutation eſt de ma main, donnant cette marque pour reconnoître ſes lettres.

Chryſ. ad 2. Theſſal. IV.

2. *Theſſ.* III 14.

Cependant il y eut de grands mouvemens en Paleſtine, entre les Juifs & les Samaritains. Les Juifs de Galilée allant à Jeruſalem, avoient accoutumé de traverſer la Samarie. Un jour comme ils paſſoient par la ville de Naïm, ſituée dans la grande plaine, il y eut querelle entre les paſſans, & les habitans, & ils en vinrent aux mains. Pluſieurs Galiléens y furent tuez, & les principaux d'entre eux l'aïant appris, allerent trouver Cuma-

XL. Séditions des Juifs.

Joſ. XX. *Antiq. c.* 5. 11. *Bell. c.* 20. *p.* 794. *E.*

nus gouverneur de Judée, & lui demanderent juſtice. Il n'en tint compte, étant gagné par les preſens des Samaritains : & les Galiléens irritez exciterent la populace des Juifs à prendre les armes, & à ſe mettre en liberté. Les magiſtrats vouloient les appaiſer, & promettoient d'obliger Cumanus à leur faire juſtice ; mais la populace ne voulut rien écouter, & prit les armes ſous la conduite d'Eleazar fils de Dinée. C'étoit un chef de voleurs, qui depuis pluſieurs années tenoit les montagnes, & avec lui les Juifs pillerent & brûlerent quelques bourgades des Samaritains.

Cumanus l'aïant appris amena des troupes, arma les Samaritains, & marcha contre les Juifs, qu'il joignit, en tua & en prit pluſieurs. Alors les plus conſiderables de Jeruſalem ſe revêtirent de ſacs & mirent de la cendre ſur leurs têtes, pour fléchir le peuple, en leur repréſentant, qu'ils alloient expoſer leur patrie à être ruïnée, le temple à être brûlé, leurs femmes, & leurs enfans à être menez en captivité. Ils leur perſuaderent de ſe ſéparer. Les voleurs ſe retirerent dans leurs forts ; & depuis ce tems toute la Judée fut pleine de brigandages.

Les chefs des Samaritains allerent à Tyr trouver Vinidius Quadratus gouverneur de Syrie, accuſerent les Juifs d'avoir pillé leurs villes, & encore plus d'avoir mépriſé la puiſſance Romaine, en ſe voulant faire juſtice eux-mêmes. Les Juifs

au contraire, rejettoient la cauſe de la ſédition ſur les Samaritains, & principalement ſur Cumanus, l'accuſant de s'être laiſſé corrompre par leurs préſens. Quadratus remit à juger cette affaire quand il ſeroit ſur les lieux. Il vint peu après à Samarie, où aïant entendu les parties, il connut que le tumulte avoit commencé par la faute des Samaritains ; mais comme les Juifs auſſi ſe trouverent coupables, il fit mettre en croix ceux que Cumanus avoit pris, mit aux fers Ananias le ſouverain pontife, & l'envoïa à Rome avec les principaux des Samaritains & des Juifs. Il y envoïa même le procurateur Cumanus, & le tribun Celer. Cependant il alla à Jeruſalem, où aïant trouvé tout paiſible, & les Juifs occupez à celebrer la fête de Pâques, il s'en retourna à Antioche.

Cumanus & les Samaritains étant à Rome, gagnerent la faveur des affranchis de l'empereur Claude, qui le gouvernoient, & ils auroient fait condamner les Juifs, ſi le jeune Agrippa qui étoit alors à Rome, n'eût gagné l'imperatrice Agrippine, pour rendre l'empereur favorable aux Juifs. Il prit donc connoiſſance de l'affaire ; & aïant trouvé que le tumulte avoit commencé par les Samaritains, il fit mourir ceux d'entre eux qui étoient venus à Rome, & envoïa Cumanus en exil. Pour le tribun Celer, il le renvoïa à Jeruſalem, avec ordre de le traîner par les ruës, & le faire ainſi mourir. A la place de Cumanus, il en-

voïa pour procurateur en Judée Claude Felix frere de Pallas, un des affranchis ſes favoris.

XLI. Voïages de ſaint Paul.

Le proconſul d'Achaïe faiſoit ſa réſidence à Corinthe, qui en étoit la capitale : c'étoit alors Lucius Junius Gallion frere du Philoſophe Seneque. Les Juifs amenerent ſaint Paul à ſon tribunal, diſant qu'il perſuadoit de ſervir Dieu d'une maniere contraire à la loi. Comme ſaint Paul ouvroit la bouche pour ſe défendre, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agiſſoit de quelque injuſtice, ou de quelque crime, je vous écouterois ; mais ſi ce ſont des queſtions de mots & de noms ſur votre loi, je m'en rapporte à vous, & n'en veux point être le juge. Il les fit ainſi retirer de ſon tribunal, & les aſſiſtans prirent Soſthene chef de la ſynagogue, & le frappoient en préſence du proconſul, ſans qu'il s'en mît en peine.

Act. XVIII. 12.

Saint Paul aïant demeuré long-tems à Corinthe, dit adieu aux freres, & s'embarqua pour la Syrie, avec Aquilla & Priſcilla ; mais avant que de partir, il ſe coupa les cheveux au port de Cenchrée, à cauſe d'un vœu de Nazaréen qu'il avoit fait ſuivant la loi. Ils aborderent à Epheſe, où Aquilla & Priſcilla demeurerent. Saint Paul ne voulut pas s'y arrêter, quoique les Juifs l'en priaſſent ; mais il alla à Ceſarée de Paleſtine, puis à Jeruſalem, où il ſalua l'égliſe ; & enſuite il paſſa à Antioche de Syrie. Après y avoir fait quelque ſéjour, il parcourut de ſuite la Galatie, & la Phrygie, affermiſſant tous les diſciples. Il fut reçû

Act. XVIII. 18.

Num. VI. 18.

chez les Galates comme un ange de Dieu, comme J. C. même. Ils auroient voulu, s'il eût été poſſible, s'arracher les yeux pour les lui donner. *Gal.* IV. 14.

Cependant il vint à Epheſe un Juif d'Alexandrie nommé Apollos, éloquent, & puiſſant dans les écritures. Il étoit inſtruit de la doctrine du Seigneur, & l'enſeignoit avec ferveur, & avec ſoin; mais il ne connoiſſoit que le baptême de ſaint Jean. Aquilla & Priſcilla l'aïant oüi, s'appliquerent à l'inſtruire plus exactement : & comme il vouloit paſſer en Achaïe, ils écrivirent aux freres en ſa faveur. Il vint à Corinthe, & ſervit utilement à confirmer les fideles, & à convaincre les Juifs. *Act.* XVIII. 24.

XLII. Saint Paul à Epheſe. *Act* XIX.

Comme il étoit à Corinthe, ſaint Paul revint à Epheſe après avoir parcouru les parties les plus hautes de l'Aſie mineure. Là il trouva quelques diſciples, environ au nombre de douze, qui ne connoiſſoient point le S. Eſprit, & n'avoient reçû que le baptême de S. Jean. Il les fit baptiſer au nom du Seigneur JESUS, puis il leur impoſa les mains, & le S. Eſprit vint ſur eux, en ſorte qu'ils parloient diverſes langues, & prophetiſoient. On voit encore ici, comme à la converſion de Samarie, deux ſacremens diſtinguez. Le baptême qui eſt donné par d'autres que par les apôtres, comme par des prêtres, ou des diacres : l'impoſition des mains pour recevoir le S. Eſprit, c'eſt-à-dire, la confirmation, qui ne peut être donnée que par les apôtres en perſonne, & par les évêques *Sup. num.* 7.

Act. XIX. 8. leurs ſucceſſeurs. Pendant trois mois ſaint Paul alloit à la ſynagogue, & y prêchoit hardiment l'évangile ; mais comme il y avoit des Juifs endurcis qui diſoient publiquement des paroles injurieuſes contre la doctrine du Seigneur : ſaint Paul les quitta & ſépara les chrétiens ; & au lieu qu'auparavant il n'enſeignoit que les ſamedis dans la ſynagogue, depuis il enſeigna tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. Il le fit pendant deux ans : en ſorte que tous ceux qui demeuroient en Aſie, Juifs & Gentils, eurent connoiſſance de l'évangile.

Act. XX. 31. Tout le ſéjour de ſaint Paul à Epheſe, fut d'environ trois ans. Il s'appliquoit jour & nuit à inſtruire & à exhorter les fideles, avec larmes, en public, & en particulier dans les maiſons. Il ne prenoit rien de perſonne ; mais fourniſſoit par le travail de ſes mains, à ce qui étoit néceſſaire pour lui, & pour ceux qui l'accompagnoient, montrant l'exemple d'un déſintéreſſement parfait. Il ſouffrit de grandes perſécutions de la part des Juifs, qui lui dreſſerent ſouvent des embûches, & combattit contre des hommes plus cruels que les bêtes les plus farouches. En même temps il faiſoit de grands miracles. Juſques-là, que les mouchoirs & les ceintures qui l'avoient touché guériſſoient les maladies, & chaſſoient les démons. Il y avoit des Juifs qui couroient par le monde, faiſant profeſſion de chaſſer les démons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir

1. *Cor.* XV. 32. *Act.* XIX. 11.

Joſ VIII. *Antiq.* c. 2 p. 257. *Orig. tract.* 35. *in Mat.* XXVII. 63.

été enſeignées par Salomon : on les nommoit exorciſtes. De ce nombre étoient ſept freres, fils de Sceva pontife : deux deſquels s'aviſerent de conjurer un poſſedé par le nom de JESUS, que Paul prêchoit. Le malin eſprit répondit : Je connois JESUS, & je ſçai qui eſt Paul, mais vous autres, qui êtes-vous ? Alors le poſſedé ſe jetta ſur eux, & étant le plus fort, les maltraita de ſorte, qu'ils ſortirent de la maiſon nuds & bleſſez.

Cette action fut connuë de tous les Juifs & de tous les Gentils qui demeuroient à Epheſe, & le nom du Seigneur en fut glorifié. Pluſieurs des fideles venoient confeſſer leurs péchez : exemple remarquable de confeſſion après le baptême. Pluſieurs auſſi qui avoient étudié des curioſitez inutiles, apporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde. Le prix en fut compté, & on trouva la valeur de cinquante mille dracmes, revenant à plus de quinze mille livres de notre monnoïe. On croit que c'étoit des livres de magie ; car les Epheſiens donnoient des caracteres fameux dans l'antiquité.

15750. livres à huit ſols la dracme.

Heſych. Eph. litt. Clem. Alex. 5. Strom.

L'empereur Claude la treiziéme année de ſon regne, donna au jeune Agrippa roi des Juifs la tetrarchie de Philippe, & la Batanée, y ajoutant la Traconite, & Abila, qui avoit été la tetrarchie de Lyſanias. Mais en même tems il ôta la Calcide à Agrippa, après qu'il en eut joüi quatre années. L'année ſuivante cinquante-quatriéme de J. C. ſous le conſulat d'Aſinius Marcellus, & d'A-

XLIII. Mort de Claude Neron empereur.

Jo. XX. Antiq. c. 20. p. 693. B.

An. de J. C. 54.

Suet. Claud. n. 44. *Dio. lib.* 60.

cilius Aviolus, mourut l'empereur Claude, empoiſonné par ſa femme Agrippine : il étoit en ſa ſoixante-quatriéme année, & avoit regné treize ans & huit mois. Neron ſon fils adoptif, & ſon gendre, lui ſucceda. Il étoit fils d'Agrippine, & de Domitius ſon premier mari, il avoit alors dix-ſept ans, & en regna auſſi treize & huit mois.

Joſ. XX. *antiq. c.* 5. *p.* 194. *Bell.* II. 12. *p.* 696.

Ce jeune empereur donna au roi Agrippa une partie de la Galilée, lui ſoumettant Tiberiade & Tarichée. Il lui donna encore Juliade delà le Jourdain, & les quatorze villages d'alentour, laiſſant le reſte de la Judée à Felix gouverneur Romain.

XLIV. Epitre aux Galates. *Gal.* I. 6.

Peu de tems après le voïage que S. Paul avoit fait en Galatie, il apprit que quelques faux freres y avoient troublé les fideles, en leur prêchant que la circonciſion étoit neceſſaire, avec tout le reſte des ceremonies de la loi Moſaïque : ce qu'ils faiſoient tant pour plaire aux Juifs, que pour ſe mettre à couvert de la perſécution des Gentils,

Gal. VI. 12.

en paſſant pour Juifs. Comme S. Paul avoit enſeigné le contraire, ils s'efforçoient de diminuer ſon autorité, en diſant, qu'il n'étoit qu'un apôtre du ſecond rang, comme ſaint Barnabé, choiſi & inſtruit par les premiers apôtres, que J. C. même avoit appellez. Que ces apôtres du premier ordre, comme ſaint Pierre, ſaint Jacques & ſaint Jean, étoient les colomnes de l'égliſe, qui avoient vû le Seigneur ſur la terre, & converſé avec lui : qu'ils favoriſoient la circonciſion, & les pratiques

ques de la loi, au lieu que Paul les mépriſoit, afin d'attirer les Gentils.

Pour détruire les calomnies, & ramener les Galates à la ſaine doctrine, ſaint Paul leur écrivit une lettre vehemente, où il commence par déclarer qu'il eſt apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de J. C. & de Dieu le Pere: que c'eſt J. C. lui-même qui l'a inſtruit par révélation, ſans qu'il ait rien appris des hommes. Qu'après ſa converſion miraculeuſe, il demeura trois ans ſans aller à Jeruſalem, ni voir les autres apôtres, encore n'y ſéjourna-t'il alors que quinze jours, & ne vit que S. Pierre & S. Jacques. Qu'il y revint au bout de quatorze ans, ſuivant une révélation, & confera avec les mêmes apôtres, & avec ſaint Jean: mais ſans rien apprendre d'eux. Il rapporté enſuite comme il réſiſta en face à S. Pierre, parce qu'en ſe ſéparant des Gentils convertis, il ſembloit vouloir les obliger à judaïſer.

Gal. I. 1.

I. 12. 13. *&c.*

Gal. II.

Sup. n. 33.

Ayant établi pour ſa juſtification ces faits, dont il prend Dieu à témoin, il explique la doctrine. Il dit que l'homme n'eſt point juſtifié par la pratique de la loi cérémoniale, mais par la foi en J. C. enſorte que ceux-mêmes qui ſont nez Juifs ont beſoin de la foi. Car ſi la loi étoit ſuffiſante pour la juſtification, J. C. ſeroit mort en vain. Il prouve la difference de la foi, & des œuvres de la loi, par les effets ſenſibles du ſaint-Eſprit, & le don des miracles qui étoit commun dans cette égliſe, comme dans les autres. Car,

I. 20.

II. 15. 16.

III. 2. 5.

dit-il, ce n'eſt pas par la pratique de la loi que vous avez reçû ces graces, mais par la foi qui vous a été prêchée, il le prouve par leurs ſouffrances qui étoient grandes, & ne devoient pas
III. 6. être vaines. Remontant à l'origine de l'alliance de Dieu avec ſon peuple, il dit qu'Abraham a été juſtifié par la foi: par conſéquent que ceux qui ont la foi ſont les vrais enfans d'Abraham, & par-
III. 16. ticipent à la benediction qui lui a été promiſe pour toutes les nations. Que les promeſſes faites à Abraham, & à ſon fils en particulier, doivent s'entendre de J. C. & ne doivent pas être annullées par la loi donné ſi long-tems après: par conſéquent l'héritage éternel doit être toujours donné à la foi, ſuivant la promeſſe. Il explique l'allegoire de deux enfans d'Abraham, Iſmaël né d'une eſclave, & fils d'Abraham ſeulement ſelon la chair; Iſaac né ſelon la promeſſe, & d'une femme libre. Iſmaël eſt la figure de l'ancienne alliance, & de la Jeruſalem terreſtre. Iſaac repreſente la nouvelle alliance & la Jeruſalem celeſte, qui eſt
IV. 22. l'égliſe. La loi n'étoit donc qu'une préparation à la grace qui devoit venir par la foi. La loi étoit
III. 24. comme un tuteur, ou un pedagogue, pour conduire le peuple de Dieu dans ſon enfance, & ſa
IV. 2. premiere jeuneſſe, en le tenant ſujet aux choſes ſenſibles. Les Grecs nommoient pedagogues les eſclaves à qui ils donnoient le ſoin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les premieres inſtructions. S. Paul conti-

nuë : Le tems de la foi, & de la grace étant venu, il n'y a plus de diſtinction de Juif, ou de gentil, III. 28.
de libre, ou d'eſclave, d'homme, ou de femme: nous ſommes tous un en J. C. tous enfans d'Abraham, & heritiers des promeſſes. La circonci- v. 6. 14.
ſion ne ſert plus de rien, mais la foi qui opere par la charité : car l'amour du prochain renferme toute la loi.

S. Paul exhorte les Galates à demeurer fermes 18.
dans cette doctrine. Qui que ce ſoit, dit-il, qui vous annonce autre choſe que ce que je vous ai prêché, fût-ce moi-même, fût-ce un ange du ciel, qu'il ſoit anathême. Il eſt clair qu'il parle de ce qu'il leur avoit enſeigné de vive voix, puiſqu'il ne paroît point qu'il leur eût encore écrit. Et enſuite : Je vous dis, moi Paul, que ſi vous recevez la v. 2. 3.
circonciſion, J. C. ne vous ſervira de rien ; & je déclare à quiconque la reçoit, qu'il eſt obligé à la pratique de toute la loi. Il les exhorte à vivre v. 16.
ſelon l'eſprit, à conſerver l'union, & ſe ſupporter & VI. 1. 2.
s'excuſer les uns les autres, à être liberaux envers ceux qui les inſtruiſent, & à profiter du tems pour faire du bien à tous ; mais particulierement aux fideles. Il marque qu'il avoit écrit VI. 11.
cette lettre de ſa main, & qu'il portoit ſur ſon VI. 17.
corps les marques de J. C. c'eſt-à-dire, les cicatrices des coups de fouet, ou des autres bleſſures reçûës en diverſes occaſions. Ce qu'il dit pour oppoſer à la circonciſion, dont les autres ſe vantoient, & pour montrer qu'il auroit pû ſe glori-

fier en ſa chair, avec bien plus de raiſon. C'eſt la ſubſtance de l'épître de ſaint Paul aux Galates.

Act. XIX. 21. Etant toujours à Epheſe, il ſe propoſa par un mouvement du ſaint-Eſprit, de paſſer en Macedoine & en Achaïe, retourner à Jeruſalem, & enſuite aller à Rome. Il envoya devant en Macedoine, deux de ceux qui le ſervoient dans ſon miniſtere, Timothée & Eraſte, & demeura cependant à Epheſe, réſolu d'y être juſques à la Pentecôte, parce qu'il y voyoit la porte ouverte pour le progrès de l'évangile, quoiqu'il eut pluſieurs adverſaires. Epheſe étoit une ville d'un grand abord, à cauſe de la ſuperſtition du temple de Diane. C'étoit la capitale de l'Aſie mineure, & la réſidence du proconſul, il y avoit quantité de philoſophes, d'orateurs, & de gens de lettres de toutes ſortes.

Philoſtr. vit. Apoll. lib. 8.

XLV. Premiere épître aux Corinthiens *2. Cor.* I. 11.

S. Paul apprit alors par quelques Corinthiens de la maiſon de Chloé, qu'il y avoit des diviſions dans leur égliſe; que les uns diſoient: Je ſuis diſciple de Paul; d'autres: Je ſuis diſciple d'Apollos; d'autres, de Pierre; d'autres de J. C: ſoit que S. Pierre y eût déja prêché; car il eſt certain qu'il travailla à l'établiſſement de l'égliſe de Corinthe, ſoit qu'ils l'euſſent oüi ailleurs. Ils étoient accoutumez aux diſputes des philoſophes diviſez en pluſieurs ſectes, dont chacune prenoit le nom de ſon auteur, & l'élevoit au-deſſus de tous les autres. Ils ſe piquoient de ſageſſe & d'éloquence. S. Paul n'uſoit, ni de diſcours étudiez, ni de ſyl-

Dion. Cor. ap. Euſ. II. *hiſt.* 25.

Chryſ. argum. in 1. *Cor.*

logiſmes réguliers, & n'aſſujettiſſoit pas l'évangile aux loix de la grammaire, ou de la dialectique. 1. Cor. 11.
Sa prédication étoit principalement appuïée ſur les preuves ſurnaturelles, ſur les propheties, les miracles & les marques évidentes de l'eſprit de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il n'enſeignât la ſageſſe veritable, bien plus haute que la ſageſſe humaine, & que ſes diſcours n'euſſent une force merveilleuſe. Il ſçavoit raiſonner juſte, & employer les veritez connuës à ſes auditeurs, pour les mener aux conſéquences inconnuës. Il ſçavoit étendre, ou reſſerrer ſon diſcours, preſſer, encourager, étonner, adoucir, exciter tous les mouvemens convenables; en un mot il poſſedoit le fonds de la dialectique, & de la rhétorique: il ne lui en manquoit que l'écorce. Car au milieu des occupations dont il étoit accablé, il n'avoit pas le loiſir de choiſir, ni d'arranger ſes paroles, & il n'en trouvoit point dans le langage humain, pour exprimer la hauteur de ſes penſées. Ainſi ſon grec n'eſt pas pur: ſouvent le tour de la phraſe eſt hebraïque: ſouvent il néglige la conſtruction du diſcours; il commence pluſieurs periodes ſans les achever. La ſuite eſt principalement dans les penſées. C'eſt qu'il parloit du cœur, & dictoit rapidement, ſuivant l'impetuoſité de l'eſprit de Dieu; la lumiere abondante, dont il étoit plein, ne cherchoit qu'à ſortir, & à ſe répandre au-dehors. Tant de veritez qui lui étoient toujours préſentes, & qu'il voyoit extrémement ſimples & unies entr'elles, le preſ-

Aug. lib. 1. contr. Creſcen. c. 13. 14. &c. & Doctr. Chriſt. lib. IV. c. 7.

ſoient de tout dire à la fois, & à toute occaſion.
Iven. lib. III. c. 7. Delà viennent tant de parentheſes & de digreſſions dans ſes épîtres ; tant d'hyperbates & de tranſpoſitions qui rendent ſon ſtile difficile.
2. Cor. x. 1. D'ailleurs il vivoit dans une extréme pauvreté, & tout ſon exterieur étoit humble & ſimple. Tout cela le rendoit mépriſable aux Grecs, qui n'étoient pas encore bien guéris de la vaine curioſité.

1. Cor. v. Il avoit encore appris qu'un des fideles de Corinthe avoit commis un crime inoüi, même entre les payens, un inceſte avec ſa belle mere, femme de ſon pere. Que quelques-uns ayant des affaires enſemble, s'adreſſoient aux Juges payens, & plaidoient devant eux, au lieu de prendre des
1. Cor. xi. 17. arbitres chrétiens. Que quelques-uns mêmes faiſoient tort à leurs freres. Qu'il y avoit du déſordre dans leurs aſſemblées eccleſiaſtiques ; que dans les repas qui accompagnoient la célébration de l'euchariſtie, les riches apportoient de quoi manger abondamment, & n'en faiſoient point de part
1. Cor. xii. aux pauvres. Que quelques-uns tiroient vanité des dons ſurnaturels qu'ils avoient reçûs, & affectoient
ibid. xv. 12. de parler des langues inconnnuës. Que quelques-uns nioient la réſurrection. Outre ces déſordres
ibid. vii. 8. dont il étoit informé, l'égliſe de Corinthe lui avoit écrit pour le conſulter ſur pluſieurs articles. Sur la continence & le mariage : ſur les viandes immolées aux idoles.

ibid. i. 1. S. Paul répondant aux Corinthiens, met d'a-

bord avec lui Sosthenes, qui par conséquent l'accompagnoit à Ephese. Il les humilie au sujet de leurs divisions, & leur montre, que loin d'être savans & sages comme ils s'imaginoient, ils sont encore grossiers & charnels ; puisqu'au lieu de s'attacher uniquement à J. C. ils s'attachent à ses ministres, se vantant d'être disciples, les uns de Paul, les autres d'Apollos; & voulant se rendre Juges des apôtres mêmes. Il les humilie encore au sujet de l'incestueux, & dit, que tout absent qu'il est, étant présent en esprit à leur assemblée, il l'a déja jugé, & l'a livré à satan pour perdre la chair, & sauver l'esprit. Cet abandonnement à satan, étoit le retranchement de la societé des fideles, c'est-à-dire, l'excommunication pour un tems, afin de corriger le coupable : suivie alors par miracle de quelque maladie, ou de quelqu'autre plaïe sensible. Il ajoûte : Je vous ai écrit dans ma lettre (soit qu'il parle de cette même lettre, ou de quelqu'autre écrite auparavant, qui ne soit pas venuë jusques à nous:) Je vous ai, dit-il, écrit dans ma lettre, de ne vous point mêler avec les impudiques. Je n'ai pas entendu parler des impudiques, des avares, ou des idolâtres de ce monde, autrement il faudroit en sortir. Mais si un des freres est noté pour être impudique, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou yvrogne, ou voleur, de ne pas même manger avec lui ; car je ne juge point de ceux du dehors. Ainsi les chrétiens avoient plus d'éloignement

I. II. III. IV.

Tertull. de pudic. c. 13. Hier. in Ezech. XVII. 19. Aug. de fide & op. c. 26. n. 48. Chrys hic hom. 15.

I. Cor. V. 9. Aug. hom. 50 c. 12.

Id. cont. ep. Parm. lib. III. c. 1, 2.

des Chrétiens pécheurs ſcandaleux, quand ils étoient jugez & condamnez par l'autorité de l'égliſe, que des payens mêmes. Cette peine étoit dès auparavant en uſage chez les Juifs, & ils chaſſoient des ſynagogues ceux qui avoient commis de grands crimes. Les Eſſeniens, quand ils étoient excommuniez, n'oſoient même recevoir à manger de perſonne, pour ne pas violer leurs ſermens, & ſe contentoient de vivre d'herbes: enſorte que quelquefois on les laiſſoit mourir miſerablement.

Joſ. IX. 22. XVI. 2.

Joſ. II. *bell. c.* 12. *p.* 787. *A.*

Saint Paul vient enſuite aux procès, & dit que c'eſt déja un peché d'en avoir entr'eux, qu'il vaudroit mieux ſouffrir quelque injuſtice, & quelque perte, c'eſt-à-dire, que ces differends étoient ſcandaleux pour les payens: parce que les fideles étoient principalement recommandables par la charité qui les uniſſoit. D'ailleurs on ne pouvoit ſe préſenter aux tribunaux des payens, ſans quelque peril d'idolâtrie, ne fût-ce qu'à cauſe des ſermens. Saint Paul veut donc, que ſi les chrétiens ont quelque differend pour les affaires temporelles, ils les faſſent juger par des chrétiens: & afin qu'ils ne s'excuſent pas ſur le manque de gens habiles, il dit que les plus mépriſables d'entr'eux doivent ſuffire pour de ſi petits interêts. Il eſt clair que ces jugemens ne pouvoient être que de ſimples arbitrages: puiſque toute l'autorité temporelle étoit entre les mains des payens. Or la coutume a duré long-tems dans l'égliſe,

1. *Cor.* VI. 7.

VI. 1. *Chryſ. ibid. hom.* 16.

l'égliſe, que les chrétiens ne plaidoient point devant les infideles, & que les évêques étoient les arbitres de tous leurs differends. *Conſt. apoſt. lib II. c. 45. 46.*

Quant au mariage, ſaint Paul dit aux Corinthiens, que la continence parfaite eſt le meilleur état; mais que les perſonnes mariées ſe rendront le devoir l'un à l'autre, & ne ſe ſépareront qu'un peu de tems pour la priere, & d'un commun accord. De peur, dit-il, que ſatan ne vous tente, à cauſe de votre incontinence. Car la débauche étoit extrême à Corinthe. L'apôtre ajoute, comme un précepte du Seigneur: qu'il n'eſt permis, ni à la femme de quitter ſon mari, ni au mari de quitter ſa femme: ou qu'ils doivent demeurer ſéparez ſans ſe remarier. Puis il dit, comme de ſon chef: qu'un homme fidele peut demeurer avec une femme infidele, & la femme fidele tout de même, ſi infidele y conſent, ſans croire devoir éviter l'infidele comme immonde à la maniere des Juifs: parce qu'il eſt en quelque maniere ſanctifié par ſa femme. Il conſeille à chacun de demeurer en l'état où il étoit, quand il a été appellé au chriſtianiſme, circoncis, ou non: libre, ou eſclave: marié, ou non.

XLVI. Préceptes de continence, &c.

I. Cor. VII.

I. *Cor.* VII. 10.

VII. 12.

Aug. lib. 2. de pec. mer. c. 26.

Il conſeille la virginité & la continence à ceux qui ſont libres, plûtôt que le mariage: parce que ceux qui ne ſont point mariez ne ſont occupez que de plaire à Dieu, & de conſerver la ſainteté du corps & de l'eſprit. Au lieu que les perſonnes

I. *Cor.* VII. 25. 26.

mariées ſont obligées à prendre ſoin de ſe plaire l'un à l'autre, ſont partagées entre Dieu & le monde, & expoſées à pluſieurs afflictions temporelles. D'ailleurs le tems eſt court, la figure de ce monde paſſe, & il n'eſt permis de s'attacher à rien de ce qui paſſe avec lui. Saint Paul témoigne aſſez qu'il gardoit lui-même la continence, lorſqu'il dit : Je voudrois que vous fuſſiez tous comme moi : & enſuite : Je dis à ceux qui ne ſont point mariez, & aux veuves : Il leur eſt bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure.

VII. 7.

VII. 8.

On voit ici la force de la prédication de l'évangile : d'avoir pû introduire une ſi haute perfection dans une ville ſi corrompuë. Car il y avoit à Corinthe un temple de Venus, dont dépendoient plus de mille eſclaves proſtituées, que diverſes perſonnes, hommes & femmes avoient données à la déeſſe ; à qui toute la ville étoit dédiée. Il étoit ordinaire de lui voüer de telles offrandes. Ces femmes de Venus étoient employées aux occaſions importantes, pour implorer le ſecours de la déeſſe : elles étoient celebrées par des monumens publics ; & par les vers des poëtes les plus illuſtres. Elles cauſoient une grande dépenſe aux étrangers ; d'où vint le proverbe : Qu'il n'appartenoit pas à tout le monde d'aller à Corinthe. C'étoit donc déja beaucoup, pour des Corinthiens, de les réduire aux bornes de la chaſteté conjugale. Mais S. Paul les mene à la continence parfaite dans la viduité, ou le célibat, & juſqu'à

Strabon. lib. VIII. p. 378. D. Athen. lib. XIII. p. 573. C.

la virginité. Il s'y trouve un ſeul crime, grand à la verité; mais il les en humilie tous: toute l'Egliſe s'en afflige, de telle ſorte qu'il eſt enſuite obligé de les conſoler.

Quant aux viandes immolées, il dit: Nous ſçavons que les idoles ne ſont rien, puiſqu'il n'y a qu'un Dieu: mais quelques-uns par ignorance font ſcrupule de manger de ces viandes comme immondes. Prenez donc garde, vous qui êtes plus éclairez, de ne pas ſcandaliſer des foibles, par la liberté que vous vous donneriez de manger des viandes immolées, & de porter les autres à en manger contre leur conſcienee. Ainſi quoique les idoles ne ſoient rien, toutefois parce que ce qui leur eſt immolé eſt conſacré aux démons, vous ne devez pas en manger quand vous le connoiſſez pour tel: puiſque vous ne pouvez en même tems participer à la table du Seigneur, c'eſt-à-dire à ſon corps, & à la table des démons. Mangez de tout ce qui ſe vend à la boucherie, ſans vous informer d'où il vient. Si un infidele vous invite, mangez tout ce qui vous ſera ſervi; mais ſi quelqu'un dit: Ceci a été immolé aux idoles, n'en mangez pas, de peur de le ſcandaliſer. Nous ne devons pas ſeulement regarder ce qui nous eſt permis, mais ce qui eſt expedient pour le ſalut des autres.

VIII. 4.
VIII. 7.
VIII. 10.
X. 19. 20.
X. 16.
X. 25. 26.

Il prouve cette maxime par ſon exemple. Je pourrois, dit-il, me faire donner les choſes neceſſaires à la vie, & me faire ſervir. Je pourrois mener avec moi une femme d'entre nos ſœurs,

IX.

Matt. XXVII. 55. *Luc.* VIII. 2. comme font les autres apôtres, & les parens du Seigneur, & Pierre lui-même. Car nous ne sommes pas les seuls, Barnabé & moi, qui n'ayons pas ce pouvoir. Ces femmes suivoient les apôtres pour les servir, comme sainte Magdeleine, & les autres dont parle l'évangile, avoient suivi J. C. Saint Paul continue : Ceux qui servent à l'autel, *Deut.* XVIII. 1. vivent de l'autel, suivant la loi, & le Seigneur a ordonné à ceux qui prêchent l'evangile, de vivre *Luc.* X. 7. de l'évangile. Mais je n'ai point voulu user de cette liberté, de peur que l'évangile ne fût à quelqu'un occasion de scandale, si nous paroissions chercher quelque récompense temporelle.

1. *Cor.* IX. 25. Pour montrer que l'on doit s'abstenir de tout pour l'évangile, il se sert de la comparaison des combats solemnels, qui se faisoient en l'honneur *Strab. lib.* 8. *p.* 380. C. des faux dieux. Entre les quatre plus celebres étoient ceux de l'Isthme qui se faisoient près de Corinthe en l'honneur de Neptune, & dont la récompense, c'est-à-dire, la marque de la victoire, étoit *Horat. art. poët.* une couronne d'une espece de persil. Les combats *Epist. Enchir. c.* 35. étoient la course, la lutte, les coups de poing, le palet. Les athletes, ou combattans, s'y préparoient dès la jeunesse par des exercices continuels, & un régime très-exact. Ils ne mangeoient *Mercur. art. gymn. lib.* 1. *c.* 15. que de certaines viandes, & à certaines heures, ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes : leur travail, & leur repos étoit reglé. Tels étoient ces combats dont S. Paul se servoit pour exciter les fideles au

travail, & à la mortification ; & il en conclut en disant : Je ne prétens pas courir, ni combattre en vain, mais je châtie mon corps, & le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché les autres, je ne sois réprouvé moi-même. 1. Cor. IX. 26.

Il donne ensuite aux fideles de Corinthe divers reglemens ecclesiastiques, confirmant ce qu'il leur avoit enseigné de vive voix. Il défend aux hommes de prier, ou de prophetiser la tête couverte d'un voile, comme faisoient les Juifs, & plusieurs payens: parce que l'homme est l'image de la gloire de Dieu. Et au contraire il défend aux femmes de prier ou de prophetiser sans être voilée, pour marque de leur sujettion, & à cause des anges, c'est à dire des prêtres, & des autres ministres sacrez. Il défend aussi aux hommes de porter les cheveux longs, qui étoit un usage des philosophes, & de ceux que les payens tenoient pour prophetes, ou consacrez aux dieux. Et comme sur ces matieres, de soi indifferentes, on peut avoir divers usages, & raisonner diversement, il conclut par l'autorité, en ces termes: Si quelqu'un semble être contentieux, nous n'avons point cette coûtume, ni l'église de Dieu. 1. Cor. XI. Chrys. hic. homil. 26. init.

Il les blâme du peu de respect qu'ils apportoient à la cêne du Seigneur, c'est-à-dire, à la sainte eucharistie. Comme J. C. l'avoit instituée le soir en soupant, elle en gardoit le nom, & l'usage étoit de l'accompagner d'un souper de viandes ordi- XI. 20. Chrys. hic. hom. 27. init.

naires, que les chrétiens prenoient tous enſemble, avant que de ſe ſéparer : chacun y contribuoit ſelon ſon pouvoir, & les pauvres y devoient profiter de l'abondance des riches. Car c'étoit un repas de charité, d'où vient qu'on lui donna le nom grec d'Agape. Mais à Corinthe la diviſion des eſprits avoit paſſé juſqu'à ce repas. Chacun apportoit ſon ſouper, & le mangeoit à part; en ſorte que les riches en avoient trop, & les pauvres manquant du neceſſaire, recevoïent de la confuſion. Pour leur faire voir la grandeur de cette irréverence, l'apôtre les rappelle à l'inſtitution de l'euchariſtie. D'où il conclut, que quiconque mange ce pain, & boit ce calice indignement, eſt coupable du corps & du ſang du Seigneur: & qu'il faut s'éprouver avant que de le prendre, pour ne pas manger & boire ſon jugement. Et c'eſt, dit-il, pour punition de ces pechez, que pluſieurs d'entre vous ſont malades, & meurent. Ainſi, mes freres, quand vous vous aſſemblez, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a beſoin de manger plus que les autres, il pourra manger chez lui. Je reglerai tout le reſte quand je ſerai venu. Ces dernieres paroles montrent qu'il ne leur écrivoit pas tout: Et on croit qu'elles enferment les principales ceremonies de la conſécration; & de la diſtribution de l'euchariſtie, c'eſt-à-dire, celles qui ont été obſervées de même maniere dans toute l'égliſe catholique.

Aug. ad Januar. epiſt. 118. *n.* 8.

XLVII. Dons des langues, de prophetie, &c. 1. *Cor.* XII.

Saint Paul vient enſuite aux effets ſenſibles du ſaint-Eſprit, comme le don des langues, des guériſons miraculeuſes, de prophetie, qui dans ces commencemens de l'égliſe étoient répandus ſi communément ſur les fideles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux: en ſorte qu'il étoit neceſſaire de leur donner des regles pour en bien uſer. Et comme les Corinthiens étoient dans une des villes les plus ſuperſtitieuſes de la Grece, au milieu des oracles, & des devins, il commence par leur marquer la difference de l'eſprit de Dieu, & de l'eſprit malin. Les faux prophetes des payens étoient agitez par le démon, qui les faiſoit parler malgré eux, leur troublant l'eſprit, & les mettant en fureur. L'eſprit de Dieu agiſſoit doucement ſur les vrais prophetes, les éclairoit, les rendoit humbles & tranquiles, & leur laiſſoit la liberté de parler, ou de ſe taire. Une autre difference eſt, que l'eſprit malin blaſphemoit ſouvent contre J. C. A ces marques on pouvoit diſcerner les eſprits, ſans attendre l'évenement des propheties.

Chryſoſt. hic. homil. 29.

Lib. paſtor. mand. 12.

Ici l'apôtre fait le dénombrement des graces ſurnaturelles, mettant au dernier rang le don des langues, que les Corinthiens eſtimoient trop. Il montre que tous ces dons viennent de la même ſource, qui eſt l'eſprit de Dieu, & tendent à une même fin, qui eſt l'édification de ſon égliſe. Comme notre corps a pluſieurs membres pour differentes fonctions, les unes plus nobles, les

1. *Cor.* XII. 4.

autres moins, ſans qu'ils ayent droit de ſe mépriſer, ou de s'envier les uns les autres : ainſi dans l'égliſe chacun ne doit pas conſiderer l'excellence du don, que lui, ou un autre poſſede, mais l'utilité commune. Il va plus loin, & montre que
XIII. tous ces dons ſont imparfaits, ne regardant que l'état de la vie préſente, bien inferieurs à la charité, & inutiles ſans elle. D'où s'enſuit que c'eſt un étrange deſordre d'en prendre occaſion d'alterer la charité par la vanité & la jalouſie.

XIV. Il exhorte donc les Corinthiens à s'exercer ſurtout à la charité, & s'ils deſirent des dons ſpirituels, il veut qu'ils recherchent, non les plus merveilleux, par une curioſité puerile ; mais les plus utiles. C'eſt-à-dire le don de prophetie, plûtôt que le don des langues : & le don d'interpreter la langue avec celui de la parler. Car ces dons étoient differens. Tel parloit une langue par miracle, ſans l'entendre : & tel autre, par miracle, la ſçavoit interprêter. Tous ces dons, quoique diſtribuez par le ſaint-Eſprit comme il vouloit, s'accordoient ſouvent aux prieres de ceux qui les demandoient : puiſque ſaint Paul leur conſeille de deſirer l'un plûtôt que l'autre, & leur propoſe
XIV. 13. la priere comme le moïen de l'obtenir. Il rend raiſon de ce conſeil. Si celui qui a le don de parler une langue, n'a pas le don de l'interpreter, elle ne ſert, ni pour ſon édification ni pour celle des autres : l'eſprit de Dieu prie en lui, ſans que ſa raiſon y ait de part. Celui qui l'écoute ne

peut

peut répondre amen, à ſa priere, ne ſçachant pas même s'il prie. Le don des langues eſt alors ſeulement un prodige, pour étonner les infideles. xiv. 22. Il peut même les ſcandaliſer. S'ils entrent dans votre aſſemblée, & vous entendent parler tous diverſes langues, ils vous prendront pour des inſenſez : au contraire, le don de prophetie ſert à édifier, à exhorter, à conſoler. Un infidele voïant qu'un prophete lui découvre le ſecret de ſon cœur, ſe jettera le viſage contre terre, adorera Dieu, & confeſſera qu'il eſt véritablement en vous.

S. Paul deſcend à des réglemens plus particuliers : Quand vous êtes aſſemblez, dit-il, ſi chacun de vous eſt inſpiré pour chanter un pſeaume, pour enſeigner, pour déclarer une révelation, parler une langue, ou l'interpreter : que tout ſe faſſe pour l'édification de l'égliſe. Quant à ceux qui ont le don des langues ; que deux ou trois tout au plus parlent dans chaque aſſemblée l'un après l'autre ; & que quelqu'un explique. S'il n'y a point d'interprete ; que celui qui a le don de la langue ſe taiſe dans l'égliſe, & ſe contente de la parler en particulier, à Dieu, & à lui même. Que deux ou trois prophetes parlent l'un après l'autre dans la même aſſemblée, & que les autres en jugent, de peur qu'il ne s'y mêle quelque faux prophete. Si un de ceux qui ſont aſſis pour écouter reçoit la révelation, que le premier ſe taiſe, pour le laiſſer parler à ſon tour : car les eſprits

xiv. 26.

Chryſoſt. hic. homil. 36.

des prophetes leur ſont ſoumis ; & quoiqu'ils ne ſoient pas inſpirez quand ils veulent, ils ne ſont pas forcez de parler. Que les femmes ſe taiſent dans l'égliſe ; ſi elles veulent s'inſtruire de quelque choſe, qu'elles le demandent à leurs maris dans leurs maiſons. Que tout ſe faſſe avec paix, avec modeſtie, avec ordre.

Il eſt évident que ces dons ſurnaturels étoient bien frequents, puiſque l'on avoit beſoin de tels réglemens. Et ce n'étoit pas ſeulement à Corin-
XIV. 33. the : S. Paul dit, qu'il enſeigne la même choſe dans toutes les égliſes. Ainſi s'accompliſſoit à la
Marc. XVI. 17. lettre la promeſſe de J. C. que ceux qui croiroient en lui parleroient des langues nouvelles, guériroient les maladies, & feroient d'autres miracles. On voit auſſi combien dès-lors étoit recommandé l'ordre & la bienſéance dans les aſſemblées de l'égliſe, puiſque les prophetes mêmes, & les autres qui avoient des dons miraculeux, étoient ſoumis à la diſcipline. Que ſi l'on obſerve ſoigneuſement ce que les apôtres nous ont marqué en divers lieux de leurs écrits ; on y trouvera ce qui nous a été depuis expliqué plus diſtinctement, touchant ces ſaintes aſſemblées. Elles ſe
Act. XX. 7. *Heb.* X. 25. tenoient le dimanche dans quelque ſalle d'une maiſon particuliere, & il étoit défendu d'y manquer. On y liſoit les ſaintes écritures, non-ſeu-
Coloſſ. IV. 16. lement l'ancien teſtament, mais les épitres des apôtres. Les apôtres, ou les docteurs ordonnez par l'impoſition de leurs mains, c'eſt-à-dire, les

évêques & les prêtres, inſtruiſoient & exhortoient le peuple : ſouvent auſſi c'étoit des prophetes inſpirez extraordinairement. On chantoit, ou les pſeaumes de David, & les autres anciens cantiques; ou ceux que l'eſprit de Dieu dictoit de nouveau. Là étoit la table du Seigneur, l'autel propre aux chrétiens. Là étoit conſacrée l'euchariſtie, & diſtribuée aux fideles, & ils faiſoient tous enſemble un repas de viandes communes qui étoit l'agape.

1. *Cor.* XI. 21. *Heb.* XIII. 10. 1. *Cor.* XI. 18.

Après tous ces reglemens de diſcipline, S. Paul vient au dogme de la réſurrection, & montre aux Corinthiens que le fondement de toute ſa prédication, eſt la réſurrection de J. C. Je vous ai enſeigné, dit-il, que J. C. eſt mort & reſſuſcité ſuivant les écritures, & qu'il a apparu à Pierre, puis à tous les onze apôtres : enſuite il a été vû de plus de cinq cens freres tout à la fois, dont pluſieurs vivent encore, quelques-uns ſont morts : puis il a apparu à Jacques, puis à tous les apôtres, enfin il m'a auſſi apparu, à moi, qui ſuis le dernier de tous, comme un avorton. Que ſi la réſurrection étoit impoſſible, J. C. ne ſeroit pas reſſuſcité, nous ſerions de faux témoins contre Dieu, notre prédication ſeroit vaine, & votre foi vaine. Car ſi nous n'eſperions en J. C. que pour cette vie, nous ſerions les plus miſerables de tous les hommes. Pourquoi nous expoſerions-nous à toute heure aux perils & à la mort ? Il faudroit dire comme les impies : Beuvons & mangeons, nous

1. *Cor.* XV.

mourrons demain. Et que feroient ceux qui ſe batiſent pour les morts ? Quoique ce fut que ce batême, ou ce bain, il paroît que c'étoit quelque cérémonie pieuſe, que l'on croïoit utile aux morts, quand on la faiſoit à leur intention.

Cicer. pro Flac. n. 28.
1. Cor. XVI.

A la fin de l'épitre, ſaint Paul recommande les collectes ou quêtes qui ſe faiſoient par tout pour les fideles de Judée, Elles ſemblent avoir ſuccedé à celles que faiſoient les Juifs, à la place des offrandes ordonnées par la loi ; les réduiſant en or, que l'on envoïoit tous les ans à Jeruſalem de toutes les provinces. L'apôtre donne aux Corinthiens ſur ce ſujet, la même regle qu'il avoit donnée aux égliſes de Galatie. Que chacun de vous, dit-il, mette à part chez lui le dimanche ce qu'il voudra ; & que l'on n'attende pas que je ſois venu pour faire la quête. Quand je ſerai preſent, j'envoïerai ceux que vous aurez approuvez par lettres, pour porter votre charité à Jeruſalem ; & ſi la choſe mérite que j'y aille, ils iront avec moi. Enſuite il leur recommande Timo-

XVI. 10. thée comme un miniſtre fidele, & leur marque qu'Appollos n'avoit pû aller à eux. Il leur recommande la maiſon de Stephanas, de Fortunat, & d'Achaïque qui étoit avec lui à Epheſe ; & finit par ces paroles : Les égliſes d'Aſie vous ſa-

XVI. 19. luent : comme auſſi Aquilla & Priſcilla avec leur égliſe domeſtique. C'eſt chez eux que je loge. Tous les freres vous ſaluent. Saluez-vous les uns les autres par le ſaint baiſer. Le ſalut eſt de ma

main. Si quelqu'un n'aime pas N. S. J C. qu'il ſoit anathême. Maran atha. Ces deux derniers mots ſignifient en Syriaque, Notre Seigneur vient, & contiennent une menace du dernier jugement. Telle eſt la premiere épitre de S. Paul aux Corinthiens.

XLVIII. Tumulte à Epheſe. *Act.* XIX. 23.

Comme il étoit encore à Epheſe, après avoir réſolu de paſſer en Macedoine ; il arriva un grand tumulte à l'occaſion de l'évangile. Le temple de Diane d'Epheſe étoit une des merveilles du monde. Toute l'Aſie avoit contribué à le bâtir pendant quatre cens ans. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, large de deux cens vingt, ſoutenu de cent vingt-ſept colonnes de ſoixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un roi, ornées de ſculptures. La charpente du toît étoit de cedre ; les portes de ciprès. On avoit choiſi ce bois, parce qu'il ſe conſerve beau plus long-tems. L'idole étoit fort petite. Les uns diſoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne ; & que c'étoit toujours la même, quoique le temple eût été rebati ſept fois. Il eût fallu pluſieurs volumes, pour décrire les ornemens & les richeſſes de ce temple. On venoit le voir de fort loin ; & les étrangers étoient curieux d'en emporter des modéles.

Pauſ. lib. 7. pag. 405. Strab. lib. 14. p. 640 Plin. lib. XVI. c. 40. XXXVI c. 14.

Act. XIX. 24.

Un orfévre nommé Demetrius, faiſoit de ces petits temples d'argent, & entretenoit un grand nombre d'ouvriers que ce travail enrichiſſoit. Il les aſſembla un jour avec les autres du même métier, & leur repreſenta que Paul détournoit

quantité de gens du ſervice des dieux, non-ſeulement à Epheſe, mais par toute l'Aſie : que leur trafic, & même l'honneur de la grande Diane, étoit en danger. Ce diſcours les anima de colere, & ils commencerent à crier : La grande Diane d'Epheſe. Ainſi l'interêt ſe mêlant à la religion, toute la ville fut émûë : ils coururent au théatre, & y traînerent Gaïus & Ariſtarque Macedoniens de la ſuite de S. Paul. On l'empêcha d'y aller lui-même. Et quelques-uns des Aſiarques, qui étoient de ſes amis, l'envoïerent prier de ne point paroître dans le théatre. Ces Aſiarques étoient les plus conſiderables de la province, qui avoient inſpection ſur les cérémonies de la religion païenne, & ſur les affaires publiques. Les théatres, quoique deſtinez principalement aux tragédies, & aux comedies, ſervoient auſſi aux aſſemblées politiques ; & il arrivoit ſouvent dans ces villes grecques d'Aſie, que des artiſans, & d'autres gens du menu peuple, faiſoient ainſi des aſſemblées tumultueuſes, où ils ne laiſſoient pas de faire des decrets au nom de toute la ville. Telle fut cette aſſemblée d'Epheſe. Ce n'étoit que confuſion, ils crioient ſans s'entendre les uns les autres : la plûpart ne ſçavoient pourquoi ils étoient venus.

Cic. pro Flac. n. 7.

Alors les Juifs pouſſerent un nommé Alexandre, enſorte qu'il fendit la preſſe, & fit ſigne de la main pour demander du ſilence, voulant parler au peuple, apparemment pour excuſer les Juifs, & rejetter la haine ſur les Chrétiens. On croit que cet

Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, dont S. Paul se plaint lui-même. Les gentils l'aïant reconnu pour Juif, s'écrierent tous d'une voix : La grande Diane d'Epheſe ; & ce cri dura environ deux heures. Enfin le ſecretaire de la ville aïant appaiſé le peuple, dit : Epheſiens, qui ne ſçait que cette ville honore la grande Diane fille de Jupiter ? Ces hommes, que l'on a amenez, n'ont commis, ni ſacrilege, ni blaſphême contre votre déeſſe. Si Demetrius, & ſes compagnons, ont quelque differend avec quelqu'un, il y a des proconſuls & des tribunaux, où ils peuvent ſe pourvoir. Si vous demandez quelqu'autre choſe, on pourra la traiter dans une aſſemblée légitime. Car, pour celle-ci, nous courons hazard d'être accuſez de ſédition. Par ce diſcours il congedia l'aſſemblée : & ainſi Dieu moderoit les eſprits les plus échauffez, pour ne pas arrêter le progrès de ſon évangile. Après que ce tumulte fut appaiſé, S. Paul appella les diſciples, les exhorta, leur dit adieu, & partit pour Macedoine. 2. Tim. IV. 14.

XLIX. Apollonius de Tyane à Epheſe.

Tandis qu'il travailloit avec tant de ſuccès à détruire l'idolâtrie en Aſie & en Grece : Apollonius de Tyane s'efforçoit de la ſoûtenir. Car ce fut en ce tems, & au commencement du regne de Neron, qu'il vint à Epheſe. Au retour de ſon grand voïage des Indes, il fut mal reçû à Antioche, où les ſciences grecques n'étoient pas eſtimées. Il paſſa en Chipre, & delà en Ionie, & s'arrêta à Epheſe. Tout le monde le ſuivoit, les *Philoſtr. vitæ Apoll. l. III. in fin.* *Lib. IV. c. 1.*

artiſans mêmes quittoient leurs métiers, l'un admiroit ſa ſcience, l'autre ſa bonne mine, ſon habit, ſa maniere de vivre, les oracles les plus célebres chantoient ſes loüanges. Les villes lui envoïoient des députations pour lui offrir leur amitié, & lui demander conſeil ſur la regle de leur vie, ſur les autels, & les ſtatuës qu'ils vouloient dreſſer. Il regloit tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Epheſiens en public, & les exhortoit à quitter tout, pour s'appliquer à la philoſophie, & à une vie ſerieuſe. Car Epheſe étoit une ville effeminée, & paſſionnée pour la danſe: ce n'étoit que flûtes, que tambours: la pareſſe & la vanité y regnoient.

Un jour comme il leur parloit de la communication des biens, & les exhortoit à ſe nourrir les uns les autres, il y avoit de petits oiſeaux perchez dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux, en criant comme s'il leur eût apporté une nouvelle. Alors ils commencerent tous enſemble à crier, & s'envolerent avec lui. Apollonius s'arrêta, & dit au peuple: Un garçon qui portoit du bled, a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle ruë. Cet oiſeau s'y eſt trouvé, & eſt venu avertir les autres de cette bonne fortune. Pluſieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué, pour voir ce qui en étoit, & revinrent peu après, en criant, & remplis d'étonnement. Apollonius continuoit cependant d'exhorter

horter le peuple à ſe communiquer leurs biens par cet exemple des oiſeaux. On crut ainſi qu'il entendoit leur langage. Mais il eſt aiſé de juger qu'il avoit remarqué en paſſant ce bled répandu, & avoit inventé le reſte.

Il paſſa aux autres villes d'Ionie. A Smirne trouvant les citoyens ſtudieux, & curieux des belles connoiſſances, il les y encouragea, & les exhorta à s'eſtimer plus eux-mêmes, que leur ville. Elle paſſoit pour la plus belle qui fût ſous le ſoleil, tant par ſa ſituation ſur le bord de la mer, que par l'agrément de ſes bâtimens, les galeries, les peintures, l'or dont elle étoit ornée. Alexandre le grand l'avoit bâtie telle qu'elle étoit alors. Lés Epheſiens rappellerent Apollonius pour les délivrer d'une peſte. Etant arrivé, il les aſſembla, & leur dit : Prenez courage, je ferai ceſſer aujourd'hui la maladie. Il les mena tous au théatre, où il y avoit un temple d'Hercule liberateur. Là il apperçût un pauvre vieillard couvert de haillons, & portant une beſace, qui demandoit l'aumône. Frappez, dit-il, cet ennemi des dieux : jettez-lui le plus de pierres que vous pourrez. Les Epheſiens avoient peine à s'y réſoudre : ce miſerable leur faiſoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante. Mais Apollonius ne ceſſa point de les preſſer, qu'ils ne l'euſſent aſſommé & accablé de pierres, en ſorte qu'ils en éleverent ſur lui un très-grand monceau. Après un peu d'intervale, Apollonius leur dit d'ôter les pier-

Pauſan. lib. 7. p. 404.

res, & de voir quel animal ils avoient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouverent qu'un grand chien : & ne douterent point que le vieillard n'eût été un fantôme, & un mauvais démon. Ils éleverent à la place même une ſtatue d'Hercule. C'eſt ainſi qu'Apollonius délivra Epheſe de la peſte. On croira, ſi l'on veut, que le démon fit paroître un fantôme pour favoriſer ſon prophete. Mais il eſt aſſez vrai-ſemblable qu'il n'y eut que de la hardieſſe & de l'induſtrie ; qu'en faiſant ôter les pierres, il y fit mettre un chien mort, & que l'on ne chercha pas plus avant ; car il eſt aiſé d'impoſer à un peuple prévenu.

c. 4. 5. Allant en Grece il s'arrêta à Ilium, & prétendit qu'Achille lui étoit apparu, & lui avoit revelé
c. 6. pluſieurs ſecrets de l'Iliade. Puis il vint à Athenes: où d'abord le hierophante refuſa de l'initier aux myſteres d'Eleuſine, comme un magicien, & un homme qui n'étoit pas pur du commerce avec les démons. Mais Apollonius paya de hardieſſe, & voyant les Atheniens fort ſuperſtitieux, il leur parla des ceremonies de leur religion ; comment il falloit ſacrifier en chaque temple à chacun des dieux ; à quelle heure du jour, ou de la nuit, on devoit offrir des ſacrifices, des libations, ou des prieres. Il prétendoit ſçavoir les raiſons myſterieuſes des ſtatues, & de leurs diverſes poſtures. Sur les libations il donnoit ces préceptes importans ; qu'il ne falloit point boire dans la coupe dont on les faiſoit, mais la garder pure pour les dieux.

Qu'elle devoit avoir des oreilles, & que c'étoit par là qu'il falloit verſer la libation, parce que c'eſt par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folâtre qui étoit préſent à ce diſcours, s'éclata de rire. Mais Apollonius dit, qu'il étoit poſſedé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de ſortir, & pour ſigne de ſa ſortie, de renverſer une ſtatuë. Ce qu'il fit, & le jeune homme devint ſi ſage, qu'il prit même l'habit de philoſophe, & la maniere de vivre d'Apollonius. S'il avoit commerce avec les démons, comme les païens même l'en accuſoient; on peut bien croire, qu'ils s'entendoient avec lui, pour entrer dans les hommes & en ſortir, afin de lui donner crédit, & d'obſcurcir les miracles des chrétiens, qui les chaſſoient tous les jours.

Il reprit les Atheniens de leur maniere de celebrer les baccanales; en ce qu'au lieu des ſpectacles reglez, ce n'étoit par toute la ville que danſes effeminées: où les uns étoient habillez en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en repréſentant les poëſies d'Orphée. Il les rappelloit au courage & à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna auſſi les ſpectacles des gladiateurs qui ſe donnoient à Athenes. Il viſita tous les temples de la Grece qui étoient fameux par les oracles, & tous les lieux où ſe faiſoient les combats conſacrez aux dieux. Etant à l'Iſthme de Corinthe, il dit: Cette langue de terre ſera coupée, ou plûtôt ne le ſera pas.

Suet. Ner. c. 15. Ce qui fut pris pour une prédiction de l'entrepriſe de Neron, qui commença à la faire couper, & n'acheva point. Mais il étoit difficile qu'une telle prophetie ne s'accomplît. Enfin Apollonius vint à Rome après avoir parcouru toute la Grece.

L. Saint Paul en Macedoine. Seconde épitre aux Corinhiens.

Cependant ſaint Paul étant parti d'Epheſe, alloit en Macedoine. Etant venu à Troade, & y trouvant la porte ouverte pour l'évangile, il n'y eut point de repos, parce qu'il n'y rencontra point Tite ſon diſciple. Il paſſa le détroit de l'Helleſpont, vint en Macedoine, la parcourut, & exhorta les freres par pluſieurs diſcours. Tite l'y vint trouver, & le conſola par les bonnes nouvelles qu'il lui apporta de Corinthe, lui racontant combien les fideles avoient été touchez de ſa lettre précedente, le regret qu'ils avoient de ſon abſence, leurs larmes, leur zele pour le contenter. Il lui dit encore, que dès l'année précedente l'Achaïe étoit prête à fournir ſa contribution pour les fideles de Judée : & l'apôtre ſe ſervit de cet exemple pour exciter les Macedoniens, quoique déja diſpoſez à contribuer abondamment à proportion de leur pauvreté.

2. Cor. 11. 12.

Act. xx. 2.
2. Cor. vii. 16.

2. Cor. ix. 2.

viii. 3.

Saint Paul étant ainſi inſtruit de l'effet de ſa premiere épitre aux Corinthiens, leur en écrivit une ſeconde adreſſée en ſon nom, & au nom de Timothée, à l'égliſe de Corinthe, & aux fideles de toute l'Achaïe. Il leur marque d'abord qu'il a ſouffert en Aſie une perſécution extrême, & au deſſus de ſes forces, juſqu'à deſirer la mort. Ce

2. Cor. i. 1.
ibid. i. 8

qui ſemble marquer quelque tentation plus violente, que la ſédition de Demetrius. Il ajoute, que s'il a changé le deſſein qu'il avoit de les aller voir, comme il leur avoit promis par la lettre précedente, ce n'eſt, ni par legereté, ni par une conduite humaine; mais pour les épargner, & pour s'épargner la douleur de traiter ſéverement ceux qui ne s'étoient pas encore corrigez de leurs pechez, & de voir les autres dans l'affliction extrême où ils étoient du crime de l'inceſtueux. C'eſt pourquoi jugeant qu'il étoit aſſez puni, par la correction que l'égliſe de Corinthe lui avoit faite, & la douleur qu'elle avoit temoignée de ſon crime: il les prie de lui pardonner, & de le recevoir à la paix, & leur demande cette indulgence comme une preuve de leur obéïſſance. Il en rend raiſon; de peur que le coupable ne ſoit accablé d'une triſteſſe exceſſive; & que nous ne nous laiſſions ſurprendre aux artifices du démon, en pouſſant ce miſerable au deſeſpoir. Suivant ces maximes, les paſteurs ont ſouvent uſé d'indulgence envers les pecheurs, touchez de la ferveur de leur contrition, ou de quelqu'autre raiſon importante.

ibid. 15.

ibid. 23. II. 1. 2.

VII. 9. XII. 20. XIII. 10.

2. *Cor.* II. 6.

8.

7.

11.

Saint Paul emploïe la plus grande partie de cette épitre à relever ſon miniſtere, & à montrer combien ſa conduite eſt au-deſſus de celle des faux apôtres, qui abuſoient de la crédulité & de la pieté des fideles. Ils les traitoient d'une maniere dure & inſolente, exerçoient ſur eux un empire abſolu, comme ſur des eſclaves; les pilloient &

XIII. 2. XI. 20.

les mangeoient, en exigeant de groſſes rétributions : & les chrétiens ſouffroient tout avec patience, les prenant pour des vrais miniſtres de J. C.

xi. 22. Ils ſe vantoient d'être Iſraëlites, & de la race d'A-

Tit. i. 10. braham ; car les Juifs étoient les pires de ces faux docteurs. Ils faiſoient valoir leurs travaux & leurs

2. *Cor.* x. 12. 13. ſouffrances pour l'évangile, & cherchoient à s'élever en abaiſſant les autres. Ils mépriſoient ſaint

x. 1. 10 Paul, comme parlant groſſierement, & diſoient : Ses lettres, à la verité, ont de la force, & il cherche à vous étonner par là : mais ſa préſence, & ſon diſcours, n'ont rien que de bas & de mépriſable. Ils le traitoient comme ſi ſa conduite eût été purement humaine.

xi. 15. xii. 4. Se trouvant donc obligé à ſe recommander & à ſe loüer lui-même, il commence par leur faire remarquer la ſincerité parfaite de ſon procedé, prenant leur conſcience à témoin de la droiture de ſa conduite, & des effets qu'ils ont ſentis de ſa prédication. Il montre l'excellence de ſon miniſtere par l'avantage de la nouvelle alliance, écrite dans les cœurs par le ſaint-Eſprit ; au-deſſus de l'ancienne, écrite ſur des tables de pierre : & il nomme le miniſtere de Moïſe, un miniſtere de

iii. 7. 9 condamnation & de mort, parce que la loi, ſans

v. 18. la grace, ne rendoit les hommes que plus coupables. Il dit que les apôtres ſont les ambaſſadeurs que Dieu a envoyez pour lui reconcilier le monde par Jeſus-Chriſt. Mais il ménage tellement ce qu'il dit de grand de lui-même, qu'auſſi-tôt il

le corrige, & rapporte tout à Dieu. Faiſant une oppoſition continuelle de la foibleſſe humaine qui eſt en lui & dans les autres apôtres, & de la vertu divine qui s'y déclare : en ſorte que leurs ſouffrances repréſentent la mort de J. C. & leurs operations ſurnaturelles, avec les effets qu'elles produiſent dans les fideles, font paroître ſa vie glorieuſe & celeſte. iv. 7. iv. 10. 11. 12. x. 1. 3. 4.

Ce dont il ſe vante le plus, c'eſt de ſes ſouffrances. Encore traite-t'il ce diſcours de folie & d'extravagance, & n'y vient que par pure neceſſité. Il dit que les apôtres ſouffroient tout pour ne choquer perſonne, & ne donner aucun prétexte de blâmer leur miniſtere, qu'ils gardoient une égalité parfaite dans les mauvais & les bons traitemens, & dans toutes ſortes d'états. Venant à ſes ſouffrances en particulier, il dit qu'il a été ſouvent en priſon, ſouvent battu, ſouvent en péril de mort. Que les Juifs lui ont donné par cinq fois trente-neuf coups. C'étoit leur maniere de foüetter. La loi défendoit de donner aux coupables plus de quarante coups. De peur d'exceder par mégarde, ils en donnoient un de moins ; & frappoient le patient depuis la ceinture en haut, avec un foüet compoſé de quatre courroyes. Saint Paul ajoûte, qu'il a été trois fois battu de verges ; c'eſt-à-dire, par les licteurs des magiſtrats Romains, qui délioient leurs faiſſeaux & donnoient pluſieurs coups avec des baguettes. Il fut ainſi traité à Philippi. Il ajoûte, qu'il a été lapidé une fois, c'étoit à Lyſtres, xi. 1. 16. vi. 3. 4. *Deut* xxv. 3. *Thalm. Maccoth. c.* 3. *n.* 10. 13. *Act.* xvi. 22. *Act.* xiv. 18.

par ceux qui avoient voulu l'adorer. Qu'il a fait naufrage trois fois, & a passé un jour & une nuit dans la haute mer, se sauvant à la nage, comme il est à croire. Puis il marque en général les divers périls qu'il avoit courus sur les rivieres, dans les villes, dans la solitude, de la part des voleurs, des gentils, des faux freres. Il ajoûte le travail, la fatigue, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes volontaires, le froid, la nudité: & par dessus tout, comme le plus grand de tous ses travaux, son application continuelle au gouvernement de toutes les égliſes.

Chryſ. 11e homil. 25.

Enfin il vient aux révélations, & particulierement à celle qu'il avoit euë quatorze ans auparavant: & toutefois après tant d'excuſes il ne peut encore se résoudre à se nommer, & ne parle qu'en tierce personne; & aussi-tôt pour s'humilier il revient à ses foiblesses, & dit: De peur que la grandeur des révélations ne m'éleve, un éguillon de ma chair m'a été donné, un ange de satan, qui me donne des soufflets: par où il signifie, ou les adversaires qui le persécutoient, ou quelque incommodité corporelle, ou une tentation violente; soit d'orguëil, soit de quelqu'autre vice. Car la chair signifie les hommes charnels, & en général tous les effets de la concupiscence. Il ajoûte: J'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer, & il m'a dit: Ma grace te suffit: car ma puissance éclate plus dans la foiblesse de la créature. C'est ainsi que saint Paul se loue malgré lui, pour

2. Cor. 12.

Tertull. de pudic. c. 13. Chryſoſt. 12e hom. 26.

pour fortifier les Corinthiens contre les artifices des faux apôtres.

Il s'excuſe d'une choſe ; c'eſt de les avoir inſtruit gratuitement. Ce qu'il ne fait point par ironie. Mais les fideles étoient alors ſi charitables, & ſi reconnoiſſans envers ceux qui les inſtruiſoient, qu'ils étoient affligez ſi l'on ne recevoit rien d'eux, & diſpoſez à s'en offenſer comme d'une marque de mépris ou d'indignation. Saint Paul s'en juſtifie donc ſerieuſement, & montre que ce n'eſt pas manque d'affection, mais pour ne donner aucun prétexte de gloire à quelques-uns des faux apôtres, qui affectoient de ſe diſtinguer en ne prenant rien. Et puis, dit-il, je ne cherche pas vos biens, mais vous-mêmes. Après s'être ainſi excuſé & recommandé, il les avertit que tout ce diſcours ne tend qu'à leur édification, afin qu'ils ſe corrigent des défauts qu'il leur a reprochez par ſa premiere lettre : des diſputes, des jalouſies, des animoſitez, des diviſions, des médiſances, des murmures, de l'enflûre, de la ſédition ; & que ceux qui avoient auparavant commis des pechez d'impureté, en faſſent pénitence. Car, dit-il, je viendrai à vous pour la troiſiéme fois. On ne voit point quelle a été la ſeconde : ſi ce n'eſt qu'au premier voyage il fût allé de Corinthe à quelque ville voiſine, & revenu à Corinthe. Il ajoûte, qu'il entendra les témoins, & jugera dans les formes, & qu'il n'uſera plus d'indulgence. Mais auſſi-tôt il prie Dieu de n'être

xi. 7. xii. 13.
xi. 12.
xii. 14.
xii. 19.
xiii. 1.
xiii. 7. 10.

point obligé à leur faire de mal, ni à uſer durement de la puiſſance qu'il a reçûë pour l'édification, & non pour la deſtruction. C'eſt ainſi que la charité ingenieuſe de ſaint Paul lui fait mêler la douceur à ſa ſeverité, & l'humilité à la hardieſſe, dans la ſeconde épître aux Corinthiens.

L. I. Epître aux Romains *Act.* xx. 3.

Après avoir parcouru la Macedoine, il paſſa en Grece, & y demeura trois mois. Il vint à Corinthe pour la troiſiéme fois, ſuivant ſa promeſſe. Comme il étoit prêt à en partir pour retourner à Jeruſalem, il écrivit aux Romains; c'eſt-à-dire, principalement aux gentils convertis; car il y en avoit déja un grand nombre, ſoit que ſaint Pierre ou d'autres, les euſſent inſtruits. Leur foi étoit celebre par tout le monde: par tout on parloit de leur ſcience, de leur charité, de leur obéiſſance. L'égliſe de Rome étoit mêlée de pluſieurs Juifs, ſans compter ceux qui n'étoient pas convertis; & il y avoit de fréquentes diſputes entr'eux & les Grecs, c'eſt-à-dire, les gentils. Les Juifs trouvoient mauvais qu'on les admît à la grace de l'évangile, ſans les obliger à la circonciſion, ni aux obſervances légales. Car ils les regardoient toujours comme des nations immondes; ſe glorifiant au contraire d'être la nation choiſie, à qui Dieu avoit promis ſon Chriſt, & donné ſa loi. Il leur ſembloit donc que la grace de l'évangile leur étoit dûë, à cauſe des promeſſes de Dieu, & de leurs bonnes œuvres; & ils ne comprenoient pas qu'ils euſſent beſoin d'un rédem-

Rom. xv. 25.

Orig. præf. in Rom. Theod. in Rom. 1. *Hier. præf. lib.* 2. *in Gal.*

Rom. 1. 8. xv. 14. xvi. 19.

Aug. expoſ. incho. init.

pteur pour les délivrer de leurs pechez. Car ils ne connoiſſoient point d'autre juſtice, que la pratique des œuvres exterieures marquées par la loi : ils croïoient être ſans peché ; pourvû qu'ils l'euſſent ainſi accompli ; & ils croïoient la pouvoir accomplir par leurs propres forces. Ainſi ils ne connoiſſoient la neceſſité ni de la pénitence, ni de la confiance au médiateur. Tels étoient les Juifs charnels.

Les Grecs au contraire, c'eſt-à-dire, les gentils, ſe glorifioient de la philoſophie, qui leur avoit fait connoître & pratiquer la plûpart des préceptes de la morale, ſans le ſecours de la revelation & de la loi ; & mépriſoient les Juifs, qui après avoir reçû de Dieu tant de graces, lui avoient été tant de fois rebelles, & enfin avoient rejetté & crucifié le Chriſt. S. Paul travaille dans l'épître aux Romains à humilier les uns & les autres. D'abord il humilie les Grecs, c'eſt-à-dire, les payens les plus ſages, & les philoſophes, montrant que les lumieres dont ils ſe vantoient n'ont ſervi qu'à les rendre plus coupables. Ils ont, dit-il, retenu la verité de Dieu captive injuſtement. Car le connoiſſant par les merveilles de ſes ouvrages, ils ne l'ont point glorifié, ni fait connoître aux peuples ce qu'ils en connoiſſoient. Socrate, par exemple, avoit une haute idée de la divinité : mais étant accuſé de ne pas adorer les dieux d'Athenes, il l'a nié, & ſes diſciples ont pris ſoin de l'en juſtifier. Les ſages du monde,

Rom. 1. 28.

Plato apolog. Socr. Xenoph. lib. 1. *mem. init.*

Rom. 1. 21. ajoute saint Paul, n'ayant pas rendu gloire à Dieu ; à cause des connoissances qu'il leur avoit données, & s'étant arrêtez à leurs pensées, comme si elles fussent venuës d'eux-mêmes ; ils sont tombez dans l'aveuglement & l'égarement d'esprit, qui les a jettez dans l'idolâtrie. Ce qui semble convenir particulierement aux sages des Egyptiens, dont les Grecs avoient pris la plûpart de leurs
1. 24. superstitions. En punition de ces crimes, Dieu les a livrez à leurs propres passions, qui leur ont fait commettre des infamies abominables, & abuser de leurs corps par toutes sortes d'impudicitez. Ce qui étoit commun à tous les idolâtres, & se voit particulierement dans les discours de Socrate, &
Rom. 1. 29. de ses disciples. Ce renversement de raison & ce déréglement du cœur, même dans les plus sages, a attiré tous les vices dont l'apôtre fait ici le dénombrement ; & il ne dit rien qui ne fût alors commun à Rome, & dans la cour de Neron ; telle que Tacite l'a décrit. Cependant la lumiere naturelle de la raison n'étoit pas éteinte
II. 1. dans ces payens si corrompus, quand il s'agissoit de juger les actions des autres, en qui ils condamnoient tous les vices auxquels eux-mêmes étoient sujets ; sur-tout les philosophes, qui s'établissoient juges des mœurs.

L'apôtre vient ensuite aux Juifs, & les humilie en décrivant leur orgueïl. Ils s'attachoient à leur
II. 17. nom de Juifs, ou d'Israëlites ; ils se reposoient sur leur loi ; & ne s'en servoient pas pour la prati-

quer, mais pour l'admirer & la loüer ; mépri-
ſant ceux qui n'avoient pas de ſi belles connoiſ-
ſances. Ils ſe glorifioient en Dieu, d'une gloire
humaine, qui ne ſe rapportoit pas à lui, mais à
eux ; pour dire qu'ils étoient ſon peuple choiſi &
bien-aimé : au contraire, ils le deshonoroient en
violant ſa loi, qu'ils élevoient ſi haut par leurs pa-
roles. Les Juifs n'avoient donc aucun avantage
ſur les gentils du côté du merite : ils n'étoient pas III. 9.
plus dignes de la grace de l'évangile ; puiſque tous
Juifs & gentils étoient également enveloppez dans
le peché ; & que tous ſans diſtinction, avoient III. 23. 34.
beſoin de la puiſſance de Dieu, pour être juſti-
fiez gratuitement par ſa grace, en vertu de leur
foi en J..C. Il explique comment la foi ſeule IV. 4. 5.
eſt le principe de la juſtification, ſans que Dieu
ait égard aux œuvres précedentes ; puiſqu'autre-
ment ce ſeroit une récompenſe, & non pas une
grace.

Puis il revient à ce qui réünit les Juifs & les
Gentils dans la même égliſe. Ce ne ſont pas ſeu- IV. 2. 12.
lement les enfans d'Abraham, ſelon la chair, ni
ceux qui ſont circoncis comme lui, qui ſont ſau-
vez : mais les enfans de la promeſſe, & les imi- IX. 8.
tateurs de ſa foi. Donc les Juifs ne doivent pas
mépriſer les gentils. Les gentils, non plus, ne
doivent pas mépriſer les Juifs, quoique le gros
de la nation ſoit éprouvé : parce que cette nation XI. 1. 19.
eſt la racine & le tronc ſur lequel l'égliſe des
gentils eſt entée : enſorte qu'elles ne font qu'une

ſeule égliſe,& un même corps d'enfans de Dieu. La ſeverité de Dieu à l'égard des Juifs qui ont abuſé de ſa grace, doit tenir en crainte les gen-
XI. 12. 15. 25. tils qu'il a appellez à leur place. Ici l'apôtre découvre, qu'à la fin des ſiécles, après que tous les predeſtinez des nations ſeront entrez dans l'égliſe, tous les Juifs ſe convertiront; & ce grand miracle ranimera la foi de tous les autres fideles.

XII. Il exhorte les Romains à l'humilité, à la concorde, & au bon uſage de la prophetie, & des autres dons ſurnaturels que Dieu donnoit à quelques-uns pour l'utilité de l'égliſe. Mais il n'inſiſte
Chryſoſt. in 1. *Cor. hom.* 29. pas tant ſur ce point, que dans la premiere épître aux Corinthiens : parce que les Romains en uſoient mieux. Il recommande l'obéiſſance aux puiſſances temporelles, de peur que quel-
XIII. ques-uns n'abuſaſſent de ce qu'il diſoit de la liberté de l'évangile. Et il la recommande à toutes perſonnes generalement; ſans excepter, ni prê-
Chryſoſt. hic. hom 13. *Rom.* XIV. tre, ni prophete, ni qui que ce ſoit. Il donne des regles ſemblables à celles qu'il avoit données aux Corinthiens : pour ne point ſcandaliſer ceux qui avoient des ſcrupules touchant les viandes immolées aux idoles, ou impures de quelqu'autre maniere ſuivant la loi. La foibleſſe de quelques-uns alloit juſques à ne manger que des herbes pour plus grande ſûreté. Il veut donc, que ceux qui étant plus éclairez, ſe croïent tout permis, ne mépriſent point les autres; & que les plus ſcrupuleux ne condamnent point les pre-

miers. Il donne la même regle pour l'obſervation des jours : c'eſt-à-dire, les jeûnes, les premiers jours des mois, & les autres fêtes des Juifs. Parce que ces œuvres étoient indifferentes d'elles-mêmes, & que tous avoient également bonne intention : les uns croyoient honorer Dieu en obſervant ſa loi à la lettre, les autres croyoient l'honorer davantage en uſant de la liberté de l'évangile. Les regles générales ſont, de conſerver la charité, & ne jamais agir contre notre conſcience. XIV. 23.

S. Paul dit enſuite, qu'il a prêché l'évangile depuis Jeruſalem, tout au tour de la mer, juſques en Illyrie, ſans avoir bâti ſur le fondement d'autrui, mais l'annonçant principalement à ceux qui n'en avoient point oüi parler ; & qu'il deſire depuis long-tems d'aller à Rome, mais qu'il en a été empêché juſques alors. Maintenant, dit-il, je m'en vais à Jeruſalem pour le ſervice des ſaints. Car la Macedoine & l'Achaïe ont trouvé bon d'y contribuer pour les pauvres d'entre les fideles qui y ſont. Et c'eſt leur devoir. Car ſi les gentils participent à leurs graces ſpirituelles, ils doivent auſſi leur fournir les ſecours temporels. Quand donc je leur aurai remis ce ſecours, j'irai chez vous pour paſſer en Eſpagne. Je vous prie de m'aider de vos prieres, afin que je ſois délivré des infidéles de Judée ; & que mon ſervice ſoit une offrande agreable aux ſaints de Jeruſalem. C'eſt ainſi que cet apôtre regardoit l'aumône comme XV. 19. XV. 26.

un tribut & un ſacrifice ; & il ſongeoit plus à contenter le cœur des pauvres, qu'à ſoulager leur neceſſité.

Rom. XVI. Il recommande aux Romains Phebé diaconeſſe de l'égliſe de Cencrée près de Corinthe, qui alloit à Rome, & les prie de la recevoir & de l'aſſiſter dans ſes affaires. Il les prie de ſaluer Priſca, ou Priſcilla, & ſon mari Aquilla, qui par conſequent étoient retournez à Rome. Ils ont expoſé leurs têtes, dit-il, pour me ſauver la vie. Il ſaluë auſſi leur égliſe domeſtique; par où il mon-
Rom. XV. 23. tre que l'on s'aſſembloit chez eux à Rome, comme à Corinthe chez Caïus. Il ſaluë encore Epenetus, les prémices de J. C. en Aſie: Marie, qui avoit beaucoup travaillé à Rome : Andronic & Junia, qu'il nomme ſes parens, qui ont été, dit-il, en priſon avec moi, qui étoient chrétiens devant moi, & ſont illuſtres entre les apôtres. Car
Euſ. l. hiſt. c. 12. on donnoit le nom d'apôtres à pluſieurs, outre les douze : apparemment à ceux qui avoient annoncé l'évangile les premiers, en quelque lieu. Il ajoûte Ampliat, Urbain, Stachys, Apellés, & donne à chacun ſon éloge. Il ſaluë auſſi ceux de la maiſon d'Ariſtobule : Herodion, qu'il nomme ſon parent ; & les chrétiens de la maiſon de Narciſſe. Ils pouvoient être connus, pour avoir été de la famille de Narciſſe le fameux affranchi de l'empereur Claude, qu'Agrippine fit mourir au com-
Tacite. 13. annal. init. mencement du regne de Neron. L'apôtre ſaluë encore Tryphena, Tryphoſa, & Perſide : & louë

ces

ces trois femmes, & leurs travaux, pour le Seigneur. Il ſaluë Aſyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobas, Hermes, & les freres qui étoient avec eux. Il ſaluë Philologue & Julia, Nerée & ſa ſœur, & Olympiade, & tous les fideles qui étoient avec eux. Voilà les chrétiens de Rome, à qui S. Paul ſe recommande en particulier : & on peut croire que c'étoient les plus ſaints & les plus illuſtres de cette égliſe. Leurs noms grecs font voir que la plûpart étoient venus de Grece & d'orient. Le plus remarquable de tous, eſt Hermas, à qui les anciens attribuent le livre du paſteur. Saint Paul nomme auſſi dans l'épitre aux Romains, quelques-uns de ceux qui étoient avec lui. Timothée, dit-il, le compagnon de mes travaux, vous ſaluë, & Lucius, & Jaſon, & Soſipater mes parens. Ce Lucius peut bien être ſaint Luc l'Evangeliſte : car il étoit avec ſaint Paul. Tertius qui avoit écrit la lettre, met auſſi ſon ſalut. Enſuite eſt nommé Gaïus hôte de ſaint Paul & de toute l'égliſe : c'eſt-à-dire, qui prêtoit ſa maiſon pour les aſſemblées. Puis Eraſte tréſorier de la ville de Corinthe, & Quartus,

Euſ. 111. hiſt. c. 3.
Hier. de Script.
Rom. XVI. 21.
Orig. in Rom. XVI. l. 10.

Rom. XVI. 21.

LII.
Suite des voïages de ſaint Paul.
Troade, Milet.
Act. XX. 3.

Saint Paul après avoir demeuré trois mois en Grece, vouloit s'embarquer pour paſſer en Syrie, mais les Juifs lui dreſſerent des embûches, qui l'obligerent à retourner par la Macedoine. Il fut accompagné par Sopater de Berée fils de Pyrrus, par Ariſtarque & Second, tous deux de Theſſalonique, par Gaïus de Derbe, Timothée, Tychique & Trophyme d'Aſie. Ceux-là paſſe-

rent devant, & attendirent à Troade. Saint Paul s'embarqua à Philippi, après les jours des azimes, aïant saint Luc avec lui. Ils vinrent en cinq jours à Troade, où ils trouverent Sopater, & les autres qui les attendoient, & y demeurerent sept jours. Le dimanche, les fidéles étant assemblez pour la fraction du pain, c'est-à-dire, pour la celebration de l'eucharistie, saint Paul commença à leur parler, & poussa son discours jusqu'à minuit. Ils étoient dans une salle à manger à un troisiéme étage, où grand nombre de lampes étoient allumées, & les fenêtres ouvertes, comme en païs chaud. Un jeune homme, nommé Eutychus, s'étant assis sur une fenêtre, s'endormit profondement, & tomba dehors, en sorte qu'il fut levé mort. Saint Paul descendit, & le ressuscita : puis étant remonté, il fit la fraction du pain, & mangea; & après les avoir entretenus jusqu'au jour, il partit. On voit ici qu'ils celebroient déja l'Eucharistie à jeun, & ne faisoient pas de difficulté, en cas de besoin, de passer le dimanche entier sans manger.

Aug. ep. 86. ad. Casul. c. 12. n. 28.

Aug. ibid.

Saint Paul étant parti de Troade, alla par terre à Asson, où il s'embarqua avec saint Luc & ses autres compagnons, qui s'y étoient rendus par mer. De-là ils passerent à Mitylene dans l'isle de Lesbos: le lendemain à l'isle de Chio : le jour suivant à celle de Samos, & le troisiéme à Milet en la terre ferme. C'étoit, après Epheſe, la ville la plus considerable d'Asie. Saint Paul passa tout exprès

Strab. lib. 14.

devant Epheſe, ſans s'y arrêter ; de peur d'y être retenu par les freres : car il ſe preſſoit d'arriver à Jeruſalem pour y être le jour de la pentecôte, à cauſe du grand concours du peuple qui y viendroit pour la fête. De Milet il envoïa à Epheſe, & aſſembla les prêtres & les évêques des égliſes voiſines. Il leur repréſenta combien il avoit travaillé, & ſouffert pour les égliſes d'Aſie, le ſoin qu'il avoit pris de les inſtruire en public & en particulier, l'exemple qu'il leur avoit donné d'être parfaitement déſintereſſez, juſqu'à ſubſiſter du travail de leurs mains. Il leur déclara qu'il ne les reverroit plus, & que le ſaint-Eſprit l'avertiſſoit de tous côtez, que des chaînes & des afflictions l'attendoient à Jeruſalem. Après leur avoir parlé, il ſe mit à genoux, quoique ce fût le tems paſcal, & pria avec eux. Ils fondoient en larmes, & ſe jettant à ſon cou, ils le baiſoient, & le conduiſirent ainſi juſqu'au vaiſſeau.

Chryſ. hîchomil. 43. in Act.

Iren. III. c. 14.

Act. XX. 36.

De Milet, S. Paul avec S. Luc, & ſes compagnons, paſſa à l'iſle de Cos, le lendemain à l'iſle de Rhodes, puis à Patare dans la terre ferme en Lycie. Là ils trouverent un vaiſſeau qui paſſoit en Phenicie, & s'y embarquerent. Etant à la hauteur de l'iſle de Chypre, ils la laiſſerent à gauche, & allerent moüiller à Tyr, où le vaiſſeau devoit laiſſer ſa charge. Ils y demeurerent ſept jours avec les chrétiens, qui diſoient à Paul en eſprit de prophetie, qu'il n'allât point à Jeruſalem. Il ne laiſſa pas de partir. Ils le conduiſirent tous avec

Act. XXI.

leurs femmes & leurs enfans, juſques hors la ville, & s'étant mis à genoux ſur le rivage, ils prierent avant que de ſe ſéparer.

De Tyr ſaint Paul fit le reſte du voïage par terre. Il alla d'abord à Ptolemaïde, où il demeura un jour chez les freres avec ſaint Luc & ſa compagnie. Ils partirent le lendemain, & vinrent à Ceſarée; où ils logerent chez ſaint Philippe, l'un des ſept diacres, qui étoit évangeliſte, c'eſt-à-dire, chargé d'annoncer l'évangile. Il avoit quatre filles vierges & propheteſſes. Saint Paul demeura quelques jours chez lui : & cependant le prophete Agab étant venu de Judée, prit la ceinture de ſaint Paul, & s'en lia les pieds & les mains, diſant de la part du ſaint Eſprit : Les Juifs lieront ainſi à Jeruſalem celui à qui appartient cette ceinture, & le livreront entre les mains des gentils. Saint Luc & les autres diſciples vouloient empêcher ſaint Paul d'aller à Jeruſalem; mais ils ne purent le perſuader. Ils ſe mirent donc en chemin; & quelques diſciples de Ceſarée ſe joignirent à eux, amenant celui qui devoit les loger à Jeruſalem. C'étoit un ancien diſciple du nombre des ſoixante-douze, nommé Mnaſon, de l'Iſle de Chipre. Ils arriverent à Jeruſalem aſſez-tôt pour y celebrer la pentecôte, ſuivant le projet de ſaint Paul.

2. *Tim.* IV. 5.

Chryſ. hom. 45. *in Act.* XXI. 14.

LIII. Saint Paul à Jeruſalem, & ſa priſe. *Act.* XXI. 18.

Le lendemain de leur arrivée, ils allerent chez S. Jacques l'apôtre évêque de Jeruſalem, où tous les prêtres s'aſſemblerent. Saint Paul leur raconta en détail ce que Dieu avoit fait chez les gentils

par ſon miniſtere. Ils en loüerent Dieu, & lui dirent : Vous voïez, mon frere, combien il y a de milliers de Juifs convertis. Ils ſont tous zelez pour la loi, & ont oüi dire que vous enſeignez aux Juifs repandus entre les gentils, de la quitter entierement, & de ne point circoncire leurs enfans. Ils ſçavent votre arrivée. Voici donc ce que nous vous conſeillons. Nous avons quatre hommes qui ont accompli leur vœu de Nazaréens, préparez-vous pour ſacrifier avec eux, afin que tous ſçachent que ce qu'ils ont oüi dire de vous eſt faux, & que vous obſervez la loi comme les autres. Quant aux gentils convertis, nous nous en tenons à ce que nous leur en avons écrit : de s'abſtenir de l'idolâtrie, des viandes immolées & étouffées, du ſang & de la fornication. Saint Paul ſuivit ce conſeil ; il ſe purifia, & entra le lendemain dans le temple avec les Nazaréens, déclara l'accompliſſement de leur vœu, & aſſiſta aux ſacrifices qui furent offerts par chacun d'eux.

La ceremonie de la purification des Nazaréens duroit ſept jours. Ils alloient finir, quand les Juifs d'Aſie voïant ſaint Paul dans le temple ; mirent la main ſur lui, & exciterent tout le peuple, en criant : Au ſecours. Voici cet homme qui prêche par tout contre le peuple, la loi & le temple, & qui l'a même profané, y faiſant entrer des gentils. Ils avoient vû Trophime d'Epheſe dans Jeruſalem avec ſaint Paul, & croïoient qu'il

Num. VI. 9.
Act. XXI. 27.

l'eût fait entrer au temple. Le concours du peuple fut grand. On tira ſaint Paul hors du temple, dont on ferma auſſi-tôt les portes. Le tribun de la cohorte Romaine qui faiſoit garde auprès du temple, averti que toute la ville étoit en tumulte, accourut avec des ſoldats & des centurions. Quand les Juifs le virent, ils ceſſerent de battre ſaint Paul, qu'ils alloient tuer.

Le tribun le fit d'abord charger de deux chaînes : & ne pouvant ſçavoir de quoi il s'agiſſoit, à cauſe du tumulte & des voix confuſes, il le fit mener à la citadelle, c'eſt-à-dire à la fortereſſe Antonia, qui étoit à Jeruſalem le logement de la garniſon Romaine. Elle joignoit le temple, au coin du ſeptentrion au couchant, & l'on y montoit par pluſieurs degrez. Les princes Aſſamonéens l'avoient bâtie, & nommée Baris : mais Herode la réparant lui avoit changé de nom en l'honneur de Marc Antoine. Au dedans elle avoit la magnificence d'un palais, & les commoditez d'une ville : au dehors elle étoit fortifiée & flanquée de quatre tours. Par ſa hauteur, elle commandoit le temple, comme le temple commandoit la ville. En y arrivant, les ſoldats portoient ſaint Paul ſur les degrez, tant la foule du peuple étoit grande. Il demanda au tribun : Puis-je vous parler ? Le tribun lui demanda s'il ſçavoit le grec ; car c'étoit la langue commune des orientaux, avec les Romains. Puis il lui dit : N'es-tu pas cet Egyptien qui as excité du tu-

Joſ. XV. *Antiq. c.* 14. *p.* 544. *C. &* VI. *Bell. c.* 15. *p.* 919. *D.*

multe ces jours paſſez, & a mené au deſert quatre mille Sicaires.

LIV. Séditions en Judée. Sicaires. *Joſ.* XX. *Antiq. c.* 6. 11. *Bell. c.* 22. *p.* 796. *E.*

En effet peu de tems auparavant un impoſtur venant d'Egypte à Jeruſalem, & faiſant le prophete, perſuada au peuple de le ſuivre au mont des olives, à un quart de lieuë de la ville, où ils devoient en voir tomber les murailles à ſon commandement, en ſorte qu'ils entreroient par les brêches. Felix gouverneur de Judée, l'aïant appris, fit armer de la cavalerie & de l'infanterie, & marcha à leur tête contre ce peuple, que l'Egyptien avoit ſéduit. Il y en eut quatre cens de tuez, & deux cens de pris : l'Egyptien s'enfuït dans le combat, & ne parut plus. Dans le même temps s'éleverent pluſieurs autres impoſteurs, qui attirerent dans les deſerts le peuple crédule; promettant de leur faire voir de grands miracles. Felix en diſſipa pluſieurs. Il fit auſſi punir pluſieurs voleurs, entr'autres Eleazar fils de Dinée, qu'il prit en trahiſon, après lui avoir promis de ne lui point faire de mal : mais l'aïant en ſon pouvoir, il le mit aux fers & l'envoïa à Rome, avec pluſieurs autres. Il y en avoit un grand nombre qu'il fit crucifier en Judée.

Ce fut le même Felix, qui, ſans y penſer, introduiſit les Sicaires, ou aſſaſſins. Il haïſſoit le ſouverain pontife Jonathas, qui l'avertiſſoit ſouvent de ſes fautes, voïant qu'elles retomboient ſur lui-même : car c'étoit Jonathas qui l'avoit demandé à l'empereur, pour gouver-

ner la Judée. Ces avis l'avoient rendu insupportable à Felix. Il promit de l'argent à un nommé Dores de Jerusalem, qui paroissoit le plus fidele ami de Jonathas, & lui persuada de le faire assassiner. Celui-ci emploïa pour ce dessein quelques-uns de ces voleurs, dont le païs étoit plein. Ils vinrent à Jerusalem sous prétexte de religion, avec des poignards cachez sous leurs habits, & s'étant approchez de Jonathas, ils le tuerent. Ce crime étant demeuré impuni, ils y prirent goût. Ainsi à toutes les fêtes il se trouvoit de ces voleurs, qui se mêloient dans la foule, & commettoient des meurtres, dont ensuite ils feignoient d'être les plus indignez : en sorte qu'il étoit impossible de les reconnoître ; & personne n'étoit en sûreté, même dans le temple. Les uns commettoient ces crimes, pour exercer leurs vengeances particulieres, les autres pour gagner de l'argent. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbez comme les cimeterres des Perses ; & parce qu'en latin *Sica* signifie un poignard, ils furent nommez par les Romains *Sicarii*, & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout le païs, excitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maisons de ceux qui demeuroient dans l'obéïssance des Romains. A Jerusalem même ce n'étoit que des séditions.

Jos. xx. Antiq. c. 7

Jos. xx. Antiq. c. 6.

Le roi Agrippa aïant donné le souverain sacerdoce à Ismaël fils de Phabée : la division se mit entre les pontifes & les moindres sacrificateurs,

à qui les principaux citoïens se joignirent. Ils marchoient accompagnez d'hommes insolens & séditieux : ils se disoient des injures, & se jettoient des pierres, sans que personne les retînt, comme s'il n'y avoit point de gouvernement dans la ville. Les pontifes en vinrent jusques à envoyer leurs gens dans les aires, où les grains étoient entassez, pour enlever les décimes des prêtres : en sorte que quelques-uns des plus pauvres qui n'avoient que ces décimes pour vivre, mouroient de misere. Jerusalem se trouvoit en cet état quand saint Paul fut pris.

LV. S. Paul prisonnier à Jerusalem. *Act.* XXI. 39.

Le tribun lui ayant demandé s'il étoit l'Egyptien séditieux ; il répondit simplement ce qu'il étoit, & demanda permission de parler au peuple. L'ayant obtenuë, il se tint debout sur les degrez qui menoient à la citadelle, & fit signe de la main. On fit un grand silence, & il commença à parler en hebreu vulgaire, c'est-à-dire, en syriaque ; ce qui redoubla l'attention. Mes freres, dit-il, & mes peres, écoutez ma défense. Je suis un homme Juif né à Tarse en Cilicie, nourri en cette ville aux pieds de Gamaliel, selon la verité de la loi de nos peres, pour laquelle j'étois zelé, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. J'ai persecuté cette secte jusques à la mort, comme le souverain pontife & les senateurs peuvent le témoigner. Ensuite il leur raconta son voyage à Damas, la vision qu'il eut en chemin, sa conversion, son batême, son retour à Jerusalem, *Act.* XXII.

& la ſeconde viſion dans laquelle J. C. lui dit, que les Juifs ne recevroient point ſon témoignage, & l'envoya aux gentils.

Les Juifs écouterent ſaint Paul juſques-là : mais quand il vint à nommer les gentils, qu'ils avoient en horreur, ils s'écrierent : Otez cet homme, il ne doit pas vivre. En criant ils ôtoient leurs manteaux, & jettoient de la pouſſiere en l'air. Le tribun fit mener ſaint Paul dans la citadelle, & voulant ſçavoir la cauſe qui mettoit les Juifs en telle furie contre lui, il voulut le faire foüetter, & le mettre à la queſtion. Saint Paul étoit déja lié, quand il dit au centurion qui étoit préſent : Vous eſt-il permis de foüetter un citoïen Romain, ſans l'avoir jugé ? Le centurion l'alla dire au tribun, qui vint lui-même demander à S. Paul, s'il étoit citoïen Romain. Oüi, dit-il, je le ſuis. Le tribun répondit : J'ai acheté bien cher ce droit de cité. Moi, dit ſaint Paul, je l'ai par ma naiſſance. En effet, c'étoit un privilege de la ville de Tarſe : tous ſes citoïens étoient cenſez Romains, & elle portoit le titre de Municipium plus grand que celui de Colonie, parce que dans les guerres civiles elle avoit témoigné ſon affection pour Jules Ceſar, & enſuite pour Auguſte, juſques à prendre le nom de Juliopolis. S. Paul ayant déclaré qu'il étoit citoïen Romain, ceux qui vouloient le tourmenter ſe retirerent auſſi-tôt, & le tribun craignit d'être repris, même de l'avoir fait lier. Car il n'étoit pas permis de faire foüetter, ou battre de verges les

Dio. lib. 47. p. 390.

Valer. Max. lib. 4. c. 1. Cic. in Verr. l. 5. n. 54.

citoyens Romains, pour quelque cauſe que ce fût. Le lendemain le tribun voulant ſçavoir plus exactement de quoi ſaint Paul étoit accuſé, le délia, fit aſſembler le ſanedrin, ou conſeil des Juifs, & le fit paroître au milieu d'eux. Comme il commençoit à parler, le ſouverain pontife Ananias commanda de lui donner un ſoufflet. S. Paul lui dit: Dieu te frappera, muraille blanchie. On lui repréſenta que c'étoit le ſouverain Pontife, & il s'excuſa, diſant: Je ne ſçavois pas qu'il le fût, car la loi défend de donner des maledictions au prince du peuple.

Act. XXIII.

Exod. XXII. 21.

Il n'eſt point merveilleux que ſaint Paul, quoique Juif, & nourri à Jeruſalem, ne connût point Ananias, ou ne ſçût pas qu'il étoit ſouverain pontife. Il y avoit peu ſejourné depuis ſa converſion; c'eſt-à-dire, depuis près de vingt-cinq ans; & pendant ce tems il y avoit eu grand nombre de pontifes. Car depuis le regne d'Herode, ils n'étoient plus à vie, & ne ſuccedoient plus ſelon l'ordre legitime. Ce roi fit venir de Babylone un nommé Ananéel, homme mépriſable, quoique de la race ſacerdotale, & à ſon exemple les autres rois, & les gouverneurs Romains changerent les pontifes à leur gré; enſorte que depuis cet Ananéel, juſques à la ruine de Jeruſalem, il y en eut vingt-huit dans l'eſpace de cent ſept ans. Cette confuſion marquoit aſſez que l'ancien ſacerdoce alloit s'abolir, pour faire place au nouveau. Le pontife que ſaint Paul ne connoiſſoit pas, étoit Ananias fils de Nebedée,

Joſ. XV. *ant. c.* 2. & XX *c.* 18. *p.* 701.

Euſ. 1. *hiſt. c.* 6.

Joſ.xv.antiq.c. 3. c. 5. p.692.E. c. 6.

Supr. num. 40.

qui étant en charge quatre ou cinq ans auparavant, avoit été envoyé à Rome enchaîné avec d'autres, par Quadrat gouverneur de Syrie,& depuis délivré par la faveur du jeune Agrippa:c'étoit Iſmaël, fils de Phabée, qui étoit alors pontife en fonction. Mais Ananias ne laiſſoit pas d'en conſerver le titre & les honneurs, comme Anne du tems de Caïphe.

Act. xxiii. 6.

Saint Paul ſçachant qu'une partie de ceux qui compoſoient le ſanedrin, étoient phariſiens, & une partie ſaducéens, s'écria : Mes freres, je ſuis phariſien, fils de phariſien. Il s'agit ici de la réſurrection des morts. Ces paroles mirent la diviſion entr'eux. Car les ſaducéens ne croyoient, ni la réſurrection, ni anges, ni eſprits : les phariſiens croyoient l'un & l'autre. Ainſi pluſieurs s'éleverent, & diſoient : nous ne trouvons rien de mauvais en cet homme : ſi un ange, ou un eſprit lui a parlé, qu'y trouve-t-on à dire ? Ils s'échaufferent tellement les uns contre les autres, que le tribun craignant qu'ils ne miſſent ſaint Paul en pieces,le fit enlever par des ſoldats, & mener à la citadelle. La nuit ſuivante, le Seigneur lui apparut, & lui dit : Courage, comme tu m'as rendu témoignage à Jeruſalem, il faut auſſi que tu me le rendes à Rome.

Act. xxxii. 12.

Le lendemain il eut plus de quarante Juifs qui ſe préſenterent au pontife & aux ſenateurs, & leur dirent : Nous avons fait vœu de ne boire ni ne manger, que nous n'aïons tué Paul. De-

mandez donc au tribun de l'amener dans le conſeil, comme pour être encore examiné, & avant qu'il approche, nous le tuerons. Saint Paul en fut averti par ſon neveu fils de ſa ſœur, & le fit conduire au tribun par un centurion, qui dit : Le priſonnier Paul m'a prié de vous envoyer ce jeune homme qui a quelque choſe à vous dire. Le tribun le prit par la main, le tira à part, & lui demanda quel avis il avoit à lui donner. Le jeune homme lui expliqua la conjuration; & le tribun le renvoya, après lui avoir recommandé le ſecret. Puis il appella deux centurions, & leur commanda de tenir prêts deux cens ſoldats, pour aller à Ceſarée avec ſoixante & dix cavaliers, & deux cens archers, & des chevaux pour monter Paul, & partir à trois heures de nuit.

Le tribun craignoit que S. Paul ne fût tué par les Juifs, & qu'on l'accuſât de s'être laiſſé corrompre. C'eſt pourquoi il l'envoya à Felix gouverneur de Judée, qui demeuroit à Ceſarée, & lui écrivit une lettre, où il marquoit que ce priſonnier étoit citoïen Romain, que les Juifs ne l'accuſoient que de queſtions de leur loi, & que toutefois ils l'avoient voulu tuer. L'ordre du tribun fut executé. Les ſoldats menerent ſaint Paul de nuit à Antipatride. Le lendemain ils lui laiſſerent les cavaliers pour l'eſcorter pendant le reſte du chemin, & s'en revinrent au camp à Jeruſalem. Les cavaliers étant arrivez à Ceſarée, preſenterent S. Paul au gouverneur, & lui donnerent

la lettre du tribun Lyſias. Il s'informa de quelle province étoit le priſonnier ; on lui dit qu'il étoit de Cilicie. Je vous entendrai, dit-il, quand vos accuſateurs ſeront venus, & il le fit garder dans le palais d'Herode.

LVI. S. Paul accuſé devant Felix. *Act.* XXIV.

Cinq jours après, le pontife Ananias vint à Ceſarée avec quelques ſenateurs, & un orateur nommé Tertullus. Ils ſe preſenterent au gouverneur : Paul fut cité, & Tertullus déploïant ſa rhétorique pour ſe rendre le juge favorable, commença par un exorde étudié, & dit : La paix que vous nous procurez, & les biens que nous avons reçûs par votre ſage conduite, attirent de nous, illuſtre Felix, des ſentimens continuels d'une extrême reconnoiſſance. Mais pour ne pas vous tenir plus long-tems, je vous prie, aïez la bonté de nous écouter en peu de mots. Nous avons trouvé cet homme pernicieux, qui excite par tout le monde des ſéditions entre les Juifs, étant chef de la ſecte des Nazaréens ; & qui a même voulu prophaner le temple. Nous l'avons pris, voulant le juger ſelon notre loi : mais le tribun Lyſias eſt ſurvenu, & nous l'a enlevé avec une grande violence, nous renvoyant devant vous. Si vous voulez l'interroger, vous pourrez apprendre la verité de ſa bouche. Les Juifs ajouterent, que la choſe étoit comme Tertullus avoit dit : Le gouverneur fit ſigne à ſaint Paul de parler, & il dit : Je me défends de bon cœur, ſçachant que vous êtes juge de cette nation depuis pluſieurs années.

Car vous pouvez apprendre qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis allé à Jeruſalem faire mes prieres. J'avouë que je ſers Dieu ſuivant cette ſecte qu'ils traitent d'hereſie, croyant à la loi & aux prophetes, & eſperant la réſurrection des morts. Je ſuis venu après pluſieurs années apporter des aumônes à ma nation, & des offrandes. Ils m'ont trouvé dans le temple purifié, ſans diſputer avec perſonne, ni aſſembler le peuple, ni exciter aucun tumulte; & ils ne peuvent rien prouver de ce qu'ils avancent.

Felix remit à les oüir plus amplement, quand le tribun Lyſias ſeroit venu. Cependant il recommanda S. Paul à un centurion, afin qu'il fût gardé honnêtement, & que les ſiens euſſent liberté de le ſervir. Quelques jours après, il le fit appeller en preſence de ſa femme Druſille, qui étoit Juive, fille du premier roi Agrippa, & ſœur du jeune qui vivoit alors. Il l'avoit mariée à Aziz roi d'Emeſe, qui avoit bien voulu ſe faire circoncire. Felix gouverneur de Judée, l'ayant vûë en devint amoureux, car elle étoit d'une beauté ſinguliere. Il employa auprès d'elle un Juif de Chipre nommé Simon, qui faiſoit le magicien, & qui lui perſuada de quitter le roi Aziz, & d'épouſer Felix. Elle y conſentit, pour ſe délivrer de ſa ſœur Berenice, qui étoit jalouſe de ſa beauté; & au mépris de ſa religion, & de ſon rang, elle épouſa Felix payen, & de baſſe naiſſance. Car il avoit été eſclave, & s'étoit élevé par la faveur

Joſ. XV. *antiq. c.* 5. 11. *Bell. c.* 10.

de Pallas ſon frere affranchi de l'empereur Claude. S. Paul étant donc en ſa preſence, lui expliqua la doctrine de J. C. mais comme il parla de la juſtice, de la chaſteté, & du jugement futur, Felix fut épouvanté, & le remit à une autre fois. Il le faiſoit ainſi venir ſouvent pour lui parler, eſperant auſſi d'en tirer de l'argent; peut-être parce qu'il ſçavoit que S. Paul avoit apporté des ſommes conſiderables pour les aumônes. Le tems de
Act. XXIV. 27. ſon gouvernement étant fini, on envoya pour lui ſucceder Portius Feſtus, & il laiſſa S. Paul en priſon, pour faire plaiſir aux Juifs. Ce qui n'empêcha pas les principaux de Ceſarée d'aller à Rome
Joſ. XX. *antiq. c.* 7. l'accuſer, & ce ne fut que par la faveur de Pallas, ſon frere, qu'il évita la peine des maux qu'il avoit
Tacit. XII. *Annal. Suet. Claud. c.* 28. fait aux Juifs. Car il étoit cruel & débauché, comme ſont ſouvent les gens de fortune.

LVII.
S. Paul devant Feſtus.
Act. XXV. Feſtus étant arrivé dans la province de Ceſarée, alla trois jours après à Jeruſalem, où les chefs des ſacrificateurs, & les premiers des Juifs le vinrent ſolliciter contre ſaint Paul. Feſtus leur répondit, que ce n'étoit pas la coûtume des Romains, de condamner quelqu'un, ſans que ſes accuſateurs fuſſent preſens, & qu'il eût la liberté de ſe défendre. Ils lui demanderent en grace, de le faire amener à Jeruſalem, eſperant de le tuer par le chemin. Feſtus répondit qu'on le gardoit à Ceſarée, & qu'ils y vinſſent l'accuſer. Après avoir demeuré huit ou dix jours avec eux, il retourna à Ceſarée. Le lendemain ſans differer, il s'aſſit

s'aſſit ſur ſon tribunal, & fit amener ſaint Paul. Les Juifs qui étoient venus de Jeruſalem, propoſoient contre lui de grandes accuſations, qu'ils ne pouvoient prouver : & S. Paul ſe défendoit, en diſant, qu'il n'avoit rien fait contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur. Feſtus deſirant favoriſer les Juifs, lui dit : Voulez-vous aller à Jeruſalem, & que je vous y juge ? Paul répondit : Je ſuis devant le tribunal de Ceſar, j'y dois être jugé. Je n'ai point fait de tort aux Juifs ; on ne peut me livrer à eux. J'appelle à Ceſar. Feſtus aïant pris l'avis de ſon conſeil, ordonna qu'il iroit à Ceſar, puiſqu'il y avoit appellé. Ainſi S. Paul ne fit point de difficulté d'implorer la puiſſance ſeculiere, même d'un empereur païen, pour ſauver ſa vie ſi importante à l'égliſe

Aug. epiſt. 50. ad Bonif. n. 28.

Quelques jours après Feſtus reçut une viſite du roi Agrippa, & de Berenice ſa ſœur. Elle avoit épouſé Herode roi de Calcide ſon oncle, & demeura quelque tems veuve, en mauvaiſe réputation d'une habitude criminelle avec le jeune Agrippa ſon frere. Afin de ſe juſtifier, elle ſe voulut remarier, & perſuada à Polemon roi de Cilicie, de ſe faire circoncire pour l'épouſer. Il le fit, attiré principalement par les richeſſes de Berenice. Mais ils ne demeurerent pas long-tems enſemble : & quand elle eut quitté Polemon, il quitta auſſi la religion judaïque. Telle étoit Berenice, qui vint à Ceſarée avec Agrippa, rendre

Act. xxv. 13. Joſ. xx. antiq. c. 5.

visite à Festus. Ils y demeurerent quelque tems ;
Act. XXV. 14. & Festus parla au roi de Paul, que Felix avoit laissé prisonnier, & que les Juifs accusoient, comme s'il n'eût pas été digne de vivre. Toutefois, dit Festus, quant ils ont été en presence, ils ne l'ont accusé d'aucun des crimes que je soupçonnois ; mais seulement ils proposoient contre lui des questions de leur religion, & parloient d'un certain JESUS mort, que Paul assuroit être vivant. Je voudrois bien, dit le roi Agrippa, entendre cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Festus.

Act. XXV. 23. Le lendemain Agrippa & Benerice, vinrent avec grand appareil à l'auditoire de Festus, où se trouverent aussi les tribuns, & les principaux de la ville. On fit venir saint Paul ; & Festus dit : J'ai ordonné que cet homme seroit envoïé à l'empereur, parce qu'il a appellé : mais je n'ai rien de certain à en écrire. C'est pourquoi je l'ai fait venir, afin que vous l'entendiez, vous principalement, roi Agrippa. Car il ne me paroît pas raisonnable d'envoïer un prisonnier, sans écrire de quoi il est accusé. En effet, c'étoit la coutume des gouverneurs Romains, d'écrire à l'empereur le sujet des causes, ou le crime des prisonniers qu'ils leur renvoïoient.

L. un. ff. de libell. dimiss.

Act. XXVI. Le roi Agrippa dit à S. Paul. On vous permet de parler pour vous. S. Paul étendant la main, commença ainsi : Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir à me défendre devant vous, qui sçavez toutes les coutumes, & les questions des

Juifs. Enſuite il dit comme il avoit toujours ſuivi la doctrine des phariſiens, & la foi de la réſurrection. Qu'il avoit été le plus zelé contre le nom de JESUS de Nazareth, & de ſes diſciples. Il raconte ſa converſion, & ſa prédication ; & conclut ainſi : Voilà pourquoi les Juifs m'ont pris dans le temple, & m'ont voulu tuer ; mais appuïé du ſecours de Dieu, je demeure juſques à ce jour, rendant témoignage de la vérité aux grands & aux petits, ne diſant que ce qui a été prédit par les prophétes & par Moïſe : Que le Chriſt devoit ſouffrir, qu'il eſt le premier de la réſurrection des morts, qu'il doit annoncer la lumiere au peuple & aux gentils. *Act.* XXVI. 21.

Comme il parloit ainſi, le gouverneur Feſtus s'écria à haute voix : Vous n'êtes pas ſage, Paul ; vous avez perdu l'eſprit à force d'étudier. S. Paul répondit : Je n'ai point perdu l'eſprit, illuſtre Feſtus : c'eſt la vérité & la ſageſſe qui me font parler. Je parle hardiment devant le roi, qui eſt inſtruit de tout ceci, car rien ne s'eſt fait en cachette. Croiez-vous aux prophetes, roi Agrippa ? Je ſçai que vous y croïez. Agrippa dit à S. Paul : Peu s'en faut que vous ne me perſuadiez d'être chrétien. S. Paul répondit : Je prie Dieu qu'il ne s'en faille rien, & que vous & tous les aſſiſtans, deveniez aujourd'hui tels que je ſuis, excepté ces chaînes que je porte. Ils ſe leverent tous, & demeurérent d'accord qu'il étoit innocent, & Agrippa dit à Feſtus : Vous pouviez le mettre en liberté,

s'il n'avoit appellé à l'empereur. Mais il fut réſolu qu'il paſſeroit en Italie.

LVIII. Séditions des Juifs. *Joſ.* xx. *antiq.* c. 7.

Feſtus trouva la Judée pleine de voleurs, qui pilloient & brûloient impunément les bourgades. Les plus terribles étoient les Sicaires, ou aſſaſſins. Il envoïa de la cavalerie & de l'infanterie contre un impoſteur, qui avoit attiré du peuple dans les deſerts, les ſéduiſant par les vaines promeſſes de les délivrer de leurs maux. Vers le même tems le roi Agrippa fit bâtir un grand appartement à Jeruſalem, dans le palais des Aſſamonéens, en un lieu élevé, qui avoit une fort belle vûë ſur la ville; en ſorte que de ſa chambre il voïoit tout ce qui ſe faiſoit dans le temple. Les principaux de Jeruſalem le trouverent fort mauvais; parce que leurs loix ne permettoient pas que l'on regardât ce qui ſe paſſoit dans le temple, principalement les ſacrifices. Ils firent donc élever une muraille au-deſſus de la ſalle qui étoit dans le temple du côté du couchant. Cette muraille étoit fort haute, & ôtoit la vûë, non-ſeulement à l'appartement du roi, mais encore à la galerie où les Romains faiſoient garde les jours de fête, qui étoit hors le temple, au couchant. Agrippa & Feſtus furent offenſez de cette muraille, & Feſtus commanda de l'abattre: mais les citoïens de Jeruſalem dirent qu'ils ne pourroient vivre, ſi on touchoit aux bâtimems du temple; & demanderent permiſſion d'envoier des députez à l'empereur: ce qui leur fut accordé. Ils en envoïe-

rent dix avec le ſouverain pontife, Iſmaël, & Helquias garde du tréſor ſacré. Etant arrivez près de l'empereur, ils obtinrent que la muraille demeurât, & cela par le credit de Popée femme de Neron qui étoit favorable aux Juifs : Mais l'empereur retint Helquias & Iſmaël, comme en ôtage : & Agrippa donna le pontificat à Joſeph, ſurnommé Cabi, fils de Simon ſouverain pontife.

LIX. Voïage de ſaint Paul en Italie. Act. XXVII.

Le voïage de ſaint Paul étant réſolu, il fut mis avec les autres priſonniers, entre les mains d'un centenier, nommé Jules, qui le fit embarquer dans un vaiſſeau d'Adrumet. S. Luc & Ariſtarque de Theſſalonique, s'embarquerent avec lui. Ils prirent leur route vers l'Aſie, & vinrent le ſecond jour à Sidon ; où le centurion qui traitoit S. Paul honnêtement, lui permit de voir ſes amis, & de ſe rafraîchir. De-là ils côtoïerent l'iſle de Chipre, parce que les vents étoient contraires, & traverſerent en Lycie, où le centenier trouvant un vaiſſeau d'Alexandrie qui alloit en Italie, les y fit embarquer. Leur navigation fut lente, & à peine en pluſieurs jours purent-ils arriver à Cnide, qui étoit dans une peninſule à l'extrémité de la Carie. Le vent les empêchant de paſſer outre, ils demeurerent long-tems à côtoïer l'iſle de Crete. Le tems n'étoit pas propre pour la navigation ; car le jeûne ſolemnel des Juifs étoit paſſé ; c'eſt-à-dire le dixiéme du ſeptiéme mois. Or la ſaiſon la plus fâcheuſe ſur la mer méditerranée eſt vers les équinoxes. S. Paul les aver-

tit que la navigation devenoit dangereuſe, non-ſeulement pour la charge & le corps du vaiſſeau, mais pour les perſonnes mêmes. Mais le centenier en croïoit plus le maître du vaiſſeau, & le pilote.

Strab. lib. 10. p. 475. A.

Eſperant donc de paſſer l'hiver à Phenix de Lampée, qui étoit une ville de la même Iſle de Crete, du côté du midi, avec un bon port, ils partirent d'un lieu nommé Aſſon, & côtoïoient l'Iſle, aïant le vent favorable pour arriver à Phenix; mais il devint contraire, & les jetta vers une petite iſle nommée Cauda, qui eſt proche de Crete, en ſa partie meridionale, vers le couchant. Dès lors ils furent accueillis d'une grande tempête, qui les obligea le ſecond jour, de faire le jet des marchandiſes, & le troiſiéme, de jetter les agrès du vaiſſeau. Pendant pluſieurs jours, ils ne virent ni le ſoleil, ni les étoiles; la tempête continuoit, en ſorte qu'ils n'avoient plus d'eſperance, & ne prenoient point de nourriture. Alors S. Paul ſe leva au milieu de la compagnie, & dit: Vous deviez me croire, & ne point partir de Crete: Mais prenez courage, perſonne ne perira, il n'y aura que le corps du vaiſſeau. Car cette nuit un ange du Dieu à qui je ſuis, & que je ſers, m'a apparu, & m'a dit: Ne crains point, Paul; il faut que tu ſois preſenté à l'empereur, & Dieu t'a donné tous ceux qui ſont avec toi. J'ai confiance en Dieu, qu'il en ſera ainſi; mais il faut que nous arrivions dans une iſle.

La quatorziéme nuit, comme ils voguoient tou-

jours dans la mer Adriatique, les mariniers crurent appercevoir quelque terre. Ils jetterent la ſonde, & trouverent vingt braſſes : un peu plus loin ils en trouverent quinze ; & craignant de donner dans des roches, ils jetterent quatre ancres du côté de la pouppe, & attendoient ainſi le jour. Ils mirent enſuite la chaloupe en mer, ſous prétexte de lâcher auſſi les ancres de la proüe : mais en effet pour s'enfuir. S. Paul s'en apperçût, & dit au centenier, & aux ſoldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaiſſeau, vous ne pouvez vous ſauver. Les ſoldats couperent les cordes de la chaloupe, & la laiſſerent aller. A la pointe du jour, S. Paul les prioit de manger, leur repreſentant que c'étoit le quatorziéme jour qu'ils demeuroient ſans rien prendre, & les aſſûrant qu'ils ne perdroient pas un cheveu. Il prit du pain tout le premier, & aïant rendu graces à Dieu devant tout le monde, il le rompit & le mangea. Tous prirent courage, & mangerent. Ils étoient en tout deux cens ſoixante & ſeize perſonnes. Après s'être raſſaſſiez, ils jetterent leur bled pour ſoulager encore le vaiſſeau. Le jour étant venu, ils ne reconnoiſſoient point la terre qui étoit proche, & ſongeoient ſeulement à ſe mettre à la rade d'une baye qu'ils voïoient. Ils ſe laiſſerent aller au gré du vent, & échoüerent ſur une arrête où la proüe demeura enfoncée, tandis que la mer emportoit la pouppe. Les ſoldats étoient d'avis de tuer les priſonniers, de peur que quelqu'un ne ſe ſauvât à la nage : mais le cente-

nier voulant conſerver ſaint Paul, l'empêcha, & commanda que ceux qui pouvoient nager ſe jettaſſent les premiers en mer; les autres ſe ſauverent ſur des planches, & ſur les débris du vaiſſeau: & enfin tous arriverent à terre.

L. X.
S. Paul à Malte, puis à Rome. *Act.* XXVIII.

C'étoit l'iſle de Malte, où les barbares, c'eſt-à-dire les naturels du païs, les reçûrent fort humainement. Ils leur allumerent du feu pour les ſecher de la pluïe, & les rechauffer; & S. Paul ramaſſa du menu bois pour mettre ſur le feu, mais la chaleur en fit ſortir une vipere, qui le ſaiſit. Les barbares voïant cet animal pendu à ſa main, diſoient entr'eux: Il faut que ce ſoit quelque meurtrier, puiſqu'après qu'il s'eſt ſauvé de la mer, la vengeance divine ne le laiſſe pas vivre. Mais S. Paul ne fit que ſecouer la main, la vipere tomba dans le feu, & il ne ſentit aucun mal. Les barbares l'obſerverent long-tems, croïant qu'il alloit enfler, & tomber mort: enfin voïant qu'il ne lui arrivoit aucun accident, ils changerent de ſentiment, & diſoient que c'étoit un Dieu. Un Romain nommé Publius le premier de l'iſle, avoit des terres en ces quartiers-là, où il reçût S. Paul & ſa compagnie, & les traita bien pendant trois jours. S. Paul guérit le pere de ce Publius, qui étoit malade de la fiévre & de la dyſſenterie: enſuite de quoi tous les malades de l'iſle venoient le trouver, & il les guériſſoit. Cela leur attira de grands honneurs; & quand ils s'embarquerent on leur fournit les proviſions néceſſaires.

Après

Après que saint Paul eut demeuré trois mois à Malte, il s'embarqua avec sa compagnie, dans un vaisseau d'Alexandrie, qui y avoit passé l'hiver, qui portoit le nom de Castor & de Pollux. Ils moüillerent d'abord à Syracuse, où ils demeurerent trois jours. De-là, cotoïant la Sicile, ils vinrent à Rege, où ils demeurerent un jour, & le lendemain ayant le vent favorable, ils arriverent à Pouzole. Là ils trouverent des chrétiens qui les retirerent sept jours chez eux. Ils allerent par terre à Rome, d'où les chrétiens ayant appris leur venuë, vinrent au-devant, les uns jusqu'à Forum Appii, qui étoit à cinquante milles, d'autres aux trois Tavernes, qui étoit à trente-trois milles. On l'appelle aujourd'hui Cisterne. Saint Paul voïant ces chrétiens, rendit graces à Dieu, & prit courage. Il arriva à Rome, accompagné de saint Luc & d'Aristarque. On lui permit de demeurer en son particulier avec le soldat qui le gardoit, & qui le suivoit toujours attaché avec lui à une longue chaîne. Car les Romains faisoient ainsi garder ceux qui n'étoient pas renfermez dans une prison.

Act. XXVIII. 11.

Jos. XVIII. *Ant. p.* 634. *D. Senec. ep.* 5. *v. Grot. hic.*

Trois jours après que saint Paul fut arrivé, il assembla les principaux des Juifs; & leur déclara, qu'il n'étoit point venu accuser sa nation, mais qu'il avoit appellé à l'empereur, pour se retirer des mains des Juifs de Jerusalem: & c'est, dit-il, à cause de l'esperance d'Israël, que je porte cette chaîne. Les Juifs lui répondirent, que l'on ne

17.

leur avoit rien mandé de Judée contre lui. Mais, ajouterent-ils, nous vous prions de nous expli-
23. quer vos ſentimens; car nous ſçavons que cette ſecte eſt combattuë par tout. Ils prirent jour, & vinrent en grand nombre à ſon logis. Il leur parla depuis le matin juſqu'au ſoir, leur expliquant l'évangile, & leur prouvant par Moïſe & par les prophetes, le myſtere de J. C. Une partie le crurent, & ils ſe retirerent diviſez, & diſputant entre eux. Saint Paul leur reprocha leur endurciſſement, par les paroles du prophete Iſaïe, & leur déclara, que les gentils recevroient la grace à leur refus. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avoit loüé, où il recevoit tous ceux qui le venoient trouver, & enſeignoit la doctrine de J. C. en toute liberté, & ſans obſtacle. Ainſi finit l'hiſtoire des actes des apôtres, écrite par ſaint Luc diſciple de ſaint Paul, & compagnon de ſes voïages. Il prêcha l'évangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macedoine. Il garda le célibat, vécut juſqu'à quatre-vingt-quatre ans, & mourut à Patras en Achaïe.

Iſa. VI. 9.

Hier. ſcript. Epiph. hær. 51 *n.* 11. *haud. de dedic. ſerm.* 17.

LIVRE SECOND.

PENDANT le séjour que S. Paul fit à Rome, Onésiphore d'Ephese le chercha avec grand soin, & l'ayant trouvé, lui donna du soulagement, sans avoir honte de ses chaînes. Epaphrodite lui apporta aussi du secours & de l'argent, de la part des chrétiens de Philippi en Macedoine, dont il étoit l'apôtre, comme S. Paul le nomme, c'est-à-dire, l'évêque. Il tomba malade & fut à la mort; & la nouvelle en fut portée en Macedoine. C'est pourquoi, quand il fut guéri, S. Paul se pressa de le renvoyer pour la consolation des fideles. Il le chargea d'une lettre qui portoit en tête avec son nom, celui de Timothée, qui par conséquent étoit alors à Rome. Elle étoit adressée aux fideles de Philippi, avec les évêques & les diacres. Soit que par le nom d'évêques, S. Paul entende ceux que nous appellons prêtres, comme par celui d'apôtre il entend l'évêque: soit qu'il entende les évêques des villes voisines. Il leur marque le progrès que fait l'évangile à Rome par sa présence. Que ses chaînes, & la cause de sa prison sont connuës dans le palais, & par tout ailleurs. En effet par cette lettre même il paroît qu'il y avoit des fideles de la maison de l'empereur. Il ajoute que ses chaînes avoient donné de la confiance à plusieurs des freres, pour prêcher la parole de Dieu plus hardiment.

I.
Epitre aux Philippiens.
2. *Tim.* 1. 17.

Phil. 11. 25. IV. 10. 18.

Theod. in Phil. 11. 25.

Phil. 1. 1.

Theod. ibid.

Phil. 1. 12. 13.

Phil. IV. 22.

1. 14.

Les uns, dit-il, le font par une charité ſincere, ſçachant que je ſuis établi pour la défenſe de l'évangile; d'autres prêchent par envie & par eſprit de contradiction, croïant rendre mes chaînes plus peſantes; mais qu'importe, pourvû que l'on faſſe
25. connoître J. C. ſoit par occaſion, ſoit par un veritable zele. Il ajoute, que quelque deſir qu'il ait
II. 5. d'aller à J. C. il ſçait qu'il demeurera encore pour leur utilité, & les exhorte à l'union & à l'humi-
II. 19. lité, par l'exemple de J. C.

J'eſpere, dit-il enſuite, vous envoyer bien-tôt Timothée, afin que je ſois conſolé en apprenant de vos nouvelles. Car je n'ai perſonne dont les ſentimens ſoient ſi conformes aux miens, & qui prenne ſoin de vous d'une affection ſi ſincere. Car tous cherchent leurs interêts, & non pas ceux de Jeſus-Chriſt. Voïez-en la preuve, en ce qu'il m'a ſervi dans le miniſtere de l'évangile, comme un fils ſerviroit ſon pere. J'eſpere donc vous l'envoyer ſi-tôt que j'aurai vû comment iront mes affaires; & je me confie en Notre-Seigneur d'aller bien-tôt vous trouver moi-même. Cependant j'ai crû neceſſaire de vous envoyer Epaphrodite pour votre conſolation & pour la ſienne. Recevez-le avec toute la joie poſſible, & rendez honneur à ceux qui lui reſſemblent. Car il a été juſqu'à la mort pour l'ouvrage de J. C. & a expoſé ſa vie pour me rendre le ſervice que vous ne pouviez me rendre.

Phil. III. 2. Parlant de faux apôtres, il dit: Prenez garde

aux chiens, aux mauvais ouvriers, aux faux circoncis. Car c'eſt nous qui ſommes la veritable circonciſion. Et encore : Il y en a pluſieurs, comme je vous ai dit ſouvent, & vous le dis encore en pleurant, qui ſont ennemis de la croix de J. C. dont la fin eſt la perdition, dont le Dieu eſt leur ventre, qui font gloire de leur confuſion, qui n'ont que des penſées terreſtres. Il parle des Juifs & des hérétiques, qui diſoient que Jeſus-Chriſt n'avoit été crucifié qu'en apparence, comme Simon le magicien & Cerinthe. Car il diſtinguoit JESUS du Chriſt, & diſoit que JESUS avoit été crucifié, mais que le Chriſt étoit impaſſible. C'eſt pourquoi l'apôtre dans cette épitre releve tant le myſtere de la croix. Soïez, dit-il encore, mes imitateurs, & obſervez ceux qui ſe conduiſent ſuivant le modele que nous vous avons donné. Car les apôtres montroient quelle devoit être la vie chrétienne, par leurs exemples, encore plus que par leurs diſcours.

Phil. III. 18.

Iren. l. 1. *c.*2. *in fine* 25. *Epiph. har.* 28. *n.* 1.

Phil. II. 18. III. 17.

Il s'adreſſe à quelques perſonnes particulieres, en ces termes : Je prie Evodia, & je conjure Syntique, d'avoir les mêmes ſentimens en N. S. Je vous prie auſſi, fidele compagnon de mes travaux, aidez celles qui ont travaillé avec moi pour l'évangile, avec Clement, & avec les autres qui m'ont aidé, & dont les noms ſont écrits au livre de vie. C'eſt S. Clement qui gouverna depuis l'égliſe Romaine. Saint Paul finit, en remerciant encore les Philippiens, du ſecours qu'ils lui avoient envoyé par

IV. 2. 3.

IV. 10.

Epaphrodite, dont toutefois il ſe réjoüit plus pour l'avantage ſpirituel qui leur en revient, que pour ſon utilité temporelle. Puis il ajoute : Vous ſçavez que dès le commencement de ma prédication en Macedoine, aucune égliſe n'a fourni à ma dépenſe, que vous ſeuls. Car vous m'avez envoyé par deux fois du ſecours à Theſſalonique.

II. Epitre à Philémon. *Strab. lib. 12. p. 576. D. Plin. l. 5. c. ult.*

Tandis que ſaint Paul étoit à Rome, un eſclave nommé Oneſime le vint trouver. Il étoit Phrygien, & appartenoit à Philémon citoïen de la ville de Coloſſe, ſituée ſur le fleuve Lycus, aſſez près du lieu où il entre dans le Méandre, & voiſine d'Hierapolis & de Laodicée. Philémon étoit diſciple de ſaint Paul, illuſtre entre les chrétiens, par ſa charité & par ſa liberalité : c'étoit chez lui que l'égliſe s'aſſembloit. Son eſclave Oneſime l'avoit volé, & s'étoit enfui. Il arriva à Rome, & vint trouver ſaint Paul, qu'il ſçavoit être ami de ſon maître. Saint Paul le convertit : non-ſeulement il le fit repentir de ſa faute ; mais il le fit chrétien, & lui trouvant du talent & du merite, il le retint quelque tems auprès de lui, pour le ſervir pendant ſa priſon. Enſuite il le renvoya à ſon maître avec Tychique, qu'il envoïoit à l'égliſe de Coloſſe, & qu'il chargea de deux lettres, l'une à l'égliſe de Coloſſe, l'autre à Philémon en particulier. Ces deux lettres furent donc écrites à Rome vers ce même tems. *Coloſſ. IV. 7.*

L'épitre à Philemon eſt ſi courte & ſi belle, qu'il vaut mieux l'inſerer ici toute entiere. Paul

prisonnier de J. C. & frere de Timothée; A notre cher Philemon, qui travaille avec nous à l'œuvre de Dieu: à notre chere Appia, à Archippe compagnon de nos combats, & à l'église qui est dans votre maison : la grace & la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Pere, & de notre Seigneur J. C. Je me souviens de vous sans cesse dans mes prieres, & je rends graces à mon Dieu de ce que j'apprens quelle est votre foi, & votre charité envers J. C. & envers tous les Saints; & combien la liberalité que votre foi vous inspire se fait connoître par toutes les bonnes œuvres que vous faites pour J. C. Car, mon frere, votre charité nous a donné une grande joie & une grande consolation, de ce que par votre moïen les Saints ont le cœur soulagé. C'est pourquoi, bien que j'aye en J. C. une entiere liberté de vous ordonner une chose convenable : la charité me fait plûtôt user de prieres ; étant tel que je suis, Paul vieillard, & maintenant encore prisonnier de J. C. Or la priere que je vous fais, est pour mon fils Onesime, que j'ai engendré dans mes chaînes, qui vous a été autrefois inutile, mais qui maintenant nous est utile, à vous & à moi. Je vous le renvoïe, & je vous prie de le recevoir comme mon cœur. J'avois desiré de le retenir auprès de moi, afin qu'il me servît à votre place dans les chaînes que je porte pour l'évangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, afin que votre bonne œuvre ne soit pas necessaire, mais vo-

lontaire. Car peut-être qu'il eſt éloigné de vous pour un peu de tems, afin que vous le receviez pour l'éternité : non plus comme un eſclave ; mais au lieu d'un eſclave, un frere qui m'eſt fort cher : combien plus à vous, à qui il appartient ſelon le monde & ſelon le Seigneur? Si vous me conſiderez donc comme uni à vous, recevez-le comme moi-même. Que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous doit quelque choſe, je ſatisferai pour lui. Moi Paul, je l'écris de ma main : c'eſt moi qui vous le rendrai ; pour ne pas dire que vous vous devez vous-même à moi. Oüi, mon frere, donnez-moi cette joie en Notre-Seigneur, donnez à mon cœur ce ſoulagement en Notre-Seigneur. Je vous écris, perſuadé de votre obéiſſance, ſçachant que vous ferez même plus que je ne dis. Préparez-moi auſſi un logement, car j'eſpere que par vos prieres Dieu me donnera à vous. Epaphras, qui eſt comme moi dans les chaînes pour J. C. vous ſaluë. Marc auſſi, Ariſtarque, Demas & Luc, qui partagent le travail avec moi. La grace de Notre-Seigneur J. C. ſoit avec votre eſprit. Amen.

Appia ſemble être la femme de Philémon, & Archippe l'évêque de Coloſſe. S. Paul ſe nomme vieillard : ce qui fait voir qu'il n'étoit pas ſi jeune à ſa converſion, que quelques-uns ont crû : car il n'y avoit pas trente ans depuis. La charité mêlée à l'autorité, en un mot l'éloquence du cœur paroît en cette lettre, autant ou plus, qu'en

qu'en aucun autre. Auſſi eut-elle ſon effet : Philemon pardonna à Oneſime, & le mit en liberté : & Oneſime fit un tel progrès dans la vertu, qu'il fut évêque d'Epheſe après Timothée. L'égliſe l'honore comme martyr le ſeiziéme Février.

Ignat. epiſt. ad Eph.

III. Epitre aux Coloſſiens.

Les Coloſſiens avoient été inſtruits par Epaphras, que l'on compte pour leur premier évêque, & qui avoit auſſi pris ſoin de l'égliſe de Laodicée, & de celle de Hierapolis ; car ces trois villes étoient voiſines en Phrygie. S. Paul n'y avoit point été, & ces trois égliſes ne connoiſſoient point ſon viſage. Epaphras étoit alors avec lui priſonnier à Rome, & Archippe étoit évêque de Coloſſe ; mais il s'y mêloit, comme ailleurs, de faux apôtres, qui par de vains diſcours de philoſophie humaine, & ſous prétexte de fauſſes révelations, vouloient les aſſujettir au culte des anges. Car les Juifs diſoient, que les aſtres avoient des anges qui y étoient attachez pour les faire mouvoir, & confondoient la milice ſpirituelle du ciel, avec la milice ſenſible, qui ſont les aſtres, ſuivant le langage de l'ancien teſtament. Ils en obſervoient donc curieuſement le cours, particulierement de la lune, & regloient les commencemens des mois, & toutes leurs fêtes, ſur ſon apparition viſible ; retombant inſenſiblement dans l'ancienne idolâtrie de leurs peres.

Col. I. 17.

Martyrol. 19. *Jul.*

Col. IV. 13.
Col. II 1.
Philem. 23.

Ambr. in Coloſſ.

Luc. II. 13.
Deuter. XVII. 3.

Hier. ep. 151. *ad Algaſ. q.* 10.

D'ailleurs Cerinthe élevoit extrêmement les anges, qu'il diſoit être les auteurs de la nature, & comptoit le Dieu des Juifs pour un d'entr'eux. Il les mettoit bien au-deſſus de J. C. qu'il ne tenoit

Tertull. præſcr. 48.

Theod. 2. *har. fab. c.* 4.

Epiph. har. 28. n. 1. 2.

que pour un pur homme, & se fondoit sur de prétenduës révelations. Il vouloit aussi assujettir les chrétiens à la circoncision, & aux cérémonies de la loi. Ainsi ces faux apôtres entretenoient les fideles dans une crainte basse, leur marquant encore des distinctions de viandes, & des choses im-

Coloss. II. 21. mondes; & leur disant: gardez-vous de goûter de ceci, ou de toucher de cela; ce qui n'étoit qu'une contrainte exterieure, sans mortification effective. C'étoit apparemment le premier levain de l'hérésie des Montanistes, qui parut principalement en Phrygie, & en prit le nom. S. Paul ayant appris ce qui se passoit chez les fideles de Colosses, leur écrivit pour les fortifier contre toutes ces tentations.

En tête de cette épitre il nomme Timothée, comme dans l'épitre à Philemon; & fait à la fin les recommandations des mêmes personnes qui étoient avec lui à Rome: dans celle-ci il insiste principalement sur la grandeur de J. C. Il dit qu'il

Col. I. 15. 16. est l'image de Dieu invisible, le premier né avant toute créature: que par lui ont été faites toutes les choses celestes, terrestres, visibles & invisibles, trônes, dominations, principautez, puissances: qu'il est le chef du corps de l'église, le principe, le premier né d'entre les morts. Enfin, que la plenitude de la divinité habite en lui réellement Il défend de condamner personne sur la distinction des viandes, ni sur l'observation des

21. 9. 31. 16. fêtes de la nouvelle lune, ou du sabat, parce que

ces ceremonies étoient des ombres des choſes futures, dont J. C. eſt le corps. Il dit que dans le nouvel homme, réparé par J. C. il n'y a plus de diſtinction de Gentil, de Juif, de circoncis, d'incirconcis, de barbare, de Scythe, d'eſclave, de libre ; mais que J. C. eſt tout en tous. Il les exhorte à s'inſtruire & s'avertir par des pſeaumes, des hymnes & des cantiques ſpirituels, & à diriger toutes leurs actions & leurs paroles au nom de J. C. III. 11. III 16.

A la fin de l'épitre, il dit : Pour ce qui me regarde, vous apprendrez tout de Tychique notre cher frere fidele miniſtre du Seigneur, qu'il ſert avec moi. Je l'ai envoïé vers vous, afin qu'il ſçache en quel état vous êtes, & qu'il vous conſole avec le cher & fidele frere Oneſime, qui eſt d'entre vous. Ils vous diront tout ce qui ſe paſſe ici. Ariſtarque, captif avec moi vous ſaluë, & Marc couſin de Barnabé, que l'on vous a recommandé : recevez-le, s'il va vers vous. Jeſus, ſurnommé Juſte, vous ſaluë auſſi. Ces trois ſont du nombre des circoncis, & les ſeuls qui m'aident pour le roïaume de Dieu. Ils m'ont fort ſoulagé. Epaphras qui eſt d'entre vous, vous ſaluë auſſi. C'eſt un ſerviteur de J. C. qui a toujours eu grand ſoin de demander en ſes prieres, que vous ſoïez fermes dans la perfection & la ſoumiſſion à la volonté de Dieu. Car je lui rends témoignage de la peine qu'il ſe donne pour vous & pour ceux de Laodicée & d'Hierapolis. Le medecin Luc qui m'eſt très-cher, & Demas vous ſaluent. *Col. IV. 7.*

Saluez les freres de Laodicée, & Nymphas, & l'égliſe qui eſt chez lui; & après que cette lettre aura été lûë chez vous, faites-la lire en l'égliſe de Laodicée; & liſez auſſi celle de Laodicée. Dites à Archippe, qu'il prenne garde au miniſtere qu'il a reçû du Seigneur; & qu'il l'accompliſſe. Ce ſont ces paroles qui font croire qu'Archippe étoit l'évêque de Coloſſes, ou du moins un des principaux du clergé. L'apôtre continuë: La ſalutation eſt de ma main. Souvenez-vous de mes chaînes. La grace ſoit avec vous. Amen. Ainſi finit l'épitre aux Coloſſiens.

Chryſoſt. in ep. ad Philem. init.

IV. Epitre aux Epheſiens.

Si S. Paul a écrit aux Laodiciens, l'épitre eſt perduë, & même les anciens en ont rejetté une qui paſſoit ſous ce titre; mais il y en a qui ont entendu que c'étoit une lettre écrite à ſaint Paul par l'égliſe de Laodicée. Quelques-uns ont donné ce titre des Laodiciens, à celle qui porte aujourd'hui celui des Epheſiens. Quoi qu'il en ſoit, l'épitre aux Epheſiens fut écrite vers ce même tems, de Rome où S. Paul étoit dans les chaînes, & envoïée par le même Tychique, qui fut chargé de l'épitre aux Coloſſiens. L'apôtre releve de même en celle-ci la grandeur de J. C. qui eſt, dit-il, au-deſſus de toute principauté, puiſſance, vertu & domination. Il inſiſte ſur la grace de la vocation purement gratuite: principalement à l'égard des gentils, à qui cette épitre ſemble particulierement adreſſée: & il explique le myſtere de leur vocation. Il marque les differentes graces que J. C. a répan-

Hier. de ſcript. in Paul.

Chryſ. hom. 12. in Col. IV. 16. Theodor. in Col. init.

Eph. I. 21.

duës ſur ſon égliſe, & dit qu'il a fait les uns apôtres, les autres prophetes, les autres évangeliſtes, les autres paſteurs & docteurs. Les trois premiers noms marquent les graces qui accompagnoient la miſſion extraordinaire pour l'établiſſement de l'égliſe : les paſteurs & les docteurs, ſont ceux qui doivent régulierement la conduire dans toute la ſuite des ſiecles ; c'eſt-à-dire, les évêques & les prêtres. IV. 11.

En cette même épitre l'apôtre dit, en parlant du mariage, c'eſt un grand ſacrement : je dis en J. C. & en l'égliſe : parce que l'union de l'homme & de la femme, ſuivant l'inſtitution divine, eſt l'image de l'amour parfait de J. C. pour ſon égliſe. Il y parle ſouvent de ſes chaînes. Il y fait mention de Tychique, à peu près en mêmes paroles que dans l'épitre aux Coloſſiens. Afin, dit-il, que vous ſçachiez l'état où je ſuis & ce que je fais, je vous envoïe exprès Tychique notre cher frere & fidele miniſtre du Seigneur. Il fut donc chargé de l'une & de l'autre lettre : & en effet c'étoit ſon chemin de paſſer à Epheſe pour aller à Coloſſes & à Laodicée. V. 32. III. 1. IV. 1. VI. 20. *Eph.* VI. 21. *Col.* IV. 7.

V.
S. Marc & l'égliſe d'Alexandrie.
Herodien. liv. 7

Cependant S. Marc gouvernoit l'égliſe d'Alexandrie. Cette ville étoit comptée pour la ſeconde du monde après Rome : mais elle étoit la premiere pour le commerce, à cauſe de la commodité de ſon port, à l'une des embouchures du Nil. Les marchandiſes précieuſes des Indes y venoient par la mer rouge ; & Alexandrie les communiquoit à

toute la mer méditerranée. C'étoit donc une ville très-riche, très-magnifiquement bâtie, & très-peuplée. Outre les Grecs iſſus des premiers citoïens Macedoniens, que les Ptolomée y avoient établis, il y avoit grand nombre d'Egyptiens naturels, ſi attachez à leurs anciennes ſuperſtitions, qu'ils auroient plûtôt ſouffert toutes ſortes de tourmens, que de faire mal à un ibis, un aſpic, un chat ou un crocodile qu'ils tenoient pour animaux ſacrez. Il y avoit auſſi à Alexandrie un très-grand nombre de Juifs, & des étrangers de tout païs; non-ſeulement de Syrie, de Lybie, de Cilicie, des Ethiopiens, des Arabes; mais encore des Bactriens, des Scythes, des Perſes & des Indiens attirez par le commerce. S. Marc y aſſembla une égliſe très-nombreuſe, dont il eſt à croire que les Juifs firent d'abord la meilleure partie, principalement les Therapeutes.

Strab. lib. 17. p. 791.

Cic. 5. Tuſcul.

VI. Therapeutes. *Philo de vitâ contemp.*

On nommoit ainſi en grec ceux qui s'appliquoient à la vie contemplative; ſoit à cauſe du ſoin qu'ils prenoient de leurs ames, ſoit à cauſe qu'ils ſervoient Dieu; car *therapevin* ſignifie l'un & l'autre. Ils s'engageoient à ce genre de vie, non par coutume, ou par l'exhortation de quelqu'un; mais par leur choix. Ils quittoient leurs biens, les laiſſant à leurs parens, ou à leurs amis: ils quittoient même leur païs. Il y en avoit en divers endroits du monde; mais en Egypte plus qu'ailleurs, & principalement vers Alexandrie: par où l'on voit qu'ils étoient differents des

Eſſeniens, qui ne ſe trouvoient qu'en Paleſtine, & dont la vie étoit plus active. Les Therapeutes habitoient principalement un lieu commode & ſain, près du lac Meris, où on les envoyoit de tous côtez. Ils fuyoient les villes, & demeuroient à la campagne en des jardins écartez. Leurs maiſons étoient ſéparées pour mieux garder la ſolitude, mais non pas éloignées, afin qu'ils puſſent ſe défendre des voleurs, & vivre en ſocieté. Ces maiſons étoient ſimples, & n'avoient que le néceſſaire, pour les mettre à couvert du chaud & du froid. Chacun y avoit ſon oratoire, qu'ils nommoient *ſemneion* ou *monaſterion*, deſtiné à la méditation, au chant, & aux exercices de pieté. *ibid. p. 892. E.*

La temperance paſſoit chez eux pour le fondement des vertus. Ils ne bûvoient, ni ne mangeoient qu'après le ſoleil couché; donnant tout le jour à l'étude, & la nuit ſeulement au ſoin du corps. Quelques-uns ne mangeoient qu'une fois en trois jours, d'autres une fois en ſix jours. Leur nourriture n'étoit que du pain, à quoi les plus délicats joignoient du ſel & de l'hyſſope; ils ne bûvoient que de l'eau. Leurs habits étoient ſimples; l'hyver ils portoient un gros manteau, l'eté un habit plus leger, ou un linge. Ils fuyoient en tout la vanité comme fille du menſonge. *p. 894. C.* *p. 900. D.*

Ils prioient deux fois le jour, le matin & le ſoir; tout l'intervale s'employoit à la lecture, & à la méditation. Leur lecture étoit des livres ſacrez, *p. 893. C.*

où ils cherchoient continuellement des allégories : en quoi ils ſuivoient le chemin tracé par les anciens chefs de leur ſecte, dont ils liſoient auſſi les écrits. Ils compoſoient des cantiques & des hymnes de diverſes meſures, & ſur divers chants. Ils penſoient à Dieu continuellement, & même en dormant ils avoient des ſonges pieux. Le jour du ſabat ils s'aſſembloient dans un oratoire commun, ſeparé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut, afin que les femmes fuſſent ſeparées des hommes, & puſſent oüir l'inſtruction ſans être vûës. Là ils étoient aſſis de rang ſelon leur âge, les mains cachées, la droite ſur la poitrine, la gauche au-deſſous. Le plus ancien & le plus inſtruit s'avançoit & leur parloit. Son regard étoit doux, ſa voix moderée, ſon diſcours ſolide & ſans ornement. Tous écoutoient en grand ſilence, & s'ils témoignoient leurs ſentimens, c'étoit ſeulement par quelques ſignes des yeux & de la tête.

p. 899 B. Leur principale fête étoit après ſept ſemaines, le cinquantiéme jour, c'eſt-à-dire la Pentecôte. Celui qui en avoit la charge à ſon tour, les avertiſſoit, & ils s'aſſembloient vêtus de blanc, pour prier & manger enſemble avec joye. Etant debout rangez modeſtement, ils levoient les yeux & les mains au ciel, & prioient Dieu que leur feſtin lui fût agréable. Les femmes y étoient admiſes, mais c'étoit des vierges, la plûpart âgées. Elles ſe mettoient à gauche, & les hommes à droit.

Après

Après la priere ils ſe couchoient ſur des nattes de jonc, un peu relevées pour appuïer le coude. En ce feſtin ils n'étoient pas rangez ſelon l'âge, mais ſelon l'ordre de la réception. On y gardoit un tel ſilence, que pas un n'oſoit même reſpirer trop fort. Cependant quelqu'un d'entr'eux propoſoit une queſtion de l'écriture ſainte, & l'expliquoit ſimplement, mais à loiſir, & d'une maniere propre à inculquer ſa doctrine. Les auditeurs étoient attentifs, & marquoient par un ſigne de tête, un regard, ou un geſte, s'ils avoient bien entendu, ou s'ils doûtoient. L'explication étoit allégorique. Car ils regardoient ce ſens comme l'ame de l'écriture, & la lettre comme le corps.

Le diſcours fini, tous y applaudiſſoient. Celui qui avoit parlé ſe levoit, & commençoit à chanter un ancien cantique, ou un nouveau qu'il avoit compoſé. Tous les autres écoutoient paiſiblement, & répondoient à la fin : les femmes, auſſi-bien que les hommes. Le cantique achevé, ceux qui les ſervoient apportoient les tables. C'étoit des jeunes gens choiſis : ils ne portoient point de ceintures, comme dans les feſtins prophanes, mais leurs tuniques étoient abattuës. Les tables n'étoient chargées que de leur nourriture ordinaire, du pain levé, du ſel & de l'hyſſope, & en ce feſtin on ne bûvoit que de l'eau, ſeulement on en donnoit de chaude aux plus délicats d'entre les vieillards. Après le repas ils ſe levoient tous enſemble au milieu de la ſalle, & faiſoient deux

chœurs, un d'hommes & un de femmes, dont chacun étoit conduit par la perſonne la plus honorable, & qui chantoit le mieux. Ils chantoient divers cantiques en l'honneur de Dieu : tantôt tous enſemble, tantôt alternativement : & cependant ils geſticuloient des mains, ils danſoient, & paroiſſoient comme tranſportez, ſelon ce que demandoient les chants, ou les parties du cantique. Enſuite ils s'uniſſoient en une ſeule danſe, à l'imitation de celle du paſſage de la mer rouge. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix aiguës des femmes, formoient un agréable concert.

Ex. XV. 20.

Toute la nuit qui précedoit la fête, ſe paſſoit ainſi, & ils ſe trouvoient plus éveillez à la fin, que quand ils s'étoient aſſemblez. Ils étoient tournez vers l'Orient, & quand ils voïoient lever le ſoleil, ils levoient les mains au ciel, demandoient un jour heureux, & prioient Dieu de leur donner la verité, & un eſprit capable de l'entendre. Après ces prieres, chacun ſe retiroit chez ſoi, & recommençoit ſes exercices ordinaires. Telle étoit la vie des Juifs, nommez Therapeutes, ſelon Philon, qui vivoit à Alexandrie peu d'années avant que ſaint Marc y fondât une égliſe chrétienne.

Caſſ. II. *inſtit. c.* 5. *Collat.* XVIII. *c.* 5.

Or ſoit que les Therapeutes aïent embraſſé la foi de J. C. ou non : il eſt certain que dès le tems de ſaint Marc, il y avoit pluſieurs chrétiens, que le deſir de vivre plus parfaitement que le commun,

portoit à ſe retirer à la campagne dans le voiſinage d'Alexandrie, & à demeurer enfermez dans des maiſons; priant, méditant l'écriture ſainte, travaillant de leurs mains, & ne prenant leur nourriture qu'après le ſoleil couché. Saint Marc ayant fondé & gouverné cette égliſe, & pluſieurs autres en Egypte & dans les pays voiſins, mourut la huitiéme année de Neron, ſoixante-deuxiéme de J. C. A ſa place fut évêque d'Alexandrie, Anien, homme pieux & admirable en tout; qui gouverna cette égliſe pendant vingt-deux ans.

Euſ. II. hiſt c. 24. Hier. de ſcript.

An. de J. C. 62.

Euſ. Chron. an. 63.

Saint Paul étoit toûjours à Rome, & l'on croit que ce fut en ce tems qu'il écrivit l'épitre aux Hebreux. La tradition de l'égliſe nous apprend que cette épitre eſt de lui, & elle eſt parfaitement conforme aux autres, quant aux penſées, & au fond de la doctrine. Mais le ſtile moins ſublime & moins vif, nous peut faire croire, avec quelques anciens, que ſaint Paul ne la dicta pas mot à mot; que quelqu'un de ſes diſciples, ſoit ſaint Luc, ſoit ſaint Clement, ſoit ſaint Barnabé, l'écrivit par ſon ordre, & que ſaint Paul l'ayant lûë, l'approuva & la ſouſcrivit, ou que ſaint Paul l'ayant écrite en ſyriaque, un diſciple la traduiſit en grec. On remarquoit une grande conformité entre le ſtile des actes écrits par ſaint Luc, & celui de cette épitre. Saint Paul n'y met point ſon nom, de peur de choquer les Juifs à qui il étoit odieux, & les rebuter dès le premier mot. Outre qu'il laiſſoit à J. C. l'honneur d'être l'apôtre des Juifs, & prenoit

VII. Epitre aux Hebreux.

Conc. Carth. III. c. 47.

Orig. ap. Euſ. VI. hiſt. c. 25. Hier. ep. 129. ad Dard. Euſ. III. hiſt. c. 3. Id. VI. hiſt. c. 6. 14. ex Clem. Alex.

pour lui en particulier le titre d'apôtre des gentils.

Heb. I. II. III. D'abord il releve la dignité de J.C. au-dessus de tous les prophetes & des anges mêmes, prouvant tout par l'autorité de l'écriture. Il montre qu'il est autant au-dessus de Moïse, que le fils est IV. 8. 9. au-dessus du serviteur. Qu'il y a un autre sabbat, & un autre repos à esperer après celui dont les Juifs VII. I. IV. 14. V. VI. 20. VI. VIII. avoient joüi dans la possession de la terre promise. Que J.C. est le veritable pontife choisi de Dieu, suivant la promesse, selon l'ordre de Melchisedec, VII. 12. plus ancien & plus excelient que l'ordre d'Aaron : d'où s'ensuit le changement de la loi ceremoniale, fondée sur le sacerdoce levitique, & l'établissement d'une alliance plus parfaite, qui met VIII. 6. les loix de Dieu dans l'esprit des fideles, & les écrit dans leur cœur, comme il l'avoit promis. Il montre l'imperfection du tabernacle, des ceremonies X. I. de l'ancienne loi : & même des sacrifices, qui n'étoient que des ombres de la verité : au lieu que IX. 26. X. 12. J. C. est la vraie & unique victime, qui a effacé pour toujours nos pechez ; & sa mort est le seul sacrifice qui n'a plus besoin d'être recommencé ; étant parfaitement suffisant, pour reconcilier les XI. hommes avec Dieu. Il insiste ensuite sur la necessité de la foi, rapportant l'exemple de tous les saints de l'ancien testament, que la foi avoit rendus tels. Voilà le sommaire de la doctrine de l'apôtre dans l'épitre aux Hebreux.

XI. I. 7. A la fin il leur recommande de se souvenir de

leurs paſteurs défunts, d'imiter leur foi & leur heureuſe mort. De ne ſe pas laiſſer détourner par des doctrines diverſes & étrangeres. De ſe fonder ſur la grace, & non ſur la diſtinction des viandes, qui n'eſt d'aucune utilité. Nous avons, ajoute-t'il, un autel dont ceux qui ſervent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger. Car perſonne ne mangeoit les victimes dont le ſang étoit porté dans le ſanctuaire pour l'expiation des pechez : Les chrétiens avoient donc dès-lors un ſacrifice qui leur étoit propre, & dont la victime ne pouvoit être que le corps de J. C. car nous le mangeons, quoiqu'il ſoit offert pour le peché. S. Paul recommande enſuite l'aumône, & l'obéiſſance aux paſteurs. Après la concluſion de la lettre, ſont ces mots, qu'il ſemble avoir ajoutez de ſa main : Je vous prie, mes freres, ſouffrez ces paroles de conſolation ; car je vous ai écrit en peu de mots : ſçachez que notre frere Timothée eſt délivré. S'il vient bien-tôt, je vous verrai avec lui. Saluez de ma part tous vos paſteurs & tous les ſaints. Les freres d'Italie vous ſaluent. La grace ſoit avec vous tous. Amen. Ce ſont principalement ces paroles qui font voir que l'épitre eſt de ſaint Paul. Il y ſouſcrit à ſa maniere ordinaire. Il y nomme Timothée, le compagnon de ſes voyages & de ſes travaux, qui étoit alors à Rome avec lui. Il marque l'interêt qu'il prend à la conſervation de ce cher diſciple. Au reſte, les anciens ont remarqué, qu'au lieu que les Juifs dans leurs lettres ne ſou-

XIII. 10.

Levit. XVI. 27.

Heb. XIII. 16, 17.

XIII. 22.

Tertull. cont. Marc. lib. 5. c. 5.

haitoient que la paix, ſaint Paul ſouhaitoit toujours la grace aux fideles, quoique quelquefois il y joigne auſſi la paix. Voilà ce que nous connoiſſons du premier voyage de ſaint Paul à Rome, & de ce qu'il fit pendant les deux ans qu'il y demeura. Il alla enſuite en Eſpagne comme il avoit promis, & y prêcha l'évangile. On dit qu'il paſſa par les Gaules, & y laiſſa des évêques de ſes diſciples : Creſcent à Vienne, Paul à Narbonne : Trophime à Arles, qui fut la ſource d'où la foi ſe répandit par toutes les Gaules. L'apôtre après avoir viſité l'Occident, retourna en Orient & en Aſie.

Clem. ad Cor. Chryſ. orat. 7. in Paul. Cyr. Catech. 17. Ado. Vien. Martyr. 22. Mart. 29. Dec. 27. Jun.

VIII. Martyre de S. Jacques évêque de Jeruſalem.

Feſtus, gouverneur de Judée, étant mort, Neron envoya Albin à ſa place. Mais avant qu'il arrivât, le roi Agrippa dépoſa le ſouverain pontife Joſeph Cabi, & mit à ſa place Anne, ou Ananus fils du premier Ananus fils de Joſeph, qui eſt Anne, célébre dans l'évangile. Les Juifs l'eſtimoient le plus heureux de tous les hommes : parce qu'après avoir joui long-tems de la dignité de ſouverain pontife, elle avoit paſſé à ſes cinq fils l'un après l'autre, ſans compter Caïphe ſon gendre : ce qui n'étoit encore jamais arrivé. Cet Ananus, le pere, avoit été fait pontife à la place de Joazar, par Quirinus gouverneur de Syrie, & dépoſé enſuite par Valerius Gratus, la premiere année de Tibere : après avoir tenu cette place environ quinze ans, ſon fils aîné Eleazar lui ſucceda. Puis ſon ſecond fils Jonathas ſucceda à

Euſ. Chr. an. 57. Joſ. xx. antiq. c. 8.

Joſ. xviii. antiq. c. 3.

ibid. c. 6. c. 7.

Caïphe: ſon troiſiéme fils, nommé Theophile, fut auſſi ſouverain pontife: puis le quatriéme, nommé Matthias; & enfin le cinquiéme, nommé Ananus comme le pere: ce dernier étoit hardi & feroce, de la ſecte des Saducéens, qui étoient les juges les plus ſeveres. *XIX. Antiq. c. 6.*

Pendant qu'Albin étoit en chemin, il voulut profiter de cet interregne, pour empêcher le progrès de l'évangile. Et ayant aſſemblé le ſanedrin, il y fit amener S. Jacques parent de J. C. & évêque de Jeruſalem. Car c'étoit contre lui que toute la mauvaiſe volonté des Juifs s'étoit tournée, voïant que ſaint Paul leur avoit échappé, & étoit allé à Rome. Mais ſaint Jacques étoit reſpecté de tout le peuple à cauſe de ſa vertu, qui l'avoit fait ſurnommer le Juſte, & en hebreu Oblia, c'eſt-à-dire, le ſoutien du peuple, ou plûtôt Ophlia, la fortereſſe de Dieu. Ils firent donc ſemblant de le conſulter, & lui demanderent quelle étoit la porte de JESUS? c'eſt-à-dire, l'introduction à ſa doctrine. Il répondit, que JESUS étoit le Sauveur, & quelques-uns crurent ſur ſon témoignage. C'étoit le tems de la fête de pâques, & il y avoit une grande aſſemblée de peuple à Jeruſalem. Les Juifs dirent à ſaint Jacques: Il faut que tu deſabuſes tout ce peuple qui ſuit JESUS; car tous te reconnoiſſent pour un homme juſte, & qui n'a point d'égard aux perſonnes: tous croiront ton témoignage. Monte donc ſur la terraſſe du temple, afin que le peuple t'entende facilement. *Euſ. II. hiſt. c. 23. Hier. ſcript. Joſ. XX. Antiq. c. 8. Hegeſip. ap. Euſ. II. hiſt. 23.*

Après qu'il y fut monté, les ſcribes & les phariſiens commencerent à lui crier : O juſte, que nous devons tous croire, puiſque le peuple s'égare en ſuivant JESUS crucifié, montre-nous quelle eſt la porte de JESUS. Saint Jacques répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogez-vous ſur JESUS le fils de l'homme ? Il eſt aſſis au ciel, & à la droite de la grande vertu de Dieu, & viendra dans les nuées du ciel. Pluſieurs le crurent, & commencerent à loüer Dieu, en diſant : Hoſanna au fils de David. Mais les ſcribes & les phariſiens dirent entr'eux : Nous avons mal fait d'attirer ce témoignage à JESUS. Il faut précipiter cet homme. Ils s'écrierent : O ô le juſte même s'eſt égaré. Et étant montez, ils le précipiterent du haut de la terraſſe du temple, en diſant : Il le faut lapider. Toutefois il ne mourut pas auſſi-tôt ; mais il ſe mit à genoux, & dit : Je vous prie, Seigneur Dieu notre Pere, pardonnez leur, car ils ne ſçavent ce qu'ils font. Comme ils lui jettoient des pierres, un des prêtres de la famille des Récabites s'écria : Que faites-vous ? Le juſte prie pour vous ; mais il ſe trouva là un foulon, qui prit ſon maillet à fouler les draps, & lui en donna ſur la tête. Ainſi il acheva ſon martyre, après avoir gouverné l'égliſe de Jeruſalem vingt-neuf ans. Il fut enterré au même lieu près du temple, & on y dreſſa une petite colomne.

Hieſ. ibid.

Joſ. xx. Antiq. c. 8.

Le pontife Ananus fit condamner par le ſanedrin, pluſieurs autres avec ſaint Jacques. C'étoient appa-

apparemment des chrétiens, & ils furent lapidez, comme aïant violé la loi. Ce qui déplut à tous les gens de bien : & ils furent particulierement indignez de la mort de S. Jacques, que ſa vertu rendoit venerable, même aux païens. Quelques-uns en avertirent ſecretement le roi Agrippa, & le prierent d'empêcher Ananus de faire de tels attentats. D'autres allerent au-devant d'Albin, qui venoit par Alexandrie ; & lui firent entendre qu'Ananus n'avoit pas dû aſſembler le ſanedrin ſans ſon conſentement. Il en écrivit au pontife d'un ſtile plein d'indignation, le menaçant de l'en punir. Mais ou bout de trois mois le roi Agrippa lui ôta pour ce ſujet le pontificat, & le donna à Jeſus, fils de Dannée. A la place de ſaint Jacques les chrétiens élurent pour évêque de Jeruſalem, Simeon, couſin de J. C. fils de Cleophas ſon oncle. Tous le préfererent par cette conſideration. Mais un nommé Thebuthis, irrité de n'avoir pas été fait évêque, commença à ſemer des erreurs & à corrompre cette égliſe, que l'on nommoit vierge, parce que juſques alors la pureté de ſa doctrine n'avoit point été attaquée.

Hegeſ. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 22.

Nous avons une épitre de l'apôtre S. Jacques, qui eſt comptée pour la premiere des épitres catholiques, c'eſt-à-dire, univerſelles, parce qu'elle n'eſt adreſſée à aucune égliſe en particulier, mais aux douze tribus qui étoient dans la diſperſion ; c'eſt-à-dire, à tous les fideles d'entre les Juifs répandus parmi les gentils. L'apôtre y recomman-

IX. Epitre de S. Jacques. *Euſ. II. hiſt. c. 22. Hier. ſcript.*

Jac. II. 14. 24. *Aug. de fide & oper. c.* 14. *n.* 21.

de fort les œuvres, ſans leſquelles il montre que la foi eſt vaine ; & cela pour combattre l'erreur qui s'étoit élevée dès-lors ſur les paroles de S. Paul mal-entenduës, qui ſembloit abbaiſſer les œuvres. Sur la fin de cette épitre, ſaint Jacques dit ces

Jac. V. 14.

paroles : Quelqu'un de vous eſt-il malade ; qu'il faſſe venir les prêtres de l'égliſe, afin qu'ils prient ſur lui, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur, l'oraiſon de la foi ſauvera le malade, le Seigneur le ſoulagera, & s'il eſt dans les péchez, ils lui ſeront remis. Ce que l'antiquité a entendu d'un ſacrement inſtitué pour les fideles malades. Il ſe

Innoc. epiſt. I. *c.* 8.

Marc. VI. 13. *Ruff.* II. *hiſt. c* 4.

trouve des exemples d'une autre ſorte d'onction pour guérir les maladies. Mais on l'appliquoit à toutes ſortes de malades, même aux infideles : & des laïques la donnoient auſſi-bien que des prêtres, quand ils avoient le don des miracles.

Sozom. VI. *c.* 19. 29.

X. Lamentation de Jeſus, fils d'Ananus.

Les Juifs regarderent la mort de ſaint Jacques, comme une des cauſes principales de la ruïne de Jeruſalem, qui arriva peu de tems après : & dès-lors, c'eſt-à-dire, quatre ans avant le commencement de la guerre, ils en virent un terrible préſage. Un nommé Jeſus, fils d'Ananus, homme du peuple & de la campagne, vint à la fête des tabernacles, lorſque la ville de Jeruſalem étoit dans une grande paix, & une grande opulence, & commença tout d'un coup à crier dans le temple : Voix de l'orient : voix de l'occident : voix des quatre vents : voix contre Jeruſalem, & contre le temple : voix contre les nouveaux mariez,

Orig. I. *cont. Celſ. p.* 35. *Joſ.* VII. *Bell. c.* 12.

& les nouvelles mariées : voix contre tout ce peuple. Il crioit ainſi jour & nuit par toutes les ruës de la ville. Quelques-uns des principaux, choquez de ce mauvais préſage, le prirent, & lui donnerent pluſieurs coups. Il ne dit rien, ni pour lui, ni en particulier contre ceux qui le maltraitoient : mais il continua toujours de crier comme auparavant. Les magiſtrats croïant qu'il y avoit quelque choſe de divin, le menerent à Albin gouverneur pour les Romains, qui le fit foüetter & déchirer juſques aux os. Mais il ne pria perſonne, ni ne pleura. Seulement à chaque coup il repondoit d'une voix débile & lamentable : Ah, ah, Jeruſalem ! Albin lui demanda qui il étoit, d'où il venoit, pourquoi il parloit ainſi : mais il ne répondoit rien, & continuoit toujours ſa lamentation ſur la ville. Enfin Albin le laiſſa aller comme un inſenſé.

Il continua cette vie pendant ſept ans & cinq mois. On ne le vit parler à perſonne ; ni ſe plaindre de ceux qui le maltraitoient tous les jours ; ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Son unique réponſe à tout, étoit ſa triſte lamentation. Il crioit principalement les jours de fête : Il ne ſe laſſoit point de crier, & ſa voix n'en devint point plus rauque. Quand la ville fut aſſiegée, il marchoit autour des murailles, en criant : Malheur à la ville, au temple, & au peuple. Enfin il ajouta : Malheur à moi-même ; & à l'inſtant il fut tué d'un coup de pierre lancée d'une machine. Mais ceci n'arriva que quatre ans après.

XI.
Incendie à Rome, & ſes premiers martyrs.
An 64.
Tac. XV. *annal.* *Suet. Ner. c.* 38. *Xiphil. ex Dio. p.* 178.

La dixiéme année de Neron, ſoixante & quatriéme de J. C. le dix-neuviéme de Juillet, le feu prit à Rome par des boutiques du grand cirque, & dura pendant ſix jours. De quatorze regions, ou quartiers qui compoſoient la ville, il n'en reſta que quatre d'entiers: trois furent entierement ruinez, dans les ſept autres il demeura quelques reſtes de maiſons brûlées. Neron étoit alors à Antium: il paſſa pour conſtant, que c'étoit lui qui avoit fait brûler Rome, pour avoir le plaiſir de voir un beau feu, de la rebâtir enſuite plus magnifique, & de lui donner ſon nom. Pendant le fort de l'incendie, il prit un habit de theatre, & monta ſur un lieu élevé, d'où il pouvoit voir le feu, & en cet état il chanta la priſe de Troïe.

Il donna toutefois du ſoulagement au peuple affligé de cet accident: il leur ouvrit des lieux de retraite, leur fit dreſſer des cabanes, fournit les meubles, & donna du bled à bon marché. Il fit conſulter les livres des Sybilles, faire des ſacrifices, & diverſes cérémonies pour appaiſer les dieux. Mais tout cela ne ſuffiſoit pas pour faire ceſſer les bruits fâcheux qui couroient. Neron voulut donc donner un objet à la haine publique, & accuſa de cet incendie les chrétiens, qui étoient odieux, comme faiſant profeſſion d'une ſuperſtition nouvelle, & qui les engageoit à des maléfices. Car on les accuſoit confuſément de pluſieurs crimes, ſans examiner la vérité. On en prit donc d'abord quelques-uns, qui

Suet. Ner. 16.

1. *Pet.* II. 12.

ſe confeſſoient chrétiens : & enſuite une grande multitude que l'on fit mourir, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain. On joignit à leur ſupplice de cruelles mocqueries. On les couvroit de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens : on les attachoit à des croix, ou à des pieux, qui leur perçoient la gorge pour les tenir droits. On les revétoit de tuniques trempées de poix, ou d'autres matieres combuſtibles, puis on y mettoit le feu : enſorte que les patiens ſervoient comme de torches pour éclairer pendant la nuit. Neron en fit un ſpectacle dans ſon jardin, où lui-même conduiſoit des chariots à la lueur de ces flambeaux ſi funeſtes. Le peuple Romain en avoit pitié, quoiqu'il crût les chrétiens criminels, & dignes des derniers exemples ; les regardant comme immolez à la cruauté d'un ſeul homme, plûtôt qu'à l'utilité publique. Ce fut la premiere perſecution des empereurs contre les chrétiens ; & ils faiſoient gloire d'avoir commencé à être condamnez par Neron ennemi de tout bien.

Juven. ſat. 1. ſat. 8 Senec. epiſt. 14.

Tertull. apol. c. 5.

Vers le même tems le roi Agrippa ôta le pontificat à Jeſus fils de Dannée, & le donna à Jeſus fils de Gamaliel : ce qui cauſa une grande diviſion entr'eux. Ils joignirent à leur parti des hommes hardis, & en vinrent ſouvent aux pierres, après les injures. Il y avoit auſſi d'autres factions, dont les chefs étoient Ananias, conſiderable par ſes richeſſes, Caſtobar & Saül, tous

XII. Etat de la Judée. Albin. Florus. *Joſ.* xx. *antiq. c. 8. p. 699.*

deux de la race roïale, & parens d'Agrippa. Depuis ce tems Jeruſalem fut toujours agitée, & l'état des Juifs alla de pis en pis.

Cependant Albin aïant appris qu'on lui avoit donné pour ſucceſſeur Geſſius Florus, & qu'il étoit en chemin, voulut témoigner quelque bonté à la ville de Jeruſalem : il fit amener tous les priſonniers, & condamna tous ceux qui étoient manifeſtement dignes de mort : mais il délivra pour de l'argent ceux qui n'étoient que mediocrement chargez : ainſi la priſon fut vuidée, & le païs rempli de voleurs. Florus étoit de Clazomene, & obtint ce gouvernement par le credit de ſa femme Cleopatre, amie de l'imperatrice Poppée. Il traita ſi mal les Juifs, qu'ils regretterent Albin : quoiqu'il leur eût fait de grands maux. Car au moins ſe cachoit-il : mais Florus ſembloit en faire gloire. Il étoit inflexible à la pitié, & d'une avarice inſatiable, juſques à être de part avec les voleurs. Leurs pillages firent deſerter pluſieurs Juifs, qui s'allerent établir en païs étranger.

Joſ. xx. antiq. c. 9. 11. Bell. c. 24. p. 798.

Joſ. xx. antiq. c. 8. p. 690. D.

Le roi Agrippa avoit toujours l'autorité ſur le temple, & ſur ceux qui le ſervoient. Les levites, qui étoient chantres, lui perſuaderent d'aſſembler le ſanedrin, & d'ordonner qu'il leur fût permis de porter l'habit de lin, comme aux ſacrificateurs : ce qui leur fut accordé, & executé, & les autres levites qui étoient occupez au ſervice du temple, obtinrent auſſi qu'il leur fût permis d'apprendre les cantiques ſacrez. Tout cela con-

tre les regles. Le bâtiment du temple étoit achevé, & dix-huit mille ouvriers qui avoient accoutumé d'en vivre, n'avoient plus de quoi ſubſiſter. Le peuple vouloit que le roi fit rebatir la galerie orientale, qui étoit un ouvrage de Salomon. Le roi ne le voulut pas, & leur permit ſeulement de paver la ville de pierre blanche. Il ôta encore le pontificat à Jeſus, fils de Gamaliel; & le donna à Matthias fils de Theophile, ſous lequel commença la guerre des Juifs, la douziéme année de Neron.

XIII. Premiere épitre à Timothée. *1. Tim.* IV. 14. *Euſ.* III. *hiſt. c.* 4.

L'apôtre S. Paul étant encore en Orient environ l'an ſoixante & cinq de J. C. demeura quelque tems à Epheſe; où il laiſſa Timothée, lorſqu'il en partit pour aller en Macedoine. Il l'avoit ordonné évêque, lui communiquant la grace par l'impoſition des mains des prêtres: quoiqu'il n'eut qu'environ trente ans. Ainſi Timothée fut le premier évêque d'Epheſe. S. Paul le pria d'y demeurer, & de reprimer les mauvais docteurs. Il laiſſa Tite, un autre de ſes plus chers diſciples, dans l'iſle de Crete, où lui-même avoit prêché; & dont il le fit évêque, lui donnant la charge de regler ce qui manquoit, & d'établir par les villes des évêques. S. Paul paſſa cependant en Macedoine, & demeura chez les Philippiens, comme il leur avoit promis. De-là, comme l'on croit, il écrivit ſa premiere épitre à Timothée, vers l'an ſoixante & ſix de J. C.

1. Tim. I. 3. 4.

Tit. I. 5.

Phil. I. 25. 26. II. 24.

Elle contient les principaux devoirs d'un évê-

1. *Tim.* 1. 6. 7. que. Premierement, de reprimer les mauvais do-
cteurs, qui s'étant écartez de la foi & de la pu-
VI. 4. 5. 20. IV. 7. reté de conſcience, s'occupoient à de vaines diſ-
putes, des combats de paroles, des mots nou-
veaux, & des contes de vieilles : aſſurant ce qu'ils
n'entendoient pas : ignorans, ſuperbes & inte-
reſſez : comptant la religion pour un moïen de
s'enrichir. Entre les fables de ces faux docteurs,
S. Paul marque des genealogies ſans bornes ; où
l'on peut voir un commencement de la doctrine
des Gnoſtiques, qui comptoient les attributs di-
vins, la ſageſſe, l'intelligence, la puiſſance, la bon-
té, comme autant de perſonnes qu'ils faiſoient ſor-
tir l'une de l'autre ; & ne pouvoient s'accorder,
ni ſur leur nombre, ni ſur leur ordre. Il nomme
I. 20. entre ces faux docteurs, Hymenée, & Alexandre,
qu'il avoit livrez à ſatan, pour leur apprendre à
2. *Tim.* II. 18. ne pas blaſphemer. Hymenée diſoit, que la ré-
ibid. IV. 14. ſurrection étoit déja faite, ne reconnoiſſant que la
Act. XIX. 33. réſurrection ſpirituelle du peché à la grace, &
Sup. n. 48. niant celle des corps. Alexandre étoit un ouvrier
en cuivre, qui avoit fait beaucoup de mal à ſaint
Paul, réſiſtant fortement à ſes diſcours. C'étoit
apparemment le même qui voulut parler à Epheſe,
dans l'aſſemblée que Demetrius l'orfévre avoit
provoquée.

L'Apôtre marque à Timothée les qualitez de
ceux qu'il doit choiſir pour le miniſtere ſacré.
III. 2. L'évêque doit être ſans reproche, mari d'une
ſeule femme. Car il étoit bien difficile alors, trente

ans

ans, ou environ après la publication de l'évangile, de trouver des hommes qui euſſent gardé la continence juſqu'à quarante ou cinquante ans, qui étoit l'âge auquel régulierement on ordonnoit les évêques & les prêtres. On prenoit donc les chefs de famille les plus reglez, & c'étoit bien aſſez d'en trouver qui ſe fuſſent contentez d'une ſeule femme : puiſque les Juifs & les autres Orientaux en pouvoient avoir pluſieurs à la fois ; & que le divorce, qui étoit par tout en uſage, donnoit même aux Grecs & aux Romains, la liberté d'en changer. C'eſt pourquoi l'Apôtre veut encore que l'on prenne garde, ſi celui que l'on deſtine à l'épiſcopat, gouverne bien ſa maiſon, ſi la chaſteté y regne, & ſi ſes enfans lui ſont ſoumis. Il ajoûte que l'évêque doit être ſobre, non ſujet au vin, reglé, modeſte, point querelleux, ni prompt à frapper, point avare ; mais hoſpitalier, prudent, appliqué à enſeigner. Qu'il ne ſoit pas néophite, c'eſt-à-dire, nouveau chrétien, & qu'il ſoit en bonne réputation, même chez les païens. III. 3. 4.

L'apôtre demande à peu près les mêmes qualitez pour les diacres. Qu'ils ſoient maris d'une ſeule femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfans, & leurs maiſons, qu'ils ſoient ſans reproche, qu'on les éprouve avant que de les ordonner. Qu'ils ne ſoient ni doubles en leurs paroles, ni ſujets au vin, ou au gain ſordide. Ceux qui auront bien ſervi, dit-il, ſe font un degré pour être élevez plus III. 8. 9. &c.

haut dans le miniſtere. Pour les diaconeſſes, il de-
III. II. mande qu'elles ſoient chaſtes, ſobres, fideles en
tout : non médiſantes. Que les veuves qui ſeront
V. 9. choiſies pour cette fonction, n'aïent pas moins
de ſoixante ans, & qu'elles aïent une réputation
établie par leurs bonnes œuvres, d'avoir nourri
leurs enfans, d'avoir exercé l'hoſpitalité, lavé les
V. 22. pieds des fideles, aſſiſté les affligez. Il recommande
à ſon diſciple de ne pas ſe preſſer d'impoſer les
mains à perſonne, de peur de participer aux pe-
V. 19. chez d'autrui. De ne pas recevoir d'accuſation
contre un prêtre, s'il n'y a deux ou trois témoins.
V. 17 De donner double retribution aux prêtres qui
font bien leur devoir, & qui travaillent à parler
& à inſtruire. Ce ſont les fondemens de la diſci-
pline eccleſiaſtique.

L'Apotre marque à Timothée les devoirs de
II. I. 2. tous les chrétiens. Tous en general doivent prier
pour tous les hommes, principalement pour les
rois & les grands : car en grec on nommoit rois,
même les empereurs Romains ; afin que ſous leur
protection nous menions une vie tranquille. Je
II. 8. veux donc, dit-il, que les hommes prient en
tout lieu, levant au ciel des mains pures, ſans co-
II. 9. 10. lere ni diſpute. Les femmes tout de même, vé-
tuës modeſtement, ornées de pudeur & de ſo-
brieté, non de friſures, d'or, de pierreries, ou
d'habits précieux. Je ne permets point à une fem-
me d'enſeigner, ni de prendre autorité ſur ſon
mari. Elle doit être entierement ſoumiſe, & s'inſ-

truire en gardant le silence. Elle se sauvera en mettant des enfans au monde, & conservant la foi, la charité & la sainteté. II. 15.

Les veuves qui ont des enfans, doivent premierement s'appliquer à gouverner leur maison, ou à assister leurs peres & leurs meres : car qui n'a pas soin des siens, est pire qu'un infidele. Les jeunes veuves doivent se marier, pour éviter la fainéantise, les vaines conversations, les visites inutiles, la curiosité, le luxe & les autres tentations. Les vraies veuves, sont celles qui sont sans secours, n'aïant ni enfans ni parens. L'église doit prendre soin de les faire subsister : & elles de leur côté doivent s'appliquer jour & nuit à la priere. Que les riches ne soient pas fiers, & ne fondent pas leur esperance sur des richesses incertaines : mais sur la bonté de Dieu qui nous donne les biens en abondance. Qu'ils soient riches en bonnes œuvres, par la liberalité & les aumônes. Que les esclaves qui ont des maîtres infideles, leur soient parfaitement soumis, pour ne pas donner occasion de blâmer la religion : & que ceux qui ont des maîtres fideles, ne les mépriſent pas, parce qu'ils sont leurs freres. V. 4. 8. V. 13. 14. V. 5. 16. VI. 17. VI. 1. 2.

L'apôtre prédit à Timothée, suivant une révélation manifeste du saint-Esprit, que dans les derniers temps, quelques-uns quitteront la foi, & suivront la doctrine des démons, défendant le mariage, & ordonnant l'abstinence de certaines viandes, comme si toutes n'étoient pas des créa- IV.

Chryſoſt. hom. 12. *init. in* 1. *Tim.*

1. *Joan.* II. 19.

tures de Dieu également bonnes. Ce qui fut accompli à la lettre dans les deux ſiécles ſuivans, par les hereſies des Encratites, des Marcionites & des Manichéens. Car le dernier temps, ſuivant le ſtile des apôtres, eſt tout le temps qui coule depuis la prédication de l'évangile.

Saint Paul donne à Timothée quelques avis
V. 1. 2. perſonnels. D'être doux envers tous, principale-
IV. 12. ment envers les perſonnes âgées. De ne ſe pas
V. 20. laiſſer mépriſer, à cauſe de ſa jeuneſſe. De repren-
IV. 12. dre publiquement ceux qui auront failli, pour intimider les autres. D'être l'exemple des fideles par ſes diſcours & ſa maniere de vivre, ſa charité,
V. 23. ſa pureté. Il lui défend toutefois de continuer à ne boire que de l'eau; mais il lui ordonne un peu de vin, à cauſe de la foibleſſe de ſon eſtomac, & de ſes fréquentes maladies. Il lui recommande
IV. 13. 15. ſur-tout de s'appliquer à la lecture & à l'inſtruc-
VI. 13. 20. tion, & lui ordonne devant Dieu, & J. C. de garder en ſa pureté le dépôt de la doctrine ſainte.
III. 14. Je vous écris, dit-il, eſperant d'aller bien-tôt à vous: afin que ſi je tarde, vous ſçachiez comment vous devez vous conduire dans l'égliſe de Dieu, qui eſt la colomne & l'appui de la vérité. C'eſt ce que contient la premiere épitre de ſaint Paul à Timothée.

XIV. Epitre à Tite.

Ce fut auſſi de Macedoine, & vers le même temps que ſaint Paul écrivit à Tite une épitre, où il lui donne à peu près les mêmes inſtructions. Il y avoit des raiſons particulieres dans l'iſle de

Crete, où Tite étoit évêque, d'élever au ſacerdoce des hommes mariez, & de prendre garde que leurs enfans ne fuſſent pas débauchez, à cauſe des anciennes loix de Crete, qui obligeoient tous les citoïens à ſe marier dès leur jeuneſſe, & qui autoriſoient & mettoient en honneur les amours les plus infames. Saint Paul en cette épitre marque à Tite les inſtructions qu'il doit donner à toutes ſortes de perſonnes : aux vieillards ; aux vieilles femmes, qui doivent inſtruire celles qui ſont jeunes ; aux jeunes hommes, aux eſclaves. Il l'avertit de réſiſter aux faux docteurs, particulierement d'entre les Juifs : de les reprendre ſéverement, & d'éviter un heretique, après l'avoir averti une premiere & ſeconde fois. A la fin : Quand je vous aurai envoïé Artemas ou Tichique, hâtez-vous de me venir trouver à Nicopoli : car j'ai réſolu d'y paſſer l'hiver. Pourvoïez ſoigneuſement au voïage de Zenas le docteur de la loi : & d'Apollos, en ſorte que rien ne leur manque.

Strab. lib. 10. p. 483.

Tit. II.

I. 10.

III. 10.

III. 12. 13.

L'hiver étant paſſé, ſaint Paul retourna à Epheſe trouver Timothée, & de-là il alla à Troade. Il laiſſa Trophime malade à Epheſe. Eraſte demeura à Corinthe, où il avoit une charge, étant tréſorier de la ville. Saint Paul revint à Rome, où il fut accuſé devant Neron ; & perſonne ne l'accompagna pour le défendre ; mais tous l'abandonnerent. Il ne laiſſa pas, par le ſecours de Dieu, d'être délivré de ce péril. Il demeura encore un

XV. Saint Pierre & ſaint Paul à Rome.

2. *Tim.* IV. 13. 20.

ibid. 16. 17.

an à Rome, prêchant l'évangile aux gentils qui y venoient de toutes parts. Saint Pierre étoit alors à Rome, avec saint Paul, & Dieu les avertit tous deux de leur mort prochaine. Ils y prêcherent entr'autres choses, comme ils l'avoient appris de J. C. que les Juifs alloient être punis : que dans peu de tems Dieu leur envoïeroit un roi, qui les soumettroit à main armée, ruineroit leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres : que ceux qui resteroient seroient captifs de leurs ennemis, qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer & par le feu : & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leurs terres. Ces prédictions que saint Pierre & saint Paul faisoient à Rome, demeurerent par écrit.

2. *Pet.* 1. 14.
1. *Tim.* IV. 6.

Lact. lib. IV. *c.* 21.

XVI.

Prodiges en Judée, & commencement de la guerre.

An. 65.

Joſ. VII. *Bell. c.* 12. *p.* 960.

Il arriva cependant à Jerusalem plusieurs prodiges, qui furent regardez comme des signes des malheurs suivans. L'an onziéme de Neron, de J. C. soixante & cinq, le huitiéme du mois Xantique, selon les Macédoniens, c'est-à-dire, d'Avril, qui étoit la fête des azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel & du temple, une telle lumiere, qu'il sembloit qu'il fût grand jour : ce qui dura une demie heure. A la même fête, une vache que l'on menoit pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple, qui étoit d'airain, & si pesante, que vingt hommes avoient peine à

la fermer, qui avoit des barres garnies de fer, & des verroux qui entroient bien avant dans le seüil fait d'une seule pierre : cette porte se trouva ouverte d'elle-même, à six heures de nuit. Les gardes du temple coururent en avertir le capitaine : il y vint, & eut peine à la faire refermer. Peu de jours après la fête, le vingt & un d'Artemisius, ou de May, avant le coucher du soleil, on vit par tout le païs, des chariots & des troupes armées en l'air, traverser les ruës, & environner la ville. A la fête de la pentecôte, les sacrificateurs étant entrez dans le temple pour leurs fonctions, sentirent d'abord un mouvement & un bruit ; puis tout d'un coup ils oüirent une voix qui disoit : Sortons d'ici.

L'année suivante soixante & six, à la même fête des azymes, Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint d'Antioché à Jerusalem, & voulut sçavoir le nombre du peuple, & l'envoïer à l'empereur : afin qu'il vît que la nation des Juifs n'étoit pas mépriſable comme il pensoit. Pour cet effet, les sacrificateurs compterent les victimes que l'on immoloit le jour de pâques, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq, & ils en trouverent deux cens cinquante-cinq mille six cens. C'étoit l'agneau pascal : & pour le manger, ils s'assembloient au nombre de dix personnes au moins, & quelquefois jusqu'à vingt. A dix personnes seulement pour chaque victime, c'étoit deux millions cinq cens cinquante-six mille per-

An 66. *Jo.* XVII. *Bell. p.* 968.

sonnes purifiées. En cette occasion il en vint au-
Jos. 11. Bell. c. 24. devant de Cestius, environ trois millions, le priant de les secourir; & de leur ôter Florus; mais ils ne gagnerent rien, & Florus se rendant de jour
An. 66. en jour plus insupportable, ils en vinrent enfin à la rébellion manifeste, & à la guerre qui commença au mois de May cette année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de J. C. dix septiéme d'Agrippa, la seconde du gouvernement de Florus.

Le roi Agrippa fit ce qu'il put pour ramener les Juifs à la raison, en leur representant la puissance Romaine, & les suites de la guerre où ils s'engageoient; mais il leur parla en vain, & il fut
Jos. 11. Bell. c. 30. contraint de sortir de Jerusalem. Quelques-uns des plus séditieux surprirent la forteresse de Massada, & tuerent tous les Romains qu'ils y trouverent. A Jerusalem, Eleazar fils du pontife Ananias, jeune homme hardi, & alors capitaine du temple, persuada aux sacrificateurs de ne plus recevoir de victime que des Juifs, & de n'en plus offrir pour l'empereur, & pour les Romains comme ils avoient accoutumé. Les principaux de la ville qui aimoient le repos, voïant les consequences de cet attentat, envoierent des deputez à Cesarée pour en avertit Florus, & d'autres au roi Agrippa : afin qu'ils envoïassent promptement des troupes pour arrêter la sédition dans son commencement. Florus qui ne demandoit que le desordre, pour se mettre à couvert des accusations

cuſations légitimes qu'il eût eu à craindre dans la paix, ne tint compte d'y envoyer. Agrippa, qui avoit déja eſſaïé inutilement de ramener par la raiſon le peuple de Jeruſalem, y envoya trois mille chevaux, qui étant favoriſez par les pontifes, les principaux citoïens, & tous ceux qui vouloient le repos, ſe rendirent maîtres de la ville haute contre les ſéditieux, qui tenoient le temple & la ville baſſe. Ces deux parties ſe battirent pendant ſept jours. Le jour que l'on portoit le bois au temple, pluſieurs ſicaires étant entrez dans le temple avec les autres, forcerent les troupes d'Agrippa, les chaſſerent de la ville haute, & les réduiſirent au palais haut d'Herode: aïant brûlé le palais des Aſmonéens, qui étoit alors celui d'Agrippa, la maiſon du pontife Ananias, & les archives qu'ils brûlerent exprès, afin de perdre les actes publics qui contenoient les obligations des particuliers; & par ce moïen attirer à leur parti les gens oberez.

Le lendemain quinziéme de Loüs ou d'Août, ils aſſiegerent la fortereſſe Antonia, & la prirent au bout de trois jours. Ils tuerent tous les ſoldats Romains qui y étoient, & la brûlerent. Le chef de ces ſéditieux étoit Manahem, fils de Judas de Galilée: ce faux docteur qui avoit été chef de révolte du tems de Quirinus. Manahem alla à Maſſada, pilla le magaſin d'armes qu'Herode y avoit fait, & en arma ſes troupes. Peu de tems après il attaqua le haut du palais, prit la partie que

l'on appelloit le camp, la brûla, & demeura ainſi le maître. Mais Eleazar, capitaine du temple, ſe jetta ſur lui dans le temple, comme il faiſoit ſa priere avec grand appareil en habit royal. Il fut pris & executé à mort après pluſieurs tourmens, avec les principaux chefs de ſon parti. Quelque peu de ſicaires qui accompagnoient Manahem, regagnerent Maſſada, ſous la conduite d'Eleazar fils de Jaïr ſonparent. Le peuple en ſe défaiſant de Manahem, croyoit avoir appaiſé la ſédition. Mais Eleazar capitaine du temple, travailloit pour lui-même. Il attaqua les Romains, qui après la priſe du palais s'étoient retirez dans les trois tours, Hippique, Phaſaël & Mariamne. Ils ſe rendirent: mais les ſéditieux les tuerent tous contre la parole donnée, quoiqu'ils fuſſent deſarmez, & que ce fût le jour du ſabbat.

XVII. Juifs maſſacrez en divers lieux. *Joſ.* 11. *Bell.* 6. 18.

Le même jour & à la même heure, les gentils s'éleverent contre les Juifs à Ceſarée en Paleſtine, où ces derniers déſordres avoient commencé. Florus même excitoit les payens, & ils tuerent plus de vingt mille Juifs: en ſorte qu'il n'en reſta plus à Ceſarée. Car Florus fit prendre ceux que l'on avoit épargnez, & les envoya enchaînez dans les ports.

Joſ. 11. *Bell.* 6. 19. *p.* 813.

A ce maſſacre de Ceſarée, toute la nation des Juifs entra en fureur; ils ſe partagerent & ſe mirent à ravager les bourgs des Syriens, & les villes voiſines, Philadelphie, Gebonite, Geraſſe, Pella, Scythopolis: puis ils attaquerent Gadare,

Hippos, & la religion Gaulanite. De ces villes ils minoient les unes,& brûloient les autres. Ils marcherent encore contre Cedaſe des Tyriens, contre Ptolemaïde,Gaba & Ceſarée. Ni Sebaſte, ni Aſcalon ne put reſiſter à leurs efforts : mais après les avoir brûlées, ils renverſerent Anthedon & Gaza. Pluſieurs villages furent pillez autour de ces villes, & une infinité d'hommes furent pris & tuez Les Syriens de leur côté, n'épargnerent pas plus les Juifs. Ils prenoient ceux qui étoient dans les villes, & les égorgeoient, joignant à leur ancienne haine la neceſſité de les prévenir, pour ſe mettre en ſûreté. Ainſi chaque ville étoit diviſée comme en deux armées, & toute la Syrie dans une confuſion terrible. Les plus moderez étoient excitez au maſſacre par le pillage. Car c'étoit un honneur à qui entaſſoit dans ſa maiſon plus de dépoüilles. On voïoit les villes pleines de corps morts, les vieillards jettez ſur les enfans, les femmes expoſées à découvert.

Il y eut une ville où les Juifs mêmes s'armerent contre leurs freres. Ce fut à Scythopolis. Mais les habitans ne pouvant s'y fier, les obligerent, comme pour preuve de leur fidelité, à s'enfermer avec leurs familles dans un petit bois ; & là ils les égorgerent tous au nombre de plus de treize mille. Simon fils de Saül, qui avoit paru le plus zelé contre ſa nation, voïant ce triſte évenement, ſe voulut punir lui-même d'y avoir contribué. Il s'écria : Je n'ai que ce que je

merite: mais je ne dois perir que de ma main. Alors il regarde toute ſa famille avec des yeux égarez. Il prend ſon pere par ſes cheveux blancs, & le perce de ſon épée; puis ſa mere qui n'y réſiſta pas: puis ſa femme & ſes enfans, qui alloient preſque au-devant des coups. Enfin il éleva le bras, pour mieux faire remarquer une ſi belle action, & s'enfonça dans le ſein ſon épée juſques aux gardes. Telle étoit la fureur des Juifs.

L'exemple de Scythopolis anima les autres villes. A Aſcalon on tua deux mille cinq cens Juifs, à Ptolemaïde deux mille. On en tua plu-
c. 20. ſieurs à Tyr, & on en mit la plûpart aux fers. Il
c. 21. n'y eut qu'Antioche, Sidon & Apamée qui les épargnerent: mais à Alexandrie le maſſacre fut grand. Le peuple étoit aſſemblé dans l'amphitheatre, pour déliberer ſur une députation qu'ils devoient envoyer à l'empereur. Il s'y trouva pluſieurs Juifs. Leurs adverſaires les voyant, s'écrierent tout d'un coup, que c'étoit des ennemis & des eſpions: & en même tems ils ſe jetterent ſur eux. Les Juifs s'enfuirent. On en prit trois, & on les traînoit comme pour les brûler vifs. Tous les Juifs vinrent au ſecours. Ils commencerent par jetter des pierres aux grecs, puis prenant des flambeaux, ils coururent à l'amphitheatre, à deſſein de brûler tout le peuple qui y étoit, & l'auroient fait, ſi Tibere Alexandre, gouverneur de la ville, ne les eût retenus. Il leur envoya dire, qu'ils priſſent garde de ne pas irriter les troupes

Romaines : ils ſe mocquerent de ſes avis, & lui dirent des injures à lui-même. Alors il lâcha ſur eux les deux légions qui étoient à Alexandrie, & cinq cens ſoldats de Lybie, qui s'y trouverent par hazard. Il leur donna ordre, non-ſeulement de les tuer, mais de piller leurs biens, & de brûler leurs maiſons. Les ſoldats les attaquerent dans le Delta d'Alexandrie, qui étoit leur quartier. Les Juifs ſe défendirent autant qu'ils purent, avec ce qu'ils avoient de gens les mieux armez. Mais enfin ils plierent ; & les Romains les tuerent ſur la place, & dans leurs maiſons, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe : en ſorte que tout le quartier nageoit dans le ſang, & que les corps entaſſez montoient juſques au nombre de cinquante mille. Alexandre par pitié conſerva le reſte. Les ſoldats Romains, accoutumez à l'obéiſſance, ſe retirerent auſſi-tôt : mais il fut bien difficile d'arracher le peuple d'Alexandrie d'autour de ces corps morts, tant il haiſſoit les Juifs.

XVIII. Guerre de Judée ſous Ceſtius. *Joſ. 11. Bell. c. 22. p. 817.*

Ceſtius Gallus gouverneur de Syrie, voyant par tout les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il partit d'Antioche avec la douziéme légion, les troupes auxiliaires des rois Antiochus & Agrippa, & quelques autres. Agrippa l'accompagnoit en perſonne, & comme il connoiſſoit mieux le païs, il ſervoit de guide. Ceſtius s'avança à Ptolemaïde, & enſuite à Ceſarée, d'où il envoya un détachement contre Joppé. Elle fut priſe & brûlée, & on y tua tous les Juifs au

nombre de huit mille quatre cens. D'ailleurs Ceſtius Gallus envoya en Galilée un autre Gallus avec des troupes ſuffiſantes. Sephoris qui étoit la ville la plus forte de la province, lui ouvrit les portes, & tout le reſte ſuivit ſon exemple. Il y eut ſeulement quelque peu de ſéditieux qui réſiſterent, & on en tua plus de mille. La Galilée étant paiſible, Gallus vint à Ceſarée rejoindre Ceſtius, qui marcha à Antipatride, puis à Lydda, qu'il brûla, & continua ſa marche vers Jeruſalem. Il monta par Bethoron, & vint camper à Gabaon, à cinquante ſtades ; c'eſt-à-dire, moins de trois lieuës de Jeruſalem. Tout le peuple y étoit aſſemblé pour la fête des tabernacles. Ils prirent les armes, ſortirent en foule de la ville, vinrent avec de grands cris contre les Romains : & quoiqu'ils marchaſſent ſans ordre, ils étoient en ſi grand nombre, & donnerent d'abord avec tant de furie, qu'ils enfoncerent les bataillons, & mirent en peril toute l'armée de Ceſtius. Les Romains perdirent en cette journée cinq cens quinze hommes, & les Juifs ſeulement vingt-deux. Le roi Agrippa envoya deux hommes leur porter des propoſitions de paix de la part des Romains : mais les ſéditieux tuerent un de ces députez, & bleſſerent l'autre, quoique la plûpart du peuple ne deſirât que la paix. Ceſtius voulant profiter de leur diviſion, s'avança avec toutes ſes troupes, & vint camper à ſept ſtades, ou près d'un quart de lieuë de la ville. Il l'attaqua le trentiéme d'Hyperbere-

tée, ou d'Octobre. Les ſéditieux qui étoïent les ſeuls qui réſiſtoient, eurent peur du bel ordre des Romains, abandonnerent les parties exterieures de la ville, & ſe retirerent à la ville interieure & au temple. Ceſtius brûla les deux parties de Jeruſalem, que l'on nommoit Bezetha, & la ville neuve : & campa devant le palais royal, pour attaquer la ville haute.

S'il eût voulu à l'heure même donner l'aſſaut ; il eût dès-lors pris la ville, & fini la guerre. Mais le prefet du camp Tyrannius Priſcus, & la plûpart de ceux qui commandoient la cavalerie, étant gagnez par l'argent de Florus gouverneur de Judée, l'en détournerent. Ceſtius negligea même les propoſitions que quelques-uns faiſoient, de lui ouvrir les portes ; & il n'oſa s'y fier. Enfin le ſixiéme jour il fit donner un aſſaut au temple, du côté du ſeptentrion. Les ſoldats Romains joignant leurs écus, & faiſant ce qu'ils appelloient la tortuë, étoient prêts à ſaper la muraille, & à brûler les portes. Les ſéditieux perdoient courage & le peuple les reprenoit, & alloit recevoir Ceſtius comme ſon bienfaicteur ; mais Ceſtius ne s'apperçut pas de ces avantages, & ſe retira contre toute ſorte de raiſon. Les ſéditieux reprirent cœur, & battirent les Romains en queuë : & pendant pluſieurs jours que dura leur retraite juſques à Antipatride, ils furent toujours pourſuivis & battus : en ſorte que toute l'armée de Ceſtius y penſa perir. Il perdit de ſon infanterie cinq mille trois

cens hommes, & neuf cens quatre-vingt de ſa cavalerie. Les Juifs prirent ſon bagage, ſur-tout les traits & les machines qu'il avoit fait apporter pour le ſiege ; qui leur ſervirent bien depuis pour défendre Jeruſalem contre les Romains mêmes. Ceſtius fit cette perte le huitiéme de Dius, ou Novembre, la douziéme année de Neron, ſoixante & ſixiéme de J. C.

II. Bell. c. 15. p. 821. F.

An. 66.

XIX. Retraite des chrétiens de Jeruſalem.

Après cette défaite de Ceſtius, pluſieurs des plus conſiderables d'entre les Juifs ſe ſauverent de Jeruſalem, comme on ſe ſauve d'un vaiſſeau qui coule à fonds : & il eſt vrai-ſemblable que les chrétiens furent de ce nombre. Ils voyoient l'accompliſſement de la prophetie de J. C. l'abomination de la déſolation dreſſée dans le lieu ſaint ; c'eſt-à-dire, les armées autour de eJruſalem. Car les troupesRomaines ne marchoient pas à cette guerre ſans leurs enſeignes, qui étoient chargées d'idoles ; or les idoles dans l'écriture ſont nommées abomination ; & toute la terre, principalement autour de Jeruſalem, étoit regardée comme ſainte. Les chrétiens ſe retirerent donc à la petite ville de Pella, ſituée dans les montagnes, près du deſert vers la Syrie.

Matt. XXIV. 15.

Luc. XXI. 20.

Euſ. III. hiſt. c. 3. Epiph. har. 7. Nazar. Item. har. 29. & de pond. 30. Joſ. II. Bell. c. 18. p. 822.

La nouvelle de cette défaite des Romains étant venuë à Damas, les habitans réſolurent de ſe défaire de tous leurs Juifs. Ils les avoient déja enfermez dans leur gymnaſe : mais ils craignoient leurs femmes, la plûpart adonnées à la religion des Juifs. Ils leur en firent un ſecret, & tenant ainſi

les

les Juifs déſarmez en un lieu étroit, ils les égorgèrent tous en même temps, au nombre de dix mille.

Les Juifs de Jeruſalem encouragez par leur victoire, donnerent le commandement de toute la guerre à Joſeph fils de Gorjon, & à Ananus fils d'Ananus, qui avoit été pontife, & en portoit encore le titre. Ils envoyerent auſſi des gouverneurs dans toutes les provinces, entr'autres Joſeph ſacrificateur, fils de Matthias. Ils lui donnerent le commandement de la Galilée, où il eut beaucoup à ſouffrir de la part des autres Juifs ſéditieux & jaloux de ſon emploi. C'eſt ce Joſeph qui a écrit l'hiſtoire de cette guerre. A Jeruſalem Ananus faiſoit les préparatifs neceſſaires pour la défendre. Il réparoit les murailles, il faiſoit forger des armes pour toute la ville. Il eſſaya, mais en vain, de faire entendre raiſon à ceux qui ſe nommoient zelateurs. Il envoya des troupes pour prendre Simon fils de Gioras, qui pilloit le pays, & ſe vouloit faire chef de parti, mais Simon ſe ſauva à Maſſada avec les ſéditieux, qui de-là faiſoient des courſes par toute la Judée & l'Idumée.

Joſ. 11. *Bell. c.* 44. *p.* 828.

Ceſtius donna avis du mauvais état de la Judée à l'empereur Neron, qui étoit alors en Achaïe; il fut allarmé de cette guerre, & ſe prit à Ceſtius du mauvais ſuccès. Pour le réparer, il donna le commandement des troupes de Syrie à Veſpaſien, qui envoya ſon fils Titus à Alexandrie, pour y prendre deux legions, la cinquiéme & la dixiéme,

Joſ. III. *Bell. c.* 1

& les conduire en Judée : lui cependant passa d'Achaïe en Syrie, pour s'y acheminer par terre. C'est ce qui se passa en cette guerre pendant l'année soixante & six de J. C.

XX. Seconde epitre de saint Pierre.

Ce fut vers la fin de cette année, ou le commencement de la suivante, que les apôtres saint Pierre & Saint Paul écrivirent leurs dernieres épitres. La seconde de saint Pierre est d'un stile un peu different de la premiere : parce que, selon les occasions, il se servoit de divers interpretes. Elle est adressée aux mêmes personnes : c'est-à-dire, aux fideles dispersez dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce & les provinces voisines. Car l'apôtre dit : Voici la seconde lettre que je vous écris. Il paroît aussi qu'elle est écrite peu avant sa mort, puisqu'il dit : Je suis assuré que je quitterai bien-tôt ma tente, c'est-à-dire, mon corps, selon que N. S. J. C. me l'a marqué ; mais je ferai en sorte que vous ayez après ma mort, de quoi vous souvenir de ma doctrine. Il les exhorte à rendre leur vocation certaine par les bonnes œuvres, & à se tenir fermes à ce qu'il leur a enseigné : non sur de vains rapports, mais comme témoin oculaire de la gloire de J. C. ayant oüi sur le Thabor le témoignage que lui rendit le Pere éternel.

Hier. ep. 150. ad Hedib. qu. 11.

2. *Pet.* III. 1.

I. 14. 15.

I. 10.

I. 16. 17.

Il leur recommande aussi la doctrine des Prophetes & des autres apôtres : particulierement de saint Paul, dans les lettres duquel, dit-il, il y a des choses difficiles à entendre, dont les ignorans abusent pour leur perte, comme des autres écri-

III. 2.

III 15.

tures. Il dit encore : Que l'on ne doit pas interpreter l'écriture ſainte par un ſens particulier, parce qu'elle ne vient pas de la volonté humaine : mais de l'inſpiration du ſaint-Eſprit. Il les avertit de ſe garder des faux prophetes & des faux docteurs, qui nioient J. C. leur rédempteur, blaſphemant contre la vraie doctrine qu'ils ignoroient : qui par leurs diſcours trompeurs trafiquoient des ames, pour contenter leur avarice : qui mépriſoient l'autorité, ſe complaiſant en eux-mêmes : qui ſuivoient les deſirs de la chair, & les plaiſirs impurs, mettant leur bonheur dans la volupté paſſagere, dans les feſtins & les délices : pleins de deſirs criminels : & y attiroient les autres ſous prétexte de liberté. Ils retournoient ainſi à leur vomiſſement, après avoir quitté le monde, & profeſſé la doctrine de J. C.

1. 20
II. 1. 12
II. 3.
II. 10. 13.
II. 18. 19.

Les heretiques, dont parle ici S. Pierre, & qu'il compare aux diſciples de Balaam, étoient les Nicolaïtes, qui avoient pris leur nom de Nicolas l'un des ſept premiers diacres de Jeruſalem. Il avoit une belle femme : & les apôtres, après l'aſcenſion du Sauveur, lui aïant reproché qu'il en étoit jaloux, il la préſenta aux freres, & lui permit d'épouſer qui elle voudroit ; mais il ſçavoit bien qu'aucun des fideles ne la prendroit. Il avoit un fils qui garda la continence, & des filles qui vécurent juſqu'à la vieilleſſe dans la virginité : lui-même ne toucha jamais à aucune autre femme. Ce qui montre qu'il étoit bien éloigné d'ap-

XX. Hereſie des Nicolaïtes. *Iren. lib. 1. c. 27. Clem. Alex. 3. Strom. Euſeb. III. hiſt. c. 29.*

prouver l'impureté : & qu'en offrant de quitter ſa femme, il avoit ſeulement voulu ſe juſtifier ſur la jalouſie. Il avoit ajouté une parole équivoque : Qu'il falloit abuſer de la chair ; voulant dire, qu'il falloit la mortifier, & ne la pas employer à tous ſes uſages. On rapportoit une parole ſemblable de l'apôtre ſaint Matthias : Qu'il falloit abuſer de la chair ; c'eſt-à-dire, la combattre, en ne lui accordant rien pour le plaiſir. Toutefois cette parole du diacre Nicolas, jointe à l'action qu'il avoit faite, ſervit de prétexte à quelques-uns pour mépriſer les regles du mariage, ſe couvrant du nom de ce diacre, comme s'il eût été le chef de leur ſecte.

Iren. lib. III. *c.* 11. *p.* 25. *A. Epiph. har.* 25.

Ils s'abandonnoient à l'impureté, & mangeoient ſans ſcrupule les viandes offertes aux idoles. Ils diſoient que le pere de J.C. n'étoit pas le créateur. Quelques-uns deux honoroient une certaine Barbelo, qui habitoit, diſoient-ils, le huitiéme ciel. Elle étoit ſortie du pere, & étoit mere de Jaldabaoth, ou ſelon d'autres, Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du ſeptiéme ciel, & diſoit à ceux d'en bas : Je ſuis le premier & le dernier, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. D'autres donnoient le nom de Prounicos à celle qu'ils honoroient comme la mere de tous les princes celeſtes ; & ſous l'un ou l'autre nom ils lui attribuoient des actions infames, dont ils prétendoient autoriſer les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révela-

tions sous le nom d'Ialdabaoth, & donnoient une infinité de noms barbares aux princes & aux puissances qu'ils mettoient en chaque ciel. Ils en nommoient un Caulaucauch, abusant d'un passage d'Isaïe où se lisent ces mots hebreux : *Cau-la-cau*, *Isa.* XXVIII. 10. *Cau-la-cau* : pour représenter l'insolence avec laquelle les impies se mocquoient du Prophete, en répetant plusieurs fois quelques-unes de ses paroles. C'est ainsi que ces heretiques trompoient les ignorans. Ils ne durerent que fort peu de temps *Euſ.* III. *hiſt. c.* 29. sous le nom de Nicolaïtes, mais se diviserent en plusieurs sectes, & prirent divers noms, principalement le nom general de Gnostiques.

XXII. Apollonius à Rome. An. 66.

La même année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de Jesus-Christ, Apollonius de Tyane vint à Rome. Comme il en étoit à six vingt stades, ou six lieuës, il rencontra un nommé Philolaüs, qui voulut le détourner d'y entrer : disant qu'il n'y avoit pas de sûreté. En effet Neron haïssoit la philosophie, & croïoit que c'étoit un prétexte pour couvrir l'art de deviner. Il avoit fait mettre aux fers Musonius, estimé le second après Apollonius, pour la sageſſe. La plûpart des disciples d'Apollonius eurent peur, & quitterent sous divers prétextes : de trente-quatre il ne lui en resta que huit, entr'autres Ménippe, Dioscoride Egyptien, & Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome, pour montrer, disoit-il, qu'un vrai philosophe ne craint rien ; & pour voir de près quel animal c'étoit qu'un tyran. Etant

c. 13. arrivé à Rome, il fut appellé par Telesin l'un des consuls de cette année soixante & six, qui l'interrogea sur son habit & sa profession, & sur la maniere de prier les dieux. Le trouvant sçavant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, & donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir. Car le consul avoit autorité sur eux par sa charge. Il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coutume. Apollonius passoit de l'un à l'autre, disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux, & par ses discours il attiroit à les servir. Il parloit indifferemment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands.

c. 14.

Démetrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains, que Tigellin, le plus puissant des favoris de Neron, le chassa, & fit soigneusement observer tous les discours & toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, & il tonna en même temps. Apollonius dit regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. Car c'est ainsi qu'il prophetisoit pour le plus sûr. Le troisiéme jour après, comme Neron mangeoit, la foudre tomba sur la table, & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja près de sa bouche. On crut qu'Apollonius avoit voulu dire, qu'il s'en faudroit peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa en-

c. 15. fin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à

l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accuſation, il trouva un papier blanc ſans aucune écriture, ce qui lui fit ſoupçonner quelque artifice du démon. Il interrogea Apollonius en ſecret, & il lui demanda comment il jugeoit des démons, & des apparitions des fantômes. Comme je juge des homicides & des impies, répondit-il: reprochant tacitement les crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia auſſi d'être devin, & parla du reſte avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laiſſa aller. Apollonius comptoit pour magiciens, ceux qui faiſoient paroître des fantômes, qui prétendoient forcer le deſtin par des enchantemens ou des onctions; & qui ſacrifioient à la maniere des barbares. Pour lui, il s'attachoit aux cérémonies grecques, prétendoit ſuivre les deſtinées, & prédire par la connoiſſance que les dieux lui donnoient eux-mêmes de leurs volontez. Etant aux Indes, & voyant des trépiez & d'autres meubles, ſe remuer d'eux-mêmes, il n'avoit pas voulu s'informer comment cela ſe faiſoit. *Philoſtr. lib. c. 4*

Mais voici le grand miracle d'Apollonius. Comme il étoit encore à Rome, une jeune fille d'une famille conſulaire étant prête à ſe marier, parut morte. On la portoit ſur un lit à découvert, ſuivant la coutume, & ſon fiancé ſuivoit en ſe lamentant. Apollonius s'y rencontra, & dit: Mettez le lit à terre, je ferai ceſſer vos larmes. Il demanda le nom de la fille, la toucha, & dit quelques paroles tout bas. Alors elle s'éveilla, commença à *c. 16.*

parler, & retourna à la maiſon de ſon pere. Les parens voulurent donner à Apollonius une grande ſomme d'argent; mais il dit qu'il la donnoit en dot à la fille. Ceux mêmes qui étoient préſens n'oſoient aſſurer qu'elle fût morte: il ſortoit encore quelque vapeur de ſon viſage, & il tomba de la roſée, qui put bien la faire revenir de ſa pamoiſon. C'eſt ainſi que les propres admirateurs d'Apollonius ont rapporté ce prétendu miracle. Neron partant pour la Grece, fit publier que tous les philoſophes ſortiſſent de Rome, & Apollonius prit le chemin de l'Eſpagne.

XXIII. Mort de Simon le Magicien. *Plin. ib.* xxx. *c.* 2.

Simon le Magicien étoit auſſi à Rome, il s'y faiſoit admirer, comme ailleurs, par divers preſtiges. L'empereur Neron étoit ſi paſſionné pour la magie, qu'il ne l'étoit pas plus pour la muſique. Il prétendoit par cet art, commander aux dieux mêmes. Il n'épargna pour l'apprendre, ni la dépenſe, ni l'application: & toutefois il ne trouva jamais de verité dans les promeſſes des magiciens: en ſorte que ſon exemple eſt une preuve illuſtre de la fauſſeté de cet art. D'ailleurs perſonne n'oſoit lui rien conteſter, ni dire que ce qu'il ordonnoit fût impoſſible. Juſques-là qu'il commanda de voler à un homme qui le promit, & fut longtems nourri dans le palais ſous cette eſperance. Il fit même repréſenter dans le théatre un Icare volant; mais au premier effort Icare tomba près de ſa loge, & l'enſanglanta lui-même. *Suet. Ner.* 12.

Simon promit auſſi de voler, & de monter au ciel,

ciel, & s'éleva en effet, étant porté par les démons : mais saint Pierre & saint Paul se mirent à genoux, & prierent ensemble, invoquant le nom de J. C. Les démons épouvantez abandonnerent Simon : il tomba, & demeura étendu les jambes brisées. On l'emporta à un autre lieu, où ne pouvant souffrir les douleurs & la honte, il se précipita d'un comble très-élevé. Ainsi perit Simon le magicien, par la vertu des apôtres. L'empereur irrité de cet accident, les fit mettre en prison. On dit encore une cause particuliere de sa haine contre saint Paul. Il avoit converti une de ses concubines les plus cheres, & lui avoit persuadé de renoncer à ses embrassemens impurs. Les deux apôtres étoient accusez d'enseigner la chasteté, ce qui irritoit les gentils.

Arnob. lib. 2. in gent. Cyrill. Catech. 6. p. 54 A. Sever. hist. l. 2.

Aug. har. 1.

Chrys. in vitup. Mon.

Ambros. in Aux.

On peut rapporter au tems de cette derniere prison, la seconde épitre de saint Paul à Timothée, qui étoit toujours à Ephese. Car l'apôtre y parle de ses chaînes plusieurs fois. Ne rougissez point, dit-il, du témoignage de notre Seigneur, ni de moi qui suis prisonnier pour lui. Et ensuite : Je souffre tout ceci pour la prédication de l'évangile, sans en avoir de confusion. Et encore : Je travaille jusques au fers, comme un malfaicteur : mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. Il encourage son disciple à tenir ferme, nonobstant les persecutions & les oppositions des faux freres, & des faux docteurs. Vous sçavez, dit-il, que tous ceux qui sont en Asie, se sont éloignez

XXIV. Seconde épitre à Timothée.

II. *Tim.* 1. 8.

1. 12.

II. 9.

1. 6. 7.

1. 15. de moi ; entre leſquels eſt Phygellus & Hermogenes : enſuite il nomme entre les faux docteurs dont les diſcours s'étendent comme la gangrene,
11. 17. 18. Hymenée & Philetus, qui diſoient que la réſurrection étoit déja faite, & avoient renverſé la foi
11. 14. 16. 23. de quelques-uns. Il avertit ſon diſciple d'éviter les vains diſcours, les queſtions impertinentes, & les diſputes, parce qu'elles ne ſervent qu'à ſcandaliſer les auditeurs, & engendrer des querelles, qui ne conviennent pas à un ſerviteur de Dieu.
11. 24. 25. Car il doit être doux, docile, & patient ; & reprendre avec modeſtie ceux qui reſiſtent à la verité : conſiderant que Dieu peut les convertir par ſa grace.

L'apôtre recommande ſur-tout à Timothée, le
1. 13. ſacré dépôt de la doctrine de l'évangile. Gardez, lui dit-il, le modele de la ſaine doctrine que vous avez oüi de moi, dans la foi & la charité en J. C.
1. 14. Conſervez le bon dépôt, par le S. Eſprit qui ha-
11. 2. bite en nous. Ce que vous m'avez oui dire devant pluſieurs témoins, confiez-le à des hommes fideles, qui ſeront capables d'enſeigner d'autres. Voilà la meilleure maniere de perpetuer une doctrine : de ne la pas confier ſeulement à des écrits qui tombent entre les mains de tout le monde, & ne s'expliquent pas toujours aſſez : mais de l'enſeigner à des hommes choiſis, dont on connoiſſe la fidelité, pour ne point alterer la doctrine & la capacité pour la faire paſſer à d'autres : enſorte qu'elle ſe perpetuë juſques à la fin

des ſiecles, par une ſucceſſion continuelle de peres & d'enfans ſpirituels, c'eſt-à-dire, de docteurs & de diſciples.

S. Paul marque combien un évêque eſt obligé à enſeigner, par les paroles ſuivantes. Je vous conjure devant Dieu, & J. C. par ſon avenement, ſon jugement, ſon royaume: prêchez, appliquez-vous à tems, & à contre-tems, corrigez, priez, reprenez en toute patience: veillez, travaillez par tout: faites l'œuvre d'évangeliſte, rempliſſez votre miniſtere. Il prédit qu'il viendra un tems où l'on ne pourra plus ſouffrir la ſaine doctrine; où l'on quittera la verité pour s'appliquer à des fables; où la démangeaiſon d'entendre des nouveautez, fera que chacun cherchera des docteurs ſelon ſes deſirs. Il ſe trouvera des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, & de toutes ſortes de vices; qui auront une apparence de pieté, la rejettant en effet. De ce nombre ſont, dit l'apôtre, ceux qui s'inſinuent dans les maiſons, & s'aſſerviſſent des femmes chargées de pechez, & agitées de differens deſirs, qui apprennent toujours, & n'arrivent jamais à la connoiſſance de la verité. Or comme Janés & Mambrés réſiſterent à Moïſe: ainſi ces hommes corrompus réſiſteront à la verité. Les noms de ces deux magiciens d'Egypte ne ſe trouvent point ailleurs dans l'écriture.

IV. 1. 2.

IV. 5.

IV. 3. 4.

III. 2. 3. &c.

A la fin de cette lettre il marque ſa mort prochaine, en ces termes: On prépare déja mon ſacrifice, & le tems de ma délivrance eſt pro-

IV. 6. 7.

v. 8. 21. che. Il preſſe Timothée de venir le trouver avant l'hiver, & ajoute: Prenez Marc, & l'amenez avec vous: car il m'eſt utile pour le miniſtere. Apporiv. 11. 13. tez avec vous le gros manteau que j'ai laiſſé à Troade chez Carpus; & les livres: principalement les parchemins. C'étoit, à ce que l'on croit, l'écriture ſainte, ſuivant l'uſage des Juifs: & on voit ici la pauvreté de l'apôtre, qui ſe faiſoit apporter un manteau de ſi loin, d'Epheſe à Rome.

iv. 9. 10. 11. Il marque ſon état preſent, en ces termes: Demas m'a abandonné, emporté de l'amour du ſiecle, & s'en eſt allé à Theſſalonique: Creſcent en Galatie; c'eſt-à-dire, en Gaule: car c'eſt en grec le même nom: & en effet on compte pour premier évêque de Vienne, Creſcent, que l'on dit être diſciple de ſaint Paul; & Titus eſt allé en Dalmatie Ces deux derniers ne l'avoient pas quitté; mais il les avoit envoyez. Il ajoute: J'ai envoyé Tychique à Epheſe: j'ai laiſſé Trophime

Theodoret. hic.
Ado Vien. in Chron. Martyr. 27. Jun.

iv. 12. malade à Milet. Eraſte eſt demeuré à Corinthe.
iv. 20.
iv. 11. Luc eſt ſeul avec moi. En ma premiere défenſe, tous m'ont abandonné: mais le Seigneur m'a ſoutenu, & j'ai été délivré de la gueule du
iv. 14. lion: c'eſt-à-dire, de la cruauté de Neron. Il
i. 16. 18. ſe plaint d'Alexandre, l'ouvrier en cuivre, d'Epheſe: & ſe louë au contraire d'Oneſiphore, qui apparemment étoit mort; puiſqu'il ne le ſaluë point à la fin, mais ſeulement ſa famille Il prie

Grot. hic.

pour lui, & dit: Dieu lui faſſe la grace de trouver miſericorde en ce jour-là: c'eſt-à-dire au jour

du jugement. Il ſaluë Timothée de la part de tous les freres qui étoient à Rome, entre leſquels il nomme Eubulé, Pudens, Lin & Claudia. On croit que ce Pudens eſt le ſenateur pere de Pudentienne & de Praxede. Lin eſt celui qui ſucceda à ſaint Pierre dans le ſaint ſiege de Rome. IV. 21.

On dit que les apôtres étoient gardez dans la priſon de Mamertin, qui étoit au pied du Capitole, & s'étendoit ſous terre : qu'ils y demeurerent neuf mois; que deux de leurs gardes, Proceſſus, & Martinien, étonnez de leurs miracles, ſe convertirent; & que ſaint Pierre les baptiſa, avec quarante-ſept autres perſonnes, qui ſe trouverent dans la priſon. Les fideles exciterent les apôtres à ſe retirer. S. Pierre ſortit, mais étant arrivé à la porte de la ville, J. C. lui apparut, comme venant pour y entrer. Où allez-vous, Seigneur, lui dit-il? J. C. lui répondit : Je vais à Rome être crucifié encore une fois. S. Pierre dit en lui-même : J. C. ne peut plus mourir; c'eſt donc en ma perſonne qu'il doit être crucifié, & retourna ſur ſes pas.

XXV. Martyre de S. Pierre & de S. Paul. *Baron. ad Martyr. 14. Mart.* *Martyrol. 2. Jul. Ado de feſt. tiu. Apoſt. Ambroſ. in Aux. n. 13. poſt. epiſt. 21.*

Neron étoit encore en Achaïe, & ce furent les gouverneurs de Rome qui condamnerent à mort les apôtres, & les firent executer en un même jour; qui fut, comme l'on croit, le vingt-neuf de Juin, l'an ſoixante & ſept de J. C. treiziéme de Neron. S. Paul, comme citoïen Romain, eut la tête tranchée : Saint Pierre fut crucifié, comme Juïf & perſonne vile. On dit que S. Paul allant au ſupplice convertit trois ſoldats, qui ſouffrirent *Clem. epiſt. ad. Corinth.* An. 67. *Martyrol. 2. Jul.*

le martyre peu de tems après. Il fut mené à trois milles de Rome, au lieu nommé les eaux Salvienes; où l'on voit encore trois fontaines, que l'on dit être ſorties alors par miracle. Ce fut là qu'il fut executé: mais Lucine dame Romaine, l'enſevelit en ſa terre ſur le chemin d'Oſtie. S. Pierre fut conduit au-delà du Tibre au quartier que les Juifs habitoient; & crucifié au haut du mont Janicule, au-deſſous duquel, vers le Tibre, étoit une naumachie. On vouloit le crucifier à l'ordinaire: mais il dit qu'il ne meritoit pas d'être traité comme ſon maître, & voulut être attaché la tête en bas. Son corps fut enſeveli au Vatican, dans la voïe Aurelia, ou triomphale, près d'un temple d'Apollon.

Orig. ap. Euſeb. III. hiſt. c. 1. Hier. ſcrip. de Pet Prud. Peri Stoh. 12. Theodor. orat. de charit. p. 689, D. Euſ. VII. hiſt. c. 18.

Les fideles avoient eu ſoin de faire peindre les portraits des apôtres, ſuivant la coutume qu'ils avoient, étant encore gentils, de garder les images de leurs bienfaicteurs. On voïoit deux cens cinquante ans après, de ces portraits de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & de J. C. même. S. Paul avoit la tête chauve, & le nez aquilain, & étoit de petite taille. La femme de S. Pierre avoit ſouffert le martyre avant lui. La voïant mener au ſuplice, il ſe réjoüit de ce qu'elle retournoit à la patrie. Il l'exhorta, la conſola, & l'appellant par ſon nom, il lui dit: Souviens-toi du Seigneur. Il eut une fille nommée Petronille, qui vécut vierge, & mourut ſaintement à Rome. On trouve dans les martyrologes pluſieurs martyrs ſous Neron, outre ceux qu'il fit mourir ſous prétexte de

Lucian. Philo. part p. 1122. A. Clem. Alex. 7. ſtrom. p. 756. C.

Ado Martyrol. 31. Mai Martyrol. Rom.

14. Mart. 15. April. 17. Maii. 2. Jul.

l'incendie. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il fit des édits contre la religion chrétienne : irrité par le grand nombre de ceux qui abandonnoient le ſervice des idoles. On prétend avoir trouvé en Eſpagne une inſcription en ces termes : A Claude Neron Ceſar Auguſte ſouverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs, & de ceux qui chargeoient le genre humain d'une ſuperſtition nouvelle.

Sulpic. Sev. lib. 2. Oroſ. lib. VII. c. 5.

XXVI. Saint Lin, & S. Clement, papes.

Les apôtres ayant fondé & édifié l'égliſe Romaine, donnerent la charge de la gouverner à S. Lin : le même dont S. Paul écrivoit à Timothée. A S. Lin ſucceda S. Clement, ou S. Clet, autrement nommé Anaclet. Il eſt certain qu'ils furent les trois premiers évêques de Rome ; mais, ni leur ordre, ni le tems de leur pontificat, n'eſt pas certain. On donne douze ans à S. Lin : & toutefois il eſt plus vrai-ſemblable qu'il ne ſurvêcut aux apôtres qu'un an ou deux ; & par conſequent qu'ils l'avoient établi évêque de Rome, pour la gouverner ſous eux, comme ils en uſoient dans les autres égliſes. S. Clement eſt celui dont parle S. Paul dans l'épitre aux Philippiens. Il avoit vû les apôtres, & converſé avec eux ; leurs préceptes & leurs exemples étoient toujours devant ſes yeux. De ſon tems il arriva une grande diviſion dans l'égliſe de Corinthe : juſques-là, que des laïques s'éleverent contre les prêtres, & en firent dépoſer quelques-uns, dont la conduite étoit irreprochable. L'égliſe de Corinthe, ainſi

Iren. III. c. 3. Epiph. hæreſ. XXVII. n. 6. Euſ. III. hiſt. c. 2. & Chr. an. 69. 2. Tim. IV. 21.

Phil. IV. 3.

affligée, écrivit à l'égliſe Romaine, lui propoſant quelques queſtions. Mais on ne put leur répondre ſi-tôt de Rome : à cauſe des troubles qui y ſurvinrent, & qui agiterent tout l'empire après la mort de Neron.

XXVII. Guerre de Judée. Veſpaſien.

An. 67.

Joſ. III. Bell. c. 3.

Cependant la guerre de Judée continuoit. Veſpaſien, à qui l'empereur en avoit donné la conduite, arriva à Antioche au commencement de l'année ſoixante & ſept. Il y trouva le roi Agrippa, qui l'attendoit avec ſes troupes. De-là Veſpaſien marcha à Ptolemaïde, où les habitans de Sephoris en Galilée, vinrent l'aſſurer de leur fidelité ; & il leur donna garniſon. Titus, ſon fils, qui avoit pris le chemin d'Alexandrie, vint le trouver à Ptolemaïde ; & lui amena les deux légions d'Egypte. Là fut le rendez-vous de toute l'armée Romaine ; qui ſe trouva compoſée de ſoixante mille hommes, tant cavalerie, qu'infanterie ; en comptant les troupes auxiliaires, mais ſans compter les valets. Les troupes auxiliaires étoient celles d'Agrippa roi de Judée, d'Antiochus roi de Comagene, de Sohem roi d'Emeſe, & de Malc roi des Arabes.

ibid c. 9.

Veſpaſien entra d'abord en Galilée, & prit d'emblée Gadare, qu'il brûla. Le vingt & unième d'Artemiſius, ou de May, il vint devant Jotapate. Joſeph l'hiſtorien y commandoit, & la défendit vigoureuſement. Mais enfin, après quarante jours de ſiége, elle fut priſe, ruinée, & bûlée ; le premier de Panemus, ou de Juillet, la treiziéme année

c. 23. p. 850. F.

de

de Neron, ſoixante & ſept de Jeſus-Chriſt. Il y eut quarante-mille hommes de tuez. Joſeph fut pris dans une caverne, où il étoit caché, & ſe rendit volontairement aux Romains, malgré les Juifs cachez avec lui, qui ſe tuerent les uns les autres. Veſpaſien lui donna la vie, & le tint priſonnier. Après la priſe de Jotapate, il mena les troupes à Ceſarée, où il mit deux légions en quartier d'hiver, & la troiſiéme à Scythopolis. Les Juifs avoient réparé Joppé, ruinée par Ceſtius. Veſpaſien la prit ſans combat, & la ruina de nouveau. Enſuite il alla voir le roïaume d'Agrippa qui l'y avoit invité, & paſſa de Ceſarée ſur la mer à Ceſarée de Philippe, où durant trois ſemaines ſes troupes ſe repoſerent. Lui cependant faiſoit des ſacrifices d'actions de graces, & des feſtins.

De-là il envoïa aſſieger Tiberiade & Tarichée, deux villes ſur le lac de Geneſaret, qui étoient du roïaume d'Agrippa, mais diſpoſées à la révolte. Car Agrippa s'étoit attiré cette viſite de Veſpaſien, pour affermir ſa puiſſance. Tiberiade ſe rendit d'abord : & le roi obtint qu'elle ne ſeroit ni ruinée, ni pillée. Tarichée qui ſouffrit le ſiege, fut priſe le huitiéme de Gorpiée, ou Septembre. On la ruina, & on en vendit trente mille captifs. Rien ne réſiſtoit plus aux Romains dans la Galilée, que Giſcale, le mont Itabure, ou Tabor qui étoit fortifié, & Gamale dans la Gaulanite. Mais Gamale fut priſe le vingt-troiſiéme

Joſ. IV. Bell. c. 1. &c. d'Octobre, ou d'Hyperberetée, après un mois de ſiege : & le mont Itabure un peu devant. Après la priſe de Gamalé, Veſpaſien retourna à Ceſarée ſur la mer, pour donner du repos à ſes troupes, & laiſſa Tite en Galilée, pour prendre Giſcale. Jean, fils de Levia, qui la tenoit avec les ſéditieux de ſon parti, feignit d'écouter les propoſitions de paix ; mais la nuit ſuivante il s'enfuit à Jeruſalem avec les ſiens. Tite conſerva la ville, & y mit garniſon. Ainſi les Romains furent maîtres de toute la Galilée. Tite revint à Ceſarée, & Veſpaſien en partit pour marcher contre Jamnia & Azot, & revint après les avoir ſoumiſes. C'étoit au mois de Decembre de l'année ſoixante & ſept.

ibid. c. 8.

XXVIII. Diviſion des Juifs. Inſolence des zélateurs.

Joſ. IV. Bell. c. 11

Les Juifs étoient diviſez par tout le païs, non ſeulement en chaque ville, mais en chaque maiſon : les uns vouloient la paix, les autres la guerre : & comme ceux-ci étoient les plus jeunes & les plus hardis, ils l'emportoient ſur les plus vieux & les plus ſages. Ils prenoient les armes, & pilloient d'abord leurs voiſins : puis ſe joignant aux groſſes troupes, ils ravageoient tout le païs, enſorte qu'on les craignoit plus que les Romains. Enfin, las de piller le plat païs, les chefs de ces partis ſe raſſemblerent de tous côtez, & vinrent fondre à Jeruſalem, où il n'y avoit point de maître. Ils y furent reçûs comme des gens qui venoient la ſecourir ; joint que c'étoit comme la patrie commune, où tous ceux de la na-

tion étoient bien venus. Ces ſéditieux ne ſe contentoient pas d'y voler impunément ; ils tuoient, & en plein jour, & les perſonnes les plus conſiderables. Ils arrêterent Antipas garde des tréſors publics, & pluſieurs autres des plus nobles & des plus puiſſans de la ville ; puis les égorgerent dans la priſon, ſans forme de procès ; les accuſant fauſſement d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Ils profiterent des diviſions qui étoient entre les plus puiſſans, pour les animer les uns contre les autres.

Toutefois le peuple s'éleva contre eux, pouſſé par Ananus le plus vieux & le plus ſage des pontifes ; mais les ſéditieux ſe ſaiſirent du temple, & s'y fortifierent. Puis pour étonner le peuple, & montrer leur puiſſance, ils voulurent choiſir les pontifes par le ſort, prétendant que c'étoit l'ancien uſage. Ils appellerent une des familles pontificales, nommée Eniacim, ou Jacim, qui étoit la douziéme dans l'ordre : le ſort étant jetté tomba ſur un nommé Phanias, fils de Samuel du bourg d'Aptha, homme ruſtique & ignorant, qui ſçavoit à peine ce que c'étoit qu'être pontife. Ils le firent venir malgré lui de ſon village : & l'aïant revetu des habits ſacrez, comme un perſonnage de theatre, ils lui montroient ce qu'il devoit faire, tournant ainſi la religion en ridicule. *1. Par.* XXIV. 18.

Le peuple ne put ſouffrir cet attentat, & voulut ſe délivrer de la tyrannie des zelateurs, car les ſéditieux s'étoient donné ce beau nom, pré-

tendant n'agir que par zele de religion. Les plus conſiderables citoïens, Gorion fils de Joſeph, Simeon fils de Gamaliel; & les pontifes les plus eſtimez, Jeſus fils de Gamalas, & Ananus fils d'A-
c. 13. nanus, animoient le peuple dans les aſſemblées & dans les entretiens particuliers; leur repréſentant que les zelateurs profanoient indignement le temple; & que s'il falloit avoir des maîtres, il valoit mieux obéïr aux Romains, avec le reſte du
z 14. *p.* 875. monde, qu'à une poignée de ſcelerats. On les attaqua donc dans le temple, qui fut ſoüillé de leur ſang. Se ſentant preſſez, ils abandonnerent l'enceinte exterieure, ſe retirerent dans l'interieure, & en fermerent les portes. Ananus noſa forcer les portes ſacrées, ni faire entrer dans le lieu ſaint le peuple qui n'étoit pas purifié.

c. 15. Cependant Jean qui s'étoit ſauvé de Giſcale, & qui avoit une furieuſe paſſion de dominer, feignoit d'être pour le peuple, ne quittoit point Ananus & les autres chefs, étoit complaiſant pour eux, juſqu'à la flaterie, & aſſiſtoit à tous leurs conſeils; mais il les trahiſſoit, & donnoit avis de tout aux zelateurs. Les chefs du peuple ſe fiant au ferment qu'il leur avoit fait, l'envoïerent aux zelateurs pour traiter d'accommodement; mais Jean étant entré dans le temple, ſe déclara entierement pour les zélateurs, & leur dit que ſans perdre de temps, ils devoient pourvoir à leur ſûreté, qu'Ananus avoit envoïé à Veſpaſien pour l'inviter à prendre la ville au plûtôt: qu'ils n'a-

voient point de pardon à eſperer, ni d'autre parti à prendre, que d'attirer quelque ſecours du dehors. Les chefs des zelateurs étoient, Eleazar fils de Simon, Zacharie fils de Phalec, tous deux de la race ſacerdotale. Ils crurent ne pouvoir mieux faire, que d'envoïer aux Iduméens, nation inquiete & violente, & toujours prête à marcher au combat, comme à une fête. Ils écrivirent une lettre, portant qu'on les tenoit aſſiegez dans le temple, parce qu'ils défendoient la liberté, & qu'Ananus avoit mandé les Romains, ce qui toutefois étoit une calomnie que Jean avoit inventée.

XXIX. Iduméens au ſecours des zélateurs. *c.* 16. 17. 18.

Les Iduméens vinrent en diligence au nombre de vingt mille. Ils trouverent les portes fermées; mais à la faveur d'un grand orage qui ſurvint la nuit, les zélateurs les firent entrer ſecretement dans la ville & dans le temple. Puis donnant avec eux ſur les gardes endormis, & enſuite ſur le reſte du peuple, ils remplirent de ſang tout le dehors du temple; & le jour venu on compta juſqu'à huit-mille cinq-cens morts. Les Iduméens non contens de ce maſſacre, ſe jetterent dans la ville, pillerent les maiſons, & tuerent ceux qu'ils rencontrerent. Mais ils s'attacherent principalement aux ſacrificateurs. Ils tuerent Ananus & Jeſus, inſulterent à leurs cadavres, & les laiſſerent ſans ſépulture. La mort d'Ananus fut regardée comme le commencement de la priſe de Jeruſalem. Son courage & ſon habileté le rendoit ſeul capable de

procurer la paix, & ce fut un ſpectacle horrible de voir ces deux pontifes, peu auparavant revêtus des ornemens ſacrez, & adorez même par les étrangers qui venoient de tous côtez à Jeruſalem; expoſez alors tout nuds en proïe aux chiens & aux autres bêtes.

c. 19. Les zélateurs & les Iduméens maſſacrerent enſuite une infinité de menu peuple, ſelon qu'ils les rencontroient ; mais pour les plus nobles & les plus jeunes, il les mettoient en priſon, eſperant les attirer à eux; & quand ils deſeſperoient de les gagner, il les faiſoient mourir, après leur avoir fait ſouffrir toutes ſortes de tourmens. Ils en firent perir ainſi douze mille, & les laiſſerent ſans ſépulture : à peine oſoit-on la nuit jetter avec les mains un peu de pouſſiere ſur ces corps. La fraïeur du peuple étoit telle, qu'ils retenoient même leurs gémiſſemens & leurs larmes, ſinon lorſqu'ils étoient bien enfermez, & après avoir regardé de tous côtez ſi perſonne ne les écoutoit.

Liv. v. *c.* 1. *p.* 883.

Les zélateurs pour garder quelque apparence de formalité contre un perſonnage de grand mérite & fort riche, Zacharie fils de Baruch, aſſemblerent ſoixante & dix juges, & l'accuſerent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Il ſe défendit généreuſement, leur reprochant leurs crimes, & comme ils n'apportoient aucune preuve de ce qu'ils diſoient contre lui, il fut abſous tout d'une voix. Alors les zélateurs s'écrierent contre les juges, & deux d'entr'eux s'approchant de Za-

charie, le tuerent au milieu du temple, en lui disant : Voilà notre ſentence, & cette abſolution eſt plus ſûre; puis ils le jetterent dans le précipice qui étoit proche, & chaſſerent les juges honteuſement. Les Iduméens voïant ces manieres d'agir, commencerent à ſe repentir d'être venus, principalement quand ils apprirent que la trahiſon dont on accuſoit les principaux citoïens, étoit une pure ſuppoſition. Ils délivrerent deux mille de ceux que les zélateurs tenoient en priſon : puis ils ſortirent de Jeruſalem, & ſe retirerent chez eux.

La retraite des Iduméens laiſſant les zélateurs plus libres, les rendit plus furieux. Ils tuerent les plus nobles & les plus braves du parti contraire ; entre autres Gorion & Niger. Enfin il n'y avoit perſonne contre qui ils ne trouvaſſent quelque prétexte pour le perdre. L'un les avoit autrefois choquez avant la guerre : l'autre étoit un glorieux, parce qu'il ne s'approchoit pas d'eux ; l'autre s'en approchoit trop familierement : celui qui les ménageoit, vouloit les trahir ; & le châtiment de tous, ſans diſtinction, étoit la mort. Pluſieurs pour ſe tirer de leurs mains, s'alloient rendre à Veſpaſien ; mais ils mirent garde aux portes & aux chemins. Vouloir paſſer chez les Romains, devint bien-tôt le plus grand crime ; & ceux qui en étoient ſeulement ſoupçonnez, étoient tuez, s'ils ne rachetoient leur vie. On défendoit de leur donner la ſépulture, & les che-

mins en étoient couverts. Ces prétendus zélateurs fouloient aux pieds tout droit humain & divin ; ſe mocquoient des choſes ſaintes, & ſurtout des propheties, qu'ils accompliſſoient ſans le ſçavoir.

Ils ſe diviſerent entre eux. Jean de Giſcale vouloit commander aux autres, qui s'eſtimoient autant que lui. Une partie le ſuivit : ils étoient en garde les uns contre les autres ; mais ils ne ſe faiſoient gueres de mal : leur grand effort étoit à qui pilleroit plus le peuple. D'autres par les ſicaires, ou aſſaſſins, s'étoient emparez de Maſſada château très-fort, proche Jeruſalem. Voïant les Romains en repos, ils en ſortirent la nuit de pâques ; ſurprirent le bourg d'Engaddi, & le pillerent, puis les villages d'alentour. Enſuite ils paſſerent dans le déſert, & continuerent à tuer & butiner : ainſi, à l'exemple de Jeruſalem, tout le païs étoit plein de brigandages.

Veſpaſien en étoit bien averti ; mais il vouloit laiſſer affoiblir les Juifs, qui ſe ruinoient eux-mêmes, tandis que ſes troupes ſe repoſoient. Les transfuges l'excitoient à délivrer leur païs de ces miſeres, & il ſe diſpoſoit au ſiege de Jeruſalem. Mais pour ne point laiſſer d'ennemis derriere, il marcha avec ſon armée à Gadare, capitale du païs de-là le Jourdain, où il étoit apellé par les citoïens les plus moderez ; & y entra le quatriéme
An. 68. de Mars, ou Dyſtrus de l'année ſoixante & huit. Les ſéditieux s'enfuïrent. Il envoïa après eux Placide

Placide avec de la cavalerie ; ils furent défaits : quinze mille tuez : deux mille deux cens pris, & un grand nombre noïez dans le Jourdain. Ainſi tout le païs d'au-delà, juſqu'au lac de Sodome, demeura paiſible & ſoumis aux Romains, excepté le château de Macheron.

XXX. Révolte contre Neron & ſa mort *Joſ. v. Bell. 6. 26. &c.*

Cependant Veſpaſien apprit que les Gaulois, ſous la conduite de Jule Vindex, s'étoient révoltez contre Neron. Cette nouvelle lui faiſant prévoir une guerre civile, l'excita à finir promptement celle de Judée. Vers le commencement du printemps, il partit de Ceſarée avec ſes troupes : s'avança vers le midi, courut toute la Judée, & l'Idumée, & y aïant fait le dégât, il revint à Emmaüs, où il avoit un camp fortifié, pour ſerrer de près Jeruſalem. De-là il paſſa au ſeptentrion, & s'aſſura de toute la Samaire ; puis il vint par l'Orient à Jericho, où il arriva le troiſiéme de Juin ou Deſius. Trajan, un de ſes chefs, l'y joignit avec les troupes d'au-de-là du Jourdain. Veſpaſien trouva Jericho abandonnée. Il s'en ſaiſit, & de Geraſa ſur le lac de Geneſaret : il mit garniſon à tous les poſtes importans ; & retourna à Ceſarée, pour ſe préparer à marcher avec toutes les forces contre Jeruſalem : qui étant inveſtie de toutes parts, ne pouvoit eſperer aucun ſecours.

Neron étoit à Naples, quand il apprit la nouvelle de la révolte de Vindex, le même jour qu'il avoit fait tuer ſa mere, quelques années auparavant. D'abord il n'en parut pas fort allarmé ; car il ſe fioit

à des prédictions, qui lui promettoient la domination de l'Orient, & en particulier de Jeruſalem. Mais c'étoit des propheties touchant le regne du Meſſie, mal entenduës. Neron ſe conſoloit encore, par l'eſperance que s'il devenoit ſimple particulier, ſon art de muſicien le feroit ſubſiſter; car il croïoit y exceller, & c'étoit ſa folie. Mais quand il ſçut que l'Eſpagne, & Galba qui y commandoit, s'élevoit auſſi contre lui, il perdit courage, en ſorte qu'il demeura long temps ſans voix & ſans mouvement. Il lui vint enſuite d'autres nouvelles fâcheuſes. Que Rufus, qui commandoit en Germanie, avoit été reconnu empereur par ſon armée, après la mort de Vindex, & que Rubrius Gallus, envoyé par Neron même contre les rebelles, ſe révoltoit comme eux. Enfin il ſe vit abandonné par ſes propres gardes, les ſoldats prétoriens. Neron deſeſperant alors de ſes affaires & voulant au moins ſauver ſa vie, s'enfuit de Rome, couvert d'un méchant habit, avec quatre de ſes affranchis, dont l'un avoit une maiſon à quatre milles de Rome. Là il réſolut de ſe tuer, & ayant appris que le ſenat l'avoit déclaré ennemi de l'état, comme il entendit approcher des cavaliers qui le cherchoient, il s'égorgea à grande peine, avec le ſecours de ceux qui l'accompagnoient, & ſe déroba ainſi au ſupplice. Il étoit dans ſa trente-deuxiéme année, & en avoit regné treize & huit mois. Il mourut le neuviéme de Juin, l'an de J. C. ſoixante & huit, à pareil jour

Suet. Ner. 40. &c. Xiphil. in Ner. p. 196.

An. 68.

qu'il avoit fait mourir sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Il courut un bruit qu'il n'étoit point mort, & depuis un imposteur parut sous son nom. Quelques chrétiens mêmes crurent qu'il étoit l'antechrist, & qu'il devoit revenir à la fin du monde.

Tacit. 2. hist.

Sever. 2. hist. & dial. 2. in fine.

XXXI. Galba, Othon, & Vittellius empereurs.

Tacit. 1. hist. Suet. Xiphil. An. 69.

Galba fut reconnu empereur à sa place, âgé de soixante & douze ans. Il ne regna que sept mois; car s'étant rendu odieux aux soldats par son avarice, ils le tuerent à Rome le quinziéme de Janvier, l'an de J. C. soixante & neuf, & firent empereur à sa place Othon, qui avoit été favori de Neron, & depuis gouverneur de Lusitanie. Mais en même tems, c'est-à-dire, dès le troisiéme de Janvier, l'armée de la basse Germanie reconnut pour empereur Vittellius, qui la commandoit. Il vint en Italie, Othon soutint d'abord la guerre; mais enfin il se tua le vingt-uniéme d'Avril, aïant regné seulement trois mois, ou 95. jours Il étoit âgé de trente-huit ans.

Jos. v. Bell. c. 6 Tacit. hist. init.

Vespasien étoit de retour à Cesarée & se préparoit à marcher contre Jerusalem, quand il apprit la mort de Neron. Cette nouvelle lui fit suspendre la guerre. Il envoïa son fils Tite à Galba, pour recevoir ses ordres. Mais Tite revint bien-tôt à Cesarée, aportant à son pere la nouvelle de la mort de Galba, qu'il avoit apprise en Achaïe. Vespasien voïant l'empire Romain ébranlé, voulut attendre l'évenement de ces troubles, avant que de poursuivre la guerre contre des étrangers.

XXXII. Vespasien empereur. *Joſ. v. Bell. c. 10. ibid. c. 11.*

Mais quand on eut appris à Cesarée la mort d'Othon, & l'élection de Vitellius : l'armée Romaine proclama empereur Vespasien lui-même, & le força de l'accepter. Il envoïa son fils Tite à Alexandrie, pour attirer à son parti Tibere Alexandre préfet d'Egypte, & les deux légions qui y étoient, ce qu'il obtint aussi-tôt : & Tibere fit prêter serment à Vespasien, par les légions, le premier de Juillet la même année soixante & neuf de J. C. Vespasien alla d'abord à Berite, où Mucien, proconsul de Syrie, vint le trouver, & ils allerent ensemble à Antioche, d'où Vespasien l'envoya en Italie avec une armée.

Joſ. VII. Bell. c. 9.

Pendant le séjour que Vespasien fit à Antioche, comme le peuple étoit assemblée dans le theatre : un Juif nommé Antiochus accusa les autres Juifs, & entr'eux son pere, contre qui il étoit irrité, d'avoir voulu brûler la ville en une nuit, & livra quelques Juifs étrangers comme complices. Le peuple en furie fit brûler aussi-tôt dans le theatre, ceux qui avoient été livrez; & commença à courir sus à tous les Juifs. Antiochus les échauffoit ; & pour montrer qu'il renonçoit au Judaïsme, il sacrifia comme les payens : disant qu'il falloit obliger tous les autres à en faire autant, & tenir pour convaincus de trahison, tous ceux qui le refuseroient. Il y en eut peu qui voulussent sacrifier, & plusieurs furent tuez, pour ne l'avoir pas voulu faire. Comme il y avoit à Antioche grand nombre de chrétiens circoncis, il y a ap-

parence que quelques-uns furent en cette occaſion confondus avec les Juifs. En effet, on trouve que ſaint Evode leur évêque mourut cette année premiere de Veſpaſien, ſoixante & neuf de J. C. après avoir gouverné l'égliſe d'Antioche depuis l'an quarante-trois, c'eſt-à dire vingt-ſix ans. Il eſt compté pour martyr, & fut le premier évêque de cette égliſe après ſaint Pierre. Son ſucceſſeur fut ſaint Ignace, diſciple des apôtres comme lui : qui tint le ſiege pendant quarante ans.

Euſ. chr. an. 69. & III. hiſt. c. 22.

Orig. hom. 6. in Luc.

Toute la Syrie fit ſerment de fidelité à Veſpaſien, avant le quinziéme de Juillet. Les rois voiſins, Sohem, Antiochus & Agrippa, le reconnurent, & toute l'Aſie & l'Achaïe. En Meſie, Antoine, grand capitaine, ſe déclara auſſi pour Veſpaſien. Il mena en Italie une légion contre Vitellius : battit ſes troupes, vint à Rome, où il ſe joignit avec Mucien, & dans le milieu de la ville ils défirent l'armée de Vitellius ; qui après avoir ſouffert mille indignitez, fut tué & jetté dans le Tibre, le troiſiéme d'Octobre, l'an de J. C. ſoixante & neuf, après avoir regné huit mois & cinq jours, & avoir vécu cinquante-ſix ans. Mucien fit reconnoître à Rome pour prince, Domitien ſecond fils de Veſpaſien, en attendant ſon arrivée.

Tacit. 2. hiſt. c. 21.

Tac. 3. hiſt. Joſ. v. Bell. c. 13.

Sueton.

Veſpaſien apprit ces nouvelles à Alexandrie, où il attendoit le tems propre pour s'embarquer. Apollonius de Tyane y étoit déja, & profitoit de la ſuperſtition exceſſive des Egyptiens, pour s'y faire admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement

Philoſt. vit. c. 8.

le peuple d'Alexandrie de la paſſion pour les courſes des chevaux, qui le faiſoit ſouvent venir à jetter des pierres, tirer des épées & répandre du ſang. Veſpaſien qui connoiſſoit Apollonius, le demanda d'abord quand il fut arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, & le conſulta avec deux autres philoſophes, Euphrate & Dion, ſur la conduite qu'il devoit tenir.

c. 10. 11. &c.

Cependant il arriva des prodiges, où l'on peut croire qu'Apollonius avoit part. Veſpaſien étant entré ſeul dans le temple de Serapis, comme pour conſulter ce dieu; après avoir fait pluſieurs prieres pour ſe le rendre propice, il ſe retourna & vit un de ſes affranchis nommé Baſilide, qui lui préſentoit, ſelon la coutume, de la vervene, des couronnes & des gâteaux. Il ſçavoit que perſonne ne l'avoit fait entrer, & que depuis long-temps il ne pouvoit marcher, à cauſe d'une foibleſſe de nerfs. Il envoïa des couriers pour s'en aſſurer, & il ſe trouva qu'à cette même heure, Baſilide étoit à quatre-vingt milles, qui font plus de vingt-ſix lieuës. Le nom de Baſilide, qui en grec ſignifie royal, fut pris comme un bon augure.

Tacit. 4. hiſt. Suet. Veſp. n. 7.

Tacit. 4. hiſt. Suet. Veſp. n. 7.

Dans ce même temps, un aveugle du peuple d'Alexandrie vint ſe jetter aux genoux de l'empereur, & lui dit en gémiſſant: Le Dieu Serapis m'a averti de m'adreſſer à vous pour recouvrer la vûë, faites-moi ſeulement la grace de cracher ſur mes yeux. Un autre qui avoit mal à la main, par l'ordre du même dieu prioit l'empereur de

lui marcher dessus. Vespasien s'en mocquoit d'abord ; & comme ils le pressoient, il craignit de passer pour un esprit leger, s'il s'y arrêtoit. Toutefois il dit aux médecins de juger si ces yeux & cette main étoient humainement incurables. Les médecins répondirent : que l'aveugle pouvoit recouvrer la vûë, si on en ôtoit les obstacles ; que l'estropié avoit les articles disloquez, mais qu'ils pouvoient être remis. Vespasien résolut de hazarder, & d'un visage gai fit ce qu'on lui demandoit, en présence de la multitude fort attentive. Aussi-tôt l'aveugle recouvra la vûë, & l'estropié eut l'usage de sa main. Il n'y avoit rien en tout cela, que le démon ne pût faire : puisqu'au jugement des médecins, ces maux n'étoient pas absolument sans remede, & qu'il n'y eut d'extraordinaire, que la promptitude de la guérison.

Ces miracles, vrais ou faux, confirmement puissamment la créance, qu'il y avoit quelque chose de divin dans l'élection de Vespasien. Tout l'Orient étoit imbu d'une ancienne opinion, fondée sur les oracles des livres sacrez : qu'en ce temps des conquerans sortis de Judée soumettroient toute la terre. C'étoit en effet le regne spirituel de J. C. & la prédication des apôtres. Mais les Juifs se l'appliquoient à eux-mêmes, & c'est ce qui les opiniâtroit le plus dans leur révolte. Car ils esperoient non-seulement de se délivrer, mais de se rendre les maîtres du monde. Les payens

Suet. Vesp. c. 4. Tacit 5. hist.

Joſ. VII. Bell. c. 12. p. 961. C.

appliquerent cette prophetie à Veſpaſien; & quelques Juifs donnerent dans cette flaterie, même Joſeph l'hiſtorien; qui dès qu'il fut pris, lui dit avec une grande aſſurance: Vous me délivrerez bien-tôt quand vous ſerez empereur. Il y en eut qui reconnurent Veſpaſien pour le Meſſie, tout idolâtre qu'il étoit. Et peut-être fut-ce par ce motif, & pour accomplir les propheties, qui diſoient que le Meſſie ſeroit un prince de paix, que Veſpaſien fit enſuite bâtir à Rome le magnifique temple de la paix, dont on voit encore les ruines, & des inſcriptions qui le conſacrent à la paix éternelle. Veſpaſien paſſa en Italie ſur la fin de cette année ſoixante & neuf, & envoya ſon fils Tite en Judée avec des troupes, pour y achever la guerre. Lui cependant fut reconnu empereur, du conſentement de tout le monde, & regna paiſiblement pendant dix ans.

Suet. c. 5. Joſ. III. Bell. c. 27.

XXXIII. Epitre de ſaint Clement aux Corinthiens.

La guerre civile étant finie à Rome, & le commerce rétabli avec les provinces: ſaint Clement, déja pape, ou ſeulement encore prêtre, fit réponſe à l'égliſe de Corinthe ſur le ſujet de la diviſion qui y étoit arrivée. Sa lettre commence en ces termes: L'égliſe de Dieu qui eſt à Rome, à l'égliſe de Dieu qui eſt à Corinthe, à ceux qui ſont appellez & ſanctifiez par la volonté de Dieu en notre Seigneur J. C. Que la grace & la paix de Dieu tout-puiſſant, par J. C. s'accroiſſe ſur chacun de vous, & ſoit mutuelle. Nous craignons, mes chers freres, que les afflictions qui nous ſont arrivées, n'aïent

n'aïent retardé l'application que nous devions avoir aux queſtions que vous nous avez faites, touchant l'impie & déteſtable ſédition, dont les élus de Dieu, doivent être ſi éloignez, & qu'un petit nombre d'inſolens & d'emportez ont échauffée, juſqu'à un tel point d'extravagance, que votre nom ſi fameux, ſi venerable & ſi aimable à tous les hommes, en a ſouffert de grands reproches. Car qui n'eſtimoit votre vertu, & la fermeté de votre foi, pour peu qu'il eut demeuré parmi vous? Qui n'admiroit la ſageſſe & la modération chrétienne de votre pieté? Qui ne publioit la magnificence de votre hoſpitalité? Qui ne vous eſtimoit heureux pour la perfection & la ſûreté de votre ſcience? Vous faiſiez tout ſans acception de perſonnes: & vous marchiez ſuivant les loix de Dieu, ſoumis à vos paſteurs. Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens. Vous avertiſſiez les jeunes gens, d'avoir des ſentimens honnêtes & moderez: & les femmes, d'agir en tout avec une conſcience pure & chaſte, aimant leurs maris comme elles doivent, demeurant dans la regle de la ſoumiſſion, s'appliquant à la conduite de leur maiſon, avec une grande modeſtie.

Vous étiez tous dans des ſentimens d'humilité, ſans aucune vanité, plûtôt diſpoſez à vous ſoumettre, qu'à ſoumettre les autres, & à donner, qu'à recevoir: contens de ce que Dieu vous donne pour le voïage de cette vie, & vous appliquant ſoigneuſement à ſa parole, vous la gardiez

dans le cœur, & aviez toujours ſa doctrine devant les yeux. Ainſi vous joüiſſiez de la douceur d'une profonde paix, vous aviez un deſir inſatiable de faire du bien, qui faiſoit que pleins du S. Eſprit, vous vous répandiez ſur tout. Remplis de bonne volonté, de zele & d'une ſainte confiance, vous étendiez vos mains au Dieu tout-puiſſant : le ſuppliant de vous pardonner les péchez de fragilité. Vous travailliez jour & nuit pour tous les freres, afin que le nombre des élus de Dieu fût ſauvé par ſa miſéricorde, & par la pureté de leur conſcience. Vous étiez ſinceres & innocens, ſans reſſentiment des injures. Toute ſédition, toute diviſion vous faiſoit horreur. Vous pleuriez les chûtes du prochain : vous eſtimiez que leurs fautes étoient les vôtres. Vous faiſiez toute ſorte de bien ſans regret, & vous étiez prêts à toute bonne œuvre. Une conduite vertueuſe & digne de reſpect, étoit votre ornement, & vous faiſiez tout dans la crainte du Seigneur : ſes commandemens étoient écrits ſur les tables de votre cœur. Vous étiez dans la gloire & dans l'abondance, & l'écriture s'eſt accomplie : Il a bû & mangé le bien-aimé, il eſt venu dans l'abondance, il s'eſt engraiſſé, & a regimbé. De-là eſt ſortie la jalouſie, la contention, la ſédition, la perſécution, le déſordre, la guerre, la captivité. Les perſonnes les plus viles ſe ſont élevées contre les plus conſiderables, les inſenſez contre les ſages, les jeunes contre les anciens. Ainſi la juſtice & la paix ſe ſont éloignées,

Deut. XXXII. 15.

depuis que la crainte de Dieu a manqué, que la foi s'eſt obſcurcie, que perſonne n'a voulu ſuivre les loix, ni ſe gouverner ſuivant les maximes de J. C. mais ſuivre chacun ſes mauvais deſirs, s'attachant à la jalouſie injuſte & impie, par laquelle la mort eſt entrée dans le monde.

XXXIV. Témoignage du martyre des apôtres. *n. 5. p. 93. F. Edit. Coteler.*

Il rapporte enſuite pluſieurs exemples de l'ancien teſtament, pour montrer les mauvais effets de la jalouſie, à commencer par Caïn : puis il ajoute : Mais laiſſons les anciens exemples, & venons aux athletes qui ont combattu depuis peu. Prenons les illuſtres exemples de notre temps. C'eſt par la jalouſie & l'envie, que les fideles & les juſtes, les colomnes de l'égliſe, ont été perſécutez juſqu'à une mort cruelle. Mettons-nous devant les yeux les ſaints apôtres. C'eſt par une jalouſie injuſte que Pierre a ſouffert, non une ou deux fois, mais pluſieurs fois, & aïant ainſi accompli ſon martyre, il eſt allé dans le lieu de gloire qui lui étoit dû. C'eſt par la jalouſie que Paul a remporté le prix de ſa patience : après avoir porté les fers ſept fois, avoir été battu de verges, & lapidé : avoir prêché en Orient & en Occident, & enſeigné la juſtice au monde entier. Enfin étant venu à l'extrémité de l'Occident, il a ſouffert le martyre ſous les gouverneurs ; il a été délivré du monde, & eſt allé dans le lieu ſaint, nous donnant un grand exemple de patience. A ces hommes, dont la vie a été divine, s'eſt joint une grande multitude d'élus qui ont ſouffert

par jalouſie pluſieurs affronts & pluſieurs tourmens, & ont été parmi nous un illuſtre exemple. Saint Clement parle ici de la perſécution de Neron. Ce qu'il dit que ſaint Paul eſt venu à l'extrémité de l'Occident, ſemble marquer ſon voïage d'Eſpagne ; & les gouverneurs ſous leſquels il le fait ſouffrir, ſont ceux qui commandoient à Rome, tandis que Neron étoit en Achaïe.

Il exhorte les Corinthiens à la penitence, par les exemples de tous les temps, à commencer par Noé, puis il leur recommande la fidelité & l'obéïſſance à Dieu, par les exemples d'Henoc, de Noé, d'Abraham & des autres. Il les exhorte à la charité, à la ſincerité & à l'humilité, par l'exemple
n. 21. *p.* 102. *B.* de J. C. & des Saints de l'ancien teſtament. Il leur propoſe les bienfaits de Dieu, & pourſuit ainſi : Il eſt donc juſte de ne pas nous écarter de ſa volonté, comme des déſerteurs ; & de choquer plûtôt que lui, des hommes imprudens & inſenſez, qui s'élevent & ſe glorifient par la vanité de leurs diſcours. Craignons le Seigneur J. C. dont le ſang a été donné pour nous, reſpectons nos paſteurs, honorons nos anciens : inſtruiſons nos jeunes gens dans la crainte de Dieu : corrigeons nos femmes ; que la chaſteté, cette vertu ſi aimable, paroiſſe dans leur conduite, qu'elles montrent une douceur ſincere, que leur ſilence faſſe paroître comme elles moderent leur langue. Qu'elles témoignent leur charité, non pas ſuivant leurs inclinations, mais égale-

ment à tous ceux qui craignent Dieu. Que nos enfans ſoient inſtruits chrétiennement, qu'ils apprennent combien l'humilité a de force devant Dieu ; quel eſt devant lui le pouvoir de la charité pure. Combien ſa crainte eſt belle, grande & puiſſante, pour ſauver tous ceux qui vivent ſaintement dans la pureté de cœur. Car il ſonde les penſées & les deſirs, ſon ſouffle eſt en nous ; & il l'ôtera quand il lui plaira.

Saint Clement continuë à exhorter les Corinthiens, par la conſideration de la réſurrection, dont il donne pluſieurs exemples tirez de la nature, entr'autres celui du phénix. En quoi il ſuit, ſans l'examiner, l'opinion commune, tellement reçûë alors, que Tacite n'a pas feint de la rapporter ſérieuſement dans ſon hiſtoire. Saint Clément repréſente la puiſſance & la bonté de Dieu, la magnificence de ſa gloire, & les anges qui crient, Saint, Saint, Saint : puis il ajoute : Nous donc, auſſi aſſemblez, & unis de cœur, crions fortement vers lui comme d'une ſeule bouche, afin de participer à ſes grandes & illuſtres promeſſes. Car il dit : L'œil n'a point vû, l'oreille n'a point oüi, & il n'eſt point tombé dans la penſée de l'homme, quels biens il a préparez à ceux qui eſperent en lui. Que les dons de Dieu ſont heureux & admirables, mes chers freres ! La vie avec immortalité, la ſplendeur avec juſtice, la vérité avec liberté, la foi avec confiance, la continence avec ſainteté ; & tout cela tombe dans notre penſée,

n. 24. *Tac.* VI. *annal. an.* 787.

n. 34. *p.* 107. *D.*

Iſa. LXIV. 4. 1. *Cor.* 12. 9.

n. 36.

Que ſera donc ce qu'il a préparé à ceux qui eſperent en lui ? Lui qui eſt le créateur, le pere des ſiecles, le très-ſaint : c'eſt lui qui en connoît la grandeur & la beauté. Efforçons-nous donc d être de ce nombre, de ceux qui eſperent, afin de participer à ſes promeſſes. Et comment le ferons-nous, mes chers freres? Si notre penſée eſt affermie dans la foi, ſi nous cherchons ce qui eſt agréable à Dieu : ſi nous accompliſſons ce qui s'accorde avec ſa ſainte volonté, ſi nous ſuivons le chemin de la verité, rejettant de nous toute injuſtice, toute avarice, la contention, les malices, les ruſes, les murmures, les médiſances, l'impieté, l'orgueïl, la vanité, l'ambition. Et enſuite : C'eſt-là le chemin, mes très-chers freres, où nous trouvons Jeſus-Chriſt notre Sauveur, le ſouverain pontife de nos offrandes, celui qui nous gouverne, & qui aide notre foibleſſe. Il ajoute quelques éloges de J. C. dans les mêmes termes qui ſont au commencement de l'épitre de ſaint Paul aux Hebreux. Puis il continuë ainſi.

n. 37. p. 109. B. Conſiderons ceux qui portent les armes ſous nos princes, avec combien d'ordre & de ſoumiſſion ils executent leurs commandemens. Tous ne ſont pas préfets, ni tribuns, ni centurions ; mais chacun en ſon rang execute les ordres de l'empereur, ou des commandans. Les grands ne peuvent être ſans les petits, ni les petits ſans les grands Il y a un mélange & un uſage en toutes choſes. Prenons notre corps. La tête ſans les

pieds n'eſt rien, ni les pieds ſans la tête. Les plus petites de nos parties ſont néceſſaires à tout le corps. Mais toutes conſpirent & ſont ſubordonnées pour la conſervation du tout. Que tout votre corps ſe conſerve donc en J. C. & que chacun ſoit ſoumis à ſon prochain, ſelon qu'il a été placé par la grace. Que le fort ne néglige pas le foible; que le foible reſpecte le fort, que le riche donne aux pauvres, & que le pauvre remercie Dieu, de lui avoir donné celui qui remplit ſes beſoins. Que le ſage montre ſa ſageſſe, non par des diſcours, mais par de bonnes œuvres : que l'humble ne ſe rende pas témoignage à ſoi-même, mais le laiſſe rendre par les autres. Que celui qui garde la pureté de la chair, n'en ſoit pas plus vain, reconnoiſſant qu'il tient d'un autre le don de continence. Faiſons réflexion, mes freres, de quelle matiere nous avons été formez, en quel état nous ſommes entrez dans le monde, comme ſortant d'un tombeau, & des tenebres. Celui qui nous a créez, nous a fait entrer dans ſon monde, où il nous avoit préparé ſes bienfaits auparavant. Aïant reçu de lui tant de bien, nous devons le remercier de tout. A lui ſoit gloire dans tous les ſiecles des ſiécles. Amen. Et un peu après :

XXXV. Ordre dans le miniſtere eccleſiaſtique. *n.* 40. *p.* 110. *D.*

Connoiſſant clairement tout cela, penetrant la profondeur de la ſcience divine, nous devons faire, avec ordre, tout ce que le Seigneur nous a commandé. Il nous a ordonné d'accomplir dans

les temps, les oblations & les offices; non pas de les faire négligemment & ſans ordre, mais en des jours & des heures certaines, & il a déterminé lui-même par ſa ſouveraine volonté, quand & par qui ce ſervice doit étre fait, afin qu'étant celebré ſaintement, il puiſſe lui être agréable. Ceux donc qui font leurs offrandes dans les temps ordonnez, ont le bonheur de lui plaire; car ils ne pechent point, puiſqu'ils ſuivent la loi du Seigneur. Il y a des fonctions particulieres au ſouverain pontife, les ſacrificateurs ont leur place reglée, les levites ſont chargez du ſervice qui leur eſt propre; l'homme laïc eſt aſtreint aux préceptes qui lui conviennent. Que chacun de vous, mes freres, rende graces à Dieu en ſon rang, gardant la pureté de conſcience & la modeſtie, ſans exceder la regle du ſervice qui lui eſt preſcrit. On n'offre pas par tout, mes freres, le ſacrifice perpetuel, ni le ſacrifice pour les vœux, ou pour les péchez, mais à Jeruſalem ſeulement; & là même on ne l'offre pas en tout lieu, mais devant le temple à l'autel, après que la victime a été examinée par le pontife, & par les autres officiers que nous avons marquez. Ceux qui contreviennent à la volonté de Dieu, ſont punis de mort. Ceci ſemble montrer que le temple de Jeruſalem ſubſiſtoit encore, lorſque cette lettre fut écrite: ce qui toutefois n'eſt pas abſolument neceſſaire, puiſque tout ce diſcours n'eſt qu'une comparaiſon. Or il eſt aſſez ordinaire dans les

compa-

comparaiſons, de propoſer les choſes comme préſentes, quoique paſſées. Saint Clement continuë ainſi : Vous le voïez, mes freres, plus eſt grande la ſcience dont nous ſommes honorez, plus nous ſommes expoſez à un grand peril.

Les apôtres nous ont prêché l'évangile de la part de N. S. J. C. & J. C. de la part de Dieu. Dieu a envoïé J. C. & J. C. a envoïé les apôtres. L'un & l'autre s'eſt fait ſelon l'ordre, par la volonté de Dieu. Aïant donc reçû des préceptes, & aïant été perſuadez par la réſurrection de N. S. J. C. affermis dans la foi par la parole de Dieu & par la certitude du ſaint-Eſprit, ils ſont allez annonçant les approches du roïaume de Dieu. Ainſi prêchant dans les païs & dans les villes, ils ont établi les prémices d'entr'eux, après les avoir éprouvez par le ſaint-Eſprit, pour évêques & pour diacres, de ceux qui devoient croire. Et ce n'a pas été une nouveauté. Il y avoit long-temps que l'écriture parloit d'évêques & de diacres, puiſqu'elle dit quelque part : J'établirai leurs évêques en juſtice, & leurs diacres en foi. Il paſſe enſuite à l'exemple de Moïſe & de la verge d'Aaron qui fleurit, & continuë : Nos apôtres éclairez par notre Seigneur J. C. ont connu parfaitement qu'il y auroit de la contention pour le nom de l'épiſcopat. C'eſt pourquoi ils ont établi ceux que nous avons dit : & ont donné ordre qu'après leur mort, d'autres hommes éprouvez ſuccedent à leur miniſtere. Ceux donc qui ont été établis par eux,

Iſa. LX. 17. *ſec.* 70.

n. 44. *p.* 112. *F.*

ou enſuite par d'autres hommes excellens, du conſentement de toute l'égliſe ; & qui ont ſervi ſans reproche le troupeau de J. C. humblement, paiſiblement & ſans baſſeſſe ; à qui tous ont rendu bon témoignage pendant long-temps : nous ne croïons pas juſte de les rejetter du miniſtere. Car ce ne nous ſera pas un petit peché, ſi nous rejettons de l'épiſcopat ceux qui offrent dignement les dons ſacrez. Heureux les prêtres qui ont achevé leur carriere ſaintement & avec fruit : Car ils ne craignent point d'être ôtez de la place qui leur eſt aſſurée. Nous voïons que vous en avez ôté quelques-uns qui vivoient bien, & qui s'acquittoient du miniſtere, non ſeulement ſans reproche, mais avec honneur. Vous êtes contentieux, mes freres, & jaloux pour des choſes inutiles au ſalut. Conſiderez les écritures : vous n'y trouverez point que les juſtes aïent été perſécutez par les Saints, mais par les méchants. Et enſuite :

n.46. p.113. D Pourquoi y a-t'il entre nous des contentions, des querelles, des diviſions ? N'avons-nous pas un même Dieu, un même Chriſt, un même Eſprit de grace répandu ſur nous, une même vocation en J. C ? Pourquoi déchirons-nous ſes membres ? Pourquoi faiſons-nous la guerre à notre propre corps ? Sommes-nous aſſez inſenſez pour oublier que nous ſommes les membres les uns des autres ? Et enſuite : Vôtre diviſion a perverti pluſieurs perſonnes, en a découragé pluſieurs, en a

jetté pluſieurs dans le doute, & nous tous dans l'affliction ; & votre ſédition perſevere. Prenez l'épitre du bienheureux Paul l'apôtre. Quelle eſt la premiere choſe qu'il vous écrit, au commencement de ſon évangile, c'eſt-à-dire de ſa prédication ? En verité le ſaint-Eſprit lui dictoit ce qu'il vous a écrit, de lui, de Cephas, & d'Apollos : parce que dès-lors vos inclinations étoient diviſées, mais elles étoient bien moins criminelles. Vous aviez de l'attachement pour des apôtres, & pour un homme, qu'ils avoient approuvé. Maintenant conſiderez qui ſont ceux qui vous ont troublez, & qui ont donné atteinte à votre charité fraternelle, ſi venerable & ſi renommée. Il eſt honteux, mes bien-aimez, & très-honteux, & indigne de la morale chrétienne, d'entendre dire que l'égliſe de Corinthe, ſi ferme & ſi ancienne, ſe révolte contre les prêtres, à cauſe d'une ou deux perſonnes & ce bruit eſt venu, non ſeulement juſqu'à nous ; mais juſqu'à ceux qui ſont alienez de nous. En ſorte que le nom du Seigneur eſt blaſphemé par votre imprudence, & que vous vous mettez en peril. Otons promptement ce ſcandale, jettons-nous aux pieds du Seigneur : ſupplions-le avec larmes, de vouloir bien nous pardonner, & nous établir dans la gloire de la charité fraternelle. Et enſuite : Que quelqu'un ſoit fidele, qu'il ait du talent pour expliquer la ſcience, qu'il ait de la ſageſſe à diſcerner les diſcours, que ſes œuvres ſoient pures : il doit s'hu-

1. *Cor.* 1. 12.

milier d'autant plus, qu'il paroît plus grand ; & cherche l'utilité commune de tous, & non la ſienne propre. Il s'étend enſuite ſur les loüanges de la charité, & ſur les avantages de la penitence : & comme il cite ſouvent l'écriture, il dit : Car
n. 53. p. 116. C. vous ſçavez, mes freres, vous ſçavez bien les ſaintes écritures ; & vous avez étudié la doctrine de Dieu.

Après avoir relevé la charité de Moïſe, qui demandoit d'être effacé du livre de vie, s'il ne pouvoit obtenir le pardon du peuple, il ajoute : Qui
n. 54. donc eſt genereux entre vous, qui eſt tendre, qui eſt plein de charité ? Qu'il diſe : ſi je ſuis cauſe de la ſédition, de la querelle, des diviſions ; je me retire, je m'en vais où vous voudrez, & je fais ce qu'ordonne la multitude. Seulement que le troupeau de J. C. ſoit en paix avec les prêtres qui y ſont établis. Celui qui en uſera ainſi, s'acquerra une grande gloire en notre Seigneur, &
Pſ. XXIII. ſera reçû par tout. Car la terre eſt au Seigneur, & tout ce qu'elle contient.

Il apporte enſuite des exemples des payens mêmes, qui ſe ſont livrez à la mort & condamnez a l'éxil pour l'utilité publique. Il y joint quelques exemples des Saints. Il repréſente l'utilité
n. 57. p. 118. de la correction, & il ajoute : Vous donc qui avez commencé la ſédition, ſoumettez-vous aux prêtres, & recevez la correction en penitence : Flechiſſez les genoux de vos cœurs, apprenez à vous ſoumettre, & quittez la hardieſſe vaine &

insolente de votre langue. Car il vaut mieux pour vous être petits avec estime dans le troupeau de J. C. que d'en être chassez, en vous mettant, par votre opinion au-dessus des autres. Il finit en ces termes :

Que Dieu qui voit tout, le maître des esprits, le Seigneur de toute chair ; qui a choisi N. S. J. C. & nous par lui, pour être son peuple particulier, donne à toute ame qui invoque son saint & magnifique nom, la foi, la crainte, la paix, la patience, la force de courage, la continence, la chasteté, la temperance : pour plaire à son saint nom, par J. C. notre souverain pontife & notre chef : par qui lui soit gloire & majesté, puissance, honneur, maintenant, & dans tous les siecles des siecles, Amen. Renvoïez-nous en diligence, & avec joïe, Claude, Ephebus & Valere, Viton & Fortunat, que nous avons envoïez : afin qu'ils nous apportent l'heureuse nouvelle de votre paix & de votre concorde, que nous désirons si ardemment. Telle est la lettre que saint Clement écrivit à l'église de Corinthe, au nom de l'église Romaine. On la lisoit encore publiquement dans l'église de Corinthe, plus de soixante & dix ans après. *n.* 58. *Dion. Corinth. ap Euf. IV. hist. c. 23.*

XXXVI. Divisions à Jerusalem. Tite l'assiege. *Jos. V. Bell. c. 7*

Les Juifs ne profiterent point de la guerre civile des Romains, ni de l'absence de Vespasien : & leurs divisions croissoient toujours. Simon Bargioras, c'est-à-dire, fils de Gioras, jeune homme hardi & vigoureux, aïant appris la mort du pon-

tife Ananus ſortit de Maſſada, où il s'étoit retiré chez les ſicaires ; & gagna les montagnes de Judée. Là il forma des troupes en peu de temps : promettant la liberté aux eſclaves, & des récompenſes aux hommes libres. Il ſe mit à piller, non ſeulement le plat-païs, mais les villes ; & devint bien-tôt aſſez puiſſant, pour ravager toute l'Idumée & la Judée : jettant par tout la terreur par ſes cruautez. Il vint enfin camper aux portes de Jeruſalem. Ainſi elle étoit preſſée des deux côtez : au dedans par les zelateurs Galiléens, que Jean de Giſcale commandoit : au dehors par Simon & ſon armée.

c. 34.

Ces Galiléens étoient les pires ; & Jean, qu'ils avoient élevé, leur permettoit tout. Ils foüilloient dans les maiſons des riches, tuoient les hommes, inſultoient aux femmes ; & quand ils s'étoient gorgez de butin, ils contrefaiſoient eux-mêmes les femmes, par l'habit, la coëffure, le fard & les actions les plus infames. Toute la ville ſembloit n'être qu'un lieu de débauche ; & ces effeminez n'en étoient pas moins cruels. Des Iduméens qui étoient dans les troupes de Jean, ſe broüillerent avec lui : ils en vinrent aux mains, tuerent pluſieurs de ſes zelateurs, prirent & brûlerent un palais où il ſe retiroit ; & le repouſſerent dans le temple avec les ſiens. Alors ils craignirent, & les citoïens auſſi, que Jean, dans ſon deſeſpoir, ne mît de nuit le feu à la ville ; & réſolurent d'un commun accord, d'appeller Simon.

Quand il fut entré ils attaquerént le temple ; mais les zélateurs ſe défendirent vigoureuſement. Il y avoit donc trois factions à Jeruſalem. Simon Bargiora tenoit la ville haute, c'eſt-à-dire la montagne de Sion, & une partie de la ville baſſe : ils logeoient dans la tour de Phaſaël. Les zélateurs étoient diviſez en deux partis. Eleazar fils de Simon, qui les avoit commandé le premier, ne pouvoit ſouffrir que Jean de Giſcale ſe fût rendu le maître par ſa hardieſſe & ſes artifices, il ſépara donc de lui une partie des zélateurs, & ſe retrancha dans l'interieur du temple. Il étoit plus foible par le nombre, mais plus fort par l'avantage du lieu. Jean tenoit les dehors du temple, avec les galeries & une partie de la ville baſſe. Il avoit à ſe défendre des deux côtez. Au dehors contre Simon, & le peuple de Jeruſalem : au dedans, contre Eleazar, & les zélateurs retranchez. *Joſ.* VI. *Bell. c.* I.

Dans leurs differentes attaques, ils brulerent la plûpart des dehors du temple ; & gâterent le bled & les autres vivres, qui leur euſſent bien ſervi lorſqu'ils furent aſſiegez par les Romains. Au milieu de ce déſordre on offroit encore des ſacrifices. Eleazar & ſes gens laiſſoient entrer ceux qui venoient ſacrifier, après les avoir foüillez ; & comme Jean l'attaquoit ſouvent avec des traits & des pierres lancées par des machines : il arrivoit quelquefois que les ſacrificateurs, ou ceux pour qui ils offroient ; étoient tuez ou bleſſez : en ſorte que le temple étoit plein de ſang & de corps

morts. Eleazar & ſes gens ſubſiſtoient des oblations qui étoient en réſerve dans le temple ; & ne feignoient point, non ſeulement d'en manger ſans être purifiez, mais d'en prendre avec excès, & de s'enyvrer ſouvent. Telle étoit la pieté de ces zélateurs.

Joſ. v. Bell. c. 6. Tite vint d'Alexandrie à Ceſarée, où il aſſembla ſon armée compoſée de quatre légions, & des troupes auxiliaires des rois voiſins. Enſuite il marcha à Jeruſalem, & campa juſqu'à ſix ſtades ou un quart de lieuë de la ville. C'étoit un peu avant la pâque : ainſi une multitude innombrable s'y trouva renfermée, & conſuma en peu de tems ce qu'il y avoit de vivres. La peſte s'y mit, & enſuite la famine. Le jour des azimes, qui étoit le quatorziéme d'Avril, ou de Xantique, cette année ſoixante & dix de J. C. Eleazar qui tenoit le dedans du temple, ouvrit les portes au peuple qui vouloit adorer Dieu. Jean, chef de l'autre parti des zélateurs, profita de l'occaſion, & fit entrer avec le peuple de ſes gens qui n'étoient point purifiez & avoient des armes cachées. Etant entrez, ils les firent paroître : tuerent pluſieurs des zélateurs d'Eleazar, & ſe rendirent maîtres du dedans du temple. Ainſi toute la faction des zélateurs revint au parti de Jean. Ils étoient huit mille quatre cens, & le parti de Simon, qui tenoit la ville, étoit de dix mille Juifs, & cinq mille Iduméens. Ces deux partis, quoique diviſez entr'eux, ſe réuniſſoient contre les Romains.

An. 70.

Joſ. v. Bell. c. 11. p. 910.

ibid. c. 16.

ibid. c. 7.

Tite

Tite s'approcha de la ville, & y entra par une breche le troiſiéme Mai ou d'Artemiſius. Il ſe trouva maître de toute la partie ſeptentrionale, juſqu'à la vallée de Cedron. Mais de ce côté-là Jeruſalem avoit trois murailles. Cinq jours après, Tite fit encore une breche à la ſeconde enceinte, gagna la ville neuve, & vint à la troiſiéme muraille & à la tour Antonia. Il y demeura du tems : car les Juifs firent ſur lui des ſorties, & brûlerent ſes machines. Il tenta toutes les voïes de la douceur, & fit parler aux aſſiegez par Joſeph l'hiſtorien ; mais inutilement. Il ne put toucher les factieux. Quelques uns du temple s'enfuirent, & Tite leur permit d'aller où ils vouloient. Mais Jean & Simon faiſoient garder les portes : en ſorte qu'il n'étoit gueres plus facile aux Juifs de ſortir de Jeruſalem, qu'aux Romains d'y entrer.

v. *Bell. c.* 21.

v. *Bell. c.* 27.

XXXVII. Famine horrible.

La famine étoit déja grande au dedans. On ne voïoit plus de bled ; & les factieux ſe jettoient dans les maiſons pour les foüiller. S'ils en trouvoient, ils frappoient pour l'avoir celé, s'ils n'en trouvoient pas, ils tourmentoient pour l'avoir trop bien caché. Ils jugeoient à l'inſpection des perſonnes, que ceux qui ſe ſoutenoient encore, avoient des vivres en abondance. Pluſieurs vendoient en cachete leurs heritages, pour une meſure de froment, & les pauvres pour de l'orge. Puis s'enfermant dans le plus ſecret de leurs maiſons, les uns mangeoient le grain tout crû, les autres en faiſoient du pain, ſelon qu'ils étoient

plus ou moins preſſez de la faim & de la peur. On ne voïoit nulle part des tables dreſſées : ils tiroient de deſſus le feu la viande à demi cruë, & ſe l'arrachoient les uns les autres. Car le plus fort l'emportoit, & la faim avoit effacé la honte. La femme ôtoit le pain de la bouche de ſon mari, le fils à ſon pere ; & ce qui eſt de plus étrange, la mere à ſon enfant, qui défailloit entre ſes bras.

Ils ne pouvoient ſe cacher aux ſéditieux. Une porte fermée ſignifioit qu'il y avoit des vivres. Ils l'enfonçoient, & leur ôtoient preſque les morceaux, en les prenant à la gorge. On frappoit les vieillards qui défendoient leur pain : on prenoit aux cheveux les femmes qui cachoient ce qu'elles tenoient à leurs mains. On enlevoit les enfans avec le morceau où ils s'attachoient, & on les briſoit contre terre. Leur plus grande rage étoit contre ceux qui les avoient prévenus, en avalant les morceaux avant leur entrée. Les tourmens qu'ils emploïoient étoient également cruels & honteux à dire ; & ne tendoient ſouvent qu'à découvrir un pain, ou une poignée de farine. Ce n'eſt pas que ces factieux fuſſent preſſez de la faim, c'étoit afin d'amaſſer des proviſions pour pluſieurs jours. Ils arrachoient même aux pauvres les herbes qu'ils avoient cueillies la nuit hors de la ville, au peril de leur vie, ſans leur en vouloir laiſſer une partie, qu'ils leur demandoient au nom de Dieu. Bienheureux s'ils ne les tuoient pas encore. Quant aux plus riches, ils les accu-

ſoient de trahiſon ou de déſertion, & les faiſoient mourir. Simon renvoïoit à Jean ceux qu'il avoit pillez ; & Jean en renvoyoit à Simon. Le ſeul crime qu'ils connoiſſoient, étoit l'injuſtice de ne pas partager entr'eux le butin. Ils maudiſſoient leur nation, & témoignoient moins de haine contre les étrangers. VII. c. 12.

Cependant il y avoit de ces ſéditieux armez, que la faim contraignoit, comme les autres, à ſortir pour chercher des herbes. Tite commanda de la cavalerie pour les obſerver ; & avec eux on prenoit auſſi des gens du peuple, qui n'oſoient ſe rendre ſans combat, de peur que les ſéditieux ne s'en vengeaſſent ſur leurs femmes & leurs enfans. Ceux qui étoient ainſi pris les armes à la main, Tite les faiſoit crucifier ſans diſtinction : tant pour la difficulté de les garder, que pour épouvanter les aſſiegez. On en crucifioit juſqu'à cinq cens par jour, & quelquefois plus : enſorte que l'on manquoit, & de croix, & de place pour les dreſſer. Les ſoldats, par mocquerie, les clouoient en differentes poſtures. Mais les ſéditieux ſe ſervoient de ce ſpectacle pour animer le peuple ; & traînant ſur la muraille les parens & les amis des patiens, ils leur montroient combien il faiſoit bon ſe rendre aux Romains. Il y en eut que Tite leur renvoya les mains coupées ; mais rien ne pouvoit, ni les effraïer, ni les adoucir.

Pour achever de les affamer, Tite réſolut de les enfermer entierement, & fit bâtir par ſes troupes, VI. c. 13.

tout autour de la ville, une muraille de deux lieuës de circuit, ſoutenuë de treize petits forts, où l'on faiſoit garde nuit & jour. Ce grand ouvrage fut achevé en trois jours. Jeruſalem étant ainſi fermée, la famine emportoit les familles toutes entieres. Les maiſons étoient pleines de femmes & d'enfans morts, les ruës de vieillards. On voïoit dans les places de jeunes gens enflez ſe traîner comme des fantômes, puis tomber tout d'un coup. Ils n'avoient plus, ni la force, ni le courage d'enterrer les morts. Pluſieurs mouroient en enterrant les autres ; pluſieurs ſe mettoient dans leurs ſépulcres pour y attendre la mort. On ne voïoit plus de larmes, on n'entendoit plus de cris, toute la ville étoit dans un profond ſilence, & comme dans une funeſte nuit. Les ſéditieux ouvroient les maiſons pour piller les morts, & après les avoir dépoüillez, ils s'en alloient en riant. Ils eſſaïoient la pointe de leurs épées ſur ces cadavres, & quelquefois même ſur ceux qui reſpiroient encore ; mais ſi quelqu'un les prioit de l'achever, ils n'en tenoient compte. Les mourans tournoient les yeux vers le temple, comme pour ſe plaindre à Dieu de ce qu'il laiſſoit encore en vie ces méchans. Du commencement ils faiſoient enterrer les morts aux dépens du tréſor public, pour n'en être pas infectez, enſuite n'y pouvant ſuffire, ils les jettoient de la muraille dans les précipices. Tite les voyant remplis de ces cadavres, & frappé de l'odeur qui en ſortoit, ſoupira,

Vſp. c. 14.

& levant les mains, prit Dieu à témoin que ce n'étoit pas ſon ouvrage; & pour finir ces miſeres, il fit continuer ſes travaux.

XXXVIII. Violences des ſéditieux. VI. *Bell. c.* 15.

Les ſéditieux continuoient auſſi leurs violences. Simon accuſa le pontife Matthias d'être pour les Romains, & le condamna à mort, ſans lui permettre de ſe défendre; quoique ce pontife l'eût fait entrer lui-même dans la ville. Simon fit auſſi mourir les trois fils de Matthias à ſes yeux, & quoiqu'il demandât à mourir le premier, il ne put obtenir cette grace; & leurs corps demeurerent ſans ſépulture. Simon fit encore perir dix-ſept autres perſonnes conſiderables. Il ſe rendit ſi odieux, que Judas, un de ceux qui commandoient ſous lui, voulut livrer aux Romains une tour dont il avoit la garde; mais Simon le prévint & le fit mourir avec ſes complices, au nombre de dix. D'un autre côté Jean qui étoit enfermé dans le temple, ne pouvant plus piller le peuple, pilla le temple même. Il fondit pluſieurs des pieces qui étoient conſacrées à Dieu, & même des vaiſſeaux neceſſaires pour le ſervice; des coupes, des plats, des tables: diſant à ſes gens que l'on pouvoit hardiment ſe ſervir pour Dieu, de ce qui étoit à Dieu; & que le temple devoit nourrir ceux qui le défendoient. Ainſi ils conſumoient ſans ſcrupule l'huile deſtinée aux ſacrifices, & le vin ſacré, dont ils prenoient ſans meſure. VI. *c.* 16.

Cependant quelques-uns du peuple s'échappoient toujours pour paſſer aux Romains, & ſe VI. *c.* 26.

ſauver de la famine. Ils étoient enflez comme des hydropiques, & crevoient bien-tôt de la nourriture qu'ils prenoient tout d'un coup avec excès, à moins que d'uſer d'une grande diſcretion. Un de ces transfuges fut ſurpris par des Syriens, comme il ramaſſoit des pieces d'or dans ſes excrémens; car il y avoit une grande quantité d'or dans la ville; & ils l'avoient avalé, pour le dérober aux recherches exactes des ſéditieux. Le bruit ſe répandit dans le camp, que ces transfuges étoient pleins d'or. En ſorte que les Arabes & les Syriens leur ouvroient le ventre, & cherchoient dans leurs entrailles. En une nuit on en trouva deux mille ainſi éventrez. Tite l'ayant appris, penſa d'abord envoyer de la cavalerie, pour tirer ſur les coupables. Mais voyant qu'ils étoient en plus grand nombre que les morts, il ſe contenta d'appeller les chefs des troupes auxiliaires, & même des ſiennes; car quelques Romains auſſi étoient accuſez de cette barbarie; & déclara qu'il puniroit de mort quiconque en ſeroit convaincu. Nonobſtant cette défenſe, les Syriens & les Arabes en éventrerent encore pluſieurs, ſeulement ils ſe cachoient des Romains; mais la plûpart ne trouverent rien, & commirent inutilement cette cruauté.

VI. *c. ult.* Mannée, un des transfuges, raconta à Tite, que par une ſeule porte, dont il avoit la garde, on avoit enlevé cent quinze mille huit cens quatre-vingt corps, depuis le quatorziéme d'Avril où le

ſiege avoit commencé, juſqu'au premier de Juillet; & cela des pauvres ſeulement, que l'on enterroit aux dépens du public: ce qui l'obligeoit à les compter pour païer les porteurs. Les parens enterroient les autres. D'autres transfuges dirent que l'on avoit jetté par les portes ſix cens mille corps de pauvres. Le reſte ne ſe pouvoit compter. Et comme il n'étoit plus poſſible d'enlever les pauvres, on les entaſſoit dans les plus grandes maiſons, que l'on fermoit quand elles en étoient pleines. Ces transfuges ajoutoient, que la meſure de bled ſe vendoit un talent, qui eſt au moins deux mille livres; & que comme on ne pouvoit plus aller dehors cueiller des herbes, il y en avoit qui foüilloient juſques dans les égouts, où ils cherchoient de vieille fiente de bœuf; & mangeoient ce qu'auparavant ils n'auroient pû regarder. Les Romains étoient touchez du ſeul recit de ces miſeres; mais les Juifs factieux n'étoient pas touchez de les voir. Leur fureur en augmentoit, & ils marchoient ſans horreur ſur les monceaux de corps dont la ville étoit pleine, pour aller au combat contre les étrangers, avec des mains enſanglantées du meurtre de leurs citoïens. Ce n'étoit plus l'eſperance de vaincre, mais le deſeſpoir de ſe ſauver, qui leur donnoit du courage.

Les Romains firent de nouvelles plateformes avec bien de la peine, à cauſe de la rareté du bois, qu'il falloit aller chercher juſqu'à quatre-vingt- VII. *Bell.* 1.

dix ſtades, c'eſt-à-dire, près de quatre lieuës, & ils en dépoüillerent tout le païs, en ſorte que les environs de Jeruſalem, auparavant délicieux à voir, furent entierement défigurez & méconnoiſſables. Enfin après des combats furieux, Tite prit la fortereſſe Antonia, la ruina, & vint juſqu'au temple le dix-ſeptiéme de Juillet, jour auquel le Tamide ou ſacrifice perpetuel avoit ceſſé faute d'hommes, pour l'offrir, ce qui affligeoit extrémement le peuple. Tite eſſaïa encore par Joſeph, & par lui-même d'obliger les ſéditieux à ſe rendre, ſans forcer le lieu ſaint, mais inutilement. Il vint aux attaques, & ſe rendit maître des deux galeries exterieures du temple, qui le fermoient au ſeptentrion & à l'Occident. Les Juifs avoient déja brûlé une partie de ces galeries, & les Romains acheverent.

VII. *Bell.* 4.

Cependant la famine croiſſoit toujours dans la ville. Sur la moindre apparence de nourritre dans une maiſon, c'étoit une guerre; & les perſonnes les plus cheres en venoient aux mains. Les voleurs couroient comme des chiens enragez la gueule béante, frappoient aux portes, & rentroient aux mêmes maiſons, deux ou trois fois en une heure. On mettoit tout ſous la dent: même ce qui ne ſeroit pas à l'uſage des bêtes les plus ſales. Ils ne laiſſerent, ni leurs ceintures, ni les courroïes de leurs ſandales, ni les cuirs de leurs boucliers. On mangeoit les reſtes de vieux foin; on en ramaſſoit juſqu'aux moindres brins, dont une

une petite quantité ſe vendoit au poids, quatre dragmes attiques, on eſtime la dragme environ huit ſols de notre monnoïe.

XXXIX. Mere qui mange ſon enfant. VII. 7.

Une femme nommée Marie, fille d'Eleazar d'au-de-là du Jourdain, diſtinguée par ſon bien & par ſa naiſſance, ſe trouva comme les autres enfermée dans la ville. Les ſéditieux lui prirent tout ce qu'elle avoit apporté, & enfin le reſte de ſes joïaux; & juſqu'à la nourriture qu'elle pouvoit trouver de jour en jour. Outrée de douleur, elle les chargeoit d'injures & de malédictions, faiſant ſon poſſible pour les obliger à la tuer. Enfin preſſée de la faim & du deſeſpoir, elle prit ſon enfant qu'elle nourriſſoit de ſon lait, & le regardant avec des yeux égarez, elle dit: Malheureux enfant, à qui eſt-ce que je te garde? Eſt-ce pour mourir de faim, ou pour devenir eſclave des Romains, ou pour tomber entre les mains de ces ſéditieux encore pires? Elle le tuë, le rôtit, en mange la moitié, & cache le reſte. Auſſi-tôt les ſéditieux accoururent, attirez par l'odeur de la viande; & tirant leurs épées menaçoient la femme de l'égorger ſur le champ, ſi elle ne la leur montroit. Je vous en ai gardé une bonne part, dit-elle, & leur découvrit ce qui reſtoit de ſon enfant. Ils furent ſaiſis d'horreur, & regardant fixement ils demeuroient immobiles & hors d'eux-mêmes. Elle continua: C'eſt mon enfant, c'eſt moi qui l'ai tué: vous en pouvez bien manger après moi. Vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une

mere. Ils ſortirent de la maiſon en tremblant ; & le bruit de cette abomination ſe répandit bien-tôt par toute la ville. Chacun en eut horreur, comme ſi lui-même l'eût commiſe, & envia la condition de ceux qui étoient morts avant que de voir un tel déſaſtre. Les Romains eurent peine à le croire, quelques-uns en eurent pitié, la plûpart en furent plus animez contre cette malheureuſe nation. Tite proteſta encore devant Dieu, que c'étoit eux qui avoient voulu la guerre, & qui avoient refuſé la paix & l'amniſtie qu'il leur offroit. Ainſi fut accomplie la menace que Dieu avoit faite par Moïſe à tout ſon peuple en general ; & la prophetie particuliere de J. C. aux femmes de Jeruſalem, qu'un jour viendroit où l'on eſtimeroit heureux les ventres ſteriles, & les mammelles qui n'auroient point alaitté.

Deut. XXVIII. 53.

Luc. XXIII. 9.

XL. Le temple pris & brûlé.

Le huitiéme d'Août les Romains attaquerent la ſeconde enceinte du temple, ils ne purent abattre les murs avec leurs beliers, ni déraciner les ſeüils des portes, à cauſe de la grandeur des pierres, & de la force de leurs liaiſons : ils ne purent auſſi eſcalader les galeries, à cauſe de la réſiſtance des Juifs. Tite fut donc contraint de faire ce dont le reſpect du lieu l'avoit détourné juſqu'alors : & ce même jour fit mettre le feu aux portes de la ſeconde enceinte du temple. Le feu gagna les galeries ; qui brûlerent le reſte de ce jour-là, & toute la nuit ſuivante. Tite & ſes capitaines vouloient conſerver le

Joſ. VI. *Bell. c.* 9.

corps du temple ; mais le dixiéme d'Août les Juifs qui gardoient le temple aïant fait une ſortie ſur les Romains qui travailloient par ordre de Tite à éteindre le feu de la ſeconde enceinte, furent repouſſez dans le corps du temple. Alors un ſoldat Romain, ſans attendre l'ordre, mais pouſſé comme d'un mouvement ſurnaturel ; prit un tiſon à ce feu, & ſoulevé par un autre ſoldat, le jetta dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenoient au temple du côté du ſeptentrion. Le feu prit auſſi-tôt : Tite y accourut lui-même. Mais le tumulte étoit tel, qu'il ne pût ſe faire obéir, le feu penetra au dedans même du temple, & le conſuma entierement, quelque ſoin que prit Tite pour le faire éteindre. Ainſi fut accomplie la prophetie de J. C. qu'il n'y reſteroit pas pierre ſur pierre. Ce ſecond temple fut brûlé le même jour du même mois que le premier avoit été brûlé par Nabuchodonoſor : c'eſt-à-dire, le dixiéme du mois Judaïque nommé Ab ; qui eſt le cinquiéme depuis le mois de la pâque nommé Niſan. Comme ces mois ſont purement lunaires, il eſt difficile de les ajouter aux nôtres ; mais j'ai ſuivi l'ancien interprete de Joſeph, qui exprime par les mois Romains, les mois Macedoniens dont Joſeph a pris les noms, quoique Joſeph ait en effet voulu marquer par ces noms les mois Judaïques, qui y répondent à peu près.

VII. *Bell. c.* 12

Matth. XXIV. 2. *Jerem.* LII. 12.

Tout ce qui ſe trouva dans le temple fut maſſacré, ſans diſtinction d'âge, de ſexe, de condi-

Joſ. VI. *Bell.* 6 32.

tion : l'autel étoit environné de corps entaſſez ; le pavé ne paroiſſoit point, tant il étoit couvert de ſang & de carnage. Il n'y eut que les ſéditieux qui s'échaperent l'épée à la main, & gagnerent le mont de Sion. Entre le peuple qui perit dans le temple, il y avoit ſix mille perſonnes, hommes, femmes, enfans, qu'un faux prophete avoit abuſez, & y avoit fait monter de la ville, diſant que Dieu l'ordonnoit, & qu'ils y recevroient de ſa part des ſignes de ſalut. Il y avoit pluſieurs impoſteurs ſemblables, dont les tyrans ſe ſervoient pour retenir le peuple, & l'empêcher de paſſer vers les Romains.

Le temple étant brûlé, les Romains planterent leurs enſeignes devant la porte orientale, & leur ſacrifierent la place même ; c'eſt-à-dire, aux idoles, dont leurs enſeignes étoient chargées. Les ſéditieux avoient gagné la ville haute. Tite les ſomma de ſe rendre à diſcretion, la vie ſauve ; mais ils demanderent qu'il leur permît d'aller dans le dé-
ibid. c. 40. ſert, avec leurs femmes & leurs enfans. Tite irrité de leur inſolence, fit brûler toute la ville baſſe, & attaqua la ville haute : où les Romains entrerent par la brêche, le huitiéme de Septembre ou Gorpiée, jour du ſabat, la ſeconde année de
An. 70. Veſpaſien, ſoixante & dix de J. C. & y mirent tout à feu & à ſang. Tite acheva de faire abattre ce qui reſtoit du temple & de la ville, & y fit paſſer la charuë. Il réſerva ſeulement une partie de la muraille à l'occident, avec trois tours, Hyp-

pique, Phaſaël & Mariamne, afin que leur beauté fit voir à la poſterité un échantillon de cette malheureuſe ville, auparavant ſi magnifique. Le butin fut ſi grand, que l'or diminua de la moitié de ſon prix en Syrie.

On trouva dans les égouts ſouterrains environ deux mille corps de Juifs morts de faim, ou de maladie : ou qui s'étoient tuez les uns les autres, plûtôt que de ſe rendre aux Romains. Les deux tyrans Jean & Simon, qui s'y étoient cachez, ſe rendirent à la fin, & furent gardez pour le triomphe. On compte juſqu'à onze cens mille Juifs morts en ce ſiege, & quatre-vingt-dix-ſept mille vendus; mais à peine vouloit-on les acheter. Tite refuſa des couronnes que les nations voiſines lui offroient, pour honorer ſa victoire. Il dit que ce n'étoit point ſon ouvrage ; & qu'il n'avoit fait que prêter ſes mains à la vengeance de Dieu irrité contre les Juifs. Pour garder les ruines de Jeruſalem, il y laiſſa une légion ; & avec deux autres retourna à Ceſarée, où il aſſembla tous les captifs, & tout le butin ; & y demeura le reſte de l'année ſoixante & dix, attendant le temps propre pour ſe mettre en mer, & paſſer en Italie. A la fête de la naiſſance de ſon frere Domitien, qui étoit le vingt-quatriéme d'Octobre, il y eut plus de deux mille cinq cens Juifs qui perirent; ſoit par le feu, ſoit par les bêtes auſquelles ils furent expoſez ; ſoit les uns par les mains des autres, comme gladiateurs. Il perit encore un grand nombre de ces miſerables

VII. Bell. c. 7.

Philoſt. Apoll. lib. 6. c. 14.

Joſ. VII. Bell. c. 4. 6.

ibid. c. 8.

captifs, aux jeux que Tite fit à Beryte en Phenicie, pour celebrer l'anniverſaire de l'avenement de ſon pere à l'empire; qui fut le premier de Juillet
An. 17. de l'année ſuivante ſoixante & onze de J. C.

ibid. c. 9. Tite alla enſuite à Antioche, où les Juifs étoient accuſez d'avoir brûlé la place carrée, les archives, le greffe & les baſiliques. On eut bien de la peine à retenir le peuple qui les vouloit maſſacrer; mais il fut verifié que c'étoit des gens oberez, qui avoient commis ce crime: pour ſe délivrer des pourſuites de leurs créanciers. Tite y étant venu les citoïens le prierent d'en chaſſer les Juifs, ou du moins de leur ôter leurs privileges. Mais il refuſa l'un & l'autre, & les Juifs demeurerent à Antioche comme devant. Tite viſita les autres villes de Syrie, puis il revint par la Judée & par Jeruſalem en Egypte; & s'embarqua à Alexandrie. Après qu'il fut arrivé à Rome, il triompha de la Judée avec ſon pere.

ibid. c. 16. 17. En ce triomphe furent menez Jean & Simon, chefs des ſéditieux, avec ſept cens Juifs des plus forts & des mieux faits. Simon, comme chef des ennemis, fut executé à mort, ſuivant la coutume. En ce même triomphe fut porté la table, le chandelier d'or à ſept branches, & ce que l'on avoit conſervé des vaiſſeaux ſacrez du temple; principalement le livre de la loi, qui fut gardé dans le palais, avec les rideaux de pourpre du ſanctuaire. On voit encore à Rome l'arc qui fut bâti pour ce triomphe, où paroiſſoient en bas relief de marbre

Joſ. VII. Bell. c. 19.

Vitalp. to. 2. p. 587.

le chandelier & la table. Le chandelier eſt porté par huit hommes : contre la table ſont appuïées deux trompettes croiſées l'une ſur l'autre : avant la table on porte un titre, un ſecond avant le chandelier, un troiſiéme ſuit, qui précedoit apparemment le livre de la loi. On voit auſſi dans les cabinets des curieux, des médailles de Veſpaſien & de Tite, où eſt repreſentée une femme aſſiſe au pied d'une palme, couverte d'un grand manteau, la tête panchée & appuïée ſur ſa main, avec cette inſcription : La Judée captive.

XLI. Fin de la guerre des Juifs.

Pour achever entierement la conquête, Lucilius Baſſus fut envoïé en Judée en qualité de légat, avec des troupes. Il prit par compoſition le château d'Herodion ; puis il aſſiegea celui de Macheron au de-là du Jourdain, & le prit enfin par compoſition, quoique très-fort. Liberius Maxime étoit procurateur de la Judée. L'empereur lui écrivit de vendre toute la terre des Juifs ; & leur impoſa pour tribut, quelque part qu'ils fuſſent, de porter tous les ans au Capitole les deux dragmes, que ſuivant la loi ils avoient accoutumé de porter au temple de Jeruſalem. Ce fut l'an de J. C. ſoixante & douze.

Joſ. VII. *Bell.* 20.

ibid. c. 25.

An. 73.

L'année ſuivant Publius Silva fut gouverneur de la Judée, à la place de Baſſus qui étoit mort. Il aſſiegea la forteresſe de Maſſada, qui paſſoit pour imprenable, & où commandoit Eleazar petit-fils de Judas le Galiléen, & chef des ſicaires, qui s'opiniâtroit encore à faire la guerre, & à traiter com-

Joſ. VII. *Bell. c.* 30.

me ennemis tous ceux qui obéiſſoient aux Romains. Les ſicaires voïant qu'ils ne pouvoient plus reſiſter, ſuivirent le conſeil furieux d'Eleazar. Ils tuerent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgerent les uns les autres; & aïant tiré au ſort, celui qui demeura le dernier regarda de tous côtez s'il ne reſtoit plus perſonne en vie, puis mit le feu au palais, & enfin ſe tua lui-même. Le nombre des
An. 73. morts fut de ſix cens quatre-vingt-dix. C'étoit le quinziéme d'Avril l'an ſoixante-treize. Les Romains entrerent le lendemain dans Maſſada, & par cette conquête toute la Judée fut paiſible.

Pluſieurs des ſicaires s'échaperent de Judée, &
ibid. VII. 36. vinrent en Egypte, où ils ſolliciterent à la révolte des Juifs d'Alexandrie; mais ceux-ci par le conſeil des principaux, ſe jetterent ſur les ſicaires. Six cens furent pris & livrez aux Romains, qui en firent juſtice, les autres s'enfuirent par l'Egypte & la Thebaïde, où ils furent auſſi pris. Ils montrerent une conſtance extraordinaire dans les plus cruels tourmens; & jamais on ne put en contraindre aucun, non pas même les enfans, de donner à l'empereur le nom de maître. Veſpaſien aïant appris ce reſte de revolte, commanda à Lupus préfet
ibid. c. 30. d'Egypte, de détruire le temple que les Juifs y avoient; & qu'Onias frere du pontife Onias avoit bâti du temps de Ptolomée Philometor, deux cens trente-cinq ans auparavant. Lupus ſe contenta de fermer le temple, après avoir ôté quelque partie des préſens qui l'ornoient. Mais Paulin ſon ſucceſ-

ſeur

ſeur ôta le reſte, ferma les portes, & le rendit inacceſſible.

La fureur des ſicaires s'étendit dans la Cyrenaïque. Un tiſſeran nommé Jonathas, très-méchant homme, attira dans les deſerts pluſieurs miſerables, promettant de leur faire voir des miracles. Catulle gouverneur de cette partie de Lybie, y envoya de la cavalerie & de l'infanterie, qui les défit facilement. On lui amena Jonathas, qui accuſa les plus riches d'entre les Juifs de lui avoir donné ce conſeil. Quoique ce fût une calomnie, Catulle voulut le croire, & en fit maſſacrer trois mille : Jonathas fut envoyé à Rome chargé de chaînes, & l'empereur le fit battre de verges & brûler vif. Le nombre des Juifs qui perirent pendant cette guerre en diverſes occaſions, compris les onze cens mille du ſiege, monte à treize cens trente-ſept mille quatre cens quatre-vingt-dix : ſans ceux que l'on n'a pas comptez. Le roi Agrippa, le dernier de la race d'Herode, reçut de l'empereur une augmentation de ſon royaume, avec les honneurs de la prêture : & vécut juſqu'à la troiſiéme année de l'empereur Trajan. Sa ſœur Berenice fut aimée de l'empereur Tite, juſqu'à vouloir l'épouſer ; mais enfin la famille d'Herode, quoique très nombreuſe, périt preſque toute dans les cent ans. Cette hiſtoire de la guerre des Juifs a été écrite en grec par Joſeph fils de Matthias ſacrificateur : qui ayant été pris par l'empereur, & mis en liberté, prit le nom de Flavius com-

Joſ. VII. Bell c. 36. 37.

Juſt. Tiber. ap. Phot. cod. 33.

Suet. Tit. n. 7. Joſ. XVIII. antiq. c. 7.

me ſon affranchi: car Flavius étoit le nom de famille de Veſpaſien. Joſeph fut témoin oculaire preſque de tout ce qui ſe paſſa en cette guerre; & étant demeuré Juif, il n'eſt point ſuſpect d'avoir voulu montrer l'accompliſſement des propheties de J. C.

XLII. Hereſies. Ebion. Cerinthe. Menandre.

Après la ruine de Jeruſalem, les ſectes des Juifs ne durerent pas long-tems. On n'entend plus gueres parler de la diſtinction des Phariſiens & de Saducéens. On vit encore des Nazaréens, autrement nommez Minéens, mais c'étoit plûtôt des chrétiens, qui gardoient la circonciſion & les obſervances légales; & qui voulant être Juifs & chrétiens tout enſemble, n'étoient en effet ni l'un ni l'autre. Ils ſe ſervoient de l'évangile de ſaint Matthieu dans ſa langue originale, & ſçavoient l'hebreu parfaitement. Ils ſe joignirent aux ſectateurs d'Ebion, dont l'héréſie commença en ce même tems. Car lorſque les chrétiens de Jeruſalem étoient encore à Pella ville de la Décapole, Ebion demeuroit au même quartier, en un bourg nommé Cacata au pays de Baſan. Le nom d'Ebion ſignifie pauvre; & quoiqu'il l'eût reçû en naiſſant, ſes diſciples en tiroient vanité: prétendant ſuivre la ſainte pauvreté de ceux qui avoient mis le prix de leurs biens aux pieds des apôtres.

Epiph. hær. 19. n. 5.
Id. hær. 29. n. 7.
Hier. ad Aug. ep. 89.
Epiph. hær. 29. n. 9. & hær. 30. n. 2.
Id. hær. 30. n. 17.

Ils ſe diſoient diſciples de S. Piere, & rejettoient ſaint Paul, qu'ils chargeoient de calomnies: diſant qu'il n'étoit pas Juif d'origine; mais un gentil proſelyte, qui étant à Jeruſalem avoit voulu épouſer

Iren. lib. 1. c. 26. Hier in Matth. XII. init.

la fille d'un ſacrificateur ; que pour cet effet il s'étoit fait circoncire ; & que n'aïant pû l'obtenir, de dépit il s'étoit mis à combattre la circonciſion & la loi. Pour attribuer leurs erreurs à ſaint Pierre, ils avoient corrompu la relation de ſes voyages écrite par ſaint Clement. Ils obſervoient, comme les fideles, le dimanche ; donnoient le baptême, & conſacroient l'euchariſtie ; mais avec de l'eau ſeule dans le calice. Ils diſoient que Dieu avoit donné l'empire de toutes choſes à deux perſonnes, au Chriſt & au diable. Que le diable avoit tout pouvoir ſur le monde préſent: le Chriſt ſur le ſiecle futur. Que le Chriſt étoit créé comme un des anges, mais plus grand que les autres. Que JESUS étoit né de Joſeph & de Marie, à la maniere ordinaire par le concours des deux ſexes ; & qu'enſuite faiſant progrès dans la vertu, il avoit été choiſi pour être fils de Dieu, par le Chriſt, qui étoit deſcendu en lui d'enhaut en forme de colombe. Ils ne croïoient pas que la foi en J. C. fût ſuffiſante pour le ſalut, ſans les obſervances légales : & ſe ſervoient de l'évangile de ſaint Matthieu, qu'ils avoient tronqué : & ſur tout en avoient retranché la genéalogie. Ils rejettoient tous les prophetes depuis Joſué ; comme Samſon, David, Salomon, & Elie même : & dans la loi ils retranchoient pluſieurs paſſages. Ils adoroient Jeruſalem comme la maiſon de Dieu : obligeoient tous leurs ſectateurs à ſe marier, même avant l'âge de puberté ; & permettoient la pluralité des fem-

Epiph. hær. 30 n. 15.

Ibid. n. 3. n. 16. Tertull. de car. Chr. c. 14. Euſ. III. hiſt. c. 27.

Epiph. hær. 30 n. 13. Iren. lib. 1. c. 26.

Epiph. n. 18.

mes. Telle étoit la doctrine d'Ebion.

Iren. 1. c. 25. Tertull. præscr. c. 48.

Celle de Cerinthe en approchoit. Il disoit que ce n'étoit pas Dieu qui avoit fait le monde ; mais une certaine vertu separée & très-éloignée de la vertu souveraine ; & qu'elle l'avoit fait à son insçû : que le Dieu des Hebreux n'étoit pas le Seigneur, mais un ange : que JESUS étoit né de Joseph & de Marie comme les autres hommes : mais que comme il les surpassoit tous en vertu & en sagesse, le Christ envoyé par le Dieu souverain, étoit descendu en lui après son baptême, en figure de colombe ; & qu'alors il avoit annoncé le pere inconnu jusques-là, & avoit fait des miracles. A la fin le Christ s'étoit envolé & s'étoit retiré de JESUS, dans le temps de la passion ; en sorte qu'il n'y avoit que JESUS qui avoit souffert, & qui étoit ressuscité : mais le Christ étant spirituel, étoit demeuré immortel & impassible. Cerinthe publioit une prétenduë révelation contenant des images monstrueuses, qu'il disoit lui avoir été montrées par des anges ; & assuroit qu'après la résurrection générale, il y auroit un regne terrestre de J. C. qu'à Jerusalem les hommes jouiroient de tous les plaisirs, & satisferoient tous les desirs de la chair ; disant qu'ils passeroient mille ans dans les nôces & les fêtes. Voilà les erreurs de Cerinthe. Il les enseignoit en Asie.

Caïus ap. Euſ. 3. hiſt c. 28. Dionyſ. ap. Euſ. 7 c. 25.

Iren. ibid.

Dans le même tems vivoit Menandre le principal disciple de Simon le Magicien. Il étoit Samaritain, comme lui, d'un bourg nommé Cap-

paretaïa. Il avoit auſſi commerce avec les démons, & devint parfait magicien ; en ſorte qu'il ſéduiſit pluſieurs perſonnes à Antioche par ſes preſtiges. Il diſoit, comme Simon, que la vertu inconnue l'avoit envoïé pour le ſalut des hommes, & que perſonne ne pouvoit être ſauvé, s'il n'étoit baptiſé en ſon nom ; mais que ſon baptême étoit la vraie réſurrection, en ſorte que ſes diſciples ſeroient immortels, même en ce monde. Toutefois il y avoit peu de gens qui reçuſſent ſon baptême. *Iren. lib. 1. c. 21.* *Tertull. de an. c. 50.*

XLIII. Philoſophes.

Le démon avoit auſſi des apôtres chez les païens. Pluſieurs philoſophes couroient le monde, & s'arrêtoient dans les grandes villes pour diſcourir & haranguer le peuple, ſous prétexte de rétablir les bonnes mœurs ; mais en les attachant de plus en plus à leurs anciennes ſuperſtitions. Le plus illuſtre fut Apollonius de Tyane. Enſuite Euphrate Tyrien : d'abord ſon intime ami, puis ſon plus grand adverſaire. Euphrate étoit un grand homme bien fait, que ſes cheveux longs & ſa barbe blanche ornoient encore. Il avoit joint à une grande ſcience une grande politeſſe. Ses manieres étoient douces & ſa vie auſtere : car ces philoſophes ſe piquoient de mépriſer les plaiſirs & la douceur. Il y avoit encore Demetrius le Cynique, Muſonius, & ſon gendre Artemidore. Muſonius fut le ſeul que l'empereur Veſpaſien conſerva à Rome, en chaſſant tous les autres philoſophes. Tel étoit auſſi Damis Pithagoricien, Epictete Stoïcien, Lucien de Samoſate Epicurien : Diogene le jeune Cy- *Plin. lib. 1. epiſt. 10. Philoſtr. Apoll. lib. 4. 5. 6. 7.* *Plin. lib. 3. ep. 11.* *Xiphil. Veſp. p. 220. D.*

Id. p. 212. C.

nique, qui fut une fois battu de verges en plein theatre, pour les injures qu'il avoit dites au peuple, & un autre nommé Heras, pour une pareille insolence eut la tête coupée. On peut mettre au rang de ces harangueurs Dion du Pruse, surnommé Chrysostome, c'est-à-dire, bouche d'or.

Philost. Apoll. l. 5. c. 12. Id. de Sophist.

XLIV. Livre du pasteur. Visions.

V. testimon. veter. in edit. Cotelerii. Hier. script. Rom. XVI. 14.

En ce tems, c'est-à-dire, sous le pontificat de saint Clement, vivoit à Rome Hermas, auteur du livre du Pasteur; tenu par plusieurs autrefois pour écriture canonique, & cité comme tel par quelques-uns des plus anciens Peres de l'église. On croit que cet Hermas est celui dont saint Paul fait mention entre les chrétiens de Rome les plus illustres. Il étoit marié, avoit des enfans, & ne paroît avoir été que simple laïque; mais d'une pieté singuliere. Dieu se communiquant à lui, comme il étoit ordinaire en ces premiers tems, l'instruisit de plusieurs veritez utiles pour la morale; & de ces révelations fidelement rapportées il composa son livre, qu'il écrivit d'un stile très-simple, & le divisa en trois parties. Il nomme la premiere les visions; la seconde les préceptes; la troisiéme les similitudes; mais la premiere & la troisiéme partie contiennent des révelations à peu près semblables.

Dans la premiere vision il dit, qu'il retrouva à Rome une fille qu'il avoit connuë étant jeune, & qu'il aimoit comme sa sœur. Qu'un jour l'ayant vûë, il pensa en lui-même qu'il auroit été heureux, s'il avoit épousé une femme aussi bien faite

& d'auſſi bonnes mœurs. Ma penſée, dit-il, n'alla pas plus loin. Quelque tems après je me promenois m'entretenant de ces penſées, & conſiderant la grandeur & la beauté des ouvrages de Dieu. Enſuite je m'endormis, & l'eſprit m'enleva à droit par un lieu où l'on ne pouvoit marcher, à cauſe des roches & des eaux. Après avoir paſſé ce lieu, je vins à une plaine, & m'étant mis à genoux je commençai à prier le Seigneur, & à confeſſer mes pechez. Pendant ma priere le ciel s'ouvrit, & je vis cette femme que j'avois deſirée, qui me ſalua du ciel, & me dit : Bon jour Hermas. Je la regardai, & lui dis : Que faites-vous là ? Elle me répondit : On m'a miſe ici pour accuſer tes pechez devant le Seigneur. Dieu qui habite dans les cieux, qui a créé de rien les choſes qui ſont, & les a multipliées à cauſe de ſa ſainte égliſe, eſt irrité, parce que tu as peché contre moi. Et quand, lui dis-je, ou en quel lieu vous ai-je-dit quelque parole indécente ? Ne vous ai-je pas toujours reſpectée comme ma ſœur. ? Elle me dit en ſouriant : Un mauvais deſir eſt entré dans ton cœur. Ne crois-tu pas que ce ſoit un peché pour un homme juſte ? C'en eſt un & bien grand. Si l'homme juſte a des penſées juſtes, & marche droit, Dieu lui ſera propice ; mais ceux qui ont des penſées criminelles dans le cœur s'attirent la mort & la captivité : principalement ceux qui aiment ce ſiecle, qui ſe glorifient dans leurs richeſſes, qui n'attendent pas les biens futurs, qui doutent & n'eſperent pas au

Seigneur. Pour toi, prie-le, & il guérira tes pechez, & ceux de toute ta maiſon, & de tous les Saints.

Après qu'elle eut ainſi parlé, le ciel ſe ferma. Je demeurai plein de triſteſſe & de crainte, & je diſois en moi-même : Si ce peché m'eſt imputé, comment pourrai-je me ſauver ? Ou comment pourrai-je appaiſer le Seigneur pour mes pechez qui ſont en grand nombre ? Comme j'étois occupé de ces penſées, je vois devant moi une grande chaire de laine blanche comme neige. Il vint une vieille femme vêtuë d'un habit éclatant ; ayant un livre à la main. Elle s'aſſit ſeule, & me ſalua. Je lui rendis ſon ſalut en pleurant. Elle me dit : Hermas, pourquoi es-tu triſte, toi qui étoit patient, modeſte, & toujours gai ? Je lui répondis : Une femme vertueuſe m'a fait un reproche honteux d'avoir peché contre elle. Elle dit : Dieu veüille préſerver ſes ſerviteurs d'un tel mal. Mais peut-être tu l'as déſirée dans ton cœur. Une penſée ſi abominable ne doit pas être dans un ſerviteur de Dieu : il ne doit pasdeſirer de mauvaiſe action, & principalement Hermas, qui s'eſt toujours abſtenu de tout deſir criminel, dont la ſimplicité & l'innocence eſt ſi grande. Mais ce n'eſt pas à cauſe de toi que le Seigneur eſt irrité, c'eſt à cauſe de tes enfans qui ont commis un crime contre lui, & contre leurs parens.

Comme tu aime tes enfans, tu ne les a pas avertis, tu leur a laiſſé faire des violences. C'eſt

pour

pour cela que le Seigneur eſt irrité contre toi. Mais il guérira tous les maux qui ſe ſont faits dans ta maiſon, & qui ſont cauſe de la ruine de tes affaires temporelles. Il a maintenant pitié de toi : prens courage, fortifie ta famille, continuë de leur enſeigner tous les jours la parole ſainte, & ne ceſſe de les avertir. Car le Seigneur ſçait qu'ils ſe repentiront de tout leur cœur, & il t'écrira au livre de vie. Aïant fini ces mots elle me dit : Veux-tu m'entendre lire ? Volontiers, lui dis-je. Ecoute donc. Et aïant ouvert le livre, elle liſoit des choſes ſi magnifiques & ſi merveilleuſes, que je ne les pouvois retenir. Car c'étoient des paroles terribles, au-deſſus de la portée d'un homme. Je retins toutefois les dernieres paroles : Voici le Dieu des armées, qui par ſa puiſſance inviſible, & ſa ſageſſe infinie a créé le monde, qui par ſon conſeil glorieux a environné de beauté ſes créatures ; qui par la force de ſa parole a affermi le ciel, & fondé la terre ſur les eaux, & par ſa puiſſance a formé ſa ſainte égliſe, qu'il a benie : voici qu'il tranſportera les cieux & les montagnes, les collines & les mers, & tout ſera rempli de ſes élus : afin qu'il accompliſſe en eux ſa promeſſe, après qu'ils auront obſervé en grand honneur & en grande joïe les loix de Dieu, qu'ils ont reçûës avec grande foi. Quand elle eut achevé de lire, elle ſe leva, & il vint quatre jeunes hommes qui emporterent la chaire vers l'orient. Elle m'appella, me toucha la poitrine, & me dit : Ma lecture

t'a-t'elle plû? Je lui dis: Ces dernieres paroles me plaisent; mais les précedentes sont bien dures. Ces dernieres, me dit-elle, sont pour les justes: les autres pour les apostats & les payens. Tandis qu'elle me parloit, il parut deux hommes qui l'enleverent sur leurs épaules, & s'en allerent du même côté que la chaire, à l'Orient. Elle partit joïeusement, en me disant: Prens courage, Hermas. Telle est la premiere vision.

Vision II. L'année suivante il vit encore la même vieille, non plus assise, mais marchant & lisant un memoire qu'elle lui donna à copier. Il l'écrivit lettre à lettre, sans pouvoir distinguer les syllabes. Lorsqu'il l'eût copié il lui fut enlevé des mains, sans qu'il vît par qui. Quinze jours après, comme il eut jeûné & beaucoup prié, le sens de cet écrit lui fut revelé. C'étoit des avis des pechez de ses enfans & de sa femme, qui étoit médisante: il lui étoit ordonné de les corriger, mais sans leur vouloir de mal, pour le tort qu'ils lui avoient fait. Il lui fut dit que sa femme deviendroit sa sœur: pour marquer qu'ils vivroient en continence.

n. 4. Tout cela fut revelé en dormant, par un jeune homme bienfait, qui lui dit: Qui penses-tu que soit cette vieille de qui tu as reçu le memoire? Une Sybille, dit Hermas. Tu te trompes, dit le jeune homme, c'est l'église de Dieu. Pourquoi est-elle vieille, dit Hermas? Parce, répondit-il, qu'elle a étée créé la premiere, & le monde a été fait pour elle. Ensuite, dit Hermas, j'eus une vi-

ſion dans ma maiſon : cette vieille vint, & me demanda ſi j'avois déja donné le memoire aux prêtres. Je lui répondis que non. Tu as bien fait, dit-elle. Car j'ai encore quelque choſe à te dire. Quand j'aurai achevé, les élus entendront tout clairement. Tu écriras donc deux memoires, & tu en envoiras un à Clement, & un à Grapté. Clement l'envoyera aux villes de dehors : Grapté avertira les veuves & les orphelins, & toi tu les liras en cette ville aux prêtres qui gouvernent l'égliſe. Ce Clement ne peut être que le pape, gouvernant en chef l'égliſe Romaine, avec autorité ſur les autres égliſes : Grapté ſemble être une diaconeſſe.

V. Orig. Periarc. lib. IV. c. 2. in Philocal. c. 1.

Après qu'Hermas eut encore beaucoup jeûné, & prié Dieu de lui reveler ce que la femme lui avoit promis : elle lui apparut la nuit, & lui dit de venir à midi dans un lieu écarté à la campagne. Il ſe trouva au rendez-vous, & vit un banc avec un oreiller, & un linge étendu deſſus. Voïant cela dans un lieu ſi ſolitaire, il eut peur, & les cheveux lui dreſſerent à la tête. Mais il prit courage, ſe mit à genoux, & confeſſa encore à Dieu ſes mêmes pechez. Alors la femme vint avec les ſix jeunes hommes qu'il avoit vûs, & le touchant par derriere elle lui dit : Ceſſe de tant prier pour tes pechez. Prie auſſi pour la juſtice, afin que ta maiſon y ait part. Elle le fit lever, le prit par la main, le mena vers le banc, & dit aux jeunes hommes : Allez, bâtiſſez. Allors elle fit aſſeoir Hermas, &

Viſion III.

comme il vouloit ſe mettre au côté droit, elle lui fit ſigne de paſſer à gauche. La droite, lui dit-elle, eſt deſtinée à ceux qui ont ſouffert pour le nom de Dieu. Tu as encore beaucoup à faire pour t'aſſeoir avec eux, tu as encore bien des défauts.

Enſuite elle lui fit voir une grande tour, que l'on bâtiſſoit ſur les eaux, avec des pierres quarrées & luiſantes. Le plan de la tour étoit quarré. C'étoit les ſix jeunes hommes qui la bâtiſſoient, & pluſieurs milliers d'autres hommes apportoient les pierres. Quelques-uns les tiroient du fonds de l'eau, d'autres les tranſportoient ſur la terre, & les préſentoient à ces ſix jeunes hommes. Les pierres que l'on tiroit du fonds de l'eau étoient toutes taillées, en ſorte qu'il n'y avoit qu'à les placer; elles ſe joignoient ſi bien, que les joints ne paroiſſoient point, & que la tour ſembloit être d'une pierre. Quant aux autres pierres que l'on apportoit de terre; il y en avoit que les jeunes hommes emploïoient au bâtiment, d'autres qu'ils rejettoient, & qu'ils caſſoient. Autour de l'édifice on voïoit pluſieurs autres pierres, qu'ils n'emploïoient point; parce que les unes étoient raboteuſes, les autres fenduës, les autres blanches, mais rondes; en ſorte qu'elles ne s'ajuſtoient pas au bâtiment. Quelques-unes étoient jettées loin de la tour, & tomboient dans le chemin, où elles ne demeuroient pas, mais rouloient dans un lieu déſert; d'autres tomboient dans le feu, & brûloient; d'autres tomboient près de l'eau, & ne pouvoient y rouler, quelque déſir qu'elles en euſſent.

Hermas ayant demandé l'explication de cette visiõn, la vieille femme lui dit: Cette tour que tu vois bâtir, c'eſt moi-même, c'eſt-à-dire, l'égliſe. On la bâtit ſur les eaux; parce que votre vie eſt ſauvée par l'eau, & fondée ſur la parole du nom glorieux & tout-puiſſant. Par-là elle marquoit le baptême. Elle continua ainſi: Ces ſix jeunes hommes qui bâtiſſent, ſont les anges de Dieu, à qui il a donné pouvoir ſur toutes ſes créatures. Les autres qui apportent des pierres ſont auſſi des ſaints anges; mais les premiers ſont plus excellens. Quand le bâtiment ſera achevé, ils feront tous enſemble un feſtin près de la tour, & glorifieront Dieu. Les pierres blanches & quarrées qui s'ajouſtent bien, ſont les apôtres, les évêques, les docteurs & les miniſtres; c'eſt-à-dire, les prêtres & les diacres, ſoit morts, ſoit vivans; qui ſe ſont acquitez de leur devoir avec ſainteté & modeſtie envers les élus de Dieu, & ont conſervé la paix & l'union avec eux. Les pierres que l'on tire du fond de l'eau, & qui s'ajuſtent au bâtiment, ſont ceux qui ſont morts, & ont ſouffert pour le nom du Seigneur. Celles que l'on apporte ſur terre, & que l'on emploïe au bâtiment, ſont les néophytes, & les fideles. Celles que l'on rejette, & qui demeurent près de la tour, ſont ceux qui ont peché & qui veulent faire penitence. S'ils la font tandis que l'on bâtit, ils pourront être emploïez dans le bâtiment; mais quand le bâtiment ſera une fois achevé, ils ne trouveront plus de place.

n. 3.

n. 4.

n. 5.

n. 6. Les pierres que l'on caſſe & que l'on jette au loin, ſont les méchans, qui ont embraſſé la foi avec diſſimulation, ſans quitter rien de leur malice. Ils ne peuvent ſervir au bâtiment, & il n'y a point de ſalut pour eux. Quant aux autres pierres qui n'entrent point dans le bâtiment; les raboteuſes ſont ceux qui ont connu la verité, mais n'y ſont pas demeurez, & ne ſont pas joints aux ſaints. Celles qui ont des fentes, ſont ceux qui gardent dans leur cœur la diſcorde, & n'ont la paix qu'en apparence. Celles qui ſont trop petites, ſont ceux qui ont embraſſé la foi; mais ont gardé la plus grande partie de leurs vices. Enfin les pierres blanches & rondes, ſont les riches qui ont embraſſé la foi, lorſque la perſécution vient, leurs richeſſes les font renoncer au Seigneur; ils ne ſeront utiles au bâtiment, que quand leurs richeſſes ſeront retranchées, comme les pierres rondes dont il faut ôter une grande partie. Juges-en par toi-même, Hermas: quand tu étois riche, tu étois inutile, à préſent tu es propre à la vie. Car tu as été de ces pierres.

n. 7. Celles qui ſont jettées loin de la tour, & qui roulent dans le chemin & de-là dans le déſert; ſont ceux qui ont crû, mais qui par leur incertitude ont quitté le vrai chemin, s'imaginant en pouvoir trouver un meilleur. Ils ſont errans & miſerables. Celles qui tombent dans le feu, ſont ceux qui ſe ſont éloignez pour toujours du Dieu vivant; à qui il ne vient plus en penſée de faire penitence,

tant ils ſont paſſionnez pour leurs débauches & leurs crimes. Celles qui tombent près de l'eau & n'y peuvent entrer, ſont ceux qui ont oüi la parole de Dieu, & déſirent le baptême; mais quand ils penſent à la ſainteté de la religion, ils ſe retirent, & retombent dans leurs deſirs criminels. C'eſt ainſi que l'égliſe expliquoit à Hermas la viſion de la tour. Elle lui fit voir enſuite ſept femmes autour de ce bâtiment, dont la premiere étoit la foi, puis ſa fille l'abſtinence, enſuite la ſimplicité, l'innocence, la modeſtie, la diſcipline, la charité. Chacune étoit fille de la précedente, la ſimplicité fille de l'abſtinence, l'innocence fille de la ſimplicité, & ainſi des autres. Elles ſoutenoient la tour, & y faiſoient entrer ceux qui les ſervoient. *n. 8.*

Hermas déſiroit fort de ſçavoir pourquoi l'égliſe lui avoit apparu en trois formes differentes. La premiere fois très-vieille & aſſiſe dans une chaire. La ſeconde fois avec un viſage jeune, mais la chair & les cheveux d'une vieille: lui parlant debout, & paroiſſant plus gaie que la premiere fois. La troiſiéme elle lui parut toute jeune & belle, excepté qu'elle avoit les cheveux d'une vieille. Elle étoit aſſiſe ſur un banc le viſage riant. Après qu'il eut prié & jeûné, un jeune homme lui apparut la nuit, & lui dit: D'abord elle t'a apparu vieille & dans une chaire, pour montrer que votre eſprit eſt foible & languiſſant, à cauſe des affaires temporelles, qui vous ont rendu triſte & pareſ- *n. 10.* *n. 11.*

ſeux comme dans une vieilleſſe décrepite, au lieu de mettre votre confiance en Dieu. Après que vous avez oüi la révelation que Dieu vous a faite, votre eſprit s'eſt renouvellé, votre foi & votre force s'eſt augmentée, comme un vieillard qui apprend qu'il lui eſt venu une ſucceſſion, ſe leve avec joie, prend de la force, ſe tient debout, & agit vigoureuſement. C'eſt ce que ſignifie le ſecond état où vous avez vû cette femme, plus jeune & debout. La troiſiéme fois elle a marqué encore plus de force & de gaïeté, pour montrer comme votre eſprit a été renouvellé par la viſion de la tour, & par les autres biens que Dieu vous
Viſion IV. a faits, & le banc ſur lequel elle étoit aſſiſe, marque par ſes quatre pieds la ſolidité de cet état, & l'effet de la ſincere pénitence.

Hermas eut une autre viſion trois ſemaines après la précedente. Il marchoit ſeul à la campagne dans un autre lieu écarté, allant à une maiſon éloignée près de demie lieuë du grand chemin. En marchant il prioit Dieu d'accomplir ce qu'il lui avoit revelé, & de donner la pénitence à tous ſes ſerviteurs, qui étoient tombez, afin que ſon nom fût honoré. Alors il entendit comme une voix, qui lui dit: Ne crains point, Hermas. Il dit en lui-même: Qu'ai-je à craindre après les grandes choſes que j'ai vûës? S'étant un peu avancé, il vit de la pouſſiere juſqu'au ciel, environ à la diſtance de ſix-vingt pas. Il crut que c'étoit des chevaux; mais voïant la pouſſiere s'élever de plus en plus,

il

il ſoupçonna quelque miracle. Un raïon de ſoleil qui parut, lui fit voir une bête grande comme une baleine, haute d'environ cent pieds, jettant par la gueule des ſauterelles de feu. Hermas commença à pleurer & à prier Dieu, de le délivrer de ce monſtre. Puis il ſe ſouvint de cette parole qu'il venoit d'entendre: Ne crains point. Il s'arma de foi, & s'expoſa hardiment à la bête. Elle marchoit d'un train à renverſer une ville tout d'un coup. Mais quand Hermas s'approcha, elle s'étendit par terre tirant ſeulement la langue, & ne ſe remua point, qu'il ne l'eût paſſée toute entiere; s'étant avancé environ trente pieds au de-là, il rencontra une fille parée comme au ſortir de ſa chambre, toute vêtuë de blanc juſqu'à la chauſſure. Elle portoit une mitre, & étoit couverte de ſes cheveux qui étoient luiſans. Il reconnut que c'étoit l'égliſe, & en eut bien de la joïe. Elle lui demanda s'il n'avoit rien rencontré; & lui dit que c'étoit par ſa foi qu'il avoit évité la bête. Le Seigneur, ajouta-t'elle, a envoyé ſon ange, qui commande aux bêtes, & qui lui a fermé la gueule, de peur qu'elle ne te dévorât. Va donc, & raconte les merveilles de Dieu à ſes élus, & leur dis, que cette bête eſt la figure de la perſécution qui doit venir. Qu'ils aïent confiance en Dieu: s'ils veulent, ce ne ſera rien. Voilà les quatre viſions contenuës dans le premier livre d'Hermas. *n. 2.*

Le ſecond livre commence ainſi: Aïant prié

XLV. Préceptes du Pasteur. *Tertull. de Orat. c. 12.*

chez moi, & m'étant assis sur un lit, je vis entrer un homme d'un visage venerable en habit de pasteur, couvert d'un manteau blanc, avec une panetiere qui pendoit de ses épaules, & un bâton à sa main. Il me salua, je lui rendis son salut : il s'assit auprès de moi, & me dit : Je suis envoyé par cet ange venerable, pour habiter avec toi le reste de tes jours. Je crus qu'il étoit venu pour me tenter, & lui dis : Qui êtes-vous donc ? Car je sçai à qui j'ai été confié. Il me dit : tu ne me connois pas. Non, lui dis-je. Je suis, dit-il, ce pasteur à qui on t'a confié. En parlant, il changea de figure, & je le reconnus pour mon gardien. J'eus de la confusion, de la crainte & de la douleur, de lui avoir répondu si imprudemment. Il me dit : Prens courage par les préceptes que je vais te donner. Car je suis envoyé pour te montrer encore tout ce que tu as déja vû. Ecris donc premierement mes préceptes & mes similitudes. Le reste tu l'écriras comme je te le montrerai. Je t'ordonne d'écrire d'abord mes préceptes & mes similitudes, afin que les relisant de temps en temps, tu les gardes plus aisément. Je les ai donc écrits, comme il me l'a ordonné. Si vous les observez, & les exécutez d'un cœur pur, vous recevrez du Seigneur ce qu'il vous a promis. Si après les avoir oüi, vous ajoutez encore à vos pechez, au lieu de faire pénitence, le Seigneur vous envoyera des adversitez. C'est ce que m'a ordonné d'écrire ce pasteur, ange de pénitence.

Après cette préface ſuivent les préceptes au nombre de douze, qui ſont comme autant de chapitres, contenant les principales regles de la morale chrétienne. Et c'eſt en cette viſion, où l'ange ſe montre en forme de paſteur, que ce nom a été donné à tout l'ouvrage d'Hermas. Car c'eſt toujours cet ange qui parle dans ce ſecond livre & dans le troiſiéme : ſouvent Hermas fait des queſtions, & l'ange lui répond. Dans le quatriéme précepte, il donne ſes regles ſur le mariage. Si la femme chrétienne a commis adultere ; tant que ſon mari l'ignore, il n'eſt point coupable de vivre avec elle. S'il le ſçait, & qu'elle n'ait point fait pénitence ; vivant avec elle, il participe à ſon crime. Il doit donc la quitter, & demeurer ſeul ; s'il prend une autre femme, il commet lui-même un adultere. Que ſi la femme fait pénitence, & veut revenir à lui : il doit la recevoir, autrement il feroit un grand peché ; mais il ne doit pas la recevoir pluſieurs fois. Car il n'y a qu'une pénitence pour les ſerviteurs de Dieu. Ce qu'il dit ſuivant l'uſage ancien de l'égliſe, qui n'accordoit qu'une fois la penitence publique des grands crimes. Il ajoute, que l'adultere eſt égal dans l'homme & dans la femme. Il approuve les ſecondes nôces, en diſant, qu'après la mort du mari ou de la femme, ſi le ſurvivant ſe remarie, il ne peche point ; mais que s'il demeure ſeul, il acquiert un grand honneur devant Dieu.

Mand IV. *n.* 1.

V. not. Coteler.

n. 4.

J'ai oüi dire à quelques docteurs, dit Hermas, *n.* 3.

qu'il n'y a point d'autre penitence que le baptême, & qu'enſuite il ne faut plus pecher. L'ange répond que le baptême n'eſt pas proprement pénitence, mais rémiſſion, & la pénitence eſt pour ceux qui après avoir été appellez & mis au nombre des fideles, ſont tombez par les artifices du démon : Dieu leur accorde une penitence. Mais celui qui tombe & fait pénitence de temps en temps, elle ne lui ſervira de rien ; car il ſera difficile qu'il vive pour Dieu. C'eſt-à-dire, que les fréquentes rechûtes rendent la pénitence ſuſpecte. Dans le ſixiéme précepte il dit, que chaque homme a deux anges, un bon & un mauvais. Le premier nous porte à la vertu, & l'autre au vice ; & par nos diſpoſitions nous connoiſſons celui qui eſt avec nous.

Clem. Alex. 2. ſtrom. p. 385. A.
Heb. VI. 4.

Mand. VI. n. 2.
Orig. III. princ.
2. hom. 35. in Luc
Caſſ. Coll. 8. c. 17.
& Coll. 13. c. 12.

Mand. X. n. 1. Dans le dixiéme il dit, qu'il y a de faux prophetes qui pervertiſſent les ſerviteurs de Dieu, s'ils ne ſont pas aſſez fermes dans la foi. Ils vont interroger quelqu'un de ces trompeurs, comme s'il avoit un eſprit divin, & lui demandent ce qui leur doit arriver : le faux prophete leur répond ſuivant leurs queſtions, & les remplit de promeſſes qui les flattent. Il dit auſſi quelque verité : parce que le démon le remplit de ſon eſprit, pour faire tomber quelqu'un des juſtes. Ceux qui ſont forts dans la foi, & attachez à la verité, fuïent ces faux prophetes. Il n'y a que ceux qui doutent & qui font pénitence de temps en temps, qui les conſultent comme les payens ; & tombent ainſi

Clem. Alex. 1. ſtrom. p. 312. A.

dans l'idolâtrie, par trop d'attachement à leurs affaires temporelles ; car c'eſt ſur quoi ils interrogent les devins. L'eſprit qui eſt veritablement de Dieu n'attend pas qu'on l'interroge : il dit tout de lui-même. L'ange fit voir enſuite à Hermas *Mand. XI.* des hommes aſſis ſur des bancs, qui étoient ces foibles fideles : & un autre aſſis dans une chaire, qui étoit un de ces faux prophetes, rempli d'un eſprit terreſtre. Il ne vient point, dit-il, dans l'égliſe des vivans, il la fuït. Il s'attache à ceux qui ſont incertains & vuides : leur prophetiſe dans des coins & des lieux cachez, & les flatte, en leur parlant ſelon leurs deſirs. Il donne encore les marques pour diſtinguer les vrais prophetes & les faux : *Mand. XI.* l'eſprit de Dieu, dit-il, eſt paiſible & humble : il s'éloigne de toute malice & de tous les vains deſirs de ce monde, & ſe met au-deſſus de tous les hommes. Il ne répond point à ceux qui l'interrogent, ni aux perſonnes particulieres : car l'eſprit de Dieu ne parle pas à l'homme, quand l'homme veut, mais quand Dieu veut. Donc lorſqu'un homme qui a l'eſprit de Dieu, vient dans l'aſſemblée des fideles, & que l'on fait la priere, un ſaint ange remplit cet homme du ſaint-Eſprit, & il parle dans l'aſſemblée, comme Dieu veut. Au contraire, on connoît l'eſprit terreſtre, vain, ſans ſageſſe & ſans force, en ce que celui qu'il agite, s'éleve & affecte la premiere place. Il eſt importun parleur, vivant dans les délices & les plaiſirs ; il ſe fait païer, & ne devine point ſans ré-

compenſe. Un prophete de Dieu n'agit pas ainſi.

Hermas ayant reçu de l'ange ces douze préceptes, lui dit qu'il les trouvoit grands & beaux: mais je ne ſçai, ajouta-t'il, ſi un homme peut les garder. L'ange lui dit: Tu garderas aiſément ces préceptes, & ils ne ſeront point rudes. Mais ſi tu te mets dans l'eſprit, qu'un homme ne les peut garder, tu ne les garderas pas. Or je te dis, que ſi tu y manques, tu ne ſeras point ſauvé, ni toi, ni tes enfans, ni ta maiſon: pour avoir jugé toi-même, qu'on ne peut garder ces préceptes. Il dit ces paroles en colere, & avec un viſage terrible, qu'il n'y avoit homme qui en pût ſupporter la vûë. Hermas en fut épouvanté, & l'ange le voïant ainſi troublé, commença à lui parler plus doucement & plus gaïement, lui reprochant ſa foibleſſe & ſon ignorance: de ne pas conſiderer la puiſſance de Dieu, qui a ſoumis à l'homme toutes les créatures, & lui a donné le pouvoir de faire ſes commandemens. Celui-là, dit-il, ſera maître de tous ces préceptes, qui a Dieu dans ſon cœur; mais ceux qui ne l'ont que ſur les levres, les trouvent rudes & difficiles. Hermas lui dit: Il n'y a perſonne qui ne demande à Dieu, de pouvoir garder ſes commandemens; mais le démon eſt cruel, & tient les ſerviteurs de Dieu ſous ſa puiſſance. L'ange répondit: Le démon n'a point de puiſſance ſur les ſerviteurs de Dieu, qui croïent en lui de tout leur cœur. Il peut combattre, mais il ne peut vaincre; ſi vous lui ſçavez réſiſter, il s'enfuira confus.

n. 3.

XLVI. Similitudes du Pasteur.

La troisiéme partie du livre d'Hermas, qui sont les similitudes, est pleine d'instructions morales comme le reste. Celles-ci sont remarquables entre les autres. L'ange lui recommande de s'abstenir de la multitude des affaires, parce qu'elles attirent beaucoup de pechez; & sont comme des liens qui empêchent de servir Dieu. Parlant du jeûne, il lui dit : Qu'il faut commencer par observer les commandemens de Dieu. Si ensuite on veut y ajouter quelqu'autre bonne œuvre, comme le jeûne; on recevra une plus grande récompense. Le jour que tu jeûneras, ajoute-t'il, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau; & ayant supputé ce que tu as accoutumé de dépenser par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orphelin & au pauvre. Le jeûne y est nommé station : celui qui jeûnoit, commençoit dès le matin à se retirer pour prier.

Simil. IV.

Simil. V. *n.* 3.

L'ange dit ensuite, parlant de ceux qui font pénitence : Penses-tu que leurs pechez soient effacez aussi-tôt ? Non pas si-tôt. Mais il faut que celui qui fait pénitence s'afflige & s'humilie en toute rencontre, & qu'il souffre diverses peines : & après qu'il aura souffert tout ce qui lui est ordonné, peut-être qu'alors son créateur sera touché, & par sa clemence lui donnera quelque remede, s'il voit que son cœur soit pur de toute œuvre mauvaise. Ailleurs, parlant de differens pecheurs, Hermas demande à l'ange pourquoi ils n'ont pas fait pénitence ? L'ange répond : Ceux

Simil. VII.

Simil. VIII. *n.* 64.

dont le Seigneur a vû que l'ame ſeroit pure, & qu'ils le ſerviroient de tout leur cœur, il leur a accordé la pénitence ; mais ceux où il a vû de la malice, & qu'ils revenoient à lui fauſſement ; il leur a refuſé le retour à la pénitence, de peur qu'ils ne proferaſſent encore des malédictions contre ſa loi.

Simil. VIII. & IX.

VIII. 6. IX. 19. 26.

Sous deux images differentes il repréſente les differens états des chrétiens. Les apoſtats qui ont renoncé à Dieu, juſqu'à dire des blaſphemes contre lui, & trahir ſes ſerviteurs ; demeurent morts & ſans pénitence, quoiqu'on leur propoſe les commandemens de Dieu, principalement s'ils ſont farouches & ſéparez des fideles, deſeſperant eux-mêmes de leur ſalut. Les hypocrites qui enſeignent de mauvaiſes doctrines ; principalement pour détourner les autres de la pénitence, ſe convertiront difficilement, & il n'y a point pour eux de pénitence, s'ils ne l'embraſſent promptement. Il reſte toutefois eſperance, parce qu'ils n'ont point blaſphemé contre Dieu, ni trahi ſes ſerviteurs ; mais le deſir d'avoir, leur a donné de la complaiſance pour les pecheurs.

D'autres étoient incertains dans la foi ; quelques-uns médiſans, parlant mal des abſens, envieux, & ne gardant jamais la paix. Quelques-uns, quoique fideles & bons, ne laiſſoient pas d'avoir entr'eux quelque jalouſie & quelque diſpute pour le rang & la primauté. Comme il y avoit en eux plus de foibleſſe, que de malice, la peni-

penitence ne leur étoit pas ſi difficile. D'autres em- IX. 20.
baraſſez d'affaires temporelles, ſe retiroient du commerce des ſerviteurs de Dieu, à demi-morts pour la vie ſpirituelle. Ils tomboient quelquefois dans le doute & l'incertitude ; & pouvoient faire penitence pourvû qu'ils la fiſſent promptement. D'autres riches & remplis de biens, s'éloignoient auſſi des ſerviteurs de Dieu : craignant qu'ils ne leur demandaſſent quelque choſe. Le deſir d'être celebres chez les payens les faiſoit tomber dans l'orgueil : ils concevoient de grandes eſperances, abandonnoient la verité, & ſe ſeparant de la compagnie des juſtes, ils menoient avec les gentils, une vie qu'ils trouvoient plus douce. Ils n'abandonnoient pas Dieu entierement, & gardoient la foi, mais ſans en faire les œuvres. Quelques-uns faiſoient penitence, s'appliquant aux œuvres de charité : d'autres emportez par la compagnie des payens, s'abandonnoient aux plaiſirs & aux crimes, & leur devenoient ſemblables.

D'autres ayant toujours été bons & fideles, avoient commis quelques petits pechez : emportez par les vains plaiſirs, & par la legereté de leurs penſées. Ceux-là faiſoient aiſément penitence. D'autres avoient vêcu dans le crime : mais gardant toujours la foi, & exerçant l'hoſpitalité envers les ſerviteurs de Dieu, ils faiſoient promptement penitence, & ſouffroient volontiers les adverſitez, en conſideration de leurs pechez. D'au- IX. 21.
tres n'ayant le Seigneur que ſur les levres, & non

dans leur cœur, ne vivoient qu'en paroles, mais leurs œuvres étoient mortes. Ils étoient incertains; le moindre bruit de perſecution les faiſoit retourner aux idoles. Auſſi n'y avoit-il point de penitence pour eux, s'ils ne la faiſoient promptement.
2. D'autres avoient la foi, mais étoient hardis & preſomptueux : voulant paroître tout ſçavoir, & enſeigner les autres, quoiqu'ils ne ſçuſſent rien en effet. Leur vanité en avoit fait tomber pluſieurs. Quelques uns ayant reconnu leur erreur, avoient fait penitence, & s'étoient ſoumis aux plus ſenſez : les autres pouvoient auſſi revenir : car ils étoient plûtôt imprudens, que méchans.
23. D'autres ayant la foi avoient des querelles & des differends legers : & ceux-là pouvoient faire aiſément penitence : mais elle étoit difficile pour ceux qui avoient de grands démêlez, qui gardoient leur colere, & ſe ſouvenoient des injures.
26. Il y avoit auſſi des miniſtres de l'égliſe qui s'acquittoient mal de leur charge : pillant les veuves & les orphelins, appliquant ce qu'ils recevoient à leur ſoulagement, & non à celui des autres. Il n'y a point de ſalut pour eux, dit le paſteur, s'ils ne renoncent à l'avarice.
v. 25. D'autres enſeignoient avec pureté & ſincerité, ſans ceder aux mauvais deſirs, mais attachez à la verité & à la juſtice. D'autres fideles avoient toujours été ſimples & bons,
v. 23. ſans differends entr'eux ; ſe rejoüiſſans des vertus des autres, toujours prêts à faire bien à tout le monde, & à donner à tous de leur travail, ſans

le reprocher & ſans déliberer. Dieu voyant leur ſimplicité & leur ſainte enfance, béniſſoit leurs travaux, & favoriſoit toutes leurs œuvres. Les plus cheris de Dieu, ſont ceux qui ont crû avec la ſincerité des enfans : à qui aucune malice n'eſt venuë dans l'eſprit, qui dans aucune affaire n'ont violé ſes préceptes, & ſont demeurez fermes toute leur vie dans les mêmes ſentimens. Telles ſont les inſtructions que l'ange donne à Hermas. Il dit en un endroit, que le fils de Dieu eſt plus ancien que toutes les créatures. Ailleurs il dit, que l'ange S. Michel a puiſſance ſur le peuple chrétien, & le gouverne. Ailleurs il dit, que les apôtres après leur mort ont prêché Jeſus-Chriſt aux ſaints qui étoient morts auparavant & leur ont donné le baptême, ſans quoi leurs bonnes œuvres étoient inutiles. Ce qu'il faut entendre, non de l'eau, mais de la grace du baptême ; & ç'a été l'opinion de pluſieurs anciens, que les apôtres avoient prêché aux morts: comme ſaint Pierre le dit de Jeſus-Chriſt même. Enfin il dit, que les révelations & les viſions ſont pour ceux qui doutent & raiſonnent ſur la verité de ce qu'ils ont appris, afin d'affermir leur foi encore foible.

n. 29.

Simil. IV. n. 12

Simil. VIII. n. 3.
Simil. IX. n. 16.

V. not. Coteler. Clem. Alex. 2. ſtrom. p. 679. C. 6 ſtrom. p. 638. C.

1. Pet III. 19. Vif. III. n. 4. Clem. Alex. 1. ſtrom. in. fin.

Le pape S. Clement gouverna, dit-on, l'égliſe Romaine pendant près de dix ans, juſques à la huitiéme année de Veſpaſien, ſoixante & dix-ſept de J. C. Alors S. Clet lui ſucceda : mais il n'eſt pas aſſuré que S. Clement fût mort. On dit qu'il céda la chaire pontificale, pour éviter un ſchiſme,

XLVII.
Fin du pape S. Clement & ſes ouvrages.

Lib. pontific. Catal. Buch. Epiphan. har. 27. c. 6. Euſ. III. hiſt. c. 34. Hier. de ſcrip.

& qu'il ne mourut que long-temps après, ſçavoir l'an cent de J. C. On le compte entre les plus illuſtres martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on eſtimoit les plus anciens, après les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain : comme les canons des apôtres, & les conſtitutions apoſtoliques, qui eſt un recueil de toute la diſcipline de l'égliſe, au moins pour l'Orient, écrit au plûtard dans le troiſiéme ſiecle. On lui a auſſi attribué ſes recognitions, qui eſt une prétendue hiſtoire de ſa vie, avec des reconnoiſſances merveilleuſes de ſes parens : & comme l'auteur y décrit pluſieurs voyages de ſaint Pierre, & ſes diſputes avec Simon le magicien, on nommoit auſſi cet ouvrage l'itineraire de ſaint Pierre. On a attribué encore à ſaint Clement quelques autres écrits apocriphes qui ſont recueillis ſous le nom de Clementines : mais il n'y a rien de ſûr, hors l'épitre aux Corinthiens que j'ay rapportée.

XLVIII. Mort de Veſpaſien. Tite & Domitien empereurs. *Suet. n.* 24. An. 79. *Id. n.* 23.

L'empereur Veſpaſien mourut l'an ſoixante & dix-neuf de J. C. le vingt-quatre de Juin, âgé de ſoixante & neuf ans, après en avoir regné dix. Se voïant dangereuſement malade, il dit : Je penſe que je deviens dieu : ſe mocquant de la ceremonie qu'il voïoit bien que l'on feroit après ſa mort pour le mettre au nombre des dieux. Tite ſon fils aîné lui ſucceda. Il étoit ſi bien-faiſant, qu'un ſoir en ſoupant, comme il ſe ſouvint de n'avoir accordé ce jour-là aucune grace à perſonne, il dit : Mes amis,

j'ai perdu la journée, mais il ne regna que deux ans deux mois & vingt jours, & mourut le treize de Septembre, l'an de J. C. quatre-vingt un, âgé de quarante & un an. Son frere Domitien lui ſucceda, & ne ceda gueres à Neron en cruauté & en impudicité. S'il eſt vrai que ſaint Lin, qui le premier gouverna l'égliſe de Rome après les apôtres, ait tenu le ſaint ſiege douze ans : il ne ſera mort que l'an ſoixante & dix neuf. Il fut enterré au Vatican près de S. Pierre, le vingt-trois Septembre : & on le met entre les martyrs. Après lui, & S. Clement, on compte pour pape S. Clet, que les Grecs nomment Anaclet ou Anenclet, c'eſt-à dire, ſans reproche. On lui donne auſſi douze ans de pontificat ; & peut-être a-t'on confondu ſes années avec celles de ſaint Lin. Mais la ſucceſſion eſt certaine. On rapporte au temps de Veſpaſien le martyre de ſaint Apollinaire premier évêque de Ravenne, qui mourut en paix après avoir été tourmenté pluſieurs fois. Ce n'eſt pas qu'il y eût de perſecution generale ſous Veſpaſien : mais on trouvoit toujours aſſez de prétextes de faire mourir les chrétiens, comme ſéditieux ou ſacrileges.

Suet. Tit. n. 8.

An. 81.

Euſ. Chron. & v. hiſt. c. 13. & 21. Martyrologe. 23. Sept. Iren lib. 3. c. 111. p. 232. Sup. n. 26.

Martyrol. 23. Jul. Petr. Chryſ. ſerm 128 Martyr. 18 Jun.

L'empereur Domitien fit d'abord quelques reglemens utiles. Il défendit de faire des eunuques, & renouvella les loix contre les adulteres. Il chaſſa encore les philoſophes, non ſeulement de Rome, mais de toute l'Italie, entr'autres Muſonius que ſon pere avoit conſervé, Dion Chryſoſtome, Epictete le Stoïcien, Peregrin, Démétrius le

Suet. Domit. c. 7. Martial. VI. epig. 9. Lucian. Peregr. Suet. Domit. c. 10. Philoſtr. Apoll. VII. c. 2.

Cynique : qui demeura à Pouzzole malgré la défenſe. Il y en eut qui changerent d'habit, & ſe retirerent les uns en Eſpagne, les autres dans les déſerts de Lybie ou de Schytie. Domitien fit mourir quelques Romains ſous ce prétexte de philoſophie.

XLIX. Apollonius accuſé devant Domitien. *Philoſt. lib.* VII. *c.* 4.

Apollonius de Tiane étoit en Aſie, où il parloit avec grande liberté contre la tyrannie de Domitien, qui en étant averti pat Eufrate, manda au gouverneur d'Aſie, de prendre Apollonius & le lui envoïer, pour rendre compte des entretiens ſecrets qu'il avoit eus avec Nerva & ſes amis *Ibid. c.* 3. Orfitus & Rufus. Car l'empereur les avoit exilez ſur des ſoupçons de conſpirations ; & Nerva lui ſucceda en effet. Apollonius prevint l'ordre, & ſe *c.* 5. 6. 7. rendit en Italie. A Pouzzole il trouva Demetrius le Cynique, & lui expliqua les raiſons de ſon *c.* 8. voyage : le mépris de la mort ; la crainte de paroître coupable, & de laiſſer ſes amis en peril. Il arriva à Rome accompagné du ſeul Damis, à qui il avoit fait couper les cheveux, & prendre un habit ordinaire : mais pour lui il garda toujours le ſien. Elien, préfet du prétoire, qui avoit connu Apollonius en Egypte du temps de Veſpaſien, & lui portoit une affection ſinguliere, lui rendit tous les bons offices qu'il put ; diſſimulant toutefois, pour ne pas ſe rendre ſuſpect à l'empe*c.* 10. reur. Il inſtruiſit Apollonius des chefs d'accuſation que l'on propoſoit contre lui. Premierement, dit-il, votre habit & votre maniere de

vivre : qu'il y a des gens qui vous adorent : qu'à Epheſe vous avez rendu un oracle touchant la peſte : que vous avez parlé contre l'empereur, en ſecret & en public, & comme de la part d'un dieu. La principale eſt, qu'étant allé à la campagne chez Nerva, vous avez ouvert un enfant Arcadien, en *c.* 11. ſacrifiant contre l'empereur, la nuit & à la fin du mois. Elien l'aïant inſtruit de la ſorte, le fit mettre en la priſon la plus honnête : où il paſſoit ſon temps à diſcourir avec Damis, & à conſoler les autres priſonniers.

L'empereur l'envoïa querir : pour le voir avant *c.* 12. le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui *c.* 13. avoit grand'peur. On fit entrer Apollonius ſeul ; *c.* 14. & il trouva Domitien, qui venoit de ſacrifier à Minerve, dans un ſalon d'Adonis ; car on appelloit ainſi des ſalons de verdure & de fleurs, dont la mode venoit de Syrie. Domitien ſe retourna, & voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit, Elien, vous m'avez amené un démon. Je *Illiad. E. v.* vois bien, dit Apollonius ſans s'étonner, que Mi- 127. nerve ne vous a pas encore fait la même grace qu'à Diomede : de vous ôter de devant les yeux le nuage qui empêche de diſcerner les dieux & les hommes. Enſuite l'empereur entrant en matiere, l'interrogea ſur la conſpiration de Nerva, de Rufus, & d'Orfitus : mais Apollonius loin de rien avoüer, loüa hautement leur fidelité & leur deſintereſſement. L'empereur irrité, lui fit raſer la barbe & les cheveux, grande injure à un phi-

losophe, & le fit mettre aux fers avec les plus criminels.

c. 16. Etant dans le cachot, comme Damis le plaignoit, il lui dit : Je n'ay plus rien à souffrir & on ne me fera point mourir. Et quand serez-vous délivré, dit Damis ? Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'huy : par moi-même, tout à l'heure : & en disant cela il tira sa jambe des fers, & dit à Damis : Je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage. Damis crut alors, pour la premiere fois, avoir reconnu qu'Apollonius étoit au-dessus de l'homme, & d'une nature divine. Car il ne croïoit pas, que cette merveille pût s'attribuer à un art magique, puisqu'Apollonius l'avoit faite sans aucun

c. 17. sacrifice, sans aucune priere, sans aucune parole : comme si les démons ne pouvoient agir sans cet appareil extérieur. Mais enfin c'étoit leur opinion. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers & le même jour on l'en tira, à la sollicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzzole, pour l'y attendre avec Demetrius, & Damis y arriva le troisiéme jour.

Luc. VIII. c. 1. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause. En entrant on le foüilla, de

c. 2. peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelqu'autre sorte de caractere. L'auditoire étoit paré, comme en jour solemnel ; & les personnages les plus considerables de l'empire étoient presens, par ordre de l'empereur. Après que l'accusateur eut parlé, Apollonius se prépa-

roit

roit à prononcer un grand diſcours, qu'il avoit compoſé pour ſa défenſe : mais l'empereur le réduiſit à quelques queſtions. Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres ; parce, dit-il, que la terre qui me nourrit, me vêtit auſſi ; ſans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit dieu ? Parce, dit Apollonius, que quiconque eſt eſtimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où ſçaviez-vous, dit l'empereur, la maladie qui devoit arriver à Epheſe pour la prédire ? La nourriture ſimple que je prends, dit Apollonius, me fit appercevoir le premier du mal : & ſi vous voulez, je vous dirai les cauſes de ces maladies. Il n'en eſt pas beſoin, dit l'empereur : craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ſes crimes. Après avoir penſé quelque-temps, il lui dit : Dites-moi, quand vous ſortîtes de la maiſon un tel jour, & que vous allâtes à la campagne, à qui ſacrifiâtes-vous cet enfant ? Parlez mieux, dit Apollonius, ſi je ſuis allé à la campagne, j'ai ſacrifié ; ſi j'ai ſacrifié, j'en ai mangé ; que des témoins dignes de foi diſent ce qui en eſt. Voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout cela.

Il y eut un grand applaudiſſement de toute l'aſſemblée, & l'empereur comme perſuadé de ſes raiſons, dit : Je vous renvoïe abſous des accuſations, mais vous demeurerez, juſques à ce que nous nous entretenions en particulier. Croira qui voudra ſur la foi de Philoſtrate, que Domitien, l'un des plus cruels tyrans qui fut jamais, ren-

voïa ſi legerement un homme, qu'il avoit fait venir de ſi loin, ſur des ſoupçons de conjuration contre ſa perſonne : & qu'il le laiſſa ſur ſa bonne foi. Cependant l'hiſtorien ajoute des faits encore plus incroïables. Apollonius, dit-il, remercia l'empereur : mais pour ne plus s'expoſer à de pareilles queſtions, & montrer qu'on ne l'auc. 4. roit pas pris, s'il n'avoit voulu : il diſparut de l'auditoire. Domitien ne fit pas ſemblant de s'en appercevoir : mais on reconnut ſon trouble, en ce que dans une cauſe du teſtament, qu'il jugeoit enſuite ; il oublia les noms des parties & le ſujet de la cauſe. Il n'eſt pas poſſible qu'Apollonius n'étant plus gardé, ſe fut dérobé dans la foule. Mais ce qui ſuit ne paroît pas poſſible, ſans le ſecours du démon. Quoi qu'il en ſoit, on le raconte ainſi.

Apollonius diſparut avant midi de l'auditoire qui étoit à Rome ; & ſe trouva le même jour, vers le ſoir à Pouzole, qui eſt à près de cinquante lieuës. Damis s'y étoit rendu la veille, ſuivant ſon ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir : & après s'être promené ſur le bord de la mer, avec c. 5. Démetrius le Cynique, ils s'étoient aſſis dans un temple des nymphes. O dieux, diſoit Damis en gemiſſant, verrons-nous encore cet excellent ami ! Oüi, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plûtôt vous l'avez vû. Et tendant la main à Démetrius, qui demandoit s'il étoit vivant ou mort ; prenez-moi, dit-il, & ſi je m'enfuis,

croïez que je ſuis un fantôme envoïé par Proſerpine : ſi je demeure, perſuadez auſſi à Damis que je ſuis vivant. En retournant à la ville il leur compta tout ce qui lui étoit arrivé, depuis le départ de Damis, & dit qu'il avoit grand beſoin de repos. Auſſi dit-on, qu'il reſte une laſſitude extraordinaire à ceux que le démon a tranſportez d'un lieu à l'autre. Etant arrivé au logis de Démetrius, il lava ſes pieds, ſe jetta ſur un lit ; & aïant dit, comme pour ſa priere du ſoir un vers d'Homere à la loüange du ſommeil, il s'endormit, fort tranquile en apparence.

Le lendemain Damis lui demanda en quel païs du monde il vouloit ſe retirer. En Grece, dit Apol- c. 6.
lonius. C'eſt un païs bien éclairé, dit Damis. Je n'ai point beſoin de me cacher, dit Apollonius ; & laiſſant Démetrius, ils s'embarquerent le jour même, paſſerent en Sicile, & de-là dans le Peloponeſe, à la ſolemnité des jeux olympiques. Tout le monde ſçavoit qu'Apollonius avoit été pris & mis aux fers : & le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler ; d'autres diſoient, qu'il l'avoit fait mettre dans un puits ; d'autres en parloient autrement. Mais quand on ſçut qu'il étoit à Piſe, on y accourut de toute la Grece. Chacun avoit honte de ne pas connoître un homme ſi merveilleux. Quand on lui demandoit, comment il s'étoit ſauvé des mains de l'empereur : il répondoit ſimplement, qu'il s'étoit juſtifié. Mais comme ceux qui venoient d'Italie raconterent ce qui

s'étoit passé : sa modestie, toute affectée qu'elle étoit, parut si merveilleuse, que cette opinion jointe aux anciens préjugez, le fit regarder comme un homme divin ; & peu s'en fallut que tou-
c. 7 te la Grece ne l'adorât. Un jour Damis l'avertit qu'il leur restoit peu d'argent pour leur subsistance. J'y pourvoirai demain, dit-il. Le lendemain il vint au temple, & dit au sacrificateur : Donnez-moi mille dragmes de l'argent de Jupiter, si vous ne croïez qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le sacrificateur, c'est que vous
c. 8. n'en preniez pas davantage. Il passa ainsi deux ans en Grèce : instruisant tous ceux qui venoient à lui, & les exhortant à la vie tranquille, & à l'éloignement des affaires. Ensuite il retourna en Ionie.

E. Evêques d'Alexandrie & de Rome.

Euſ. Chron. an. 85. & 111. hiſt. c. 14.

An. 85. *Iren III. c. 3. Catalog. Bucher.*

Anien évêque d'Alexandrie, successeur de saint Marc, mourut la quatriéme année de Domitien, quatre-vingt cinq de J. C. après avoir tenu le siége vingt-deux ans. Abilius lui succeda, & gouverna cette église treize ans. A Rome le pape S. Clet ou Anaclet, mourut, dit on, en la quatorziéme année de Domitien, quatre-vingt-quinze de J. C. On le compte entre les martyrs. Il y en a qui distinguent Clet & Anaclet, comme deux papes, dont le premier aïant succedé à saint Clement en soixante & dix-sept, seroit mort en quatre-vingt-trois. D'autres mettent S. Anaclet devant saint Clement. Quoi qu'il en soit, le pape suivant fut S. Evariste, à qui on donne treize ans.

de pontificat : enſuite S. Alexandre, à qui on en donne huit : puis S. Sixte ou Xiſte, qui commença au plûtôt en l'an cent un. Car leurs années ne ſont pas certaines, quoique la ſucceſſion le ſoit.

L'empereur Domitien perſécuta les Chrétiens ſur la fin de ſon regne. L'apôtre ſaint Jéan étant à Rome, fut mis dans une cuve d'huille boüillante, près la porte Latine : mais il ne ſouffrit aucun mal. Enſuite il fut relegué dans l'iſle de Patmos, qui eſt une des Sporades dans l'Archipel, d'environ dix lieuës de tour. Là étant en eſprit, le jour du dimanche, il eut pluſieurs révelations : & reçut ordre de les écrire aux ſept principales égliſes d'Aſie : ſçavoir à celles d'Epheſe, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie & de Laodicée. L'apôtre adreſſe la parole aux anges de ces égliſes, c'eſt-à-dire, aux évêques. Mais on croit que les avis qu'il leur donne, regardent plûtôt l'état entier de chaque égliſe, que les qualitez perſonnelles de chaque évêque. La premiere eſt l'égliſe d'Epheſe, où l'apôtre faiſoit ſa réſidence ordinaire, & dont on croit que ſaint Timothée, diſciple de S. Paul, étoit encore évêque. S. Jean loüe cette égliſe de ſon travail, de ſa patience, & de ſa perſéverance ; de ſa fermeté contre les faux apôtres, de la haine qu'elle porte aux actions des Nicolaïtes : mais il la blâme d'avoir relâché la ferveur de ſa charité & l'exhorte à penitence. La ſeconde égliſe eſt celle de Smyrne, dont l'évêque étoit dès-lors apparemment S. Poly-

L. I. Martyre de S. Jean, & ſon Apocalypſe.

Tertull. præſ. c. 36. Hier. de ſcript. Joan. Id. in Matth. xx 23 Orig. ibid. hom. 12. Apoc. 1. 10.

Apoc. II. 2.

Iren. III. c. 3. Hier. de ſcrip.

carpe, qui certainement y fut établi par l'apôtre
II. 8. saint Jean. Il loüe cette égliſe de ſa pauvreté, de ſa patience dans les adverſitez & les calomnies des Juifs : il l'encourage & l'avertit, que quelques-uns d'eux ſeront perſécutez pendant dix jours. Ce qui arriva ſans doute en cette perſécution de Domitien, qui fut courte & foible.

Apoc. II. 12. La troiſiéme égliſe eſt celle de Pergame. L'apôtre nomme cette ville l'habitation de Satan, où il a ſon trône : à cauſe d'un temple fameux d'Eſculape où l'on venoit de toute l'Aſie. Il nomme un martyr Antipas, qui y avoit donné ſa vie pour Jeſus-Chriſt. L'apôtre, ou plûtôt Jeſus-Chriſt au nom duquel il parle, loüe l'égliſe de Pergame d'avoir conſervé ſon nom : mais il lui reproche de ſouffrir des Nicolaïtes, qui enſeignent de s'abandonner aux débauches de la table & des femmes à l'exemple du faux prophete Balaam. La quatriéme égliſe, eſt celle de Thyatire. L'apôtre la loüe de ſa foi, de ſa charité, de ſa patience, & de ſes bonnes œuvres, qui vont toujours croiſſant : mais il lui reproche de ſouffrir qu'une fauſſe prophéteſſe, une autre Jezabel, enſeigne & ſéduiſe les fidéles, les excitant à l'impureté, & à manger des viandes immolées. C'étoit la même doctrine des Nicolaïtes.

Philoſt. Apoll. lib. IV. c. 3.
Stat. III. *Silv.* 4.
Apoc. II. 18.

Apoc. III. 1. La cinquiéme égliſe eſt celle de Sardis. Sa réputation étoit plus grande qu'elle ne meritoit : étant morte à la grace, dans la plus grande partie de ſes membres. Il y reſtoit toutefois quelque

peu de perſonnes qui ne s'étoient pas ſoüillées. L'apôtre l'excite à faire pénitence, & à conſerver la doctrine qu'elle a reçuë.

La ſixiéme égliſe étoit à Philadelphie. Sa force n'étoit pas grande, mais elle avoit été fidele à confeſſer la foi. J. C. dit qu'il lui a ouvert une porte, que perſonne ne pourra fermer; & que les Juifs viendront ſe proſterner à ſes pieds. Ce qui marque la propagation de l'évangile. Il promet de la proteger dans la tentation, qui va attaquer toute la terre, c'eſt à-dire dans les perſécutions ſuivantes, plus longues & plus univerſelles que celles de Neron & de Domitien. La ſeptiéme égliſe d'Aſie étoit à Laodicée. L'apôtre lui reproche ſa tiedeur & ſa pauvreté, qu'elle ne connoiſſoit pas; s'imaginant être en bon état, pour être exempte des vices groſſiers. Il l'excite fortement à ſe convertir. Voilà les inſtructions que ſaint Jean envoïa aux égliſes d'Aſie, par l'ordre de Jeſus-Chriſt.

Apoc. III. 7.

III. 14.

Enſuite il eut pluſieurs viſions, qui lui repreſentoient ce qui devoit arriver dans les ſiecles ſuivans : particulierement les perſécutions que ſouffriroit l'égliſe : la punition des perſecuteurs : la ruine de Rome, où regnoit l'idolâtrie, la deſtruction de l'idolâtrie même, & la gloire de l'égliſe victorieuſe. Tout cela lui fut repreſenté ſous des images magnifiques, & le recueil de toutes ces revelations qu'il reçut à Patmos pendant ſon exil, eſt le livre de l'Apocalypſe. Il dit à la fin : Je proteſte à quiconque écoute cette prophetie ;

Apoc. XXII. 18.

que ſi quelqu'un y ajoute, Dieu y ajoutera ſur lui les plaïes écrites en ce livre : & ſi quelqu'un en diminuë, Dieu ôtera ſa part du livre de vie de la ſainte cité. Cette proteſtation ſemble regarder principalement les écrivains, qui copioient les livres : pour les obliger à tranſcrire fidellement celui-ci ; dont il étoit plus facile d'ôter ou d'y ajouter, ſans que l'on s'en apperçut, à cauſe de ſon obſcurité.

LII. Perſecution de Domitien.

Hegeſip. ap. Euſ. lib. III. hiſt. c. 19.

Dans le même temps de cette perſécution, Domitien ſçachant qu'il y avoit des Chrétiens Juifs d'origine de la race de David, & parens de JESUS, qui avoit été reconnu pour meſſie, & pour roi : craignit qu'ils ne fiſſent quelque entrepriſe contre l'état. C'étoient les petits-fils de Judas frere de Jeſus-Chriſt ſelon la chair, qui furent menez à l'empereur par un ſoldat. L'empereur leur demanda s'ils étoient de la race de David ; ils le confeſſerent. Il leur demanda combien de terres ils poſſedoient, & combien d'argent. Ils répondirent, qu'à eux deux ils avoient vaillant neuf mille deniers, c'eſt-à-dire, trois mille quatre cent livres de notre monnoïe : & qu'ils n'avoient pas ce bien en argent, mais en terres, contenant ſeulement trente-neuf plethres, qui font ſept arpens & quatre perches de Paris. Qu'ils en païoient les tributs, & en ſubſiſtoient, les cultivant eux-mêmes. En même temps ils montrerent leurs mains pleines de calus, & leurs corps endurcis au travail. L'empereur leur demanda

demanda ce que c'étoit que le roïaume de Jesus-Christ, en quel lieu, & quand il devoit regner. Ils répondirent que son roïaume n'étoit ni terrestre, ni de ce monde, mais celeste & angelique : qui paroîtroit à la fin du monde, quand il viendroit avec sa majesté juger les vivans & les morts. Domitien les mépriſant comme des personnes viles, les renvoïa en liberté, sans leur faire aucun mal. Il donna même un ordre, pour faire cesser la persécution, du moins en Judée. Ces deux confesseurs gouvernerent depuis les égliſes, & vêcurent jusques au temps de Trajan.

A Rome les Juifs étoient maltraitez, & menoient une vie très-miserable. On exigeoit, avec la derniere rigueur, les tributs dont ils étoient chargez ; jusques-là, qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans qui prétendoit n'être point Juif, fut visité publiquement dans la place, pour voir s'il étoit circoncis. La plûpart étoient réduits à la mendicité, vendoient des allumetes, & n'avoient pour tous meubles, qu'une corbeille & un peu de foin pour se coucher. On confondoit les Chrétiens avec les Juifs : & plusieurs Romains furent accusez d'avoir passé aux mœurs des Juifs, & de n'avoir point de dieux : ce qui signifioit dans le langage des païens, qu'ils avoient embrassé le Christianisme.

Suet. Domit. c. 12.

Martial 1. epig. 42. Juven. sat. 3. 6. 5. Stat. 1. silv. 5.

Flavius Clement, cousin germain de l'empereur, fut consul la quatorziéme année de son regne, quatre-vingt-quinze de J. C. Il avoit deux

An. 95

Suet. Domit. n. 15. epiſt. Dion. p. 236.

enfans encore petits, que l'empereur avoit deſtinez pour être ſes ſucceſſeurs à l'empire : & avoit changé leurs noms en ceux de Veſpaſien & Domitien. Le conſul Clement étoit chrétien : & la vie paiſible & retirée qu'il menoit, comme la plûpart des Chrétiens, le faiſoit paſſer pour un homme avili & incapable d'aucune entrepriſe.

Euſ. Chron. an. 97. & 111. hiſt. c. 17. 18.

Lui & ſa femme Flavia Domitilla qui étoit de la même famille, & parente de l'empereur, furent accuſez d'impietez & de judaïſme. Clement fut mis à mort, étant à peine ſorti du conſulat,

An. 96.

la quinziéme année de Domitien, quatre-vingt-ſeize de Jeſus-Chriſt, ſa femme Domitilla fut ſeulement releguée dans l'iſle de Pandantaria près de l'Italie. Pluſieurs furent en même temps accuſez du même crime. Il y en eut que l'on fit mourir : d'autres qui ne furent que dépoüillez de leurs biens. Le conſul Clement avoit une niéce nommée Flavia Domitilla, comme ſa tante. Elle fut auſſi releguée, mais dans une autre iſle nommée Pontia. Nerée & Achille, ſes eunuques, l'y ſuivirent : ils ſouffrirent pluſieurs tourmens, & eurent enfin la tête tranchée ſous le conſulaire Memmius Rufus. Domitilla demeura dans l'iſle Pontia, logée en des cellules, que l'on voïoit encore trois cens ans après.

Martyr. Adon. 12. Mai.

Hier. ep. 27. de Paula.

LIII.

Mort de Domitien. Nerva empereur.

Philoſtr. Apoll. lib. VIII. c.

L'empereur Domitien s'étoit déja rendu très-odieux par ſes cruautez : mais la mort du conſul Clement hâta ſa perte. Celui qui entreprit de le tuer, fut Etienne intendant de Domitilla, accuſé

d'avoir détourné de l'argent. Il portoit exprès, depuis quelques jours, le bras gauche en écharpe : & un peu avant l'action il prit une canne creuſe qui cachoit une épée : puis aïant fait dire à l'empereur, qu'il avoit un avis important à lui donner : il lui préſenta un mémoire, comme d'une conjuration qu'il découvroit ; & tandis que l'empereur liſoit, Etienne lui perça les aînes, d'autres lui aiderent & l'acheverent. Ainſi mourut Domitien, le dix-ſeptiéme de Septembre, la quarante-cinquiéme année de ſon âge, & la quinziéme de ſon regne, quatre-vingt-ſeize de Jeſus Chriſt. *10. Suet. Dom. 15. ep. 237.* An. 96.

Apollonius de Tyane étoit à Epheſe, où il haranguoit le peuple, à la même heure, entre onze heures & midi. Il commença à baiſſer la voix, comme s'il eût eu peur : puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque choſe en parlant. Enſuite il ſe tût, & ſembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis aïant les yeux hagards & fichez en terre, il avança trois ou quatre pas, & cria : Frappe, frappe le tyran, frappe. On eut dit qu'il étoit préſent à l'action. Toute la ville d'Epheſe qui l'écoutoit, fut étonnée. Apollonius s'arrêta, comme pour voir le ſuccès de l'action, enſuite il dit : Courage mes amis, le tiran a été tué aujourd'hui ; & que dis-je, aujourd'hui, tout maintenant : j'en jure par Minerve. Maintenant quand j'ai ceſſé de parler. Les Epheſiens crurent qu'il y avoit de la folie : & quoiqu'ils deſiraſſent que la nouvelle fut vraïe, ils craignoient d'y *Philoſtr. ibid. Suet. n. 16. Epiſt. Dion. in fin. Domit.*

ajouter foi. Apollonius dit : Je ne m'étonne pas, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle, que tout Rome ne ſçait pas encore. Mais voilà qu'ils la ſçavent. Peu de temps aprés arriverent des couriers avec des lettres, qui confirmerent entierement la nouvelle ; que Domitien étoit mort, & Cocceius Nerva reconnu empereur, du conſentement du ſénat & des armées.

Philoſt. lib. VIII. *c.* 11.

An. 97. Apollonius mourut l'année ſuivante quatre-vingt-dix-ſept de J. C. afin de mourir ſans témoins, il éloigna Damis ſon ami le plus fidele, ſous prétexte de l'envoïer à Rome porter une lettre à l'empereur Nerva, qui lui avoit écrit, dès qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis ſe ſentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne ſçût point ce qui devoit arriver. Apollonius qui le ſçavoit, ne lui dit rien toutefois, de ce qu'ont accoutumé de ſe dire ceux qui ne doivent plus ſe revoir. Il lui dit ſeulement, comme il partoit : Damis, quoique vous ſoïez philoſophe par vous même, regardez-moi. C'eſt tout ce que l'on ſçait de ſa fin, & que ſa vie fut très-longue ; mais les auteurs ne convenoient ni du lieu, ni de la maniere de ſa mort ni de ſon âge : les uns lui donnoient quatre-vingt ans, d'autres plus de quatre-vingt-dix, d'autres plus de cent. Encore n'avons-nous pas ces premieres hiſtoires de ceux qui pouvoient l'avoir vû. La vie d'Apollonius qui nous reſte n'a été écrite que plus de ſix vingts ans après ſa mort, par Philoſtrate le ſophiſte, dont la maniere d'écrire lui attire peu

Philoſt. lib. VIII. *c.* 12.

de créance. On dreſſa des ſtatuës à Apollonius, & on lui rendit les honneurs divins : mais on ne voïoit nulle part ſon tombeau : & quelques-uns diſoient, qu'il avoit été enlevé au ciel. Toutefois il ne laiſſa, ni diſciples, ni ſectateurs : & ce grand éclat de réputation, dont il ébloüit les peuples pendant ſa vie, n'eut aucun effet ſolide : ſa mémoire, encore honorée pendant quelque temps, s'évanoüit bien-tôt avec les tenebres de l'idolâtrie. L'empereur Nerva fut un très-bon prince : mais il ne regna qu'un an & quelques mois. Il rappella les exilez, particulierement ceux qui l'étoient ſous prétexte de religion, & défendit par une ordonnance, que l'on accuſât perſonne d'impieté, ou de judaïſme. Il ſoulagea même les Juifs, des tributs dont ils étoient accablez.

Philoſt. ibid.

Epiſt. Dom. p. 240.

LIV.
Dernieres actions de l'apôtre S. Jean.

Euſ. III. *hiſt. c.* 23. 28.

Clem. Alex. Quis dives, &c.

Les exilez étant libres, l'apôtre ſaint Jean ſortit de l'iſle de Patmos, & retourna à Epheſe, où il paſſa le reſte de ſes jours, gouvernant de-là toutes les égliſes d'Aſie. Il alloit dans les lieux voiſins, ſelon qu'il en étoit prié, ſoit pour établir des évêques, ſoit pour choiſir des clercs, ſuivant que le Saint-Eſprit lui montroit ceux qui en étoient dignes : ſoit pour regler les égliſes entieres.

Etant donc allé à une ville peu éloignée d'Epheſe ; après avoir conſolé les freres, il jetta les yeux ſur un jeune homme bien fait & d'un eſprit vif : & l'aïant pris en affection, il s'adreſſa à l'évêque, & lui dit : Prenez grand ſoin de ce jeune

homme, je vous le recommande en préſence de l'égliſe & de J. C. que j'en prens à témoin. L'évêque s'en chargea : & l'apôtre le lui recommanda encore très fortement, puis retourna à Epheſe. L'évêque prit le jeune homme chez lui, l'éleva avec une application particuliere, & enfin le baptiſa. Enſuite il ſe relâcha un peu du ſoin qu'il en prenoit : croïant l'avoir mis en ſûreté par le ſacrement. Le jeune homme aïant trop-tôt cette liberté, ſe laiſſa entraîner à la compagnie de jeunes débauchez. D'abord ils l'attirerent par de grands repas ; puis ils l'emmenoient avec eux la nuit pour dépoüiller les paſſans : puis ils l'engageoient à des actions encore pires. Peu à peu il s'y accoutuma ; & comme c'étoit un grand naturel, quand il ſe fut une fois égaré, comme un cheval vigoureux, qui a pris le mors aux dents, il ne garda plus de meſures : & déſeſperant de ſon ſalut, il ſe jetta dans les plus grands crimes. Avec ces mêmes jeunes gens il forma une compagnie de voleurs, dont il fut le chef.

Il ſe paſſa du temps. L'apôtre S. Jean fut appellé pour quelque beſoin des égliſes. Après avoir terminé les affaires, il demanda compte à l'évêque du dépôt qu'il lui avoit confié. L'évêque fut ſurpris, croïant d'abord qu'on lui demandoit un dépôt d'argent. Il ſçavoit bien qu'il n'en avoit point reçû, & n'oſoit ſe défier de l'apôtre. C'eſt le jeune homme que je demande, dit ſaint Jean ; c'eſt l'ame de notre frere. Alors le vieillard baiſ-

ſant les yeux, & pleurant, dit: Il eſt mort. Comment, dit l'apôtre, & de quelle mort? Il eſt mort à Dieu, dit l'évêque. Il eſt devenu un méchant, & un perdu: enfin un voleur: au lieu de l'égliſe, il tient la montagne, avec une troupe de ſcelerats comme lui. L'apôtre déchira ſa robe, fit un grand cri, & ſe frappa la tête, en diſant: J'ai laiſſé un bon gardien à l'ame de notre frere! Que l'on me donne tout-à-l'heure un bon cheval, & un guide. Il partit promptement de l'égliſe dans l'état où il étoit: lorſqu'il fut arrivé au poſte que tenoient les voleurs, leur garde avancée l'arrêta. Lui ſans les fuir ni ſe détourner, dit à haute voix: Je ſuis venu tout exprès: menez-moi à votre chef.

Le capitaine attendoit tout armé: mais quand il reconnut l'apôtre, il s'enfuit de honte. S. Jean le ſuivoit à toute bride, ſans ſonger à ſon grand âge, & criöit mon fils, pourquoi fuis-tu ton pere, un vieillard ſans armes? Prens pitié de moi, mon fils; ne crains rien: il y a encore eſperance de te ſauver. Je rendrai compte pour toi à J. C. & s'il eſt beſoin, je donnerai volontiers ma vie pour toi, comme il a donné la ſienne pour nous. Arrête: croi que J. C. m'a envoïé ici. A ces mots, le jeune homme s'arrêta, regardant à terre: puis il jetta ſes armes. Enſuite il commença à trembler, & à pleurer amerement. Quand le ſaint vieillard l'eut joint, le jeune homme l'embraſſa baigné de larmes, cachant ſeulement ſa main droite. L'apôtre le raſſura, lui jura qu'il avoit obtenu du

Sauveur ſon pardon : pria, s'agenoüilla, lui baiſa la main droite, comme lavée par ſes larmes, & le ramena à l'égliſe. Il fit des prieres frequentes pour lui : Il jeûnoit avec lui continuellement : il l'entretenoit de divers diſcours, pour adoucir ſon eſprit, & ne partit point de ce lieu-là, qu'il ne l'eût rendu à l'égliſe comme un grand exemple de pénitence.

Caſſ. Coll. 24. c. 21.

On dit qu'un chaſſeur rencontra un jour cet apôtre, qui tenoit entre ſes mains une perdrix, & la flattoit doucement. Il fut ſurpris de voir un ſi grand homme s'abaiſſer à un amuſement ſi petit, & ne put s'empêcher de le lui témoigner. Que tenez-vous à votre main, lui dit ſaint Jean? C'eſt un arc, répondit-il. Pourquoi ne le tenez-vous pas toujours bandé? Parce, dit le chaſſeur, qu'il perdroit ſa force. Jeune homme, dit l'apôtre, ne ſoïez donc pas choqué, ſi je donne un peu de relâche à mon eſprit, afin qu'il puiſſe mieux s'appliquer enſuite. L'apôtre S. Jean fit pluſieurs miracles à Epheſe, entr'autres il reſſuſcita un mort. Ces miracles pouvoient ſervir d'antidote aux preſtiges d'Apollonius de Tyane.

Appoll. ap. Euſ. v. hiſt. cap. 18. Sozom. VII. hiſt. c. 26.

L V.

Evangile de ſaint Jean, & ſes épîtres.

Ce fut auſſi à Epheſe que le même apôtre écrivit ſon évangile, dans les derniers temps de ſa vie. Il avoit plus de quatre-vingt dix ans, & toutefois juſques-là il s'étoit contenté d'enſeigner de vive voix ; & ne put ſe réſoudre à écrire, que lorſqu'il s'y vit contraint par les prieres de la plûpart des évêques d'Aſie & les députations de pluſieurs égliſes. Il ordonna un jeûne public,

Iren. lib. III. c. 14.

Epiph. har. 51. n. 12.

public, & mit les freres en priere, avant que de commencer. Son deſſein fut de refuter les heré-tiques qui nioient la divinité de Jeſus-Chriſt, entr'autres Ebion & Cerinthe, & d'expliquer les premiers temps de ſa prédication, avant la priſon de ſaint Jean-Baptiſte. Il écrivit en grec, qui étoit la langue du païs. *Epiph. har. 30. n. 3.*

Ce fut contre ces mêmes erreurs qu'il écrivit ſes trois épitres, à peu près dans le même temps, c'eſt-à-dire à la fin de ſa vie. La premiere eſt generale, & portoit autrefois le nom des Parthes, comme leur étant adreſſée. Soit que ſaint Jean y eut prêché l'évangile, ſoit qu'il écrivît aux Juifs convertis, diſperſez dans l'empire des Parthes : comme ſaint Pierre à ceux de Pont & de Galatie. *Poſſid. in indic. Aug. c. 9.*

Saint Jean commence ainſi cette épitre : Ce qui étoit du commencement : ce que nous avons vû de nos yeux : ce que nous avons conſideré : ce que nos mains ont touché du Verbe de vie : ce que nous avons vû & oüi, nous vous l'annonçons. Il dit enſuite : Mes chers enfans, nous ſommes à la derniere heure : & comme vous avez oüi dire l'antechriſt vient : & maintenant il y a pluſieurs antechriſts. Ils ſont ſortis de nous, mais ils n'étoient pas d'entre nous. Et enſuite : Qui eſt le menteur, ſinon celui qui dit que JESUS n'eſt pas le Chriſt ? Celui-là eſt un antechriſt. Quiconque nie le Fils, n'a pas même le Pere. Pour vous, que ce que vous avez oüi du commencement demeure en vous. Il dit encore : Mes chers enfans ne *1. Jo. II. 1.* *II. 12.* *IV 3*

croïez pas à tout eſprit. Mais éprouvez les eſprits, pour voir s'ils ſont de Dieu : car pluſieurs faux prophetes ont paru dans le monde. Tout eſprit qui confeſſe que J. C. eſt venu dans la chair, eſt de Dieu, & tout eſprit qui diviſe JESUS n'eſt pas de Dieu, & celui-là eſt l'antechriſt que vous avez oüi dire qui vient ; & il eſt déja dans le monde.
c. 5. Et enſuite : Quiconque confeſſera que JESUS eſt fils de Dieu, Dieu demeure en lui : & lui en Dieu. Et encore : Quiconque croit que JESUS eſt le Chriſt, celui là eſt né de Dieu. Et encore : Qui
c. 10. croit au fils de Dieu, a le témoignage de Dieu en ſoi : qui ne croit pas au Fils, fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de ſon Fils. Ainſi parle l'apôtre ſaint Jean dans ſa premiere épitre.

La ſeconde eſt adreſſée à une dame nommée Electe, & à ſes enfans. Il les congratule de ce qu'ils ſont demeurez dans la verité & dans la doctrine, qu'ils ont reçuë du commencement :
2. *Jo.* 7. car, ajoute-t-il, pluſieurs ſéducteurs ont paru dans le monde, qui ne confeſſent pas que J. C. ſoit venu dans la chair. Celui-là eſt un ſéducteur
10. & un antechriſt. Et enſuite : Si quelqu'un vient à vous, & n'apporte pas cette doctrine, c'eſt-à-dire la doctrine de J. C. ne le recevez pas dans votre maiſon, & ne lui dites pas même bon jour. Car qui lui dit bon jour, participe à ſes mauvaiſes œuvres. J'avois beaucoup d'autres choſes à vous écrire, mais je n'ai pas voulu les confier au papier

& à l'encre. Car j'eſpere être bien-tôt chez vous & vous les dire de bouche ; afin que votre joïe ſoit pleine. Les enfans de votre ſœur Electe vous ſalüent.

La troiſiéme épitre de l'apôtre ſaint Jean eſt adreſſée à un nommé Caïus, qu'il loüe de ſa fermeté dans la foi, & de ſa charité envers les freres étrangers. Ils en ont, dit-il, rendu témoignage en preſence de l'égliſe ; & vous avez bien fait de les ſecourir d'une maniere digne de Dieu : car ils ont entrepris ce voïage pour ſon nom, ne prenant rien des gentils. Nous devons donc recevoir ceux qui ſont de la ſorte : afin que nous cooperions à la verité. J'aurois peut-être écrit à l'égliſe : mais Diotréphes, qui aime à tenir chez eux la premiere place, ne nous reçoit pas. C'eſt pourquoi, ſi je viens, je l'avertirai des œuvres qu'il fait, & des diſcours malins qu'il tient contre nous, & non content de ne pas recevoir les freres, il le défend à ceux qui les reçoivent, & les chaſſe de l'égliſe. Enſuite : Tout le monde rend témoignage à Demetrius ; & la verité même. Il finit ainſi. J'avois bien des choſes à vous écrire : mais je n'ai pas voulu vous les écrire avec l'encre & la plume : j'eſpere vous voir bien-tôt, & nous nous entretiendrons de vive voix. La paix ſoit avec vous. Nos amis vous ſaluent. Saluez nos amis par leur nom. En ces deux dernieres lettres S. Jean ne ſe nomme point autrement, que le vieillard, ou le prêtre : car le mot grec *Preſbyteros* ſignifie l'un & l'autre.

III. *Jo.* 6.

12.

Hier. in Gal. VI. 10. *lib.* 3. *Id. de script.*

Dans ces derniers temps de sa vie, à peine alloit-il encore à l'église entre les mains de ses disciples, qui le portoient. Comme il n'avoit plus la force de parler long-temps de suite, il ne faisoit à chaque assemblée que repeter ces paroles : Mes chers enfans, aimez-vous les uns les autres. Enfin ses disciples ennuïez de cette repetition, lui dirent : Notre maître, pourquoi nous dites-vous toujours la même chose ? Il répondit, parce que c'est le commandement du Seigneur ; & pourvû qu'on
An. 99. l'exécute il suffit. Il mourut l'an soixante-huit, après la passion, quatre-vingt-dix-neuf de J. C. & fut enterré près la ville d'Ephese. Son évangile, & ses trois épitres sont, quant à l'ordre du temps, les dernieres de toutes les saintes écritures dictées par l'esprit de Dieu. Si ce n'est que l'épitre de saint
Jud. 18. Jude soit plus nouvelle. Car elle paroît écrite après la mort des autres apôtres.

LVI. Epitre de Saint Jude.

Elle a le même sujet, & contient en substance la même doctrine, que la seconde épitre de saint Pierre : étant contre les mêmes herétiques ; c'est-à-dire les Nicolaïtes, & leurs semblables. L'apôtre y fait mention du combat de l'archange saint Michel contre le démon, touchant le corps de Moïse, dont il étoit parlé dans un livre apocriphe, nommé l'enlevement de Moïse. Il y cite encore un passage du livre qui passoit sous le nom du patriarche Henoc, le septiéme depuis Adam. Ces livres ses trouvent aussi citez par quelques-uns des plus anciens peres. Mais de ce que S. Jude les

Tertull. de cul. fem. lib. 1. *c.* 3.

cite, on ne doit pas conclure qu'il les approuve comme divins : puiſque ſaint Paul a cité même des poëtes prophanes. Le Saint-Eſprit nous a marqué par ces citations, quelques veritez contenuës en ces ouvrages, ſans autoriſer le reſte. Saint Jude parle des Agapes ou feſtins de charité, que les herétiques qu'il combat profanoient par leurs débauches. Cet apôtre ſaint Jude, ſurnommé Thadée, ou Lébée, étoit frere de ſaint Jacques l'évêque de Jeruſalem.

Hier. in. Tit. 1. 12.

Jud. 12.

On peut rapporter au même temps l'épitre de S. Barnabé apôtre du ſecond ordre : qui du moins eſt écrit après la ruine de Jeruſalem. Elle contient deux parties : la premiere de doctrine, principalement contre les Juifs : la ſeconde de morale. Après une préface pleine de charité & de tendreſſe ; il montre par l'autorité des prophetes, que Dieu a rejetté les ſacrifices de l'ancienne loi, pour faire place à l'oblation humaine de la loi nouvelle de J. C. qui n'impoſe point un joug de néceſſité. Il montre par les mêmes autoritez, que les jeûnes ne ſont point agréables à Dieu, ſans les bonnes œuvres : que les derniers temps prédits par Daniel ſont venus, que nous ne devons pas croire les Juifs, quand ils diſent que leur alliance eſt la nôtre. La leur étoit marquée par la loi, écrite ſur les tables de pierre ; que Moïſe briſa, pour montrer qu'ils l'avoient perdu par leur idolâtrie : mais l'amour de J. C. eſt empreint dans nos cœurs. Il vient à la paſſion de

LVII.
Epitre de Saint Barnabé. Doctrine.

Cap. 2. edit. Cotelet.

c. 3.

c. 5.

J. C. il montre comme elle avoit été prédite par
Isa. LIII. Isaïe, & ajoute :

Il a bien voulu souffrir pour nos ames, lui qui est le maître du monde, lui à qui il a été dit avant
Gen. I. 26. la création : Faisons l'homme à notre image, & à notre ressemblance. Apprenez donc comment il a souffert d'être ainsi traité par les hommes. Les prophetes on parlé de lui, par le don qu'ils avoient reçu de lui-même : lui, pour détruire la mort & montrer la resurrection, a bien voulu paroître dans la chair, comme il étoit nécessaire, pour accomplir la promesse faite aux peres : pour préparer le peuple nouveau, & montrer étant sur la terre, qu'il jugera après avoir fait la resurrection. Ensuite enseignant Israël, & faisant tant de prodiges, & miracles, il a fait voir avec quel excès il l'aimoit. Et quand il a choisi ses apôtres pour prêcher son évangile, qui étoient pecheurs au-delà de toute iniquité, pour montrer qu'il n'étoit pas venu appeller les justes, mais les pecheurs à pénitence : il a bien fait voir alors qu'il étoit fils de Dieu. S'il n'étoit point venu dans la chair, comment nous autres hommes aurions-nous pû vivre en le regardant ? puisque ceux qui regardent le soleil qui doit périr, & qui est l'ouvrage de ses mains, ne peuvent arrêter les yeux sur ses raïons. Le Fils de Dieu est donc venu dans la chair, afin de mettre le comble aux pechez de ceux qui avoient persécuté ses prophetes jusques à la mort. C'est pour cela qu'il a souffert.

Saint Barnabé continuë de montrer comment la paſſion de J. C. avoit été prédite par les prophetes. Comment il eſt la pierre miſterieuſe dont ils avoient parlé. Qu'il étoit figuré par la terre promiſe découlant le lait & le miel : en ce que par la génération il nous ramene à une ſainte enfance. Or, dit-il, on fait vivre les enfans premierement avec le miel, & enſuite avec le lait. C'étoit en effet la coutume des anciens, de nourrir d'abord les enfans de miel & de lait : delà vint la céremonie ſi ancienne dans l'égliſe, d'en faire gouter aux nouveaux baptiſez. S. Barnabé ajoute, que J. C. étoit figuré par les deux boucs, que l'on offroit à la fête des expiations : l'un pour le brûler ſur l'autel, l'autre pour le chaſſer dans le déſert, chargé de la malediction des pechez du peuple, & par la geniſſe, dont la cendre ſervoit pour les purifications. Il prouve que la vraïe circonciſion, eſt celle des oreilles & du cœur, qui rend dociles & obéiſſans : & que la circonciſion corporelle n'eſt point celle que Dieu a principalement commandée. Car, dit-il, tous les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, & les prêtres des idoles ſont circoncis. Sont-ils donc auſſi compris dans l'alliance de Dieu ?

c. 6.

c. 7.

Levit. XIV.

c. 8.

Num. XIX.

c. 9.

Il paſſe aux animaux, dont la loi défendoit de manger, & les explique par des allegories morales : diſant que l'on doit éviter le commerce des hommes, que ces animaux repreſentent. Le porc marque les voluptueux & les ingrats, qui ne re-

c. 10.

connoiſſent leurs maîtres, que dans le beſoin. Les oiſeaux de proïe ſont les voleurs, qui ſans travailler vivent aux dépens d'autrui. Les poiſſons qui demeurent au fond de l'eau, ſans nager au-deſſus, ſont les pecheurs impénitens. Le liévre, l'hyene & la bélete ſont les ſimboles de l'impureté. Car l'apôtre ſuppoſe ce que l'on en croïoit communément, ſans approfondir la verité de l'hiſtoire naturelle. Les animaux qui ruminent & qu'il eſt permis de manger, ſont les juſtes, qui méditent la nourriture ſpirituelle, que Dieu leur donne. Le pied fourché montre, que marchant en ce monde ils attendent la vie future. Saint Bar-
c. 11. nabé releve auſſi le miſtere de l'eau, qui en plu-
c. 12. ſieurs endroits des prophetes repreſente le baptê-
c. 13. me, & le myſtere du bois & de la figure de la croix principalement le ſerpent d'airain. Il mon-
Gen. XXV. 21. tre que l'alliance de Dieu, & ſon heritage, nous appartient plûtôt qu'aux Juifs, par la prédiction faite à Rebecca, que des deux peuples qu'elle
Gen. XLVIII. 9. portoit dans ſon ſein, le plus grand ſeroit ſoumis
11. au moindre; & par la bénédiction que Jacob donna à Ephraïm, préferablement à Manaſſés ſon aîné. Il dit que l'alliance de Dieu avoit été promiſe aux Juifs, & donnée à Moïſe pour eux, mais qu'ils s'en ſont rendus indignes: & que c'eſt nous qui l'avons reçuë, parce que le Seigneur lui-même nous l'a donnée ſouffrant pour nous, nous rachetant & nous amenant des ténébres à la lumiere pour être ſon peuple ſaint. Venant au ſab-

bat;

bat, il dit que les ſix jours de la création ſignifient autant de milliers d'années, & que Dieu terminera tout en ſix mille ans. Enſuite ce ſera le ſeptiéme jour, quand ſon fils viendra juger les impies. Il changera le ſoleil, la lune & les aſtres: & le commencement du huitiéme jour ſera le commencement d'un autre monde. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, nous paſſons en joïe le huitiéme jour, dans lequel JESUS eſt reſſuſcité. Il continuë: Je vous parlerai encore du temple. Comment les malheureux Juifs y ont-ils mis leur eſperance, & non en Dieu même qui les a faits? Car ils ſemblent l'avoir voulu conſacrer dans le temple, comme les gentils. Il cite le prophete Iſaïe: puis il ajoute: Cela eſt arrivé. Parce qu'ils ont fait la guerre, leur temple vient d'être ruiné par leurs ennemis. Mais il montre que Dieu a un autre temple: à ſçavoir notre cœur, qui étoit auparavant un bâtiment corruptible, comme fait de main d'homme, & un temple d'idoles: & qui devient le temple de Dieu, quand il commence à habiter en nous; après nous avoir remis nos péchez, & nous avoir fait de nouvelles créatures. Alors il habite véritablement en nous: par la parole de ſa foi, ſa vocation pour la promeſſe, la ſageſſe de ſes juſtifications, les préceptes de ſa doctrine: lui-même prophétiſant en nous, nous ouvrant les portes du temple, c'eſt-à-dire, la bouche: à nous qui étions eſclaves de la mort, nous donnant la pénitence; il nous a fait entrer dans

c. 15.

c. 16.

Iſa. LX. 12. LXVI. 1. XLIX. 17.

Clem. 2. *ſtrom.* p. 410.

le temple incorruptible. Car celui qui desire d'être sauvé ne garde pas l'homme, mais celui qui habite en lui, & qui parle en lui; étonné de ce que jamais il n'a oüi de telles paroles de la bouche de personne, ni même souhaité de les entendre. C'est là un temple spirituel bâti au seigneur. Telle est la premiere partie de l'épitre de S. Barnabé, & il la conclut ainsi: Autant qu'il a été possible, je pense m'être expliqué simplement, & n'avoir rien omis de ce qui peut servir à notre salut: je dis des choses présentes. Car si je vous écrivois touchant les choses futures vous ne les entendriez pas: parce qu'elles s'expriment en paraboles.

LVIII. Mort de saint Barnabé.

La seconde partie est de morale & de pratique. Passons, dit-il, à une autre doctrine. Il y a
n. 18 deux voïes très-differentes entr'elles, celle de la lumiere, & celle des ténébres. A l'une président les anges de Dieu qui menent à la lumiere, à l'au-
n. 19. tre les anges de Satan. L'un est le Seigneur des siecles, l'autre le prince du temps d'iniquité. Voici donc quelle est la voïe de la lumiere: si quelqu'un se hâte par ses œuvres d'arriver au lieu destiné. Tu aimeras celui qui t'a fait: Tu glorifieras celui qui t'a racheté de la mort. Tu sera simple de cœur, & riche d'esprit. Tu ne te joindras point à ceux qui marchent dans la voïe de mort. Tu haïras toute hypocrisie. Tu ne t'éleveras point, mais tu seras humble. Tu ne t'attribueras point de gloire. Tu ne prendras point de mauvais conseil

contre ton prochain. Tu ne commettras, ni fornication, ni adultere, ni autre impudicité. La parole que Dieu t'a donnée, ne ſortira point de ta bouche, pour exprimer quelque impureté. Tu ne te préviendras point, en reprenant quelqu'un d'une faute. Tu ſeras doux, paiſible, tremblant des paroles que tu as oüies, ſans douter s'il ſera ainſi ou non.

Tu ne garderas point de mauvaiſe volonté contre ton prochain. Tu aimeras ton prochain plus que ta vie. Tu ne feras point perir un enfant, ni avant ſa naiſſance, ni après. Ce précepte étoit néceſſaire aux païens, qui ne faiſoient pas grand ſcrupule de faire périr les enfans, quand ils en étoient trop chargez. Tu ne leveras point la main deſſus ton fils ou ta fille : mais dès la jeuneſſe tu leur apprendras la crainte du Seigneur. Tu ne feras point avare. Ton cœur ne ſera point attaché aux grands : mais tu te rangeras avec les juſtes & les humbles. Tu recevras comme des biens les accidens qui t'arriveront : Tu ne ſeras double, ni de cœur ni de langue : car la duplicité de langue eſt un piége mortel. Tu ſeras ſoumis au ſeigneur & aux ſeigneurs, comme à l'image de Dieu, avec reſpect & crainte. Tu ne commanderas point avec amertume à ta ſervante, ou à ton eſclave, de peur de ne pas craindre Dieu notre maître commun, qui eſt venu ſans avoir égard aux perſonnes, ceux à qui il a préparé l'eſprit. Tu communiqueras tous tes biens à ton prochain ; ſans dire que rien te

ſoit propre. Car ſi vous êtes en ſocieté pour les choſes incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour les corruptibles ?

Tu ne feras point prompt à parler : car la bouche eſt un piége de mort. Tu feras chaſte ſelon
Eccli. IV. 36. tes forces, & même au-deſſus. Garde toi d'étendre les mains pour recevoir, & les retirer pour ne pas donner. Tu aimeras, comme la prunelle de ton œil, tous ceux qui t'annoncent la parole du Seigneur. Tu te ſouviendras jour & nuit du jour du jugement. Tu chercheras tous les jours à voir les fideles, & t'appliqueras à les conſoler par tes diſcours & par tes viſites, t'étudiant à ſauver des ames : & tu travailleras de tes mains pour racheter
Luc. IV. 30. tes pechez. Donne ſans héſiter & ſans murmurer. Donne à quiconque te demandera ; & tu connoîtras celui qui ſçait bien recompenſer. Tu garderas ce que tu as reçû ſans y ajouter, ni en ôter. Tu ne feras point de diviſion, mais tu procureras la paix entre ceux qui ſont en querelle. Tu n'iras point faire ta priere en mauvaiſe conſcience. Voilà la voïe de lumiere.

20. Mais la voïe noire eſt oblique & pleine de malédiction : car c'eſt le chemin de la mort éternelle, & du ſupplice. Là ſont les maux qui perdent les ames ; l'idolâtrie, l'audace, l'élevation, l'hypocriſie, la duplicité de cœur, l'adultere, le meurtre, le vol, l'orgueil, l'apoſtaſie, la tromperie, la malice, l'impudence, l'empoiſonnement, la magie, l'avarice, le mépris de Dieu. Ils perſe-

cutent les bons, ils haïſſent la verité, ils aiment le menſonge, ils ne connoiſſent point la recompenſe de la vertu; ils ne s'attachent point au bien: ils ne rendent point juſtice à la veuve & à l'orphelin: ils veillent, non pour la crainte de Dieu, mais pour le mal. Loin d'eux eſt la douceur & la patience. Ils aiment les choſes vaines, ils cherchent leur interêt, ils n'ont point de pitié du pauvre, & ne ſe mettent point en peine de celui qui ſouffre. Ils ſont toujours prêts à médire. Ils ne connoiſſent point celui qui les a fait. Meurtriers de leur enfans, corrupteurs de l'ouvrage de Dieu; ils ont averſion des miſerables, ils accablent celui qui eſt affligé, ils ſont les défenſeurs des riches, les juges injuſtes de pauvres: pécheurs en tout.

Saint Barnabé conclut en exhortant les fidéles *c. 21.* à la pratique de tous ces préceptes, par la vûë du jugement qui eſt proche: il leur recommande de ſe ſouvenir de lui, & finit par ces paroles: Je vous ſaluë, enfans de charité & de paix: que le Seigneur de la gloire & de toute grace, ſoit avec votre eſprit. Amen. Telle eſt l'épitre de l'apôtre S. Barnabé, que quelques-uns des anciens comptoient entre les écritures canoniques. On dit qu'il fonda l'égliſe de Milan. Il fut enterré dans l'iſle de Chypre, où il avoit pris naiſſance, & on mit avec ſon corps un exemplaire de l'évangile de ſaint Matthieu. *Martyrol. 11. Junii*

L'empereur Nerva ſe ſentant vieux & mépriſé,

LIX.
Mort de Nerva. Trajan empereur. Perſecution.

Epit. Dion. in Nerva. p. 241. D.

adopta pour ſon fils, & nomma Ceſar Marc Ulpius Trajan, né en Eſpagne, qui commandoit alors une armée en Germanie. Nerva mourut l'année ſuivante, quatre-vingt-dix-huit de J. C. le vingt-ſeptiéme de Janvier, âgé de ſoixante cinq ans : après avoir regné un an, quatre mois & dix jours : & Traïan lui ſucceda. Au commencement de ſon regne il défendit les confrairies ou ſocietez; & ce fut un prétexte de perſécuter les Chrétiens, qui ne laiſſoient pas de continuer leurs aſſemblées. En Italie on fit mourir Flavia Domitilla la jeune, qui avoit été releguée ſous Domitien dans l'iſle de Pontia. On mit le feu à ſa chambre, où elle fut brûlée avec deux filles qui la ſervoient, Euphroſyme & Theodore. Un peu auparavant on avoit fait mourir en divers lieux, Nerée & Achille ſes eunuques, Entiches, Victorin & Maron, qui étoient auſſi ſes domeſtiques. Dans toutes les villes le peuple excita des ſéditions contre les Chrétiens.

An. 98.
Plin. x. epiſt. 43. 97.

Martyrol. 7. Mai.

Euſ. III. hiſt. c. 32.

Euſ. III. hiſt. c. 31.

An. 98. Abilius troiſiéme évêque d'Alexandrie mourut cette année quatre-vingt-dix-huit de J. C. après avoir tenu le ſiege treize ans, & s'être acquitté très dignement de ſa charge : ſon ſucceſſeur fut Cerdon, qui tint le ſiege onze ans. L'égliſe d'Antioche étoit gouvernée par S. Ignace ſucceſſeur de ſaint Evode, qui avoit ſuccedé à ſaint Pierre.

LIVRE TROISIE'ME.

DANS les perſécutions particulieres qui s'exciterent ſous l'empire de Trajan, fut compris l'évêque de Jeruſalem. C'étoit Simeon fils de Cleophas & de Marie, couſin germain de J. C. Il avoit ſuccedé en ce ſiege à l'apôtre S. Jacques, & étoit âgé de ſix-vingt ans, quand il fut préſenté au conſulaire Attique gouverneur de Syrie. Quelques hérétiques, plûtôt Juifs que Chrétiens, le dénoncerent, comme étant Chrétien, & de la race de David : car les empereurs avoient pris grand ſoin d'exterminer cette famille, pour ôter aux Juifs tout prétexte de révolte. Mais les accuſateurs de Simeon furent convaincus d'être eux-mêmes de cette race. Il fut tourmenté pendant pluſieurs jours, au grand étonnement de tout le monde, & du conſulaire lui-même : qui ne pouvoit aſſez admirer tant de force & de patience en un vieillard de cet âge. Enfin il fut attaché à la croix & y mourut, après avoir tenu le ſiege de Jeruſalem pendant plus de quarante ans. On mit à ſa place Juſte, Juif de naiſſance : car une infinité de circoncis avoient embraſſé la foi. Un nommé Thebutis, qui aſpiroit à cette chaire, fut rejetté. De dépit il ſe fit auteur d'une ſecte ; & il s'en éleva pluſieurs entre ces Chrétiens judaïſans. Car lorſqu'il ne ſe trouva plus ſur la terre aucun des pre-

I. Martire de ſaint Simeon de Jeruſalem.

Hegeſip. ap. Euſ. III. hiſt. c. 32. Valeſ. ibid.

Hegeſ. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 22.

miers disciples qui avoient vû J. C. de leurs yeux, & avoient oüi sa doctrine de leurs oreilles : les hérésies, qui jusques-là s'étoient tenuës dans les tenebres, commencerent à lever la tête, & à se produire avec plus d'impudence.

II. Ossénicns hérétiques.

Epiph. hær. 19. & *hær.* 30. *n.* 17.

Une de ces sectes de Juifs demi-chrétiens, étoit celle des Osseniens ou Ossées, qui semblent être les mêmes que les Essées. Ils habitoient dans l'Arabie au voisinage de la Palestine, près la mer morte. Un nommé Elxaï se joignit à eux en ce temps-ci sous le regne de Trajan. C'étoit un faux prophete, qui étoit Juif d'origine & de sentimens ; mais il n'observoit pas la loi. Il fit une heresie particuliere, composa un livre, par inspiration, à ce qu'il disoit ; & ordonna à ses sectateurs une forme de serment par le sel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent. D'autres fois il leur ordonnoit de prendre sept autres témoins de la vérité : le ciel, l'eau, les esprits, les saints anges de la priere, l'huile, le sel & la terre. Ces sermens étoient pour eux un culte religieux : quoique manifestement contraires à la défense de l'évangile. Elxaï étoit ennemi de la virginité & de la continence, & contraignoit au mariage. Il disoit que l'on pouvoit, sans peché, ceder à la persécution, adorer les idoles, & professer au dehors ce que l'on vouloit : pourvû que le cœur n'y eût point de part. Pour autoriser cette hypocrisie, il apportoit l'exemple d'un certain Phinées sacrificateur, descendu d'Aaron & du

Matth. v. 34.

premier

premier Phinées : qui pendant la captivité de Babylone avoit, disoit-il, adoré Diane à Suze, pour éviter la mort, sous le regne de Darius.

Il disoit que le Christ étoit le grand roi : mais par son livre il ne paroissoit pas s'il parloit de N. S. J. C. ou s'il en attendoit un autre. Il défendoit de prier vers l'Orient, & vouloit que l'on tournât le visage vers Jerusalem : en quelque païs que l'on fût. Cependant il condamnoit les sacrifices, comme ne convenant pas à Dieu ; & ne lui ayant été offerts ni par les peres, ni en vertu de la loi ; il ne vouloit point que l'on mangeât de la chair, comme faisoient les Juifs : & rejettoit l'autel & le feu, comme étrangers à Dieu. Il disoit ces paroles dans son livre : Enfans, marchez, non vers la forme du feu, de peur de vous égarer, car ce n'est qu'erreur ; vous le voyez fort proche, & il est fort loin : ne marchez pas vers sa forme, marchez plûtôt vers la voix de l'eau. Car il assuroit que l'eau étoit bonne. n. 3.

Il décrivoit le Christ comme une certaine vertu, dont il donnoit les mesures. Vingt-quatre schenes en longueur, c'est-à-dire, quatre-vingt-seize mille pas. Six schenes en largeur, ou vingt-quatre mille pas, & l'épaisseur à proportion. Ces mesures semblent avoir été forgées sur un passage de saint Paul pris grossierement. Par une erreur semblable il donnoit au S. Esprit le sexe feminin : apparemment parce qu'en hebreu *Roüah*, qui signifie esprit, est de ce genre. Il le faisoit semblable au *Ephes.* III. 18.

Chriſt, & poſé devant lui, droit comme une ſtatue ſur un nuage entre deux montagnes, & toutefois inviſible. Il donnoit à l'un & à l'autre la même meſure : & diſoit l'avoir connuë par la hauteur des montagnes, parce que leurs têtes y arrivoient. Il enſeignoit dans ſon livre une priere en paroles barbares, dont il defendoit de chercher l'explication, & que ſaint Epiphane traduit ainſi : La baſſeſſe, la condamnation, l'oppreſſion & la peine de mes peres eſt paſſée ; par la miſſion parfaite, qui eſt venuë. Les diſciples d'Elxaï ſe joignirent à ceux d'Ebion. Ils gardoient la circonciſion & le ſabbat, & durerent encore pluſieurs ſiecles.

III. Lettre de Pline à Trajan. *Euſ.* 111. *hiſt. c.* 33.

Pline Second le jeune, qui étoit gouverneur de Bithynie, y trouva un ſi grand nombre de Chrétiens, qu'il fut embaraſſé de la maniere dont il devoit ſe conduire à leur égard ; & conſulta l'empereur. En effet, l'apôtre ſaint Pierre avoit prêché dans cette province, & y avoit confirmé la foi par ſes écrits. Voici la lettre de Pline à Trajan.

1. *Pet. init.*

Plin. lib. 18. *ep.* 97.

Je me fais un devoir, ſeigneur, de vous rapporter toutes les affaires dont je doute. Car qui peut mieux me conduire dans mon incertitude, ou m'inſtruire dans mon ignorance ? Je n'ay jamais aſſiſté aux procez des Chrétiens : c'eſt pourquoi je ne ſçai ce que l'on y punit ou ce que l'on y recherche : & je n'ai pas peu douté, s'il y a quelque difference d'âge, ſi les plus tendres en-

ſans ne doivent point être diſtinguez des grandes perſonnes : ſi le repentir merite pardon , ou s'il ne ſert de rien de n'être plus Chrétien , quand on l'a une fois été : ſi ce que l'on punit eſt le nom ſeul , ſans autres crimes , ou les crimes attachez au nom. Cependant voici la methode que j'ai ſuivie à l'égard de ceux qui m'ont été déferez comme Chrétiens. Je les ay interrogé s'ils l'étoient : quand ils l'ont confeſſé , je les ay interrogez une ſeconde & une troiſiéme fois , les menaçant du ſupplice ; & quand ils ont perſeveré , je les y ay fait conduire. Car je n'ay point douté , quoique pût être ce qu'ils confeſſoient , qu'au moins il ne fallût punir l'opiniâtreté & l'obſtination inflexible. Il y en a eu d'autres auſſi inſenſez , que j'ai notez pour être envoyez à Rome ; parce qu'ils étoient citoyens Romains. Cependant les accuſations s'étendoient , comme il eſt ordinaire , & pluſieurs cas ſe ſont preſentez. On a propoſé un libelle ſans nom d'auteur , contenant les noms de pluſieurs , qui nient d'être Chrétiens ou de l'avoir été. Quand j'ai vû qu'ils invoquoient les dieux avec moi , & offroient de l'encens & du vin à votre image, que j'avois exprès fait apporter avec les ſtatuës des dieux , & de plus qu'ils maudiſſoient le Chriſt , j'ai cru les devoir renvoïer ; car on dit qu'il eſt impoſſible de contraindre à rien de tout cela , ceux qui ſont veritablement chrétiens. D'autres nommez par le dénonciateur , ont dit qu'ils étoient chrétiens , & l'ont nié auſſi-tôt.

Ils ont dit qu'ils l'avoient été, mais qu'ils ne l'étoient plus : les uns depuis trois ans, les autres depuis plus long-temps : quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont adoré votre image, & les ſtatuës des dieux : ils ont même maudit le Chriſt.

Voici à quoi ils diſoient que ſe reduiſoient leur faute, ou leur erreur. Qu'ils avoient accoutumé de s'aſſembler un certain jour avant le ſoleil levé, & de dire enſemble à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Chriſt, comme d'un dieu : qu'ils s'obligeoient par ſerment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultere, ne point manquer à leur parole, & ne point dénier un dépôt. Qu'enſuite ils ſe retiroient, puis ſe raſſembloient pour prendre un repas, mais ordinaire & innocent : encore avoient-ils ceſſé de le faire après mon ordonnance, par laquelle, ſuivant vos ordres, j'avois défendu les aſſemblées. Pline remarque, que les repas des Chrétiens étoient innocens, à cauſe des calomnies qui s'étoient déja repanduës, qu'ils égorgeoient un enfant & le mangeoient. Il continuë. J'ai cru d'autant plus neceſſaire pour en ſçavoir la verité, de faire donner la queſtion à deux femmes eſclaves, que l'on diſoit y avoir ſervi. Mais je n'ai trouvé autre choſe qu'une ſuperſtition mal reglée & exceſſive. C'eſt pourquoi j'ai differé le jugement, & je me ſuis preſſé de vous conſulter.

La choſe m'a paru digne de conſultation, principalement à cauſe du nombre des accuſez. Car

on met en péril pluſieurs perſonnes, de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition. Cette ſuperſtition a infecté, non ſeulement les villes, mais les bourgades & la campagne, & il ſemble que l'on peut l'arrêter & la guerir. Du moins il eſt conſtant qu'on a recommencé à frequenter les temples preſque abandonnez, à celebrer les ſacrifices ſolemnels, après une longue interruption; & que l'on voit par tout des victimes: au lieu que peu de gens en achetoient. D'où on peut aiſément juger la grande quantité de ceux qui ſe corrigeront, ſi on donne lieu au repentir,

Trajan répondit ainſi à la lettre de Pline: Vous avez ſuivi la conduite que vous deviez, mon cher Second, dans les cauſes de ceux qui vous ont été deferez comme Chrétiens. Car on ne peut rien établir en general qui ait une regle certaine. Il ne faut pas les rechercher: mais s'ils ſont dénoncez & convaincus, il faut les punir. En ſorte toutefois, que quiconque dira qu'il n'eſt pas Chrétien, & le montrera en effet, ſacrifiant à nos dieux: obtiendra le pardon par ſon repentir, quelque ſuſpect qu'il ait été pour le paſſé. Quant aux libelles propoſez ſans nom d'auteur; ils ne devoient avoir lieu en aucune eſpece d'accuſation: la choſe eſt de très-mauvais exemple, & n'eſt point digne de notre ſiecle. *Ibid. ep. 98.*

Cette réponſe de l'empereur éteignit en quelque façon la perſecution, qui menaçoit les Chrétiens; mais elle ne laiſſa pas de moindres prétex- *Euſ. III. hiſt. c. 33.*

tes à leurs ennemis, pour leur faire du mal. Le peuple en certains lieux, en d'autres les magistats leur tendoient des pieges. En sorte que sans persecution déclarée & generale, il y avoit des persecutions particulieres en chaque province.

IV. Voyage de saint Ignace. *Acta Ignat. Gr. & Lat. edit. Buir.*

S. Ignace gouvernoit alors l'église d'Antioche, qu'il avoit conservée pendant la persecution de Domitien, s'appliquant à l'oraison, au jeûne, & à l'instruction continuelle; & craignant de n'avoir pas encore acquis la vraye charité pour J. C. il ne respiroit que le martyre. On le nommoit Theophore, comme portant Dieu en lui: il étoit connu sous ce nom, & ne s'en défendoit pas. Trajan après avoir vaincu les Daces, passa en Orient, la neuviéme année de son empire, cent six de J. C. marchant en Armenie & contre les Parthes. Comme il étoit à Antioche, saint Ignace craignant pour son église, voulut bien être amené devant lui. L'empereur lui dit: Qui es-tu malheureux, qui méprises nos ordres, & persuades aux autres de se perdre? Saint Ignace ayant dit son nom de Theophore, Trajan dit: Qui est celui qui porte Dieu? S. Ignace répondit: Celui qui a J. C. dans le cœur. Confessant ainsi clairement la divinité de J. C. Trajan dit: Tu crois donc que nous n'avons pas dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? Saint Ignace dit: Vous vous trompez, de nommer dieux les démons des Gentils. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & tout ce qu'ils con-

An. 106.

tiennent ; & il n'y a qu'un ſeul J. C. le fils unique de Dieu, au roïaume duquel j'aſpire. Trajan dit, Tu parles de celui qui a été crucifié ſous Ponce Pilate ? Saint Ignace dit : celui qui a crucifié mon peché avec ſon auteur ; & qui met toute la malice du démon ſous les pieds de ceux qui le portent dans le cœur. Trajan dit : Tu portes donc en toi le crucifié ? S. Ignace dit : Oüi : Car il eſt écrit : j'habiterai & marcherai en eux. Trajan prononça cette ſentence : Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit qu'il porte en lui le crucifié, ſera enchaîné & conduit à Rome par les ſoldats : pour être dévoré par les bêtes, dans les plaiſirs du peuple. S. Ignace s'écria plein de joie : Je vous rends grace, Seigneur, de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous : pour être chargé de chaînes de fer, comme votre apôtre Paul. En parlant ainſi il ſe mit dans les chaînes avec plaiſir, pria premierement pour l'égliſe, & la recommanda à Dieu avec larmes, puis fut enlevé par les ſoldats. Il étoit ordinaire d'envoyer à Rome, de toutes les provinces, les plus fameux criminels : & l'empereur regardoit comme tel, le docteur & le chef des Chrétiens de la grande Antioche capitale de l'Orient.

II. *Cor.* VI. 16.

S. Ignace pouſſé du déſir du martyre, fit gayement le voyage d'Antioche à Seleucie, où il devoit s'embarquer. Avec lui s'embarquerent dix ſoldats qui le gardoient, & trois de ſes diſciples, Reus & Agathopus de Syrie, & Philon diacre de

Cilicie. Après de grandes fatigues ils aborderent à Smyrne. S. Ignace ſe preſſa de deſcendre à terre, pour voir S. Polycarpe évêque de cette ville ſon ancien ami ; car ils avoient été enſemble diſciples de l'apôtre ſaint Jean. Y étant mené, il communiqua avec lui les graces ſpirituelles, & ſe glorifiant de ſes chaînes, il le pria de concourir avec toutes les égliſes, à l'accompliſſement de ſon martyre. A Smyrne ſe trouverent des députez de toutes les égliſes voiſines, qui s'empreſſoient à participer aux graces de ce martyre. Oneſime évêque d'Epheſe, que l'on croit être le diſciple de l'apôtre ſaint Paul, y vint avec Crocus, Burrus, Euplus & Froton. Damas évêque de Magneſie ſur le Méandre y vint accompagné des prêtres Baſſus & Apollonius, & du diacre Sotion. Polybe évêque de Tralles y vint auſſi. Saint Ignace pour témoigner ſa reconnoiſſance envers ces trois égliſes, leur écrivit des lettres dont il chargea leurs députez.

V. Epitre de ſaint Ignace aux Epheſiens.

edit. Coteler.

La lettre aux Epheſiens commençoit ainſi : Ignace, autrement Theophore, à l'égliſe bénite dans la grandeur & la plenitude de Dieu le Pere, predeſtinée avant les ſiecles à une gloire permanente, immuable, unie & élûë en la paſſion veritable, & en la volonté du Pere, & de Jeſus-Chriſt notre Dieu : à l'égliſe juſtement heureuſe qui eſt à Epheſe en Aſie : Salut en J. C. & en ſa grace très-pure. Toutes ſes épitres commencent ainſi par de longues ſalutations, comme celles de S. Paul ;

S. Paul : & ſon ſtile ſuit plûtôt les mouvemens d'une ardente charité, que les regles de la grammaire. Il ajoute un peu après : J'ai reçu votre multitude en la perſonne d'Onéſime votre évêque, homme d'une charité inexpliquable. Je prie Dieu que vous l'aimiez ſelon Jeſus-Chriſt, & que vous lui reſſembliez tous. Beni ſoit celui qui vous a donné un tel évêque, à vous qui êtes ſi dignes de le poſſeder. Quant à mon confrere Burrus votre diacre, rempli de toute bénédiction : je prie Dieu qu'il demeure pour votre gloire, & pour celle de l'évêque. Et Crocus digne de Dieu, & de vous, que j'ai reçu comme un modéle de votre charité, qui m'a ſoulagé en tout. Ainſi le pere de Jeſus-Chriſt le conſolera lui-même, avec Onéſime, Burrus, Euplus & Froton, par leſquels je vous ai tous vûs quant à la charité. Et enſuite :

Je ne prétends pas de vous ordonner comme ſi n. 3.
j'étois quelque choſe. Car bien que je ſois lié pour le nom de J. C. je ne ſuis pas encore parfait. Je ne fais que commencer à être diſciple, & je vous parle comme à ceux qui ſont maîtres autant que moi. Car j'avois beſoin que vous m'euſſiez préparé au combat, en m'inſpirant la foi, la patience, la conſtance. Et enſuite : Vous devez concourir à la volonté de l'évêque, comme vous faites. Car vos dignes prêtres ſont d'accord avec l'évêque, comme les cordes d'une lire ; & votre union fait un concert merveilleux, pour chanter la gloi-

re de Jesus-Christ. Et ensuite : Si en peu de temps j'ai contracté avec votre évêque une telle amitié, qui n'est pas humaine, mais spirituelle : combien êtes-vous plus heureux, vous qui lui êtes unis comme l'église à J. C. & J. C. au Pere, afin que tout s'accorde en union. Que personne ne se trompe : quiconque est separé de l'autel, est privé du pain de Dieu. Car si la priere d'une ou deux personnes a une telle force, combien plus celle de l'évêque & de toute l'église. Celui donc, qui ne vient pas à l'assemblée ; est un superbe, & se separe lui-même. Car il est écrit : Dieu résiste aux superbes. Prenons donc garde à ne pas résister à l'évêque, afin d'être soumis à Dieu. Et plus on voit l'évêque garder le silence, plus on le doit craindre. Car tous ceux que le pere de famille envoïe pour le gouvernement de sa maison, nous devons les recevoir comme celui qui les envoïe.

Prov. XII. 34. *sec.* 70.

Il est donc évident que nous devons regarder l'évêque, comme le Seigneur lui-même. Au reste, Onésime est le premier à loüer hautement le bon ordre qui est en vous, c'est-à-dire, que vous vivez tous selon la verité ; qu'aucune héresie n'habite chez vous, que vous n'écoutez personne plus que Jesus-Christ.

¶. 7. Car il y a des trompeurs, qui se parant du nom de Dieu, font des choses indignes de lui. Vous devez les éviter comme des bêtes farouches. Ce sont des chiens enragez, qui mordent en cachette. Donnez-vous-en de garde, ils sont diffi-

ciles à guérir. Il n'y a qu'un médecin corporel & ſpirituel, engendré & éternel, Dieu en l'homme, vraïe vie dans la mort ; qui eſt de Marie & de Dieu : premierement paſſible, & puis impaſſible, J. C. N. S. Et enſuite : j'ai ſçû qu'il a paſſé chez vous des gens qui tiennent une mauvaiſe doctrine : mais vous avez bouché vos oreilles pour ne la pas recevoir. Et un peu après : Je ſuis ravi de l'honneur que j'ai, de vous entretenir de cette lettre, & de me réjoüir avec vous de ce que dans la vûë d'une autre vie, vous n'aimez que Dieu ſeul. Vous priez auſſi ſans ceſſe pour les autres hommes. Car il y a eſperance qu'ils ſe convertiront, pour joüir de Dieu. Donnez-leur donc moïen de s'inſtruire, du moins par vos œuvres. Oppoſez à leurs emportemens, votre douceur ; à leurs paroles hautaines, votre humilité ; à leurs injures, vos prieres ; à leurs erreurs, votre fermeté dans la foi ; à leur ferocité, votre humanité. Gardons-nous de les imiter : mais ſoïons leurs freres par la complaiſance, & cherchons à imiter le Seigneur. Que ce ſoit à qui ſouffrira le plus d'injuſtices, de pertes & de mépris. Enſuite parlant de J. C. C'eſt pour lui que je porte mes chaînes, ces perles ſpirituelles. Puiſſe-je reſſuſciter avec elles par vos prieres, dont je déſire être toujours participans, & d'être mis au rang des Chrétiens d'Epheſe, qui ont toujours été d'accord avec les apôtres, par la vertu de J. C. Je ſçai qui je ſuis, & à qui j'écris. Je ſuis condamné, vous avez

Athanaſ. de ſinod. p. 922.
Theod. dial. 1. p. 34.

n. 10.

reçû miſericorde. Je ſuis dans le péril, vous êtes affermis dans la grace. Vous êtes le paſſage de ceux que l'on fait mourir pour Dieu : diſciples de Paul, ce ſaint, ce martir, ce bienheureux : puiſſe-je me trouver ſous ſes pieds, quand je joüirai de Dieu.

Matth. XII. 33. Il dit encore : L'arbre ſe déclare par ſon fruit : ainſi ceux qui font profeſſion d'être chrétiens, ſeront connus par leurs œuvres. Car ce n'eſt pas la profeſſion qui ſert ; mais la foi effective, & la perſeverance juſques à la fin. Il vaut mieux ſe taire, & être, que de parler & n'être point. Il eſt bon d'enſeigner, ſi l'on fait ce que l'on dit. Il n'y a qu'un maître, qui a dit, & tout a été fait : & ce qu'il a fait en ſe taiſant, eſt digne du Pere. Celui qui poſſede la parole de JESUS, peut auſſi entendre ſon ſilence pour être parfait : pour agir en parlant, & ſe faire connoître en ſe taiſant. Enſuite parlant contre les erreurs de ſon temps, il dit : J. C. notre Dieu a été conçû de Marie, ſelon la diſpoſition de Dieu, du ſang de David, & du Saint-Eſprit. Il eſt né & a ſouffert d'être baptiſé pour purifier l'eau. Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie, & ſon enfantement, & la mort du Seigneur ; trois miſteres éclatans qui ont été accomplis dans le ſilence de Dieu.

v. 15.

v. 18.

Orig. hom. 6. in Luc. Baſil. hom. 25. Hier. ad. Matth. 1.

S. Ignace finit ainſi cette lettre : Si J. C. m'en fait la grace par vos prieres, je vous écrirai une ſeconde lettre, où je vous expliquerai ce que j'ai commencé, touchant le miſtere du nouvel hom-

me J. C. de la foi & de la charité, dont il eſt l'objet, de ſa paſſion & de ſa réſurrection, principalement ſi le Seigneur me le révele. Car par ſa grace vous concourez tous en une ſeule foi, & en un ſeul J. C. qui ſelon la chair, eſt de la race de David, qui eſt le fils de l'homme & fils de Dieu : enſorte que d'un eſprit indiviſible vous obéiſſez à l'évêque, & aux prêtres : rompant un même pain, qui eſt le remede pour l'immortalité, l'antidote pour ne point mourir, mais pour vivre toujours en J. C. Je donnerois ma vie pour vous, & pour ceux que vous avez envoïez pour la gloire de Dieu à Smyrne, d'où je vous ai écris. Je rends graces à Dieu, & j'aime Polycarpe comme je vous aime. Souvenez-vous de moi, comme J. C. de vous. Priez pour l'égliſe de Syrie, d'où on m'emmene à Rome enchaîné, moi qui ſuis le dernier de cette égliſe, où Dieu m'a fait la grace de me trouver pour ſa gloire. Je vous ſaluë en Dieu le Pere, & en J. C. notre commune eſperance. Telle eſt l'épitre de S. Ignace aux Ephéſiens.

VI. Epitre aux Magnéſiens.

Dans l'épitre aux Magneſiens, après la ſalutation, il dit : Aïant l'honneur de porter un nom d'une dignité divine, à cauſe de mes chaînes, je chante la gloire des égliſes, & leur ſouhaite l'union de la chair & de l'eſprit de J. C. notre perpetuelle vie, de la foi & de la charité, que rien ne ſurpaſſe ; & ce qui eſt le principal, de JESUS & du Pere : par qui nous ſouffrirons toutes les inſultes du prince de ce ſiécle ; & nous nous enfuïrons, pour joüir

de Dieu. Puis donc que j'ai eu l'avantage de vous voir, par Damas votre évêque digne de Dieu, & les dignes prêtres Baſſus & Appollonius, & mon confrere le diacre Sotion : puiſſe-je joüir de lui, puiſqu'il eſt ſoumis à l'évêque, comme à la grace de Dieu, & aux prêtres comme à la loi de J. C. Vous ne devez pas abuſer de l'âge de votre évêque, mais lui rendre tout reſpect, ſuivant la puiſſance de Dieu le Pere : ainſi que j'ai vû faire aux ſaints prêtres, qui ne prennent pas avantage de ſa jeuneſſe apparente : mais lui cédent comme prudens ſelon Dieu. Ou plûtôt ce n'eſt pas à lui qu'ils cedent ; mais à l'évêque de tous, au Pere de Jeſus-Chriſt. Vous devez donc en l'honneur de celui qui le veut, obéir ſans aucune diſſimulation : puiſque ce n'eſt pas cet évêque viſible que l'on trompe, mais on offenſe l'inviſible : on n'a pas affaire ici aux hommes ; mais à Dieu qui voit les choſes cachées.

Il faut donc être chrétiens, non ſeulement en avoir le nom, comme ceux qui reconnoiſſent de nom un évêque, & font tout ſans lui : Je ne vois pas qu'ils ſoient en bonne conſcience : puiſque leurs aſſemblées ne ſe font pas ſûrement, ſelon le précepte. Toutes choſes prennent fin. Nous ſommes également proches de la mort & de la vie. Chacun va à ſon lieu. Il y a comme deux monnoïes, celle de Dieu & celle du monde, chacune a ſon caractere propre : les infideles ont celui du monde, les fideles ont en la charité le caractere

de Dieu par J. C. Si nous ne ſommes diſpoſez à mourir pour imiter ſa paſſion, ſa vie n'eſt point en nous. Puis donc que dans les perſonnes que j'ai dites, j'ai vû toute votre multitude en foi & en charité : je vous exhorte à faire tout en la concorde divine, l'évêque préſidant à la place de Dieu, & les prêtres à la place du ſénat des apôtres: les diacres qui me ſont ſi chers, comme ceux à qui eſt confié le miſtere de J. C. qui étoit avant les ſiecles avec le Pere, & a paru à la fin. Et enſuite : Comme le Seigneur n'a rien fait, ni par lui, ni par *n. 7.* ſes apôtres, ſans le Pere, auquel il eſt uni : ainſi ne faites rien ſans l'évêque & les prêtres. N'eſſaïez pas même de trouver rien de raiſonnable en particulier. Mais n'aïez tous enſemble qu'une penſée & une eſperance : faites les mêmes prieres & les mêmes vœux, avec une charité & une joïe ſans reproche. Rien n'eſt meilleur que J. C. qui eſt un. Courez enſemble comme à un ſeul temple de Dieu, à un ſeul autel, à un ſeul J. C. qui eſt ſorti d'un ſeul Pere, eſt en lui ſeul & eſt allé à lui ſeul.

Ne vous égarez pas dans les opinions étrangeres, ni dans les anciennes fables, qui ſont inutiles. Si nous vivons encore ſelon la loi, c'eſt avoüer que nous n'avons pas reçû la grace. Car les divins prophetes ont vêcu ſelon Jeſus-Chriſt, & c'eſt pourquoi ils ont été perſécutez : étant inſpirez par ſa grace pour perſuader aux incrédules, qu'il n'y a qu'un Dieu, qui s'eſt manifeſté par J. C. ſon

Fils : ſon Verbe éternel, qui n'eſt pas ſorti du ſi-
V. Not. Coteler. & Voſſ. lence. Par ces dernieres paroles S. Ignace con-
damne ceux qui diſoient, que le ſilence ou *Sigé*, dont ils faiſoient comme une perſonne, avoit été en Dieu, avant qu'il proferât ſon Verbe, ce qui fut depuis relevé & amplifié par l'hérétique Valentin. S. Ignace ajoute, que les prophetes étoient en eſprit les diſciples de J. C. & l'attendoient comme leur maître. Il rejette les noms de diverſes ſec-
n. 10. tes, en diſant : Apprenons à vivre ſelon le Chriſtianiſme : car celui qui porte un autre nom, n'eſt point de Dieu. Et enſuite : Il eſt abſurde de nommer J. C. & judaïſer. Car ce n'eſt pas le Chriſtianiſme qui s'eſt converti au judaïſme, mais le judaïſme au Chriſtianiſme.

Ce que j'en dis, mes chers freres, n'eſt pas que je connoiſſe aucun de vous ainſi diſpoſé : mais comme le moindre de vous, je veux vous préſerver de l'appât des vaines opinions. Et encore : Tout enchaîné que je ſuis, je ne vaux pas un de vous qui êtes libres. Je ſçai que vous ne vous enflez pas, car vous avez J. C. en vous : & quand je vous loüe, vous en êtes confus. Et enſuite : Souvenez-vous de moi en vos prieres, afin que j'arrive à Dieu : & de l'égliſe de Syrie, dans laquelle je ne mérite pas d'être compté. Les Ephéſiens vous ſaluënt de Smyrne, d'où je vous écris ; & où ils ſont venus pour la gloire de Dieu comme vous. Ils m'ont ſoulagé en tout. Polycarpe évêque de Smyrne, & les autres égliſes vous ſaluent

en

en l'honneur de J.C. Soïez fermes en la concorde divine ; poſſedant l'eſprit indiviſible, qui eſt J.C. Telle eſt l'épitre de ſaint Ignace aux Magnéſiens.

VI. Epitre aux Tralliens.

L'épitre aux Tralliens commence ainſi, après la ſalutation. Je ſçais que vos penſées ſont pures, vos cœurs unis, & votre patience non paſſagere, mais comme naturelle : ainſi que je l'ai appris de Polybe votre évêque, qui eſt venu à Smyrne, par la volonté de Dieu & de J. C. & s'eſt tellement rejoüi avec moi des chaînes que je porte pour J. C. que j'ai vû en lui toute votre multitude. Et enſuite : Tant que vous êtes ſujets à votre évêque comme à J. C. il me ſemble que vous vivez, non ſelon l'homme, mais ſelon J. C. Et encore : Il eſt donc néceſſaire, comme vous le pratiquez, de ne rien faire ſans l'évêque : mais d'être ſoumis même aux prêtres comme aux apôtres. Il faut auſſi que les diacres, miniſtres des myſteres de J. C. plaiſent à tous en toutes manieres. Car leur miniſtere ne regarde pas le boire & le manger, mais le ſervice de l'égliſe de Dieu : ils doivent donc éviter comme le feu de s'attirer des reproches. Tous auſſi doivent reſpecter les diacres, comme établis par l'ordre de J. C. l'évêque, comme celui qui eſt l'image du pere : les prêtres, comme le ſenat de Dieu, comme la compagnie des apôtres. Sans eux on ne doit point parler d'égliſe. Je ſuis perſuadé que vous en penſez de même. Car j'ai reçu le modele de votre charité, & je l'ai avec moi en la perſonne de votre évêque :

dont le ſeul exterieur eſt une grande inſtruction. Sa douceur eſt ſa force, & je croi que les impies même le reſpectent.

J'ai de grands ſentimens de Dieu : mais je me meſure moi-même, de peur que la gloire ne me perde. Car c'eſt à preſent que je dois craindre le plus ; & ne me pas arrêter à ceux qui m'enflent. Ceux qui me parlent me bleſſent. J'aime à ſouffrir, il eſt vrai ; mais je ne ſçai ſi j'en ſuis digne. Pluſieurs ne s'apperçoivent pas de la jalouſie de l'ennemi, qui me fait une cruelle guerre. J'ai donc beſoin de la modeſtie, qui détruit le prince de ce monde. Ne puis-je pas écrire les choſes céleſtes ? Mais comme vous êtes encore enfans, je crains de vous nuire : & que ce que vous ne pourriez comprendre, pardonnez-le moi, ne vous ſuffoque. Car encore que je ſois enchaîné, & que je puiſſe connoître les choſes céleſtes, les places des anges, les rangs des principautez, les choſes viſibles & inviſibles : il ne s'enſuit pas que je ſois déja diſciple. Il nous manque bien des choſes, afin que Dieu ne nous manque pas. Il les exhorte enſuite à ſe donner de garde du poiſon des herétiques, à s'attacher à l'évêque, & à l'unité de l'égliſe, & continuë.

p. 9. Soïez donc ſourds quand on vous parlera ſans J. C. qui eſt de la race de David, qui eſt né de Marie véritablement, qui a bû & mangé, qui a été véritablement perſécuté ſous Ponce Pilate, véritablement crucifié & mort à la vûë de tout

ce qui eſt au ciel, en la terre, & ſous la terre. Qui eſt véritablement reſſuſcité des morts, par la puiſſance de ſon Pere : qui nous reſſuſcitera de même, nous qui croïons en lui. Que s'il n'a ſouffert qu'en apparence, comme diſent quelques impies, je veux dire les incrédules, qui ne ſont eux-mêmes qu'en apparence : pourquoi ſuis-je enchaîné ? Pourquoi deſire-je de combattre les bêtes ? Je meurs donc en vain : non aſſurement je ne ments pas contre le Seigneur. Il ajoute enſuite. Je ſouhaite que vous m'ecoutiez en charité, afin que ma lettre ne ſoit pas un témoignage contre vous. Priez auſſi pour moi, qui ai beſoin de votre charité en la miſericorde de Dieu : afin que n. 12.
je ſois digne de joüir du partage qui m'eſt deſtiné, & que je ne ſois pas reprouvé. La charité des Smyrniens & des Epheſiens vous ſaluë. Souvenez-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, dans laquelle je ne ſuis pas digne d'être compté, étant le dernier d'entre eux. Je vous dis adieu en J. C. Soïez ſoumis à l'évêque & aux prêtres, ſuivant le commandement de Dieu : & chacun en particulier aimez-vous d'un cœur indiviſible. Puiſſe mon eſprit vous ſanctifier : non-ſeulement à preſent, mais quand je joüirai de Dieu. Je ſuis encore dans le péril : mais le Pere eſt fidel, pour accomplir par J. C. ma priere & la vôtre. Puiſſiez-vous être ſans tâche devant lui. Ainſi finit l'épitre aux Tralliens.

S. Ignace trouvant à Smyrne des Epheſiens qui

VIII. Epitre de saint Ignace aux Romains.

alloient à Rome en droiture, & devoient y arriver avant lui, les chargea d'une lettre pour l'église Romaine : où après l'avoir saluée avec de grands éloges, il commence ainsi : J'ai obtenu ce que je demandois à Dieu ; de voir vos visages dignes de lui, comme je l'en priois instamment. Car étant lié pour Jesus-Christ j'espere de vous embrasser : si c'est sa volonté, que j'aïe le bonheur de persévérer jusques à la fin. Le commencement est bien disposé : pouvû que je reçoive la grace & que rien ne m'empêche d'obtenir mon partage. Je crains que votre charité ne me nuise. Car il vous est aisé de faire ce que vous voulez ; & il m'est difficile d'arriver à Dieu si vous m'épargnez. Je ne veux pas avoir pour vous une complaisance humaine : mais plaire à Dieu, comme vous lui plaisez. Car je n'aurai jamais une si belle occasion d'arriver à Dieu ; ni vous, si vous demeurez en repos, jamais vous n'aurez l'honneur d'une œuvre meilleure. Si vous ne parlez point de moi, j'irai à Dieu : si vous m'aimez selon la chair, je retournerai à la course. Vous ne pouvez me procurer un plus grand bien, que d'être immolé à Dieu, tandis que l'autel est encore prêt. On voit par-là combien saint Ignace craignoit que les chrétiens de Rome par leur crédit, ne le délivrassent du supplice. Il continuë :

Vous n'avez jamais été envieux de personne : vous avez instruit les autres. Je veux que les préceptes que vous avez donnez, demeurent fermes.

Seulement demandez pour moi de la force, au dedans & au dehors : afin que je ne diſe pas ſeulement, mais que je veüille : que l'on ne me nomme pas ſeulement chrétien, mais que l'on me trouve tel. Et enſuite : J'écris aux égliſes, & leur mande à toutes, que je meurs volontairement pour Dieu, ſi vous ne m'en empêchez. Je vous conjure, ne m'aimez pas à contre-temps. Souffrez que je ſois la pâture des bêtes, qui me feront joüir de Dieu. Je ſuis le froment de Dieu, & je ſerai moulu par les dents des bêtes ; pour devenir un pain tout pur de J. C. Flattez plûtôt les bêtes, afin qu'elles ſoient mon tombeau, & qu'elles ne laiſſent rien de mon corps : de peur qu'après ma mort je ne ſois à charge à quelqu'un. Je ſerai vrai diſciple de Jeſus-Chriſt quand le monde ne verra pas même mon corps. Priez le Seigneur pour moi, afin que par ces inſtrumens je devienne une victime. Je ne vous ordonne pas comme Pierre & Paul : c'étoient des apôtres, je ſuis un condamné. Ils étoient libres, je ſuis encore eſclave : mais ſi je ſouffre, je ſerai affranchi de Jeſus-Chriſt, & je reſſuſciterai libre par lui. Dès à preſent j'apprens dans mes chaînes à ne rien déſirer de temporel ou de vain.

Depuis la Syrie juſques à Rome : je combats contre les bêtes par mer & par terre, le jour & la nuit : étant lié avec dix léopards ; c'eſt-à-dire une eſcoüade de ſoldats, qui deviennent plus méchans, même quand on leur fait du bien.

Mais leurs mauvais traitemens m'inſtruiſent de plus en plus, & je ne ſuis pas juſtifié pour cela.
1. *Cor.* IV. 4. Dieu veüille que je joüiſſe des bêtes qui me ſont préparées. Je ſouhaite de les trouver bien prêtes, & je les flatterai, afin qu'elles me dévorent promptement : & qu'il ne m'arrive pas comme à quelques-uns qu'elles n'ont oſé toucher. Si elles ne vouloient pas, je les forcerai. Pardonnez-moi, je connois ce qui m'eſt utile. Maintenant je commence à être diſciple. Aucune créature, ni viſible, ni inviſible, ne m'empêchera d'arriver à J. C. Le feu, la croix, les troupes de bêtes, la ſéparation de mes os, la diviſion de mes membres, la deſtruction de tout mon corps, les pires tourmens du démon puiſſent venir contre moi : pourvû ſeulement que je joüiſſe de J. C.

Les plaiſirs du monde, ni les roïaumes de ce ſiécle ne me ſerviroient de rien. Il vaut mieux que je meure pour J. C. que de regner ſur toute la terre. Et enſuite : Le prince de ce monde veut m'enlever, & corrompre ma volonté attachée à Dieu. Que perſonne d'entre vous ne prenne ſon parti. Prenez plûtôt le mien, c'eſt-à-dire celui de Dieu. Gardez-vous de parler de J. C. en aimant le monde. Que l'envie n'habite point chez vous. Quand je vous prierois d'autre choſe, étant preſent ne le faites pas : croïez plûtôt ce que je vous écris. Je vous écris vivant & amoureux de la mort. Mon amour eſt crucifié. Je n'ai point un feu materiel, mais une eau vive, qui parle en moi, & me dit

intérieuſement : Allons au pere. Je ne ſuis ſenſible, ni à la nourriture corruptible, ni aux plaiſirs de cette vie. Je déſire le pain de Dieu, le pain céleſte, le pain de vie : qui eſt la chair de J. C. le Fils de Dieu, qui à la fin eſt né du ſang de David & d'Abraham. Je déſire le breuvage de Dieu : ſon ſang qui eſt la charité incorruptible, & la vie ſans fin.

Il dit encore : Souvenez-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, qui a Dieu pour paſteur à ma place. J. C. ſeul la gouvernera, & votre charité. Pour moi j'ai honte que l'on diſe que j'en ſuis : je n'en ſuis pas digne, je ſuis le dernier d'entr'eux, & un avorton. Mais par la miſericorde de Dieu je ſuis quelque choſe, ſi je puis arriver à lui. Mon eſprit vous ſaluë & la charité des égliſes qui m'ont reçu au nom de J. C. non comme un paſſant. Car celles qui ne ſont pas venuës me voir en effet, ont fourni aux frais, chaque ville pour ſa part. Je vous écris ceci de Smyrne, par des Epheſiens nos bienheureux freres. Le cher frere Crocus eſt auprès de moi avec pluſieurs autres. Quant à ceux qui ſont allez devant moi de Syrie à Rome, pour la gloire de Dieu, je croi que vous les connoiſſez. Vous leur ferez ſçavoir que je ſuis proche. Car ils ſont tous dignes de Dieu & de vous. Vous devez les ſoulager en toutes choſes. Je vous ai écrit ceci le neuviéme des Calendes de Septembre, c'eſt-à-dire le vingt-quatriéme d'Août. Je vous ſaluë, vous ſouhaitant juſques à la fin la patience de J. C.

Ainſi finit l'épitre aux Romains, la plus fameuſe de toutes celles de S. Ignace.

IX. Epitre aux Phyladelphiens.

De Smyrne il fut conduit à Troade, où l'évêque de Philadelphie en Aſie le vint trouver. Il écrivit delà à cette égliſe, à celle de Smyrne, & à S. Polycarpe dans l'épitre aux Phyladelphiens. Dès la ſalutation il recommande l'union avec l'évêque, les prêtres & les diacres, puis il ajoute. J'ai connu que votre évêque a reçu le miniſtere public, non de lui-même, ni par les hommes, ni avec vaine gloire : mais dans la charité de Dieu le Pere & du Seigneur J. C. J'ai été ſurpris de ſa douceur. Son ſilence eſt plus puiſſant que les vains diſcours des autres. Car il eſt reglé par les commandemens de Dieu, comme une lyre par ſes cordes. C'eſt pourquoi je le felicite de ſa volonté attachée à Dieu, vertueuſe & parfaite : de ſon immobilité, de ſon éloignement de la colere, par la douceur du Dieu vivant. S. Ignace les exhorte enſuite à fuir les diviſions & les mauvaiſes doctrines, & ajoute : ce n'eſt pas que j'aïe trouvé de la n. 3. diviſion entre vous : mais quelque diſtinction. Car tous ceux qui ſont à Dieu & à J.C. ſont avec l'évêque : & tous ceux qui ſe repentiront & viendront à l'unité de l'égliſe ſeront auſſi à Dieu, pour vivre ſelon J. C. Ne vous trompez pas, mes freres. Si quelqu'un ſuit l'auteur d'un ſchiſme, il n'aura point de part au roïaume de Dieu : ſi quelqu'un ſuit une doctrine étrangere, il ne s'accorde point avec la paſſion de J. C. Prenez donc

donc garde d'uſer d'une ſeule euchariſtie, car il n'y a qu'une chair de N. S. J. C. & un calice en l'union de ſon ſang : un ſeul autel, comme un ſeul évêque, avec les prêtres & les diacres mes confreres, afin que tout ce que vous faites, vous le faſſiez ſelon Dieu. Il recommande de s'attacher aux prophetes, auſſi-bien qu'aux apôtres ; puis il ajoûte :

Si quelqu'un vous explique le judaïſme, ne l'é- *n. 6.*
coutez pas. Il vaut mieux recevoir le chriſtianiſme de la bouche d'un circoncis, que le judaïſme de la bouche d'un incirconcis : mais l'un & l'autre, s'ils ne parlent de J. C. je les regarde comme des colomnes & des ſépulchres qui portent ſeulement des noms d'hommes en écrit. Il dit encore : Je rends graces à mon Dieu, de ce que j'ai la conſcience nette à votre égard : & qu'aucun ne peut ſe vanter, ni en ſecret, ni en public, que j'ai été à charge à perſonne, ni peu, ni beaucoup. Et tous ceux à qui j'ai parlé, je prie Dieu qu'il ne leur ſoit point reproché. Car encore que quelques-uns aïent voulu me tromper ſelon la chair, on ne *n. 7.*
trompe point l'eſprit, qui vient de Dieu. Il ſçait *Jo. III. 8.*
d'où il vient, & où il va, & il découvre les choſes cachées. Je criois étant parmi vous, je diſois à haute voix : Attachez-vous à l'évêque, aux prêtres & aux diacres. Ils me ſoupçonnoient de le dire, parce que je prévoïois la diviſion de quelques-uns. Mais celui pour qui je ſuis lié m'eſt témoin, que je ne l'ai point connu par les hom-

Const. Apost. 11. 27. mes. C'eſt l'eſprit qui l'a déclaré en diſant : Ne faites rien ſans l'évêque. Gardez votre chair comme le temple de Dieu. Aimez l'union, fuïez les diviſions. Soïez imitateurs de Jeſus-Chriſt, comme lui de ſon Pere.

n. 10. Il releve enſuite la dignité de Jeſus-Chriſt, & la néceſſité de ſa médiation, & ajoute : Puiſque par vos prieres, & par les entrailles de votre charité, j'ai appris que l'égliſe d'Antioche de Syrie eſt en paix ; vous devez comme égliſe de Dieu, choiſir un diacre pour y aller en ambaſſade de la part de Dieu, ſe réjoüir avec eux de leur union. Ces paroles montrent, que ce qui avoit troublé la paix de l'égliſe d'Antioche, étoit quelque diviſion au dedans entre les fideles, plûtôt que la perſécution exterieure des païens. Saint Ignace ajoute : Heureux en Jeſus-Chriſt celui qui ſera honoré d'une telle charge. Vous en aurez auſſi la gloire. Si vous le voulez faire pour le nom de Dieu, il ne vous ſera pas impoſſible ; comme les égliſes les plus voiſines ont envoïé des évêques, d'autres des prêtres, d'autres des diacres.

Quant à Philon le diacre de Cilicie, homme d'un mérite reconnu, qui me ſert encore à preſent dans la parole de Dieu : avec Reus & Agathopus homme choiſi, qui me ſuit depuis la Syrie, aïant renoncé à la vie : ils vous rendent témoignage ; & je remercie Dieu pour vous, de ce que vous les avez reçus, comme je ſouhaite que le Seigneur vous reçoive : & que ceux qui les ont mé-

prisez soient délivrez par la grace de Jesus-Christ. La charité des freres de Troade vous saluë. C'est d'où je vous écris par Burrus, que les Ephésiens & les Smyrniens ont envoïé avec moi pour me faire honneur. Que J. C. en qui ils esperent, les honore selon la chair, l'ame, la foi, la charité, la concorde. Je vous saluë en J. C. notre commune esperance.

X. Epitre aux Smyrniens.

Dans l'épitre aux Smyrniens, S. Ignace travaille principalement à les fortifier dans la foi de l'incarnation, contre les hérétiques Docites ou Phantastiques. J'ai remarqué, dit-il, que vous êtes parfaits par une foi inébranlable, comme clouez à la croix du Seigneur J. C. en chair & en esprit, & affermis en la charité par son sang : pleinement persuadez, qu'il est véritablement de la race de David selon la chair ; fils de Dieu selon la volonté & la puissance de Dieu : véritablement né *Matth.* III. 15. d'une vierge : baptisé par Jean, pour accomplir toute justice : véritablement crucifié pour nous en sa chair, sous Ponce-Pilate & Herode le Tétraque. Et un peu après, il a souffert véritablement, comme il s'est véritablement ressuscité lui-même : non, comme disent quelques incrédules, qu'il n'a souffert qu'en apparence. Ils ne sont eux-mêmes qu'en apparence : & il leur arrivera suivant leurs opinions, puisqu'ils sont phantastiques & démoniaques. Pour moi je sçai qu'il a eu sa chair même après la résurrection, & je croi qu'il l'a encore. Et quand il vint à ceux qui étoient avec

Pierre, il leur dit : Prenez, touchez-moi & voïez que je ne ſuis pas un eſprit incorporel. Et auſſitôt ils le toucherent & crurent, convaincus par ſa chair & par ſon eſprit. C'eſt pourquoi ils ont mépriſé la mort, & ſe ſont trouvez au-deſſus d'elle. Et après ſa réſurrection, il a bû & mangé avec eux, comme corporel, quoique ſpirituellement uni au Pere.

Je vous donne ces avis, mes chers freres, ſçachant que vous êtes dans ces ſentimens, afin que vous puiſſiez vous garder de ces bêtes à figure humaine : que vous devez, non-ſeulement ne pas recevoir, mais s'il ſe peut, ne pas rencontrer, & vous contenter ſeulement de prier pour eux, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car il eſt bien difficile ; mais il eſt au pouvoir de Jeſus-Chriſt notre véritable vie. Car ſi J. C. n'a fait tout cela qu'en apparence, je ne ſuis donc auſſi lié que par imagination. Et pourquoi me ſuis-je livré moi-même à la mort, au feu, au glaive, aux bêtes ? Mais près du glaive, on eſt près de Dieu : entre les
a. 7. bêtes on eſt avec Dieu : Et enſuite : Que me ſert qu'on me louë, ſi on blaſphême contre mon Seigneur, en ne confeſſant pas qu'il porte une chair : Celui qui parle ainſi le renie entierement & ne porte qu'un cadavre. Je n'ai pas jugé à propos d'écrire ici les noms de ces incrédules. Dieu me garde même d'en faire mention, juſques à ce qu'ils ſe convertiſſent. Il ajoute un peu après : Remarquez comme ils ſont contraires à la vo-

lonté de Dieu. Ils n'ont point de charité ; ils n'ont soin ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'affligé, ni de celui qui est en prison, ou qui est dehors, ni de celui qui a faim ou qui a soif. Ils s'abstiennent de l'eucharistie & de la priere, par ce qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie soit la chair de notre Sauveur Jesus-Christ, celle qui a souffert pour nos pechez, celle que par sa bonté le Pere a ressuscitée. Il faut donc s'éloigner d'eux, & ne leur parler, ni en particulier, ni en public. Et un peu après.

Fuïez les divisions comme la source des maux : n. 3.
suivez tous l'évêque comme J. C. suit son Pere, & les prêtres comme les apôtres. Respectez les diacres comme établis par le commandement de Dieu. Que personne ne fasse rien de ce qui regarde l'église sans l'évêque. Que l'on compte pour eucharistie légitime celle que fait l'évêque, ou celui qu'il a commis. Où l'évêque paroît, là soit la multitude : comme où est Jesus-Christ, là est l'église Catholique. Il n'est permis sans l'évêque, ni de baptiser, ni de faire l'agape. Ce qu'il approuve est agréable à Dieu, afin que tout soit légitime & solide. Et un peu après : celui qui fait quelque chose à l'insçû de l'évêque, sert le démon.

Il les remercie du secours qu'ils lui ont donné, n. 10.
& à trois de ceux qui l'accompagnoient, Philon, Reus & Agathopus : il les exhorte d'envoïer à

Antioche, & dit : Il eſt à propos pour la gloire de Dieu, que votre égliſe choiſiſſe un député, qui étant arrivé juſques en Syrie, ſe réjoüiſſe avec eux de ce qu'ils ſont en paix, qu'ils ont recouvré leur grandeur, & rétabli leur corps. La choſe mérite, ce me ſemble, d'envoïer quelqu'un des vôtres avec une lettre : pour glorifier Dieu avec eux du calme qu'il leur a donné, & de ce que par vos prieres ils ſont arrivez au port. Et enſuite : la charité des freres de Troade vous ſaluë. C'eſt d'où je vous écris par Burrus, que vous avez envoïez m'accompagner avec vos freres d'Epheſe. Il m'a ſoulagé en toutes choſes. Et plût à Dieu que tous l'imitaſſent. C'eſt un modele pour les miniſtres de Dieu. La grace le récompenſera en tout. Je ſaluë votre digne évêque, vos vénerables prêtres, mes confreres les diacres : & tous en commun & en particulier, au nom de J. C. de ſa chair, de ſon ſang, de ſa paſſion, & de ſa réſurrection corporelle & ſpirituelle, en l'union qui eſt entre Dieu & vous. Je ſaluë les maiſons de mes freres, avec leurs femmes & leurs enfans : & les vierges que l'on nomme veuves. C'étoit les diaconeſſes, à qui l'on donnoit toujours le nom de veuves, parce qu'elles l'étoient d'ordinaire. Fortifiez-vous en la vertu de l'eſprit. Philon qui eſt avec moi vous ſaluë. Je ſaluë la maiſon de Tavia, & prie Dieu qu'elle même s'affermiſſe dans la foi & la charité corporelle & ſpirituelle. Je ſaluë ma chere Alcé, & l'incompara-

Coteler. hic Conſt. Ap. VI. *c.* 17.
Epiph. expoſ. n. 21.

ble Daphnus, & Eutecnus, & tous en particulier. Dieu vous conſerve en ſa grace. Ainſi finit l'épitre aux Smyrniens.

XI. Epitre à ſaint Polycarpe. *Ad. Polyc. n. 8. n. 34*

S. Ignace vouloit écrire aux autres égliſes d'Aſie : mais tout d'un coup on le fit embarquer pour paſſer à Naples de Macedoine. Il ſe contenta d'écrire à S. Polycarpe évêque de Smyrne, & le pria de leur écrire. En cette épitre il donne à S. Polycarpe des avis ſemblables à ceux que ſaint Paul donnoit à S. Timothée. Rempliſſez, dit-il, votre charge avec une grande application de corps & d'eſprit. Aïez ſoin de l'union, rien n'eſt meilleur. Supportez tous les autres, comme le Seigneur vous ſupporte. Souffrez de tous avec charité, comme vous faites. Appliquez vous ſans ceſſe à la priere, demandez la ſageſſe encore plus abondante que vous n'avez. Veillez, puiſque vous poſſedez l'eſprit qui ne dort point. Parlez à chacun en particulier, ſelon le ſecours que Dieu vous donne. Portez les maladies de tous, comme un parfait athlete. Où le travail eſt plus grand, le profit l'eſt auſſi. Si vous aimez les bons diſciples, on ne vous en a pas d'obligation. Appliquez-vous plûtôt à ſoumettre par la douceur, les plus corrompus. Toute la plaïe ne ſe guérit pas par le même emplâtre. Appaiſez les inflammations en arroſant.

Il dit enſuite : Ne vous laiſſez pas étonner par *n. 3.* ceux qui paroiſſent dignes de foi, & enſeignent des erreurs. Demeurez ferme comme une enclume frappée. Il eſt d'un grand athlete d'être déchi-

ré & vaincre. Et un peu après : Que les veuves ne ſoient pas négligées : après le Seigneur, ſoïez leur protecteur. Que rien ne ſe faſſe ſans votre volonté : & ne faites rien auſſi ſans la volonté de Dieu. Que les aſſemblées ſoient fréquentes. Cherchez-y chacun par ſon nom. Ne mépriſez pas les eſclaves : mais auſſi qu'ils ne s'enflent pas. Au contraire, qu'ils ſervent mieux pour la gloire de Dieu : afin d'obtenir de lui une meilleure liberté. Qu'ils ne deſirent pas d'être affranchis par la communauté de l'égliſe, de peur de devenir eſclaves de leurs paſſions. Fuïez les mauvais artifices, ou plûtôt n'en parlez pas même en converſation. Dites à mes ſœurs d'aimer le Seigneur, & d'être contentes de leurs maris, pour l'eſprit, comme pour le corps. Exhortez auſſi mes freres, au nom de J. C. à les aimer comme il aime ſon égliſe. Si quelqu'un peut demeurer en continence, en l'honneur de la chair du Seigneur : qu'il y demeure, mais ſans vanité. S'il s'en glorifie, il eſt perdu : & s'il veut paroître plus que l'évêque, il eſt corrompu. Quant à ceux & celles qui ſe marient, ils doivent le faire avec l'autorité de l'évêque, afin que le mariage ſoit ſelon Dieu, & non ſelon la cupidité. Que tout ſe faſſe pour la gloire de Dieu.

Saint Ignace continuë, en adreſſant la parole à toute l'égliſe de Smyrne. Car il ſçavoit, qu'encore que ſon épitre ne fût adreſſée qu'à l'évêque, elle ſeroit lûë publiquement en l'aſſemblée des fideles,

fideles ſuivant la coûtume. Il dit donc : Ecoutez l'évêque afin que Dieu vous écoute. Je donnerois ma vie, pour ceux qui ſont ſoumis à l'évêque, aux prêtres, aux diacres : puiſſe-je avoir avec eux mon partage en Dieu. Que tout ſoit commun entre vous : les travaux, les combats, les courſes, les ſouffrances, le ſommeil, la veille. Il revient à S. Polycarpe, à l'occaſion de la paix rétablie dans l'égliſe d'Antioche : & dit : Il faut, bienheureux Polycarpe, aſſembler un concile, & choiſir quelqu'un qui vous ſoit très-cher, que l'on puiſſe nommer le courier de Dieu : afin qu'il ait l'honneur d'aller en Syrie, & de faire paroître la ferveur de votre charité. Un chrétien n'eſt pas à lui, il eſt à Dieu. Il ajoûte un peu après.

Puiſque je n'ai pû écrire à toutes les égliſes ; parce qu'il a fallu m'embarquer ſubitement pour paſſer de Troade à Naples, comme Dieu l'ordonne : vous écrirez aux égliſes qui ſont au-delà, comme inſtruit de la volonté de Dieu, afin qu'elles faſſent auſſi la même choſe. Ceux qui pourront, y envoïeront par terre ; les autres écriront, & chargeront de leurs lettres ceux que vous envoïerez : afin que vous receviez de cette œuvre immortelle la gloire que vous meritez. Je ſaluë tous les fideles en particulier : & la femme d'Epitrope, avec toute ſa maiſon & ſes enfans. Je ſaluë mon cher Attale. Je ſaluë celui qui aura l'honneur de faire le voïage de Syrie. La grace ſera toujours avec lui, & avec Polycarpe, qui l'envoïe. Je ſou-

haite que vous vous portiez toujours bien en J. C. notre Dieu, & que par lui vous demeuriez en l'unité & la conduite de Dieu. Je saluë ma chere Alcé. Que le Seigneur vous conserve. Ainsi finit l'épitre à S. Polycarpe. Et voila les sept épitres de S. Ignace, connuës de toute l'antiquité : aux Ephesiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, & à S. Polycarpe. On les lisoit publiquement depuis dans les églises d'Asie.

Euſ. III. *hiſt. c.* 36. *Hier. ſcript. Ign.*

XII. Martyre de saint Ignace.

S. Ignace aïant passé par mer de Troade à Naples, vint à Philippi, & traversa par toute la Macedoine, jusqu'à Epidamne, autrement Duras, ville maritime sur la mer Adriatique. Là il s'embarqua, & passa dans la mer de Toscane. Etant à la vûë de Pouzzole, il vouloit y descendre, suivant les traces de S. Paul : mais le vent contraire l'en empêcha. Il fallut se contenter d'estimer heureux les freres qui y étoient. Le vent leur fut favorable ensuite un jour & une nuit, & ils arriverent à Porto, à l'embouchure du Tibre. Les compagnons de saint Ignace gemissoient de ce qu'il alloit être séparé d'eux ; lui, qui croïoit ne pouvoir assez-tôt quitter le monde, pour aller à Dieu. De Porto ils vinrent à Rome, & le bruit s'étant répandu de l'arrivée du saint martyr : les freres vinrent au devant, pleins de crainte & de joïe. Ils se rejoüissoient de l'honneur d'avoir S. Ignace avec eux ; mais ils sçavoient qu'on le menoit à la mort. Il impose silence à quelques-uns, que

Act. S. *Ign. n.* 4.

Act. XXVIII. 13.

leur ferveur emportoit, & leur faiſoit dire qu'il falloit appaiſer le peuple infidele, afin qu'il ne demandât pas la perte de cet homme juſte. Il les connut d'abord par l'eſprit ; les ſalua tous, les pria d'avoir pour lui une vraye charité, & de ne lui pas envier le bonheur d'aller au Seigneur : leur en diſant encore plus que dans ſa lettre aux Romains. Il ſe mit à genoux avec tous les freres, & pria le fils de Dieu pour les égliſes, pour la ceſſation de la perſécution, pour la charité mutuelle des freres, puis il fut mené en hâte à l'amphithéatre, & auſſi-tôt expoſé aux bêtes : pour ſervir à la ſolemnité prophane que les Romains nommoient *Sigillaria*, & qu'ils celebroient le treiziéme des Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le vingtiéme jour de Decembre. Le peuple étoit venu en foule au ſpectacle : & les bêtes furent ſi cruelles, que le martyr fut auſſi-tôt dévoré. Il ne reſta de ſon corps que les plus gros os ; & ſuivant ſon deſir, perſonne ne fut embaraſſé de recueillir ſes reliques. Le peu qui reſtoit fut enveloppé dans un linge, & reporté à Antioche comme un treſor ineſtimable : & ce fut une grande conſolation pour les fidéles de tous les lieux où paſſerent ces précieuſes reliques. Elles furent miſes dans une châſſe, & enſevelies dans le cimetiere qui étoit près de la porte de Daphné. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire du martyre de S. Ignace, la terminent ainſi. Ceci ſe paſſa le treiziéme des Calendes de Janvier, ſous les conſuls Sura & Senecion, pour

Chryſ. p. 504. to. 5. edi. Ox.

Hier. ſcript. Ign.

la ſeconde fois ; c'eſt l'an cent ſept de J. C. Nous en fûmes nous-mêmes ſpectateurs avec larmes ; & dans la maiſon nous veillâmes toute la nuit, & avec beaucoup de genuflexions & de prieres, nous demandions à Dieu de nous fortifier en notre foible ſſe, nous faiſant connoître ce qui s'étoit paſſé. Nous nous endormîmes un peu : & quelques-uns virent Ignace comme preſent tout d'un coup & nous embraſſant : les autres comme priant pour nous ; & au ſortir d'un grand travail, ſe preſentant au Seigneur, avec une grande confiance & une gloire ineffable. Cette vûë nous a remplis de joïe : ainſi glorifiant Dieu & loüant le Saint, nous vous avons déclaré le jour & l'année de ſon martyre : afin que nous aſſemblant en ce même temps, nous ayons part à ce genereux athlete, glorifiant en ſa ſainte mémoire N. S. J. C.

XIII. Epître de ſaint Polycarpe. *Edit. Coteler.*

Cependant S. Polycarpe ne ſçachant pas encore ce qui étoit arrivé à S. Ignace depuis ſon départ, écrivit aux Philippiens pour en apprendre des nouvelles : en répondant à une lettre qu'ils lui avoient écrite. Nous avons encore celle de ſaint Polycarpe, connuë & reverée de toute l'antiquité. Elle commence ainſi : Polycarpe, & les prêtres qui ſont avec lui, à l'égliſe de Dieu qui eſt à Philippi : que la miſericorde & la paix ſe multiplient ſur vous, de la part de Dieu tout-puiſſant, & du Seigneur J. C. notre Sauveur. J'ai pris grande part à la joye que vous avez euë en N. S. de recevoir les modeles de la vraye chari-

té, & d'avoir conduit, comme il nous convenoit, ceux qui étoient chargez de chaînes ſacrées, qui ſont les diadémes des vrais élûs de Dieu : & de ce que votre foi ſolide & publiée dès les premiers temps, demeure juſques à preſent, & fructifie pour N. S. Il parle de la reception qu'ils avoient faite à ſaint Ignace, & aux compagnons de ſon voyage.

Il leur donne enſuite pluſieurs inſtructions uti- *n. 4.*
les ; & deſcendant au particulier, il veut que les femmes ayent un amour ſincere pour leurs maris, & une charité égale pour les autres, dans une pureté parfaite : & qu'elles inſtruiſent leurs enfans dans la crainte de Dieu. Que les veuves, il faut entendre principalement les diaconeſſes, ſoient moderées dans ce qui regarde la foi : c'eſt-à-dire, qu'elles ne veüillent pas en ſçavoir trop. Qu'elles prient ſans ceſſe pour tous : entierement éloignées de la calomnie, de la médiſance, de l'avarice & de tout mal : ſçachant qu'elles ſont les autels de Dieu : qu'il voit tout ce qui eſt en nous, & que rien ne lui eſt caché juſques aux penſées les plus ſecrettes du cœur. De mêmes les diacres doi- *n. 5.*
vent être ſans reproche, comme miniſtres de Dieu & de J. C. & non des hommes. Ni calomniateurs, ni doubles en leurs paroles, ni avares : mais retenus en toutes choſes. Compatiſſans, ſoigneux, marchans ſelon la verité de Dieu. Que le premier ſoin des jeunes gens ſoit de conſerver la pureté, & de tenir en bride leurs deſirs. Qu'ils ſoient ſoumis

aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu, & à J. C. que les vierges conſervent ſans tache la pureté de leur conſcience. Que les prêtres ſoient tendres & compatiſſans envers tous : qu'ils ramenent les égarez, qu'ils viſitent les malades, & ne négligent pas la veuve, l'orphelin & le pauvre. Qu'ils s'éloignent entierement de la colere, de la préoccupation & de l'injuſtice dans les jugemens de l'avarice. Qu'ils ne croyent pas legerement le mal, & ne ſoient pas trop ſeveres ; ſçachant que nous ſommes tous pecheurs.

Il recommande de s'éloigner des ſcandaleux & des faux freres, qui ſe couvrent fauſſement du nom
1. Jo. IV. du Seigneur, & ſéduiſent les eſprits legers. Quiconque ne confeſſe pas que Jeſus-Chriſt eſt venu dans la chair eſt un antechriſt. Et celui qui ne confeſſe pas la verité de la croix eſt du démon : & celui qui détourne la parole de Dieu ſuivant ſes déſirs, & dit qu'il n'y a ni réſurrection, ni jugement, eſt le fils aîné de ſatan. Quittons donc les vains diſcours & les fauſſes doctrines de pluſieurs, pour nous en tenir à ce qui nous a été enſeigné du commencement : appliquons-nous à veiller, à prier, à jeûner. Il dit enſuite : Je vous exhor-
v. 9. te donc tous d'obéïr à la parole de Juſtice, & de vous exercer en tout à la patience, dont vous avez vû des exemples de vos yeux : non-ſeulement dans les bienheureux Ignace, Zoſime & Rufe, mais dans les autres d'entre vous : dans Paul lui-même : & dans le reſte des apôtres,

Etant perſuadez que tous ces grands hommes n'ont pas couru envain, & qu'ils ſont arrivez au lieu qui leur étoit dû après le Seigneur, avec lequel ils ont ſouffert. On croit que Zoſime & Rufe étoient des premiers qui avoient fondé l'égliſe de Philippi. S. Polycarpe leur joint S. Ignace comme déja mort : jugeant bien qu'il devoit avoir ſouffert le martyre, quoiqu'il n'en eût pas encore des nouvelles particulieres. *Martyrol. 18. Decembre.*

Saint Polycarpe parle enſuite d'un certain Va- *n. 11.*
lens qui avoit été prêtre à Philippi : & qui s'étoit rendu indigne de ſon rang. Je ſuis fort affligé, dit-il, pour lui, & pour ſa femme : & prie Dieu de leur donner une veritable penitence. Ne les regardez pas comme des ennemis, mais comme des membres malades ; rappellez-les afin de ſauver tout votre corps. Je m'aſſure que vous êtes bien *n. 12.*
exercez dans les ſaintes lettres, & que rien ne vous eſt caché. Et enſuite : Priez pour tous les Saints. Priez auſſi pour les rois, les princes, & les puiſſances, & pour ceux qui vous perſécutent & vous haïſſent, & pour les ennemis de la croix ; afin que le fruit de votre foi ſoit manifeſte à tout le monde.

Vous m'avez écrit, vous & Ignace, que ſi quel- *n. 13.*
qu'un va en Syrie, il porte auſſi vos lettres : ce que je ferai ſi je trouve le temps propre, ſoit moi, ſoit celui que j'envoïerai, comme député pour vous & pour nous. Je vous envoïe, comme vous l'avez mandé, les lettres qu'Ignace nous a écrites,

& toutes les autres que nous avions : elles ſont enſuite de celle-ci. Vous en pourrez tirer une grande utilité, car elles ſont pleines de foi, de patience, & de toute ſorte d'édification. Faites-nous ſçavoir auſſi ce que vous ſçavez de plus certain touchant Ignace, & ceux qui ſont avec lui. Je vous écris ceci par Creſcent, que je vous ai déja recommandé, & que je vous recommande encore. Car il a vêcu avec nous ſans reproche, & avec vous auſſi, comme je crois. Je vous recommande encore ſa ſœur, quand elle viendra chez vous. Que le Seigneur vous conſerve dans ſa grace, avec tous les votres. Amen. Cette épitre de S. Policarpe ſe liſoit encore publiquement trois ans après dans l'égliſe d'Aſie.

Hier. ſcript.

XIV. Succeſſions d'évêques.

Le ſucceſſeur de S. Ignace dans le ſiege d'Antioche, fut Heron diacre de la même égliſe, qui la gouverna vingt ans. Cerdon évêque d'Alexandrie mourut la même année cent ſept, après avoir tenu le ſiege onze ans. Son ſucceſſeur fut Primus qui gouverna dix ans. On croit que le pape Evariſte mourut l'année ſuivante cent huit : & il eſt certain qu'Alexandre lui ſucceda, puis Sixte, puis Téleſphore qui ſouffrit glorieuſement le martyre, & dont quelques-uns mettent le commencement l'an cent onze. Car leurs temps ſont incertains. A Jeruſalem l'évêque Juſte mourut l'an cent onze. Son ſucceſſeur fut Zachée, puis Tobie, puis Benjamin, puis Jean, puis Matthias puis un ſecond Benjamin, autrement nommé Philippe,

Euſ. Chr. an. 107. *Id. hiſt. c.* 1.

An. 107.

Euſ. Chr. an. 108.

Euſ. Chr. an. 112. *Id.* IV. *hiſt. c.* 5.

An. 111.

Philippe. Ces ſix évêques ne durerent que treize ans, tant cette égliſe fut perſécutée ; & on ne ſçait pas combien a duré chacun d'eux, non plus que ceux de Rome. On rapporte au même temps de Trajan la mort de S. Onéſime évêque d'Epheſe, diſciple de S. Paul. On dit qu'il fut mené à Rome chargé de chaînes, & qu'il y fut lapidé. On l'y enſevelit d'abord, mais enſuite ſes reliques furent reportées à Epheſe.

Ado. feſtiv. Apoſt. Martyrol. 16. Febr.

XV. Papias.

En ce même temps vivoit Papias évêque d'Hierapolis en Phrygie, homme très-ſçavant en toutes matieres & très-inſtruit de l'écriture. Il étoit diſciple de Jean le prêtre d'Epheſe, & ami de S. Polycarpe. Il n'avoit pas vû les apôtres ; mais leurs diſciples, & quelques-uns des diſciples du Seigneur ; & il avoit été très-ſoigneux de retenir leurs traditions. Je n'aimois pas, diſoit-il, comme la plûpart, ceux qui diſoient beaucoup de choſes, mais ceux qui enſeignoient la verité : ni ceux qui rapportoient des préceptes étrangers, mais ceux qui rapportoient les préceptes que le Seigneur nous a confiez, & qui procedent de la verité même. Que s'il venoit quelqu'un qui eut ſuivi les anciens, je l'interrogeois de leurs diſcours. Que diſoit André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des diſciples du Seigneur : & ce que diſoient Ariſtion, ou le prêtre Jean l'ancien diſciple du Seigneur. Car il me ſembloit, que ce que je voïois dans les livres ne me profitoit pas tant, que

Euſ. III. hiſt. c. ult.

ce que j'apprenois de vive voix. Ce ſont les paroles de Papias : où il faut remarquer comme il diſtingue le prêtre Jean, de l'apôtre.

Papias avoit écrit cinq livres de l'expoſition des diſcours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques paroles étrangeres & quelques diſcours fabuleux ; entr'autres il enſeignoit, qu'après la reſurrection des morts J. C. regneroit corporellement ſur la terre pendant mille ans. Ce qui venoit de quelques traditions qu'il avoit mal entenduës, aïant pris au pied de la lettre des expreſſions figurées ; car il avoit l'eſprit fort petit, comme ſes écrits le témoignoient. Cependant ſon antiquité & ſon amour pour la tradition, lui avoient acquis une telle autorité, que de grands hommes l'ont ſuivi dans cette erreur des Millenaires : & l'égliſe ne laiſſe pas de le compter au nombre des Saints.

Martyrol. 22. Febr. Hie. ep. 28. ad. Lucin.

XVI. Guerre des Juifs. An. 115.

La dix-huitiéme année de Trajan, cent quinze de J. C. les Juifs comme tranſportez d'un eſprit ſéditieux, ſe révolterent dans Alexandrie, dans toute l'Egypte & la Cyrénaïque, ſous la conduite d'un nommé André ou Andrias : & commencerent à faire main-baſſe ſur les Romains & ſur les Grecs. Non contens de les tuer, ils mangeoient leur chair, ſe ceignoient de leurs inteſtins, ſe frotoient de leur ſang ; & ſe revêtoient de leurs peaux. Ils en ſcierent pluſieurs par le milieu, depuis la tête : ils en donnerent d'autres aux bêtes, & en forcerent quelques-uns à ſe battre l'un con-

Epit. Dion. Traj. p. 254. F. Euſ. IV. c. 2.

tre l'autre. Ils firent ainſi périr plus de deux cens vingt mille perſonnes. Dans l'iſle de Chypre ils en tuerent environ deux cens quarante mille, ſous la conduite d'Artémion. Ce qui attira une loi par laquelle il fut défendu à aucun Juif d'aborder en Chypre, ſous peine de la vie. Enſorte que ceux mêmes qui y alloient innocemment, ſans ſçavoir la loi, ou qui y étoient jettez par la tempête, étoient punis de mort.

L'année ſuivante dix-neuviéme de Trajan, cent ſeize de J. C. ſous la gouvernement de Loup préfet d'Egypte, il ſe donna un combat où les Juifs eurent de l'avantage. Ce qui obligea les gentils à ſe retirer promptement à Alexandrie, où ils ſe ſaiſirent des Juifs qui y demeuroient, & les firent mourir. Les Juifs de Cyréne privez du ſecours de leurs freres d'Alexandrie, ſe mirent à piller & à ravager l'Egypte, ſous la conduite de Lucua, qu'ils reconnoiſſoient pour roi. L'empereur envoïa contr'eux Marcius Turbo, avec de l'infanterie, de la cavalerie & des vaiſſeaux. La guerre fut aſſez longue, & il y eut pluſieurs combats, où Turbo tailla en pieces une infinité de Juifs, qui étoient venus au ſecours de Lucua, non ſeulement de Cyréne, mais d'Egypte. L'empereur donc craignant que les Juifs de Méſopotamie ne ſe jettaſſent ſur les habitans de ce païs-là, donna ordre à Lucius Quiétus d'en délivrer la province. Il leur livra bataille, & en tua une très-grande multitude. Pour recompenſe de cette action, l'em-

Euſ. ibid.

An. 116.

pereur le fit gouverneur de la Judée. Ainſi les Juifs s'attiroient de jour en jour de nouveaux malheurs : tandis que l'égliſe de J. C. devenoit plus étenduë & plus floriſſante.

XVII. Mort de Trajan. Adrien empereur.

Epit. Dion.

An. 117.

L'empereur Trajan mourut l'an de J. C. cent dix-ſept, après avoir regné dix-neuf ans, ſix mois & quinze jours. Il eut pour ſucceſſeur Elius Adrien ſon fils adoptif, fils d'Adrien Afer ſon couſin germain. L'empereur Adrien fut extrémement curieux & attaché à toutes les ſuperſtitions du paganiſme. Il fit mourir pluſieurs perſonnes à Rome au commencement de ſon regne, & on peut croire qu'il y eut des chrétiens de ce nombre.

Epit. Dion.

XVIII. Succeſſion d'évêques.

Euſ. Chr.

An. 118.

Euſ. IV. *hiſt. c.* 5. *Id. Chr. an.* 125.

An. 125.

Primus évêque d'Alexandrie mourut l'an cent dix-huit de J C. Juſte lui ſucceda, & tint le ſiége onze ans. Il y en a qui mettent l'an cent vingt-deux le martyre du pape S. Théleſphore : à qui ſuccéda Hygin, puis Pius, puis Anicet. A Jeruſalem après Philippe, Séneque fut évêque, l'an cent vingt-cinq. Puis Juſte, puis Levi ; puis Ephrem, puis Joſé ou Joſeph, puis Judas ; le quinziéme & le dernier des circoncis. Ces ſept évêques ne durerent que douze ans, & on ne ſçait point les années de chacun en particulier.

XIX. Hérétiques, Saturnin. Baſilide.

Euſ. IV. *hiſt.* 9. 7.

Du temps de l'empereur Adrien s'éleverent pluſieurs herétiques, dont les principaux furent Saturnin, Baſilide & Carpocras diſciples de Menandre, diſciple de Simon le magicien. Saturnin étoit d'Antioche, & enſeignoit en Syrie. Il diſoit, comme Ménandre, qu'il y avoit un ſeul Pere in-

connu à tous, qui avoit fait les anges, les archanges les vertus & les puiſſances : mais que ſept anges avoient fait le monde, & l'homme même. Que le Dieu des Juifs étoit un de ces anges, qui s'étoient révoltez contre le Pere. Pour détruire ce Dieu des Juifs, le Chriſt qui étoit inconnu & incorporel, avoit paru en figure humaine : afin de perdre les méchans hommes, & ſauver les bons. Car il diſoit, que les anges avoient fait des hommes de ces deux ſortes. Il condamnoit le mariage & la generation, comme étant une invention de ſatan; qu'il diſoit être un ange oppoſé aux auteurs du monde. Pluſieurs de ſes ſectateurs ne mangeoient rien d'animé : & cette apparence d'auſterité impoſoit aux ſimples. Il attribuoit les propheties, partie aux anges auteurs du monde, partie à ſatan, partie au Dieu des Juifs. *Iren.* 1. 6. 22.

Baſilide étoit d'Alexandrie, & enſeignoit en Egypte. Il ſe vantoit d'être diſciple de Glaucia interprete de S. Pierre. Il inventa de nouvelles fables, & des miſteres plus relevez, à ce qu'il prétendoit, que ceux de Saturnin. Il diſoit que le Pere qui n'a point d'origine, avoit produit *Nous*, c'eſt-à-dire l'intelligence : qui avoit produit *Logos*, c'eſt-à-dire le Verbe : qui avoit produit *Phronéſis*, c'eſt-à-dire la prudence : qui avoit produit *Sophia* & *Dynamis*, la ſageſſe & la puiſſance : qui avoient produit les vertus, les princes, les anges : qui avoient fait le premier ciel. Que ceux-là en avoient produit d'autres ; qui avoient fait un ſecond ciel : *Clem.* VII. *ſtrom.*

d'autres un troiſiéme, puis un quatriéme, & ainſi de ſuite, juſqu'au nombre de trois cens ſoixante & cinq cieux : d'où venoit ſelon lui, le nombre des jours de l'année. Le Dieu des Juifs n'étoit que le chef des anges du dernier ordre : qui aïant voulu ſoumettre toutes les nations, avoit excité contre lui les autres princes. Alors le Pere, ou ſouverain Dieu avoit envoïé *Nous* ſon premier né, pour délivrer le genre humain de la puiſſance des anges auteurs du monde. Ce *Nous* étoit le Chriſt qui avoit paru ſur la terre en forme humaine, & avoit été nommé JESUS. Car étant une vertu incorporelle, il prenoit telle figure qu'il vouloit, ainſi quand les Juifs le voulurent crucifier, il prit la forme de Simon le Cyrenéen, qui avoit porté
Epiph. har. 24. n. 3. ſa croix, & donna ſa forme à Simon ; enſorte que les Juifs crucifierent Simon pour JESUS, qui les regardoit faire, & ſe mocquoit d'eux : puis il ſe rendit inviſible, & remonta à ſon Pere qui l'avoit envoïé.

Delà ils concluoient qu'il ne falloit point adorer ni confeſſer le crucifié, autrement l'on étoit encore ſujet aux puiſſances, qui avoient fait le corps. Ainſi ils évitoient le martyre, mangeoient des viandes offertes aux idoles, & diſſimuloient leur créance ſelon l'occaſion : tenant cette maxime : Connois les autres, & que perſonne ne te con-
Epiph. har. 24. n. 5. noiſſe. Baſilide faiſoit obſerver à ſes diſciples cinq ans de ſilence, comme Pythagore : & recommandoit de tenir ſes miſteres fort ſecrets ; traitant tous

les autres hommes de porcs & de chiens : à qui, ſuivant l'évangile, il ne falloit pas expoſer les choſes ſaintes. Il diſoit que l'ame étoit punie en cette vie des pechez qu'elle avoit faits auparavant ; enſeignoit la métempſycoſe, & nioit la reſurrection de la chair, parce que le ſalut n'avoit pas été promis aux corps. Il enſeignoit qu'en chaque homme il y avoit autour de l'ame raiſonnable pluſieurs eſprits, qui excitoient les differentes paſſions ; que loin de les combattre, il falloit leur obéir ; c'eſt-à-dire, s'abandonner à toute ſortes d'impuretez. Il avoit compoſé un grand nombre de livres, puiſque S. Clement Alexandrin cite le vingt-troiſiéme de ſes explications.

Matth. VII. 6.

Clem. IV. *ſtrom.* *p.* 506. *D.*

Clem. II. *ſtrom.*

4. *ſtrom. p.* 506. *A.*

Il diviſoit le corps humain en trois cens ſoixante & cinq membres, afin d'en attribuer un à chacune des vertus céleſtes ; & faiſoit faire des images chargées de ces noms, principalement du nom *Abraſax*, qu'il attribuoit au ſouverain Dieu : parce que les lettres grecques qui le compoſent font le nombre de trois cens ſoixante & cinq. On trouve encore des pierres gravées de ces noms : avec des figures extravagantes, qui ſervoient, ou à des operations magiques, ou à des remedes ſuperſtitieux. Baſilide mourut à Alexandrie, vers l'an cent trente de Jeſus-Chriſt. Il fut refuté de ſon temps par Caſtor Agrippa, qui dévelopa tous ſes prétendus miſteres.

XX. Carpocras. Gnoſtiques.

Carpocras étoit d'Alexandrie, comme Baſilide, & tenoit à peu près la même doctrine. Il diſoit

Clem. 3. strom. init.

que J. C. étoit fils de Joseph, né comme les autres hommes ; & distingué seulement par sa vertu : que les anges avoient fait le monde, & que pour arriver à Dieu, qui est au-dessus d'eux, il falloit avoir accompli toutes les œuvres du monde,

Epiph. hær. 27. n. 5.

& de la concupiscence, à laquelle il falloit obéir en tout : disant que c'étoit cet adversaire à qui l'évangile ordonne de ceder, tandis que l'on est avec

Matth. v. 25.

lui dans la joïe. Que l'ame qui résistoit à sa concupiscence en étoit punie, en passant après la mort dans un autre corps, & ensuite dans un autre, jusques à ce qu'elle eut tout accompli. Qu'ainsi le plus sûr étoit de s'acquitter de cette dette au plûtôt : en accomplissant dans ce corps où l'on se trouve, toutes les œuvres de la chair. Car ils tenoient qu'il n'y avoit point d'action bonne ou mauvaise de soi : mais seulement par l'opinion des hommes. De ce principe suivoit, que toutes les impudicitez étoient, non-seulement permises ; mais commandées. Aussi n'y en avoit-il point que les Gnostiques ne pratiquassent. Car les sectateurs de Carpocras, aussi-bien que ceux de Basilide, se donnoient ce beau nom : qui signifie sçavans ou illuminez, & que les catholiques appliquoient aux chrétiens les plus parfaits.

Epiph. hær. 26. n. 5. 4.

Les Gnostiques donc détestoient le jeûne, disant qu'il venoit de l'auteur du monde : ils se nourrissoient de chair, de vin & de viandes délicieuses : se baignoient & se parfumoient le corps jour & nuit. Souvent ils faisoient leurs prieres en-

tierement

tierement nuds. comme pour marque de liberté. Les femmes étoient communes entr'eux: & quand ils recevoient un étranger, qui étoit de leur ſecte, d'abord ils lui faiſoient bonne chere, quelque pauvres qu'ils fuſſent: après le repas le mari offroit lui-même ſa femme: & cette infamie ſe couvroit du beau nom de charité. Ils nommoient auſſi leurs aſſemblées agapes, où l'on dit qu'après les excez de bouche, ils éteignoient la lumiere, & ſuivoient indifferemment tous leurs deſirs. Toutefois ils empêchoient la génération autant qu'ils pouvoient. On les accuſoit même de faire avorter les femmes; & de commettre pluſieurs abominations ſacrileges, que l'on peut voir plus au long dans S. Epiphane, qui avoit vû en Egypte des reſtes de cette ſecte. Ce que lui, & les autres plus anciens rapportent des Gnoſtiques paroîtroit incroïable, ſi on ne ſçavoit juſques à quel point alloit la diſſolution des païens, particulierement en Egypte. Une grande partie des philoſophes faiſoient profeſſion de ne chercher que le plaiſir: & Platon lui-même, eſtimé le plus ſage de tous, avoit propoſé la communauté des femmes, avec certaines regles, comme la perfection de la ſocieté civile. Or toutes ces héreſies venoient du mélange de la philoſophie avec la religion.

Clem. Alex. ſtrom. 3. p. 430. D.

lib. 5. de repub.

Carpocras laiſſa un fils nommé Epiphane, qu'il inſtruiſit des lettres humaines, & de la philoſophie de Platon; ſur les principes de laquelle

Clem. Alex. ſtrom. p. 248. B.

ce jeune homme compoſa un livre de la juſtice, où il définiſſoit la juſtice de Dieu, une communauté avec égalité. Il prétendoit prouver, que la communauté en toutes choſes, ſans exception, venoit de la loi naturelle & divine : & que la proprieté des biens, & la diſtinction des mariages, n'avoit été introduite que par la loi humaine. Il combattoit ouvertement la loi de Moïſe ; particulierement les deux derniers commandemens du décalogue, touchant les deſirs. Mais il ne combattoit pas moins l'évangile, qu'il prétendoit ſuivre, puiſque J. C. approuve la loi, & y ajoute : Quiconque a regardé une femme pour la déſirer, a déja commis adultere en ſon cœur. Epiphane ne vécut que dix-huit ans ; & après ſa mort fut honoré comme un Dieu en la ville de Same, dans l'iſle de Céphalonie, dont étoit ſa mere. Là on lui conſacra un lieu bâti ſuperbement, avec des autels & des temples ; à la nouvelle lune on célebroit ſa fête par des ſacrifices, des libations, des hymnes & des feſtins. Car le culte des Gnoſtiques étoit mêlé d'idolâtrie & de magie. Ils gardoient des images de Jeſus-Chriſt ſur le modéle d'une, qu'ils diſoient avoir été faite par Pilate ; & d'autres de Pythagore, & de Platon & d'Ariſtote, & leur rendoient les mêmes honneurs que les païens à leurs idoles.

Matth. v. 28.

p. 428. *B.*

Iren. 1. *c.* 25.

XXI. Calomnies contre les Chrétiens.

Comme tous ces hérétiques prenoient le nom de Chrétiens, les extravagances qu'ils enſeignoient rendoient le chriſtianiſme mépriſable : & les abo-

minations qu'ils commettoient, le rendoient odieux. Car les païens n'examinoient pas assez, pour distinguer les vrais Chrétiens d'avec les faux. Delà vinrent ces calomnies, dont les Juifs furent les principaux auteurs, & qui étoient alors si universellement reçuës. On disoit que quand les Chrétiens vouloient recevoir quelqu'un dans leur societé, & l'initier à leurs mysteres ; ils lui presentoient un enfant couvert de farine, ensorte que pensant couper un pain, il tuoit l'enfant : que tous les assistans le mettoient en pieces aussi-tôt, le mangeoient & en léchoient le sang ; & que le nouveau chrétien demeuroit engagé à leur garder le secret, par ce crime, dont il se trouvoit complice. On disoit encore, que quand les chrétiens s'assembloient à certains jours pour manger ensemble, ils y menoient leurs enfans, leurs femmes, leurs meres, leurs sœurs : ensorte que l'assemblée étoit composée de personnes de tout sexe, & de tout âge. Qu'après le festin, lorsqu'ils étoient échauffez par le vin & par les viandes : quelqu'un jettoit un morceau à un chien attaché au chandelier ; ensorte qu'étant obligé de sauter plus loin que la longueur de sa corde, il renversoit le chandelier. Qu'alors, à la faveur des ténebres, chacun suivoit sans honte sa passion brutale ; selon ce que le hazard lui presentoit. Voilà ce que l'on disoit des assemblées secretes des chrétiens : & le peuple infidele en étoit persuadé.

Euſ. lib. IV. c. 7. Orig. cont Cel. lib. 6. p. 293. Min. Felix Octav.

Mais outre ces bruits populaires, il y eut aussi des

gens de lettres, qui attaquerent la religion Chrétienne par des raiſonnemens & par des écrits. Celſe philoſophe épicurien publia un livre du temps de l'empereur Adrien, intitulé : Diſcours de verité, où il attaquoit le judaïſme & le chriſtianiſme. Il combattoit d'abord les Juifs, comme auteurs des Chrétiens, & diſoit beaucoup de fauſſetez contre Moïſe. Puis il faiſoit diſputer un Juif contre J. C. & contre l'évangile. Ce même Juif pouſſoit violemment les Juifs qui s'étoient faits Chrétiens, ſur ce qu'ils avoient quitté leurs loix & leurs mœurs, & s'étoient laiſſé tromper, pour changer de nom & de maniere de vivre. Enfin Celſe, reprenant ſon perſonnage de païen ſe moquoit de cette diſpute, d'entre les Juifs & les Chrétiens, la traitant d'impertinente, & prétendant réfuter également les uns & les autres. Il ſe vantoit fauſſement d'avoir lû tous les livres des Chrétiens, & de connoître parfaitement leur religion. Son ouvrage étoit une ſatire continuelle, où il traitoit ſes adverſaires avec le dernier mépris. Il prenoit auſſi prétexte de calomnier l'égliſe à cauſe des héréſies ; & diſoit : Après que les chrétiens ſe ſont étendus au loin, ils ſe ſont diviſez en pluſieurs partis ; chacun voulant faire le ſien ; & ſe combattant les uns les autres ; ils n'ont plus rien de commun que le nom, & ſont diviſez dans tout le reſte.

Orig. cont. Celſ. lib. 1. 2. 3. 6.

Ap. Orig. lib. 3. p. 118.

XXII. Apologie de Quadrat & d'Ariſtide.

Auſſi les chrétiens commencerent-ils alors à écrire, pour leur défenſe, quelques diſcours, que

l'on nommoit en grec apologie. La premiere fut celle de Quadrat. L'empereur Adrien viſitant les provinces de l'empire, vint pour la ſeconde fois à Athénes, la huitiéme année de ſon regne, cent vingt-quatre de J. C. Il y paſſa l'hyver, & ſe fit initier aux miſteres d'Eleuſine. Quadrat en étoit évêque, aïant ſuccedé à Publius; qui avoit ſouffert le martire, après avoir ſuccedé à S. Denis l'Aréopagite. Quadrat étoit diſciple des apôtres; & par ſa foi & ſon zele, il raſſembla cette égliſe, diſperſée par la terreur de la perſécution. Ce fut donc lui qui préſenta à l'empereur Adrien une apologie pour la religion chrétienne, où l'on voïoit des marques de la bonté de ſon eſprit & de ſa droiture apoſtolique. Pour montrer la difference des miracles de J. C. d'avec les preſtiges des impoſteurs, il diſoit: Mais pour les œuvres de notre Sauveur; elles demeuroient toujours, car elles étoient vraïes. Les malades guéris, les morts reſſuſcitez, n'ont pas ſeulement paru guéris & reſſuſcitez: ils ſont demeurez tels. Et non-ſeulement pendant que le Sauveur étoit ſur la terre, mais ils ſont demeurez long-temps après qu'il s'eſt retiré: enſorte que quelques-uns d'eux ſont venus juſques à notre temps. C'eſt tout ce qui nous reſte de l'apologie de Quadrat: mais il ne reſte rien de celle qu'Ariſtide Athénien comme lui & philoſophe, écrivit un peu après.

An. 124.

Euſ. Chr. an. 124. Dion. Cor. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 23. Hier. ſcript. Id. ep. 84. ad Magn.

Euſ. Chr. an. 127. Id. IV. hiſt. c. 3.

Serenius Granianus proconſul d'Aſie, avoit déja repreſenté à l'empereur, que c'étoit une gran-

Euſ. & Hier. ibid.

XXIII. Lettre d'Adrien en faveur des chrétiens.

Euſ. IV. *hiſt. c.* 8. 9. de injuſtice de donner aux cris de la populace le ſang de tant d'innocens ; & de condamner des gens ſur le ſeul nom d'une ſecte. Adrien touché de ces remontrances, écrivit à pluſieurs gouverneurs de provinces ; & entre les autres à Minutius Fundanus proconſul d'Aſie, en ces termes :

Id. IV. *hiſt.* 8. 9. J'ai reçu la lettre de l'illuſtre Serenius Granianus, à qui vous avez ſuccedé. Je ne ſuis pas d'avis de laiſſer la choſe ſans examen, afin qu'il n'y ait point de troubles, & que l'on ne donne point occaſion aux calomnies. Si donc les provinciaux veulent ſoutenir leurs plaintes contre les Chrétiens, juſques à répondre devant votre tribunal ; qu'ils prennent cette ſeule voïe, non pas celle des plaintes vagues, & des ſeules clameurs. Car il eſt bien plus raiſonnable, que ſi quelqu'un veut accuſer, vous en preniez connoiſſance. Si donc quelqu'un les accuſe, & prouve qu'ils font quelque choſe contre les loix ; en ce cas jugez ſelon le mérite de la faute. Mais ſi quelqu'un intente l'accuſation par calomnie, châtiez-le ſelon ſon mérite, & aïez ſoin d'en faire juſtice. Telle fut la lettre d'Adrien, qui toutefois n'éteignit pas entiérement la perſécution, puiſqu'il reſtoit toujours aſſez d'autres prétextes pour accuſer les chrétiens.

XXIV. Révolte des Juifs. Barcoqueba.

Dion. in Hadr. 162 *D.*

Les Juifs prirent occaſion des voïages d'Adrien pour ſe révolter encore, tandis qu'il etoit dans des païs éloignez. Il avoit envoïé une colonie à Jeruſalem pour la rétablir ſur ſes ruines, &

l'avoit nommé Elia Capitolina, & avoit bâti un temple de Jupiter à la place du temple de Dieu. Il étoit insupportable aux Juifs de voir la sainte cité pleine de Gentils & d'idolâtrie. On leur défendoit même de se circoncire. Ils souffrirent quelque-temps par la crainte d'Adrien, quand il se trouva près d'eux ; & cependant ils se préparoient à la guerre. Ils firent entre autres quantité de cavernes & de conduits souterrains, pour se pouvoir cacher, communiquer, s'assembler secrettement, & s'enfuir quand ils seroient pressez ; & ces chemins couverts avoient de distance en distance des ouvertures, pour donner de l'air & du jour. Les Romains mépriserent quelque-temps leurs efforts ; mais ensuite ils virent toute la province se remuer, & les Juifs qui étoient répandus dans tous les autres païs, conspirer en même temps, & faire de grands maux aux Romains, en cachette, & à découvert ; ensorte que le mouvement des Juifs ébranloit tout l'univers. Rufus gouverneur de Judée aïant reçu des troupes de l'empereur, se servit de cette occasion du désespoir des Juifs, pour les traiter cruellement ; il en fit mourir un nombre infini, sans épargner les femmes ni les enfans, & confisqua leurs terres au profit du peuple Romain. En cette révolte le chef des Juifs étoit Barcoqueba. C'étoit un voleur & un scélerat ; mais le nom spécieux qu'il avoit pris, lui attiroit un grand nombre de sectateurs. Car ce nom signifie en Syriaque Fils de l'étoile ; & il disoit qu'il

Spart. in Adr. p. 72. B.

Euſ. IV. 6. 6.

Num. XXIV. 17. étoit cette étoile de Jacob prédite par Balaam, qui devoit délivrer les Juifs & ſoumettre les Gentils ; c'eſt-à-dire le Meſſie. Ce Barcoqueba vouloit obliger les Chrétiens à prendre parti avec les Juifs, contre les Romains : & comme ils le refuſoient, il les faiſoit mourir cruellement dans les tourmens.

Juſtin. apol. I. *p.* 72. *D.*

Spart. in Adr. p. 7. *B.*

An. 129. Adrien ayant été quelque-tems à Antioche : irrité contre cette ville, paſſa de Syrie en Arabie la douziéme année de ſon regne, cent vingt-neuf de Jeſus-Chriſt, & la même année Heron évêque d'Antioche ſucceſſeur de ſaint Ignace, ſouffrit le martyre : après avoir gouverné cett eégliſe vingt ans. Corneille qui lui ſucceda fut le quatriéme évêque d'Antioche : & tint ce ſiége apoſtolique treize ans.

Euſ. Chron. an. 129.

XXV. Derniere ruine de Jeruſalem.

L'empereur voyant que Tinius Rufus ne ſuffiſoit pas pour défaire les Juifs ; envoïa de nouvelles troupes, ſous la conduite de Jule Sévere, qu'il fit venir de la grande Bretagne. Severe n'oſa donner bataille, voïant la multitude & le déſeſpoir des ennemis. Il les prit ſéparement, avec grand nombre de troupes & de chefs, leur coupa les vivres & les enferma, enſorte qu'il les abbatit & les ruina, avec plus de temps, mais avec moins de péril, & que très-peu lui échapperent. Cinquante fortereſſes conſidérables, & neuf cens quatre-vingt-cinq bourgades les plus renommées furent détruites. Il y eut cinq cens quatre-vingt mille hommes de tuez, dans les combats & les courſes,

Epit. Dion. Hadr. p. 163. *C.*

courſes. Car on ne put compter ceux qui périrent par le feu, la faim & les maladies. Grand nombre furent vendus : & ceux que l'on ne put vendre furent tranſportez en Egypte. Ainſi la Judée fut réduite en ſolitude.

Hier. in Zacar. XI. 5. l.b. 3. Ibid. IV. hiſt. 6.

Depuis ce temps il fut défendu aux Juifs d'entrer en Jeruſalem, ni même de la regarder de loin. La ville habitée deſormais par des Gentils, n'eut plus d'autre nom qu'Elia : & ſur la porte qui regardoit Bethléem on mit un pourceau de marbre, l'animal eſtimé le plus immonde par les Juifs, mais que les Romains portoient entre leurs enſeignes. Et comme les chrétiens n'étoient pas moins odieux que les Juifs, Adrien fit dreſſer une idole de Jupiter au lieu de la réſurrection de J. C. & une Vénus de marbre au calvaire ſur la roche de la croix. A Bethléem il fit planter un bois en l'honneur de Tamuze ou Adonis, & lui dédia la caverne où J. C. étoit né : & toutefois ce lieu demeura connu & celebre. On montroit & la caverne & la créche ; & les payens même ſçavoient qu'en cette grotte étoit né JESUS, que les chrétiens adoroient. La fin de cette guerre, & la ruine de Jeruſalem arriva la dix-huitiéme année d'Adrien, cent trente-quatre de J. C.

Paulin. ad Severꝰ ep. XI.

Hier. ep. ad Paul. 13. c. 1.

Orig. in Celſ. 1. p. 39.

Euſ. Chron. an. 135.

An. 134.

On dit qu'Adrien ſe ſervit pour rétablir Jeruſalem, d'un nommé Aquilla, natif de Sinope dans le Pont. Il étoit payen ; mais voyant les miracles des chrétiens, qui revinrent de Pella à Jeruſalem, il ſe convertit & fut baptiſé. Depuis com-

Epiph. de menſ. n. 14. 15.

me il ne vouloit point quitter l'aſtrologie, à laquelle il étoit fort attaché, il fut chaſſé de l'égliſe; & de dépit il ſe fit circoncire, & fit profeſſion du judaïſme. Alors il s'appliqua à apprendre la langue hebraïque, & s'y étant rendu fort ſçavant, il fit une nouvelle verſion de l'écriture, ſe piquant de corriger les Septante, & affoibliſſant les paſſages qui parlent de J. C. Juſques-là l'égliſe de Jeruſalem n'avoit gueres été compoſée que de Juifs convertis, qui gardoient encore les obſervations légales, ſous la liberté de l'évangile. Mais alors comme il étoit défendu aux Juifs d'y demeurer, & qu'il y avoit même des gardes pour leur en défendre l'entrée, il n'y eut plus que les chrétiens gentils d'origine; ainſi les reſtes de l'ancienne ſervitude de la loi s'abolirent entierement. Jeruſalem avoit eu quinze évêques de la circonciſion, depuis la paſſion de J. C. juſques à cette derniere ruine ſous Adrien: c'eſt-à-dire depuis l'apôtre S. Jacques juſques à Judas incluſivement. Mais on ne ſçait point pendant combien de temps chacun d'eux tint ce ſaint ſiége. Marc fut le premier des Gentils, & le ſeiziéme de tous.

Sever. hiſt. 2.

Euſ. IV. c. 5.

XXVI. Hereſie de Valentin.

Euſ. in Chron an. 141.

Tertull. cont. Val. c. 4. prefer.

En ce temps parut l'hereſiarque Valentin, dont on ne ſçavoit pas bien l'origine. D'abord il avoit prêché la foi catholique en Egypte, d'où l'on dit qu'il étoit, & à Rome même. Ce fut en l'iſle de Chypre qu'il ſe pervertit. Il avoit de l'eſprit & de l'éloquence, ce qui lui avoit fait eſperer l'épiſcopat: mais un martyr lui fut preferé: & de dé-

pit il ſe mit à combattre la doctrine de l'égliſe. Il avoit étudié les livres des Grecs, & particulierement la philoſophie Platonicienne. Ainſi mêlant la doctrine des idées, & les myſteres des nombres, avec la théogonie d'Héſiode, & l'évangile de S. Jean, qui étoit le ſeul qu'il recevoit, il bâtit un ſyſtême de religion approchant de celui de Baſilide & des Gnoſtiques, dont ſes diſciples prenoient auſſi le nom. Car c'étoit le titre general de tous ceux qui ſe prétendoient plus éclairez que le commun

La maladie de tous ces heretiques étoit de trouver trop ſimple la doctrine de l'égliſe catholique, & de vouloir relever plus haut le Dieu qu'ils reconnoiſſoient pour ſouverain. Ils confondoient les idées corporelles avec les ſpirituelles, prenoient en un ſens réel & groſſier les termes métaphoriques ; faiſoient de tous les noms des perſonnes à qui ils attribuoient l'un ou l'autre ſexe, & leur donnoient comme des corps humains ; quoiqu'ils les ſuppoſaſſent plus ſpirituelles que les Anges. Enfin ils prétendoient prouver toutes leurs viſions par des explications forcées des ſaintes écritures.

XXVII. Théologie des Valentiniens. Leurs Eones. *Iren. l. c. 1. Tertull. adverſus Valent. c. 7 8 9. &c.*

Valentin rafinant ſur ceux qui l'avoient précedé, déduiſoit une longue genealogie de pluſieurs *Eones* ou *Aiones* ; car ils les nommoit ainſi, abuſant d'un nom qui ſe trouvoit ſouvent dans l'écriture, & ne ſignifie que les ſiecles. Mais il en faiſoit des perſonnes. Le premier & le plus parfait

étoit dans une profondeur inviſible & inexplicable, & il le nommoit *Proon* préexiſtant, & de pluſieurs autres noms ; mais plus ordinairement *Bythos*, c'eſt-à-dire profondeur. Il étoit demeuré pluſieurs ſiecles inconnu, en ſilence & en repos, ayant avec lui ſeulement *Ennoïa*, c'eſt-à-dire la penſée, que Valentin nommoit auſſi *Charis*, grace, ou *Sigé*, ſilence, & dont il faiſoit comme ſa femme. Enfin Bythos avoit voulu produire le principe de toutes choſes, & avec Sigé il avoit engendré *Nous*, ſon fils unique, ſemblable & égal à lui, ſeul capable de le comprendre. Ce fils étoit le pere & le principe de toutes choſes. *Nous* en grec ſignifie intelligence ; mais il eſt du genre maſculin. C'eſt pourquoi ils en faiſoient un fils, & quoiqu'il fût unique, ils lui donnoient une ſœur *Aletheïa*, c'eſt-à-dire la verité. Ces deux premieres couples, *Bithos* & *Sigé*, *Nous* & *Aletheïa*, formerent un quarré, qui étoit comme la racine & le fondement de tout le ſyſtême. Car *Nous* avoit engendré deux autres perſonnages ou Eones, *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie : & ces deux en avoient encore produit deux autres, *Antropos* & *Eccleſia*, l'homme & l'égliſe. Ces huit Eones étoient les principaux de tous. Valentin prétendoit les trouver dans le commencement de l'évangile de S. Jean, Dieu étoit *Bythos*, la grace *Sigé*, le principe *Nous* ; la verité, le Verbe, la vie & l'homme y ſont en propres termes ; il n'y a que l'égliſe qui par malheur ne s'y trouve point. Mais ſuivons la genealogie.

Le Verbe & la vie voulant glorifier le Pere, avoient encore produit dix autres Eones, c'eſt-à-dire cinq couples. Car ils étoient tous, deux à deux. L'homme & l'égliſe avoient produit douze autres Eones, entre leſquels étoient le paraclet, la foi, l'eſperance, la charité : les deux derniers étoient *Teletos* le parfait, & *Sophia* la ſageſſe. Voilà les trente Eones, qui tous enſemble faiſoient le *Pleroma*, ou plenitude inviſible & ſpirituelle. Ces trente Eones étoient figurez, diſoient-ils, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. Ils les trouvoient encore dans la parabole des vignerons ; dont les uns ſont envoyez à la premiere heure, d'autres à la troiſiéme, d'autres à la ſixiéme, à la neuviéme, à la onziéme. Car un, trois, ſix, neuf, onze font trente. Il y avoit encore du myſtere à la diviſion des Eones en huit, dix & douze : les douze étoient marquez par les douze ans que le Sauveur avoit, quand il diſputa contre les docteurs, & par les douze apôtres : les autres étoient marquez par les deux premieres lettres du nom de JESUS ; car ïota vaut dix, & etha vaut huit. Saint Paul ſignifioit clairement le *Pleroma*, quand il diſoit qu'en J. C. habite toute la plenitude de la divinité.

Matth. xx.

Coloſ. xii. 9.

Continuant leur fable ils diſoient, que Sophie le dernier ou plûtôt la derniere des Eones, étoit ſortie du *Pleroma*, qu'elle avoit voulu connoître le premier Pere, & comme il étoit impoſſible, elle ſe ſeroit égarée, ſi elle n'avoit été retenue par la

vertu qui conſervoit le pleroma, nommée *Horos*, c'eſt-à-dire terme, autrement *Stauros*, c'eſt-à-dire croix, & de pluſieurs autres noms. Horos donc avoit remis Sophie dans le pleroma : mais l'effort qu'elle avoit fait pour en ſortir, & ſon déſir de voir le pere, étoit une ſubſtance ſpirituelle, foible & informe, qui étoit demeurée hors le pleroma. C'eſt ce qu'ils nommoient *Euthymeſis*, autrement *Achamoth*, ou plûtôt *Hachamoth*, d'un nom hebreu, qui ſignifie ſageſſe au pluriel. Il ſe trouve ſouvent dans l'Ecriture pour le ſingulier. Après que ſa mere Sophie avoit été remiſe dans le pleroma, & renduë à ſon époux Teletos; *Nous* avoit produit une autre couple, par la providence du Pere ; de peur qu'il n'arrivât à quelqu'un des Eones un accident ſemblable à celui de Sophie. Cette nouvelle couple étoit le Chriſt & le S. Eſprit, qui avoient affermi le pleroma & l'union de tous les Eones. Le Chriſt leur avoit appris à connoître le Pere, ou plûtôt à ſe contenter de ſçavoir qu'il eſt incomprehenſible: le S. Eſprit leur avoit appris à le loüer, & à demeurer dans un parfait repos. Dans cette joïe tous les Eones, pour témoigner au Pere leur reconnoiſſance, avoient produit de ſon conſentement, & du Chriſt, & du S. Eſprit, JESUS ou le Sauveur, contribuant chacun ce qu'il avoit de plus exquis, en ſorte qu'il étoit comme la fleur de tout le pleroma, & portoit les noms de tous les Eones, particulierement ceux de Chriſt & de Verbe, parce qu'il procedoit d'eux tous ; ainſi expliquoient-ils cet-

te parole de S. Paul ; que tout eſt raſſemblé en J. C. Ils ajoûtoient, que pour faire honneur au Sauveur, avoient été produits en même temps des anges de même nature que lui, comme ſes gardes. Tout cela ſe trouvoit dans l'écriture. La chute du dernier & douziéme des Eones étoit marquée par la chute de Judas, le douziéme des apôtres : & par la maladie de la femme affligée d'une perte de ſang pendant douze ans. C'étoit Sophie dont la ſubſtance s'écouloit à l'infini, ſi la vertu du fils, c'eſt-à-dire Horos, ne l'avoit arrêtée & guérie.

Coloſ. 1. 9.

Matth. IX. 20.

Cependant Achamoth étoit demeurée hors du pleroma, comme un miſerable avorton informe & imparfait. Chriſt en eut pitié, étendit ſa croix, & lui donna la forme de l'être, mais non de la connoiſſance. Enſuite il retira ſa vertu, & la laiſſa dans une grande détreſſe de connoître ſa miſere, & ſe voir hors du pleroma ſans pouvoir y arriver. Elle fut donc accueillie de toutes ſortes de paſſions, de triſteſſe, de crainte, d'angoiſſe, & enfin ſe tourna à celui qui lui avoit donné la vie : & de-là vint la matiere & tout ce monde viſible. Car ce mouvement de converſion fut la cauſe des ames ; la triſteſſe & la crainte produiſirent la matiere. Ses larmes firent les fleuves & la mer. Son découragement ſtupide & inſenſible fit la terre. Mais ceci a beſoin d'être un peu plus expliqué.

Quand Achamoth eut fait cet effort, pour ſe

XXVIII. Fables sur la matiere & l'auteur du monde.

tourner vers son auteur : Christ lui envoya le Sauveur, avec la puissance du pere & de tous les Eones. Il vint accompagné de ses anges ; donna à Achamoth la science, & la délivra de ses passions, sans les anéantir toutefois : seulement il les condensa, & de ses affections incorporelles condensées, il en fit une matiere corporelle, qui se trouva de deux sortes : l'une mauvaise qui venoit des passions : l'autre qui venoit de la conversion, & qui demeura seulement sujette aux passions. Achamoth ainsi délivrée commença à rire, & son ris fit la lumiere. Dans sa joye elle embrassa les anges qui accompagnoient le Sauveur, & en conçut un fruit spirituel comme eux. Ainsi voilà trois substances : spirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature, & incapable de corruption : aimable ou *psychique*, capable de périr ou de se sauver, selon qu'elle se tourne au bien ou au mal ; materielle ou *hylique*, non-seulement corruptible, mais destinée à perir necessairement, & incapable de salut. Achamoth étoit de la substance spirituelle, mais elle avoit formé les deux autres, & de la substance animale, elle avoit formé le Demiorgue, c'est-à-dire l'auteur & le Dieu de tout ce qui étoit hors le pleroma : & voilà en quel rang ces heretiques mettoient l'auteur du monde qu'ils nommoient *Demiourgos* ; d'un nom reçû par les théologiens catholiques, & qui signifie ouvrier. Selon Valentin, il avoit fait sept cieux, au-dessus desquels il étoit.

Le

Le paradis étoit le quatriéme en montant. Achamoth étoit au-deſſus de tous : mais au-deſſous du Pleroma, dans une region moyenne. L'auteur du monde ne connoiſſoit point les choſes ſpirituelles, ni tout ce qui étoit au-deſſus de lui. C'eſt pourquoi il ſe croyoit le ſeul Dieu, & diſoit par les prophetes : Je ſuis Dieu, & il n'y en a point d'autre que moi. Il étoit le créateur du *Coſmocrator*, ou prince de ce monde, c'eſt-à-dire, du diable : & de tous les eſprits malins, qui étoient formez de la triſteſſe d'Achamoth. Le Coſmocrator habitoit notre monde, & parce qu'il étoit ſpirituel, il connoiſſoit ce qui étoit au-deſſus de lui. *Iſa.* XLV. 6.

Le Demiourgue ayant fait le monde, fit auſſi l'homme materiel ou *choïque*, d'une matiere inviſible : puis lui inſpira l'ame, le faiſant ainſi à ſon image & à ſa reſſemblance : à ſon image, en tant que materiel : à ſa reſſemblance, en tant qu'animal. Enſuite il le revêtit de la tunique de peau, c'eſt-à-dire, de cette chair ſenſible. L'homme reçut de plus la ſemence ſpirituelle, qu'Achamoth avoit reçûë des anges, & qu'elle avoit dépoſée dans l'auteur du monde, ſans que lui-même s'en apperçût, afin qu'il la ſemât dans l'ame & dans le corps materiel, où elle devoit germer & croître. Cette ſemence ſpirituelle étoit ce qu'ils appelloient l'égliſe : image de l'égliſe ſuperieure, qui étoit dans le Pleroma. Le Sauveur avoit pris les prémices de ce qu'il devoit ſauver. D'Achamoth il avoit reçû le ſpirituel : l'auteur du monde l'a-

voit revêtu du Christ animal : ensorte que son corps même étoit psychique, invisible,& impassible. Mais il n'avoit rien pris de materiel : parce que la matiere étoit incapable de salut. Il y en avoit qui disoient, que l'auteur du monde avoit produit un Christ de même nature que lui, qui avoit passé par Marie, comme l'eau par un canal : & que le Sauveur sorti du Pleroma avec les perfections de tous les Eones, étoit descendu en ce Christ à son baptême. Mais qu'il s'étoit retiré quand il fut presenté à Pilate, & qu'il n'y avoit que le Christ animal qui eût souffert. La fin de toutes choses sera, disoient-ils, quand tous les hommes spirituels seront formez ou perfectionnez par la *gnose* ou vraye science. Alors toute la semence spirituelle ayant reçû sa perfection, Achamoth leur mere passera de la region moyenne dans le Pleroma, & sera mariée au Sauveur formé de tous les Eones. Voila l'époux & l'épouse. Les hommes spirituels dépoüillez de leurs ames & devenus purs esprits entreront aussi dans le Pleroma & seront les épouses des anges qui environnent le Sauveur. L'auteur du monde passera à la région moyenne, où étoit sa mere : & sera suivi des ames des justes : mais rien d'animal n'entrera dans le Pleroma. Alors le feu qui est caché dans le monde paroîtra, s'allumera, consumera toute la matiere, & se consumera avec elle, jusques à s'anéantir.

Telle étoit la fable entiere de la théologie des

Valentiniens. Je l'ai rapportée un peu au long : parce que pluſieurs hereſies fameuſes en ont depuis conſervé ou renouvellé les principales parties. Et j'ai cru qu'il étoit bon de montrer une fois, juſques où les plus beaux eſprits ſe ſont égarez : quand ils ont ſuivi leurs penſées dans l'explication de l'écriture : mépriſant la regle infaillible de la tradition apoſtolique & de l'autorité de l'égliſe. Au reſte, il n'étoit pas facile de réfuter les Valentiniens ; parce qu'il n'étoit preſque pas poſſible de penetrer le ſecret de leur doctrine. Un profond ſilence la couvroit aux profanes : c'eſt-à-dire, à tous ceux qui n'étoient pas de la ſecte. Si quelqu'un vouloit y entrer, il y avoit bien des portes à paſſer, & bien des rideaux à tirer avant que d'arriver à ce ſanctuaire. Leurs docteurs ſe faiſoient beaucoup prier, & même païer cherement pour enſeigner aux curieux des myſteres ſi ſublimes. Il en coutoit au moins bien du temps & de la peine.

Tertull. in Valent. c. 1. 2. 3.

XXIX. Morale des Valentiniens.

De leur doctrine ils tiroient ces concluſions morales. Les pſychiques, tels qu'étoient ſelon eux les catholiques, étant incapables d'arriver à la ſcience parfaite, ne ſe peuvent ſauver que par la foi ſimple & les œuvres : & il n'y a qu'eux à qui les œuvres ſoient utiles. C'eſt à eux que convient la continence & le martyre. Les charnels ne ſeront jamais ſauvez, quoi qu'ils faſſent : les ſpirituels n'ont point beſoin d'œuvres : puiſqu'ils ſont bons par nature, & proprietaires

de la grace : enſorte qu'elle ne peut leur être ôtée. C'eſt comme l'or, qui ne ſe gâte point dans la
Iren. l. c. 1. bouë. De-là vient, qu'ils mangeoient indifféremment des viandes immoléçs, & prenoient part aux fêtes des païens, & aux ſpectacles mêmes des gladiateurs. Quelques uns s'abandonnoient ſans meſure aux plaiſirs les plus infames : diſant, qu'il falloit rendre à la chair ce qui appartient à la chair, & à l'eſprit ce qui appartient à l'eſprit. Pluſieurs femmes converties à la foi catholique, confeſſoient qu'ils les avoient corrompuës. Ils ſe moquoient des catholiques, qui craignoient les pechez de paroles & même de penſées : les traitant de ſimples & d'ignorans. Sur tout ils condamnoient le martyre : & diſoient
Tertull. Scorp. c. 1. que c'étoit une folie de mourir pour Dieu. Le Chriſt eſt mort une fois pour nous, diſoient-ils, il a été tué une fois, afin que nous ne ſoïons pas tuez. S'il demande la pareille, eſt-ce qu'il artend d'être ſauvé par ma mort ? Dieu veut-il le ſang des hommes, lui qui refuſe le ſang des tau-
Pſ. 49. reaux & des boucs ? Il aime mieux la pénitence que la mort du pecheur : c'eſt pitié de voir traiter ſi mal une ſecte qui ne fait mal à perſonne, & de voir tant d'innocens périr ſans ſujet.

Pour initier à leurs myſteres, il y en avoit qui préparoient une chambre nuptiale, & avec de certaines paroles celebroient un mariage, qu'ils nommoient ſpirituel : à l'imitation de l'union des Eones. D'autres amenoient leurs diſciples à

l'eau, & les baptiſoient au nom de l'inconnu pere de tout ; & en la verité mere de tout : & en celui que eſt deſcendu en JESUS : en l'union, la redemption & la communauté des puiſſances. D'autres diſoient que le baptême d'eau étoit ſuperflu : & ſe contentoient de jetter ſur la tête de l'huile & de l'eau mêlée, & d'oindre de baume. D'autres rejettoient toutes les ceremonies exterieures : diſant, que le myſtere de la vertu inviſible & ineffable ne ſe pouvoit accomplir par des créatures ſenſibles & corruptibles : que la redemption étoit toute ſpirituelle & s'accompliſſoit interieurement, par la connoiſſance parfaite. Valentin vint à Rome du temps du pape Hygin, & y demeura ſous Pie, ſous Anicet, & juſques au temps d'Eleuthere ſon ſucceſſeur.

XXX. Autres heretiques.

Il y eut dans la ſuite pluſieurs ſortes de Valentiniens ; entre leſquel on comptoit trois ſectes aſſez obſcure : mais ſingulieres par leur extravagance. Les Sétiens, qui honoroient particulierement Seth, & vouloient que J. C. ne fût que Seth même. Les Caïnites, qui tenoient pour ſaints & pour parfaits ceux que l'écriture condamne : Caïn, Coré, les Sodomites, & ſur tout Judas le traître. Les Ophites, qui diſoient que la ſageſſe s'étoit fait ſerpent : & adoroient un ſerpent pour J. C. Cerdon autre heretique vint auſſi à Rome, ſous le pape Hygin, & y ſéjourna long-temps : tantôt enſeignant ſon hereſie en cachette, tantôt revenant à l'égliſe, & faiſant penitence en apparence.

Iren. 1. *c.* 34. 55. *Epiph. har.* 37. 38. 39.

Iren. 1. *c.* 28. & III. *c.* 4. *Cypr. ep.* 74. *ad Pompei. Epiph. har.* 41.

Epiph. hær. 41. ap. Tert. Præscr. 51.

Il enſeigna d'abord en Syrie, & ſuivit la tradition de Simon le magicien & de Saturnin. Il mettoit deux principes, c'eſt-à-dire, deux Dieux ; un bon, & un mauvais, qu'il faiſoit créateur du monde & auteur de la loi. Il diſoit que le Chriſt étoit fils du bon Dieu, qu'il n'étoit point né, & n'avoit point ſouffert réellement. Il admettoit la reſurrection de l'ame, non de la chair ; & ne recevoit que l'évangile de S. Luc ; encore ne le recevoit-il pas tout entier.

XXXI. Martyre de Sainte Symphoroſe, & de ſes fils.

Acta Mart. ſincera p. 18.

L'empereur Adrien bâtit à Tibur près de Rome une maiſon de campagne, ou plûtôt un palais magnifique : où il repreſenta tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans toutes les provinces. Ayant achevé ce palais, il voulut le dédier par des ceremonies payennes, & commença à ſacrifier, pour faire parler les oracles des idoles. Les démons répondirent : La veuve Simphoroſe, avec ſes ſept fils, nous déchire tous les jours en invoquant ſon Dieu ; ſi elle ſacrifie avec ſes fils, nous promettons d'accorder tout ce que vous demandez. Adrien la fit arrêter avec ſes fils, & d'abord il les exhorta doucement à ſacrifier. Simphoroſe répondit : Mon mari Gétulius, avec ſon frere Amantius, étant vos tribuns, ont ſouffert divers tourmens, pour le nom de J. C. plûtôt que de ſacrifier aux idoles, & ont vaincu vos démons par leur mort, choiſiſſant d'être décolez, plûtôt que de ſe laiſſer vaincre. La mort qu'ils ont ſoufferte, leur a attiré l'ignominie devant les hommes &

Martyr. 10. Jun.

la gloire devant les anges : & maintenant ils joüiſſent dans le ciel de la vie éternelle.

L'empereur Adrien dit à Symphoroſe : ou ſacrifie aux dieux tout-puiſſans avec tes fils : ou je te ferai offrir toi-même en ſacrifice avec eux. Symphoroſe dit. Vos dieux ne peuvent me recevoir en ſacrifice : mais ſi je ſuis brûlée pour le nom de J. C. mon Dieu, je rendrai les flammes de vos démons plus cuiſantes. L'empereur dit : Choiſis l'un des deux, ou de ſacrifier à mes dieux, ou de finir miſerablement. Symphoroſe répondit : Vous croyez que la crainte me fera changer, moi qui deſire de repoſer avec mon époux, que vous avez fait mourir pour le nom de Jeſus-Chriſt. L'empereur Adrien la fit conduire au temple d'Hercule, où on lui donna des ſouflets, & enſuite on la pendit par les cheveux. Et comme elle demeuroit ferme en ſa ſainte réſolution, il la fit jetter dans le fleuve avec une grande pierre au cou. Son frere Eugene, un des principaux du conſeil de Tibur, recueillit ſon corps & l'enſevelit proche de la même ville.

Le lendemain l'empereur Adrien ſe fit amener ſes ſept fils tous enſemble : les aïant exhortez en vain à ſacrifier, & voïant que ſes menaces mêmes étoient inutiles il fit planter ſept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies, & on les fit mourir diverſement. Le premier nommé Creſcent eut la gorge percée : le ſecond nommé Julien fut piqué à la poi-

trine : le troiſiéme Nemeſius fut frappé au cœur. Le trois ſuivans, Primitius, Juſtin & Stacteus furent percez en differentes parties. Et le ſeptiéme nommé Eugene fut fendu depuis le haut juſques en bas. Le lendemain l'empereur vint au temple d'Hercule, & commanda d'ôter tous leurs corps enſemble & les jetter dans une foſſe profonde. Les pontifes païens nommerent ce lieu, les ſept Biothanates. Ce qui ſignifioit en grec, & dans le ſtyle de la magie, des gens morts de mort violente, & particulierement des ſuppliciez. Enſuite la perſecution ceſſa pendant dix-huit mois : alors on rendit aux martyrs l'honneur qui leur étoit dû, & on enſevelit leurs corps avec ſoin ſur le chemin de Tibur à huit milles de Rome. On y voit encore les reſtes d'une égliſe élevée en leur mémoire, en un lieu nommé les ſept freres.

Tertull. an. c. 57.

Martyr. R. Uſu. Ado. 21. Jun. Roma ſubter. lib. 4. c. 17.

XXXII. Mort d'Adrien: Antonin empereur.

Epit. Dion. Had. p. 267. Spart. in Had.

L'empereur Adrien avoit adopté pour ſon fils Lucius Ceïonius Commodus Verus, qui mourut avant lui. Il adopta à ſa place Titus Aurelius Fulvius Bojonius, autrement nommé Arrius Antonin, à cauſe de ſon ayeul maternel. Adrien fut cruel à la fin de ſa vie, & fit mourir pluſieurs perſonnes conſiderables. Enfin il tomba malade d'hydropiſie en ſa maiſon de Tibur : & voyant que les remedes ne le ſoulageoient point, il deſiroit la mort. Souvent il demanda du poiſon, ou une épée, mais perſonne ne lui en donnoit : quoiqu'il promît l'impunité & de l'argent. Même

ſon

ſon medecin ſe tua pour éviter de lui donner du poiſon. Il fit venir un barbare de la nation des Yazyges nommé Maſtor : dont il ſe ſervoit dans ſes chaſſes, à cauſe de ſa force & de ſa hardieſſe ; partie par menaces, partie par promeſſes, il lui perſuada de le frapper au deſſus de la mammelle, à l'endroit que le medecin Hermogene lui avoit montré, pour mourir ſans douleur. Mais le Barbare fut ſaiſi de crainte & s'enfuit. L'empereur ſe lamentoit, de n'avoir pas le pouvoir de ſe faire mourir, lui qui pouvoit encore faire mourir les autres. Enfin il rompit ſa diéte: ſe mit à boire & à manger, ce qui ne lui convenoit point, & mourut en criant que la multitude des medecins l'avoit tué. Il étoit âgé de ſoixante-deux ans, & en avoit regné vingt & un. Son ſucceſſeur fut ſon fils adoptif Arrius Antonin, qui fut ſurnommé le pieux. Il commença à regner auſſi-tôt, l'an cent trente-huit de Jeſus-Chriſt. An. 138.

XXXIII. Succeſſions d'évêques.

Corneille évêque d'Antioche mourut l'an cent quarante & un, après avoir gouverné cette égliſe treize ans. Il eut pour ſucceſſeur Heron ou Eros, qui tint le ſiege vingt-ſept ans. L'année ſuivante Eumenes évêque d'Alexandrie mourut, & Marc ſecond lui ſucceda. Quelques-uns mettent le commencement du pape Anicet la même année cent quarante-deux, d'autres le different juſques à l'an 158. Mais il eſt plus certain que cette année 150. Celadion ſucceda à Marc le jeune, dans le ſiege d'Alexandrie, & le tint quatorze ans.

Euſ. Chron. an. 143. An. 141.

Euſ. Chron. an. 150. An. 150.

XXXIV. Hereſie de Marcion.

L'heretique Marcion parut vers ce même temps, ſous l'empereur Antonin, environ cent quinze ans après la paſſion de J. C. qui revient à l'an cent quarante-huit de l'incarnation. Il étoit de la province de Pont, de la ville de Sinope, fils d'un évêque catholique. Il paſſa ſes premieres années en ſolitude, gardant la continence. Enſuite il corrompit une vierge : & ſon pere en fut ſi affligé, qu'il le chaſſa de l'égliſe. Car c'étoit un vieillard illuſtre par ſa pieté, par ſon attachement à la ſaine doctrine, & ſon application aux fonctions de l'épiſcopat. Marcion eut beau ſupplier & demander pardon, il ne put l'obtenir de ſon pere ; & ne pouvant ſouffrir les railleries des autres il vint à Rome, & s'adreſſa aux anciens prêtres, qui reſtoient encore, de ceux que les diſciples des apôtres avoient inſtruits : mais ils ne voulurent point l'admettre à leur compagnie. Sa jalouſie & le dépit lui firent prendre le mauvais parti, & ſuivre l'impoſteur Cerdon. Il diſoit enſuite à ces ſaints prêtres : Pourquoi ne m'avez-vous pas voulu recevoir ? Nous ne le pouvions, diſoient-ils, ſans la permiſſion de votre pere. Il n'y a qu'une foi & une concorde. Nous ne pouvons nous oppoſer à un homme qui eſt notre digne collegue. L'indignation & l'orgueil l'emporta, & il dit : Je déchirerai votre égliſe, & j'y mettrai une diviſion éternelle.

Tertull in Marc. lib 1. c. 9. Epiph. har. 42. init.. Tertul. preſ. 51.

Iren. c. 1 29. Marcion ſuivant la doctrine de Cerdon ſon maître, établit deux principes, l'un bon, l'au-

tre mauvais. Il prétendoit prouver ce dogme par ces paroles de l'évangile : L'arbre qui fait de mauvais fruits n'eſt point bon, & l'arbre qui fait de bons fruits n'eſt point mauvais. Il ſe ſervoit auſſi de la parabole, de ne point coudre de drap neuf avec le vieux, & de ne point mettre le vin nouveau dans les vieilles oudres ; pour montrer, que l'ancienne loi ne convenoit point avec la nouvelle, & que J. C. l'avoit rejettée. Il diſoit, que le ſouverain Dieu étoit inviſible & ſans nom : que le créateur du monde étoit le Dieu des Juifs, & que chacun de ces dieux avoit promis ſon Chriſt. Que le notre qui avoit paru ſous Tibere étoit le bon, & que celui des Juifs, promis par le créateur, n'étoit pas encore venu. Il rejettoit l'ancien teſtament, comme aïant été donné par le mauvais principe, & avoit compoſé un livre nommé les antithéſes, ou contrarietez de la loi & de l'évangile. Il diſoit que J. C. deſcendant aux enfers, n'avoit point ſauvé Abel, Henoc, Noé, & les autres juſtes de l'ancien teſtament, qui étoient les amis du Dieu des Hebreux ; mais qu'il avoit ſauvé ſes ennemis, comme Caïn, les Sodomites & les Egyptiens. Il tenoit ce Dieu des Hebreux pour le créateur & l'auteur de la matiere, & par conſéquent de la chaïr. C'eſt pourquoi il nioit qu'elle dût reſſuſciter : & condamnoit le mariage ; ne baptiſant que ceux qui faiſoient profeſſion de continence. Ses ſectateurs s'abſtenoient de la chair, des animaux & du vin, & n'uſoient que

Luc. VI. 43.

Luc. V. 36.

Epiph. hær 42. *n.* 3 *Tertull. in Mar. lib.* 1. *c.* 14. 15.

Iren. 1. *c.* 29.

d'eau dans le ſacrifice. Ils jeûnoient le ſamedi, en haine du créateur : & ils pouſſoient la haine de la chair, juſques à s'expoſer d'eux-mêmes à la mort, ſous prétexte de martyre. Cette hereſie eut un grand nombre de ſectateurs : elle s'étendit loin, & dura pendant pluſieurs ſiecles.

XXXV. Apelles heretique.

Tertull. præſ. 30. *Epiph. her.* 44.

Entre les diſciples de Marcion, le plus fameux fut Apelles, qui étant tombé dans un peché d'incontinence avec une femme, fut retranché de la communion par ſon maître, & pour ſe dérober à ſa vûë, s'enfuit à Alexandrie. Il diſoit, que Dieu avoit fait pluſieurs Anges & pluſieurs puiſſances ; & de plus une vertu, qu'il nommoit le Seigneur : qui avoit fait le monde, à l'imitation d'un monde ſuperieur, dont toutefois il n'avoit pû atteindre la perfection. C'eſt pourquoi il avoit mêlé au ſien le repentir. Il diſoit que J. C. n'avoit pas eu ſeulement l'apparence d'un corps, comme diſoit Marcion, ni une veritable chair comme dit l'évangile : mais qu'en deſcendant du ciel, il s'étoit fait un corps celeſte & aërien : & qu'en remontant après ſa reſurrection, il en avoit rendu chaque partie : en ſorte que l'eſprit ſeul étoit retourné au ciel. Auſſi nioit-il la reſurrection de la chair : & tenoit les autres dogmes de Marcion.

Tertull. præſ. c. 6. & 30.

Il avoit des écrits qui lui étoient particuliers, & qu'il appelloit phaneroſes, ou révelations ; c'étoit les réveries d'une fille nommée Philumene, qu'il tenoit pour prophéteſſe, & que l'on croit plûtôt avoir été poſſedée. Apelles vécut long-

temps, & en ſa vieilleſſe il paroiſſoit fort grave & fort ſevere, par ſon âge & par ſa maniere de vivre. Rodon docteur catholique diſputant un jour avec lui, & l'aïant convaincu d'avoir dit pluſieurs choſes mal à propos ; il fut contraint de dire qu'il ne faut point examiner la religion : que chacun doit demeurer ferme dans la créance qu'il a une fois embraſſée : & que ceux qui ont mis leurs eſperances en J. C. crucifié, ſeront ſauvez, pourvû qu'ils ſoient trouvez pleins de bonnes œuvres. *Euſ. v. c. 13.*

XXXVI.
S. Juſtin philoſophe chrétien.

Du même temps de Marcion vivoit S. Juſtin philoſophe chrétien, dont les ouvrages ſont venus juſques à nous. Il étoit de la province de Samarie, de la ville de Sichem, nommée auſſi Flavia, à cauſe d'une colonie de Grecs, que Veſpaſien ou ſes enfans y avoient envoïez : toutefois il n'étoit pas Samaritain, mais Grec païen & incirconcis. Il ſe fit chrétien avec grande connoiſſance de cauſe ; après avoir eſſaïé de toutes les ſectes de Philoſophes, comme il raconte lui-même en ces termes : D'abord je me donnai à un Stoïcien ; & après avoir paſſé bien du temps avec lui, voïant que je n'apprenois rien de Dieu, car lui-même n'en ſçavoit rien, & diſoit que cette connoiſſance n'étoit pas neceſſaire ; je le quittai & m'adreſſai à un Peripateticien ; homme ſubtil, comme il croïoit. Après m'avoir ſouffert les premiers jours, il me pria de lui fixer ſon ſalaire, afin que nos converſations ne nous fuſſent pas *Dial. cum Triph. init. p. 218 D. edit. 1615.*

inutiles : ce qui me le fit quitter, jugeant qu'il n'étoit point du tout philoſophe. Et comme j'étois encore dans le plus grand empreſſement d'aprendre ce que la philoſophie a de propre & de ſingulier : j'allai trouver un Pytagoricien qui étoit en grande réputation, & n'avoit pas lui-même une moindre opinion de ſa ſageſſe. Après que je lui eus témoigné que je voulois être ſon diſciple : Et bien, me dit-il, avez-vous étudié la muſique, l'aſtronomie, la géometrie ? Où croïez-vous pouvoir entendre quelque choſe de ce qui mene à la béatitude, ſans avoir acquis ces connoiſſances qui dégagent l'ame des objets ſenſibles, la rendent propre aux intelligibles, & la mettent en état de contempler la beauté & la bonté eſſentielle ? Comme j'avoüai que je n'avois point étudié ces ſciences, il me renvoïa : car il les tenoit neceſſaires.

On peut juger quelle étoit ma peine, de me voir fruſtré de mon eſperance : d'autant plus que je croïois qu'il ſçavoit quelque choſe, mais d'ailleurs voïant le temps qu'il m'auroit fallu emploïer à ces études, je ne pus ſouffrir un ſi long délai : & je me déterminai à ſuivre les Platoniciens. Il y en avoit un dans notre ville, homme de bon ſens, & diſtingué parmi eux. J'eus pluſieurs converſations avec lui, & j'y profitai beaucoup. Je prenois grand plaiſir à connoître les choſes incorporelles, & la conſideration des idées élevoit mon eſprit comme ſur des aîles : en ſorte

que je croïois être devenu ſage en peu de temps, & j'avois conçu la folle eſperance de voir Dieu bien-tôt ; c'eſt le but de la philoſophie de Platon. Cette diſpoſition d'eſprit me faiſoit cherchr la ſolitude. Comme je me promenois au bord de la mer, je vis en me retournant un vieillard, qui me ſuivoit d'aſſez près. Son exterieur n'étoit pas mépriſable, & montroit beaucoup de douceur & de gravité. Nous entrâmes en converſation, & il me dit. Je vois que vous aimez les diſcours, & non pas les œuvres & la verité ; & que vous cherchez la ſcience & les paroles, plûtôt que de venir à la pratique.

S. Juſtin rapporte enſuite un grand entretien, dans lequel ce vieillard lui fit voir, que les philoſophes mêmes qu'il eſtimoit le plus, Platon & Pythagore, avoient erré dans les principes, & n'avoient bien connu ni Dieu, ni l'ame raiſonnable ; que les veritables ſages étoient les prophetes, que Dieu avoit inſpirez : comme il paroiſſoit par leurs prédictions & par leur miracles. Ce qui leur avoit donné créance, en ſorte qu'ils avoient établi la verité par l'autorité, & non par des diſputes & de longs raiſonnemens, dont peu de gens ſont capables. Que ces prophetes faiſoient connoître Dieu le pere & l'auteur de toutes choſes, & ſon Fils le Chriſt qu'il a envoïé : qu'il falloit prier de nous ouvrir les portes de la lumiere, & nous faire connoître la verité. Le diſcours de ce vieillard donna à ſaint Juſtin un amour ar- *p. 124. D.*

dent pour les prophetes & pour les amis de J. C. & il connut que cette doctrine étoit la seule philosophie sûre & utile.

Apolog. 1. p. 50. A. edit. 1615.

Il dit encore ailleurs : Moi-même aimant la doctrine de Platon : comme j'entendois calomnier les chrétiens ; & voïois qu'ils ne craignoient point la mort ni tout ce qui est estimé le plus terrible : je compris qu'il étoit impossible qu'ils vécussent dans le vice & dans l'amour de la volupté. Car, disois-je, qui est l'homme voluptueux, ou intemperant, jusques au point d'être friand de chair humaine : qui cherche la mort pour se priver lui-même de ses biens ? Et qui ne cherche pas plûtôt à vivre toujours en ce monde & à se cacher aux magistrats, loin de se denoncer lui-même, & pour être mis à mort. ? C'est ainsi que S. Justin rapporte les motifs de sa conversion. Il ne cessa pas étant chrétien, de garder l'habit de philosophe comme plusieurs autres.

XXXVII. Premiere apologie de S. Justin.

Il composa une apologie pour les chrétiens, l'an de Jesus-Christ cent cinquante, & y mit hardiment ce titre : A l'empereur Titus Elius Adrien Antonin, pieux, auguste, Cesar : & à son fils Veriſſime philosophe. Et à Lucius philosophe, fils de Cesar selon la nature & de l'empereur par adoption, amateur de la science : & au sacré sénat, & à tout le peuple Romain. Pour les personnes de toutes conditions qui sont haïs & maltraitez injustement. Justin fils de Priscus Bacchius natif de Flavia, ou Naples de Palestine

tine, l'un de ces perſecutez, preſente cette requête. S. Juſtin nomme ici d'abord l'empereur, qui étant fils adoptif d'Adrien, en portoit les noms : puis il nomme les deux fils adoptifs de l'empereur. Le premier étoit Marc Annius Verus : que l'empereur Adrien nommoit Veriſſime, & qui prit auſſi les noms d'Aurele & d'Antonin, depuis qu'Antonin le pieux l'eut adopté. Son autre fils adoptif étoit Lucius Ceïonius Elius Commodus Verus Antonin, fils de Lucius Cebonus Commodus Verus, qu'Adrien avoit adopté, & l'avoit nommé Elius Verus. Les empereurs, principalement depuis Adrien, ſe piquoient de philoſophie & de litterature ; & tenoient à honneur le titre de philoſophes. C'eſt pourquoi S. Juſtin commence ainſi ſon apologie.

La raiſon nous enſeigne, que ceux qui ſont véritablement pieux & philoſophes n'eſtiment & n'aiment que la verité : ſans s'arrêter aux opinions des anciens, ſi elles ſont mauvaiſes. On vous nomme par tout pieux & philoſophes : on dit que vous gardez la juſtice, & que vous aimez la doctrine, l'effet montrera ce qui en eſt. Car nous ne prétendons pas vous flatter par cet écrit, mais vous demander juſtice ſuivant la plus exacte raiſon : & vous prier de n'écouter, ni les préjugez, ni la complaiſance pour les ſuperſtitieux, ni la paſſion, ni les faux bruits ſemez depuis longtemps, pour rendre des jugemens qui vous nuiſoient à vous mêmes. Pour nous, nous ſommes

perſuadez que perſonne ne nous peut faire du mal, tant que l'on ne pourra nous convaincre d'être des malfaicteurs. Vous pouvez nous faire mourir, mais vous ne pouvez nous nuire. Et afin que l'on ne croïe pas que ce diſcours eſt temeraire ; nous prions que l'on informe exactement des crimes que l'on nous objecte. S'ils ſont prouvez, qu'on nous puniſſe comme ils meritent, & même plus rigoureuſement : ſi on ne trouve en nous rien à reprendre, la droite raiſon ne veut pas que vous maltraitiez les innocens, à cauſe d'un faux bruit : ou plûtôt que vous vous faſſiez tort à vous-même, en puniſſant par paſſion, & non par juſtice. La forme légitime des jugemens, eſt que les ſujets rendent un compte fidele de leur vie & de leurs diſcours : & que les princes jugent non par violence & par tyrannie, mais ſuivant la pieté & la ſageſſe. C'eſt donc à nous à expoſer à la vûë de tout le monde notre vie & notre doctrine, de peur que nous n'aïons ſujet de nous imputer les crimes que l'on commet contre nous, par ignorance. C'eſt à vous à nous montrer, que vous êtes de bons juges. Car, ſi après cette inſtruction, vous n'agiſſez pas juſtement, vous n'aurez plus d'excuſe devant Dieu.

p. 54. c. Il montre enſuite l'injuſtice qu'il y a de condamner les chrétiens ſur leur ſeul nom : en ſorte qu'il ſuffit de l'avoüer, pour être reputé convaincu ; & de le nier pour être abſous, quoique pluſieurs portaſſent à tort ce nom : ne ſuivant point

les préceptes de J. C. comme il y avoit pluſieurs philoſophes, qui ne l'étoient que de nom. Il dit que les démons, auteurs de l'idolatrie, ont procuré la mort de Socrate, qui les combattoit par la raiſon : & perſecutent de même les chrétiens, diſciples de la raiſon incarnée, qui eſt J. C. Il ajoûte : Parce que nous n'adorons que ces démons, on nous 56. B.
nomme athées, & nous demeurons d'accord de l'être à l'égard de tels dieux : mais non à l'égard du vrai Dieu, pere de la juſtice, de la chaſteté & de toutes les autres vertus, ſans mélange d'aucun vice. Avec lui nous honorons & adorons le fils qui eſt venu de lui, & nous a enſeigné toutes ces veritez & l'eſprit prophetique. Il marque que la 57. A.
vie éternelle en la compagnie de Dieu, eſt leur unique eſperance, & qu'ils attendent un jugement après la mort : qui ſera exercé, non par Radamante & Minos, comme Platon avoit dit : mais par J. C. devant qui les hommes ſeront preſentez en corps & en ame, & les coupables punis d'une peine éternelle. Il allegue ſouvent les philoſophes & les poëtes, à cauſe de la grande autorité qu'ils avoient chez les payens : leur montrant ainſi, que la doctrine de J. C. n'étoit pas abſurde ou incroïable.

Il dit encore : Quand on vous dit, que nous 58. D.
attendons un roïaume : vous croïez ſans diſcernement, que nous parlons d'un roïaume humain : au lieu que nous parlons de celui de Dieu. Ce qui eſt clair par la confeſſion que nous

faiſons du chriſtianiſme, ſçachant qu'il y va de la vie. Si nous attendions un roïaume terreſtre, nous nierions, nous nous cacherions, pour nous conſerver & en joüir; mais comme nos eſperances ne ſont pas pour cette vie : nous ne nous ſoucions pas d'être tuez, ſçachant qu'il faut toûjours mourir. De tous les hommes nous ſommes les plus propres à concourir avec vous pour la paix, étant perſuadez qu'il eſt impoſſible que perſonne ſe cache de Dieu, ni le méchant, ni l'avare, ni le traître, ni l'homme de bien : & que chacun marche à un ſupplice ou à un ſalut éternel, ſelon le merite de ſes actions. Car ſi tous les hommes connoiſſoient ces veritez : perſonne ne choiſiroit le vice pour un peu de temps, ſçachant qu'il le conduiroit au feu éternel ; mais il n'y auroit rien qu'il ne fît, pour ſe contenir & acquerir la vertu: afin d'obtenir les biens qui viennent de Dieu. Ni vos loix ni vos ſupplices ne retiennent point les méchans : ils ſçavent que l'on peut ſe cacher de vous, qui n'êtes que des hommes : mais s'ils étoient perſuadez qu'il y a un Dieu, à qui il eſt impoſſible de rien cacher, non ſeulement de nos actions, mais de nos penſées : vous conviendriez vous-mêmes, que la crainte au moins les rendroit ſages. Mais il ſemble que vous craigniez que tout le monde ne vive bien, & que vous n'aïez plus perſonne à punir. Penſée plus digne de bourreaux que de bons princes.

Il explique la doctrine des chrétiens, diſant

XXXVIII. Doctrine Chrétienne.

qu'ils adorent premierement le Dieu éternel auteur de tout, puis en ſecond lieu ſon fils J. C. qui a été crucifié ſous Ponce Pilate, & au troiſiéme rang ils honorent l'eſprit prophetique. Pour montrer qu'ils ne ſont pas inſenſez, d'adorer un homme crucifié : il dit que cet homme eſt la ſouveraine raiſon, qui change entierement ſes ſectateurs. Autrefois nous aimions la débauche, à preſent nous n'aimons que la pureté, nous qui emploïions l'art magique, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous ne cherchions que les moyens de nous enrichir, & nous mettons en commun nos biens, pour en faire part aux autres. Nous nous haïſſions juſques à la mort, & ſuivions nos coûtumes, de ne manger qu'avec nos compatriotes. Depuis la venuë de J. C. nous vivons enſemble familierement, & nous prions pour nos ennemis. Nous nous efforçons de convertir nos perſecuteurs : afin que vivant ſelon les préceptes de J. C. ils eſperent de Dieu le même bien que nous eſperons. Et enſuite : Nous pouvons en montrer pluſieurs, qui ayant été avec nous ; de violents & emportez, ſe ſont changez & laiſſez vaincre : ou par la vie reglée de leurs voiſins, ou par la patience extraordinaire des compagnons de leurs voyages, ou par la fidelité qu'ils ont éprouvée dans les affaires. p. 61. E.

S. Juſtin rapporte enſuite quelques préceptes de la morale de J. C. Ses diſcours, dit-il, étoient courts & concis ; car ce n'étoit pas un ſophiſte, p. 61. D.

mais ſa parole étoit la vertu de Dieu. Et après avoir mis les paſſages de l'évangile ſur la chaſteté, & montré qu'il condamne juſques aux penſées ;
p. 61. B. il ajoûte : Il y a pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui à l'âge de ſoixante ou ſoixante & dix ans conſervent la pureté, ayant ſuivi dès l'enfance la doctrine de J. C. Et je me vente d'en pouvoir montrer de tels, dans toutes les conditions. Car à quoi bon parler du nombre infini de ceux, qui de la débauche ont paſſé à la vie reglée ? Il continuë de rapporter les préceptes de l'évangile : ſur l'amour des ennemis, ſur l'aumône, & le déſintereſſement, ſur la patience, ſur l'obéïſſance aux princes. Puis il ajoûte ; ainſi nous n'adorons que Dieu ſeul : mais nous vous obéïſſons avec joye dans tout le reſte : vous reconnoiſſant pour empereurs & maîtres des hommes, & priant qu'avec la puiſſance ſouveraine, vous ayez auſſi la droite raiſon. Que ſi vous nous mepriſez, tandis que nous prions pour vous, & que nous vous expoſons clairement toutes choſes, nous n'y perdrons rien : perſuadez que nous ſommes, que chacun ſouffrira par un feu éternel la peine que ſes actions méritent, & que Dieu lui demandera compte, à proportion de la puiſſance qu'il lui a donnée.

p. 68. C. Voici comme il parle de la generation du Verbe. Nous croïons que notre doctrine doit être reçûë, parce qu'elle eſt vraïe, & nous a été enſeignée par J. C. qui ſeul eſt fils de Dieu propre-

ment engendré, étant ſon Verbe, ſon premier né & ſa vertu, & fait homme par ſa volonté. Et enſuite : Ceux qui prennent le Fils pour le Pere font voir qu'ils ne connoiſſent pas même le Pere & ne ſçavent pas que le Pere de l'univers a un fils, qui étant le Verbe & le premier né de Dieu eſt auſſi Dieu, & a paru autrefois à Moïſe & aux autres prophetes en forme de feu, & en image incorporelle ; & maintenant ſous votre empire s'eſt fait homme, par une vierge, ſelon la volonté du Pere, pour le ſalut de ceux qui croïent en lui, & a bien voulu être mépriſé & ſouffrir, pour vaincre la mort par ſa mort, & par ſa réſurrection. *p. 96. B.*

XXXIX. Preuves par les propheties. *p. 72. B.*

Il prouve la verité de la religion chrétienne par les propheties, que les Juifs liſent comme nous. Il explique qui étoient les prophetes, & rapporte les principales propheties, qui regardent J. C. Et pour connoître l'accompliſſement de celles qui décrivoient la paſſion : Vous le pouvez apprendre, dit-il, des actes qui ont été faits ſous Ponce Pilate : & il renvoye à ces mêmes actes, pour prouver que J. C. a guéri des aveugles, & des lépreux, & reſſuſcité des morts. De peur que l'on ne prît pour une deſtinée fatale la preſcience de Dieu, qui paroît dans les propheties : il refute cette erreur de la deſtinée, & prouve le libre arbitre ; par le blâme & la loüange, par le changement des mœurs en bien ou en mal, parce qu'il n'y auroit ni vice ni vertu, & que le *p. 72. C.* *p. 74. C.* *p. 80. C.*

bien ou le mal ne ſeroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui eſt, dit-il, la ſouveraine impieté & la ſouveraine injuſtice, comme la droite raiſon le montre. Il dit, que les démons avoient fait
p. 82. B. ordonner la peine de mort, contre ceux qui liroient les livres d'Hyſtaſpe, de la Sybille, ou des prophetes. Ce qui ne nous empêche pas, ajoûte-il, de lire les prophetes hardiment, & de vous les propoſer. Nous n'avons rien de cet Hyſtaſpe. On voit ſeulement que le nom eſt Perſien; & pour les Sybilles: les vers que nous avons ſous leurs noms, & qui dès lors paſſoient pour être d'elles, ſont ſup-
p. 83. B. poſez. S. Juſtin marque le temps auquel il écrivoit, en diſant que J. C. étoit né ſous Cyrénius, il y avoit cent cinquante ans. Il dit, que même avant ſa naiſſance, il y a eu des chrétiens: parce que J. C. eſt le Verbe de Dieu, & la raiſon ſouveraine, dont tout le genre humain participe: & que ceux qui ont vécu ſuivant la raiſon, ſont chrétiens, entre leſquels il compte Socrate, ſuppoſant qu'il a ſuivi en tout la droite raiſon: ce qui ne ſe trouve pas veritable.

Après avoir rapporté les principales propheties, touchant les deux avenemens de J. C. la ruine de Jeruſalem, & la vocation des gentils: il ajoûte:
p. 89. A. Tant de choſes que nous voyons, ſuffiſent pour mériter raiſonnablement la créance de ceux qui aiment la verité, & qui ne ſont ni vains, ni paſſionnez. Mais ceux qui enſeignent les fables de vos poëtes, n'en apportent aucunes preuves aux

jeunes

jeunes gens qui les apprennent : & nous montrons qu'elles n'ont été inventées que par la ſéduction du genre humain, par l'operation des démons. Ces gens qui enſeignoient les fables des poëtes étoient les grammairiens, & c'étoit preſque toute l'étude de la jeuneſſe. Il prétend que les philoſophes ont pris des prophetes pluſieurs de leurs dogmes, & Platon en particulier de Moïſe ; puis il ajoute : Chez-nous on peut apprendre ces veritez de ceux mêmes qui ne connoiſſoient pas les lettres, qui ſont groſſiers & barbares pour le langage, mais ſages & fideles pour l'eſprit. *p. 92. C.*

XI.
Impietez & crimes ſoufferts.

Il ſe plaint que les chrétiens ſont les ſeuls que l'on perſecute, tandis que l'on ſouffre toutes les autres religions. D'autres, dit-il, adorent des arbres & des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles & la plûpart des bêtes. Encore tous n'adorent pas les mêmes choſes, le culte eſt different ſelon les lieux : en ſorte que tous ſont impies, les uns à l'égard des autres. Cependant le ſeul reproche que vous nous faites, eſt que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous, & que nous n'offrons aux morts, ni libations ni couronnes, ni ſacrifices. Cependant vous ſçavez bien que les autres ne conviennent pas de ce qu'ils doivent tenir pour dieux, ou pour bêtes, ou pour victimes. Il ſe plaint encore, que l'on n'a point perſecuté les impoſteurs, qui depuis l'aſcenſion de J. C. ont voulu paſſer pour dieux : comme, dit-il, Simon le Samaritain du bourg de Gitton, qui du *p. 68. D.* *p. 69. C.* *p. 91. B.*

temps de l'empereur Claude aïant fait plusieurs operations magiques, par l'art des démons qui le possedoient, a été reconnu pour Dieu à Rome votre ville imperiale, a été honoré comme Dieu, d'une statuë qui est dressée dans le Tybre au milieu des deux ponts, avec cette inscription latine: A Simon dieu saint. Menandre, disciple de Simon, a séduit beaucoup de monde à Antioche; Marcion enseigne encore à present, qu'il faut reconnoître un autre dieu plus grand que le Créateur. Tous ces gens se disent Chrétiens. Nous ne sçavons s'ils font ce que l'on raconte: de renverser des lampes, de manger de la chair humaine, & commettre d'autres abominations: mais nous sçavons, que vous ne les persecutez ni ne les faites point mourir, même pour leur doctrine.

C'étoit une coutume chez les païens d'exposer leurs enfans, quand ils ne vouloient pas les nourrir, soit par pauvreté, soit par quelqu'autre raison, & les philosophes mêmes l'autorisoient. Saint Justin en prend occasion de parler ainsi: Nous croïons qu'il n'y a que des méchans qui exposent des enfans. Premierement, parce que nous voïons que l'on ne les éleve la plûpart, que pour les prostituer. On ne voit chez toutes les nations que des troupes d'enfans, destinez à de honteux usages: que l'on nourrit comme des troupeaux de bétail. Vous en tirez des tributs, au lieu de les exterminer de votre empire: & ceux qui

Plato S. Rep. p. 461. C. p. 70. C.

abuſent de ces miſerables, outre le crime qu'ils commettent contre Dieu, peuvent abuſer par hazard de leurs propre enfans. Telles étoient les mœurs des Romains ſous un des plus ſages de leurs empereurs : encore ne dis je pas tout ce que ſaint Juſtin en rapporte. Il continuë ainſi : De peur que quelque enfant expoſé ne periſſe, & que nous ne ſoïons homicides : nous ne nous marions, que pour nourrir des enfans, ou renonçant au mariage nous gardons la continence parfaite. Même un des notres à Alexandrie, pour vous perſuader que dans nos myſteres il n'y a rien des infamies qu'on nous attribuë : preſenta requête au gouverneur Felix, pour permettre à un chirurgien de le faire eunuque : car on diſoit que cette permiſſion étoit neceſſaire. Felix ne voulut pas répondre à la requête, & le jeune homme demeura en repos, content du témoignage de ſa conſcience.

p. 71. D.

l. 4. §. 2 ff ad l. Corn. de ſic.

XLI. Baptême & Euchariſtie.

Enfin comme il falloit juſtifier les Chrétiens, ſur le ſujet de leurs aſſemblées, & de leurs ceremonies : S. Juſtin ne feint point d'en publier le ſecret, quoique régulierement il ne fut pas permis d'en parler devant ceux qui n'étoient pas Chrétiens. Il explique donc le baptême en ces termes : Nous expoſerons maintenant de quelle maniere nous ſommes conſacrez à Dieu, & renouvellez par le Chriſt ; de peur que l'on ne croïe que nous le diſſimulons par malice. Ceux qui ſont perſuadez de la verité de notre doctrine, & qui pro-

p. 93. D.

mettent de mener une vie qui y ſoit conforme : nous les obligeons à jeûner, à prier, à demander à Dieu la rémiſſion de leurs pechez paſſez : & nous prions & jeûnons avec eux. Enſuite nous les amenons au lieu où eſt l'eau, & ils ſont regenerez, en la maniere que nous l'avons été. Car ils ſont lavez dans l'eau, au nom du Seigneur Dieu pere de toutes choſes, & de notre Sauveur Jeſus-Chriſt crucifié ſous Ponce Pilate, & du ſaint
94. D. Eſprit, qui a prédit par les prophetes tout ce qui regardoit le Chriſt. Nous appellons cette ablution illumination, parce que les ames y ſont éclairées.

97. B. Après cette ablution, nous amenons le nouveau fidele, & admis, comme nous diſons, au nombre des freres : nous l'amenons, dis-je, au lieu où ils ſont aſſemblez, pour prier en commun avec attention, tant pour eux-mêmes, que pour l'illuminé, & pour les autres, quelque part qu'ils ſoient : afin qu'aïant connu la verité, nous puiſſions par les œuvres & l'obſervation des commandemens, arriver au ſalut éternel. Les prieres finies, nous nous ſalüons par le baiſer. Puis on préſente à celui qui preſide aux freres, du pain, & une coupe de vin & d'eau. Les aïant pris, il donne loüange & gloire au Pere, par le nom du Fils, du S. Eſprit, & lui fait une longue action de graces pour ces dons, dont il nous a gratifiez. Après qu'il a achevé les prieres & l'action de graces, tout le peuple aſſiſtant dit à haute

voix, Amen, c'eſt-à-dire, en hebreu : Ainſi ſoit-il. Enſuite ceux que nous appellons diacres, diſtribuent à chacun des aſſiſtans, le pain, le vin, & l'eau conſacrez par l'action de graces, & en portent aux abſens.

Nous appellons cette nourriture Euchariſtie : & il n'eſt permis à perſonne d'y participer, s'il ne croit la verité de notre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémiſſion des pechez à la nouvelle vie : & s'il ne vit conformément aux préceptes de Jeſus-Chriſt. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun : & comme un breuvage ordinaire. Mais comme par la parole de Dieu, Jeſus-Chriſt s'eſt fait chair & a pris la chair & le ſang pour notre ſalut : ainſi la nourriture ſanctifiée par la priere de ſon Verbe devient la chair & le ſang du même Jeſus-Chriſt incarné : elle qui deviendroit notre chair & notre ſang, par le changement qui arrive à la nourriture. Enſuite nous nous rappellons ces choſes en mémoire les uns aux autres ; ceux qui ont du bien ſecourent tous les pauvres, & nous ſommes toujours les uns avec les autres. En toutes ces offrandes nous beniſſons le Créateur par ſon Fils J. C. & par le S. Eſprit.

Et le jour que l'on appelle du ſoleil, c'eſt ainſi que les païens nommoient le dimanche, tous ceux qui demeurent à la ville, ou à la campagne, s'aſſemblent en un même lieu. On lit les écrits des apôtres & des prophetes, autant que l'on a de temps. Le lecteur aïant ceſſé : celui qui préſide

fait un discours au peuple, pour l'exhorter à imiter de si belles choses. Puis nous nous levons tous, & nous faisons nos prieres, qui étant faites, on offre, comme j'ai dit, du pain, du vin & de l'eau. Le prélat fait la priere & l'action de graces selon qu'il le peut; & le peuple répond, Amen. On distribuë à tous ceux qui sont présens les choses sanctifiées, & on en envoïe aux absens par les diacres. Les plus riches donnent librement & selon qu'ils veulent, une certaine contribution: & ce qui est ainsi recueilli se garde chez le prélat. Il en assiste les orphelins, les veuves, & ceux que la maladie, ou quelqu'autre cause, réduit à la pauvreté: les prisonniers, les étrangers. En un mot, il est chargé du soin de tous ceux qui sont en necessité. Nous nous assemblons d'ordinaire le jour du soleil, parce que c'est le premier où Dieu fit le monde: & que J. C. ressuscita le même jour, apparut à ses disciples, & leur enseigna ce que nous vous avons exposé.

Si vous le trouvez raisonnable, respectez-le: si vous le jugez impertinent, mépriſez-le. Mais ne condamnez pas à mort pour cela, des gens qui n'ont fait aucun mal. Car nous vous déclarons, que vous n'éviterez pas le jugement de Dieu, si vous perseverez dans cette injustice. De notre part nous dirons: Que la volonté de Dieu soit faite. Nous pouvions vous demander justice en vertu de la lettre du grand & illustre Cesar Adrien votre pere. Mais nous avons mieux aimé nous

fonder ſur la ſeule juſtice de nos demandes. Il met enſuite la copie de la lettre d'Adrien à Minutius Fundanus. Ainſi finit la premiere apologie de ſaint Juſtin. On ne voit point quel en fut l'effet : mais on voit grand nombre de martyrs ſous ce regne par tout l'empire.

XLII. Martyre de ſainte Felicité.

Greg. hom. 3. in evang. Acta Martyr. ſincera p. 21.

A Rome vers ce même temps il s'éleva une ſédition de la part des pontifes païens ; & Felicité femme du rang des illuſtres, fut arrêtée avec ſes ſept fils. C'étoit une veuve qui avoit voüé à Dieu de vivre en continence. Elle s'appliquoit à l'oraiſon jour & nuit, donnant une grande édification aux ames pieuſes. Les pontifes ſe plaignirent d'elle à l'empereur Antonin, que cette veuve avec ſes fils inſultoit aux dieux, & attiroit leur colere. L'empereur ordonna à Publius préfet de Rome, de l'obliger, avec ſes enfans, à ſacrifier pour appaiſer les dieux. Le préfet la fit amener en particulier, & s'efforça de la perſuader par douceur & par menaces, l'exhortant à conſerver au moins ſes enfans : mais elle demeura ferme. Le lendemain il tint ſa ſéance dans la place de Mars & la fit amener avec ſes enfans. Elle au lieu de ceder, ſe tourna vers eux, & leur dit : Regardez en haut, mes enfans, voïez le ciel, c'eſt-là où Jeſus-Chriſt vous attend avec ſes Saints. Demeurez fidéles dans ſon amour, & combattez pour vos ames. Le préfet lui fit donner un ſoufflet, en diſant : Tu es bien hardie de leur donner en ma préſence de tels avis, au mépris des ordres de nos princes

Alors il appella ſes ſept enfans l'un après l'autre, le premier nommé Janvier, aïant confeſſé hardiment, fut battu de verges & mis en priſon. Le ſecond nommé Felix, confeſſa, & fut auſſi renvoïé: de même les cinq autres, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital, Martial: tous demeurerent fermes dans la confeſſion de la foi. Le préfet rapporta à l'empereur Antonin le procès-verbal de cet interrogatoire: & l'empereur les renvoïa à divers juges pour les punir diverſement. L'un de ces juges fit mourir le premier des freres à coup de lanieres plombées, c'eſt-à-dire, garnies de balles de plomb par les bouts. Un autre fit aſſommer le ſecond & le troiſiéme à coups de bâton. Un autre juge fit préciter le quatriéme: un autre fit couper la tête au cinquiéme, au ſixiéme, & au ſeptiéme. Un autre fit auſſi décoler la mere. Ainſi finirent ces martyrs.

Marc. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 15. v. Valeſ. not.

Il eſt certain toutefois que l'empereur Antonin le pieux, donna quelques édits favorables aux Chrétiens. Pluſieurs gouverneurs des provinces lui en aïant écrit: il répondit qu'il ne falloit point les inquieter, ſi l'on ne trouvoit qu'ils entrepriſſent quelque choſe contre l'état. Il écrivit auſſi aux villes, pour leur défendre de les troubler: & nommément à Lariſſe, à Theſſalonique, à Athénes, & à tous les Grecs.

Melito ap. Euſ. IV. hiſt. c. 26.

XLIII. Queſtion de la Pâque. S. Polycarpe à Rome. An. 158.

Du temps de cet empereur, & l'an cent cinquante-huit de J. C. Saint Polycarpe évêque de Smyrne vint à Rome, où le pape Anicet gouvernoit

vernoit l'égliſe. Le ſujet de ſon voyage étoit le differend touchant le jour de la Pâque. La coûtume de Rome, d'Alexandrie, & de tout l'Occident, étoit de la celebrer toujours le dimanche. Les égliſes d'Aſie la celebroient toujours le quatorziéme jour du premier mois, quelque jour de la ſemaine qu'il arrivât, conformément à l'uſage des Juifs; & prétendoient en cette pratique ſuivre la tradition de l'apôtre ſaint Jean. Après que S. Anicet & S. Polycarpe eurent un peu conferé enſemble ils s'accorderent auſſi-tôt: & convinrent de ne point rompre les liens de la charité, pour ce point de la fête: qui ſembloit être le capital de la diſpute. Et toutefois S. Anicet ne pouvoit perſuader à S. Polycarpe de quitter ſa coutume: & S. Polycarpe ne put perſuader à S. Anicet, d'obſerver la coutume d'Aſie en aucune maniere: parce qu'il ſe croyoit obligé à ſuivre exactement l'uſage des anciens, qui l'avoient précedé. Ce qui étant ainſi reglé, ils communiquerent enſemble: & S. Anicet fit l'honneur à S. Polycarpe de lui ceder la conſecration de l'euchariſtie. Auſſi S. Polycarpe étoit conſideré comme un homme vraiement apoſtolique, & avoit le don de prophetie. Il ſe ſepara de S. Anicet en paix, & cette paix étoit commune à toutes les égliſes, tant celles qui celebroient la pâque le quatorziéme jour, que les autres.

Euſ. IV. hiſt. c. 14. Chron. Alex. an. 158. Iren III. c. 3. Euſ. IV. hiſt. c. 14. Socr. V. hiſt. c. 21. Euſ. V. hiſt. c. 23. Bedarat. temp. 42.

S. Polycarpe étant à Rome, y rencontra l'heretique Marcion, qui lui demanda s'il le connoiſ-

Iren. III. *c.* 3. soit ? Oüi, répondit S. Polycarpe, je te connois pour le fils aîné de Satan. C'étoit sa coutume quand il entendoit quelque proposition contraire à la doctrine de l'église, de se boucher les oreilles, de s'écrier : O bon Dieu, à quel temps m'avez-vous reservé ! Et soit qu'il fut assis ou debout, il s'enfuïoit aussi-tôt de la place où il avoit oüi le blasphéme. L'heretique Valentin, qui étoit venu à Rome sous le pape Hygin, y étoit encore sous Anicet. Une femme nommée Marcelline, de la secte des Gnostiques, y pervertit plusieurs personnes. Mais saint Polycarpe pendant son sejour ramena à la foi de l'église plusieurs de ceux que Valentin & Marcion avoient pervertis. Valentin & Marcion eux-mêmes feignirent d'abjurer leurs erreurs, & furent reçus dans l'église : & Marcion donna une somme d'argent qui lui fut renduë quand on le chassa encore.

Iren. ap. Euſ. v. *hiſt. c.* 20.

Iren. III. *c.* 4.

Id. I. *c.* 24. *Epiph. har.* 27. *n.* 6.

Tertull. præf. 30.

XLIV. Hegesippe. *Euſ* 4. *hiſt. c.* 8. 11. 22.

Hegesippe étoit à Rome dans le même temps : il étoit né Juif, & ayant embrassé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres l'histoire ecclesiastique, depuis la passion de J. C. jusques à son temps. C'étoit un recuëil sincere des traditions apostoliques, d'un stile simple. Car Hegesippe, quoique très-sçavant, imitoit la maniere d'écrire des apôtres ; aussi-bien que leur vie. Allant à Rome, il confera pendant son voyage avec plusieurs évêques : & trouva qu'ils tenoient tous la même doctrine & les mêmes maximes. A Corinthe, où il fit quelque séjour, il eut avec Pri-

Hier. de Script.

mus, qui en étoit évêque, pluſieurs converſations très-agréables à l'un & à l'autre : & Hegeſippe y reconnut que l'égliſe de Corinthe avoit perſeveré conſtamment juſques là, dans la vraïe & ſaine doctrine. Etant arrivé à Rome, il y demeura juſques au pontificat d'Eleuther, qui étoit alors diacre ſous le pape Anicet. Or il eſt aſſez conſtant que le pape Anicet mourut l'an cent ſoixante & un : & que Soter qui lui ſucceda, arriva juſques à l'an cent ſoixante & dix : qui fut le commencement d'Eleuther. En general Hegeſippe rendoit témoignage, que juſques à ſon temps, il n'y avoit aucun ſiége épiſcopal, à compter la ſucceſſion depuis les apôtres, ni aucune ville, où l'on ne gardât fidelement tout ce que la loi avoit ordonné, ce que les prophetes avoient enſeigné, & ce que le Seigneur lui-même avoit prêché. L'égliſe le compte entre les Saints : mais nous avons perdu ſes écrits, hors quelques petits fragmens conſervez par Euſebe.

An. 161.

Mart. Rom 7. Apr.

XLV. Mort d'Antonin; Marc-Aurele empereur. An. 161.

L'empereur Antonin le pieux mourut l'an de J. C. cent ſoixante & un, âgé de ſoixante & dix ans, après en avoir regné vingt-deux. Ses deux fils adoptifs lui ſuccederent, ſçavoir Marc ſon neveu & ſon gendre, & Lucius. Marc étoit fils d'Annius Verus frere de l'imperatrice Fauſtine, dont il épouſa la fille, nommée auſſi Fauſtine : par l'adoption il prit le nom d'Aurele Antonin, & il nous eſt plus connu ſous le nom de Marc-Aurele. Lucius étoit fils de Lucius Ceïonius Commodus,

qu'Adrien avoit adopté. Il portoit auſſi les noms de Verus & d'Antonin, & eſt connu ſous le nom de Lucius Verus. Il épouſa Lucille fille de Marc-Aurele. Ce fut la premiere fois que l'on vit deux empereurs Romains regner enſemble : mais Lucius fut un homme de peu de merite. Marc-Aurele étoit habile & vertueux, & faiſoit profeſſion ouverte de philoſophie, qui étoit ce que les païens connoiſſoient de meilleur pour les mœurs : auſſi le nomme-t'on ſouvent Marc-Antonin le philoſophe : mais il n'en étoit pas moins attaché aux ſuperſtitions du paganiſme. Dès l'âge de huit ans, l'empereur Adrien l'avoit mis dans la compagnie des Saliens conſacrez à Mars. Il y paſſa par toutes les charges : reçut lui-même quelques-uns dans la compagnie, & congédia d'autres : ſans que perſonne lui ſuggerât les paroles ſolemnelles, parce qu'il les ſçavoit par cœur. Il affectoit de reſſembler à Numa, dont il prétendoit tirer ſon origine, & par conſequent d'être exact obſervateur de l'ancienne religion des Romains, & de leurs loix, qui défendoient les religions étrangeres. La ſecte de philoſophie qu'il avoit embraſſée, étoit celle des Stoïciens les plus ſuperſtitieux de tous : & qui faiſoient profeſſion d'être inflexibles dans leurs réſolutions, & inexorables envers les coupables.

Capitol in M p. 29. D.

Capitol. p 32 D. Ainſi Marc-Aurele perſecuta les chrétiens, quoiqu'il ſe piquât de clemence, & qu'il eut accoutumé de punir au-deſſous de la rigueur des loix. S'il ne fit

pas d'édit pour ordonner la perſecution generale : du moins il ſouffrit des perſécutions particulieres & violentes en pluſieurs provinces. Dans ſon recuëil de ſentences morales que nous avons, il dit: Qu'il faut être toujours prêt à mourir, par un jugement qui nous ſoit propre : non par une ſimple obſtination comme les chrétiens : mais avec raiſon & gravité; en ſorte que l'on perſuade les autres ſans éclat. On voit par-là combien il les connoiſſoit peu. D'ailleurs il étoit animé contre eux par les philoſophes, à qui leur vertu ſolide étoit inſupportable : parce qu'elle montroit qu'ils n'étoient que de vains diſcoureurs. Celui qui ſe ſignala le plus contre eux alors, fut le Cynique Creſcent, ennemi mortel de S. Juſtin : il étoit de Megalopolis, fort adonné à l'argent & aux amours les plus infames ; ſcelerat achevé, & toutefois honoré de tout le monde : l'empereur lui donnoit ſix cens ſols d'or de penſion : c'eſt-à-dire environ douze cens écus. Il accuſoit les chrétiens d'être athées ; & diſputoit de leur doctrine, ſans la connoître.

M. Anton. lib. XI. n. 5.

Juſtin. apolog. p. 47. A. Tatiam in Gent.

Un autre Cynique donna alors un exemple rare de l'excès où peut porter la vanité. C'étoit Peregrin, autrement nommé Protée, natif de Parium dans la Troade, d'où il avoit été chaſſé pour ſes crimes. Car il avoit été convaincu d'adultere & de débauche encore pire : & il paſſoit pour conſtant, qu'il avoit étouffé ſon pere, trouvant qu'il vivoit trop long-temps. Fuïant de païs en païs,

XLVI. Mort du Cynique Peregrin. *Luc. de mort. Peregr.*

il vint en Paleſtine où il ſe fit chrétien : & comme il avoit de l'eſprit, il acquit une telle eſtime, qu'il parvint aux premieres places de l'égliſe. On le mit en priſon pour la foi : ce qui augmenta ſa réputation. Les chrétiens firent tous leurs efforts pour le délivrer : & comme il étoit impoſſible, ils lui donnoient tous les ſecours imaginables. On voyoit dès le matin des vieilles femmes, des veuves, des enfans orfelins, qui attendoient à la porte de la priſon. Les plus conſiderables des fideles ayant gagné les gardes, paſſoient la nuit avec lui au dedans, s'entretenant de diſcours de pieté. On lui apportoit des vivres en abondance. Quelques égliſes d'Aſie envoyerent des députez, pour le viſiter, le conſoler & lui porter du ſecours : car les chrétiens n'épargnoient rien en ces occaſions. En ſorte que Peregrin amaſſa beaucoup d'argent, ſous ce prétexte de perſécution.

Le gouverneur de Syrie qui aimoit la philoſophie, & voyoit que cet homme mépriſoit la mort, le mit en liberté. Il retourna en ſon païs, où pour appaiſer ceux qui vouloient encore le pourſuivre à cauſe de ſon parricide : il abandonna à la ville ce qui lui reſtoit de bien, & s'acquit ainſi la réputation d'un veritable philoſophe. Alors il ſe remit à voyager, aſſuré de ne manquer de rien par la charité des chrétiens, qu'il trompoit encore. Cela dura quelque-temps. Mais enfin il mangea de quelque viande défenduë, peut-être de quelque victime des idoles : & les chrétiens

n'eurent plus de commerce avec lui, l'ayant reconnu pour ce qu'il étoit. Il voulut rentrer dans ſon bien, par l'autorité de l'empereur, mais il ne put l'obtenir, & ſe remit à voïager. En Egypte il s'exerça à tout ce que les Cyniques pratiquoient de plus impudent, pour montrer combien ils mépriſoient l'opinion des hommes. En Italie il ſe mit à médire de tout le monde, & principalement de l'empereur : juſqu'à ce que le préfet de Rome, voyant qu'il abuſoit trop de la bonté du prince, le chaſſa; ce qui lui fit encore honneur devant les ignorans. Il paſſa en Grece, où il continua de médire, & d'exciter les peuples à la révolte. Toutefois il fut eſtimé de pluſieurs, pendant quelque ſéjour qu'il fit à Athenes, logé dans une cabane hors la ville.

A Gell. lib. XII. 6. 11.

Enfin ſe voyant vieux & mepriſé, parce qu'il ne faiſoit ni diſoit plus rien de nouveau, il s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort extraordinaire. A l'aſſemblée des jeux olympiques, qui étoit la plus grande ſolemnité de toute la Grece : il promit qu'à l'olympiade ſuivante il ſe brûleroit. Il tint parole. La premiere année de la deux cens trente-ſixiéme olympiade, les jeux étant finis, il fit dreſſer un grand bucher, & la nuit accompagné de pluſieurs autres Cyniques, il vint y mettre le feu ; ôta ſa beſace, ſon manteau & ſon bâton ; car c'étoit l'équipage des Cyniques, jetta de l'encens dans le feu, & dit tourné vers le midi : Démons de mon pere & de ma mere, recevez-moi favorablement. Auſſi-

Euſ. Chr. an. 166.

tôt il ſauta dans le feu, & ne parut plus, tant la flamme en étoit grande. Cette tragedie fut jouée
An. 165. l'an de J. C. cent ſoixante & cinq.

XLVII. Apologie d'Athenagore en parle dans l'apologie qu'il pu-
Euſ. Chron. blia, comme l'on croit, l'année ſuivante cent
An. 166. ſoixante & ſix, & qu'il adreſſa aux deux empe-
Ap. Juſt. edit. 1615. reurs Marc-Aurele & Lucius Verus. Il ſe plaint que les chrétiens ſont les ſeuls que l'on perſecute pour leur nom : tandis qu'il eſt permis à tous les autres peuples, de vivre ſuivant leurs loix & leur religion. Nos perſecuteurs, dit-il, ne ſe contentent pas de nous ôter les biens & l'honneur, & tout le reſte de ce que la plûpart des hommes eſtiment important : car nous mépriſons tout cela. Nous avons appris, non-ſeulement à ne point frapper ceux qui nous frappent, & à ne point faire de procès à ceux qui nous pillent : mais ſi on nous donne un ſoufflet, à tendre l'autre joüe ; ſi on nous ôte notre tunique, à donner encore le manteau. Quand nous avons renoncé aux biens, on attaque nos perſonnes & nos vies : en nous accablant d'accuſations, dont le ſoupçon même ne nous convient pas, & que ceux qui parlent contre nous meriteroient mieux. Si quelqu'un peut nous convaincre du moindre de ces crimes, nous ne refuſons pas le ſupplice le plus cruel : mais ſi on ne nous accuſe que de notre nom : c'eſt à vous très-grands & très-ſages princes, à nous défendre par les loix : car juſques ici, ce que l'on dit contre nous n'eſt qu'un bruit confus ; aucun chrétien

chrétien n'a été convaincu de crime ; & il n'y a point de chrétien méchant, s'il n'eſt hypocrite. Enſuite il entre dans le détail, & dit : Il y a trois crimes dont le bruit commun nous accuſe, l'athéïſme, le repas de chair humaine, les inceſtes. Si cela eſt, n'épargnez ni âge, ni ſexe : exterminez-nous avec nos femmes & nos enfans. Mais ſi ce ſont des inventions & des calomnies, ſans autre fondement que l'oppoſition naturelle du vice & de la vertu : c'eſt à vous d'examiner notre vie, notre doctrine & notre affection à votre ſervice, & de nous faire la même juſtice que vous feriez à nos adverſaires. *p. 4. C.*

Quant à l'athéïſme, il rapporte premierement l'exemple de pluſieurs philoſophes, qui avoient fait profeſſion de ne point croire de dieux ; ſans qu'on leur en fiſt un crime. Enſuite il déclare, que les chrétiens adorent un Dieu créateur de tout, qui n'a point commencé, parce que ce qui eſt ne commence pas, mais ce qui n'eſt point, & qui a tout fait par ſon Verbe. Il montre que les poëtes & les philoſophes les plus illuſtres ont reconnu un eſprit ſouverain, qui a fait tous les corps, ou du moins qui les gouverne. Ainſi que ſous d'autres paroles, ils ont enſeigné à peu près la même doctrine, que les Chrétiens. Pourquoi donc, ajoûte-t il, eſt-il permis aux autres de dire & d'écrire ce qu'ils veulent, touchant la divinité ? tandis que la loi n'eſt que contre nous, qui pouvons donner des preuves ſolides de notre *p. 5. A.* *p. 7. D.*

créance au lieu que les poëtes & les philoſophes ne parlent que par conjecture ? Enſuite il montre qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, & par la raiſon, & par l'autorité des prophetes, & conclut :
t. 10. *B.* J'ai donc ſuffiſamment prouvé que nous ne ſommes pas athées ; puiſque nous croïons un Dieu éternel, inviſible, impaſſible, incompréhenſible, immenſe ; qui ne peut être connu que par la penſée. Nous concevons encore que Dieu a un Fils. Et qu'on ne traite pas cette créance de ridicule : car ce que nous croïons de Dieu & de ſon Fils, ne reſſemble pas aux fables des poëtes ; qui ne repreſentent pas leurs dieux meilleurs que les hommes. Le Fils de Dieu eſt le Verbe du Pere, c'eſt-à-dire, ſon idée & ſa vertu. Car tout a été fait par lui ; & le Pere & le Fils ſont un. Le Fils eſt dans le Pere, & le Pere eſt dans le Fils, par l'union & la vertu de l'Eſprit, & le Fils de Dieu eſt la penſée & le Verbe du Pere. Que ſi par la ſublimité de votre genie, vous voulez penetrer ce que veut dire ce nom de Fils, je le dirai en peu de mots.

Premierement c'eſt une production du Pere. Non qu'il ait été fait. Car dès le commencement Dieu étant un eſprit éternel, avoit en lui le Verbe, la raiſon éternelle. Mais il a procedé pour être la forme & la cauſe efficiente de toutes les choſes materielles. C'eſt ce que dit l'eſprit pro-
Prov VIII. 22. *ſ.* 70. phetique : Le Seigneur m'a créé au commencement de ſes voïes pour ſes ouvrages. Et ce même

Eſprit, qui agit dans les prophetes ; nous diſons auſſi que c'eſt un écoulement de Dieu, qui en procede comme le raïon du ſoleil. Qui ne s'étonnera donc que l'on nomme athées, ceux qui diſent qu'il y a un Dieu Pere, un Fils Dieu, & un Saint Eſprit ; qui ſont unis en puiſſance, & diſtinguez en ordre. Notre theologie n'en demeure pas là. Nous diſons encore qu'il y a une multitude d'anges, que le créateur a diſtribuez par ſon Verbe : pour conſerver l'ordre des élemens, des cieux & de l'univers. Et ne vous étonnez pas que je vous explique ſi exactement notre doctrine. C'eſt afin que vous en ſçachiez la verité, & ne vous laiſſiez pas emporter à l'opinion commune, qui eſt ſans raiſon. *v. p. 17. D.* *v. p. 27. A.*

Il fait enſuite la comparaiſon de la morale chrétienne, & des études vaines & ſtériles des philoſophes, & il ajoûte : Chez nous vous trouverez des ignorans, des ouvriers, des vieilles femmes, qui ne pourroient peut-être pas montrer par des raiſonnemens la verité de notre doctrine, mais qui montrent par les effets l'utilité de leurs ſentimens. Ils ne ſçavent pas des diſcours par cœur, mais ils font de bonnes œuvres. Ne ſe défendant point quand on les maltraite, donnant à qui leur demande : aimant leur prochain comme eux-mêmes. Si nous n'étions perſuadez qu'il y a un Dieu qui obſerve le genre humain, prendrions-nous tant de ſoin de nous purifier ? Il répond enſuite, pourquoi les Chrétiens ne font point de *p. 12. A.*

ſacrifices ſanglans : pourquoi ils n'adorent point d'idoles ni de choſes materielles. Il réfute les fables des poëtes, ſur l'origine des dieux, & les allégories par leſquelles les philoſophes vouloient y
p. 23. A. donner un ſens raiſonnable. Il accorde que les idoles faiſoient quelques miracles, & montre que l'on
p. 27. C. ne peut en attribuer l'effet qu'aux démons : dont il explique l'origine & la nature, marquant clairement le libre arbitre des anges comme des hommes. Il vient enſuite aux deux autres accuſations, & parle ainſi :

p. 35. B. Ce que j'ai dit devroit ſuffire pour nous juſtifier, car je ne croi pas que vous doutiez, que des gens dont toute la vie ſe propoſe Dieu pour régle, & dont le but eſt de ſe rendre irreprehenſibles devant lui ; ne s'abſtiennent même de la penſée du moindre peché. Car ſi nous ne croyions vivre que ſur la terre, on pourroit nous ſoupçonner de ſuivre la chair & le ſang, & de nous abandonner à l'avarice & à la débauche : mais nous, qui croïons que Dieu eſt préſent jour & nuit, non-ſeulement à toutes nos actions, mais à toutes nos paroles & nos penſées : qui eſt toute lumiere, & voit juſques dans nos cœurs ; & qu'après cette vie mortelle nous en menerons une dans le ciel, bien plus excellente ; ou que tombant avec les autres, nous en menerons une bien pire dans le feu, il n'eſt pas vrai-ſemblable que nous voulions être méchans ; & nous livrer à la juſtice de ce grand juge.

Pour mieux réfuter la calomnie des inceſtes, il releve la charité pure, & la chaſteté des Chrétiens, & dit : Selon la difference des âges nous regardons les uns comme nos enfans, les autres comme nos freres & nos ſœurs ; & nous honorons les perſonnes plus âgées comme nos peres & nos meres. Ainſi nous avons grand ſoin de conſerver la pureté de ceux que nous regardons comme nos parens. Quand nous venons au baiſer, c'eſt avec une grande précaution, comme à un acte de religion ; puiſque s'il étoit ſoüillé de la moindre penſée impure, il nous priveroit de la vie éternelle. L'eſperance de cette autre vie nous fait mépriſer la vie préſente, & juſques aux plaiſirs de l'eſprit. Chacun de nous prenant une femme ſelon nos loix, ne ſe propoſe que d'avoir des enfans ; imite le laboureur, qui aïant une fois confié ſon grain à la terre, attend la moiſſon en patience. Vous trouverez parmi nous pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui vieilliſſent dans le célibat, eſperant dans cet état d'être plus unis à Dieu. *p. 36. E.*

Sur la calomnie de manger de la chair humaine, il dit : Il ne nous eſt permis, ni de reſiſter à ceux qui nous frappent, ni de ne pas bénir ceux qui nous maudiſſent. Car nous ne nous contentons pas de la ſimple juſtice, qui ſe borne à rendre la pareille, nous nous propoſons encore la bonté & la patience. Puiſque nous tenons ces maximes, peut-on ſans extravagance nous appel- *p. 38. A.*

ler homicides ? Car on ne peut manger la chair d'un homme, ſans l'avoir tué. Que ſi on demande à nos accuſateurs s'ils ont vû ce qu'ils diſent ; il n'y en aura point d'aſſez impudent pour le dire, cependant nous avons des eſclaves, les uns plus, les autres moins : nous ne pouvons nous cacher d'eux, toutefois pas un n'a encore dit ce menſonge contre nous. Comment peut-on accuſer de tuer & de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme l'on ſçait, ſouffrir la vuë d'un homme, que l'on fait mourir même juſtement ? Qui n'a de l'empreſſement pour les ſpectacles des gladiateurs & des bêtes, principalement quand c'eſt vous qui les donnez ? Il parle aux empereurs. Toutefois nous avons renoncé à ces ſpectacles : croïant qu'il n'y a guéres de difference entre regarder un meurtre & le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui ſe font avorter : & nous croïons que c'eſt tuer un enfant, que de l'expoſer. Comment pourrions-nous les tuer, quand on les a déja nourris ? Nous ſommes égaux en tout, obéïſſant à la raiſon, ſans prétendre la gouverner. C'eſt la ſubſtance de l'apologie d'Athenagore, que nous avons entiere, avec un traité de la réſurrection des morts.

XLVIII. Martyre de S. Polycarpe.

Euſ. Chr. an. 167. Id. IV. hiſt. c. 14. Epiſt. eccleſ. Smyrn.

La perſécution ne ceſſa pas pour cela. L'année ſuivante ſeptiéme de M. Aurele, cent ſoixante & ſept de J. C. pluſieurs martyrs ſouffrirent à Smyrne en Aſie, entr'autres l'évêque S. Polycarpe, qui gouvernoit cette égliſe depuis environ ſoixan-

te & dix ans, y aïant été mis par l'apôtre ſaint Jean. Quelques-uns furent tellement déchirez à coups de foüet, que l'on voïoit le dedans du corps juſques aux veines & aux arteres : & que les aſſiſtans touchez de compaſſion, les plaignoient : tandis que les martyrs eux-mêmes n'ouvroient pas la bouche pour ſoupirer. D'autres mépriſoient le feu, d'autres les bêtes, auſquelles ils étoient condamnez. On cherchoit à laſſer leur patience, en les couchant ſur des coquilles pointuës, & leur faiſant ſouffrir divers tourmens.

On remarqua entre les autres un jeune homme nommé Germanicus, à qui le proconſul s'efforçoit de perſuader qu'il eût compaſſion de lui-même, & qu'il conſiderât ſon âge. Mais le martyr ſans héſiter, attira une bête farouche, & la contraignit à le déchirer. Le peuple infidele étonné & irrité de la vertu des Chrétiens, ſe mit à crier tout d'une voix : Otez les impies, que l'on cherche Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, nouvellement venu de ſon païs, eut peur quand il vit les bêtes. Il s'étoit préſenté lui-même, & en avoit entraîné d'autres. Mais le proconſul le pria tant, qu'il lui perſuada de jurer & de ſacrifier. On vit par cet exemple qu'il ne falloit pas s'expoſer inconſiderément. Saint Polycarpe aïant appris ce qui ſe paſſoit, n'en fut point troublé. Il vouloit demeurer dans la ville, mais il ceda aux prieres de ſes amis & ſe retira à la campagne, dans une maiſon peu éloignée, où il demeura

avec peu de perſonnes. Toute ſon occupation jour & nuit étoit de prier pour toutes les égliſes du monde. Car c'étoit ſa coûtume. Trois jours avant qu'il fût pris, il eut une viſion dans la priere, & vit ſon chevet brûler. Il ſe tourna vers ceux qui étoient avec lui, & leur dit en prophetie : Je dois être brûlé vif. Comme on continuoit de le chercher, il paſſa dans une autre maiſon de campagne. Ceux qui le cherchoient y arriverent auſſitôt ; & ne le trouvant pas, ils prirent deux jeunes garçons, dont l'un cédant aux tourmens, le découvrit.

C'étoit des archers & des cavaliers armez comme pour prendre un voleur, qui marchoient conduits par ce garçon un vendredi au ſoir. Ils arriverent tard, & trouverent ſaint Policarpe couché dans une chambre haute. Il eut pû ſe retirer dans une autre maiſon, mais il ne voulut pas, & dit : La volonté du Seigneur ſoit faite. Aïant donc oüi arriver ces gens, il deſcendit & leur parla. Eux étonnez de ſon âge & de ſa fermeté, diſoient : Falloit-il ſe tant preſſer, pour prendre ce bon vieillard ? Auſſi tôt il leur fit donner à boire & à manger, autant qu'ils voulurent : & les pria de lui accorder une heure, pour prier librement. L'aïant obtenuë il pria debout animé de la grace ; enſorte que pendant deux heures il ne put ceſſer. Ceux qui l'entendoient furent étonnez, & pluſieurs ſe repentoient d'être venus prendre un vieillard ſi divin. Dans cette priere il fit mention

de

de tous ceux qu'il avoit jamais connus, grands & petits, conſiderables ou non, & de toute l'égliſe catholique répanduë dans le monde.

Sa priere étant achevée, & l'heure de partir étant venuë, ils le conduiſirent à la ville, monté ſur un âne. C'étoit le jour du grand ſamedi, c'eſt à dire, comme l'on croit, la veille de Pâques. Herode qui étoit Irenarque, & ſon pere Nicetes, vinrent au devant, & le prirent dans leur chariot. L'Irenarque étoit dans ces villes un magiſtrat chargé de faire arrêter les ſéditieux, & de maintenir la tranquillité publique : ſon nom ſignifie juge de paix. Herode & Nicetes ayant avec eux S. Polycarpe, lui diſoient : Quel mal y a-t'il, de dire : Seigneur Ceſar, ſacrifier & ſe ſauver? S. Polycarpe ne répondit rien d'abord. Et comme ils le preſſoient, il dit : Je ne ferai point ce que vous me conſeillez. Alors ils lui dirent des injures, & le chaſſerent du chariot, avec tant de précipitation, qu'il tomba, & ſe bleſſa à l'os de la jambe. Il ne s'en émut point, & comme s'il n'eût rien ſouffert, il marcha gayement & ſe laiſſa conduire à l'amphithéatre. Le bruit y étoit ſi grand, que l'on n'y pouvoit rien entendre. Lorſqu'il y entra, il vint du ciel une voix, qui dit : Courage, Polycarpe, tiens ferme. Perſonne ne vit celui qui parloit ; mais les chrétiens qui étoient préſens, entendirent la voix.

v. Aug. ep. 149. & 159. & lib. 49. Cod. Theol. de decur.

Il s'avança, & quand on ſçut qu'il étoit pris, il s'excita un grand tumulte. On le preſenta au

proconſul, qui lui demanda: S'il étoit Polycarpe ? Il répondit qu'oüi. Le proconſul l'exhortoit à nier: lui diſant d'avoir pitié de ſon âge, & les autres diſcours ordinaires. Puis il lui dit: Jure par la fortune de Céſar. Reviens à toi; & dis: Otez les impies. C'étoit une acclamation ordinaire contre les chrétiens. S. Polycarpe regarda d'un viſage ſevere toute la multitude du peuple infidele qui étoit dans l'amphithéatre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel, & dit en ſoupirant: Otez les impies, témoignant le déſir ardent qu'il avoit de leur converſion. Le proconſul le preſſoit, & lui diſoit; jure, & je te renvoyerai: dis des injures à Chriſt. S. Polycarpe répondit: Il y a quatre-vingt ſix ans que je le ſers, & il ne m'a jamais fait de mal, comment pourrois-je dire des blaſphêmes contre mon roi, qui m'a ſauvé ? Le proconſul le preſſa encore, & lui dit: jure par la fortune des Céſars. Saint Policarpe répondit: Si vous croïez qu'il y va de votre honneur que je jure par ce que vous appellez fortune de Ceſar; & ſi vous feignez de ne pas ſçavoir qui je ſuis, je le dirai librement, écoutez le. Je ſuis chrétien. Que ſi vous voulez connoître la doctrine des chrétiens, donnez-moi un jour, & vous l'entendrez. Le proconſul lui dit; Perſuade le peuple. S. Polycarpe répondit: Pour vous, je veux bien vous parler; car on nous apprend à rendre aux magiſtrats & aux puiſſances établies de Dieu, l'honneur qui leur eſt dû, & qui ne nous nuit point. Mais pour ceux-

là, je ne les crois pas dignes de me défendre devant eux.

Le proconſul dit : J'ay des bêtes, je t'y expoſerai, ſi tu ne changes. S. Polycarpe répondit : Faites-les venir, car je ſuis incapable de changer de bien en mal : mais il m'eſt bon de paſſer des ſouffrances à la juſtice. Le proconſul lui dit : je te ferai conſumer par le feu, ſi tu mépriſes les bêtes ; & ſi tu ne changes. S. Polycarpe répondit : Vous me menacez d'un feu qui brûle pour un temps & s'éteint incontinent : car vous ne connoiſſez point le feu du jugement futur & du ſupplice éternel, qui eſt reſervé aux impies. Mais que tardez-vous, amenez ce qu'il vous plaira ; Il dit ces paroles & pluſieurs autres, plein de hardieſſe & de joye, & le viſage rempli de grace : en ſorte qu'il étonnoit le proconſul, qui ne laiſſa pas d'envoyer ſon crieur, pour dire trois fois au milieu de l'amphithéatre : Polycarpe a confeſſé qu'il étoit chrétien.

Cette proclamation étant faite, toute la multitude des payens & des Juifs, qui étoient à Smyrne, ſaiſis d'une fureur indomptable, ſe mit à crier à haute voix : C'eſt le docteur de l'Aſie, le pere des chrétiens : le deſtructeur de nos dieux. C'eſt lui qui a appris à tant de gens, à ne point ſacrifier aux dieux, & à ne les point adorer. En même temps ils prierent avec de grands cris Philippe l'Aſiarque, de lâcher un lion contre Polycarpe. L'Arſiarque étoit celui qui étoit choiſi par le con-

v. not. Valef. Ariſtid. orat. 4. Aug. epiſt. 5.

ſeil commun de toutes les villes d'Aſie, pour avoir l'intendance de tout ce qui regardoit la religion, dont les ſpectacles faiſoient partie. Philippe répondit : qu'il ne lui étoit pas permis, parce que les combats des bêtes étoient achevés. Alors ils s'accorderent à crier tous d'une voix, que Polycarpe fut brûlé vif. Car il falloit que ſa prophetie fut accomplie. En même temps tout ce peuple courut en foule prendre du ſarment & d'autre bois, dans les boutiques & dans les bains. Les Juifs étoient les plus empreſſés à leur ordinaire.

Le bûcher étant préparé, S. Polycarpe ôta ſa ceinture, ſe dépoüilla de tous ſes habits, & fit effort pour ſe déchauſſer ; ce qu'il n'avoit pas accoutumé de faire ; car les fideles avoient une telle veneration pour ſa vertu, que c'étoit à qui le toucheroit le premier. On mit autour de lui les inſtrumens du bucher ; & comme on vouloit l'y cloüer, il dit : Laiſſés moi ainſi ; celui qui me donne la force de ſouffrir le feu, m'en donnera auſſi pour demeurer ferme ſur le bucher, ſans la précaution de vos clouds. Ils ſe contenterent de le lier. Etant ainſi attaché les mains derriere le dos, il reſſembloit à un belier choiſi dans tout le troupeau, pour être offert à Dieu en holocauſte. Alors regardant le ciel, il dit : Seigneur Dieu tout-puiſſant, pere de J. C. votre Fils béni & bien-aimé, par qui nous avons reçu la grace de vous connoître ; Dieu des anges & des puiſſances, Dieu de toutes les créatures, & de toute la nation des

juſtes, qui vivent en votre preſence : je vous rends graces de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour & à cette heure; où je dois prendre part au nombre de vos martyrs, au calice de votre Chriſt : pour reſſuſciter à la vie éternelle de l'ame & du corps, dans l'incorruptibilité du S. Eſprit. Que je ſois admis aujourd'hui en votre preſence avec eux : comme une victime graſſe & agréable : ainſi que vous l'avez préparé, prédit & accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de menſonge. C'eſt pourquoi je vous loüe de toutes choſes, je vous bénis, je vous glorifie, par le pontife éternel & céleſte J. C. votre cher Fils : avec qui gloire ſoit renduë à vous & au S. Eſprit, maintenant & dans les ſiecles futurs. Amen.

Quand il eut dit, Amen : ceux qui en avoient la charge allumerent le bucher, & il s'éleva une grande flamme. Alors on vit un miracle ſurprenant : car le feu s'étendit autour du martyre, comme une voute ou comme un voile de navire enflé par le vent. Il étoit au milieu, ſemblable, non à de la chair brûlée, mais à du pain cuit, ou à de l'or ou de l'argent dans la fournaiſe. Il exhaloit une odeur comme d'encens, ou de quelqu'autre parfum précieux. Les perſecuteurs voyant qu'il ne pouvoit être conſumé par le feu, commanderent à un confecteur de s'approcher, & de lui enfoncer un poignard. On nommoit confecteurs ceux qui avoient charge d'achever les bêtes qui demeuroient bleſſées dans

l'amphithéatre. Celui ci ayant percé le martyr, le ſang ſortit en ſi grande abondance, qu'il éteignit le feu. Les ſpectateurs s'étonnoient qu'il y eut tant de difference entre les chrétiens, & les autres hommes. Les Juifs inſpirerent à Niceres pere d'Herodes, & freres d'Alcé, de prier le proconſul que l'on ne donnât point de ſepulture au corps de S. Polycarpe, de peur, diſoient-ils, que les chrétiens ne quittent le crucifié, pour honorer celui-ci. Le centurion voyant l'empreſſement des Juifs, fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fideles retirerent enſuite les os, malgré les Juifs, qui les obſervoient.

XLIX. Lettre de l'égliſe de Smyrne.

Cette hiſtoire du martyre de S. Polycarpe fut écrite par ceux qui en avoient été témoins. Car les fideles de Philadelphie ayant prié ceux de Smyrne de leur en donner la relation; ils la leur envoyerent, par un nommé Marc, en forme de lettre, au nom de l'égliſe de Smyrne, adreſſée à l'égliſe de Philadelphie, & à toutes les égliſes catholiques du monde. Ils diſent d'abord que le bienheureux Polycarpe a ſemblé mettre le ſceau à la perſecution, pour la finir. Après avoir raconté ſon martyre, & rapporté cette parole des perſecuteurs: De peur qu'ils ne quittent le crucifié pour adorer celui ci; Ils ajoutent: Ils ne ſçavoient pas, que nous ne pourrons jamais quitter J. C. qui a ſouffert pour le ſalut de tous ceux qui ſe ſauvent par tout le monde, ni en honorer un autre. Car nous l'adorons parce qu'il eſt le Fils

de Dieu : mais nous regardons les martyrs comme ſes diſciples & ſes imitateurs; & nous les honorons avec juſtice, à cauſe de leur affection invincible pour leur roi & leur maître. Puiſſions-nous entrer en leur ſocieté, & être avec eux ſes diſciples.

Après avoir dit comment le corps de S. Polycarpe fut brûlé : ils ajoutent : Nous retirâmes enſuite ſes os plus précieux que des pierreries, & que l'or le plus épuré ; & nous les mîmes où il étoit convenable. Où le Seigneur nous fera la grace de nous aſſembler, comme il nous ſera poſſible, pour celebrer avec joye la fête de ſon martyr, pour nous ſouvenir de ceux qui ont combattu, & pour exercer & préparer ceux qui viendront. C'eſt ce qui regarde le bienheureux Polycarpe, qui a ſouffert le martyre à Smyrne, avec les douze de Philadelphie ; mais il n'eſt fait mention que de lui, enſorte que les payens mêmes en parlent par-tout. Car il n'a pas ſeulement été un docteur fameux, mais un martyr illuſtre. Et enſuite : Vous nous aviez demandé une ample relation de ce qui s'eſt paſſé ; mais quant à preſent, nous ne vous en donnons qu'un abregé, par notre frere Marc. Vous envoyerez cette lettre aux freres qui ſont au-delà, afin qu'ils glorifient auſſi le Seigneur. Et enſuite : Saluez tous les Saints. Ceux qui ſont avec nous vous ſaluent ; & Evareſte, qui a écrit ceci, avec toute ſa maiſon. Le bienheureux Polycarpe a ſouffert le martyre le ſecond jour du mois Xanti-

tique, le ſeptiéme avant les calendes de Mai, le grand ſamedi à huit heures : c'eſt-à-dire le vingt-cinquiéme d'Avril à deux heures après midi. Ils ajoutent : Il a été pris par Herode, ſous le ſouverain pontife Philippe de Tralles, & le proconſul Statius Quadratus. A la fin de cette lettre on a trouvé ce qui ſuit, dans les anciens exemplaires : Ceci a été tranſcrit ſur la copie d'Irenée diſciple de Polycarpe, par Gaïus qui a vécu avec Irenée ; & moi Socrate je l'ay écrit à Corinthe, ſur la copie de Gaïus. La grace ſoit avec tous. Et moi Pionius, je l'ai écrit ſur le precedent ; après que je l'eus cherché, & que Polycarpe me l'eut fait connoître par revelation, comme je dirai enſuite, J'ai recuëilli ceci déja preſque gâté par le temps, afin que le Seigneur J. C. me recuëille avec ſes élus. A lui la gloire avec le Pere & le S. Eſprit dans les ſiecles des ſiecles. Amen.

Hier. de ſcrip.

Iren. ap. Euſ. lib. IV. c. 20.

Adon. Martyr. 24. Sep.

Il ne nous reſte de S. Polycarpe que la lettre aux Philippiens ; mais il eſt certain qu'il en avoit écrit pluſieurs autres aux égliſes voiſines, pour les confirmer dans la foi ; & à quelques particuliers, pour les inſtruire & les exhorter. Sa réputation étoit grande, même chez les payens. Il laiſſa pluſieurs diſciples, dont quelques-uns vinrent dans les Gaules. Sçavoir S. Irenée qui fut évêque de Lion, & qui avoit été auprès de lui dès l'enfance ; S. Andoche prêtre, S. Thyrſe diacre, & S. Felix, qui ſouffrirent le martyre à Autun, & S. Benigne prêtre, qui le ſouffrit à Dijon.

Co

L.
Martyre de saint Prolomée, &c.

Euſ. IV. hiſt. c. 17. ex Juſtino.

Ce fut alors que saint Justin écrivit la seconde apologie pour se plaindre de l'injustice des magistrats envers les Chrétiens, & voici quelle en fut l'occasion particuliere. Il y avoit à Rome une femme dont le mari étoit extraordinairement débauché : & elle avoit accoûtumé d'avoir pour lui des complaisances criminelles. Etant devenuë chrétienne, elle ne se contenta pas de se corriger elle-même ; elle voulut encore persuader à son mari, de quitter ses habitudes infames, par la consideration du feu éternel, dont sont menacez ceux qui ne vivent pas selon la raison. Ces remontrances n'aïant fait qu'aliener d'elle l'esprit de son mari, elle étoit résoluë de le quitter entierement, pour n'être plus exposée à ses passions brutales : mais ses amis lui persuaderent de se contraindre pour un temps ; comme si le mari eût donné quelque esperance de correction. Cependant il s'en alla à Alexandrie, où elle apprit qu'il se plongeoit dans le crime de plus en plus ; ce qui la fit résoudre à se séparer, & elle lui dénonça le divorce, suivant les loix. Le mari de retour à Rome l'accusa devant l'empereur d'être chrétienne. Elle de son côté présenta une requête, demandant qu'il lui fut permis de regler ses affaires domestiques, & promettant ensuite de répondre à l'accusation, ce qui lui fut accordé.

Son mari ne pouvant plus la poursuivre ; s'en prit à un nommé Prolomée, qui l'avoit instruite dans les saintes lettres ; l'accusa devant Urbicius

préfet de Rome, & perſuada au centurion qui l'avoit arrêté, & qui étoit de ſes amis : qu'il n'y avoit qu'à l'interroger ſeulement s'il étoit chrétien. Prolomée l'avoüa ingenuëment, & le centurion le tint en priſon long-temps, avec de grandes rigueurs. Enfin il fut mené au préfet Urbicius, qui ne l'interrogea que de ce ſeul article, s'il étoit Chrétien. Prolomée le confeſſa conſtamment, & Urbicius ordonna qu'il fût mené au ſupplice. Alors un nommé Lucius, qui étoit auſſi Chrétien, s'adreſſant au préfet lui fit ce reproche : Pourquoi condamnez-vous un homme qui n'a commis, ni adultere, ni homicide, ni vol, en un mot qui n'eſt convaincu d'aucun crime, mais ſeulement qui confeſſe le nom de chrétien? Croïez-moi, Urbicius, ce jugement ne convient point aux maximes du pieux empereur, ni du philoſophe ſon fils, ni du ſacré ſenat. Urbicius, ſans autre réponſe dit à Lucius : Il me ſemble que tu es auſſi de ce nombre ; & Lucius aïant conſtamment dit qu'oüi ; le préfet commanda qu'il fût auſſi mené au ſupplice. Lucius dit, qu'il lui avoit une grande obligation, puiſque non-ſeulement il ſeroit delivré de ſi méchans maîtres : mais qu'il iroit à Dieu ce pere & ce roi ſi bon. Il en ſurvint un troiſiéme qui fut auſſi condamné. Tout cela ſe paſſa à Rome, environ l'an cent ſoixante & ſix.

An. 166.

L I. Seconde apologie de S. Juſtin.

S. Juſtin prit occaſion de cet évenement, pour montrer l'injuſtice des magiſtrats, dans ſa ſecon-

de apologie adreſſée au ſenat Romain. On nous dira, dit-il : Tuez-vous donc tous, & vous en allez trouver Dieu, ſans nous embarraſſer davantage. A quoi il répond, que la foi qu'ils ont en la providence ne leur permet pas de le faire. Enſuite il montre l'origine de l'idolatrie, dont les démons ſont les auteurs. Que le vrai Dieu n'a point de nom particulier. Que les mauvais démons ont toujours perſecuté ceux qui ont ſuivi la droite raiſon, comme Socrate. Je m'attens auſſi, dit-il, à ſentir les artifices de quelqu'un de ceux que l'on nomme philoſophes, & d'être mis en croix : quand il n'y auroit que Creſcent le Cynique. Il ajoute, que pour autoriſer les calomnies que l'on impoſoit aux Chrétiens, on mettoit à la queſtion des eſclaves, des enfans, des femmes, & on leur faiſoit ſouffrir des tourmens horribles, pour extorquer d'eux la confeſſion des inceſtes & des repas de chair humaine, dont on accuſoit les Chrétiens. Ceux qui nous accuſent de ces crimes, ajoute-t-il, les commettent eux-mêmes, & les atttribuent à leurs dieux : pour nous, comme nous n'y avons point de part, nous ne nous en mettons pas en peine, aïant Dieu pour témoin de nos actions & de nos penſées. *Juſtin. p. 50. &*

Il conclut ainſi : Nous vous prions, que cette requête ſoit renduë publique, après que vous l'aurez répondue comme il vous plaira : afin que les autres connoiſſent ce que nous ſommes, & que nous puiſſions être délivrez de ces faux ſoupçons, qui

nous expoſent au ſupplice. Tous les hommes ont naturellement l'idée de ce qui eſt honnête ou honteux : & on ne ſçait pas que nous condamnons ces infamies que l'on publie de nous : & que c'eſt pour cela que nous avons renoncé aux dieux, qui ont commis ces crimes, & en exigent de ſemblables. Si vous l'ordonnez ainſi : nous expoſerons nos maximes à tout le monde, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car c'eſt le ſeul motif que nous nous ſommes propoſez dans cet écrit. Notre doctrine, ſi on en juge ſainement, n'eſt point honteuſe : mais au-deſſus de toute la philoſophie humaine. Du moins elle n'a rien de ſemblable à ce qu'enſeignent les écrits des Epicuriens, de Sotade, de Philénis, & les autres ſemblables, dont la lecture eſt permiſe à tout le monde. On attribuoit à une certaine Philénis un écrit touchant les impudicitez les plus criminelles, dont les femmes ſoient capables. Sotade étoit un poëte Ionique, infame dans un autre genre, & médiſant. Saint Juſtin ajoute : Nous finiſſons après avoir fait nos efforts, & adreſſé nos prieres, afin que tous les hommes ſe trouvent dignes d'arriver à la connoiſſance de la verité. Nous ne voïons pas que cette ſeconde apologie ait eu plus d'effet que la premiere.

Athen. lib. 8. pag. 335. C. ex Chryſippo.

Athen. lib. 14. p. 620. F. Martial 2. epig. 86.

LII. Dialogue de S. Juſtin avec Tryphon.

Saint Juſtin écrivit encore un traité de controverſe contre les Juifs. C'eſt le récit d'une converſation qu'il avoit eûë avec un Juif nommé Triphon : qui aïant été chaſſé par la guerre, s'étoit retiré

en Grece, & avoit paſſé bien du temps à l'étude de la philoſophie, particulierement à Corinthe. Aïant rencontré ſaint Juſtin dans une promenade publique, & l'aïant reconnu pour philoſophe à ſon habit, il lui témoigna l'eſtime qu'il faiſoit de la philoſophie. Et de quoi vous peut-elle ſervir, dit ſaint Juſtin : en comparaiſon de votre légiſlateur & des prophetes ? Quoi, dit Triphon, les philoſophes ne parlent-ils pas de Dieu, de ſon unité, de ſa providence ? La plûpart, dit ſaint Juſtin, tiennent cette connoiſſance inutile pour la felicité. Ils veulent nous perſuader, que Dieu a ſoin de l'univers, des genres & des eſpeces : mais non pas de vous & de moi, & des choſes ſingulieres. Or il n'eſt pas difficile de comprendre où aboutit cette doctrine. C'eſt à une ſécurité & une liberté de ſuivre leurs opinions, de faire & de dire tout ce qu'ils veulent : n'attendant de la part de Dieu, ni châtiment, ni récompenſes. En effet, ils croïent que rien ne change, & que les hommes vivront toujours de la même maniere, ſans être meilleurs ni pires. Ou bien ſuppoſant l'ame immortelle & incorporelle, ils concluent qu'ils ne ſeront point punis, pour avoir mal fait, parce que ce qui eſt incorporel, eſt impaſſible, & qu'ils n'ont point beſoin de Dieu, puiſqu'ils ne peuvent mourir.

Edit gr. lat. 161. p. 217.

p. 218.

Alors Triphon ſouriant agréablement : Et vous, dit-il, quelle opinion avez-vous de Dieu, & quelle eſt votre philoſophie ? Je vous le dirai,

dit Juſtin. Rien n'eſt plus précieux que la philoſophie, qui ſeule nous approche de Dieu. Mais la plûpart ne ſçavent pas quelle elle eſt, ni pourquoi elle a été envoïée aux hommes. Car il n'y auroit, ni Platoniciens, ni Stoïciens, ni Peripateticiens, ni Pithagoriciens, puiſque c'eſt une ſeule ſcience. Ce qui l'a ainſi diviſée, c'eſt que ceux qui s'y ſont attachez les premiers, ſont devenus illuſtres, & ont été ſuivis par les autres qui n'ont point examiné la verité : mais frappez des vertus & des diſcours extraordinaires de leurs maîtres, ils ont tenu pour vrai ce qu'ils avoient appris d'eux. Ils ont enſeigné les mêmes dogmes à ceux qui les ont ſuivis, & ont gardé le nom du pere de chaque opinion. Juſtin raconte enſuite les differens maîtres, dont il avoit eſſaïé ; juſ-
Ibid. n. 36. ques à ce vieillard, qui le déſabuſant de la philoſophie humaine, lui fit connoître l'autorité des prophetes, & lui perſuada que la doctrine de Jeſus-Chriſt étoit la ſeule philoſophie sûre & utile. Voilà, dit Juſtin, comment je ſuis philoſophe. Je voudrois que tous euſſent le même courage, pour ne point quitter les diſcours du Sauveur. Car ils ont je ne ſçai quoi de terrible, capable de confondre ceux qui s'écartent du droit chemin : & ſont au contraire un repos très-doux à ceux qui les méditent. Si vous avez donc quelque ſoin de votre ſalut, & quelque confiance en Dieu : vous pouvez devenir heureux, vous à qui cette doctrine n'eſt pas étrangere : en reconnoiſſant le

Chriſt, & prenant le chemin de la perfection.

Après que Juſtin eut ainſi parlé, ceux qui étoient avec Triphon s'éclaterent de rire : mais Triphon ſouriant ſeulement, lui dit : Je reçois tout le reſte, & j'admire votre ardeur, pour la divinité : mais il valoit mieux vous attacher à la philoſophie de Platon, ou de quelqu'autre ; vous exerçant à la patience & à la temperance : que de vous laiſſer tromper par des menſonges, & ſuivre des hommes de néant. Car demeurant dans les mœurs de philoſophe, & vivant ſans reproche, vous pouviez eſperer un meilleur ſort. Mais aïant quitté Dieu, pour mettre votre eſperance en un homme, quel ſalut pouvez-vous attendre ? Si vous voulez donc me croire, car je vous compte déja pour mon ami, commencez par vous faire circoncire ; enſuite gardez le ſabbat & les fêtes ordonnées de Dieu, en un mot, tout ce qui eſt écrit dans la loi, & peut-être qu'alors Dieu vous fera miſericorde. Quant au Chriſt, s'il eſt né, & s'il eſt quelque part, il eſt inconnu & ne ſe connoît pas lui-même, & il n'a aucune puiſſance juſqu'à ce que Elie vienne le ſacrer, & le faire connoître à tout le monde. Cependant vous avez reçû une fauſſe opinion, & vous vous figurez un Chriſt, pour lequel vous periſſez mal-à-propos. On voit ici que les Juifs, forcez par les propheties, qui marquoient le temps du Meſſie ; n'oſoient dire qu'il ne fût pas venu, & cherchoient des ſubtilitez pour les éluder, comme ils ont toujours fait depuis.

v. Gemar. ad Sanhedr c. XI. n. 26 27. &c. edit. Cock.

Dieu vous le pardonne, dit Juſtin, car vous ne connoiſſez pas ce que vous dites. Vous croïez vos docteurs qui n'entendent point les écritures ; & vous dites au hazard ce qui vous vient à l'eſprit. Mais ſi vous voulez, je vous montrerai que nous ne ſommes pas trompez, & que nous avons raiſon de ne point ceſſer de confeſſer ce Chriſt : quelque honte qui nous en vienne de la part des hommes ; & quelque effort que faſſent les plus cruels tyrans, pour nous y faire renoncer. Je vous ferai voir, que nous n'avons pas crû de vaines fables : mais des diſcours ſolides & pleins de l'eſprit de Dieu. Les autres recommencerent à rire, & à crier d'une maniere indecente. Juſtin ſe leva pour s'en aller. Mais Triphon le prit par le manteau, & lui dit : qu'il ne le quitteroit point qu'il n'eut executé ſa promeſſe. Faites-donc taire vos amis, dit Juſtin, & les rendez plus ſages. Enſuite ils ſe ſéparerent. Deux ſe retirerent, ſe moquant de leur ſerieux : Juſtin & Triphon, avec deux autres, s'aſſirent ſur des ſieges de pierre, qui étoient des deux coſtez de la lice, deſtinée aux courſes. Ils parlerent quelque-temps de la guerre de Judée, puis Juſtin recommença en ces termes :

LIII. Abolition de l'ancienne loi. *p. 227. A.*

Avez-vous quelqu'autre reproche à nous faire, ſinon que nous ne vivons pas ſelon la loi, que nous ne ſommes pas circoncis, & n'obſervons pas le ſabbat ? A-t-on auſſi décriez chez vous notre vie & nos mœurs ? Je veux dire, ſi vous croïez que nous mangeons de la chair humaine, & qu'après

qu'après le feſtin, les lampes éteintes, nous commettons des impuretez abominables. Ou ſi vous nous condamnez preciſément, parce que nous ſuivons cette doctrine que vous croïez fauſſe ? C'eſt ce qui nous étonne, dit Tryphon. Car ce que dit le peuple ne mérite pas de créance. La nature y répugne trop : au contraire, je ſçai que les preceptes de votre évangile ſont ſi grands & ſi merveilleux, que je ne croi pas que perſonne les puiſſe garder. Car j'ai eu la curioſité de les lire. Ce qui nous met en peine, eſt que vous qui pretendez avoir de la pieté, & vous diſtinguer des autres, ne menez point une vie differente des gentils ; puiſque vous n'obſervez ni les fêtes, ni le ſabbat, ni la circonciſion ; & mettant votre eſperance en un homme crucifié, vous attendez des récompenſes de Dieu, dont vous ne pratiquez pas les commandemens. N'avez-vous pas lû, que celui qui ne ſera pas circoncis le huitiéme jour, perira d'entre ſon peuple ? *Gen.* XVII. 14

Juſtin répondit : Il n'y aura & n'y a jamais eu d'autre Dieu, que celui qui a créé cet univers. Nous ne croyons pas avoir un autre Dieu que le votre ; mais celui-là même qui a tiré vos peres d'Egypte. C'eſt en lui que nous eſperons, comme vous, ce Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. Mais ce n'eſt, ni par Moïſe, ni par la loi, que nous eſperons en lui, autrement nous ferions comme vous. J'ai appris dans l'écriture qu'il y auroit une derniere loi, & une alliance d'une au-

torité ſouveraine, que doivent maintenant garder tous ceux qui aſpirent à l'héritage de Dieu: la loi donnée en Horeb eſt déja vieille, & elle étoit pour vous ſeuls ; celle-ci eſt pour tous abſolument. Le Chriſt nous a été donné pour loi éternelle, après laquelle il n'y en a plus. Là deſſus il lui cite les autoritez d'Iſaïe & de Jeremie, qui montrent que Dieu envoyera une loi pour éclairer les gentils; & qu'il fera avec ſon peuple une nouvelle alliance, autre que celle qu'il a faite avec leurs peres à la ſortie d'Egypte. Or puiſque nous voyons, ajoute-t'il, qu'au nom de J. C. on quitte les idoles & tous les vices, pour s'approcher de Dieu, & que l'on ſoutient juſques à la mort la confeſſion de la pieté : tout le monde peut comprendre par les effets, que c'eſt ici la nouvelle loi, la nouvelle alliance, & l'attente de ceux qui en toutes les nations eſperoient les biens qui leur devoient venir de Dieu. Il montre que le veritable Iſraël eſt le ſpirituel : que que la circonciſion, l'obſervation du ſabbat & des azymes, tout doit s'entendre ſpirituellement de la correction des mœurs ; & que la vraye purification eſt celle de l'ame, par le ſang de J. C. ſur quoi il rapporte le fameux paſſage d'Iſaïe, où la paſſion du Sauveur & la rédemption eſt ſi manifeſtement prédite.

Iſa. 11. 4. *Jerem.* XXXI. 31.

Iſa. LIV. 10. *ad* LV. 6.

Il fait voir que la circonciſion n'eſt point neceſſaire, par l'exemple des ſaints incirconcis, Abel, Henoc, Noé, Melchiſedec ; & conclut que ce

p. 236.

n'eſt pas une œuvre de juſtice, mais ſeulement un ſigne, pour diſtinguer les Juifs des autres peuples. Ce ne fut qu'après le peché du veau d'or, que Dieu leur ordonna les ſacrifices, pour les détourner de l'idolatrie, & l'abſtinence de certaines viandes, afin que même en bûvant & en mangeant ils euſſent ſa loi devant les yeux. Les prophetes diſent expreſſement, que ces préceptes ceremoniaux ne leur avoient pas été donnez comme bons par eux-mêmes; & que Dieu n'avoit pas beſoin de leurs ſacrifices. *p.* 257. *Ezech.* xx. 25. *Amos.* v. 18. 25. *Pſ.* 49.

Tryphon demande, ſi ceux qui ont vêcu ſelon la loi de Moïſe ſeront ſauvez comme Job, Henoc & Noé dans la reſurrection des morts? Juſtin répond qu'oüi. Parce que la loi de Moïſe comprend les préceptes qui ſont naturellement bons, univerſels & éternels: outre ce qui eſt ordonné en particulier, pour la dureté du peuple. Mais ceux qui voudroient encore à preſent obſerver ces préceptes, en reconnoiſſant J. C. ſeroient ils ſauvez, dit Tryphon? Voyons, dit Juſtin, s'il eſt poſſible de les obſerver tous à preſent. Tryphon demeura d'accord, qu'il n'étoit plus poſſible d'immoler la pâque, ni de faire les autres ſacrifices. Avoüez donc, dit Juſtin, qu'il y en a d'impoſſibles; & reconnoiſſez que l'on peut ſe ſauver en obſervant les preceptes éternels Mais, dit Tryphon, on peut obſerver le ſabbat, la circonciſion & les purifications. Si donc quelqu'un croïant en votre Chriſt, veut encore garder ces obſervan- *p.* 263. C; *p.* 265. D;

ces, ſans les croire neceſſaires, ſera-t-il ſauvé? A mon avis, il le ſera, dit Juſtin : pourvû qu'il ne contraigne pas aux mêmes pratiques les gentils convertis à J. C. comme vous faiſiez au commencement de notre entretien. Tryphon reprit : Mais pourquoi direz-vous, à mon avis, ſinon parce que d'autres n'en ſont pas? Quelques-uns, dit Juſtin, croïent que l'on ne doit avoir aucun commerce avec eux ; mais je ne ſuis pas de cet avis. Car ſi par foibleſſe ils veulent obſerver ce qu'ils peuvent, de ce que Moïſe a ordonné, pour la dureté du cœur, croïant en même temps à J. C. & obſervant les commandemens éternels ; ſans faire difficulté de vivre avec les autres chrétiens, ni les obliger à ces obſervances : il faut les recevoir comme nos freres & nos entrailles. Mais s'ils veulent obliger les fideles d'entre les gentils, à obſerver la loi de Moïſe, ſous peine de ne point communiquer avec eux : je ne les reçois pas. Je crois bien toutefois, que ceux qui ſe laiſſeroient perſuader, d'obſerver la loi avec la confeſſion de J. C. pourroient être ſauvez. Mais ceux qui après l'avoir reconnu & confeſſé, auroient paſſé aux obſervances légales, par quelqu'autre motif que ce fut, & enſuite auroient nié qu'il fut le Chriſt, & ne s'en ſeroient pas repentis avant la mort ; je dis qu'ils ne ſeront point ſauvez. Et ceux de la race d'Abraham, qui vivent ſelon la loi, s'ils ne croïent en Chriſt avant la mort, je dis qu'ils ne ſeront point ſauvez non plus : principalement ceux

qui prononcent anathême contre lui dans leurs fynagogues.

Il reproche aux Juifs qu'ils prononçoient ainſi des malédictions publiques contre les chrétiens, & il ajoute : La puiſſance qui regne aujourd'hui ne vous permet pas de les tuer de vos propres mains : mais toutes les fois que vous l'avez pû, vous l'avez fait. Après avoir crucifié le Juſte, quand vous avez vû qu'il étoit monté au ciel, ſuivant les propheties : vous avez choiſi des hommes, que vous avez envoyé de Jeruſalem par toute la terre : dire qu'il a commencé à paroître une ſecte impie, dont l'auteur a été JESUS de Galilée, & publier les ſacrileges dont nous accuſent ceux qui ne nous connoiſſent pas. Les Juifs continuënt encore en ce ſiecle de faire comme alors dans leurs prieres publiques & particulieres des imprécations contre J.C. & contre les chrétiens.

p. 234. B.

p. 335. C.

Buxtorf. ſinag. c. 5. *&* 11.

S. Juſtin prouve la verité de notre doctrine, premierement en diſtinguant les deux avenemens du Meſſie : le premier, où il a paru mortel, ſans gloire & ſans beauté, paſſant pour un artiſan, & faiſant des charuës & des jougs. Car il marque cette eſpece d'ouvrages : & il pouvoit l'avoir appris par une tradition recente. Le ſecond avenement, eſt celui où le Meſſie paroîtra glorieux, & viendra ſur les nuées, ſuivant la prophetie de Daniel. S. Juſtin montre ces divers états du Meſſie, par le pſeaume 109. que l'on ne peut entendre d'Ezechias, comme vouloient les Juifs, puiſ-

LIV. Preuves de la doctrine chrétienne. *p.* 316. C.

Dan. VII.

qu'il n'a jamais été ſacrificateur : & par le pſeaume 71. qui ne convient point à Salomon, puiſqu'il n'a point regné juſques aux extrémitez de la terre, & qu'il eſt tombé dans l'idolatrie : ce qui n'arrive pas même aux gentils convertis par
p. 267. B. JESUS crucifié. Il montre que le Chriſt n'eſt pas un pur homme, comme les Juifs l'attendoient : mais qu'étant Dieu avant tous les ſiecles, il s'eſt fait homme dans le temps. Il prouve ſa divinité
Pſ. 23. 45. 98. par pluſieurs pſeaumes, principalement par le 44. & par les apparitions par leſquelles Dieu s'eſt montré aux patriarches & à Moïſe, qu'il attribuë au Verbe, comme pluſieurs des anciens : & conclut que le Dieu qui a paru en ces occaſions,
p. 276. D. eſt autre que le Dieu créateur : autre, dit-il, en
p. 384. A. nombre, non en volonté. Il dit qu'au commencement, avant toutes les créatures, Dieu a engendré de lui-même une certaine vertu raiſonnable, que le S. Eſprit nomme auſſi gloire du Seigneur, quelquefois fils, quelquefois ſageſſe, tantôt ange, tantôt Dieu, tantôt Seigneur & Verbe. Il n'approuve pas l'opinion de ceux qui diſoient, que cette vertu étoit inſéparable du Pere, comme le raïon du ſoleil ; en ſorte qu'il la pouſſoit hors de lui quand il vouloit ; & quand il vouloit, la retiroit : c'eſt, dit-il, une vertu permanente & diſtinguée, non-ſeulement de nom, comme le
p. 358. A. raïon du ſoleil, mais de nombre : ſans toutefois que la ſubſtance du Pere ſoit diviſée, ni changée. Nous, avons, dit-il, en nous un exemple de cette

generation. En proferant une parole nous l'engendrons : mais non par retranchement : en ſorte que notre raiſon en ſoit diminuée. Ainſi un feu en produit un autre : ſans que le ſecond diminuë rien du premier auquel il a été allumé.

Il montre que JESUS crucifié eſt le Meſſie, en expliquant les figures de ſa paſſion : l'agneau paſcal : les deux boucs de la fête des expiations, & les autres victimes. Les offrandes des farines repreſentoient le pain de l'euchariſtie, que nous offrons en memoire de notre redemption. Il repete pluſieurs fois en ce dialogue : que l'euchariſtie eſt ce ſacrifice pur, qui doit être offert à Dieu du levant au couchant ; même entre les gentils ſuivant la prophetie de Malachie : & il nomme expreſſement l'euchariſtie, ſacrifice. Tryphon lui objecte la malédiction de la loi, contre les crucifiez. S. Juſtin répond par les figures de la croix, marquées dans l'écriture : entr'autres le ſerpent d'airain ſi contraire, en apparence, à la défenſe des images. L'un des Juifs qui accompagnoient Tryphon, avouë qu'il avoit interrogé leurs docteurs ſur cette difficulté ; & qu'aucun ne l'avoit pû ſatisfaire. S. Juſtin dit, que cette malédiction de la loi ſignifioit la malédiction generale du péché répanduë ſur tous les hommes, & la perſecution contre les chrétiens. Il ajoute l'explication du pſeaume 21. où la croix du Sauveur eſt ſi bien marquée.

p. 259. B.

p. 260. B.

Mal. I. 10. p. 317. A.

Deut. XXI. 23.

p. 322. D.

Il dit que Jeruſalem ſera rebâtie, pour y raſſem- *p. 306. B.*

bler le peuple fidele qui s'y rejoüira en la compagnie des patriarches & des prophetes, avec J. C. avant ſon dernier avenement. Je le croi ainſi, ajouta-t-il, & pluſieurs autres : mais il y en a pluſieurs de la pure & pieuſe doctrine des chrétiens, qui ne le croïent pas. Car pour ceux qui ſe diſent chrétiens, & ſont des heretiques impies : leur doctrine eſt pleine de blaſphêmes & d'abſurditez. Si donc vous trouvez de ces gens, qui oſent blaſphêmer contre le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob : nier la réſurrection, & dire qu'au moment de la mort les ames ſont enlevées au ciel, pour ne plus reprendre leurs corps : ne les tenez pas pour chrétiens : comme vous ne tenez pas pour Juifs les Saducéens & les autres ſectes ſemblables. Pour moi, & tous ceux qui ont des ſentimens droits, & ſont entierement chrétiens ; nous croïons la réſurrection de la chair :
Iſa. XIV. 17. & les Prophetes Ezechiel, Iſaïe, & les autres, reconnoiſſent que l'on doit paſſer mille ans dans Jeruſalem, après qu'elle aura été rébâtie, ornée & augmentée. Il inſiſte auſſi ſur l'autorité de l'apocalypſe. C'eſt ainſi que S Juſtin avoit donné, comme Papias, dans l'opinion des Millenaires : ſans quitter, non plus que lui l'unité de la foi
p. 345. C. catholique. Il montre le progrès de l'évangile, en diſant : Qu'il n'y a aucune eſpece d'hommes, ni Grecs, ni barbares ni Scythes errans dans des chariots, ni paſtres logez ſous des tentes, ni de quelque nom qu'on les appelle, chez qui l'on n'adreſſe

n'adreſſe au Créateur des prieres & des actions de graces, au nom de JESUS crucifié. Il releve la fidelité des Chrétiens, en diſant : Il eſt évident, que perſonne ne peut intimider ceux qui croïent en JESUS, par toute la terre. Nous ne ceſſons point de le confeſſer : encore que l'on nous coupe la tête, que l'on nous crucifie, que l'on nous expoſe aux bêtes. Nous ſouffrons les fers, le feu, les tourmens. Plus on nous perſécute, plus il y en a qui deviennent fideles & pieux, par le nom de JESUS. Et encore : Dieu a permis que le ſoleil fût adoré : mais on n'a jamais vû perſonne ſouffrir la mort, pour la religion du ſoleil : au lieu que l'on voit des hommes de toutes nations, qui ſouffrent tout, pour le nom de Jeſus-Chriſt. Il marque pluſieurs fois en ce dialogue que les dons ſurnaturels de prophetie, de guériſon des maladies, & d'autres miracles, étoient encore communs parmi les fideles : particulierement le pouvoir de chaſſer les démons au nom de JESUS crucifié ſous Ponce Pilate.

p. 331. *B.*

p. 349. *D.*

L V.
Deſcription des heretiques.

Mais j'apprens, dit Tryphon, que pluſieurs de ceux que l'on nomme Chrétiens, mangent ſans ſcrupule des viandes offertes aux idoles. Juſtin répond : Ces gens qui reconnoiſſant JESUS crucifié pour Seigneur & pour Chriſt, n'enſeignent pas ſa doctrine, mais celle des eſprits d'erreur : nous rendent plus fermes dans la foi & dans l'eſperance qu'il nous a donnée : nous qui ſuivons ſa vraïe & pure doctrine : puiſque nous voïons en

cela même l'accompliſſement réel de ſes prédictions. En effet, pluſieurs ſont venus au nom de JESUS enſeigner des dogmes & des pratiques pleines d'impieté. Ils gardent les noms de ceux par qui chaque opinion a commencé. Car ils blaſphément en differentes manieres, contre le Créateur de l'univers, contre le Chriſt qu'il a promis, & contre le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. Nous ne communions avec aucun d'eux: nous qui ſçavons qu'ils ſont impies & injuſtes, & qu'ils ne confeſſent JESUS que de nom: comme les païens donnent le nom de Dieu à leurs idoles. Les uns s'appellent Marcionites, les autres Valentiniens, ou Baſilidiens, ou Saturniniens: ou portent d'autres noms tirez de l'auteur de chaque ſecte, comme les philoſophes. C'eſt l'idée que ſaint Juſtin nous donne des heretiques.

LVI. Aveuglement des Juifs. p 246. C.

Il reproche aux Juifs leur aveuglement en pluſieurs manieres. Car après avoir apporté divers paſſages, touchant la circonciſion ſpirituelle & la vocation des gentils, il ajoute: Il me ſemble que par ces diſcours je devrois perſuader les eſprits les plus bouchez. Car ce n'eſt pas moi qui les ai préparez, par un artifice humain: c'eſt ce que David a chanté, ce qu'Iſaïe & Zacharie ont prêché, ce que Moïſe a écrit. Vous le reconnoiſſez, Triphon. Tout cela eſt écrit dans vos livres, ou plûtôt dans les nôtres: car nous les croïons, & vous les liſez ſans les entendre. Il dit ailleurs. Je

ne fais que vous rapporter les écritures, & ne tra- p. 71.
vaille pas à vous donner des démonſtrations fondées ſur l'art de raiſonner. J'ai reçu de Dieu la grace d'entendre les écritures : & je ne cherche qu'à la communiquer gratuitement à tout le monde : de peur d'être condamné au jugement de Dieu, à qui je rendrai compte.

Il marque les mauvaiſes ſubtilitez des Rabbins, p. 339. C.
qui demandoient, pourquoi en un tel endroit des livres ſacrez il étoit parlé d'une femelle de chameau ; pourquoi dans les oblations telles meſures de farine ou d'huile : & en donnoient des explications baſſes & terreſtres. Il les accuſe d'entendre ſi p. 342. A.
groſſierement les paroles de l'écriture, qu'ils s'imaginoient que Dieu avoit des pieds & des mains, un corps & une ame : & que c'étoit par ce corps qu'il avoit apparu à Abraham, & à Jacob. Entre mille bonnes choſes, dit-il, que l'on vous aura p. 343.
dites, s'il y en a une petite qui vous déplaiſe, ou que vous n'entendiez pas : vous laiſſez tout le reſte, pour vous attacher à ce petit mot, & nous en faire un crime : comme les mouches qui s'attachent aux ulceres.

Vos docteurs, dit-il, vous permettent encore à preſent d'avoir quatre & cinq femmes : & ſi quelqu'un en voit une belle & la deſire, ils rapportent les hiſtoires de Jacob & des autres patriarches ; & diſent qu'ils ne font point de mal en les imitant. Miſerables & inſenſez ! chacune de ces actions étoit myſterieuſe, & préparoit de

grandes choſes. Et après avoir expliqué ces myſteres, il ajoute que la conduite de David à l'égard de la femme d'Urie, & ſa penitence marquent bien, que les anciens ne croïoient pas qu'il fût permis à chacun d'épouſer autant de femmes qu'il voudroit, & comme il voudroit : ainſi que font, dit-il, aujourd'hui les gens de votre nation : qui prennent des femmes, ſous le nom de mariage, en tous les païs où ils vont. Ce que ſaint Juſtin dit ici de David, ſemble avoir ce ſens. Si David eût crû pouvoir uſer ſelon ſa paſſion, de la liberté du divorce & de la polygamie : il n'eût eu rien à cacher : & ſans faire mourir Urie, il l'eût obligé d'autorité à répudier ſa femme : comme Auguſte depuis obligea Druſus à répudier Livie : mais ces mariages n'étoient que des concubinages palliez.

LVII. Martyre de ſaint Juſtin. *Acta Martyr. ſincera p.* 43. An. 167.

Saint Juſtin ſcella de ſon ſang la foi qu'il avoit ſi bien défenduë, & ſouffrit le martyre, environ l'an cent ſoixante & ſept. Il fut amené avec ceux qui l'accompagnoient, devant Ruſtique préfet de Rome : qui lui demanda à quel genre d'étude il s'étoit appliqué. S. Juſtin répondit : J'ai eſſaïé de toutes ſortes de doctrines, & enfin je me ſuis appliqué à celle des Chrétiens : quoiqu'elle ne plaiſe pas à ceux qui ſuivent l'erreur. Quelle eſt cette doctrine, dit le préfet ? Juſtin répondit : La doctrine des Chrétiens, eſt de croire un ſeul Dieu, créateur de toutes les choſes viſibles & inviſibles, & de confeſſer Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt fils de Dieu,

qui doit venir juger le genre humain, qui a annoncé le salut & instruit ceux qui ont reçu sa bonne doctrine. Pour moi je suis un homme foible & incapable de dire quelque chose de grand de sa divinité infinie. Je confesse que c'est la charge des prophetes, qui par inspiration divine ont prédit, plusieurs siécles auparavant, que le fils de Dieu viendroit dans le monde.

Le préfet demanda en quel lieu s'assembloient les Chrétiens. Justin répondit : Chacun s'assemble où il veut, & où il peut. Croïez-vous que nous aïons accoutumé de nous assembler tous en un même lieu ? Il n'en est pas ainsi. Saint Justin parloit de la sorte, pour ne pas trahir ses freres, en découvrant les lieux de leurs assemblées ; & d'ailleurs il vouloit dire, que leur culte n'étoit pas attaché à de certains lieux, comme celui des païens. C'est pourquoi il ajouta : Le Dieu des Chrétiens n'est pas enfermé dans un lieu. Comme il est invisible, il remplit le ciel & la terre : les fidéles l'adorent par tout, & le glorifient par tout. Le préfet dit : Dis donc en quel lieu tu assembles tes disciples. S. Justin répondit : J'ai demeuré jusques à présent auprès de la maison d'un nommé Martin, & du bain Timotinum. C'est la seconde fois que je suis venu à Rome, & je ne connois point d'autre lieu. Que si quelqu'un a voulu me venir trouver, je lui ai communiqué la doctrine de la verité. Tu es donc Chrétien ? dit le préfet : Assurément, répondit Justin, je suis Chrétien.

Alors le préfet dit à Cariton : Es-tu Chrétien ? Cariton dit : Je ſuis Chrétien par la grace de Dieu. Il fit la même queſtion à une femme nommée Caritine : & elle répondit de même. Puis il dit à Evelpiſte : Et toi qui es-tu ? Il répondit : Je ſuis eſclave de Ceſar, mais Chrétien : Jeſus-Chriſt m'a affranchi ; & par ſa grace je ſuis participant de la même eſperance, que ceux que vous voïez. Enſuite le préfet demanda la même choſe à Hierax, qui dit : Oüi, je ſuis auſſi Chrétien. Car je ſers & adore le même Dieu. Eſt-ce Juſtin, dit le préfet, qui vous a faits Chrétiens ? Hierax répondit : J'ai été Chrétien, & je le ſerai. Ne voulant pas en dire davantage pour ne pas dénoncer ſon maître. Peon qui étoit préſent dit : Je ſuis Chrétien. Et qui t'a inſtruit, dit le préfet ? Il répondit : Ce ſont mes parens. Evelpiſte ajouta : J'écoutois les diſcours de Juſtin, avec grand plaiſir ; mais j'ai auſſi appris de mes parens à être Chrétien. Le préfet dit : Où ſont tes parens ? En Cappadoce, dit Evelpiſte. Le préfet demanda auſſi à Hierax, en quel païs étoient ſes parens. Hierax répondit : Notre vrai pere eſt le Chriſt, & notre mere la foi, par laquelle nous croïons en lui : quant aux parens que j'avois ſur la terre, ils ſont morts. Au reſte, j'ai été tiré de la Phrigie pour venir ici. Le préfet demanda à Liberien, ce qu'il diſoit ; s'il étoit auſſi Chrétien & impie contre les dieux ? Liberien dit : Je ſuis auſſi Chrétien. Car je ſers & adore le ſeul vrai Dieu.

Alors le préfet ſe tournant vers Juſtin, lui dit : Ecoute, toi qui paſſes pour éloquent, qui crois avoir la vraïe ſcience : quand tu ſeras déchiré de coups de foüet, depuis la tête juſques aux pieds : crois-tu que tu monteras au ciel ? Je croi, dit Juſtin : que ſi je ſouffre ce que vous dites, j'aurai ce qu'ont déja ceux qui ont gardé les préceptes de Jeſus-Chriſt. Car je ſçai que la grace de Dieu eſt reſervée, juſques à ce que le monde finiſſe, à tous ceux qui vivront ainſi. A quoi le préfet répondit : Tu t'imagines donc monter au ciel pour recevoir quelque récompenſe ? Je ne me l'imagine pas, dit Juſtin, je le ſçai ; & j'en ſuis ſi aſſûré, que je n'en doute point. Le préfet dit : Venons à ce dont il s'agit, & qui eſt de plus preſſé. Aſſemblez-vous, & ſacrifiez aux dieux, tous de concert. Juſtin dit : Aucune perſonne de bon ſens ne quitte la pieté, pour tomber dans l'erreur & l'impieté. Le préfet dit : Si vous n'obéïſſez à nos ordres, vous ſerez tourmentez ſans miſericorde. Juſtin dit : ce que nous ſouhaitons le plus, eſt de ſouffrir des tourmens pour Notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Car c'eſt ce qui nous donnera de la confiance devant ſon tribunal terrible, où tout le monde doit comparoître. Les autres martyrs en dirent autant ; & ajouterent : Faites vîte ce que vous voudrez, car nous ſommes Chrétiens, & nous ne ſacrifions point aux idoles.

Le préfet aïant oüi ces paroles, prononça cette ſentence : Ceux qui n'ont pas voulu ſacrifier &

obéïr à l'ordonnance de l'empereur ; ſoient fuſtigez & emmenez, pour être punis de mort, comme les loix ordonnent. Les ſaints martyrs louant Dieu, fut menez au lieu accoutumé : & après avoir été foüettez, ils furent décolez avec la hache. Enſuite quelques fideles enleverent leurs corps en cachette, & les enterrerent en un lieu convenable. Tel fut le martyre de ſaint Juſtin le philoſophe. Il nous reſte de lui pluſieurs ouvrages écrits en grec, dont les principaux & les plus certains ſont : les deux apologies pour les Chrétiens, le dialogue avec Triphon, la ſeconde partie de ſon traité de la monarchie, c'eſt-à-dire, de l'unité de Dieu. Son plus fameux diſciple fut Tatien Aſſyrien de naiſſance, & philoſophe.

Euſ. hiſt. IV. *c.* 18.

LVIII. Saint Denis évêque de Corinthe.

Dans ce même temps, Denis évêque de Corinthe écrivit à l'égliſe Romaine une lettre adreſſée à Soter, qui la gouvernoit alors, où il diſoit : Dès le commencement vous avez accoutumé de répandre vos bienfaits ſur les freres, & d'envoïer la ſubſiſtance à pluſieurs égliſes. Ici vous ſoulagez les beſoins des pauvres : particulierement de ceux qui travaillent aux mines : gardant, comme de vrais Romains, l'ancienne coutume de vos peres : Votre bienheureux évêque Soter ne s'eſt pas contenté de les imiter : il a fait plus, & en prenant ſoin des liberalitez que l'on envoïe aux ſaints ; il a conſolé en même temps, par ſes pieux diſcours, les freres qui ſont allez vers lui ; comme un pere tendre pour ſes enfans. Denis diſoit dans la même lettre :

Hier. ſcript. Euſ. IV. *hiſt. c.* 23.

Nous

Nous avons aujourd'hui celebré le ſaint jour du dimanche : & nous avons lû votre lettre, que nous continuërons toujours de lire pour notre inſtruction, auſſi-bien que la precedente qui nous a été écrite par Clement. Tel étoit l'ancien uſage, de lire ces lettres dans l'égliſe, après les ſaintes écritures.

Saint Denis ne ſe contentoit pas d'inſtruire ſon égliſe de Corinthe : il étendoit ſon zele ſur les autres, par les lettres qu'il leur écrivoit. Nous en connoiſſons huit, en comptant celle aux Romains. La ſeconde étoit adreſſée aux Lacedémoniens ; où il les inſtruiſoit de la foi orthodoxe ; & les exhortoit à la paix & à l'union. La troiſiéme aux Atheniens ; pour reveiller en eux la foi & la pratique de l'évangile. Il les reprenoit de la negliger, & d'avoir preſque abandonné la ſainte doctrine, depuis qu'ils eurent perdu leur évêque Publius, qui avoit ſouffert le martyre dans les perſecutions de ce temps-là. Il faiſoit mention de Quadrat ſucceſſeur de Publius, rendant témoignage du ſoin qu'il avoit pris de les raſſembler & de reveiller leur foi. Il parloit auſſi de ſaint Denis l'aréopagite que S. Paul convertit, & qui fut le premier évêque d'Athenes. *Euſ. IV. hiſt. c. 23.*

La quatriéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adreſſée aux Nicomediens : dans celle-là il combattoit l'hereſie de Marcion, lui oppoſant la regle de la verité. La cinquiéme étoit adreſſée à l'égliſe d'Amaſtris dans le Pont. Il fut excité à

l'écrire, comme il le marquoit, par Bacchylide & par Elpistre. Il nommoit leur évêque Palmas : & ordonnoit de recevoir ceux qui se convertissent, après quelque chute que ce soit, de peché ou d'heresie. Ce qu'il disoit apparemment contre l'excessive rigueur des Montanistes, qui commençoient à paroître en Phrigie. La sixiéme de ses lettres s'addressoit à l'église de Gortine en Créte. Il y reconnoissoit le mérite de Philippe leur évêque, par le témoignage que l'on rendoit des grandes vertus de son église ; & il les avertissoit de se garder de la seduction des heretiques.

La septiéme lettre s'adressoit aux Gnosiens dans la même isle de Créte. Il exhortoit Pinytus leur évêque, à ne pas imposer aux freres le pesant fardeau de la continence, comme necessaire : voulant qu'il eut égard à l'infirmité du commun des hommes. Il craignoit sans doute, que par un excès de zele ce saint évêque n'approchât de l'erreur des Encratites, qui défendoient generalement le mariage. Pinytus écrivit une réponse : où il témoignoit une haute estime pour Denis : mais il l'exhortoit de son côté, à donner une nourriture plus forte à son peuple, par des lettres plus parfaites : de peur que s'il continuoit à ne les nourrir que de lait, ils vieillissent sans s'appercevoir, vivant comme des enfans. Il faut croire que Pinytus vouloit parler de quelqu'autre genre de perfection, que de la continence generale : puisqu'il auroit combattu la doctrine catholique.

Car nous apprenons que cette même lettre montroit sa droiture dans la foi, le soin qu'il avoit de son peuple, son érudition & sa science des choses divines.

La huitiéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adressée à une sœur nommée Chrysophora. Il se plaignoit en quelqu'un de ses écrits, que l'on avoit corrompu ses lettres, & disoit : J'ai écrit plusieurs lettres à la priere des freres ; & les apôtres du démon les ont remplies de zizanie, par des retranchemens & des additions : la malediction les attend. Il ne faut pas s'étonner si l'on a entrepris de corrompre les écritures du Seigneur, puisque l'on s'est attaqué même à celles qui en sont si differentes. Voilà ce que nous sçavons des écrits de S. Denis évêque de Corinthe.

LIX. Successions d'évêques.

Celadion évêque d'Alexandrie mourut l'an cent soixante & sept, après avoir gouverné quatorze ans. Son successeur fut Agrippa, qui gouverna douze ans. L'année suivante cent soixante & huit, huitiéme de Marc-Aurele, mourut Heron évêque d'Antioche, après avoir tenu le siége vingt-six ans. Son successeur fut Theophile, homme de grand esprit & de grande érudition. Il fut le sixiéme après saint Pierre, & gouverna treize ans. L'année cent soixante-neuf mourut l'empereur Lucius Verus, après avoir regné neuf ans, avec Marc-Aurele son frere adoptif ; qui demeura seul empereur. L'année cent soixante & dix, suivant l'opinion la plus vrai-semblable, mourut le pape

Euſ. Chr. lat. an. 167. & hiſt. IV. c. 19.

An. 169.

Soter, & Eleuthere lui ſucceda. Au commencement de ſon pontificat il reçut une lettre d'un roi nommé Lucius, qui regnoit dans la grande Bretagne, ſujet ou allié des Romains; par laquelle il le prioit, que par ſon ſecours il pût devenir chrétien. Le pape Eleuthere lui accorda ce qu'il demandoit, & les Bretons conſerverent la foi paiſiblement, juſques au temps de Diocletien. A Jeruſalem Caſſien dix-ſeptiéme évêque ſucceda à Marc, la dix-neuviéme année du regne d'Antonin le pieux, cent cinquante ſept de J. C. A Caſſien ſucceda Publius; puis Maxime, puis Julien, puis Gaïen, puis Symmaque, puis Caïus, puis un autre Julien, puis Capiton; qui fut le vingt-cinquiéme évêque de Jeruſalem, & dura juſques à la cinquiéme année de l'empereur Commode, cent quatre-vingt cinq de Jeſus-Chriſt.

Beda hiſt. Ang. lib. 1. c. 4.

Euſ. Chron. an. 157. Id. v. hiſt. 12.

LIVRE QUATRIE'ME.

I.
Apologie de Meliton.
Euſ. hiſt. IV. *c.* 26.
An. 170.
v. Valeſ. hic.

LA dixiéme année de Marc-Aurele, cent ſoixante & dix de Jeſus Chriſt Meliton évêque de Sardis en Aſie lui adreſſa une requête pour les Chrétiens, où il diſoit entr'autres choſes : On perſecute les ſerviteurs de Dieu, & on les pourſuit par de nouveaux décrets dans toute l'Aſie : ce qui n'étoit jamais arrivé. Il faut entendre les decrets des aſſemblées populaires. Il ajoutoit : Les calomniateurs impudens & avides du bien d'autrui, ſe ſervent du prétexte des ordonnances : pour voler ouvertement jour & nuit, & piller les innocens. Et enſuite : Si c'eſt par votre ordre ; j'accorderai que c'eſt bien fait : un prince juſte n'ordonne jamais rien d'injuſte ; & nous recevons volontiers la récompenſe d'une telle mort. La ſeule priere que nous vous faiſons, eſt de connoître par vous-même ceux que l'on accuſe d'opiniâtreté : pour juger enſuite s'ils ſont dignes de ſouffrir la mort & les ſupplices, ou de demeurer en repos & en ſureté. Que ſi ce n'eſt pas de vous que vient ce conſeil & cette nouvelle ordonnance, qui ne conviendroit pas même contre des ennemis barbares : nous vous prions bien plus inſtamment, de ne pas nous abandonner à ces brigandages populaires.

Il ajoute : Nôtre philoſophie avoit cours aupa-

ravant chez les barbares ; vos peuples en furent éclairez ſous le grand regne d'Auguſte, & elle porta bonheur à votre empire. Car depuis ce temps la puiſſance & la gloire des Romains à toujours été croiſſant. Vous y avez heureuſement ſuccedé, & la conſerverez avec votre fils, ſi vous gardez cette philoſophie : qui a été élevée avec l'empire, & que vos ancêtres ont honorée, avec les autres religions. Auſſi depuis ce temps n'avez-vous eu aucun mauvais ſuccès, mais toujours de la proſperité & de la gloire : ſuivant les vœux de tout le monde. Neron & Domitien ont été les ſeuls de tous ; qui, à la perſuaſion de quelques envieux, ont voulu décrier notre doctrine. C'eſt d'eux que le menſonge & la calomnie ſe ſont débordez ſur nous, par une coutume ſans raiſon. Mais la pieté de vos peres a corrigé leur aveuglement : réprimant ſouvent par écrit ceux qui ont oſé faire de nouvelles entrepriſes contre nous. Adrien votre ayeul écrivit entr'autres à Fondanus gouverneur d'Aſie. Votre pere, lors même que vous gouverniez tout avec lui, a écrit aux villes ſur ce ſujet : & nommément aux Lariſſiens, aux Theſſaloniciens, aux Athéniens. Vous qui avez les mêmes ſentimens, & encore plus humains & plus dignes d'un philoſophe : nous ſommes perſuadez, que vous nous accorderez tout ce que nous vous demanderons. Ce ſont les paroles de Meliton. Ce qu'il dit de Neron & de Domitien peut ſignifier, qu'ils furent les ſeuls,

qui firent de nouvelles loix contre les Chrétiens : mais il y avoit toujours assez de prétextes de les persecuter, en vertu des anciennes loix, qui défendoient les religions étrangeres. D'ailleurs il étoit bon de montrer, que la persecution avoit commencé par deux tyrans, dont la memoire étoit si odieuse.

II. Lettre de Marc-Aurele pour les Chrétiens. *Chr. Alex. Euſ.* IV. *hiſt. c.* 13.

Soit que l'empereur eût égard à cette requête, ou autrement; on rapporte avec vrai-semblance à cette dixiéme année de son regne, la lettre qu'il écrivit en faveur des Chrétiens, aux peuples de l'Asie mineure. Il paroît que c'est une réponse : en ce qu'il ne s'explique qu'à demi, supposant leur consultation. Voici la lettre entiere : L'empereur César Marc-Aurele-Antonin, Auguste, Armenien, souverain pontife, tribun du peuple la quinziéme fois, consul la troisiéme fois ; à la communauté de l'Asie, salut. Je sçai que les dieux mêmes ont soin que ces sortes de gens ne demeurent pas cachez. Car ils ont bien plus d'interêt que vous à punir ceux qui ne veulent pas les adorer. Mettant ces gens dans le trouble, *v. Not. Væ'eſ.* vous confirmez l'opinion qu'ils ont de vous, lorsqu'ils vous accusent d'impieté. Il leur est plus avantageux d'être accusez en apparence, & de mourir pour leur Dieu, que de vivre. Ainsi ils demeurent vainqueurs : prodiguant leur vie, plûtôt que de ceder à ce que vous desirez d'eux. Quant aux tremblemens de terre passez ou presens : il est bon de vous avertir, que vous vous découra-

gez quand ils arrivent ; & cependant vous vous comparez à ces gens qui n'en ont que plus de confiance en leur Dieu : au lieu que quand rien ne vous avertit, vous négligez les dieux & le culte de l'immortel, & perſecutez juſques à la mort les chrétiens qui l'honorent. Pluſieurs gouverneurs de provinces ont déja écrit à mon divin pere, au ſujet de ces gens-là ; & il leur a répondu de ne les point inquieter, s'ils ne paroiſſoient entreprendre quelque choſe contre l'empire Romain. Pluſieurs auſſi m'en ont écrit : & je leur ai fait des réponſes conformes à l'intention de mon pere. Que ſi on continuë de faire des affaires à quelqu'un d'eux comme chrétien : que l'accuſé ſoit renvoïé abſous, quand même il ſeroit convaincu d'être tel : & qu'il y ait action contre l'accuſateur. Propoſé à Epheſe en l'aſſemblée de l'Aſie.

III. Autres écrits de Meliton. *Euſ.* IV. *hiſt. c.* 26.

Meliton écrivit pluſieurs autres ouvrages de doctrine & de morale, outre ſon apologie. On en compte juſqu'à vingt-ſept : dont il ne nous reſte que peu de fragmens. Il y avoit entr'autres un recueil de ſentences courtes & choiſies de l'écriture : qui contenoit le catalogue de celles de l'ancien teſtament, reconnuës de tout le monde. Cet ouvrage commençoit ainſi : Meliton à ſon frere Onéſime, ſalut. Comme vous m'avez ſouvent prié, pour l'affection que vous avez pour notre doctrine, de vous faire des extraits de la loi & des prophetes, touchant le Sauveur & toute

notre

notre créance, & de vous apprendre exactement le nombre & l'ordre des livres anciens ; je me ſuis appliqué à le faire, ſçachant que votre zéle pour Dieu, & le ſoin de votre ſalut vous font préferer ces connoiſſances à toutes les autres. Je ſuis donc allé en Orient, & juſques au lieu où les choſes ont été prêchées & accomplies ; & aïant appris exactement quels ſont les livres de l'ancien teſtament, je vous en envoïe les noms. Cinq de Moïſe ; Geneſe, Exode, Levitique, Nombres, Deuteronome. Jeſus Nave, les Juges, Ruth, quatre des Rois, deux des Paralipomenes, les Pſeaumes de David, les Proverbes de Salomom, autrement la Sageſſe ; l'Eccleſiaſte, le Cantique des Cantiques, Job. Les prophetes Iſaïe, Jeremie ; les douze en un livre, Daniel, Ezechiel, Eſdras ; dont j'ai fait des extraits, que j'ai diviſez en ſix livres. C'eſt le premier catalogue des ſaintes écritures, que nous trouvions dans les auteurs Chrétiens. Il eſt conforme à celui des Juifs, & contient vingt-deux livres ; comptant comme eux les Rois pour deux, & les Paralipomenes pour un. Seulement Meliton omet le livre d'Eſther, qu'ils reçoivent : ainſi quelque ſoin qu'il eût pris, ſon catalogue n'eſt pas entierement exact. Toutes les égliſes n'étoient pas encore également inſtruites ſur ce ſujet : & quelques-unes ne connoiſſoient pas tous les livres canoniques. Mais il ne faut pas s'étonner ; puiſqu'il y avoit des égliſes qui ſubſiſtoient ſans aucune écriture ; comme S. Irenée le témoigne.

Hier. prolog. galeat.

Lib. III. c. 4.

Dans un traité de la pâque, Meliton marquoit le temps où il l'avoit écrit : car il commençoit ainſi : Lorſque Servilius Paulus étoit proconſul d'Aſie, qui fut le temps du martyre de Sagaris ; il y eut une grande queſtion touchant la pâque, qui ſe rencontroit dans ces jours-là ; & ceci fut écrit. Voilà ce qui nous reſte des écrits de Meliton. Le martyr Sagaris, dont il fait mention, étoit évêque de Laodicée, & y mourut. Il ſoutenoit, auſſi-bien que Meliton, la pratique de célebrer la pâque le quatorziéme de la lune. Meliton fut enterré à Sardis. Il étoit eunuque, homme d'une ſainte vie, d'un bel eſprit & d'un ſtile très-élegant. Pluſieurs le tenoient pour prophete.

Inf. n. 44.

Polycr. ap. Euſeb. lib. 4. c. 24. Hier. de ſcript.

IV. Autres écrivains eccleſiaſtiques.

Dans le même temps Apollinaire évêque d'Hiérapolis, illuſtre, auſſi-bien que Meliton, adreſſa auſſi à l'empereur une apologie pour les chrétiens. Il compoſa pluſieurs autres livres ; & on en compte dix, tant contre les gentils, que contre les Juifs ; ſans ce qu'il écrivit enſuite contre les Montaniſtes, dont l'hereſie commençoit de naître. Il y eut de ce temps pluſieurs autres auteurs celebres. Dans l'iſle de Créte, Pinytus évêque de Gnoſe, dont nous avons parlé ; & Philippe évêque de Gortyne, qui écrivit un bel ouvrage contre Marcion. Modeſte mit auſſi la même erreur bien en ſon jour. Muſanus écrivit un diſcours très-fort, contre quelques-uns qui avoient quitté l'égliſe, pour l'hereſie des Encratites ; qui commençoit alors, & dont Tatien fut l'auteur. Tous

Euſ. hiſt. 4. c. 27.

Euſ iv. hiſt. 28. Hier. ibid.

ces écrivains eccleſiaſtiques vivoient ſous l'empereur Marc-Aurele.

V. Hereſie de Montan.

C'eſt à l'onziéme année de ſon regne, cent ſoixante & onze de Jeſus-Chriſt que l'on rapporte le commencement de l'hereſie des Montaniſtes. Dans la Myſie Phrygienne, en un bourg nommé Ardabau, vivoit un eunuque neophyte nommé Montan ; du temps que Gratus étoit proconſul d'Aſie. Il déſiroit exceſſivement la premiere place ; & aïant ainſi donné entrée au démon, il s'en trouva tout d'un coup poſſedé ; & étant hors de lui, il commença à parler, à dire des mots extraordinaires, & à prophetiſer, contre la tradition & la coutume reçuë dans l'égliſe par ſucceſſion depuis l'origine. De ceux qui l'entendoient ainſi parler, les uns le regardoient comme poſſedé d'un eſprit d'erreur ; & indignez de ce qu'il troubloit le peuple, ils le menaçoient & l'empêchoient de parler : ſe ſouvenant de l'avis que le Sauveur nous a donné, de nous garder des faux prophetes. Les autres emportez d'une vaine joie, comme ſi ç'eût été une grace du Saint Eſprit, & un don de prophetie : ſe laiſſoient ſéduire, & l'excitoient à parler, enſorte que l'on ne pouvoit plus l'empêcher.

Euſ. in Chron. an. 172. *Script. antiq. ap. Euſ. hiſt. v. c.* 16. An. 171.

A Montan ſe joignirent deux femmes débauchées, qui ſe trouverent remplies du même eſprit. Elles parloient comme Montan hors de ſens, hors de propos, & d'une maniere extraordinaire. Leurs ſectateurs s'eſtimoient heureux, & étoient

enflez de la grandeur de leurs promeſſes : mais ce n'étoit qu'un petit nombre de Phrygiens. Quelquefois auſſi ils étoient frappez des reproches que leur faiſoit le malin eſprit ; qui ſembloit les convaincre de leurs pechez, qu'il devinoit par des conjectures vrai-ſemblables. Les deux femmes ſe nommoient Priſca ou Priſcilla, & Maximilla. Elles étoient nobles & riches, & corrompoient pluſieurs perſonnes par leurs largeſſes ; ne laiſſant pas de prendre d'ailleurs des préſens. Si-tôt que l'eſprit de prophetie les eut priſes, elles commencerent par quitter leurs maris. Elles prétendoient avoir ſuccedé dans le miniſtere prophetique à Quadrat, & à Ammia de Philadelphie, qui avoient été de vrais prophetes catholiques. Car il paſſoit pour conſtant que le don de prophetie n'avoit point ceſſé dans l'égliſe, & devoit y demeurer juſques à la fin.

Hier. epiſt. 54. ad Marcell.

Apollon. ap. Euſ. hiſt. v. c. 17.

Miltiad. ap. Euſ. v. c. 17.

Juſtin. in Tryph.

Montan prétendoit, que lui & ſes propheteſſes avoient reçû la plenitude de l'eſprit de Dieu, qui n'avoit été communiqué qu'imparfaitement aux autres. Abuſant de ce que dit ſaint Paul : Nous connoiſſons en partie, & nous prophetiſons en partie. Il ſe mettoit donc au-deſſus des apôtres : diſant qu'il avoit reçu la perfection, c'eſt-à-dire, le paraclet, que Jeſus-Chriſt avoit promis. D'où vient que les ſectateurs de Montan lui donnoient le nom de paraclet. Ils diſoient que Dieu avoit voulu premierement ſauver le monde par Moïſe & par les prophetes ; que ne l'aïant pû, il s'étoit incarné ; &

1. Cor. XIII. 9.

Hier. ep. 54. ad Marcell.

n'aïant pas réüſſi encore par ce ſecond moïen, il étoit deſcendu par le Saint Eſprit, en Montan, en Priſca & en Maximilla. Auſſi prétendoit-il enſeigner une plus grande perfection que les apôtres. Saint Paul avoit permis les ſecondes noces; Montan les défendoit, comme une débauche, & permettoit de diſſoudre les mariages. Il ordonnoit de nouveaux jeûnes. Les apôtres n'avoient inſtitué qu'un carême: Montan en ordonnoit trois par an. Il défendoit de fuir la perſécution, & vouloit que l'on ſe préſentât au martyre. Ses ſectateurs ſe vantoient, comme les Marcionites, du grand nombre de leurs martyrs. Montan ne recevoit preſque point de pecheurs à penitence. Chez les catholiques les évêques tenoient le premier rang, comme etant à la place des apôtres; chez les Montaniſtes on comptoit d'abord les patriarches, puis ceux qu'ils nommoient *Cénones*, puis les évêques au troiſiéme rang. Pépuze, petite ville de Phrygie, étoit ſa capitale, qu'il nommoit Jeruſalem, pour y attirer les gens.

Hier. ibid.

Tertull. de fugâ in fine.

Apollon. ap. Euſ. v. c. 18.

Il avoit établi des receveurs, qui ſe faiſoient païer de l'argent ſous le nom d'oblations; & profitoient, non-ſeulement ſur les riches, mais ſur les pauvres, les orphelins & les veuves. Il donnoit des penſions à ſes prédicateurs, afin de ſoutenir ſa doctrine par la bonne chere. Car leurs mœurs étoient bien éloignées de la ſeverité de leurs dogmes. Les prophetеſſes prenoient de l'or, de l'ar-

gent & des habits précieux. Un de leurs confeſſeurs nommé Thémiſon étant dans les fers pour la foi, s'en tira à force d'argent ; & enſuite ſe glorifiant comme un martyr ; il écrivit une épitre generale à l'imitation des apôtres, prétendant non-ſeulement défendre ſa doctrine, mais inſtruire les catholiques.

Un nommé Alexandre, qui mangeoit avec une des propheteſſes, & devant qui pluſieurs ſe proſternoient ; avoit été condamné pour des vols & d'autres crimes : dont il y avoit preuve dans les archives publiques de l'Aſie. Il y avoit été jugé à Epheſe par le proconſul Emilius Frontinus ; & quoiqu'il fût déja apoſtat, il trompa les fideles, qui le firent délivrer, comme accuſé pour le nom de J. C. Son égliſe ne le voulut point recevoir, parce qu'il étoit voleur. Mais il demeura pluſieurs années avec la propheteſſe, ſans qu'elle connût quel il étoit. Apollonius auteur eccleſiaſtique du temps, leur reprochoit tout cela ; & ajoutoit : Nous pouvons en montrer autant de pluſieurs autres. S'il ſe confient en leur innocence, qu'ils ſoutiennent la preuve. Et ailleurs : S'ils nient que leurs prophetes ont reçû des préſens : qu'ils confeſſent au moins, que ſi l'on peut les en convaincre, ils ne ſont point prophetes : & nous en produirons mille preuves. Mais il faut examiner tous les fruits d'un prophete. Dites-moi, un prophete ſe teint-il le poil ? ſe peint-il les ſourcils ? aime-t-il les ornemens ? Un prophete joüe-

t-il aux dés ? un prophete prête-t-il à uſure ? Qu'ils diſent ſi cela eſt permis, ou non ; je montrerai qu'ils le font.

VI. Condamnation des Montaniſtes.

Pluſieurs ſaints évêques voulurent convaincre Maximille de fauſſe prophetie, & chaſſer l'eſprit malin qui la poſſedoit, comme Zotique du bourg de Comane, que l'on croit avoir été en Pamphylie, & Julien d'Apamée en Phrygie. Mais les partiſans de Thémiſon leur fermerent la bouche. Et l'eſprit qui poſſedoit Maximille, diſoit dans un diſcours contre Aſterius Urbanus : Je ſuis perſécuté comme un loup par les brebis. Je ne ſuis point un loup. Je ſuis parole, eſprit & vertu. Sotas d'Anchiale voulut auſſi chaſſer l'eſprit de Priſcilla, mais ſes ſectateurs ne le ſouffrirent pas. Les fideles d'Aſie s'aſſemblerent ſouvent en divers lieux pour examiner ces prétenduës prophetics. Ils trouvoient que Montan avoit commencé par l'ignorance volontaire : d'où il étoit tombé dans une folie involontaire, & dans un tranſport, qui lui ôtoit toute crainte. Or on ne pouvoit montrer qu'aucun prophete de l'ancien ni du nouveau teſtament eût été ainſi emporté par l'eſprit. Ni Agab, ni Judas, ni Silas, ni les filles de S. Philippe, ni la propheteſſe Ammia de Philadelphie : ni Quadrat, ni les autres prophetes qu'ils avoient connus, n'avoient éprouvé rien de ſemblable. Les propheties de Montan aïant donc été examinées, furent déclarées prophanes, & ſon hereſie reprouvée : ſes ſectateurs chaſſez de l'égliſe, & privez de la communion.

Script. antiq. ap. Euſ. v. *c.* 16.

Serap. ap. Euſ. 0*t* 19.

Euſ. v. *c.* 17.

Sup. lib. 1. *n.* 47.

Ap. Euſ. v. c. 19. Serapion qui fut évêque d'Antioche après Maximin, rendoit témoignage de cette condamnation dans une lettre à Caricus, & à Ponticus, où il parloit ainſi : Afin que vous ſçachiez que cette prétenduë nouvelle prophetie a été rejettée comme abominable, par toute la fraternité, qui eſt en Jeſus-Chriſt dans toute la terre habitable : je vous ai envoïé les écrits du bienheureux Claude Apollinaire, qui a été évêque d'Hiérapolis en Aſie. Cette lettre de Serapion étoit ſouſcrite par pluſieurs êvêques : entr'autres par Aurélius Cyrenius martyr, & Elius Publius Jules évêque de Debelte colonie de Thrace. Les heretiques avoient obtenu du pape des lettres, par leſquelles voulant rendre la paix aux égliſes d'Aſie & de Phrygie, il reconnoiſſoit les propheties de Montan, de Priſca & de Maximilla. Mais Praxeas, qui avoit quitté leur ſecte, lui fit connoître leurs erreurs : & l'aïant mieux informé, l'obligea à révoquer les lettres de paix, qu'il leur avoit déja envoïées. Quelques martyrs, qui ſe trouverent pris avec ces heretiques, déclarerent qu'ils ne croïoient point à leurs propheties, & leur reſiſterent juſques au dernier ſoupir. Tels furent Gaïus & Alexandre, qui ſouffrirent le martyre à Apamée ſur le Meandre.

Tertull. ad. Prax. c. 1.

Euſ. v. hiſt. c. 16. Un de ceux qui écrivit contre cette hereſie, diſoit qu'il s'étoit long-temps retenu, non par la difficulté de convaincre le menſonge, & d'établir la verité ; mais par la crainte religieuſe, qu'il

ne

ne parût à quelques-uns vouloir ajoûter à la doctrine du nouveau teſtament, à laquelle on ne peut, ni ajouter, ni ôter, quand on veut vivre conformément à l'évangile. Puis il ajoute : Etant il n'y a pas long-temps à Ancyre de Galatie, & trouvant que cette fauſſe prophetie troubloit l'égliſe de ce lieu-là ; autant qu'il fut poſſible, avec l'aide du Seigneur, nous parlâmes pluſieurs jours dans l'égliſe ſur ce ſujet ; examinant ce qui étoit propoſé de part & d'autre, enſorte que l'égliſe en fut réjoüie & confirmée dans la verité, & les adverſaires repouſſez & affligez. Les prêtres du lieu me prierent, en préſence de notre confrere le prêtre Zotique d'Otrene, de laiſſer quelque mémoire de cette diſpute, ce que je ne fis pas là : mais je leur promis de l'écrire ici, & de leur envoïer au plûtôt. Ce ſont les paroles de cet ancien auteur, dont nous ignorons le nom.

Il paſſa pour conſtant, que Montanus & Maximilla pouſſez par l'eſprit qui les agitoit, s'étoient pendus. On diſoit auſſi que Theodore l'un des premiers, qui avoit fait valoir cette prophetie, s'étoit fié à un malin eſprit, qui l'aïant enlevé en l'air, l'avoit précipité tout d'un coup, & qu'il étoit mort ainſi. L'évenement montra la fauſſeté de leurs propheties. Maximilla avoit dit : Il n'y aura plus de propheteſſe après moi ; mais ce ſera la fin. Elle avoit auſſi prédit des guerres & des ſéditions ; & Apollinaire écrivant plus de treize ans après qu'elle fut morte, rendoit témoigna-

ge, qu'il n'y en avoit eu aucune dans le monde dont il eut connoiſſance, & que les Chrétiens même avoient été en grande paix, ſans perſécution. Cette hereſie ne laiſſa pas de durer. On l'appella l'hereſie des Phrygiens ; ou, ſelon les Phrygiens, *Cata-Phrygas* : & elle ſe diviſa en pluſieurs ſectes. Il y en avoit qui ſuivoient Proculus ou Proclus : d'autres qui ſuivoient Eſchine ; d'autres qui ſuivoient Quintilla. Il y en avoit que l'on nommoit *Taſcodrougites* en Phrygien, & en grec *Paſſalorinchites* ; parce qu'en faiſant leur priere, ils mettoient le doigt devant le nez, pour ſe fermer la bouche & marquer leur application.

Apud Tertull. de præſc. c. 52.

Epiph. har. 48. n. 14.

VII. Traité de Tatien contre les Grecs.

Vers le même temps que parut l'hereſie de Montan, on reconnut auſſi celle de Tatien, c'eſt-à-dire, la douziéme année de Marc-Aurele, cent ſoixante & douze de Jeſus-Chriſt. Il étoit Aſſyrien de nation ; de philoſophe Platonicien il devint Chrétien, & fut diſciple de S. Juſtin le martyr. Tant que ſon maître vêcut, il ne s'écarta pas de la ſaine doctrine, & donna des marques d'une grande pieté. Sa réputation étoit grande, même chez les païens, & nous avons encore un ouvrage qu'il écrivit contre eux, ou plûtôt contre les Grecs : Car le nom d'*Hellenes* ſignifie l'un & l'autre chez les auteurs eccleſiaſtiques.

Euſ. in Chron. an. 173.

An. 172.

Poſt. Juſtin. edit. 1615.

D'abord il leur montre, que toutes les études & leurs arts leur viennent des peuples qu'ils nommoient barbares. Il montre la vanité de leurs études ; qui étoient la grammaire, la réthorique, la

poëtique & la philoſophie : & s'étend principalement ſur les défauts & les contradictions de leurs philoſophes. Puis il ajoûte : Pourquoi voulez-vous renfermer, comme dans votre main, nos manieres de vivre ? Pourquoi ſuis-je haïſſable comme un ſcelerat, ſi je ne veux pas ſuivre vos mœurs ? L'empereur impoſe des tributs, je ſuis prêt à les païer. Mon maître veut que je le ſerve, je me reconnois ſon eſclave. Il faut honorer l'homme humainement ; & craindre Dieu ſeul. Il n'y a que pour le renoncer que je n'obéïrai pas. Je mourrai plûtôt : pour n'être, ni menteur, ni ingrat. p. 154. B.

Il parle enſuite de la nature de Dieu, & dit : qu'au commencement le maître de l'univers, qui ſoutient toutes choſes, étoit ſeul, en tant que la créature n'étoit pas encore faite : mais par ſa puiſſance, tout étoit avec lui. Le Verbe qui étoit en lui ſubſiſtoit. Il eſt engendré par diſtinction, non par retranchement. Comme on allume pluſieurs flambeaux d'un ſeul, ſans diminuer ſa lumiere : ainſi le Verbe procedant de la puiſſance du Pere, ne l'a pas laiſſé ſans Verbe & ſans raiſon. Je vous parle, & vous m'écoutez, je ne demeure pas privé de ma parole, qui paſſe à vous. p. 145. A.

Tatien établit clairement le libre arbitre dans les anges & dans les hommes. Mais au reſte, il n'avoit pas des idées aſſez nettes de la nature de l'ame, faute de bien diſtinguer la ſubſtance ſpirituelle de la corporelle. Il fait mention de ſaint Juſtin ſon maître, en ces termes : Juſtin, cet p. 146. C. p. 157. C.

homme admirable, disoit : que les démons ressembloient aux voleurs, qui donnent la vie à ceux qu'ils prennent, pour s'en faire païer la rançon. Ainsi les faux dieux estropient des hommes : puis leur apparoissent en songe, & leur ordonnent de venir à eux devant tout le monde. Alors ils dissipent le mal & les remettent comme ils étoient auparavant. Il parle aussi de Cresçent le Cynique, dont il dépeint les mœurs infames. Il décrit la va-
p. 162. B. nité & l'imposture des autres philosophes. Leur merite, dit-il, consiste à montrer une épaule à la négligence, à porter de grands cheveux, une longue barbe, des ongles de bêtes, & dire qu'ils n'ont
p. 161. B. besoin de rien. Cependant nous en avons vû, qui recevoient de l'empereur deux cens pieces d'or de pension.

Le corps de l'ouvrage tend à montrer l'absurdité de l'idolatrie, & de toutes ses suites ; comme la divination & la corruption des mœurs. Il s'é-
p. 157. D. tend en particulier sur les spectacles ; il décrit l'infamie du theatre, où l'on publioit les crimes, que la nuit a coutume de cacher : l'inutilité des combats d'athlétes ; la cruauté de ceux des gladiateurs : des miserables que l'on achetoit & que l'on nourrissoit exprès, pour avoir le plaisir de les voir s'égorger dans le cirque. Il montre combien la vraïe religion est au-dessus des sciences humaines.
p. 167. B. Chez-nous, dit-il, on ne désire point la vaine gloire : nous suivons la loi de Dieu, & rejettons toute opinion humaine. Notre philosophie

n'eſt pas ſeulement pour les riches : les pauvres l'apprennent gratuitement : car les choſes divines ſont au-deſſus des récompenſes temporelles. Nous recevons tous ceux qui veulent nous écouter ; fuſſent des vieilles femmes, fuſſent des enfans. Nous honorons tous les âges ſans diſtinction : qui veut philoſopher avec nous, le peut. Nous ne regardons, ni l'habit, ni au reſte de l'exterieur. Vous vous moquez de nous, parce que nous nous amuſons, dites-vous, à cauſer avec des enfans, des filles & des femmes. Il leur reproche enſuite l'honneur qu'ils rendoient par des ſtatuës & par des monumens publics, aux femmes les plus impudiques.

Il finit par la démonſtration de l'antiquité de notre doctrine. Moïſe & Homere ſont les plus anciens auteurs, l'un chez les barbares, l'autre chez les Grecs. Or de pluſieurs auteurs Grecs, qui avoient cherché le temps d'Homere ; celui qui le faiſoit plus ancien, le mettoit avant la deſcente des Heraclites, dans les quatre-vingt ans après la guerre de Troye : & Moïſe eſt plus ancien, non pas que la priſe, mais que la fondation de Troye. Tatien le prouve par les auteurs Chaldéens, Pheniciens & Egyptiens. Beroſe Chaldéen parloit de la guerre, que Nabuchodonoſor fit en Judée, par où l'on voïoit le temps des hiſtoires des Juifs. Trois hiſtoriens Pheniciens, Theodate, Hypſicrate & Moch, faiſoient mention de l'amitié d'Hiram & de Salomon ; & les mettoient

p. 166. A.

p. 171. A.

près du temps de la guerre de Troye. Or on ſçait combien Salomon eſt depuis Moïſe. Enfin Ptolomée des Mendes en Egypte mettoit la ſortie des Juifs, ſous la conduite de Moïſe, du temps du roi Amoſis ; qui ſe rapportoit à celui d'Inaque premier roi d'Argos ; depuis lequel il y a vingt generations juſques à la guerre de Troye ; c'eſt-à-dire, quatre cens ans ; ce qu'il prouve encore par la ſuite des rois d'Athenes & de Macedoine. Il montre que Moïſe eſt plus ancien que les auteurs Grecs, plus ancien qu'Homere, dont il reſte quelque mémoire : & marque le temps de chacun des légiſlateurs & des ſages de la Grece. Il conclut ainſi ſon ouvrage : Voilà, ô Grecs, ce que j'ai écrit pour vous, moi Tatien ſectateur de la philoſophie des barbares, né en Aſſyrie : inſtruit d'abord de votre doctrine, enſuite de celle dont je fais profeſſion. Je connois maintenant qui eſt Dieu, & quel eſt ſon ouvrage : & je me repreſente devant vous, pour l'examen de mes dogmes, à la charge de ne jamais renoncer à vivre ſelon Dieu.

VIII. Hereſie de Tatien.

De la maniere dont Tatien parle en cet ouvrage de ſaint Juſtin, il paroît qu'il étoit mort : & ce fut depuis ſa bienheureuſe mort, qu'arriva la chute de Tatien. Car voulant être le docteur des autres, & ſe laiſſant emporter à la vanité, il tomba dans les erreurs de Valentin, de Marcion & de Saturnin. Tant qu'il fut à Rome il ne montra point ſes erreurs : mais étant retourné en

Euſ. v. *c.* 29.

Orient, il prêcha à Daphné près d'Antioche ; en Cilicie & en Pisidie. Il disoit qu'Adam n'étoit pas sauvé, & relevoit tellement la continence, qu'il traitoit le mariage de corruption & de débauche. Aussi ses sectateurs furent-ils nommez Encratites, ou Cõtinens. Ils s'abstenoient de la chair des animaux & du vin, dont ils ne se servoient pas même dans l'eucharistie : d'où vient que ses disciples furent aussi nommez Hydroparastates ou Aquariens. Il disoit que la loi étoit d'un autre Dieu que l'évangile. On dit qu'il avoit eu la hardiesse de changer quelques mots dans S. Paul, prétendant corriger la construction de son discours. Il avoit joint les quatre évangiles en une suite de discours, par une espece de concordance, que l'on nommoit en grec *Diatessaron*. Mais il en avoit retranché les génealogies, & tout ce qui fait voir que Notre-Seigneur est né de David selon la chair.

Apud Tertull. præs. c. 52. Epiph. har 46. 47.

Clem. Alex. 7. pædag. c. 2. Theodor. har fab. l 1 c. 20. Clem. Alex. 2. strom.

Euſ. hiſt. IV. c. 29.

Euseb. ibid. Theodor. hæres. fab. lib. 1. c. 20.

Un nommé Severe encherit sur les erreurs de Tatien : ses sectateurs furent nommez Severiens. Jules Cassien disciple de l'heresiarque Valentin, se joignit aussi à Tatien. Ce Cassien fut chef de l'heresie des Docites : qui disoient que Jesus-Christ n'avoit pris qu'un corps phantastique, ou apparent. Il écrivit un livre de la continence : où il apportoit un passage du faux évangile selon les Egyptiens, qui faisoit parler Jesus-Christ avec Salomé, pour détester le mariage. Expliquant la Genese il disoit : que le fruit défendu étoit le mariage, & les habits de peaux, la chair hu-

Euſ. IV. c. 29. Aug. hær. 24. Clem. 3. strom.

maine. Les erreurs de Tatien furent combattuës par les écrits de Muſanus, d'Apollinaire évêque d'Hierapolis, de Clement Alexandrin & d'Origene.

IX. Bardeſane.

Euſ. IV. hiſt. c. ult. Id. VI. c. præpar. c. 8.

Comme les hereſies ſe multiplioient dans la Meſopotamie, Bardeſane, qui étoit arrivé au comble de la ſcience des Chaldéens, & qui parloit excellemment ſa langue Syriaque; compoſa des dialogues contre Marcion & contre quelques autres heretiques. Ses œuvres furent ſi eſtimées, qu'on les traduiſit en grec. Il y avoit entr'autres un traité contre le deſtin, adreſſé à l'empereur. Bardeſane ſuivit d'abord l'hereſie de Valentin: enſuite il s'en retira, mais il en garda toujours quelque tache. Il étoit d'Edeſſe, & ami du prince Abgar, avec qui il s'étoit inſtruit. Apollonius de Calcedoine, le premier des Stoïciens de ce temps-là, & le maître de l'empereur Marc-Aurele, voulut perſuader à Bardeſane de quitter la religion Chrétienne. Bardeſane lui réſiſta, & dit, qu'il ne craignoit point la mort, ne la pouvant éviter, quand même il ne réſiſteroit pas à l'empereur. Il eut un fils nommé Harmonius, qui étudia à Athenes à la maniere des Grecs, & compoſa pluſieurs écrits.

Epiph. hær. 56. n. 1.

Theodor. hær. fab. 1. c. 22.

Euſ. præpar. ev. lib. 6. c. 8.

Bardeſane dans ſon traité du deſtin, rapportoit les mœurs de pluſieurs nations differentes: pour montrer, qu'elles ne viennent point de la nature, ni de la neceſſité impoſée par les aſtres; mais du libre arbitre; puis il parloit ainſi: Que dirons-

nous

nous de la ſecte des Chrétiens, dont nous ſommes, ſi nombreuſe, & repanduë en tant de climats differens ? Les Chrétiens de Parthie n'ont point pluſieurs femmes, quoiqu'ils ſoient Parthes : ceux de Medie ne jettent point les morts aux chiens, ceux de Perſe n'épouſent point leurs filles, quoiqu'ils ſoient Perſes : ceux qui ſont chez les Bactres & les Gaulois, ne corrompent point les mariages : ceux qui ſont en Egypte n'adorent ni le veau Apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. Quelque part qu'ils ſoient ils ne cedent point aux loix & aux coutumes, qui ſont mauvaiſes ; & la conſtellation qui a preſidé à leur naiſſance, ne les force point de faire les maux, que leur maître leur a défendus. Ils ſupportent la maladie & la pauvreté, les ſouffrances & ce que l'on eſtime infamie. Si nous pouvions tout, nous ſerions tout : ſi nous ne pouvions rien, nous ne ſerions point à nous, mais les inſtrumens des autres. Ainſi parloit Bardeſane.

X. Auteurs heretiques. Marcoſiens, &c.
Tertull. adv. Valent. c. 4. App. Tertull. præſ. c. 49. Epiph. har. 23. n. 3. Id. har. 36. n. 2.

Pluſieurs autres diſciples de l'hereſiarque Valentin ſe rendirent fameux. Ptolomée & Second ſuivirent entierement ſa doctrine : excepté qu'à ſes trente Eones ils en ajouterent quatre, & enſuite quatre autres. Second ſe joignit à Epiphane fils de Carpocras. Il y eut auſſi un nommé Heracléon ; dont les ſectateurs avoient coutume d'invoquer ſur les morts certains noms de principautez, & les oindre d'huile & d'eau, & quelquefois de baume : afin, diſoient-ils, de les ren-

dre incomprehenſibles & inviſibles aux principautez ſuperieures. Marc & Colarbaſe auſſi diſciples de Valentin, pretendoient que toute la plenitude & la perfection de la verité étoit dans l'alphabet grec : & que pour cela J. C. étoit nommé alpha & omega.

Tertull. append. præſ c. 50. Epiph. har. 34. n. 4. 5.6. 7. 8. &c.

Iren. lib. 1. c. 8. 2.

Marc joignoit la magie à l'hereſie, & paſſoit pour faire des miracles Ayant prononcé une longue invocation ſur un calice mêlé de vin & d'eau, il le faiſoit paroître d'un rouge de pourpre ; diſant que la grace ſouveraine y faiſoit dégouter ſon ſang : enſorte que les aſſiſtans s'empreſſoient pour goûter ce breuvage. C'étoit principalement aux femmes riches & nobles qu'il s'adreſſoit, pour les abuſer par ſes preſtiges. Après leur avoir fait benir en ſa preſence un calice de vin & d'eau : il verſoit cette prétenduë euchariſtie dans un calice beaucoup plus grand : en diſant des paroles magnifiques, qui promettoient un accroiſſement de grace. Alors la liqueur contenuë dans le petit calice paroiſſoit remplir le grand, juſqu'à ſe répandre. Quelquefois il diſoit à celle qu'il vouloit tromper : Je veux te faire participante de ma grace, le pere de tout voit toujours ton ange devant ſa face : reçois premierement la grace de moi & par moi, & enſuite : Voici la grace qui monte en toi, ouvre la bouche & prophétiſe. Quand la femme diſoit : Je ne ſçai point prophetiſer ; il faiſoit ſur elle d'autres invocations pour l'étonner, & lui diſoit : Ouvre la bouche &

dis tout ce qui viendra, tu prophetiſeras. La femme ſéduite ſentant une chaleur & une palpitation de cœur extraordinaire ſe hazardoit à dire quelques rêveries : puis ſe croïant propheteſſe, elle rendoit graces à Marc, & ne ſçavoit comment le récompenſer.

Il y eut des femmes fideles, qui étant tentées par cet impoſteur, lorſqu'il leur ordonnoit de prophetiſer, ſouffloient contre lui & lui diſoient anathême. Quelques-unes de celles qu'il avoit ſéduites, revenoient à l'égliſe; & confeſſoient qu'il avoit abuſé d'elles, & qu'elles l'avoient aimé paſſionnément. Un diacre d'Aſie l'ayant reçû dans ſa maiſon, ſa femme, qui étoit belle, ſe laiſſa corrompre, & ſuivit long-temps Marc. Les freres la convertirent à grande peine, & elle paſſa le reſte de ſa vie en penitence. Les diſciples de Marc faiſoient comme lui, & corrompoient pluſieurs femmes, même en Gaule devers le Rhône. Ils ſe nommoient parfaits : prétendant que perſonne n'étoit arrivé à la hauteur de leur connoiſſance, pas même les apôtres. Qu'ils étoient les ſeuls qui avoient penetré la grandeur de la vertu inénarrable : & qui par conſequent avoient toute liberté, & faiſoient tout ſans rien craindre.

On nomma les diſciples de Marc, Marcoſiens: & on leur joignit les Aſcodroutes ou Aſcodroupites, & les Arcontiques. Ils rejettoient les ſacremens : diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choſes *Theod. har. fab. l. c. 10. 11.*

visibles & corporelles : qui étant l'effet de l'ignorance & de la passion, étoient détruites par la connoissance. Ils mettoient donc la rédemption parfaite dans la connoissance, & rejettoient le baptême Les Archontiques avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient les revelations des prophetes. Ils mettoient sept cieux, & en chacun un archon ou prince, d'où leur venoit le nom d'Archontiques. Ils disoient que le Dieu Sabaoth exerçoit sa tyrannie dans le septiéme ciel : qu'il avoit engendré le diable, qui par Eve avoit produit Caïn & Abel. Ils nioient la résurrection des corps. Ils comptoient deux nouveaux prophetes, Martiade & Marsien, qui avoient été enlevez au ciel, & en étoient descendus au bout de trois jours. Ces heretiques vivoient en solitude, faisant profession de renoncer à tout. On comptoit encore entre les disciples de Valentin, un Théotime, qui avoit beaucoup travaillé sur les images de la loi. Ces Valentiniens s'étoient fort éloignez de la doctrine de Valentin, & elle changeoit tous les jours de forme. Ils furent tous combattus par S. Justin martyr, par Miltiade autre philosophe chrétien, & par S. Irenée qui s'instruisit curieusement de tous leurs dogmes, & les refuta par ses disputes de vive voix, & par ses écrits.

Epi. her. 40. n. 7.

Tertull. adv. Valent. c. 4.

Idem. 1. c. 5.
Iren. in præf. l. 1.

XI. Miracle de la legion fulminante. *Euf. Chron. an. 174.*

Cependant l'empereur Marc-Aurele faisoit la guerre contre les Sarmates, contre les Quades, les Marcomans, & plusieurs autres peuples de Germanie : C'étoit la quatorziéme année de son

regne, cent ſoixante & quatorze de J. C. Les Quades l'engagerent dans un païs enfermé de bois & de montagnes, c'eſt aujourd'hui la Bohême, où les Romains étoient incommodez de la chaleur & de la ſoif, ſans ſe pouvoir retirer: parce que les Barbares qui étoient en bien plus grand nombre, occupoient tous les poſtes des environs, & les tenoient comme aſſiegez. Il y avoit dans l'armée Romaine un grand nombre de ſoldats chrétiens : la plûpart de Melitine en Armenie, ou des environs. Ils ſe mirent à genoux, & firent à Dieu de ferventes prieres. Les ennemis s'en étonnoient, mais ils furent bien plus ſurpris de ce qui ſuivit.

An. 174. *Epitom. Dion. in M. Aur. p. 174.*

Eut. v. c. 5. & Ep. Dion. ibid.

Il s'amaſſa tout d'un coup de grands nuages, puis il tomba une pluïe extraordinaire. D'abord les Romains levoient la tête, & la recevoient dans la bouche, tant la ſoif les preſſoit : puis ils en emplirent leurs écus & leurs caſques : bûrent abondamment, & abreuverent leurs chevaux. Et comme les barbares les attaquerent en même temps, ils bûvoient en combattant, & il y eut des bleſſez qui bûrent leur ſang mêlé avec l'eau. Cependant il tomboit ſur les ennemis une grêle violente mêlée de foudres : l'eau & le feu ſembloient tomber du ciel au même endroit : mais le feu ne touchoit point aux Romains, ou s'éteignoit auſſi-tôt. Au contraire, la pluye ne ſervoit de rien aux barbares, elles les brûloit comme de l'huile : en ſorte que tout moüillez ils cherchoient de l'eau, & ſe bleſſoient l'un l'autre, pour

éteindre le feu avec le ſang. Pluſieurs paſſoient du côté des Romains : voyant que l'eau n'étoit ſalutaire que pour eux, & Marc-Aurele en eut pitié.

A cette occaſion l'armée lui donna le nom d'empereur pour la ſeptiéme fois : & quoiqu'il n'eût pas accoutumé de recevoir cet honneur, avant que le ſénat l'eut ordonné ; il ne le refuſa pas alors, comme lui venant du ciel. Car tout le monde reconnoiſſoit cet évenement pour miraculeux. Mais les païens l'attribuoient à leurs faux dieux : & diſoient qu'un magicien nommé Arnuphis Egyptien, qui étoit avec l'empereur, avoit invoqué par ſon art Mercure aërien, & d'autres démons. D'autres attribuoient ce prodige aux prieres de l'empereur même.

Capit. in Marc. p. 32. D. Euſ. 5. hiſt. c. 5.

Les troupes des chrétiens qui avoient attiré ce miracle, furent nommées la légion fulminante : ou plûtôt incorporées à celle qui portoit déja ce nom. On voit encore à Rome un monument de ce miracle dans les bas-reliefs de la colomne Antonienne faite en ce même temps. Les Romains y ſont repreſentez les armes à la main, contre les barbares : que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux ; & ſur eux tombe une pluïe mêlée d'éclairs & de foudres qui ſemblent les terraſſer. Il eſt vrai que comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient païens, ils ont repreſenté dans le ciel un homme volant les bras étendus, avec une grande barbe qui ſemble ſe perdre en

Vet. inſc. ap. Baron. hoc. an. n. 18. ibid. n. 24.

pluye. Les ſçavans croïent qu'ils ont voulu repreſenter Jupiter *Pluvius* : car c'eſt un des titres qu'ils lui donnoient. On dit qu'à cette occaſion Marc Aurele écrivit des lettres : où il témoignoit que ſon armée prête à perir, avoit été ſauvée par les prieres des chrétiens. *Euſ. Chron. an.* 174.

Ce qui n'empêche pas que trois ans après, en cent ſoixante & dix-ſept, la perſecution ne s'élevât contre eux violemment en pluſieurs villes, par des émotions populaires, particulierement dans les Gaules. On le voit par la lettre que ceux qui en furent témoins oculaires écrivirent en grec avec ce titre : Les ſerviteurs de J. C. qui demeurent à Vienne & à Lion de Gaule, aux freres d'Aſie & de Phrygie, qui ont la même foy & la même eſperance, paix, grace & gloire de la part de J. C. notre Seigneur. Après quelque préambule ils racontent le détail de leurs ſouffrances, en ces termes : L'animoſité des païens étoit telle contre nous, que l'on nous chaſſoit des maiſons particulieres, des bains de la place publique : & qu'en general on ne ſouffroit point qu'aucun de nous parût, en quelque lieu que ce fut. Les plus foibles ſe ſauverent, les plus courageux s'expoſerent à la perſecution. D'abord le peuple s'emportoit contre eux en confuſion & en grandes troupes, par des cris & des coups : les tirant, les pillant, leur jettant des pierres, les enfermant, & faiſant tout ce que peut une multitude effarouchée. On les mena dans la place, où ils furent

XII.
Lettre des martyrs de Vienne & de Lion.
Euſ. v. hiſt. init.
An. 177.

examinez publiquement par le tribun & par les magiſtrats de la ville, & ayant confeſſé, ils furent mis en priſon juſques à la venuë du gouverneur. Enſuite ils lui furent preſentez ; & comme il les traitoit cruellement, Vettius Epagathus, jeune homme d'une vie irreprochable & d'un grand zele, ne le put ſouffrir, & demanda d'être écouté pour les défendre ; & pour montrer qu'il n'y a aucune impieté chez nous. Tous ceux qui étoient autour du tribunal s'écrierent contre lui, car il étoit fort connu : & le gouverneur, au lieu de recevoir ſa requête, lui demanda ſeulement, s'il étoit auſſi chrétien ? Vettius le confeſſa à haute voix : & fut mis au nombre des martyrs, avec le titre d'avocat des chrétiens. Il y en eut environ dix, qui tomberent par foibleſſe, étant mal preparez au combat. Leur chute nous affligea ſenſiblement, & abbatit le courage des autres : qui n'étant pas encore pris, aſſiſtoient les martyrs, & ne les quittoient point malgré tout ce qu'il falloit ſouffrir. Nous étions tous dans de grandes allarmes, à cauſe de l'incertitude de la confeſſion. Nous n'avions pas peur des tourmens : mais nous regardions la fin ; & nous craignions que quelqu'un ne tombât. On faiſoit tous les jours des captures, en ſorte que l'on raſſembla tous les bons ſujets des deux égliſes, qui les ſoutenoient principalement.

Avec les chrétiens on prit auſſi quelques païens, qui les ſervoient. Car le gouverneur avoit fait

une

une ordonnance publique de les chercher tous. Ces eſclaves païens craignant les tourmens, qu'ils voïoient ſouffrir aux fideles, & pouſſez par les ſoldats : accuſerent fauſſement les Chrétiens, des feſtins de Thyeſte, & des mariages d'Oedipe : c'eſt-à-dire, des inceſtes & des repas de chair humaine ; & de tout ce qu'il ne nous eſt permis, ni de dire, ni de penſer, ni même de croire, que jamais des hommes l'aïent commis. Ces calomnies étant divulguées, tout le peuple fut ſaiſi de fureur contre nous : enſorte que s'il y en avoit qui gardaſſent encore quelque meſure d'amitié, ils s'emportoient alors frémiſſant de rage. On voïoit l'accompliſſement de la prophetie du Sauveur : que ceux qui feroient mourir ſes diſciples, croiroient rendre ſervice à Dieu. *Joan. XVI. 2.*

Ceux que la fureur du peuple, du gouverneur, & des ſoldats attaqua le plus violemment, furent Sanctus diacre, natif de Vienne : Maturus néophyte : Attalus né à Pergame, mais qui avoit toujours été le ſoutien de ces égliſes : & Blandine eſclave. Nous tous, & principalement ſa maîtreſſe, qui étoit du nombre des martyrs, nous craignions, qu'elle n'eut pas même la hardieſſe de confeſſer, à cauſe de la foibleſſe de ſon corps. Cependant elle mit à bout ceux, qui l'un après l'autre lui firent ſouffrir toutes ſortes de tourmens, depuis le matin juſques au ſoir. Ils ſe confeſſoient vaincus, ne ſçachant plus que lui faire ; ils admiroient qu'elle reſpirât encore, aïant tout le corps

ouvert & disloqué; & témoignoient qu'une seule espece de torture étoit capable de lui arracher l'ame : bien loin qu'elle en dût souffrir tant & de si fortes. Pour elle, la confession du nom Chrétien la renouvelloit : son rafraîchissement & son repos étoit de dire : Je suis Chrétienne, & il ne se fait point de mal parmi nous. Ces paroles sembloient la rendre insensible.

Le diacre Sanctus souffrit aussi des tourmens excessifs. Mais au lieu que les païens esperoient par là, d'en tirer quelque parole indigne de lui : il eut une telle fermeté, que jamais il ne leur dit, ni son nom, ni sa nation, ni la ville d'où il étoit ; ni s'il étoit libre, ou esclave. A toutes ces questions il répondit en latin : Je suis Chrétien. Ils ne lui oüirent jamais dire autre chose. Le gouverneur & les bourreaux en furent tellement irritez contre lui, que ne sçachant plus que lui faire, enfin ils lui appliquerent sur les parties les plus delicates des lames de cuivre embrasées. Ainsi brûlé il demeuroit immobile & ferme dans la confession. Son corps étoit tout plaïe & meurtrissure, tout retiré, & il n'y paroissoit plus de figure humaine. Quelques jours après les païens voulurent le remettre à la gêne, croïant le vaincre en appliquant les mêmes tourmens à ces plaïes enflammées, qui ne pouvoient pas même souffrir d'être touchées avec les mains : ou du moins qu'il mourroit dans les tourmens, & épouvanteroit les autres. Mais contre toute apparence, son corps

ſe redreſſa & ſe rétablit à la ſeconde gêne ; il reprit ſa premiere forme & l'uſage de ſes membres : en ſorte qu'il ſembloit que ce fût plûtôt le panſer, que le tourmenter.

Biblis, l'une de ceux qui avoient nié, fut appliquée à la gêne, pour lui faire avoüer les impietez dont on accuſoit les chrétiens. Les tourmens la réveillerent, comme d'un profond ſommeil : ces douleurs paſſageres la firent penſer aux peines éternelles de l'enfer. Et comment, dit-elle, mangerions-nous des enfans, nous à qui il n'eſt pas même permis de manger le ſang des bêtes ? Deſlors elle ſe confeſſa chrétienne, & fut miſe avec les martyrs. Les chrétiens obſervoient encore alors, & pluſieurs ſiécles après, la défenſe de manger du ſang, portée par l'ancienne loi, & confirmée par le concile des apôtres. *Sup. l. 2. n. 32.*

Les tourmens ſe trouvant inutiles par la vertu de Jeſus-Chriſt & la patience des martyrs, on les enferma dans une priſon obſcure & incommode : on leur mit les pieds dans des entraves de bois, les étendant juſqu'au cinquiéme trou, & on les traita ſi cruellement, que la plûpart furent étouffez dans la priſon. Quelques-uns après avoir été ſi violemment tourmentez, qu'ils ſembloient ne pouvoir vivre, quand ils auroient été panſez avec tout le ſoin imaginable : demeurerent dans la priſon, privez de tout ſecours humain : mais tellement fortifiez par le Seigneur, qu'ils conſoloient & encourageoient les autres. D'autres tout frais &

nouvellement pris, dont les corps n'avoient point été maltraitez ; ne pouvoient ſouffrir l'incommodité de la priſon, & y mouroient.

XIII. Saint Pothin.

Pothin évêque de Lion fut de ce nombre. Il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans : foible & infirme, en ſorte qu'à peine pouvoit-il reſpirer. Le zele & le deſir du martyr le fortifioit. Il fut traîné devant le tribunal, conduit par les magiſtrats, & regardé de tout le peuple : qui jettoit toutes ſortes d'imprecations contre lui, comme ſi ç'eût été Jeſus-Chriſt même. Il rendit témoignage à la verité. Et comme le gouverneur lui demanda qui étoit le Dieu des chrétiens, il dit : Si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Alors on ne l'épargna plus, il fut traîné & battu de tous côtez. Ceux qui étoient proche le frappoient des mains & des pieds, ſans aucun reſpect pour ſon âge. Ceux qui étoient loin, lui jettoient ce qu'ils trouvoient dans leurs mains. Tous croïoient commettre une grande impieté, s'ils manquoient à lui inſulter, penſant vanger ainſi leurs Dieux. A peine reſpiroit-il encore, quand il fut jetté dans la priſon, & y rendit l'ame deux jours après.

Dans cette priſon étoient avec les martyrs ceux qui avoient renié la premiere fois qu'ils avoient été pris. Car en ce temps-là il ne ſervoit de rien de nier. Ceux qui avoient confeſſé étoient enfermez comme chrétiens, ſans être accuſez d'autre choſe : Ceux-ci étoient gardez, comme des meurtriers & des ſcelerats. En ſorte que les uns étoient

ſoulagez par la joïe de leur confeſſion, par l'eſperance des promeſſes, par l'amour pour J. C. & par l'eſprit du pere : les autres étoient tourmentez par leur conſcience. Cette difference paroiſſoit au dehors. Les uns avoient le viſage gai & plein de dignité & de grace : plûtôt ornez que chargez de leurs chaînes ; répandant une bonne odeur, qui faiſoit croire à quelques-uns, qu'ils ſe ſervoient de parfums : les autres étoient triſtes, abbatus & défigurez : les païens même leur reprochoient leur lâcheté. Ce ſpectacle confirmoit les autres chrétiens.

On tira premierement de priſon quatre martyrs pour les expoſer aux bêtes, en un ſpectacle qui fut donné exprès pour les nôtres. Ces quatre furent Maturus, Sanctus, Blandine & Attale. Maturus & Sanctus paſſerent de nouveau par tous les tourmens, dans l'amphitéatre, comme s'ils n'avoient rien ſouffert auparavant. Ils furent traînez par les bêtes. On leur fit ſouffrir tous les maux que le peuple enragé demandoit par divers cris, les uns d'un côté, les autres d'un autre : & ſur tout la chaiſe de fer, où on les fit rôtir, en ſorte que l'odeur frappoit les ſpectateurs. Mais ils n'en étoient que plus furieux. Ils ne purent toutefois tirer autre parole de Sanctus, que la confeſſion qu'il avoit accoutumé de faire dès le commencement. Enfin ces deux martyrs, après avoir long-temps reſiſté, furent immolez ce jour-là : aïant tenu lieu dans ce ſpectacle, de tous les divers combats de gladiateurs.

Blandine fut attachée à une piece de bois, pour être devorée par les bêtes : & ce ſpectacle donnoit courage aux martyrs à qui elle repreſentoit le Sauveur crucifié. On la traitoit ainſi, parce qu'elle étoit eſclave. Aucune des bêtes ne lui toucha : elle fut détachée & remiſe dans la priſon. Le peuple demandoit inſtamment Attale, car il étoit connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéatre avec un écriteau devant lui, où étoit en latin : C'eſt le chrétien Attale. Le peuple fremiſſoit contre lui : mais le gouverneur aïant appris qu'il étoit citoïen Romain, le fit remettre en priſon avec les autres ; attendant la réponſe de l'empereur, à qui il avoit écrit à leur ſujet.

XIV. Humilité & charité des Martyrs.

Euſ. v. hiſt. c. 2.

En cet état les martyrs firent paroître leur humilité & leur charité. Ils deſiroient tellement d'imiter Jeſus-Chriſt, qu'après avoir confeſſé ſon nom, non ſeulement une fois ou deux, mais pluſieurs fois, aïant été expoſez aux bêtes, brûlez, couverts de plaïes ; ils ne s'attribuoient pas le nom de martyrs, & ne nous permettoient pas de le leur donner. Mais ſi quelqu'un de nous les nommoit martyrs, en leur écrivant ou en leur parlant ; ils s'en plaignoient amérement. Ils cedoient ce titre à Jeſus-Chriſt le vrai & fidele témoin, le premier né d'entre les morts, le chef de la vie divine : & faiſoient mention de ceux qui étoient déja ſortis du monde. Ceux-là, diſoient ils, ſont martyrs, que Jeſus-Chriſt a daigné recevoir dans la confeſſion de ſon nom, la ſcelant ainſi par leur mort :

Nous autres, ne ſommes que de petits confeſſeurs. Ils prioient les freres avec larmes, de faire pour eux de ferventes prieres, afin qu'ils ſouffriſſent juſques à la fin : & ils montroient par leurs actions la force du martyre, parlant aux païens avec grande liberté. Ils étoient remplis de la crainte de Dieu, & s'humilioient ſous ſa main puiſſante : excuſant tout le monde, n'accuſant perſonne, & priant pour ceux qui les maltraitoient. Leur plus grande application étoit de retirer de la gueule de l'ennemi ceux qu'il ſembloit avoir engloutis. Car ils ne s'élevoient pas de gloire contre ceux qui étoient tombez, mais ils ſuppléoient aux beſoins des autres, par leur abondance, leur montrant une tendreſſe maternelle, & répandant pour eux beaucoup de larmes, devant le pere celeſte. Ils demanderent la vie, & elle leur fut accordée ; enſorte qu'ils en firent part à leurs freres. Leur patience & leurs exhortations donnerent du cœur à ceux qui avoient renié la foi, & les diſpoſerent à confeſſer.

Entre les martyrs étoit un nommé Alcibiade, accoutumé à mener une vie très-auſtere, & à ne prendre pour toute nourriture, que du pain & de l'eau. Il vouloit continuer dans la priſon : mais Attale après ſon premier combat de l'amphithéatre, apprit par révélation, qu'Alcibiade ne faiſoit pas bien, de ne pas uſer des créatures de Dieu, & qu'il étoit aux autres une occaſion de ſcandale. Alcibiade ſe laiſſa perſuader : & dès-lors il man- *Euſ. v. hiſt. c. 3.*

geoit de tout, avec action de graces. Dieu visitoit les martyrs par ses faveurs, & le S. Esprit étoit leur conseil. Ils sçavoient le bruit qui s'étoit répandu en Phrygie, de la prétenduë prophetie de Montan, qui commandoit les abstinences extraordinaires : & pour montrer qu'ils condamnoient sa doctrine, ils écrivirent en prison plusieurs lettres aux freres d'Asie & de Phrygie. Ils écrivirent aussi au pape Eleuthere, le priant de donner
Ibid. c. 4. la paix aux égliſes : peut-être à cause de la question de la pâque. S. Irenée prêtre de l'égliſe de Lion fut chargé de leur lettre, qui commençoit ainsi : Nous prions Dieu de vous donner toujours sa joie, pere Eleuthere. Nous avons prié notre frere Irenée, qui est en notre communion, de vous porter ces lettres : & nous vous prions de l'avoir en recommandation, comme zelé pour le testament de Jesus-Christ. Si nous sçavions que le rang donnât de la vertu, nous vous l'aurions recommandé comme notre prêtre ; puisqu'il l'est en effet.

Ibid. c. 5. La réponse de l'empereur vint cependant. Elle portoit que l'on fit mourir ceux qui confesseroient, & que ceux qui nieroient fussent mis en liberté. Donc au commencement de l'assemblée des jeux solemnels, qui se tient en ce lieu-là ; & qui est très-nombreuse, parce que toutes les nations y viennent, le gouverneur fit amener les martyrs à son tribunal ; voulant encore les montrer au peuple, & lui en donner un spectacle.

Il

Il les interrogea de nouveau, & fit couper la tête à tous ceux qui ſe trouverent citoïens Romains, les autres furent envoïez aux bêtes. Il examina ſéparément ceux qui avoient nié, croïant n'avoir qu'à les renvoïer: mais contre l'attente des payens ils confeſſerent, & furent joints à la troupe des martyrs. Quelques-uns demeurerent dehors: mais ceux-là n'avoient jamais eu, ni trace de foi, ni reſpect pour la robe nuptiale, ni penſée de la crainte de Dieu, & avoient deshonoré la religion par leur conduite.

Pendant l'interrogatoire un nommé Alexandre, Phrygien de nation, & medecin de profeſſion: qui avoit demeuré pluſieurs années dans les Gaules, & étoit connu de tout le monde, par ſa charité envers Dieu, & ſa liberté à publier la doctrine, car il avoit part à la grace apoſtolique: celui-ci étant près du tribunal, leur faiſoit des ſignes, pour les exciter à la confeſſion de J. C. & ſe donnoit tant d'action, qu'il reſſembloit à une femme en travail, & que tout le peuple le remarquoit. Comme ils étoient indignez de voir, que ceux qui avoient nié confeſſoient alors: ils s'écrierent contre Alexandre, comme s'il en eût été cauſe. Le gouverneur ſe tourna vers lui, & lui demanda qui il étoit: il dit qu'il étoit Chrétien; & le gouverneur, en colere, le condamna aux bêtes. Il entra donc le lendemain dans l'aréne avec Attale, que le gouverneur expoſa encore aux bêtes, par complaiſance pour le peuple.

Après avoir passé par tous les tourmens que l'on pratiquoit dans l'amphithéatre, ils furent enfin égorgez. Alexandre ne jetta pas un soupir, & ne dit pas le moindre mot, se contenta de s'entretenir avec Dieu en son cœur. Attale étant mis sur la chaise de fer, comme son corps brûloit & que l'odeur de la graisse s'élevoit, dit au peuple en latin : Voilà ce que c'est de manger des hommes ; c'est ce que vous faites ici. Pour nous, nous ne mangeons point d'hommes, & ne faisons aucun mal. On lui demanda, quel nom avoit Dieu ; & il répondit : Dieu n'a pas un nom comme un homme.

XV. Sainte Blandine.

Après eux tous, le dernier jour des gladiateurs, Blandine fut encore amenée avec un enfant d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les avoit amenez tous les jours, pour voir les supplices des autres ; & on les vouloit contraindre à jurer par les idoles. Comme ils demeurerent fermes à les mépriser : le peuple entra en fureur contre eux, & sans avoir égard, ni à l'âge de l'un, ni au sexe de l'autre, ils les firent passer par tous les tourmens, les pressant l'un après l'autre de jurer. Ils n'en purent venir à bout. Car Ponticus étoit encouragé par Blandine : en sorte que tout le peuple s'en appercevoit. Il souffrit donc generalement tous les tourmens, & rendit l'esprit. Blandine fut la derniere. Elle alloit à la mort avec plus de joye, qu'à un festin de nôces. Après les foüets, les bêtes, la chaise ardente ; enfin on l'enferma

dans un filet, & on l'expoſa à un taureau qui la ſecoüa long-temps. Mais elle ne ſentoit rien de ce qu'on lui faiſoit, par l'eſperance & l'attachement à ce qu'elle croïoit, & par les entretiens qu'elle avoit avec J. C. Enfin elle fut auſſi égorgée: & les payens même confeſſoient qu'ils n'avoient jamais vû une femme tant ſouffrir.

Ils ne furent pas contens de la mort des martyrs; ils étendirent la perſecution ſur leurs cadavres. Ceux qui avoient été étouffez dans la priſon furent jettez aux chiens, & gardez ſoigneuſement nuit & jour: de peur que nous ne les enterraſſions. Ils aſſemblerent auſſi les reſtes de ceux qui avoient ſouffert dans l'amphithéatre: c'eſt-à-dire, ce que les bêtes ou le feu avoient laiſſé de leurs membres déchirez ou réduits en charbon: & les têtes coupées des autres, avec leurs troncs. Ils firent garder tous ces reſtes pendant pluſieurs jours, par des ſoldats. Les uns fremiſſoient & grinçoient les dents, en regardant ces reliques: les autres rioient & ſe moquoient, exaltant leurs idoles, & leur attribuant la punition de leurs ennemis. Les plus raiſonnables témoignoient quelque compaſſion, & leur faiſoient des reproches en diſant: Où eſt leur Dieu? & que leur a ſervi cette religion qu'ils ont préferée à leur propre vie; cependant nous étions ſenſiblement affligez de ne pouvoir enterrer ces corps. La nuit n'y ſervoit de rien. Les gardes ne ſe laiſſoient gagner, ni par argent, ni par prie-

res. Ils ſembloient faire un grand profit, ſi ces corps demeuroient ſans ſépulture. Après les avoir laiſſé à l'air, expoſez en ſpectacle, pendant ſix jours; ils les brûlerent, & les réduiſirent en cendre, puis les jetterent dans le Rhône : afin qu'il n'en parût aucun reſte ſur la terre. Ils le faiſoient pour ôter aux chrétiens l'eſperance de la réſurrection : qui leur donne, diſoient-ils, la confiance de nous introduire une religion étrangere & nouvelle, de mépriſer les tourmens, & d'aller à la mort avec joïe. Voïons maintenant s'ils reſſuſciteront; ſi leur Dieu pourra les ſecourir & les tirer de nos mains. Les cendres de ces martyrs, qui étoient au nombre de quarante-huit, furent retrouvées & enſevelies ſous l'autel, dans l'égliſe des apôtres, au lieu nommé Athanacum, à preſent l'abbaïe d'Aiſnay. Marcel & Valerien étoient auſſi à Lion, d'où ayant trouvé moyen de s'échapper, ils s'enfuirent, & ſouffrirent enſuite le martyre, dans deux villes voiſines : Marcel à Châlon ſur Saone, Valerien à Trénorchium, qui eſt Tournus.

Ado. Martyrol. 2. Jun.

Ado. 4. & 15. Sept.

XVI. Martyre de ſaint Epipode & ſaint Alexandre.

Ado. 22. & 24. Apr. Acta. martyr. ſelecta.

On trouve en cette même perſécution deux martyrs illuſtres à Lion, Epipode & Alexandre. Alexandre étoit grec de nation, Epipode natif de Lion même, tous deux de parens qui portoient le titre de clariſſimes. Leur amitié s'étoit formée dès l'enfance, dans les écoles, & étant déja chrétiens ils s'excitoient l'un l'autre à la pieté, & ſe préparoient au martyre par la ſobrieté,

la frugalité, la chaſteté & les œuvres de miſericorde. Tous deux étoient dans la fleur de leur jeuneſſe : mais point encore mariez. La perſécution étant allumée, la dix-ſeptiéme année de Marc-Aurele, cent ſoixante & dix-ſept de Jeſus-Chriſt, ils cherchoient à ſe cacher, ſuivant le precepte de l'évangile. Ils ſortirent de la ville & ſeuls & ſecretement, & ſe retirerent au bourg de Pierre-Enciſe, où ils ſe cacherent dans la maiſon d'une pauvre veuve chrétienne. La baſſeſſe du lieu les mit quelque-temps à couvert : mais enfin on les chercha avec tant de ſoin, qu'on les trouva : & comme ils faiſoient leurs efforts pour s'enfuir encore, Epipode perdit un de ſes ſouliers : qui fut trouvé par une femme chrétienne, & ſerré comme un treſor. An. 177.

Si-tôt qu'ils furent pris, on les mit en priſon, même avant l'interrogatoire, contre l'uſage des Romains, qui n'empriſonnoient que les perſonnes viles, ou déja convaincus : mais le ſeul nom de chrétien paſſoit pour un crime notoire. Trois jours après ils furent preſentez les mains liées derriere le dos devant le tribunal du gouverneur. Il leur demanda leur nom & leur profeſſion : ils dirent leurs noms & leur qualité de chrétiens. Le peuple fit un grand cri ; & le juge en colere diſoit : A quoi donc ont ſervi les tourmens de ceux qui ont été executez, ſi l'on parle encore de Chriſt ? De peur qu'ils ne s'exhortaſſent l'un l'autre, du moins par ſignes, il les fit ſéparer : *l. 1. 4. §. ff. de Cuſtod. reor.*

& prenant d'abord Epipode, qu'il croïoit plus foible; comme plus jeune; il lui dit: Il ne faut pas que tu periſſe par opiniâtreté. Nous adorons les dieux immortels, que tous les peuples & nos princes mêmes honorent. Nous honorons les dieux par la joïe, les feſtins, la muſique, les jeux, les divertiſſemens: Vous adorez un homme crucifié; à qui on ne peut plaire en jouiſſant de tous ces biens. Il rejette la joïe, il aime les jeûnes & la chaſteté ſterile, & condamne le plaiſir. Quel bien vous peut faire celui qui n'a pû ſe garentir de la perſecution des plus miſerables; Je te le dis, afin que tu quitte l'auſterité, pour jouir du bonheur de ce monde, avec la joïe qui convient à ton âge.

Epipode répondit: Je ne me laiſſe pas toucher à cette feinte & cruelle compaſſion. Vous ne ſçavez pas que J. C. notre Seigneur éternel eſt reſſuſcité, après avoir été crucifié, comme vous dites: lui, qui par un myſtere ineffable, étant homme & Dieu tout enſemble, a ouvert aux ſiens le chemin de l'immortalité. Mais pour vous parler ſelon votre portée: êtes-vous aſſez aveugle pour ignorer, que l'homme eſt compoſé de deux ſubſtances, d'ame & de corps? Chez nous l'ame commande, le corps obéit. Les infamies que vous commettez, en l'honneur de vos démons, donnent du plaiſir au corps, & tuent les ames. Quelle vie, où la partie principale eſt celle qui perd? Nous faiſons la guerre au corps en

faveur de l'ame. Vous après vous être soulez de plaisirs comme les bêtes, ne trouvez à la fin de cette vie qu'une triste mort. Nous, quand vous nous faites perir, nous entrons dans une vie éternelle.

Le juge irrité de cette réponse, lui fit donner des coups de poing sur la bouche. Epipode ayant les dents tout en sang, disoit: Je confesse que J C. est Dieu avec le Pere & le S. Esprit: il est juste que je rende mon ame à celui qui m'a créé & m'a racheté. Ce n'est pas perdre la vie, c'est la changer en mieux. Comme il parloit ainsi, le juge le fit pendre au chevalet, & deux licteurs vinrent des deux côtez pour le déchirer avec les ongles de fer. Alors s'éleva tout d'un coup un cri terrible du peuple, qui demandoit, qu'on le lui abandonnât pour l'accabler d'une grêle de pierres, ou le mettre en pieces: car le juge n'alloit pas assez vite à leur gré. Il craignit qu'ils n'en vinssent à une sédition, & ne perdissent le respect de sa dignité: & pour prévenir ce mal, il fit ôter le martyr de devant son tribunal pour lui couper promptement la tête. Ce qui fut executé.

Après un jour d'intervalle, le gouverneur fit tirer Alexandre de prison, & lui dit: Tu peux encore profiter de l'exemple des autres. Car nous avons tellement donné la chasse aux chrétiens, qu'il n'y a plus gueres que toi qui en reste. Alexandre dit: Je rends graces à Dieu, de ce que vous m'encouragez par l'exemple des autres mar-

tyrs. Vous vous trompez : le nom chrétien ne peut être éteint. Dieu l'a établi sur des fondemens si solides, qu'il se conserve par la vie des hommes, & s'étend par leur mort. Je suis chrétien, & l'ai toujours été, & le serai pour la gloire de Dieu. Le gouverneur le fit étendre les jambes écartées, & frapper par trois bourreaux, qui se relaïoient l'un l'autre : ce qui dura très-long-temps, sans qu'il lui échappât aucune réponse indigne. Enfin le juge le voïant inébranlable, le condamna à mourir en croix. Les executeurs le prirent, lui étendirent les bras, & l'attacherent. Mais il ne souffrit pas long-temps. Car son corps étoit tellement déchiré, qu'à travers les côtes décharnées, on voïoit les parties les plus cachées des entrailles. Ainsi invoquant Jesus-Christ par les derniers efforts d'une voix mourante, il rendit l'esprit heureusement. Comme les gentils empêchoient la sépulture des martyrs, les chrétiens déroberent les corps de ces deux Saints : & les cacherent près de la ville au fond d'une vallée, dans un lieu couvert d'arbres & d'eaux qui y tomboient de tous côtez. Mais ce lieu devint ensuite celebre par la pieté des fideles & par la multitude des miracles.

XVII. S. Irenée évêque de Lion. *Euſ. v. hiſt. c. 15. 20.*

A la place de S. Photin on élut évêque de Lion le prêtre Irenée, disciple de S. Polycarpe, & de Papias. A son retour de Rome, il écrivit contre Florentin & contre Blastus, qu'il y avoit vûs. C'étoient deux prêtres de l'église Romaine déposez pour

pour leurs erreurs. Chacun avoit ſa ſecte à part, & y avoit attiré pluſieurs diſciples. Blaſtus vouloit ramener le Judaïſme, & s'attachoit à celebrer la pâque le quatorziéme jour. S. Irenée lui écrivit une lettre du ſchiſme. Florin mettoit un dieu auteur du mal, & par conſéquent deux principes. C'eſt pourquoi S. Irenée lui écrivit une lettre de la monarchie : c'eſt-à-dire, de l'unité de principe. Il diſoit ces paroles.

Ces dogmes, Florin, pour parler modérément, ne ſont pas d'une ſaine doctrine. Ces dogmes ne s'accordent pas avec l'égliſe, & jettent dans la plus grande impieté, ceux qui les embraſſent. Les heretiques mêmes qui ſont hors de l'égliſe, n'ont jamais oſé proferer rien de ſemblable. Ce n'eſt pas là ce que nous ont enſeigné les prêtres nos prédeceſſeurs, qui ont converſé avec les apôtres. Car étant encore enfant, je vous ai vû dans la baſſe Aſie chez Polycarpe, dont vous cherchiez d'acquerir l'eſtime : aïant vous-même un emploi conſiderable à la cour. Je me ſouviens mieux de ce temps-là, que de ce qui vient d'arriver. Car les connoiſſances que l'on a reçuës dans l'enfance, croiſſent avec l'ame, & s'uniſſent à elle : en ſorte que je pourrois dire le lieu, où étoit aſſis le bienheureux Polycarpe, quand il parloit ; ſes démarches, ſa maniere de vie, ſa figure extérieure, les diſcours qu'il faiſoit au peuple. Comme il nous racontoit, qu'il avoit vêcu avec Jean & avec les autres, qui avoient vû le Seigneur.

Comme il se souvenoit de leurs discours, & de ce qu'il leur avoit oüi dire, touchant leur Seigneur, ses miracles, sa doctrine. Polycarpe rapportoit tout cela conformément aux écritures : l'aïant appris de ceux qui avoient vû de leurs yeux le Verbe de vie.

Dieu me faisoit alors la grace d'écouter tous ces discours avec une grande application, & de les écrire non sur le papier, mais dans mon cœur : & par la misericorde de Dieu je les rumine encore continuellement. Et je puis assurer devant Dieu que si ce bienheureux & apostolique vieillard eût oui quelque chose de semblable, il auroit bouché ses oreilles, & se seroit écrié suivant sa coutume : O bon Dieu, à quels temps m'avez-vous réservé, pour souffrir de tels discours ! Et s'en seroit fui de la place où il les auroit oüis : fut-il assis, ou debout. On peut voir la même chose par les lettres qu'il a écrites, ou aux églises voisines, pour les fortifier, ou à quelques-uns des freres, pour les instruire & les exhorter. Ce sont les paroles de saint Irenée. Florin fut ensuite entraîné dans l'erreur des Valentiniens : & saint Irenée écrivit pour lui le traité de l'Odoade, c'est-à-dire, des huit premiers Eones : où il marquoit qu'il a touché à la premiere succession des apôtres. A la fin de cet ouvrage, il avoit mis ces paroles : Toi qui transcriras ce livre, je te conjure par notre Seigneur JESUS, & par son glorieux avenement où il jugera les vivans & les morts, de le collationner

après que tu l'auras copié, & le corriger exactement ſur l'original, de tranſcrire auſſi cette conjuration & la mettre dans la copie.

XVIII. Martyre de ſaint Symphorien.

Dans la même perſecution des Gaules, ſous Marc-Aurele ſouffrit à Autun Symphorien fils de Fauſte, d'une famille noble & chrétienne. Il avoit été baptiſé par ſaint Benigne, & levé des fonts par ſaint Andoche. Il étoit dans la fleur de ſon âge, inſtruit dans les bonnes lettres & les bonnes mœurs. La ville d'Autun étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres des Gaules : mais auſſi des plus ſuperſtitieuſes. On y adoroit principalement Cybele, Apollon & Diane. Un jour le peuple s'étoit aſſemblé pour la ſolemnité profane de Cybele ; qu'ils appelloient la mere des dieux ; Héraclius homme conſulaire étoit alors à Autun, appliqué à rechercher les chrétiens. On lui préſenta Symphorien, que l'on avoit arrêté, comme ſéditieux, parce qu'il n'avoit pas adoré l'idole de Cybele, que l'on portoit dans un chariot, ſuivie d'une grande foule de peuple. Héraclius étant aſſis ſur ſon tribunal, lui demanda ſon nom & ſa condition. Il répondit : Je ſuis chrétien, je m'appelle Symphorien. Le juge dit : Tu es chrétien ? A ce que je vois, tu nous as échappé, car ce nom n'eſt pas frequent parmi nous. Pourquoi refuſes-tu d'adorer l'image de la mere des dieux ? Symphorien répondit : Je vous le viens de dire, je ſuis chrétien, j'adore le vrai Dieu, qui regne dans le ciel : mais pour l'idole du démon, ſi vous me

Acta Mart. ſelecta.

le permettez, je la briſerai à coups de marteau. Le juge dit : Celui ci n'eſt pas ſeulement ſacrilege, il veut être rebelle. Que les officiers diſent s'il eſt citoïen de ce lieu ? Un officier dit : Il eſt d'ici & d'une famille noble. Le juge dit : Tu te flates, Symphorien, de ta naiſſance, & peut-être ne ſçais-tu pas l'ordonnance des empereurs : qu'un officier la liſe. On la lut. Et enſuite le juge dit : Que dis-tu à cela, Symphorien ? Pouvons-nous renverſer les ordonnances des princes ? Il y a deux chefs d'accuſation contre toi, de ſacrilege contre les dieux, de rebellion contre les loix. Comme Symphorien continua de déteſter l'idole, le juge le fit battre par ſes licteurs, & l'envoïa en priſon.

Il ſe le fit amener deux jours après, & lui dit : Tu ferois bien mieux, Symphorien, de ſervir les dieux immortels, & recevoir un préſent du tréſor public, avec l'honneur de la milice : on nommoit ainſi les charges. C'eſt pourquoi, ſi tu veux, je ferai orner de fleurs les autels : afin que tu offres aux dieux l'encens qui leur eſt dû. Symphorien montra par ſa réponſe, qu'il mépriſoit les promeſſes du conſulaire, & encore plus les divinitez qu'il lui propoſoit : & déteſta les cruelles & extravagantes ſuperſtitions du culte de Cybele. Enfin le juge prononça contre lui ſa ſentence, & le condamna à mourir par le glaive. Comme on le menoit hors de la ville, pour l'exécuter, ſa mere lui crioit de deſſus la muraille : Mon fils,,

mon fils Symphorien, ſouviens-toi du Dieu vivant : éleve ton cœur en haut, & regarde celui qui regne dans le ciel. On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en mieux. Après qu'il eut été exécuté, des hommes pieux enleverent ſon corps ſecretement, & l'enterrerent dans une petite cellule, près d'une fontaine hors le champ public. C'étoit quelque lieu deſtiné aux exercices.

XIX. Mort de Marc-Aurele, Commode empereur. An. 180.

L'empereur Marc-Aurele mourut la vingtiéme année de ſon regne, cent quatre-vingt de Jeſus-Chriſt. Comme il étoit en Pannonie faiſant la guerre aux Marcomans, il tomba malade, & ſe fit mourir volontairement, en s'abſtenant de prendre de la nourriture. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans & en avoit regné dix-neuf & dix jours. Le lendemain de ſa mort le dix-huitiéme d'Avril, l'an de Jeſus Chriſt cent quatre-vingt, ſon fils Commode, qui étoit à l'armée, fut reconnu empereur, à l'âge de dix-neuf ans. Il s'abandonna à toutes ſortes d'impudicitez, & fut très-cruel, juſques à faire mourir un très-grand nombre de Senateurs : mais il ne perſecuta point les chrétiens. Peut-être fut-il adouci en leur faveur par Marcia l'une de ſes concubines, qu'il traitoit preſque comme une épouſe legitime, & lui avoit donné tous les honneurs des imperatrices, hors celui du feu, que l'on portoit devant elles. Car cette Marcia étoit fort affectionnée aux chrétiens.

Epiſt. Dion. in Comm. p. 25.

Herod. 1. Ep.-Dio. in Comm. p. 284. D.

Cette même année premiere de l'empereur

Commode, mourut Agrippin évêque d'Alexandrie, après avoir tenu le ſiege douze ans ; & Julien lui ſucceda. D'autres le mettent deux ans plûtôt, la dix-huitiéme année de Marc-Aurele. Mais il eſt certain que Théophile évêque d'Antioche ne mourut que ſous l'empereur Commode, & au plûtôt cette année cent quatre-vingt, puiſqu'il marque le temps de la mort de Marc-Aurele dans ſon traité à Autolyque, que nous avons encore.

XX. Traité de Théophile à Autolyque.

Autolyque étoit un païen, homme d'eſprit & curieux, mais prévenu contre la religion chrétienne, qu'il traitoit, comme les autres, de doctrine extravagante & ſans fondement. Théophile lui répondit par cet ouvrage diviſé en trois livres. Dans le premier, ſur la queſtion que lui avoit fait Autolyque touchant le vrai Dieu, il parle ainſi : Si vous me dites, montrez-moi votre Dieu, je vous dirai auſſi, montrez-moi que vous êtes homme. Montrez que vous regardiez des yeux de l'ame, & que vous écoutiez des oreilles du cœur. Les yeux du corps ne voïent que les choſes terreſtres & ſenſibles. Les aveugles ne voïent pas la lumiere du ſoleil, qui n'en brille pas moins. Ainſi les yeux de votre ame ſont offuſquez par vos pechez. C'eſt un miroir craſſeux. Montrez-vous donc tel que vous êtes. N'êtes-vous ni adultere, ni impudique, ni voleur, ni uſurpateur, ni médiſant, ni colere, ni envieux, ni avare : obéiſſez-vous à vos parens : ne vendez-vous point

Poſſ. Juſtin. edit. 1615.

vos enfans ? Dieu ne ſe fait point connoître à ceux qui vivent de la ſorte, s'ils ne ſe purifient auparavant. Vous me direz : vous donc qui voïez, décrivez-moi la forme de Dieu : A quoi il répond par l'énumeration de ſes principaux attributs, puis il ajoûte :

Comme l'ame de l'homme eſt inviſible, & ſe fait connoître par le mouvement du corps, ainſi nous ne pouvons voir Dieu des nos yeux : mais nous le connoiſſons par ſa providence & par ſes ouvrages. Celui qui voit un vaiſſeau voguer en mer, & entrer dans le port, ne doute pas qu'il n'y ait dedans un pilote qui le gouverne. Ainſi nous devons croire qu'il y a un Dieu, qui gouverne l'univers, quoique nous ne le voïons pas des yeux de la chair. On croit qu'il y a un empereur ſur la terre, quoique tous ne le voïent pas : mais on le connoît par ſes loix, par ſes officiers, par ſes images. Et vous ne voulez pas connoître *p. 74. D.*
Dieu par ſes œuvres & par les effets de ſa puiſſance ? Pourquoi ne voulez-vous pas croire ? Ne voïez-vous pas qu'il faut commencer par la foi, en toutes choſes ? Que moiſſonneroit le laboureur, s'il ne confioit ſon grain à la terre ? Comment pourroit-on paſſer la mer, ſans ſe confier au pilote ? Quel malade pourroit guérir, s'il ne ſe confioit au medecin ? Quel art, quelle ſcience peut-on apprendre, ſi on ne commence pas par croire celui qui l'enſeigne ?

Il montre la fauſſeté des dieux des païens, & *p. 76. C.*

conclut : J'honorerai donc plûtôt l'empereur : ſans toutefois l'adorer : mais j'adorerai le vrai Dieu, qui eſt Dieu réellement. L'empereur n'eſt pas un Dieu : mais un homme établi de Dieu, non pour être adoré, mais pour juger juſtement. C'eſt une adminiſtration que Dieu lui a confiée. L'empereur lui-même ne veut pas que ceux qu'il a au-deſſous de lui ſoient nommez empereurs : c'eſt ſon nom, qu'il n'eſt pas permis de donner à un autre. Il n'eſt auſſi permis d'adorer que Dieu ſeul. Honorez l'empereur par votre affection, par votre ſoumiſſion : en priant pour lui. Ainſi vous
p. 79. B. ferez la volonté de Dieu. Il exhorte Autolyque à lire les ſaintes écritures, pour s'inſtruire & éviter la rigueur du jugement de Dieu, dont il le menace. Dans le ſecond livre, Théophile montre l'abſurdité de l'idolatrie, l'ignorance des philoſophes & des poëtes, ſur le ſujet de la divinité, & leurs contradictions. Et en cet endroit il cite le
p. 86. B. paſſage entier d'Aratus, dont S. Paul avoit cité un
Act. XVII. 28. demi vers. Il montre combien les prophetes ſont au-deſſus : il rapporte l'hiſtoire de la création, ſe-
p. 91. D. lon Moïſe : & l'explique au long, même par des
p. 100. B. allegories morales. Il marque que toutes les nations comptoient la ſemaine & le ſeptiéme jour, que les Juifs nomment ſabbat. Il dit enſuite, que le Verbe de Dieu eſt ſon fils : non comme les poëtes & les auteurs des fables diſent que les Dieux ont des enfans engendrez à la maniere des hommes : mais comme la verité le raconte du Verbe, qui étoit toujours

dans

dans le cœur de Dieu. Car avant que rien fût fait il l'avoit pour conſeiller : & il étoit ſa penſée & ſa prudence. Mais quand Dieu voulut faire tout ce qu'il avoit réſolu, il engendra ce Verbe proferé, premier né de toute créature. Non qu'il demeurât vuide de ſon Verbe, mais l'aïant engendré, il converſe toujours avec lui. Ainſi Theophile reconnoît le Verbe coéternel au Pere. Mais il nomme generation, ſuivant le ſtile des anciens théologiens, cette progreſſion, par laquelle il s'eſt manifeſté au dehors, lorſque le Pere a produit les créatures par lui. Il ajoute: que Dieu le Verbe, né de Dieu, eſt envoïé par le Pere quand il veut. Il dit encore : Les trois jours qui ont precedé la création des aſtres, ſont figures de la trinité de Dieu, de ſon Verbe, & de ſa ſageſſe : entendant par la ſageſſe le S. Eſprit qui la donne. Et c'eſt la premiere fois que nous trouvons dans les anciens le nom de *Trias* ou Trinité en ce ſens : pour marquer la diſtinction des perſonnes divines. Theophile dit, que Dieu n'avoit créé l'homme, ni mortel, ni immortel : mais capable de l'un & de l'autre : ſelon qu'il uſeroit du libre arbitre, avec lequel il étoit créé.

p. 94. D.

v. S. Tho 2. 2. q. 45. a. 1.

p. 103. C.

Dans le troiſiéme livre il refute deux calomnies des païens, que nos livres ſacrez étoient nouveaux: & que les chrétiens commettoient des abominations dans leurs aſſemblées. Premierement il montre combien les poëtes, les hiſtoriens & les philoſophes mêmes, propoſoient des maximes & des exemples de ces mêmes crimes, dont on accuſoit les chrétiens,

p. 107. 112.

ſur-tout les exemples des dieux : puis il propoſe la ſainteté de la loi de Dieu, rapportant le décalogue, & pluſieurs paſſages des prophetes & de l'évangile;
p. 126. *C.* & conclut: Voïez donc ſi ceux qui apprennent une telle doctrine, peuvent vivre au hazard, & ſe plonger dans les ordures les plus abominables ; ou, ce qui eſt le plus impie, manger de la chair humaine, puiſqu'il nous eſt même défendu de voir les ſpectacles des gladiateurs, de peur d'être complices des meurtres. Nous ne devons point voir non plus les autres ſpectacles, de peur de ſalir nos yeux ou nos oreilles de ce qui s'y chante. Car ſi on parle de manger de la chair humaine, c'eſt là que l'on voit Thyeſte & Terée manger leurs enfans. S'il eſt queſtion d'adulteres, on y entend non ſeulement ceux des hommes, mais ceux des dieux, chantez par des belles voix, & avoir de grandes récompenſes. Loin des chrétiens la ſeule penſée de ces crimes. Ils s'exercent à la continence & à la temperance. Ils gardent l'unité du mariage, ils embraſſent la chaſteté. Chez eux l'injuſtice eſt bannie, le peché déraciné, on étudie la juſtice, on vit ſelon la loi, on pratique la pieté, on confeſſe Dieu : la grace conſerve, la parole ſainte conduit, la ſageſſe enſeigne, la vie récompenſe : c'eſt Dieu qui regne.

Pour refuter ſolidement l'objection de la nouveauté de notre doctrine, Theophile montre, par le témoignage même des auteurs prophanes, combien les Grecs étoient ignorans dans les hiſtoires anciennes: & combien Moïſe & les autres prophe-

tes étoient anciens ; en comparaiſon de leurs hiſtoriens & de leurs poëtes. Il cite Manethon Egyptien, Menandre Epheſien, pour l'hiſtoire des rois de Tyr, & Beroſe Chaldéen. Il rapporte toute la ſuite de la chronologie, & depuis Adam juſqu'à ſon temps : c'eſt-à-dire juſques à Marc-Aurele, à qui il donne de regne dix-neuf ans & dix jours. Il met enſuite les ſommes, ſuivant differentes époques, & compte depuis la création du monde juſqu'à la mort de Marc-Aurele, cinq mil ſix cens quatre-vingt-quinze ans. C'eſt ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois livres de Theophile d'Antioche à Autolyque. Theophile écrivit des commentaires ſur les proverbes, & ſur les quatre évangiles, qu'il avoit joints enſemble, & fit d'autres traitez courts & élégans, pour l'édification de l'égliſe : entr'autres il écrivit contre Marcion & contre Hermogene, autre heretique qui parut de ſon tems: & dans cet ouvrage il citoit des paſſages de l'apocalypſe de S. Jean. *Hier. ſcripti*

Hermogene étoit peintre & philoſophe : il quitta la doctrine de l'égliſe, pour celle des Stoïciens ; & ſoutenoit que la matiere étoit éternelle & increée; que les démons ſeroient un jour réünis à la matiere, & que le corps de J. C. étoit dans le ſoleil. Il enſeigna en Afrique, & vivoit encore du temps de Tertullien, auſſi bien que ſon diſciple Nigidius. Il y eut auſſi en Galatie un Seleucus & un Hermias, qui ſoutinrent la même opinion de la matiere éternelle, comme Dieu. Ils diſoient que les ames des

XXV.
Hereſie d'Hermogene.

Tertul. in Herm. c. 1. 2. & præſc. Philoſtr. de hæreſ. 2. c. 8.

hommes étoient de feu & de vent: & que les anges les avoient créées. Ils n'uſoient point de notre baptême, à cauſe de cette parole de S. Jean: Il vous baptiſera par l'eſprit & le feu. Ils diſoient que ce monde étoit l'enfer: & qu'il n'y avoit point d'autre réſurrection, que la generation ordinaire. De ce même temps vivoit à Antioche Lucien de Samoſate: qui s'eſt mocqué de la religion chrétienne comme des fables & des ſuperſtitions du paganiſme, & des opinions des philoſophes.

Matth. III. 11.

XXII. Verſion de Theodotion.

Ce fut dans ces premieres années de l'empereur Commode, que parut une verſion nouvelle des écritures de l'ancien teſtament, faite par Theodotion natif d'Epheſe. Il avoit été diſciple de Tatien: enſuite il ſe fit Marcionite, puis Juif: & alors il entreprit de traduire l'écriture, d'hebreu en grec. Sa verſion fut la troiſiéme, & l'égliſe ne la mépriſa pas, quoique venant d'un apoſtat: on s'en ſervoit ordinairement pour le livre de Daniel. S. Irenée fait mention de cette verſion de Theodotion, dans ſon traité des hereſies, qu'il écrivit vers ce même temps ſous le pape Eleuthere.

Epiph. de menſ. & pond. n. 17. *Iren.* III. *c.* 24 *& ex illo Euſ.* V. *c.* 8.

Hier. præf. in Dan. init. Iren. lib. III. *c.* 24. *Euſ.* V. *hiſt. c.* 8. *Chr. Alex.*

XXIII. Traité de S. Irenée contre les hereſies.

Dans la préface il dit: N'attendez pas de nous, qui habitons chez les Celtes, & qui uſons le plus ſouvent d'une langue barbare, l'art du diſcours que nous n'avons pas appris, ni la force du ſtile, ou l'ornement des paroles. Mais recevez avec charité, ce que nous vous écrivons avec charité, ſimplement & veritablement; & que vous ſçaurez bien augmenter, étant plus capable que nous. On

ne ſçait pas le nom de celui à qui S. Irenée adreſſe ſon ouvrage, mais on ne peut preſque douter que ce ne fût un évêque, par la maniere dont il lui parle, comme à celui qui devoit inſtruire les autres. Lion, dont S. Irenée étoit évêque, étoit capitale de la Gaule Celtique, & la langue barbare qu'il parloit, étoit le gaulois, ou même le latin; que les Grecs regardoient comme tel. Car pour lui, qui étoit venu d'Aſie, ſa langue naturelle étoit le grec. Auſſi avoit-il écrit en grec cet ouvrage: mais nous n'en avons plus qu'une ancienne verſion latine, avec quelques fragmens de l'original. Il eſt diviſé en cinq livres. Le premier contient l'expoſition de la doctrine des Valentiniens, dont il explique le ſiſtême tout au long. Il marque auſſi dans ce premier livre, que l'égliſe étoit répanduë par tout le monde; & nomme en particulier les égliſes de Germanie, d'Eſpagne, de Gaule, d'Orient, d'Egypte, de Lybie: aſſurant qu'elles ſont toutes éclairées de la même foi, comme du même ſoleil. Il met à la fin le dénombrement de tous les heretiques, qui avoient paru juſques alors: ſuivant l'ordre des temps, depuis Simon le magicien, juſques à Tatien. *lib. 1. c. 20. 21. &c.*

Il commence dans le ſecond livre à les refuter. Et comme ils s'appuïoient principalement ſur les paraboles de l'évangile, en leur donnant des explications arbitraires: il donne des principes pour l'intelligence de l'écriture. S'attacher principalement à ce qui nous eſt mis clairement devant les *lib. 11. c. 10. & 46.*

yeux : par des paroles propres ; comme : qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il eſt créateur de toutes choſes puis ſe ſervir de ces paſſages clairs, pour expliquer ceux qui ſont obſcurs : au lieu que les heretiques expliquoient les énigmes par d'autres plus grandes
c. 40. 42. 43. énigmes. Il montre l'abſurdité des myſteres qu'ils trouvoient dans les nombres, & dans les lettres grecques qui les marquent ; parce que ces rapports ſont arbitraires. Il demeure d'accord que Dieu ne fait rien au hazard, & que tout ce que nous liſons dans l'écriture a des raiſons profondes : mais il ſoutient qu'il n'eſt pas donné aux hommes de les pénetrer ; & qu'il ne faut pas former la regle de la foi ſur des nombres : mais expliquer les nombres, ſuivant la regle de la foi : & donner des bornes à la curioſité. Jeſus-Chriſt a dit, que les cheMatth. x. 30. veux de notre tête ſont comptez. Faut-il donc en-
c. 45. treprendre d'en ſçavoir le nombre, & les raiſons pour leſquelles une tête en a pluſieur milliers plus que l'autre ? On trouveroit des myſteres, ſi l'on vouloit, ſur le nombre des étoiles, ou des grains de ſables.

XXIV. Miracles & prophetics. Il oppoſe aux vains preſtiges des heretiques, les vrais miracles, qui étoient encore alors fréquens
c. 56. dans l'égliſe. Ils ne peuvent, dit-il, donner la vûë aux aveugles ; ni l'oüie aux ſourds, ni chaſſer les démons, ſi ce n'eſt ceux qu'ils envoïent eux-mêmes ; tant s'en faut qu'ils reſſuſcitent un mort ; comme le Seigneur a fait, & ſes apôtres. Et entre les freres ſouvent, pour quelque neceſ-

ſité, toute l'égliſe d'un lieu l'aïant demandé, avec beaucoup de jeûnes & de prieres, l'eſprit d'un mort eſt retourné dans ſon corps; & la vie d'un homme a été accordée aux deſirs des Saints. Ils ſont ſi éloignez de le faire, qu'ils ne le croïent pas même poſſible: & appellent réſurrection leur prétenduë connoiſſance de la verité. Il ajoute, que dans l'égliſe, non ſeulement ces miracles ſe faiſoient gratuitement, mais ſouvent l'on donnoit encore l'aumône à ceux que l'on avoit gueris. Et enſuite parlant des heretiques.

Leurs prétendus miracles n'ont aucune utilité. *c. 57.* Mais ils font venir des jeunes enfans, & trompent les yeux en montrant des phantômes qui ceſſent auſſi-tôt & ne durent pas un moment; par où l'on voit qu'ils reſſemblent non à N. S. J. C. mais à Simon le magicien. Et enſuite parlant de Jeſus-Chriſt. Ceux qui ſont veritablement ſes diſciples, aïant reçu de lui la grace, operent en ſon nom, pour le bien des autres hommes: chacun ſuivant ce qu'il leur a donné. Les uns chaſſent les démons, ſurement & veritablement: en ſorte que ſouvent ceux qu'ils en ont délivrez, embraſſent la foi & demeurent dans l'égliſe. D'autres ont la ſcience des choſes futures, des viſions, & des diſcours prophetiques. D'autres gueriſſent les malades par l'impoſition des mains, & leur rendent la ſanté parfaite. Nous avons déja dit, que des morts ſont reſſuſcitez & ont demeuré avec nous pluſieurs années. Enfin on ne peut dire le nombre des

merveilles que l'égliſe opere chaque jour par tout le monde, pour l'utilité des nations : au nom de J. C. crucifié ſous Ponce Pilate. Et elle le fait ſans artifice & ſans interêt ; car comme elle a reçu de Dieu gratuitement ce pouvoir, elle l'exerce gratuitement. Sans uſer d'invocation des anges : il entend les invocations ſuperſtitieuſes des heretiques ; ni d'enchantemens, ni d'aucune mauvaiſe curioſité : mais purement & à découvert, elle adreſſe ſes prieres à Dieu créateur, & invoque N. S. J. C. Son nom attire ces graces, & non ceux de Simon, de Menandre, de Carpocrate, ou de quelqu'autre,

lib. v. *c.* 6. Il dit encore ailleurs : Nous apprenons que pluſieurs freres dans l'égliſe ont des graces prophetiques : parlant toutes ſortes de langues ; par la vertu du S. Eſprit : découvrent aux hommes, pour leur utilité, ce qu'ils ont de plus caché, & expliquent les myſteres de Dieu.

lib. III. *c.* 1. Dans le troiſiéme livre, S. Irenée prouve la doctrine de l'égliſe catholique, par l'écriture & par la tradition. Il dit que les apôtres n'ont prêché qu'après avoir reçu la connoiſſance parfaite, &

Euſ. v. *hiſt. c.* 8. ajoûte : Mathieu a donné aux Hebreux l'évangile écrit en leur langue, tandis que Pierre & Paul prêchoient à Rome, & y fondoient l'égliſe. Après leur ſortie, Marc diſciple & interprete de Pierre, nous a auſſi donné par écrit, ce que Pierre avoit prêché. Et Luc qui ſuivoit Paul, a mis en un livre l'évangile, que Paul avoit enſeigné. Enſuite Jean, le diſciple du Seigneur, qui avoit

repoſé

reposé sur sa poitrine : a aussi donné son évangile, demeurant à Ephese en Asie. Il ajoute que S. Jean écrivit son évangile contre les erreurs de Cerinte & des Nicolaïtes. Il dit : Qu'il ne peut y avoir ni plus ni moins de quatre évangelistes, & applique aux évangelistes le mystere de ces quatre animaux de l'apocalypse. Il marque l'artifice des heretiques, qui étant pressez par l'écriture, avoient recours à la tradition : & convaincus par la tradition, revenoient à l'écriture ; accusant les apôtres d'avoir mêlé le judaïsme au christianisme, & déguisé leur doctrine, pour l'accommoder à leurs auditeurs.

lib. 3. c. 2 ; 2. c. A. ibid. f 259.

c. 24

c. 51

Il prouve la tradition par la succession des évêques. Nous pouvons compter, dit-il, ceux que les apôtres ont établis évêques dans les églises, & leurs successeurs jusques à nous, qui n'ont enseigné rien de semblable à ces réveries. Car si les apôtres eussent sçû des mysteres, qu'ils n'eussent enseigné qu'aux parfaits : ils les eussent principalement enseigné à ceux à qui ils confioient les églises mêmes. Car ils choisissoient les plus parfaits, pour en faire leurs successeurs, & leur laisser la charge d'enseigner à leur place, sçachant de quelle importance seroit leur bonne ou leur mauvaise conduite. Mais parce qu'il seroit trop long de compter les successions de toutes les églises ; nous nous contenterons de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église connuë de tout le monde, fondée & établie à Rome par

XXV.
Tradition de l'église Romaine.
lib. III. c. 3.

les glorieux apôtres Pierre & Paul. Par cette tradition qu'elle a reçuë des apôtres, & cette foi annoncée aux hommes, & conservée jusques à nous, par les successions des évêques ; nous confondons tous ceux qui font des assemblées illégitimes, de quelque maniere que ce soit : par amour propre, par vaine gloire, par aveuglement ou par malice. Car c'est à cette église, à cause de sa puissante primauté, que toute l'église doit s'accorder : c'est à-dire, tous les fideles, quelque part qu'ils soient : dans laquelle la tradition des apôtres a été conservée par les fideles de tout païs.

Donc les bienheureux apôtres aïant fondé & édifié l'église, confierent à Lin la fonction de l'épiscopat. C'est ce Lin dont Paul fait mention dans les épitres à Timothée. Son successeur fut Anenclet : & après lui, au troisiéme rang après les apôtres, Clement reçut l'épiscopat ; lui qui avoit vû les bienheureux apôtres, & avoit conferé avec eux, & qui avoit encore devant les yeux la prédication récente, & la tradition des apôtres : & il n'étoit pas seul ; car il en restoit encore plusieurs que les apôtres avoient instruits. Sous ce Clement, s'étant formé une grande division entre les freres de Corinthe, l'église Romaine écrivit une puissante lettre aux Corinthiens, pour les ramener à la paix, & renouveller en eux la foi & la tradition qu'ils venoient de recevoir des apôtres. Et ensuite : A ce Clément succeda Evariste, à Evariste Alexandre, puis le sixiéme après les

2. *Tim.* IV. 21.

apôtres fut Xyſte, & après lui Teleſphore, qui ſouffrit un glorieux martyre. Enſuite Hygin, puis Pius, & après lui Anicet, à qui Soter aïant ſuccedé, maintenant Eleuthere poſſede l'épiſcopat au douziéme rang après les apôtres. C'eſt ſuivant cet ordre & cette ſucceſſion, que la tradition des apôtres & la prédication de la verité eſt venuë dans l'égliſe juſques à nous.

Et Polycarpe qui non ſeulement avoit été inſtruit par les apôtres, & avoit converſé avec pluſieurs de ceux qui avoient vû Jeſus-Chriſt, mais encore avoit été établi par les apôtres en Aſie, évêque de l'égliſe de Smyrne que j'ai vû moi-même, en ma premiere jeuneſſe : car il a vécu long-temps, & étoit extrémement vieux lorſqu'il eſt ſorti de cette vie, par un très-glorieux & très-illuſtre martyre. Il a toujours enſeigné ce qu'il avoit appris des apôtres, ce que l'égliſe enſeigne, & qui eſt ſeul veritable. Toutes les égliſes d'Aſie, & ceux qui juſques à preſent ont ſuccedé au ſiege de Polycarpe, rendent témoignage qu'il eſt un témoin de la verité, & bien plus digne de foi & plus certain, que Valentin & Marcion & tous les autres errans. Il vint à Rome du temps d'Anicet, & ramena à l'égliſe de Dieu pluſieurs ſectateurs de ces heretiques : publiant que l'unique & ſeule verité qu'il avoit appriſe des apôtres, étoit celle que l'égliſe enſeigne. Ce ſont les paroles de S. Irenée.

Il ajoûte un peu après : S'il y avoit diſputé ſur la moindre queſtion, ne faudroit-il pas recourir c. 4.

aux égliſes les plus anciennes, où les apôtres ont vêcu ? Mais que ſeroit-ce, ſi les apôtres ne nous avoient point laiſſé d'écritures ? Ne faudroit-il pas ſuivre la tradition qu'ils ont laiſſée à ceux à qui ils confioient les égliſes ? C'eſt ce qu'obſervent pluſieurs nations barbares, qui croïent en Jeſus Chriſt ſans papier ni encre : aïant la doctrine du ſalut écrite dans leurs cœurs, par le Saint Eſprit : & gardant fidelement l'ancienne tradition touchant un Dieu créateur, & ſon fils Jeſus-Chriſt. Ceux qui ont reçu cette foi ſans écriture, ſont barbares, quant au langage, par rapport à nous : mais quant aux ſentimens & à la conduite, ils ſont très-ſages & très-agréables à Dieu, obſervant la juſtice & la chaſteté. Et ſi quelqu'un leur annonçoit en leur langage ce que les heretiques ont inventé : Auſſitôt ils boucheroient leurs oreilles, s'enfuiroient au plus loin, & ne voudroient pas même oüir ces blaſphêmes. L'ancienne tradition des apôtres fait que ces doctrines monſtrueuſes ne leur viennent pas même dans l'eſprit : parce qu'il n'y a point encore chez eux d'aſſemblées d'heretiques. Car avant Valentin il n'y avoit point de Valentiniens : ni de Marcionites, avant Marcion : ni aucun des autres heretiques, avant leur auteur.

Ce fut ſous Hygin que Valentin vint à Rome : ſous Pius il fut dans ſa force, & demeura juſques à Anicet. Ce fut auſſi ſous Hygin, neuviéme évêque, que Cerdon, predeceſſeur de Marcion, vint dans l'égliſe, & après avoir reçu la penitence, il y de-

meura, tantôt enſeignant en cachette, tantôt revenant à la pénitence, tantôt convaincu de ſa mauvaiſe doctrine, & ſe retirant de la communion des freres. Marcion vint après ; & fleurit ſous Anicet, qui fut le dixiéme évêque.

Il repreſente ainſi les artifices des Valentiniens. *lib. III. c. 15.* En public ils uſent de diſcours ſéduiſans, à cauſe des catholiques, qu'ils appellent chrétiens communs : & pour les attirer à venir ſouvent, ils font ſemblant de prêcher comme nous ; & ſe plaignent de ce qu'encore qu'ils aïent la même doctrine, nous nous abſtenons ſans ſujet de leur communion, & les nommons heretiques. Quand ils en ont écarté quelques-uns de la foi, par leurs queſtions, & les ont rendus dociles : ils leur expliquent en particulier le myſtere ineffable de leur pleroma. Mais ſi quelqu'un le contredit, ils le regardent comme incapable de la verité ; ils diſent qu'il n'a pas reçu de leur mere la ſemence d'enhaut, & ne lui diſent rien du tout : le tenant pour un homme de moïen étage, c'eſt-à-dire, des Pſychiques. Que ſi quelqu'un ſe livre à eux, pour recevoir leur prétenduë rédemption : il s'imagine n'être, ni dans le ciel, ni ſur la terre, mais au dedans du pleroma, & avoir déja embraſſé ſon ange : il marche fierement avec un ſourcil élevé. Quelques-uns diſent, que l'homme qui vient d'enhaut, doit pratiquer les bonnes mœurs, c'eſt pourquoi ils affectent un exterieur grave. Mais la plûpart mépriſent toute regle de vie, comme

étant parfaits, ſe nomment ſpirituels, & diſent qu'ils connoiſſent déja le lieu de leur repos dans le pleroma.

XXVI. Doctrine. Incarnation, Euchariſtie.

Le fond de la doctrine que ſaint Irenée prouve en ce troiſiéme livre, eſt qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu le Pere, le même qui a créé le monde, & donné la loi; un ſeul Jeſus-Chriſt & un Saint Eſprit, diſtingué du Pere & du Fils, qui nous donne la grace & le ſecours néceſſaire pour le ſalut. Que le Fils de Dieu eſt veritablement Seigneur, & veritablement Dieu. Puiſque dans le pſeaume quarante-quatriéme l'un & l'autre eſt nommé Dieu: & le Fils qui reçoit l'onction, & le Pere qui la donne. Après pluſieurs autres preuves, il conclut que Jeſus-Chriſt eſt nommé Dieu d'une maniere qui ne lui eſt commune avec aucun des enfans d'Adam: mais qu'il eſt proprement Dieu & Seigneur. Il eſt tout enſemble Dieu & homme: ſuivant les écritures, qui marquent ce qui lui convient, comme homme paſſible & mépriſé, & comme Dieu puiſſant & glorieux. Il n'eſt point fils de Joſeph, mais ſeulement de la Vierge Marie: il a eu une vraïe chair, tirée d'Adam comme la nôtre: il a ſouffert réellement, & non en apparence. Le but de ſon incarnation eſt le ſalut des hommes: qui ne ſe pouvoient ſauver par eux-mêmes, & avoient beſoin de ſon ſecours. S. Irenée prouve amplement tout cela par les écritures.

c. 6.
c. 17. 18. *&c.*
c. 19.
c. 6.
c. 21.
c. 23.
lib. V. *c.* 14.
lib. III. *c.* 22.

Dans le quatriéme livre il prouve la doctrine catholique, principalement par les paroles de Je-

ſus-Chriſt. Voici comme il parle de l'euchariſtie. c. 32.
Après avoir montré que les ſacrifices exterieurs étoient inutiles ſans la charité, & les vertus interieures ; il ajoute, parlant de J. C. Conſeillant à ſes diſciples d'offrir à Dieu les premices de ſes créatures, non comme s'il en avoit beſoin, mais afin qu'ils aïent l'avantage de la reconnoiſſance : il prit le pain, qui eſt l'ouvrage du Créateur, & rendant graces, il dit : Ceci eſt mon corps : & de même prenant le calice, ſelon nous, ouvrage du Créateur, il déclara que c'étoit ſon ſang : & enſeigna la nouvelle oblation du nouveau teſtament, que l'égliſe aïant reçuë des apôtres, offre à Dieu par tout le monde, ſuivant ce qui eſt dit en Malachie : *Malach.* 1. 11. Du levant au couchant mon nom eſt glorifié entre les nations, & en tout lieu on offre à mon nom la victime & le ſacrifice pur. Il dit enſuite : Il y a ici c. 34. p. 362. B. des oblations, comme il y en avoit là. Il y avoit des ſacrifices dans l'ancien peuple, il y a des ſacrifices dans l'égliſe. Il n'y a que l'eſpece de changée : parce que ce ne ſont plus des eſclaves qui offrent, mais des gens libres. Et enſuite : Il n'y a que l'égli- *ibid. p.* 363. ſe qui offre cette oblation pure au créateur, lui offrant avec action de graces, ſon ouvrage : les Juifs n'en offrent plus.

Et encore parlant des heretiques : Comment pourront-ils être aſſurez, que le pain de l'euchariſtie eſt le corps de leur Seigneur, & le calice ſon ſang, s'ils ne le connoiſſent pas pour le Fils du Créateur ? Et comment, diſent-ils, que la chair *ibid.* B.

qui eſt nourrie du corps & du ſang du Seigneur, eſt ſujette à la corruption, & ne reçoit point la vie? Qu'ils changent d'opinion, ou qu'ils ceſſent d'offrir ce que j'ai dit. Et encore : Comme le pain qui vient de terre recevant l'invocation divine, n'eſt plus un pain commun : mais l'euchariſtie compoſée de deux choſes, l'une terreſtre, & l'autre celeſte ; ainſi nos corps recevant l'euchariſtie, ne ſont plus corruptibles : mais ont l'eſperance de la réſurrection. Les deux choſes dont il dit que l'euchariſtie eſt compoſée, ſont la chair de Jeſus-Chriſt terreſtre, & de même nature que la nôtre, & ſon eſprit, c'eſt à-dire, ſon ame & ſa divinité, par laquelle il eſt du ciel & celeſte. Il dit encore contre les Marcionites : Comment donc le Seigneur, s'il eſt fils d'un autre pere, prenant le pain qui eſt l'ouvrage du Créateur, a-t'il déclaré qu'il eſt ſon corps, & aſſûré que la liqueur mêlée dans le calice eſt ſon ſang? Et contre ceux qui nioient que la chair pût devenir incorruptible : Il s'enſuivroit, que le Seigneur ne nous auroit point rachetez de ſon ſang, & que le calice de l'euchariſtie ne ſeroit point la communication de ſon ſang : ni le pain que nous rompons, la communication de ſon corps.

Perron. Euchar. lib. II. c. 4.

I. Cor. XV. 47. lib. IV. c. 57. lib. V. c. 2.

XXVII. Vraïe égliſe.

Saint Irenée recommande en ces termes la ſoumiſſion à l'égliſe : Il faut obéïr aux prêtres, qui ſont dans l'égliſe ; qui tiennent des apôtres la ſucceſſion, comme nous avons montré ; qui avec la ſucceſſion de l'épiſcopat, ont reçu la grace certaine

lib. IV. c. 43.

certaine de la verité, ſelon le bon plaiſir du pere. Les autres qui ſe ſeparent de la ſucceſſion principale; & qui font des aſſemblées, quelque part que ce ſoit, doivent être tenus pour ſuſpects; ſoit comme heretiques, ſoit comme ſchiſmatiques & ſuperbes, ſoit comme hypocrites, & agiſſans par interêt & par vaine gloire. Et enſuite : où ſont c. 45.
les graces du Seigneur, c'eſt là qu'il faut apprendre la verité de ceux qui ont reçu des apôtres la ſucceſſion de l'égliſe, & qui conſervent la doctrine ſaine & entiere. Et ailleurs, & après avoir montré comme l'homme vraiment ſpirituel juge chaque eſpece d'heretique; il ajoute : il jugera les faux c. 61.
prophetes, qui ſans avoir reçu de Dieu le don de prophetie; mais par vaine gloire, par interêt, ou par operation du malin eſprit, font ſemblant de prophetiſer, mentant contre Dieu. Il jugera auſſi c. 62.
ceux qui font des ſchiſmes, qui ſont cruels, ſans amour de Dieu, regardant leur utilité plûtôt que l'unité de l'égliſe, qui pour de petits ſujets déchirent le corps de Jeſus-Chriſt ſi grand & ſi glorieux, & le tuënt, autant qu'il eſt en eux : parlant de paix & faiſant la guerre, paſſant le moucheron, & avalant le chameau : car ils ne peuvent faire de correction, qui égale le mal du ſchiſme. Il jugera tous ceux qui ſont hors de la verité, c'eſt-à-dire, hors de l'égliſe. Et un peu après. La vraïe ſcience c. 63.
eſt la doctrine des apôtres, & l'ancien état de l'égliſe par tout le monde, & le caractere du corps de Jeſus-Chriſt ſuivant les ſucceſſions des évê-

ques à qui ils ont confié l'égliſe de chaque lieu, qui eſt parvenuë juſques à nous, conſervée ſincerement, par l'explication entiere & fidele des
l. 64. écritures. Et la charité qui eſt le plus excellent de tous les dons, plus précieux que la ſcience, & plus glorieux que la prophetie. C'eſt par cette charité, que l'égliſe en tous lieux & en tout temps, envoïe au pere une multitude de martyrs. Les autres n'en peuvent montrer chez eux, & ne diſent pas même que le martyre ſoit neceſſaire; ſi ce n'eſt qu'il s'en trouve un ou deux, qui aïent été confondus avec nos martyrs, & menez enſemble au ſupplice.

lib. III. *c.* 40. Il dit encore: Dieu a mis dans l'égliſe toutes les operations du Saint Eſprit, auſquelles ne participent point ceux qui ne viennent pas à l'égliſe: mais ſe privent de la vie par leurs mauvaiſes opinions & leurs mauvaiſes œuvres; car où eſt l'égliſe là eſt l'eſprit de Dieu; & où eſt l'eſprit de Dieu, là eſt l'égliſe. L'eſprit eſt la verité. C'eſt pourquoi ceux qui n'y ont point de part, ne reçoivent point des mammelles de la mere la nourriture de vie, ni l'eau pure dont le corps de Jeſus-Chriſt eſt la ſource. Et ailleurs, parlant des heretiques: Tous ceux-là ſont bien depuis les évêques à qui les apôtres ont confié les égliſes. Et parce qu'ils ſont aveu-
lib. V. *c.* 20. gles pour la verité, il faut par néceſſité qu'ils s'égarent en divers chemins. Mais la voix de ceux qui ſont de l'égliſe, fait le tour du monde, aïant la tradition ferme des apôtres, & nous ouvre les

yeux pour voir tous une même foi : méditant tous les mêmes préceptes, gardant tous la même forme du gouvernement dans l'égliſe, avec la même eſperance. La prédication de l'égliſe eſt vraïe & ferme, montrant par tout le monde la même voïe de ſalut. C'eſt le chandelier à ſept branches, qui porte la lumiere de Jeſus-Chriſt. Ceux donc qui abandonnent la doctrine de l'égliſe, accuſent d'ignorance les ſaints prêtres, ne conſiderant pas combien un ignorant pieux eſt au-deſſus d'un ſophiſte impudent & blaſphemateur.

XXVIII. Libre arbitre.

Saint Irenée enſeigne en pluſieurs endroits le libre arbitre de l'homme, comme de l'ange ; & que lui ſeul a été la cauſe de ſa perte, & l'eſt encore tous les jours. Que c'eſt la raiſon des préceptes, des exhortations, des reproches, des loüanges, des récompenſes & des peines. Il montre que la cauſe du mal n'eſt point de la part de Dieu : mais de la créature, qui eſt eſſentiellement imparfaite & moindre que le Créateur : & qu'il ne faut point l'accuſer de n'avoir pas empêché qu'il y eût du mal. Par ſa bonté, dit-il, il nous a bien donné le bien, & nous a fait hommes libres & ſemblables à lui. Par ſa providence, il a connu l'infirmité humaine & ſes ſuites : par ſa bonté & ſa puiſſance il a voulu ſurmonter la nature de la ſubſtance créée. Car il falloit premierement que la nature parût : & enſuite que ce qui eſt mortel fût vaincu & abſorbé, par l'immortalité, & que l'homme devînt l'image parfaite

Lib. IV. *c.* 9. 29. 71. 72.

c. 73. 74.

c. 75.

c. 77. de Dieu. Le mal que Dieu fait aux hommes pour punir leurs crimes, eſt un bien par rapport à ſa
c. 79. 80. juſtice. Selon la nature nous ſommes tous enfans de Dieu, parce que nous ſommes tous ſes créatures. Selon l'obéïſſance & la foi tous ne ſont pas enfans de Dieu : mais ceux là le ſont ; qui croïent en lui, & qui font ſa volonté : les autres ſont les enfans & les anges du diable, en faiſant ſes œuvres. Il enſeigne manifeſtement le peché originel, en diſant : Que les hommes ne peuvent être ſauvez de l'ancienne plaïe du ſerpent, ſinon par la foi en celui qui étant élevé de terre a tout attiré à ſoi. Et ailleurs : Que le peché du premier homme a été corrigé par le premier né, qui eſt Jeſus Chriſt.

lib. IV. *c.* 3. *lib.* V. *c.* 19. *Auguſt. in Jul.* 1. *c.* 3.

lib. IV. *c.* 47. Il dit, que comme dans le nouveau teſtament la foi a accruë, auſſi la pratique de la vertu doit être plus exacte ; puiſqu'il ne nous eſt pas ſeulement ordonné de nous abſtenir des mauvaiſes actions, mais encore des mauvaiſes penſées, des diſcours inutiles, & des paroles de raillerie. Il cite

ibid. c. 14. deux fois ſaint Juſtin, en ces termes : Juſtin a bien dit, dans ſon traité contre Marcion : Je n'aurois pas crû le Seigneur lui-même, s'il avoit annoncé

lib. 5. *c.* 32. 33. *&c.* un autre Dieu que le Créateur. S. Irenée étoit tombé, comme S. Juſtin, dans l'opinion des Millenaires, & il enſeigne clairement que les Saints doivent regner ſur la terre avec Jeſus-Chriſt après la premiere réſurrection, & avant le dernier jugement. Il étoit frappé de l'autorité de quelques anciens, qui avoient laiſſé cette tradition : entre

autres de Papias : & voulant s'éloigner le plus qu'il étoit poſſible des explications allegoriques, ſur leſquelles ſe fondoient les heretiques, qu'il combattoit : il donnoit dans l'excès contraire ; & prenoit trop à la lettre les paſſages de l'ancien & du nouveau teſtament, qui décrivent la gloire de l'égliſe, ou la felicité éternelle, ſous diverſes figures ſenſibles. C'eſt ce qui paroît de plus remarquable dans le traité de ſaint Irenée contre les hereſies.

XXIX. Martyre de ſaint Apollonius.

Sous l'empire de Commode l'égliſe joüiſſoit par tout le monde d'une profonde paix, qui donna lieu à un grand nombre de converſions. En ſorte qu'à Rome pluſieurs perſonnes nobles & riches embraſſerent la foi chrétienne, avec leurs domeſtiques & leurs parens. De ce nombre fut Apollonius, ſenateur illuſtre dans les lettres & dans la philoſophie. Il fut accuſé par un de ſes eſclaves nommé Severe, qui fut puni de mort, ſuivant l'ordonnance de Marc-Aurele, par laquelle il défendoit d'accuſer les chrétiens comme chrétiens. L'eſclave fut donc mis en croix, & eut les jambes caſſées, par ſentence de Perennis préfet du prétoire. Mais enſuite Perennis pria Apollonius de rendre compte au ſenat de ſa conduite. Il compoſa un diſcours excellent, où il confeſſoit nettement la foi chrétienne, & en faiſoit l'apologie, & le récita au ſenat. Mais comme ils tenoient pour maxime de ne point pardonner aux chrétiens, qui avoient une fois comparu en

Euſ. v. hiſt. c. xi.

Hier. de ſcript.

n Chron. jugement, s'ils ne se retractoient : il fut condamné
An. 189. par decret du sénat à perdre la tête : ce qui fut exécuté. C'étoit la huitiéme année de Commode, cent quatre-vingt neuf de Jesus-Christ.

XXX. Successions d'évêques. Serapion.

L'an de Jesus-Christ cent quatre-vingt-cinq, mourut le pape Eleuthere, & Victor lui succeda, qui gouverna douze ans. Julien évêque d'Alexandrie, mourut l'an cent quatre-vingt huit, la dixiéme année de son épiscopat. Son successeur fut Démetrius, qui tint le siege quarante-trois ans. L'année cent quatre-vingt huit de Jesus-Christ à Antioche après Maximin, fut élu Serapion. Il y avoit en même temps plusieurs autres évêques illustres. Theophile à Césarée de Palestine, Narcisse à Jerusalem, Bacchile à Corinthe, Polycrate à Ephese. Serapion d'Antioche écrivit plusieurs ouvrages, & entr'autres la lettre à Ponticus & Caricus, dont il a été parlé au sujet des Montanistes : un traité contre Domninus, qui étant tombé dans la persécution s'étoit fait Juif : un autre traité de l'évangile de saint Pierre, qu'il composa pour quelques freres de l'église de Rosse en Cilicie, qui sous prétexte de ce faux évangile suivoient des opinions mauvaises. Dans cet ouvrage Serapion parloit ainsi.

Euſ. v. hiſt. c. 22.

Id. VI. hiſt. c. 12. Sup. n. 62.

Quant à nous, mes freres, nous recevons Pierre & les autres apôtres, comme Jesus-Christ, mais nous rejettons les écrits qui portent faussement leur nom ; sçachant que nous ne les avons point reçus par la tradition. Quand je me trouvai chez

vous, je croïois que tous étoient dans la foi orthodoxe, & n'aïant pas lu dans l'évangile, qu'ils montroient ſous le nom de Pierre ; je dis, s'il n'y a que cela qui ſemble cauſer du ſcandale, qu'on le liſe. Mais à préſent, aïant appris que leur eſprit étoit imbu de quelque hereſie, j'aurai ſoin de retourner chez vous. Attendez-moi au premier jour. Pour nous, mes freres, nous ſçavons quelle étoit l'hereſie de Marcion, & comme il ſe contrediſoit entierement, ne ſçachant ce qu'il diſoit ; ce que vous apprendrez par ce qui vous a été écrit. Nous avons eu auſſi la commodité d'emprunter cet évangile de quelques autres qui l'étudient : c'eſt-à-dire, des ſucceſſeurs de ceux qui ont commencé de s'en ſervir, que nous appellons Docites : car la plûpart de ces ſentimens viennent d'eux. L'aïant donc lu, nous avons trouvé que c'eſt pour la plûpart la ſainte doctrine du Sauveur : mais il y a quelque choſe qui ne s'y accorde pas ; & que nous vous envoïons. Ce ſont les paroles de Serapion. On appelloit Docites, ceux qui diſoient que le myſtere de l'incarnation ne s'étoit accompli qu'en apparence.

XXXI. Panthenus.

Euſ. v. hiſt. c. 10. Hier. ſcript.

Dès le temps de l'évêque Julien, vivoit à Alexandrie Panthenus qui gouvernoit l'école chrétienne, établie par une ancienne coutume. C'étoit un homme illuſtre par ſa doctrine ; philoſophe, ſorti de l'école des Stoïciens. Son zele fut tel, que ſous l'évêque Démetrius il alla prêcher la foi aux nations orientales, & fut envoïé juſques dans les

Indes : car il y avoit encore alors plusieurs évangelistes, qui imitant le zele des apôtres, s'efforçoient de travailler à la propagation de la foi. Panthenus étant arrivé dans l'Inde, on dit qu'il y trouva quelques chrétiens qui avoient l'évangile de saint Matthieu. Car l'apôtre S. Barthelemi y avoit prêché, & y avoit laïssé cet évangile écrit en hebreu, qui s'étoit conservé jusques là. Panthenus après avoir fait de grandes choses en sa mission, revint à Alexandrie, où il conduisit jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, entr'autres Clement, qui lui succeda en cette fonction.

XXXII. Mort de Commode. Pertinax, Julien, Severe empereurs.

Herod. lib. 1. Dion. ep. in Commod. Lamprid.

L'an de J. C. cent quatre-vingt-douze, le dernier jour de Decembre, l'empereur Commode fut tué. Il avoit résolu de faire mourir encore plusieurs consulaires & plusieurs senateurs, entre autres Letus préfet du prétoire, Electus garde de la chambre, & même sa concubine Marcia. Mais ils surprirent un memoire qu'il en avoit écrit de sa main, & résolurent de le prévenir. Marcia lui donna du poison, la nuit avant le premier jour de l'an. Il bût & mangea ensuite excessivement, ce qui le fit vomir. Craignant donc qu'il n'échappât, ils le firent étouffer dans le bain, par un athlete nommé Narcisse. Ainsi mourut Commode âgé de trente un ans, après en avoir regné douze & neuf mois. Helvius Pertinax, vieillard venerable éprouvé dans les grands emplois sous Marc-Aurele

rele fut déclaré empereur le premier jour de Janvier cent quatre-vingt-treize : mais comme il vouloit rétablir l'état qui étoit en grand désordre : les soldats s'éleverent contre lui, & il fut tué ; n'ayant regné qu'environ trois mois, c'est-à-dire quatre-vingt-deux jours. Il avoit soixante & sept ans : & fut regretté de tous les gens de biens. An. 193. *Herod. lib. 2.*

Didius Julien voïant que l'empire étoit entre les mains des soldats prétoriens, qui l'offroient à qui leur donneroit le plus, leur promit ce qu'ils voulurent, & ils le déclarerent empereur, malgré le peuple & le sénat, dont il fut toujours haï. Cependant trois generaux qui commandoient dans les provinces furent reconnus empereurs, chacun par son armée ; sçavoir Pescennius Niger, en Syrie : Claudius Albinus, en Bretagne ; & Septimius Severus, en Pannonie. Ce dernier l'emporta. Il s'avança vers Rome, & obligea les soldats prétoriens à abandonner Julien, qui fut tué, après avoir regné deux mois, c'est-à-dire soixante & six jours.

Severe étoit Africain, né à Leptis, d'une ancienne famille Romaine. Il fut nommé empereur par son armée, à Carmute en Pannonie le treiziéme d'Août, la même année cent quatre-vingt-treize, étant âgé de quarante-sept ans. Il en regna dix-sept & huit mois. D'abord il feignit de s'accommoder avec Albin, qui commandoit en Gaule & en Bretagne ; & lui donna le titre de

Céſar. Cependant il alla en Orient contre Peſcen-
Herod. lib. 3. nius Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur à Antioche, & le défit; puis il revint contre Albin, qu'il défit auſſi. Ces guerres civiles ne finirent que l'an cent quatre-vingt dix-huit de Jeſus-Chriſt.
Tertull. apol. c. 35. ad ſcap. c. 2. Les chrétiens n'y prirent point de part, & ne ſoutinrent, ni le parti d'Albin, ni celui de Niger. Auſ-
Tertull. ad ſcap. c. 4. ſi Severe les traita bien du commencement. Il fit chercher un chrétien nommé Proculus, homme d'affaire d'Evodius, à qui Severe avoit confié l'éducation d'Antonin ſon fils aîné. L'empereur fit chercher ce Proculus, parce qu'il avoit gueri Evodius avec de l'huile, c'eſt-à-dire par une onction miraculeuſe, & le garda dans ſon palais tant qu'il vécut. Sçachant que pluſieurs perſonnes clariſſimes, c'eſt-à-dire de l'ordre des ſénateurs, de l'un & de l'autre ſexe, avoient embraſſé le chriſtianiſme; non ſeulement il ne leur fit point de mal: mais il en rendit un témoignage avantageux, & réſiſta en face à la fureur du peuple.

XXXIII. Theodote de Byzance heretique.
Theod. har. fab. lib. 2. c. 5. Epiph. har. 54. n. 1.

Le pape Victor condamna & excommunia Theodote de Byzance, qui vouloit corrompre la doctrine de l'égliſe. Ce Theodote étoit courroïeur de ſon métier, mais très-ſçavant. Etant pris avec pluſieurs autres, pendant la perſécution, par le magiſtrat de la ville & interrogé: les autres ſouffrirent le martyre, & il apoſtaſia. Enſuite ne pouvant ſupporter les reproches qu'on lui en faiſoit; de honte il s'enfuit de ſon païs, & revint à Rome. Après quelque temps on l'y reconnut. On

lui fit encore les mêmes reproches : & on lui demandoit, comment un homme ſi bien inſtruit avoit abandonné la verité. Se ſentant preſſé, il inventa une mauvaiſe défenſe, & dit : Ce n'eſt point Dieu que j'ai renié, mais un homme. Quel homme, lui dit-on? Jeſus Chriſt, dit-il, qui n'eſt qu'un homme. Cette hereſie qui renouvelloit les erreurs de Cerinthe & d'Ebion, eut de grandes ſuites ; & ceux qui la ſoutenoient furent nommez en grec *Alogi*, comme rejettant le Verbe. Ils diſoient que tous les anciens & même les apôtres, avoient reçû & enſeigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conſervée juſques au temps de Victor, qui étoit le treiziéme évêque de Rome depuis S. Pierre : mais que Zéphyrin ſon ſucceſſeur avoit corrompu la verité. Ainſi parle un auteur de ce temps-là, qui ajoute.

Ce qu'ils diſent pourroit être probable, s'ils n'avoient contre eux, premierement les écritures divines ; puis les écrits de quelques freres plus anciens que le temps de Victor, compoſez pour la défenſe de la verité, contre les gentils & contre les heretiques de leur temps. Je veux dire de Juſtin, de Miltiade, de Tatien, de Clement & de pluſieurs autres qui diſent tous que J. C. eſt Dieu. Car qui ne connoît les livres d'Irenée, de Meliton, & des autres, qui diſent que J. C. eſt Dieu & homme ? Combien les freres ont-ils de cantiques & d'hymnes écrites dès le commencement par les fideles, qui chantent que J. C. eſt le Verbe

de Dieu, & Dieu lui-même ? Comment donc eſt-il poſſible que le ſentiment de l'égliſe étant enſeigné depuis tant d'années, on ait prêché ce qu'ils prétendent juſques à Victor ? & comment n'ont-ils pas de honte, d'avancer une telle calomnie contre Victor ; ſçachant fort bien que Victor excommunia le courroïeur Theodote, auteur & pere de cette ſecte d'apoſtats, qui nient la divinité de J.C. & le premier qui dit que J. C. eſt un pur homme? Il faut entendre qu'il étoit le premier, à l'égard d'Artemon & des autres qui ſuivirent. Si Victor étoit de leur ſentiment, comme ils l'enſeignent fauſſement, comment rejettera-t'il Theodote inventeur de cette hereſie.

Euſ. 5. c.28 in fine.

Le même auteur ajoutoit, en parlant de ces heretiques ſectateurs de Theodote : Ils ont corrompu temerairement les ſaintes écritures, & ont rejetté la regle de l'ancienne foi. Ils ignorent J. C. & ne cherchent pas ce que les divines écritures diſent de lui, mais quelle figure de ſyllogiſme eſt la plus propre à confirmer leur erreur ? Si on leur allegue un paſſage de l'écriture, ils demandent s'il peut former un ſyllogiſme en forme conjonctive ou disjonctive. Toute leur application eſt à la geometrie. Ils font grand cas d'Euclide, d'Ariſtote, de Theophraſte, quelques-uns même de Galien. Ils ſe ſervent de l'art des infideles, pour établir leurs opinions, & de la ſubtilité des impies, pour corrompre la ſimplicité des écritures, ſous prétexte de les corriger. On peut les en con-

vaincre aiſément, en conferant leurs exemplaires. Ceux d'Aſclepiodote ſont très-differens de ceux de Theodote; & ſes exemplaires ſont en grand nombre, parce que les diſciples de l'un & de l'autre ont eu ſoin d'en faire des copies, ſuivant leurs prétenduës corrections. Ceux d'Hermophile ſont différens de ceux-là. Ceux d'Apollonius ne s'accordent pas avec eux-mêmes. Car ſi l'on compare ceux qu'il a faits les premiers, avec ceux qu'il a corrompus enſuite, on les trouvera très-differens. Je crois qu'ils voïent eux-mêmes combien cette entrepriſe eſt temeraire & groſſiere. Ou ils ne croïent pas que les ſaintes écritures aïent été dictées par le S. Eſprit, & ils ſont infideles: ou ils ſe croïent plus ſages que le S. Eſprit. Et ils ne peuvent nier leur entrepriſe, puiſque les exemplaires ſont écrits de leur main. Ce n'eſt pas ainſi qu'ils ont reçu les écritures de la main de ceux qui les ont inſtruits; & ils ne peuvent montrer les originaux, dont ils ont tiré ces copies. Quelques-uns ne ſe ſont pas même donné la peine de faire ces falſifications; mais ſe ſont jettez dans le précipice de l'aveuglement, rejettant abſolument la loi & les prophetes, comme s'ils contenoient une doctrine mauvaiſe & impie. Ainſi parloit cet ancien auteur, dont nous ne ſçavons pas le nom.

XXXIV. Autres heretiques. *Append. ad Tertraſ. c. ult.*

Peu de temps après parut un autre Theodote, qui diſoit auſſi que Jeſus-Chriſt étoit un pur homme, conçu du S. Eſprit & de la Vierge Marie, mais

inferieur à Melchiſedech, parce qu'il eſt dit de lui: Tu es prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedech. Que Melchiſedech étoit une vertu céleſte qui étoit l'avocat & l'interceſſeur des anges comme Jeſus-Chriſt des hommes. Il le mettoit encore au-deſſus de Jeſus-Chriſt, parce qu'il eſt ſans pere, ſans mere, & ſans genealogie, diſant que l'on ne peut comprendre, ni ſon commencement, ni ſa fin. Ce dernier Theodote, chef des Melchiſedeciens, étoit changeur.

Theodor lib. 2. har. fab. c. 6.

App. ad Tertul. præſ. in fine.

Après eux, Praxeas introduiſit une nouvelle hereſie, diſant que Dieu le Pere tout-puiſſant étoit le même que J. C. qui avoit été crucifié : d'où il ſuivoit, entr'autres abſurditez, qu'il étoit aſſis lui-même à ſa droite. Praxeas étoit Phrygien, & avoit été Montaniſte, auſſi-bien que Theodote de Byzance. Il vint d'Aſie à Rome, quitta la ſecte de Montan, & en fit même connoître les erreurs au pape: mais il commença à ſemer ſon hereſie; enflé de la gloire du martyre, quoiqu'il eût ſeulement ſouffert la priſon pendant peu de temps. Ses ſectateurs furent nommez monarchiques; parce que pour ne mettre qu'un principe, ils ne mettoient en Dieu qu'une perſonne. On les appella auſſi Patropaſſiens, parce qu'ils attribuoient au Pere, comme au Fils, la paſſion & la croix.

Pat. ad Sempr. ep. 1.
Tertull. in prax. c. 1.

XXXV. Auteurs eccleſiaſtiques.

Euſ. v. hiſt. c. 23.

Il y avoit en ce temps-là pluſieurs auteurs fameux dans l'égliſe catholique, comme Rodon, qui étant originaire d'Aſie vint à Rome, & y fut diſciple de Tatien. Il écrivit pluſieurs livres, &

combattit entr'autres l'hereſie de Marcion. Il portoit, que de ſon temps elle étoit diviſée en pluſieurs ſectes, dont il décrivoit les auteurs, & réfutoit leurs menſonges. Il nommoit le vieillard Apelles, dont nous avons parlé, qui ne mettoit qu'un principe. Potitus & Baſilique, qui en mettoient deux, comme Marcion ; & Syneros qui en mettoit juſques à trois. Rodon avoit auſſi fait un traité ſur l'ouvrage des ſix jours. Candide & Appion avoient traité le même ſujet. Heraclite avoit écrit ſur l'Apôtre : Maxime avoit traité la fameuſe queſtion de l'origine du mal, & montré que la matiere n'eſt pas éternelle. Sextus avoit écrit ſur la réſurrection, Arabien ſur une autre matiere ; & pluſieurs autres dont on ne ſçait pas preciſément le temps, avoient fait d'autres ouvrages. Mais le plus illuſtre de tous fut Clement Alexandrin, qui fleuriſſoit dès la ſeconde année de l'empereur Severe, cent quatre-vingt-quatorze de Jeſus Chriſt.

Sup. l. III. c. 35.

Euſ. ibid. c. 19.

An. 194.

XXXVI.
S. Clement Alexandrin.

Il ſe nommoit Titus Flavius Clemens : quelques-uns l'appellent Athenien, ce qui fait croire qu'il étoit né à Athenes. Il s'étoit rendu fort ſçavant dans les belles lettres, dans la philoſophie, particulierement de Platon, & enfin dans les ſaintes écritures & la doctrine de l'évangile. Il nous apprend lui-même le ſoin qu'il avoit eu de s'en inſtruire, parlant ainſi au commencement de ſes Stromates : Je n'ai point compoſé cet ouvrage pour l'oſtentation. C'eſt un tréſor de memoires

Epiph. hær. 32. n. 6.

I. Strom. p. 274. ed. 1641.

que j'amaſſe pour ma vieilleſſe, un remede ſans art contre l'oubli ou la malice, un leger craïon de ces diſcours vifs & animez, & de ces hommes bienheureux & vraiment dignes de memoire, que que j'ai eu l'avantage d'entendre. L'un en Grece qui étoit Ionien ; l'autre en Italie ; l'un d'eux étoit de Syrie, l'autre d'Egypte : deux autres dans l'Orient, l'un en Syrie, l'autre en Paleſtine, hebreu d'origine. Ayant rencontré le dernier, qui étoit le premier en mérite, je me ſuis arrêté en Egypte, l'étudiant ſans qu'il s'en apperçût. C'étoit une abeille induſtrieuſe, qui ſuçant les fleurs de la prairie des apôtres & des prophetes, a produit dans les eſprits de ſes auditeurs un treſor immortel de connoiſſances.

v. Valeſ. ad Euſ. v. hiſt. c 11.

Ceux-là avoient conſervé la vraie tradition de la bienheureuſe doctrine, qu'ils avoient reçuë immédiatement des ſaints apôtres, de Pierre, de Jacques, de Jean & de Paul, chacun comme un fils de ſon pere. Mais il y en a peu de ſemblables à leurs peres. Ils ſont venus par la grace de Dieu juſques à nous, pour nous confier cette ſemence divine : & je ſçai qu'ils ſe réjouiront de voir ici leurs diſcours, non pas expliquez, mais ſeulement marquez, pour les conſerver. Car je crois que l'on a voulu décrire une ame qui deſire que la bienheureuſe tradition demeure fixe, quand on a dit : Un homme qui aime la ſageſſe réjouira ſon pere. Ce ſont les paroles de S. Clement Alexandrin.

Prov. x. 1.

On croit que le dernier de ſes maîtres qui le retint

retint en Egypte eſt Panthenus : & il eſt certain qu'il lui ſucceda dans l'école d'Alexandrie, qui avoit principalement pour but l'inſtruction des cathecumenes. Il fut ordonné prêtre : & Alexandre évêque de Jeruſalem ſucceſſeur de Narciſſe, lui rendoit ce témoignage, dans une lettre à l'égliſe d'Antioche : Je vous écris ceci, meſſeigneurs mes freres, par le bienheureux Clement prêtre, homme vertueux & éprouvé, que vous connoiſſez déja ; mais vous le connoîtrez encore plus. Etant venu ici par une providence & une grace particuliere du Seigneur, il a fortifié & augmenté l'égliſe de Jeſus-Chriſt. Le même Alexandre écrivant depuis à Origene, diſoit : Il a plû à Dieu, comme vous ſçavez, que j'aïe conſervé & même fortifié l'amitié que mes peres m'ont laiſſée. Car je reconnois pour peres, ces ſaints qui nous ont précédez, & que nous irons bien-tôt trouver. Je dis le bienheureux Panthenus mon ſeigneur; le ſaint homme Clement, qui a été mon ſeigneur, & qui m'a tant fait de bien.

Hier de ſcript. in Clem.
Euſ. VI. *c.* 11.

Euſ. VI. *c.* 14.

Clement fit pluſieurs diſciples illuſtres, outre cet Alexandre & Origene, qui lui ſucceda dans la charge d'inſtruire. Il compoſa pluſieurs ouvrages ; & on dit qu'il avoit expliqué toute la ſainte écriture depuis le commencement juſques à la fin. Ce qui nous reſte eſt l'exhortation aux gentils, le pédagogue, les ſtromates, & le petit traité : Qui eſt le riche qui ſera ſauvé. L'exhortation aux gentils montre d'un côté la beauté de la reli-

Clem. Alex. ped. 10. *&* 11. *c.* 8. *Caſſiod. præf. Inſt. div. lect.*

gion chrétienne, qui n'eſt que raiſon & vertu ; & de l'autre, l'abſurdité de l'idolatrie. Clement en découvre l'origine : la fauſſeté des fables, les infamies que cachoient les myſteres prophanes : & les explique fort en détail. Il répond à l'objection de la coutume, qui étoit le plus grand obſtacle à la converſion des païens ; & conclut en les invitant charitablement, mais fortement, à croire en J. C. & à vivre ſuivant ſes loix. Ce diſcours eſt plein de paſſages des poëtes : que l'auteur ſemble avoir entaſſez, non ſeulement pour convaincre les païens par leurs propres auteurs ; mais pour les attirer, en parlant le langage qui leur étoit familier. Il eſt d'une élégance ſinguliere.

XXXVII. Pédagogue de Clement Alexandrin.

Le pédagogue eſt un abregé de toute la morale chrétienne, compoſé principalement pour les cathécumenes : car Clement étoit chargé de leur inſtruction. Il tend à les guerir de leurs paſſions & de leurs mauvaiſes habitudes, & à les préparer à la doctrine de l'égliſe. Il eſt diviſé en trois livres. Dans le premier, l'auteur explique ce qu'il entend par ſon pédagogue. L'idée de ce nom étoit plus noble chez les Grecs, que chez nous : & répondoit à peu près à ce que nous appellons un gouverneur chargé d'accompagner toujours un enfant : pour lui apprendre à vivre & former ſes mœurs en toutes rencontres. Le pédagogue que Clement propoſe en ce livre, n'eſt pas moins que Jeſus-Chriſt le Verbe incarné, la raiſon ſouveraine.

Strom. lib. 6. p. 616. B.

c. 1. 6. 7. Les hommes s'en éloignant, ſont tombez dans le

peché & dans l'idolatrie. Pour les ramener, Dieu *c. ult.*
les inſtruit par ſa parole. Ce divin pédagogue *c. 3.*
nous remet les pechez, comme Dieu : & nous en
preſerve comme homme, par ſes inſtructions ſen-
ſibles. Il inſtruit également l'un & l'autre ſexe, & *c. 4.*
réduit tous les diſciples à une heureuſe enfance ; *c. 6.*
qui ne laiſſe pas d'être un état de perfection. Il a *c. 7.*
conduit les Iſraëlites par la crainte : & depuis ſon *c. 8. 9. 10. 11. 12.*
incarnation il conduit le nouveau peuple par l'a-
mour : c'eſt toutefois le même : & il n'eſt pas
moins bon, lorſqu'il exerce ſa juſtice, que lorſ-
qu'il uſe de miſericorde. Ce que l'auteur prouve
amplement & ſolidement ; à cauſe des heretiques,
qui rejettoient le Dieu de l'ancien teſtament. Il
conclut, en montrant que la vie chrétienne con- *c. ult.*
ſiſte dans la foi, qui eſt la ſoumiſſion à la ſouverai-
ne raiſon ; & dans la pratique des vertus & l'obſer-
vation de ſes commandemens, même par le mini-
ſtere du corps.

Dans le ſecond livre il commence à regler les *lib. II. c. I.*
mœurs en détail. Il veut que la nourriture ſe me-
ſure, non par le plaiſir, mais par la neceſſité de
vivre avec ſanté & avec force : qu'elle ſoit très- *p. 148. B. edit. 1641.*
ſimple : plûtôt du poiſſon que de la chair, plûtôt
ce qui ſe mange cru, que ce qu'il faut apprêter au
feu. Un repas par jour, le ſoir ; deux tout au plus. *p. 152. B.*
C'eſt à-dire, outre le ſouper, un déjeuner de pain *p. 158. A.*
ſec, ſans boire. Pour la boiſſon, il prouve contre
les Encratites, que l'uſage du vin eſt permis ; &
cela par l'exemple de Jeſus-Chriſt même : mais

il veut que l'on en boive peu, & ſeulement le ſoir, pas même beaucoup d'eau. Il défend le vin
p. 141. B. aux jeunes gens. Il blâme ceux qui abuſoient des agapes, & les convertiſſoient en de grands repas. Il ſuit les preceptes de ſaint Paul, défendant de manger des viandes immolées, & permettant toutefois de manger avec les infideles, quand on eſt
p. 144. D. prié : alors il exhorte à ne point craindre la va-
c. 3. rieté des viandes, ni la rechercher. Il défend tout ce qui ſent le luxe, dans les meubles & la
c. 4. vaiſſelle, & même l'argent. Il défend les inſtrumens de muſique, les chanſons prophanes, même dans les repas : & n'y permet que des cantiques
c. 5. ſpirituels. Il ne permet de rire que peu, modeſte-
c. 6. ment & ſans éclater : il défend tous les diſcours
c. 7. deshonneſtes, & donne pluſieurs préceptes de civilité & de politeſſe dans la converſation & le com-
c. 8. merce de la vie. Il ne veut point que les chrétiens ſe ſervent de couronnes de fleurs, ni de parfums, ou d'huiles de ſenteur : ſi ce n'eſt pour des onctions médicinales.

c. 9. Il regle la maniere de paſſer la nuit. Après le repas nous loüerons Dieu, des biens qu'il nous à donnez, & de la journée, que nous avons paſſée. Puis on dormira dans les lits qui ne ſoient, ni précieux, ni trop mous. On dormira peu, afin d'alonger la vie : dont le ſommeil ſemble un temps
p. 185. D. perdu. On ſe relevera pluſieurs fois la nuit pour prier. On ſe levera avant le jour, les hommes pour étudier ou travailler ; les femmes pour filer.

On ne dormira jamais le jour. Ce précepte eſt remarquable dans un païs auſſi chaud que l'Egypte.
Comme la corruption des mœurs y étoit exceſſi- c. 10.
ve, il traite à fond la matiere de la chaſteté, & montre ſolidement & en philoſophe combien toute ſorte d'impureté eſt contraire à la raiſon.
La ſeule fin de l'union des deux ſexes eſt la
production des créatures raiſonnables, qui doi- p. 188. A.
vent durer éternellement. L'homme eſt particulierement l'image de Dieu, en tant qu'il concourt avec lui à la production d'un homme. Il faut
donc, ou ſe marier, ou s'abſtenir entierement : p. 193. C.
& puiſque l'on délibere même ſi l'on doit ſe marier, à plus forte raiſon ne doit-on pas regarder ce commerce comme une neceſſité, pareille à la nourriture, & d'un uſage ordinaire. Il eſt injuſte
de chercher le plaiſir ſeul dans le mariage : dont p. 192. C.
l'uſage doit être par la raiſon & l'honnêteté, &
eſt toujours dangereux, quoique legitime. Il p. 195. C.
faut être continuellement attentif à la préſence de Dieu, qui voit dans les ténebres les plus obſcures ; & reſpecter nos corps, qui ſont ſes temples.

Comme la parure tend principalement à la dé- c. 10. p. 197.
bauche, il traite enſuite des habits. Il veut qu'ils ſoient ſimples, pour la neceſſité de ſe couvrir : mais que la perſonne vaille toujours mieux que ce qui la couvre. Il veut que les habits ſoient blancs p. 201. A.
& ſans aucune teinture, & qu'ils ne ſoient point p. 23. D.
traînans : mais il permet aux femmes un peu plus

de délicateſſe qu'aux hommes. Le blanc étoit la couleur la plus en uſage chez les Grecs & les Romains : & ils portoient ordinairement des habits
c. 11. longs. Clement deſcend juſques à la chauſſure. Il conſeille aux femmes d'être toujours chauſſées, pour la bienſéance : & aux hommes, d'aller tou-
c. 12. jours nuds pieds hors à la guerre. Il défend l'or &
p. 199. *A.* les pierreries, de ſe farder & de ſe teindre le poil.
p. 217. 123. *lib.* III. *c.* 1. Il continuë dans le troiſiéme livre, recommandant la vraïe beauté qui eſt l'interieure : & la ſeu-
c. 2. le, dit il, que notre Seigneur a voulu avoir. Il montre qu'il eſt indigne d'une honnête femme de ſe
c. 3. parer : & encore plus d'un homme. Toutefois il permet aux femmes de s'orner pour plaire à leurs
c. 11. *p.* 145. *D.* maris. Mais dans les hommes il blâme le trop grand ſoin de ſe peigner, de ſe raſer : de ſe rendre ſemblables aux femmes, & il condamne abſo-
p. 248. *B.* lument l'uſage des faux cheveux. Il s'éleve contre la moleſſe infame qui regnoit chez les Romains & loüe la frugalité des Scythes, des Ger-
c. 4. mains, des Gaulois & des Arabes. Il blâme la multitude des eſclaves : particulierement les eunuques, les nains, les monſtres, & les bêtes, que les femmes nourriſſoient plûtôt que des pauvres,
c. 5. 9. Il défend de ſe baigner trop ſouvent : mais ſeulement pour la ſanté ou la propreté, & condamne ſur-tout les bains communs d'hommes & de femmes.
c. 6. 7. Il montre qu'il n'y a que le Chrétien qui ſoit vraiment riche, & que ſon tréſor eſt la frugalité.

Il conſeille de s'exercer le corps, principalement en jeuneſſe, & propoſe aux hommes, la lutte, la paume, la promenade, mais ſur-tout le travail pour le beſoin de la vie : tirer de l'eau, fendre du bois, bêcher la terre, aux femmes le ménage & le ſervice domeſtique. Il condamne les dez & les jeux ſemblables : l'oiſiveté & ſes ſuites, les ſpectacles du cirque & du théatre, comme une ſource de corruption pour les mœurs ; quand on ne les prendroit que pour un ſimple divertiſſement. Il dit, que les hommes & les femmes doivent aller à l'égliſe vétus modeſtement, d'un pas grave, gardant le ſilence ; avec une charité ſincere, chaſtes de corps & de cœur, diſpoſez à prier. Les femmes voilées. Qu'au ſortir de l'égliſe elles ne doivent pas quitter leur modeſtie, ni croire qu'il leur ſoit permis de prendre un air vain & diſſipé avec les gens du monde. Il recommande la ſainteté du baiſer de paix : & n'approuve pas la mauvaiſe hardieſſe de quelques chrétiens, qui affectoient de ſaluer les freres à haute voix dans les ruës : ſe découvrant inutilement aux infideles. Il recommande de vivre parmi eux avec une grande diſcretion. Voilà un ſommaire du pédagogue, qui peut donner quelque idée de la vie des chrétiens du ſecond ſiecle. Car encore que les préceptes propoſent d'ordinaire la perfection : ſaint Clement Alexandrin étoit homme de trop bon ſens, pour propoſer à tous les chrétiens de telles regles : ſi elles n'euſſent été pra-

c. 10.

c. 11. p. 253. D.

c. 254. C.

c. 255. D.

ticables, & pratiquées de plusieurs.

XXXVIII. Stromates de S. Clement Alexandrin. *lib.* 4. *p.* 475. *D.*

Les stromates ou tapisseries sont ainsi nommées, comme Clement dit lui-même, parce que c'est un tissu de la philosophie chrétienne, où l'auteur passe d'une matiere à l'autre sans ordre : mais avec une agréable varieté. Et il les avoit ainsi composées exprès, pour les rendre obscures aux profanes. Dans le premier livre il marque la distribution de l'eucharistie, en ces termes : Quand on a divisé l'eucharistie selon la coutume, on permet à chacun du peuple d'en prendre sa part. Et il dit, que l'on doit à proportion examiner si l'on est digne d'instruire les autres, ou de recevoir la sainte doctrine. Il dit ailleurs que le vin de l'eucharistie doit être mêlé d'eau, pour marquer l'union de l'esprit avec notre humanité. Le principal sujet de ce premier livre des stromates, est de montrer l'utilité de la philosophie humaine à un chrétien : quand ce ne seroit que pour la refuter avec connoissance de cause. Il dit, qu'elle a servi aux Grecs pour les préparer à l'évangile, comme la loi aux Hebreux. Il rapporte l'origine des sciences & des arts, & l'histoire de la philosophie chez les Grecs, & les autres peuples ; & montre que celle des Hebreux est la plus ancienne de toutes : suivant la méthode de Tatien, qu'il cite. Il marque exactement la chronologie, & compte depuis la naissance de Jesus Christ jusques à la mort de l'empereur Commode, cent quatre-vingt quatorze ans & un mois. Ce qui revient

lib. 1. *p.* 276. *C.* *p.* 271. *C.*

Ped. lib. 11. *c.* 2. *p.* 151 *C.*

p. 278. *D.*

p. 282. *D.*

p. 299.

p. 320.

p. 333.

p. 340. *B.*

à

à l'an cent quatre-vingt-douze, ſelon nous; car les Alexandrins mettoient la naiſſance de Jeſus-Chriſt deux années plus tard. Il rapporte diverſes opinions touchant le jour de la naiſſance de Jeſus-Chriſt & celui de ſa paſſion.

Dans le ſecond livre il dit : La foi que les Grecs décrient comme vaine & barbare, eſt un préjugé volontaire, un conſentement pieux. Il montre, contre les diſciples de Baſilide & de Valentin, que la foi n'eſt pas naturelle à de certains hommes, mais qu'elle vient de leur choix. Il définit l'infidele : Celui qui aime volontairement le faux. Il montre que le commencement de toutes les ſciences n'eſt pas la démonſtration, mais la foi; que de la foi vient la pénitence; qu'il y en a une premiere, pour ceux qui ont vêcu dans l'ignorance de la gentilité; & une ſeconde, que Dieu par ſa bonté accorde à ceux qui ſont tombez dans quelque peché, étant fideles. Mais qu'elle doit être unique & ſans rechutes; que les frequens retours de peché & de penitence ne different de l'infidelité, ſinon en ce que l'on peche avec connoiſſance. C'eſt une préparation à pecher, & une apparence de pénitence. *p.* 362. B. *p.* 366. C. *p.* 69. C. *p.* 385. B.

Il commence enſuite à traiter du mariage. Il rapporte les diverſes opinions des philoſophes. Démocrite & Epicure le rejettoient, comme un embaras & une ſource de chagrins. Les Stoïciens le comptoient pour indifferent, les Peripateticiens pour un bien : mais de quelque maniere

XXXIX. Doctrine ſur le mariage. *t.* 421.

qu'ils parlaſſent ; la plûpart étoient débauchez, & entretenoient des femmes, ou pis encore. Il apporte les raiſons pour approuver le mariage. La conformation naturelle des corps, l'intention du Créateur : Croiſſez, multipliez. Que c'eſt une perfection de produire ſon ſemblable, pour remplir ſa place. Que dans les maladies & la vieilleſſe, il n'y a point de ſecours pareil à celui d'une femme & des enfans. Il recommande la ſainteté de cette ſocieté.

Dans le troiſiéme livre il continuë cette matiere, & réfute les heretiques, qui combattoient le
p. 428. B. mariage par des excez oppoſez. Les Nicolaïtes, les diſciples de Carpocrate, & de ſon fils Epiphane, vouloient que les femmes fuſſent communes,
p. 431. C. comme les autres biens. Les Marcionites au contraire croïant la matiere mauvaiſe, s'abſtenoient du mariage, pour ne pas emplir le monde fait par le Créateur. Ainſi ils étoient continens, par haine du Créateur, & non par choix : & cependant ils ne laiſſoient pas de ſe nourrir de ce qu'il avoit
p. 460. A. créé, & de reſpirer ſon air. Tatien condamnoit auſſi le mariage, comme détournant de la priere, & faiſant ſervir à deux maîtres. Jules Caſſien diſciple de Valentin, étoit de la même opinion; & plû-
p. 565. B.
p. 469. D. tôt que d'approuver la generation, il diſoit que J.C. n'avoit eu un corps qu'en apparence. Les heretiques du premier genre diſoient qu'il falloit vivre comme on vouloit, & uſer indifferemment de la liberté de l'évangile. On répondoit qu'il doit être

libre auſſi de pratiquer la vertu : & que c'eſt ſans doute le plus ſûr. De plus, ou cette liberté devoit être bornée à certains plaiſirs, & ce n'étoit plus la liberté parfaite qu'ils prétendoient : ou ſi elle étoit ſans bornes, il n'y avoit ni impureté, ni aucune abomination qui ne fut permiſe. Or l'état de celui-là n'eſt pas heureux, qui entretient ſes paſſions, au lieu de les reprimer ; puiſque la paſſion qui tend au plaiſir, eſt un déſir mêlé d'inquiétude & de douleur.

L'autre genre d'heretiques pouſſoit la continence à l'excès, diſant que toute union des ſexes étoit criminelle, & condamnant leur propre origine. Ils ſe vantoient d'imiter le Seigneur : mais ils ne conſideroient pas qu'il avoit ſon épouſe l'égliſe, que ce n'étoit pas un homme ordinaire, qui eût beſoin de ſecours, ou de poſterité, étant immortel & fils unique de Dieu. Clement applique à ces heretiques la prédiction de ſaint Paul, touchant ceux qui viendroient dans les derniers temps défendre le mariage : & leur oppoſe les exemples des apôtres S. Piere & S. Philippe, qui étoient mariez & eurent des enfans. Il dit, que la continence des païens ne va qu'à combattre les deſirs, & ne leur pas obéïr, juſques aux œuvres, jouiſſant cependant du plaiſir de la penſée, & celle des chrétiens à ne pas même deſirer : mais que l'on ne peut avoir cette continence que par la grace de Dieu. Il marque clairement la perfection de la continence des eunu-

p. 446. *D.*

1. *Tim.* IV. *p.* 462. *C.*

p. 448. *B.*

p. 450. *A.*

p. 459. *D.*

ques volontaires : mais il s'étend principalement sur le mariage, à cause des heretiques.

XL. Du martyre.

Dans le quatriéme livre il traite du martyre, & premierement il montre ce que c'est que la
p. 479. D. mort, & comme on la doit mépriser ; puis il marque que le vrai martyr ne donne pas sa vie seulement par la crainte des peines éternelles, ou l'esperance des récompenses : mais par une vraïe charité, & qu'il croit même avoir obligation à ceux qui le délivrent de cette vie. Il combat deux
p. 481. B. sortes d'heretiques. Les uns disoient, que le vrai martyr étoit la connoissance du vrai Dieu : mais que celui qui le confessoit aux dépens de sa vie, étoit homicide de soi-même. D'autres s'empressoient à se livrer eux-mêmes à la mort, en haine
p. 496. C. du Créateur. Il rapporte les exemples de plusieurs païens, qui avoient souffert constamment la mort
p. 497. B. & les tourmens ; puis il ajoute : Toute l'église est pleine de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui s'exercent toute leur vie à mourir avec ardeur pour Jesus-Christ. Car suivant nos maximes, on peut philosopher sans lettres, soit un Grec, soit un barbare, soit un esclave, un vieillard, un enfant, une femme, la vertu convient à tous, & il est toujours temps de s'y appliquer.

p. 501. C. Les païens disoient : Si Dieu a soin de vous, pourquoi permet-il que vous soïez persecutez &
p. 504. D. mis à mort ? Clement répond : Nous ne croïons pas que Dieu veüille les persécutions ; mais il les a prévûës, & nous en avertit, afin de nous

exercer à la fermeté. Et puis, nous ne ſommes pas ſeuls expoſez à des ſupplices. Mais les autres, diront les païens, ſont des criminels; ainſi, répond-il, ils reconnoiſſent eux-mêmes notre innocence, & que l'on nous punit injuſtement. Or l'injuſtice du juge ne fait rien contre la providence. Le juge eſt maître de ſa ſentence. Ce n'eſt pas un inſtrument inanimé, qui ſoit tiré comme avec des cordes, par une cauſe exterieure. On l'éprouve ſur la juſtice, comme nous ſur la patience: il ſera jugé, pour nous avoir condamnez ſans nous connoître, ni vouloir nous connoître, & pour s'être laiſſé emporter à une prévention ſans fondement, ſur le ſeul nom de chrétien. Mais enfin, dit-on, pourquoi Dieu ne vous ſecoure-t'il pas? Et quel mal nous fait-on, de nous mettre par notre mort en liberté d'aller au Seigneur, & de nous faire changer de vie, comme nous changerions d'âge? Si nous ſommes ſages, nous aurons obligations à ceux qui nous donnent occaſion de partir promptement. Si les autres connoiſſoient la verité, ils ſe jetteroient en foule dans le même chemin. Il ajoute cette parole de Socrate: Mes accuſateurs peuvent bien me faire mourir; mais ils ne me peuvent nuire. Il refute l'erreur de Baſilide, qui pour ſauver la providence, vouloit que tous ceux qui ſouffroient euſſent peché, du moins dans une vie précedente: & il ſoutient, que la perſecution n'arrive ni par la volonté de Dieu, ni ſans ſa volonté: mais par ſa permiſſion.

Soc. apol. p. 303. D.

p. 507. A.

p. 508. B. Il explique l'amour des ennemis en distinguant
p. 511. C. le peché d'avec l'homme pecheur, & dit nette-
ment que l'inimitié & le péché, ne sont rien sans
p. 516. A. le pécheur & l'ennemi. Au sujet de la charité, il
cite l'épitre de S. Clement aux Corinthiens, & le
nomme apôtre. Expliquant cette parole du Sau-
Matth. v. 28. veur : Celui qui a regardé une femme pour la de-
p. 520. C. sirer, a déja commis un adultere en son cœur : Il
dit, que le péché ne consiste pas seulement au dé-
sir de l'action criminelle, mais au plaisir de voir la
beauté, si ce plaisir est selon la chair. Et celui qui
regarde avec une charité pure, ne songe pas à la
chair, mais à la beauté de l'ame, & ne regarde
le corps que comme une statuë, dont la beauté le
p. 521. C. ramene à l'ouvrier & à la beauté essentielle. Il
montre que les femmes ne sont pas moins capa-
bles de la perfection que les hommes : & s'étend
sur leurs devoirs, particulierement à l'égard de
leurs maris infideles. Il dit que la vertu est ce qui
dépend le plus de nous, & que personne ne peut
p. 523. D. nous en détourner. Car c'est un don de Dieu, qui
ne dépend d'aucun autre que de lui. En quoi il
marque nettement l'accord du libre arbitre & de
la grace.

p. 529. B. Pour montrer la perfection du vrai chrétien,
qu'il appelle *Gnostique* ; il dit, que si par impossi-
ble la connoissance de Dieu pouvoit être séparée
du salut éternel ; il choisiroit sans hesiter la con-
noissance ; & que si Dieu lui promettoit l'impu-
p. 522. D. nité en faisant ce qu'il défend, ou lui offroit à

ce prix la récompenſe des bienheureux, ou s'il croïoit ſe pouvoir cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choiſi, comme conforme à la raiſon, & bon par ſoi-même. Auſſi, dit-il, que celui qui n'eſt juſte que par la crainte de la peine, ou de la haine des hommes, ou de quelqu'autre peril auquel ſon crime l'expoſe, n'eſt pas bon volontairement, non plus que celui qui ne s'abſtient du crime que par l'eſperance de la récompenſe qu'il doit recevoir, même de Dieu : c'eſt paroître juſte, plûtôt que l'être. Il dit que Dieu châtie par trois raiſons, pour rendre meilleur celui qui eſt châtié ; pour donner exemple aux autres : & afin que celui qui eſt maltraité ne ſoit pas mepriſé & expoſé à une nouvelle injure. *p. 531. D.* *p. 536. C.*

Le cinquiéme livre des ſtromates eſt principalement employé à montrer, que les Grecs avoient pris des barbares, & en particulier des Hebreux, toute leur ſageſſe, & leur maniere de l'enſeigner. Il montre l'uſage & l'antiquité des ſymboles & des enigmes. Il en rend raiſon, pour aider la memoire par la breveté, pour ne communiquer la vraïe philoſophie & la vraïe théologie, qu'à ceux dont la fidelité & les mœurs ſeroient éprouvées : afin que ceux qui voudroient s'inſtruire euſſent beſoin de maître ; ce qui les excite à étudier, & fait qu'ils ſont moins trompez ; enfin pour rendre la verité plus venerable, par la difficulté d'en approcher. *p. 555. D.* *p. 574. B.*

Il dit, que la grande difficulté de parler de Dieu, vient de ce qu'il eſt le premier principe de tout. Or en chaque choſe le principe eſt difficile à trouver. Et comment exprimer celui qui n'eſt ni genre, ni difference, ni eſpece, ni individu, ni nombre, ni accident, ni ſujet? Ce n'eſt pas bien dit, même de l'appeller tout. Car le tout eſt de l'ordre de la grandeur, & Dieu eſt le pere de tout. Il ne faut pas dire non plus, qu'il ait des parties, puiſque l'unité eſt indiviſible: c'eſt pourquoi il eſt infini, non parce qu'on ne peut rien penſer au-delà, mais parce qu'il eſt ſans diſtance & ſans bornes. Il eſt auſſi ſans figure & ſans nom: & ſi nous le nommons, c'eſt improprement, ſoit que nous le nommions Un, ou Bon, ou Eſprit, ou Etre, ou Pere, ou Dieu, ou Créateur, ou Seigneur. Ce n'eſt pas que nous diſions un nom qui lui ſoit propre, c'eſt par indigence que nous nous ſervons de ces beaux noms, pour fixer notre penſée, & l'empêcher de s'égarer ſur d'autres objets. On connoît les choſes, ou par ce qu'elles ſont en elles-mêmes, ou par le rapport qu'elles ont les unes aux autres: & rien de tout cela ne convient à Dieu. On ne peut le comprendre non plus, par une ſcience démonſtrative, car elle eſt fondée ſur ce qui eſt anterieur & plus connu, & rien ne precede l'Eternel. Il ne reſte pour connoître ce Dieu inconnu, que ſa grace & ſon Verbe.

XLI. Idée du vrai Gnoſtique.

Il commence dans le ſixiéme livre à donner l'idée de ſon Gnoſtique, & de la vertu chrétienne: dont

dont il dit, que ſon pédagogue ne contenoit que les premiers élemens. Il dit, que le veritable Gnoſtique, tel qu'étoit Jacques, Pierre, Jean, Paul & les autres apôtres : ſçait tout, & comprend tout, par une connoiſſance certaine. Que cette ſcience ou *Gnoſe*, d'où il prend ſon nom, eſt le principe de ſes deſſeins, ou de ſes actions, & s'étend même aux objets qui ſont incompréhenſibles aux autres hommes : parce qu'il eſt diſciple du Verbe, à qui rien n'eſt incompréhenſible. La foi eſt une connoiſſance ſommaire des veritez les plus neceſſaires. La ſcience eſt une démonſtration ferme de ce qu'on a appris par la foi. La philoſophie prépare à la foi, ſur laquelle eſt fondée la ſcience.

p. 616. B. *p. 648 D.* *lib. 7. p. 732. D.* *p. 710. A.* *p. 710. A.*

Ce Gnoſtique n'eſt plus ſujet aux paſſions ; ſi ce n'eſt à celles qui ſont neceſſaires, pour l'entretien du corps, comme la faim & la ſoif. Il s'eſt rendu maître de celles qui peuvent troubler l'ame ; comme la colere & la crainte : & n'admet pas même celles qui paroiſſent bonnes ; comme la hardieſſe, la jalouſie, la joïe, le deſir. Son ame eſt dans une conſiſtance ſolide, exemte de tout changement. Il n'eſt pas beſoin de hardieſſe, parce que rien en cette vie n'eſt fâcheux pour lui, ni capable de le détourner de l'amour de Dieu. Il n'a pas beſoin de ſe rendre tranquille : parce qu'il ne tombe point dans la triſteſſe, perſuadé que tout va bien. Il n'entre point en colere, & rien ne l'émeut, parce qu'il aime toujours

Dieu, & eſt tourné tout entier vers lui ſeul ; en ſorte qu'il ne peut haïr aucune de ſes créatures. Il n'a point de jalouſie, parce que rien ne lui manque. Il n'aime perſonne, de cette amitié commune : mais il aime le Créateur par les créatures. Il n'eſt ſujet à aucun déſir, parce qu'il n'a aucun beſoin, ſelon l'ame, étant déja par la charité avec
p. 651. B. ſon bien aimé. L'action même de cette charité n'eſt point un mouvement violent : mais une union étroite de l'ame avec ſon bien, qu'elle embraſſe ſans diſtinction de temps ni de lieu. Elle eſt déja par la charité où elle doit être, & ne deſire rien ; parce qu'elle a l'objet de ſon déſir autant qu'il eſt poſſible.

Ainſi le Gnoſtique eſt plûtôt délivré de ſes paſſions, qu'occupé à les moderer. La joïe de la contemplation, dont il ſe repaît continuellement ſans en être raſſaſié, ne lui permet pas de ſentir les petits plaiſirs de la terre. Il ne lui reſte plus de ſujet, pour retourner aux biens du monde ; après avoir reçu la lumiere inacceſſible. Il habite déja par la charité avec le Seigneur, quoique ſon corps paroiſſe encore ſur la terre. Il ne ſe tire pas de la vie, parce qu'il ne lui eſt pas permis : mais il tire ſon ame des paſſions. Il permet, ſans y prendre part, que ſon corps uſe des choſes neceſſaires, pour ne pas être cauſe de ſa mort.
p. 654. B. Il ſera donc accoutumé à mépriſer tout ce qu'il y a de fâcheux. Il ſera infléxible aux voluptez du jour ou de la nuit. Sa vie frugale le rendra tempe-

rant, composé, grave. Il aura besoin de peu : & de ce peu même il n'en fera pas son capital, & ne s'y appliquera, qu'autant qu'il sera necessaire. Il comptera pour une perte le temps qu'il sera obligé de donner à la nourriture.

Clement montre ensuite quel usage son Gnostique pourra faire de toutes les sciences humaines. Ce sera son divertissement, quand il voudra se relâcher de ses occupations plus serieuses, comme des confitures à la fin du repas. Il dit, que c'est une foiblesse de craindre la philosophie des païens. La foi qui peut être ruinée par leurs raisonnemens, est bien fragile : la verité est inébranlable ; la fausse opinion s'efface. Il marque l'usage de la musique, pour regler les mœurs. Dans nos repas, dit-il, nous chantons, en buvant les uns aux autres : nous charmons nos passions, & nous loüons Dieu des biens qu'il nous donne si abondamment, pour la nourriture de l'ame & du corps. Le Gnostique n'estimera pas beaucoup de vivre, mais de bien vivre. Quand il aura des enfans, il regardera sa femme comme sa sœur ; puisqu'elle la doit être un jour, lorsqu'ils auront quitté leurs corps. Il prie à toute heure de la pensée. Premierement il demande la rémission de ses pechez, puis de ne plus pecher ; afin de pouvoir bien faire, & par la pureté de cœur arriver à voir Dieu face à face, par son fils. Il dit, que le veritable prêtre & le veritable diacre n'est pas estimé juste, parce qu'il est prêtre : mais il est mis

p. 695. B.

p. 655. A.

p. 659. C.

p. 664. C.

p. 665. C.

p. 667. B.

en ce rang, parce qu'il eſt juſte : & les promotions qui ſe font dans l'égliſe, d'évêques, de prêtres & de diacres, ſont des imitations de la gloire des anges.

p. 697. D. La philoſophie n'a plû qu'aux Greces, & non pas à tous. Chaque philoſophie n'a eu que peu de diſciples. La doctrine de notre maître n'eſt pas demeurée dans la Judée, elle s'eſt répanduë par toute la terre : perſuadant les Grecs & les barbares, en chaque nation, en chaque ville, en chaque bourgade : amenant à la verité les familles entieres, & chacun des auditeurs en particulier, & même pluſieurs philoſophes. La philoſophie païenne s'évanoüit auſſi-tôt, ſi le moindre magiſtrat la défend : notre doctrine, depuis qu'elle a commencé à être annoncée, eſt défenduë par les empereurs, les rois, les gouverneurs particuliers, & les officiers : une infinité d'hommes l'attaque, & fait tous les efforts poſſibles pour l'exterminer ; & elle fleurit de plus en plus.

Dans le ſeptiéme livre, Clement montre que le Gnoſtique eſt le ſeul veritablement pieux : pour refuter la calomnie d'athéïſme, dont les païens prenoient le plus grand prétexte des perſécutions. Le ſervice de Dieu eſt le ſoin continuel que le Gnoſtique prend de ſon ame : & ſon application à Dieu, par une charité qui ne ceſſe point. A l'égard des hommes il y a deux ſortes de ſervices ; l'un pour les rendre meilleurs, l'autre pour les ſoulager. Dans l'égliſe les prêtres s'ac-

p. 700. D.

quittent du premier, les diacres du second. Le Gnoſtique ſert ainſi Dieu dans les hommes, s'appliquant principalement à les ramener à lui. Rien n'eſt meilleur ſur la terre que l'homme pieux, ni dans le ciel que l'ange bienheureux. Mais la plus parfaite, la plus ſainte, la plus dominante, roïale, bienfaiſante, eſt la nature du Fils : la plus approchante du ſeul Tout-puiſſant unie au αὐθοτελεσατη. p. 702. A.

Par ces paroles il ſembleroit que Clement diſtingueroit la nature du Fils de Dieu, de celle du Pere, s'il ne diſoit ailleurs : Notre pédagogue eſt le Dieu JESUS, le Verbe conducteur de toute la nature humaine, le Dieu qui aime les hommes. Et encore : Dieu ne hait rien, ni le Verbe : car tous deux ſont un, c'eſt-à-dire, Dieu. Et encore : Le Dieu de l'univers eſt ſeul bon, juſte, Créateur, le Fils dans le Pere. Et encore à la fin du pédagogue : Loüons & remercions le ſeul Pere & le Fils ; le Fils & le Pere notre pédagogue, & le Fils notre maître avec le Saint Eſprit. Tout à un, en qui eſt tout ; par qui tout eſt un. Et dans le cinquiéme des Stromates, expliquant un paſſage de Platon, il dit : Je ne puis l'entendre autrement que de la ſainte Trinité. Car le troiſiéme eſt le Saint Eſprit & le Fils eſt le ſecond.

1. Ped. c. 7. p. 109. D.

c. 8. p. 113. D.

p. 119. D.

p. 198. D.

L'action du Gnoſtique parfait eſt de converſer avec Dieu par le grand pontife auquel il ſe rend ſemblable autant qu'il eſt poſſible, en ſervant Dieu de toutes manieres. Les ſacrifices agréables à Dieu ſont les vertus : l'humilité avec p. 706. B.

la ſcience, ſe captiver, ſe détruire ſoi-même : faire mourir le vieil homme, c'eſt à-dire, le peché
p. 707. B. & les paſſions. Dieu ne peut être touché, ni par le plaiſir ſenſible, ni par l'interêt, & par conſéquent il n'a beſoin ni de ſacrifices, ni d'offrandes pour orner les temples, ni de gloire exterieure : il ne cherche pas la dépenſe, mais l'affection dans les ſacrifices. Or ce culte exterieur
p. 719. A. étoit toute la religion des païens. L'image de
p. 708. B. Dieu la plus reſſemblante eſt l'ame du juſte, formée ſur le modele de la loi éternelle du Verbe ; qui eſt la premiere image de Dieu, enſorte que l'homme eſt le troiſiéme. Ceci eſt dit pour oppoſer aux idoles la vraïe image de Dieu. Le Gnoſtique honore Dieu, non en certains lieux déterminez, ni en certains jours de fête, mais toute ſa vie & en tout lieu, où il trouve des gens de ſa créance, ou même ſeul : parce qu'il croit
p. 728. B. que Dieu eſt par tout. Toute ſa vie eſt une fête, il loüe Dieu en labourant, en naviguant, en tout
p. 719. D. état. Il y avoit toutefois deſlors des heures mar-
p. 722. quées pour la priere : comme Tierce, Sexte &
p. 724. C. None. On ſe tournoit à l'Orient, & la poſture ordinaire en priant, étoit de lever la teſte & les mains au Ciel : on levoit même les pieds, en répondant à la concluſion de la priere : mais le Gnoſtique s'exerçoit à l'oraiſon continuelle & mentale.

S. Clement ajoute : le Gnoſtique fait du bien, autant qu'il peut à tous les hommes. S'il eſt con-

ſtitué en autorité, comme Moïſe : il gouverne ceux qui lui ſont ſoumis, pour leur ſalut. Il a toutes les vertus du courage : la fermeté, la grandeur de l'ame, la liberté, la magnificence. Ce qui fait qu'il n'eſt touché, ni des plaintes du vulgaire : ni de ſon eſtime ou de ſes flateries. Il eſt tranquile, prudent, moderé, temperant, riche : parce qu'il ne deſire rien & a beſoin de peu ; juſte, bienfaiſant, fidele. L'application qu'il a par la priere aux choſes ſpirituelles, le rend doux, affable, patient : & en même temps ſevere, juſqu'à n'être pas même tenté : ne donnant priſe ſur lui ; ni au plaiſir, ni à la douleur. Sa temperance ne vient, ni du deſir de la gloire, comme celle des athletes ; ni d'avarice, ni d'amour de la vie & de la ſainteté, ni de ruſticité & d'ignorance des plaiſirs ; mais de connoiſſance & de vraie charité. Si la raiſon l'appelle à être juge, il ſera inflexible : n'accordant rien aux paſſions, & marchant ferme où la juſtice le mene naturellement.

p. 709. A.

p. 725. D.

p. 739. A.

Comme un homme vulgaire demande à Dieu la ſanté, ainſi le Gnoſtique demande la perſeverance dans la vertu. Il lui offre des prieres & des loüanges : il lit l'écriture ſainte avant le repas, il chante des pſeaumes & des hymnes pendant le repas, & avant que de ſe coucher. Il prie encore la nuit. Sa priere vocale ne conſiſte pas en beaucoup de paroles. Il prie en tout lieu, mais en ſecret, dans le fond de ſon ame ; en promenade,

p. 726. B.

p. 728. B.

en converſation, dans le repos, pendant la lectu-
p. 147. C. re, ou le travail. Il loüe Dieu continuellement, non ſeulement le matin en ſe levant & à midi : mais ſe promenant, dormant, s'habillant. Il rend toujours gloire à Dieu, comme les Seraphins d'Iſaïe. Il ne jure point, parce que ſes paroles ſont plus dignes de foi que les ſermens des autres.
p. 729. D. La dignité du Gnoſtique croît encore, quand
p. 741. B. il eſt chargé de gouverner les autres, & de leur procurer, par l'inſtruction, le plus grand de tous les biens, qui eſt l'union à Dieu. Cet homme parfait, menant comme les apôtres, une vie commune, même dans le mariage, eſt au-deſſus du ſolitaire, qui n'a ſoin que de lui même, & qui ſe met à couvert des tentations : au lieu que le premier y eſt continuellement expoſé, par le ſoin neceſſaire de ſa femme, de ſes enfans, de ſes domeſtiques & de ſes biens ; qui ſervent d'exercice à ſa vertu, ſans alterer la charité inébranlable, qui l'attache à Dieu.

XLII. Idée de l'heretique.

p. 753. C. Clement répond enſuite à l'objection, que les païens & les Juifs tiroient de la multitude des hereſies ; & montre qu'elles ne devroient détourner perſonne, d'embraſſer la foi : puiſqu'il y avoit auſſi differentes ſectes chez les Juifs & chez les philoſophes Grecs. Au contraire, c'eſt un motif pour s'appliquer plus fortement à chercher la verité, & à la diſtinguer de l'erreur. Il y a des régles infaillibles qui ſervent à condamner tous ceux que la pareſſe ou la prévention empêchent de

de s'en ſervir. La doctrine la plus exacte n'eſt que dans la ſeule, vraïe & ancienne égliſe, conformément aux écritures. Les heretiques ſe ſont révoltez contre la tradition de l'égliſe, pour ſe jetter dans des opinions humaines. Ils ſe ſervent des écritures : mais ils en retranchent des livres entiers, & tronquent les autres. Ils choiſiſſent quelques paſſages, par-ci, par-là : & s'arrêtent aux paroles ſans penetrer le ſens. Souvent quand ils ſont convaincus, ils ont honte de leurs dogmes, & les nient. Il n'y a rien qu'ils ne faſſent, plûtôt que d'abandonner les premieres places qu'ils ont dans leurs égliſes & dans leurs fauſſes agapes. La vanité leur fait imaginer, qu'ils ont rafiné ſur les anciens, au lieu qu'ils ſeroient bienheureux d'avoir conſervé la tradition qu'ils avoient reçuë.

p. 755. B.

p. 757. A.

p. 762. C.

Il eſt facile, dit-il, de montrer que leurs aſſemblées humaines ſont plus nouvelles, que l'égliſe catholique. Le Seigneur eſt venu ſous Auguſte, & a prêché vers le milieu du regne de Tibere. La prédication de ſes apôtres, juſques au miniſtere de Paul, finit ſous Neron. Les auteurs des hereſies ſont venus plus bas, vers le temps de l'empereur Adrien, & ont duré juſques au vieil Antonin : comme Baſilide, quoiqu'il ſe vante d'être diſciple de Glaucias interprete de Pierre : comme on dit que Valentin avoit écouté Theodate, qui étoit connu de Paul. Marcion a été du même temps. Cela étant, il eſt clair que ces hereſies, &

p. 764. D.

celles qui ſont venuës depuis, ſont ſorties de l'égliſe la plus ancienne & la plus vraïe, aïant innové & falſifié la doctrine : & qu'il n'y a qu'une ſeule vraïe égliſe : celle qui eſt effectivement ancienne, qui contient les juſtes prédeſtinez. Car comme il n'y a qu'un Dieu & un Seigneur, il n'y a qu'une égliſe : que les hereſies s'efforcent de couper en pluſieurs. Baſilide ſe vantoit auſſi d'être diſciple de ſaint Matthias ; mais, dit Clement, les apôtres n'ont eu qu'une tradition, non plus
p. 765. c. qu'une doctrine. Il nomme les hereſies de ſon temps, ſçavoir celles de Valentin, de Marcion, de Baſilide ; les Pératiques, les Phrygiens, les Encratites, les Docites, les Aimatites, les Caïniſtes, les Ophianiens, les Eutychiſtes, partie des
p. 765. c. Simoniens. Il rejette l'opinion de quelques-uns : qui diſoient que la ſainte Vierge étoit accouchée comme les autres femmes. Le huitiéme livre des Stromates contient les préceptes de dialectique & de metaphyſique, pour établir contre les Pyrroniens, qu'il y a des connoiſſances certaines, & donner les moïens de les acquerir. C'eſt ce qui paroît de plus remarquable dans les ouvrages que nous avons de ſaint Clement Alexandrin.

Valeſ. in Euſ. v. hiſt. c. 1.

Il nous reſte quelques fragmens des Hypotypoſes, ſous le titre de doctrine orientale de Theodote, que l'on croit avoir été un des maîtres de Clement. On y voit ces paroles remarquables. Les anciens prêtres n'écrivoient point : ne vou-

Ex ſcript. electa n. 27.

lant pas ſe détourner du ſoin d'enſeigner, par celui d'écrire ; ni emploïer à écrire, le temps de préméditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être auſſi ne croïoient-ils pas, que le même naturel pût réüſſir en l'un & en l'autre genre, de compoſer & d'inſtruire. Car la parole coule facilement, & peut enlever promptement l'auditeur : mais l'écrit eſt expoſé à la cenſure des lecteurs, qui l'examinent à la derniere rigueur. L'écrit ſert à aſſurer, pour ainſi dire, la doctrine ; faiſant paſſer à la poſterité la tradition des anciens, par le miniſtere des écrivains. Or comme de pluſieurs matieres, l'aiman n'attire que le fer ; ainſi de pluſieurs lecteurs, les livres n'attirent que ceux qui ſont capables de les entendre. Mais le Gnoſtique n'eſt point jaloux, il donnera à celui qui n'en eſt pas digne, plûtôt que de refuſer à celui qui l'eſt : & quelquefois, par excès de charité, il communiquera ſa doctrine à un indigne, qui l'en prie inſtamment. Non à cauſe de ſa priere, car il ne cherche pas la gloire : mais à cauſe de ſa perſeverance à prier, qui eſt une diſpoſition à la foi.

XLIII. Queſtion de la pâque. Conciles.

Ce fut la quatriéme année de Severe, cent quatre-vingt-ſeize de Jeſus-Chriſt, que la queſtion de la pâque fut le plus fortement agitée. Les égliſes d'Aſie, ſuivant une ancienne tradition, vouloient que la pâque fût célebrée le même jour qu'il avoit été commandé aux Juifs d'immoler l'agneau, c'eſt-à-dire, le quatorziéme de la lune : en quelque jour de la ſemaine qu'il ſe rencontrât.

Euſ. in Chron. lat. an. 197. An 196. *Euſ.* v. *hiſt.* 23.

Sup. l. 3. *n.* 43.

Les autres égliſes répanduës par tout le monde, gardoient la coûtume qu'elles tenoient de la tradition apoſtolique ; de finir le jeûne, & celebrer la pâque le jour que le Sauveur eſt reſſuſcité, c'eſt-à-dire le dimanche, & non pas un autre jour. A cette occaſion furent tenus pluſieurs conciles entre les évêques. Il y en a eu un à Ceſarée en Paleſtine, où préſiderent Theophile évêque de cette égliſe, & Narciſſe évêque de Jeruſalem : Caſſius de Tyr, & Clarus de Ptolémaïde y aſſiſterent avec pluſieurs autres évêques, non ſeulement de Paleſtine, mais encore de quelques autres païs. Il fut conclu, que la pâque ſeroit celebrée le dimanche ; & on écrivit une lettre ſynodale, qui finiſſoit ainſi. On envoïera volontiers des copies de notre lettre à toutes les égliſes, de peur qu'on ne nous impute la faute de ceux qui s'engagent témerairement dans l'erreur. Nous voulons auſſi qu'ils ſçachent que l'égliſe d'Alexandrie celebre la fête le même jour que nous. Ils nous en écrivent, & nous leur en écrirons réciproquement, ce qui fait voir que deſlors les lettres paſchales étoient en uſage.

Euſ. v. hiſt. c. 23. Le pape Victor aſſembla un concile à Rome ſur ce ſujet. Il y eut auſſi un concile des évêques de Pont, où préſida Palmas évêque d'Amaſtris ; comme le plus ancien & le plus venerable. Il y eut un concile des égliſes de Gaule, où préſida S. Irenée. Un de Bachylle évêque de Corinthe : un des égliſes d'Oſroëne & des païs voiſins ; & un grand nombre d'autres : qui tous

d'un accord firent la même ordonnance ; que la pâque devoit être celebrée le dimanche.

XLIV. Lettre de Polycrate. *Euſ. v. hiſt. c. 24.*

Celui qui parut le plus attaché à célebrer la pâque le quatorziéme jour, fut Polycrate évêque d'Epheſe. Il y aſſembla les évêques d'Aſie, à la priere du pape : & marqua la concluſion de leur concile, dans la lettre qu'il écrivit au pape & à l'égliſe Romaine, en ces termes : Nous célebrons le jour de la pâque inviolablement, ſans rien ajouter ni diminuer. Car c'eſt dans l'Aſie que ſe ſont endormis au Seigneur ces grandes lumieres de l'égliſe, qui reſſuſciteront au jour de ſon glorieux avenement. Je veux dire Philippe l'un des douze apôtres, qui eſt mort à Hiérapolis, & deux de ſes filles, qui ſon demeurées vierges, juſqu'à une extrême vieilleſſe : & une autre de ſes filles, qui étoit inſpirée du Saint Eſprit, & après avoir vécu ſaintement eſt décedée à Epheſe. Ajoutez-y Jean, qui a répoſé ſur la poitrine du Seigneur, qui a été pontife, & a porté la lame d'or, qui a été martyr & docteur, & enfin s'eſt endormi à Epheſe. Et Polycarpe évêque & martyr à Smyrne ; & Trafeas évêque & martyr d'Eumenie, & mort à Epheſe. Qu'eſt-il beſoin de nommer Sagaris évêque & martyr qui eſt mort à Laodicée ? & le bienheureux Papyrius & l'évêque Méliton, qui s'eſt conduit en tout par le Saint Eſprit, & eſt enterré à Sardis : attendant d'être viſité du ciel pour reſſuſciter. *Sup. l. IV. n. 34.*

Tous ceux-là ont celebré la pâque le qua-

torziéme jour de la lune. Suivant l'évangile, ſans s'écarter, mais obſervant la regle de la foi. Et moi Polycrate, le dernier de vous tous, j'obſerve la tradition de mes parens, dont quelques-uns ont été mes maîtres. J'ai eu ſept évêques de mes parens, & je ſuis le huitiéme. Ils ont toujours célebré le jour de la pâque dans le temps où les Juifs purgeoient le levain. Moi donc qui ai vêcu au Seigneur ſoixante & cinq ans, qui ai communiqué avec les freres de tout le monde, qui ai lu toute l'écriture ſainte; je ne ſuis point troublé de ce qu'on nous oppoſe pour nous faire peur. Car ceux qui étoient plus grands que moi, ont dit : Il faut obéïr
Act. v. 29. à Dieu plûtôt qu'aux hommes. Polycrate ajoutoit : Je pourrois mettre ici les noms des évêques préſens, que j'ai convoquez à votre priere. Si j'écrivois leurs noms, vous verriez leur grande multitude, & que connoiſſant ma petiteſſe, ils n'ont pas laiſſé d'approuver cette lettre : ſçachant que je ne porte pas en vain ces cheveux blancs, mais que je me ſuis toujours conduit ſelon Jeſus-Chriſt. Telles ſont les paroles de Polycrate.

Euſ. v. c. 24. Le pape Victor voïant cette reſiſtance, voulut retrancher de la communion les égliſes de toute l'Aſie & des environs, comme tenant une doctrine particuliere : & les nota par ſes lettres; déclarant abſolument excommuniez tous les freres de ces quartiers-là. Mais les autres évêques n'approuverent pas tous cette conduite, & l'exhorterent fortement à conſerver la paix & la cha-

rité. Pluſieurs lui en écrivirent, entr'autres S. Irenée, au nom des freres qu'il gouvernoit en Gaule. Il ſoutenoit que le myſtere de la reſurrection du Sauveur ne devoit être celebré que le dimanche ; mais qu'il ne falloit pas retrancher du corps de l'égliſe univerſelle un ſi grand nombre d'égliſes pour cet attachement à leur ancienne coutume. Voici les paroles de S. Irenée.

XLV. Lettre de ſaint Irenée.

Cette diſpute ne regarde pas ſeulement le jour de la pâque, mais la maniere du jeûne même. Car les uns croïent ne devoir jeûner qu'un jour, d'autres deux, d'autres davantage : quelques-uns comptent pour leur jeûne quarante heures du jour & de la nuit. On croit avec raiſon que ſaint Irenée ne parle ici que des jeûnes de la ſemaine ſainte, qui étoient les plus rigoureux de tous : enſorte que l'on paſſoit au moins un jour, comme le ſamedi ſaint, ſans prendre aucune nourriture. Il ajoute : Et cette diverſité d'obſervances n'a pas commencé de notre temps ; mais il y a long-temps ſous nos prédeceſſeurs, qui ſemblent n'avoir pas uſé d'aſſez de précaution, en obſervant des coutumes introduites par ſimplicité, ou par ignorance. Toutefois ils ont tous gardé la paix, & nous la gardons entre nous : ainſi la difference des jeûnes confirme l'unité de la foi.

S. Irenée ajoutoit, parlant toujours à Victor : Les prêtres qui avant Soter ont gouverné l'égliſe où vous preſidez aujourd'hui : je veux dire Anicet, Pius, Hygin, Téleſphore, Sixte, n'ont

pas gardé cette obſervance, ni ne l'ont permiſe à ceux qui étoient avec eux : mais ils ont conſervé la paix avec ceux des égliſes où on la gardoit quand ils venoient les trouver ; quoique la contrarieté des obſervances parût plus en cette rencontre, & jamais perſonne n'a été chaſſé de l'égliſe pour cette coutume. Au contraire, vos prédeceſſeurs ne gardant point cette obſervance, n'ont pas laiſſé d'envoïer l'euchariſtie à ceux des égliſes qui la gardoient. Ainſi parloit ſaint Irenée : & il ajoute enſuite ce qui ſe paſſa entre ſaint Polycarpe & le pape
Sup. l. III. *n.* 43. ſaint Anicet. On croit que cette lettre au pape Victor, eſt la lettre ſynodale du concile de Gaule, qui fut tenu ſur ce ſujet par ſaint Irenée. Il écrivit à pluſieurs autres évêques, touchant cette queſtion, s'efforçant de maintenir la paix entre les égliſes.

Mais le pape Victor pouvoit avoir des raiſons nouvelles, pour uſer d'une rigueur plus grande que ſes prédeceſſeurs. Car Blaſtus, prêtre de l'égliſe Romaine, avoit fondé ſon ſchiſme, principalement ſur cette obſervance : enſorte qu'étant devenuë dangereuſe, il ſembloit qu'elle ne dût plus être tolerée. Elle dura toutefois encore quelques ſiecles en Aſie & en Orient. Le pape Victor mou-
Ap. 197. rut peu de temps après, l'an de Jeſus-Chriſt cent quatre-vingt-dix-ſept, & Zephyrin lui ſucceda. L'année ſuivante cent quatre-vingt-dix-huit, l'empereur Severe, aïant défait ſes deux compétiteurs Niger & Albin, vint à Rome, & fit reconnoître

noître empereur avec lui son fils aîné Bassien à qui il donna le nom d'Antonin, & fit cesar son second fils nommé Géta; c'étoit la sixiéme année de son regne. *Spart. Sev. c. 12. Herod. l. 3. c. 9.*

XLVI. S. Narcisse de Jerusalem.

Narcisse évêque de Jerusalem étoit recommandable par sa vertu & par ses miracles. La nuit de la veille de pâque l'huile manqua aux diacres, pour allumer les lampes de l'église : & le peuple en fut affligé. Narcisse commanda à ceux qui préparoient le luminaire, de tirer l'eau à un puits qui étoit là proche, & de lui apporter ; aïant fait sa priere sur cette eau, il leur ordonna de la verser dans les lampes, avec une foi ferme & sincere, & elle se trouva changée en huile. On en garda chez plusieurs des fideles, pour memoire du miracle, & il en restoit encore quelque peu du temps d'Eusebe de Cesarée, environ six vingts-ans après.

Quelques mauvais chrétiens se sentant coupables, & ne pouvant souffrir la severité & la fermeté de Narcisse, conspirerent contre lui & l'accuserent d'un grand crime. Ils furent trois qui confirmerent leur calomnies par de faux sermens. Le premier dit: Si je ne dis vrai, je veux périr par le feu : le second: Je veux être consumé par une facheuse maladie: le troisiéme : Je veux perdre la vûë. La vertu de Narcisse & la pureté de sa vie étoit si connuë, que personne n'ajouta foi à cette calomnie : mais il ne la put souffrir, outre qu'il avoit embrassé depuis long-temps la vraïe philosophie. Il se déroba donc aux yeux du peuple, & passa plusieurs années dans des lieux déserts & cachez à la campagne. Cependant ses calomniateurs furent punis.

Quant au premier, le feu prit de nuit à la maiſon qu'il habitoit, par une petite étincelle, qui y tomba ſans qu'on pût en trouver la cauſe : & il fut brûlé avec toute ſa famille. Le ſecond perit par une maladie qu'il avoit demandée, dont il fut infecté depuis les pieds juſqu'à la tête. Le troiſiéme craignant un pareil jugement de Dieu, confeſſa publiquement le crime qu'il avoit commis avec eux, d'avoir accuſé Narciſſe. Il en eut un tel regret, que pleurant continuellement il perdit la vûë. Narciſſe ayant diſparu, les évêques des égliſes voiſines jugerent à propos d'établir un autre évêque à Jeruſalem. Ils élûrent Dius, qui ne la gouverna pas long-temps & eut pour ſucceſſeur Germanion, qui mourut peu de temps après, & Gordius lui ſucceda.

Euſ. 7. 10.

XLVII. Tertullien. Son traité du baptême. *Hier. cont. Jovin. c. 7.*

Il y avoit alors à Carthage un homme celebre pour ſa doctrine & ſon éloquence, nommé Quintus Septimius Florens Tertullianus: il eſt connu par ce dernier nom. Il étoit né à Carthage même, fils d'un centurion des troupes proconſulaires. Il étudia toutes les ſciences avec ſuccès, & paſſoit pour le plus éloquent de ſon temps dans la langue latine. Il avoit été païen. Depuis ſa converſion il écrivit pluſieurs ouvrages utiles à l'égliſe : ſçavoir de la penitence, du baptême, de l'oraiſon. Etant jeune il avoit fait pour ſe divertir, un traité des incommoditez du mariage ; toutefois il étoit marié, comme il paroît par les deux livres adreſſez à ſa femme.

Sup. lib. III. n. 30.

Le livre du baptême eſt écrit à l'occaſion d'une femme nommée Quintille, de l'hereſie des Caïnites, eſpeces de Valentiniens, qui vouloit combattre

la neceſſité du baptême, & en rendre la ſimplicité mépriſable. Il releve les avantages de l'eau : com- c. 3.
mençant à la création du monde, où le S. Eſprit
étoit porté ſur les eaux. Il dit qu'il n'y a point de dif- c. 4.
ference d'être baptiſé dans la mer, dans un étang, une riviere, une fontaine, une mare, un baſſin ; ni entre ceux que S. Jean a baptiſez dans le Jourdain, & ceux que S. Pierre a baptiſez dans le Tibre. Il dit qu'il y a un ange ſaint qui préſide au baptême : qu'au ſortir de l'eau nous recevons l'onction, d'où c. 5.
vient le nom de chrétien : qu'enſuite on nous im- c. 7.
poſe la main, avec la benediction & l'invocation du S. Eſprit, où il marque le ſacrement de confirmation. Il dit qu'avant la deſcente du S. Eſprit les c. 8.
apôtres ne donnoient que le baptême de S. Jean, pour préparer à la grace : mais il ſoutient que tous furent baptiſez, quoique l'écriture ne le diſe que de S. Paul.

Il prouve la neceſſité du baptême ſous le nou- c. 13.
veau teſtament, par le commandement de J. C. Al-
lez, baptiſez, & par la menace de ne point entrer au *Matth.* XXVIII. 19. *Jo.* III. 5.
roïaume de Dieu. Il dit qu'il n'y a qu'un baptême, c. 15.
comme un Dieu & une égliſe, puis il ajoute : Mais on peut examiner ce qu'il faut obſerver à l'égard des heretiques. Ils n'ont aucune part à notre diſcipline : le retranchement de la communion témoigne qu'ils ſont étrangers. Ils n'ont ni le même Dieu que nous, ni le même Chriſt, ni par conſéquent le même baptême : comme il n'eſt point legitime, ſans doute il eſt nul. Tertullien parle des heretiques de ſon temps, qui la plûpart uſoient d'une au-

tre forme de baptême, ou l'entendoient autrement que les catholiques : ne croïant ni le même Pere ni le même Fils. Il renvoïe au traité qu'il en avoit écrit en grec, & que nous avons perdu. Il ajoute :
c. 16. Nous avons un second baptême : mais unique, comme le premier : c'est celui du sang.
c. 17. Le droit de donner le baptême appartient à l'évêque, ensuite aux prêtres & aux diacres, mais par l'ordre de l'évêque, pour l'honneur de l'église & le maintien de la paix. Les laïques le peuvent aussi donner en cas de necessité : & celui qui y manquera
c. 18 sera coupable de la perte d'un homme. Il dit, qu'il ne faut pas donner legerement le baptême ; mais le differer selon les dispositions de la personne, la condition, l'âge : principalement à l'égard des enfans. Il ne faut pas exposer les parains au péril de leur manquer par la mort, ou d'être trompez par leur mauvais naturel. Il veut qu'on les instruise auparavant, & qu'ils le demandent. On voit ici l'usage des parains, qui répondent pour leurs enfans : & ce que dit Tertullien peut avoir un bon sens ; si on l'entend des enfans des païens, ou des autres dont l'éducation étoit en péril. Il veut que l'on differe aussi les adultes, qui ne sont point mariez, jusqu'à ce qu'ils se marient, ou qu'ils soient fortifiez dans la continence. Si on comprend l'importance du baptême, on craindra plûtôt de le recevoir, que de le differer. Le jour solemnel du
c. 19. baptême est la pâque, & ensuite tout l'intervalle jusqu'à la pentecôte. Mais on le peut donner en tout temps & à toute heure. On se doit préparer au baptême par des prieres frequentes, des jeûnes,

des genuflexions & des veilles, & par la confeſſion de tous les pechez paſſez. C'eſt beaucoup de ne les pasconfeſſer publiquement.

XLVIII. Traité de Tertullien de la penitence. *c. 3. 4. de Pœnitent. c. 6.*

Dans le livre de la penitence, il traite d'abord de cette vertu en general, & dit qu'elle eſt neceſſaire pour tous les pechez du corps & de l'eſprit : d'action ou de penſée, & de volonté. Enſuite il parle de la penitence, qui prépare au baptême : & dit, qu'il écrit principalement pour les catechumens, qui ſe voïant aſſurez de la remiſſion de leurs pechez, par le baptême qu'ils eſperoient, vouloient profiter, pour ſatisfaire encore leurs paſſions, du temps qui leur reſtoit : & obtenir le pardon, ſans en payer le prix qui eſt la penitence. Vous pouvez, dit-il, tromper par vos promeſſes le miniſtre du baptême ; mais Dieu garde ſon treſor & n'en laiſſe pas approcher les indignes. C'eſt ce qui fait que l'on en voit tant tomber enſuite. On ne nous lave pas afin que nous ne péchions plus : mais parce que nous avons ceſſé de pecher, parce que nous ſommez déja lavez dans le cœur. Si nous ne ceſſons de pécher qu'après le baptême, c'eſt plûtôt par neceſſité, que par amour de l'innocence.

Il paſſe à la penitence qui ſuit le baptême : & témoigne qu'il en parle à regret. Il ſouhaite que les chrétiens ne connoiſſent point d'autre penitence que la premiere, & craint que parlant d'un ſecond remede, il ſemble montrer encore un eſpace, où il ſoit libre de pecher. Dieu connoiſſant la malice & les efforts du démon, quoique la porte du pardon ſoit fermée, & qu'il n'y ait plus de baptême à eſpe-

Aug. epist. 54. ad Maced. rer, a encore donné une ouverture, par une seconde penitence : mais pour une seule fois. Il parle de
c. 7. la penitence publique, qui ne s'accordoit qu'une
c. 9. fois, comme sçavent les théologiens. Il dit ensuite: Plus cette seconde & unique penitence est resserrée, plus l'épreuve est difficile: il ne suffit pas qu'elle soit dans la conscience, il faut qu'elle s'exprime par des actions. C'est ce qu'on appelle d'un mot grec *Exomologese*, qui est un exercice pour abbattre l'homme & l'humilier, qui lui prescrit une maniere de vie propre à attirer la misericorde : qui regle même son habit & sa nourriture, qui l'oblige à coucher dans le sac & la cendre, à avoir le corps crasseux, l'esprit triste, ne boire & ne manger que des choses simples, seulement pour soutenir la vie : le plus souvent nourrir ses prieres par les jeûnes : gemir, pleurer, crier jour & nuit vers son Dieu: se prosterner devant les prêtres : se mettre à genoux devant les amis de Dieu, charger tous les freres de
c. 10. nous secourir de leurs prieres. Il parle ensuite con-
tre ceux qui differoient leur penitence ; ou par
c. 11. mauvaise honte, ou par la crainte des incommoditez corporelles.

XLIX. Traité de la priere. Dans le livre de la priere il reprend quelques superstitions qui s'introduisoient entre les fideles, sans aucun precepte de N. S. ni des apôtres ; & plûtôt à l'imitation des païens: qui est, dit-il, une raison suffisante pour les rejetter. Il y en avoit qui n'osoient prier, s'ils ne s'étoient lavez tout le corps ; ou du moins les mains. Ce qu'ils prétendoient faire en memoire de ce que Pilate avoit fait, en livrant N. S.

aux Juifs. D'autres ôtoient leurs manteaux pour prier, d'autres s'asseïoient après la priere : d'autres affectoient de parler haut. Il étoit ordinaire de se donner le baiser de paix après la priere publique, excepté les jours de jeûne solemnel, comme la nuit de pâque. Il y en avoit qui s'abstenoient aussi du baiser quand ils jeûnoient en particulier. Il condamne cet usage comme celui de s'abstenir des prieres du sacrifice les jours de stations, sous prétexte qu'après avoir reçû le corps de N. S. on rompoit le jeûne : apparemment à cause des agapes, ou repas communs, qui suivoient le sacrifice. c. 13. c. 14.

L.
Avis de Tertullien à sa femme.
c. 3.

Le premier livre de Tertullien à sa femme tend à lui persuader de ne se point remarier, s'il meurt le premier ; non pour aucun interêt qu'il y ait, mais pour son avantage à elle-même. Il dit qu'aucune des raisons qui portent au mariage, ne convient aux chrétiens: ni de contenter la chair, ni de s'établir dans le monde, ni de laisser des enfans. Quand nous en avons, dit-il, nous souhaitons de les envoïer devant, en vûë des malheurs qui nous menacent, ne désirant nous mêmes que de sortir de ce siecle injuste pour aller au Seigneur. Il marque que plusieurs s'engageoient à la continence, aussi-tôt après le baptême, & que plusieurs la gardoient dans le mariage d'un consentement mutuel.

Dans le second livre il lui déclare, que si elle veut se remarier elle doit au moins épouser un chrétien; & prouve en general : qu'il n'est point permis aux fideles de contracter mariage avec les infideles : quoiqu'il leur soit permis de demeurer ensemble,

c. 2. quand ils étoient mariez avant la converſion de la partie fidele. Quelques exemples de ces mariages illicites contractez par des femmes chrétiennes l'avoient excité à en écrire. Il inſiſte principale-
1. Cor. VII. 39. ment ſur ces paroles de S. Paul : La femme eſt libre après la mort de ſon mari, qu'elle épouſe qui elle
c. 3. voudra, ſeulement au Seigneur. Il marque les inconveniens de ces mariages mal aſſortis. La femme chrétienne rendra à ce mari païen des devoirs de païenne ; la beauté, la parure, une propreté mondaine, des careſſes honteuſes, principalement dans les devoirs ſecrets ; car ce n'eſt pas de même que chez les ſaints, où tout ſe paſſe avec retenue & modeſtie, comme ſous les yeux de Dieu.

c. 4. Comment pourra-t-elle ſervir Dieu, ayant à ſes côtez un ſerviteur du démon, chargé par ſon maître de l'empêcher ? S'il faut aller à l'égliſe pour une ſtation, il lui donnera rendez-vous aux bains, plûtôt qu'à l'ordinaire. S'il faut jeûner il donnera à manger le même jour : s'il faut ſortir, jamais les domeſtiques ne ſeront plus occupez. Souffrira-t'il que ſa femme aille de ruë en ruë viſiter les freres, & dans les plus pauvres maiſons ? Qu'elle ſe leve d'auprès de lui pour aſſiſter aux aſſemblées de la nuit ? Souffrira-t'il tranquillement qu'elle découche à la ſolemnité de pâque ? la laiſſera-t'il aller ſans ſoupçon à la table du Seigneur, ſi décriée parmi eux ? Trouvera-t'il bon qu'elle ſe gliſſe dans les priſons, pour baiſer les chaînes des martyrs ? qu'elle lave leurs pieds, qu'elle leur offre avec empreſſement à boire & à manger : qu'elle penſe aux abſens & qu'elle

en

en ſoit occupée ? S'il vient un frere étranger, comment ſera-t-il logé dans une maiſon étrangere ? S'il faut donner quelque choſe, le grenier, la cave, tout ſera fermé.

Quand même le mari païen conſentiroit à tout : c'eſt un mal d'être obligé à lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacherez vous de lui en faiſant le ſigne de la croix, ſur votre lit, ſur votre corps ; en ſoufflant pour chaſſer quelque choſe d'immonde : vous levant même la nuit pour prier ? Et ne croira-t-il pas que c'eſt quelque operation magique ? Ne ſçaura-t-il point ce que vous prenez en ſecret avant toute nourriture ? & s'il ſçait que c'eſt du pain ; ne croira-t-il pas qu'il eſt tel que l'on dit ? Tertullien parle de l'euchariſtie. Les chrétiens l'emportoient dans leurs maiſons, pour pouvoir communier tous les jours, & on voit ici que dès lors on communioit à jeûn, & ſouvent ſous la ſeule eſpece du pain. Les païens diſoient que ce pain étoit trempé dans le ſang d'un enfant ; & le ſecret avec lequel on le gardoit, leur faiſoit ſoupçonner du maléfice.

Il continuë de montrer à ſa femme les inconveniens de demeurer dans une maiſon pleine de ſuperſtitions païennes, & d'aſſiſter à des feſtins prophanes. Que chantera-t'elle avec ſon mari ? elle entendra quelques chanſons de theâtre, ou de cabaret. Il n'y aura ni mention de Dieu ni invocation de J. C. ni lecture des écritures, pour nourrir la foi : ni benediction divine. C'étoit les pires d'entre les païens, qui prenoient des femmes chrétiennes ; &

c'étoit les plus foibles chrétiennes qui les cherchoient. Les femmes riches, pour ſatisfaire à leur vanité & à leur luxe : pour avoir une chaiſe, des porteurs de belle taille, des mules : ce qu'un chrétien même riche ne leur auroit peut-être pas donné.

Il conclut en repreſentant le bonheur d'un mariage chrétien. L'égliſe en fait le traité, l'oblation confirme, la benediction en eſt le ſceau, les anges le rapportent au Pere celeſte, qui le ratifie. Deux fideles portent enſemble le même joug, ils ne ſont qu'une chair & un eſprit, ils prient enſemble, ils s'inſtruiſent & s'exhortent l'un l'autre : ils ſont enſemble à l'égliſe & à la table de Dieu, dans les perſécutions, & dans le ſoulagement. Ils ne ſe cachent rien & ne s'incommodent point l'un l'autre. On viſite librement les malades. On fait l'aumône ſans contrainte. On aſſiſte auſſi aux ſacrifices ſans inquiétude. Ils chantent enſemble les pſeaumes & les hymnes, ils s'excitent à loüer Dieu. On voit par ces exemples quelle étoit la vie ordinaire des chrétiens.

Fin du premier Tome.

TABLE DES MATIERES.

A

ABILIUS évêque d'Alexandrie, 308
Abſtinence du ſang ordonnée aux fideles, 73, 515
Adrien empereur, 320
Sa lettre en faveur des Chrétiens, 390. Lieux ſaints prophanez par ſes ordres, 393. Sa mort, 409
Agab prophete, 52. prédit la priſe de S. Paul, 140
Agab, 110
Agrippa roi des Juifs, 26, 27
Eſt mépriſé à Alexandrie, 31. Ce qu'il fait à Rome pour les Juifs, 42, 43, & 44. Rend ſervice à l'empereur Claude, 49. Perſecute les fideles, 52. Sa mort, 62. & 63
Agrippa roi de Calcide 68, 154, 205
Agrippa évêque d'Alexandrie, 483
Albin gouverneur de Judée, 182, 190
Alcibiade martyr, 519
Alexandre (Tibere) gouverneur de Judée, 68, 204, 205
Alexandre Juif, ouvrier en cuivre, 119. Oppoſé à S. Paul, 192
S. *Alexandre* pape, 309, & 376
S. *Alexandre* Phrygien, martyr, 521, 522.
S. *Alexandre* martyr, 525, *& ſuiv.*
Alexandre évêque de Jeruſalem, 569
Alexandrie, 32, 173, 174
Alogi heretiques, 563
S. *Anaclet*, 223. *Voyez* Clet.
Ananias & Saphira punis de mort, 11
Ananias diſciple à Damas, 16
Ananias ſouverain pontife, 68. Pontife honoraire, 174, 148
Ananus, fils d'Anne, ſouverain pontife, 182, 183
S. *Andoche*, 456
André chef des Juifs rebelles, 378
Anges. Culte des Anges, 169
S. *Anicet* pape, 380
Anien évêque d'Alexandrie 179, 308
Antipas (Herode) eſt relegué à Lion 34
Antiquité de la doctrine Chrétienne, 501, 502, 538, & 539.
Forteresſe *Antonia*. 142
Antonin le pieux, empereur, 409. Ses édits favorables aux Chrétiens, 432. Sa mort, 435
Apelles diſciple de Marcion, 412. Sa doctrine *là-même*. Eſt confondu par Rodon, 413, & 414
S. *Apollonaire* évêque de Ravenne martyr, 301
Apollonaire évêque d'Hierapolis, 490. Ses ouvrages, *là-même*.
Apollonius de Tyane, 20, 21, 22, à Epheſe. Son impoſture ſur le langage des oiſeaux, 120, 121. Délivre Epheſe de la peſte, 121. 122. à Athenes, *là-même*. A Rome, 213
Ses diſciples l'abandonnent ; fille prétenduë morte qu'il reſſuſcite, *là-même*. à Alexandrie 237. Comparoît devant Domitien, 302. Se retire des fers, 304. Diſparoît. Arrive à Pouzole, 307. Déclare à Epheſe le meurtre de Domitien

315. Sa fin, 316
Apollonius auteur eccleſiaſtique combat les Montaniſtes, 494
Apollonius ſenateur Romain. Son martyre, 557, & 558
Apollos, 93
Apologie des Chrétiens, 288, 416 440, 458, 459, & 460
Apôtres. Leurs noms, 2 & 3. Reçoivent le ſaint Eſprit, 3 Leur diſperſion, 54 Nom d'Apôtre donné à d'autres qu'aux douze, 136
Appion grammairien, écrit contre les Juifs, 41
Appion auteur eccleſiaſtique, 567
Aquariens, 503
Aquilla, & Priſcilla & ſa femme, 85
Aquilla, 393. Traduit les ſaintes Ecritures, 394
Arabien auteur eccleſiaſtique, 567
Libre *Arbitre* 422, 423, 504, 505, & 555
Accord du libre arbitre, & de la grace, 582
Herode *Archelaüs* relegué à Vienne, 28
Archipe évêque de Coloſſe, 169
Arcontiques heretiques, 507
Artemion chef des Juifs revoltez, 379
Artemon heretique. 564
Aſcodroutes, ou Aſcodroupites heretiques, 509
Aſiarques, 118, 451
Aſinée & Anilée Juifs, freres, 47
Athenagore. Son apologie, 440. *& ſuiv.*
Attale martyre, 513. 518. 522

B

BAcchile évêque de Corinthe, 559
Aſſemble un concile ſur la Pâque, 576
Bapteſme, par qui adminiſtré, 93, 427. Toute eau propre pour l'adminiſtrer, 603. Un ſeul bapême, *là-même*. Baptême des heretiques, 603. Miniſtre du baptême, 604. Temps & préparation pour le recevoir.
Barbelo, 213
Barcoqueba chef des Juifs revoltez, 391
Bardeſane, 504. Ses ouvrages, *la même*.
Simon *Bargiora*. *Voyez* Simon, 254, 255
S. *Barnabé* à Antioche. 51, 52. Sa Miſſion, 59, & 60. Sa prédication 64, *& ſuiv.* Son Epître, 315. Doctrine, 325, *& ſuiv.* Morale, 330, *& ſuiv.*
Barſabas le juſte, 2, & 3
Judas *Barſabas*, 72, 73, 75
Baſilide hereſiarque, 380. Ses erreurs, 381, 382, & 383. Refutées, 581
Baſſien Antonin aſſocié à l'empire, 600, & 601.
Benjamin évêque de Jeruſalem 376
Benjamin (Philippe) évêque de Jeruſalem, 376
Benigne, martyr, 456
Berenice ſœur d'Herode Agrippa, 153
Sainte *Biblis* martyre, 515
Sainte *Blandine* martyre, 513, 518, 523
Baſtus ſchiſmatique, 528, 529 & 600

C

Joſeph CAIAPHE ſouverain pontife, 157
Cainites heretiques, 405
Caligula empereur. Veut être adoré des Juifs, 37. Sa mort, 48
Calomnies contre les Chrétiens. 386, 387, 440, 441.

Candide auteur ecclesiastique, 567
Simon *Chanthera* souverain pontife, 51
Capiton évêque de Jerusalem, 484
Carpocras heresiarque 380. Ses erreurs, 383, 384, 385
Cassien évêque de Jerusalem, 484
Jules Cassien heretique, 503
Cassius Longin, gouverneur de Syrie, 63
Cassius évêque de Tyr, 596
Caulacauch, 213
Celadion évêque d'Alexandrie, 409
Celse philosophe écrit contre les Chrétiens, 388
Cerdon à Rome, 405. Sa doctrine, 406
Cerinte, 70. Son heresie, 276
Cestius Gallus 199. Marche contre les Juifs, 205
Chrétiens. Premiers Chrétiens, 4, 5
Leurs mœurs, 5, 7
Noms de Chrétien commence à Antioche, 52
Sortent de Jerusalem, & se retirent à Pella, 208
Differens états des Chretiens, 296, *& suiv.*
Calomnies contr'eux, 386, 387, 440, 441, &c.
Doctrine chrétienne, 421, 422
Chrétiens avant J. C. 424
Seuls persecutez pour leur nom, 440.
Leur chasteté, leur bonté & leur patience, 445, & 446
Faux Chrétiens, 473, 474
Chrétiens favorisez par l'empereur Severe, 562
Conduite exterieure des Chrétiens, 572. Leur repas, 570. Leur sommeil, 572, 573. Leurs habits, 573, & 574.
Jeux de hazard & spectacles interdits aux Chrétiens, 575
Crisophora,
Circoncision n'est pas crüe necessaire pour tous les Juifs, 57, & 58. Differends touchant la circoncision, 70, 71. Elle est inutile avec l'évangile, 99
Clarus évêque de Ptolemaïde, 596
Claude empereur, 49. Sa mort, 96
S. *Clement* pape, 665, 223
Son épitre aux Corinthiens 240 *& suiv.*
Son témoignage du martyre de saint Pierre & de saint Paul, 243, & 244. Sa fin. 299. Ses ouvrages, 300
Flavius *Clement*. Consul mis à mort, 314
S. *Clement* Alexandrin disciple de Pantenus, 560. Ses ouvrages, 569.
Exhortations aux Gentils, 569, & 570.
Pédagogue, 570. Stromates, 576 *& suiv.*
S. *Clet* ou *Anaclet* pape, 223, 229, 301. Sa mort, 308
Colarbase heretique, 506
Colosses ville, 166. Epître aux Colossiens, 170, 171, & 172
Combats sacrez de la Grece, 108
Commandemens de Dieu possibles, 294
Commode empereur, 533. Sa mort 560
Communion sous une espece à jeûn, 610
Conciles. Premier concile à Jerusalem, 71, *& suiv.*
Lettre de ce concile aux fideles d'Antioche, &c. 72.
Conciles sur la pâque. A Cesarée en Palestine, 596
A Rome, *la même.*
Des évêques de Pont, 596
Des églises d'Osroëne, 596
A Ephese, 597

Confession après le baptême, 95
Confirmation, 17. 603. Ses effets, 17. Par qui administrée, 93, 94
Continence. Precepte de continence, 105
Corinthe. Désordres dans l'église de Corinthe, 101, 102
Epitres aux Corinthiens. Premiere, 102. 117. Seconde, 124, & 130
Corneille centenier converti, 34
Crescent évêque de Vienne, 182, 220.
Crescent le Cynique, 437
Crete (Isle de) Ses mœurs, 197
Cumanus (Ventidius) gouverneur de Judée, 68, 69

D

DEMETRIUS orfévre, 117, & 118
Demetrius le Cynique, 114
Demetrius évêque d'Alexandrie, 558
S. *Denys* l'Areopagite. Sa conversion, 85
S. *Denys* évêque de Corinthe. Ses lettres, à l'église Romaine, 180, 181. Aux Lacedemoniens, aux Atheniens & aux Nicomediens, 181. A l'église d'Amastris, 481, 482. A l'église de Gortyne, aux Gnossiens, 482. & à Chrysophora, 483
Denys évêque de Jerusalem, 602
Diacres, 13, leurs qualitez, 139, leurs devoirs, 273
Diane. Son temple à Ephese, 117
Dieu connu par ses ouvrages, 515
Dimanche, 429, & 430
Dion philosophe, 238
Discipline, tous les fideles y sont soumis, 113, & 114
Docites heretiques, 403, 559
Doctrine Chrétienne, 421, 422, prouvée par saint Justin, 469, & 470. Par saint Irenée, 544, & 545. Vraïe philosophie, 462, 588. Antiquité de la doctrine, 538, & 539
Domitien empereur, 301. Persecute les Chrétiens, 314. Sa mort, 314, & 315
Domitilla (Flavia) exilée, 314. Domitilla sa niéce aussi exilée. Son martyre, 434
Dons surnaturels, leur usage, 111, *& suiv.*
Drusille, sœur d'Herode Agrippa, 151

E

EBION heresiarque, 274, & 275
Ecrivains ecclesiastiques sous Marc-Aurele, 491
Eglise. Soumission à l'autorité de l'église, 74, & 552. S'attacher à l'évêque & à l'unité de l'église, 354.
Vraïe Eglise. Ses caracteres, 552 553, 554, & 555.
Eleazar chef des zelateurs, 229
S. *Eleuthere* pape, 435, 484
Elia Capitolina, *ou* Jerusalem, 390.
Elionée souverain pontife des Juifs, 62.
Elzai, faux prophete, 336, Sa doctrine, 337, & 338
Elymas faux prophete, 64
Encratites heretiques, 482, 503
Ennemis. Amour des ennemis, 502
Eones des Valentiniens, 395. *& suivantes.*
Epaphras évêque de Colloſſes, 168, 169
Epaphrodite, 163
Ephese, 100. Temple de Diane 117
Epitre aux Ephesiens, 172, 173.

Ephrem évêque de Jeruſalem, 380
Epicuriens, 83
Epiphane fils de Carpocras, 385
S. *Epipode*. Son martyre, 524. *& ſuiv.*
Eſclaves, leurs devoirs, 186
Eſſeniens, 8
S. *Etienne* premier martyr, 14, 15
Euchariſtie, 109, 110, 428, 429, 430, 552, 554.
Evêque, arbitre entre les Chrétiens, 184, & 185. Devoirs & qualitez des évêques, 191, & 196. Soumiſſion à l'évêque, 346, 350, 351, 353, 355, 368, & 369. S'attacher à l'évêque & à l'unité de l'égliſe, 354, 360, 61, & 62, 395. Conduite de l'évêque, 367, & 368
Eunuque Ethiopien converti, 22, & 23
S. *Evode* évêque d'Antioche, 24. Sa mort.
Euphrate philoſophe, 238
Eutychus reſſuſcité par S. Paul, 138
Excommunication en uſage chez les Juifs, 104
Exorciſtes Juifs, 94, & 95
Extrême-onction, 186

F

Cuſpius FADUS gouverneur de Judée, 63
Famine à Jeruſalem 257, 260, 264
Sainte *Felicité* martyre avec ſes ſept fils, 431, & 432
Felix procureur de la Judée, 92
S. *Felix* martyr, 456
Femmes, à la ſuite des apôtres, 107 & 108. Devoirs des femmes, 194, 195, 373.
Portius *Feſtus* gouverneur de Judée, 552.
Fideles perſécutez par Herode Agrippa, 52
Secourus pendant la famine, 59.
Quêtes pour eux, 116
Tous les fideles ſoumis à la diſcipline, 113, 114. Leur reconnoiſſance envers ceux qui les inſtruiſent, 129
Florin hereſiarque, 528, 529
Geſſius *Florus* gouverneur de Judée, 190
Foi, 133. Neceſſité de la foi, 180 inutile ſans les œuvres, 185, 186. Deſcription de la foi, 577

G

GAÏEN évêque de Jeruſalem, 484.
Gaius martyr, 496
Epitre aux Galates, 97
Galba empereur, 235
Galilée ſoumiſe aux Romains, 225, & 226
Gallion, proconſul d'Achaïe, 92
Ceſtius *Gallus*, 199, 200
Gamaliel, 12
Gentils convertis. 36
Germanicus martyr, 447
Germanion évêque de Jeruſalem, 602
Glaucia interprete de S. Pierre, 60
Gnoſtiques heretiques, leur doctrine, 383, 384, & 385
Vrai Gnoſtique, 582, & 594
Gordius évêque de Jeruſalem, 602
Grace, d'accord avec le libre arbitre, 582.
Grecs d'Alexandrie députent à Rome contre les Juifs, 40
Guerre des Juifs contre les Romains. Son commencement, 200

H

HABITS des Chrétiens, 573. & 574
Epitre aux *Hebreux*, 179 & 182

Hegesipe, 434
Heleine reine d'Adiabene, 56, & 57
Helleniſtes, 13
Heracleon heretique, 505
Heraclite, auteur eccleſiaſtique, 567
Hereſies prédites, 195. 196
Heretiques décrits, 473, & 474
Leurs variations, 565. Leurs opinions ſur le mariage refutées, 578, 579, & 580
Nouveauté des heretiques, 593, & 594.
Hermas 137. Son livre du paſteur, 178, *& ſuiv.*
Hermias heretique, 540
Hermogene heretique, 539
Le vieil *Herode*. Ses enfans. Son teſtament, 27, & 28
Herode Agrippa perſecute les fideles. 52
Herode Antipas, 28
Herode Archelaüs, 28
Herodiades, 34
Heron évêque d'Antioche, 376. Son martyre, 392
Heron ou *Eros* évêque d'Antioche, 409
Heures de priere, 590
Hygin pape, 380
Hymenée faux docteur, 192
Hypotypoſes de S. Clement Alexandrin, 594, & 595

J

S. JACQUES premier évêque de Jeruſalem, 13. Son martyre, 183, 184.
Epître de S. Jacques. 185
S. *Jacques* fils de Zebedée. Son martyre, 52
Jaldabaoth, 213
Jean Marc, 59
S. *Jean* l'Apôtre. Son martyre, 309
Son Apocalypſe, 309, *& ſuiv.*
Avis aux ſept égliſes d'Aſie, *la même.*
Il va à Epheſe. Ses dernieres actions, 317
Convertit un capitaine de voleurs 317
S'entretient avec un chaſſeur, 320.
Evangile de S. Jean, 320, & 321.
Sa premiere épitre, 321
La ſeconde, 322
La troiſiéme, 323
Ses dernieres paroles, 324
Sa mort, *la même.*
Jean évêque de Jeruſalem, 376
Jeruſalem. Dénombrement du peuple de Jeruſalem. 199
Les Chrétiens en ſortent & ſe retirent à Pella, 208
Diviſion dans la ville, 253. Trois factions. Leurs poſtes, 255. Tite l'aſſiege, 256, & 257. Famine au dedans. 257, 260, 264. Sa ruine, 228. Sa derniere ruine, 292, & 293. Nommée Elia, 393
Jeſus-Chriſt reconnu Dieu par Tibere, 26. Eſt le Meſſie, 471. Vrai pedagogue, 470
Jeſus fils d'Ananus. Sa lamentation, 186
Jeſus fils de Danée, ſouverain pontife, 185
Jeſus fils de Gamaliel, ſouverain pontife, 189
Jeûne comment ſe doit faire, 295
Jeunes gens. Leurs devoirs, 373
Jeux de hazard interdits aux Chrétiens, 575
S. *Ignace* évêque d'Antioche, 237
334. Nommé Theophore, 342.
Condamné aux bêtes, 343. Ses Epitres.
Aux Epheſiens, 345, *& ſuiv.*

Aux

Aux { Magneſiens, 346. *& ſuiv.*
Tralliens, 353. *& ſuiv.*
Romains, 356. *& ſuiv.*
Philadelphiens, 360. *& ſuiv.*
Smyrniens, 363. *& ſuiv.*

A ſaint Polycarpe, 367

S. Ignace arrive à Rome, 370. Son martire. Ses reliques, 371. 372.

Incarnation, 348. 349. 354. 355. 363. 364. & 550.

Indulgences, 125

Joſeph ſouverain pontife, 68

Joſeph Cabi ſouverain pontife, 157

Joſeph fils de Gorion general des Juifs, 209

Joſeph l'hiſtorien commande en Galilée, 209. Pris par Veſpaſien, 225. Son hiſtoire, 273

Joſeph évêque de Jeruſalem, 380

Jotapate priſe, brûlée, 224

S. *Irenée* prêtre, 456. 520. Evêque de Lion, 528. Sa lettre à Florin, 529. 530. Son traité contre les hereſies, 540. & 557. Témoignage qu'il rend à S. Polycarpe, 547. S. Irenée millenaire, 556. Aſſemble un concile ſur la queſtion de la Pâque. Sa lettre au pape Victor, 599. 600

Iſmaël ſouverain pontife, 144

Judas parent de J.C. Ses petits-fils devant Domitien, 312

Judas évêque de Jeruſalem, 380

S. *Jude*. Son épitre, 524. 525.

Juifs de toutes nations, 3. Maltraitez à Alexandrie, 31. *& ſuiv.* Juifs d'Alexandrie députent à Rome, 40. Leur audiance, 44. *& ſuiv.* Juifs maltraitez chez les Parthes, 47. & 48. Mieux traitez, 49. 50. Chaſſez de Rome, 85. Juifs convertis, jaloux des Gentils, 130. & 131. Juifs maſſacrez à Ceſarée, 202. En Syrie, 203. *& ſuiv.* A Damas, 208. 209. Dans la Cyrenaïque, 273. Hoſtilitez des Juifs contre les Syriens, 202. 203. Nombre des Juifs morts pendant le ſiege de Jeruſalem, 262. 269. Et pendant la guerre, 273. Leur état après la ruine de Jeruſalem, leur miſere, à Rome, 313. Se revoltent à Alexandrie, 378. Et dans l'iſle de Chypre, 379. Juifs de Cyrene ravagent l'Egypte, *là même.*

Juifs perſecuteurs des Chrétiens, 469. Leur aveuglement, 474. & 475

Jule Caſſien hérétique, 503

Julien (Didius) empereur, 561. Sa mort, *là même*

Julien évêque de Jeruſalem, 484

Autre *Julien* évêq. de Jeruſalem, *ibid.*

Julien évêque d'Alexandrie, 534

S. *Juſte* évêque de Jeruſalem, 335. 380

S. *Juſte* évêque d'Alexandrie, 380

S. *Juſtin* martir. Sa converſion, 413. *& ſuiv.* Sa premiere apologie, 416. *& ſuiv.* Son dialogue avec Tryphon, 460. *& ſuiv.* Sa ſeconde apologie, 458. 459. & 460. S. Juſtin millenaire, 472. Son martire, 476. Ses ouvrages, 480

Izates roi d'Adiabene Juif, 57

L

LANGUES. Don des langues, 3. 111. 112. 113. 544.

Legion. Miracle de la legion fulminante, 508. *& ſuiv.*

Levi évêque de Jeruſalem, 308

Libre-arbitre, 423. 424. 555. Accord du libre-arbitre avec la grace, 582

S. *Lin*, 221. Pape, 223. Sa fin, 301

Longin gouverneur de Syrie, 63

Loi ancienne abolie par la nouvelle, 465. 466. & 467. Obſervances legales tolerées, 394. A quelles conditions, 467. & 468.

S. *Luc* écrit son évangile, 87. Suit S. Paul, 138. en Italie, 157. Sa mort 162
Lucïen de Samosate, 540
Lucius. Son martyre, 458
Lucius Quietus contre les Juifs, 379. & 380
Lucius Verus, empereur. Sa mort, 483
Lucius, roi en Bretagne, converti, 484
Lucua chef des Juifs revoltez, 379
Lydie sa conversion, 79
Lysias tribun, 141

M

MAGICIENS. Ceux qu'Apollonius de Tyane comptoit pour tels, 215
Magnesiens. Epitre de S. Ignace, 349
Jean *Marc* quitte S. Paul & S. Barnabé, 64
S. *Marc* accompagne S. Pierre à Rome, 54. Lui sert d'interprete, 60. Ecrit son évangile, 60. 61. Est évêque d'Alexandrie, 173. Sa mort, 179
Marc évêque de Jerusalem 394
Marc second évêque d'Alexandrie, 409
Marc Aurele & Lucius Verus empereurs, 435. 436. Lettre de Marc-Aurele pour les Chrétiens, 487. 488. Sa mort, 523
Marc heretique, ses impostures, 506. Ses disciples, 507
Marcosiens, *là-même*
Marcel martyr, 524
Marcion, son heresie, 410. *& suiv.*
Mariage. Préceptes sur le mariage, 291. Usage du mariage, 337. Doctrine sur le mariage, 577. Maximes des philosophes sur le mariage, 577. 578. Avantage du mariage, 578. Opinions des heretiques sur le mariage, 578. *& suiv.* Les Chrétiens ne doivent point se marier avec les infideles, 608 Bonheur d'un mariage chrétien, 610. 611
Marsus gouverneur de Sirie, 51
Martyrs. Lettre touchant les martyrs de Vienne & de Lion, 511. 520. Leur humilité & leur charité, 518. 519. Leurs lettres au pape Eleuthere, 520
Du *Martyre*, 580. 581
Massada prise, 272
Matthias souverain pontife, 51
Matthias fils de Theophile, souverain pontife, 191
Matthias évêque de Jerusalem, 376
S. *Matthieu* écrit son évangile, prêche en Ethiopie, 55. 56
Maturus neophite, 513. Son martyre, 517
Maxime évêque de Jerusalem. 484
Maxime auteur ecclesiastique, 567
Maximilla fausse prophetesse, 492
Melchisedeciens heretiques, 566
Meliton évêque de Sardis. Son apologie, 485. *& suiv.* Ses autres écrits, 488. 489. Sa fin, 490
Menandre disciple de Simon le magicien, 276. 277
Mere qui mange son enfant, 275
Messie. Propheties du Messie mal entendues, 239. J. C. est le Messie, 471.
Millenaires, 378
Ministere. Ordre dans le ministere ecclesiastique, 247. *& suiv.*
Miracles des chrétiens & propheties, 542. 544.
Mois judaïques, 267
Monarchiques, heretiques, 566
Montan son heresie, 491. *& suiv.*
Montanistes condamnez, 495. *& suiv.* Le pape leur donne des lettres de

prix, 496. Les revoque, *là-même.*
Morale des Valentiniens, 403. *& suiv.*
Morale Chrétienne, 443
Musonius philosophe, 213
Mutien proconsul de Syrie, 236

N

Narcisse évêque de Jerusalem, 558. 596. Accusé faussement, 601. Justifié, 601. 602.
Nazaréens, 274
S. *Nerée* & S. Achille martyrs, 314
Neron empereur, 96. Sa mort, 234. 235. Crû de l'antechrist, *là-même.*
Nerva empereur, 326. Sa mort, 334
Nicolas diacre, 211
Nicolaites, 211. Leurs erreurs, 212

O

Oeuvres. Necessité des bonnes œuvres, 348
Onesime esclave de Philemon, 166 puis évêque d'Epheſe, 345. 377
Ophites heretiques, 405
Ordinations, 59
Originel. Peché originel, 556
Ornemens superflus, 574
Osséniens ou *Ossiens*, 336
Othon empereur, 135

P

Palmas évêque d'Amastris, 482. 556.
Pantenus, 559. 560. 569
Papes. Suite des papes jusqu'à S. Irenée, 546. 547
Papias évêque d'Hierapolis, 377. Ses ouvrages, 378
Papirius, 597
Pâque. Question de la Pâque, 432. 433. 595.
Parains, 604
Pasteur. Bon & mauvais pasteur, 219. Livre du Pasteur, 278. Préceptes 217
du pasteur à Hermas, 289. *& suiv.*
Patropassiens, 566
S. *Paul.* Sa conversion, 23. Prêche à Damas, 25. Va à Jerusalem, 29. à Antioche, 52. S. Paul & S. Barnabé ensemble. Leur mission, 59
S. *Paul* ravi au troisiéme ciel, 60. Sa prédication avec S. Barnabé, 60. *& suiv.*
S. *Paul* à Antioche de Pisidie, 64. à Icone, 65. à Lystres, 66. En prison à Philippi, 79. Va à Thessalonique. Travaille de ses mains, 81. Silas avec saint Paul à Berée, 82
S. *Paul* à Athenes, 83. A Corinthe, 85. A Milet, 138 A Jerusalem, 140. 141. Pris par les Juifs, 141. Accusé devant Felix, 150. Appelle à Cesar, 453. Comparoît devant Festus, Agrippa & Berenice, 154. Son voyage en Italie, 157. Fait naufrage. 158. Arrive à Malthe, 160. A Rome, 161. En Espagne, 182. Ses disciples évêques dans les Gaules, 182. Il est accusé devant Neron, 197. Mis en prison. Son martyre, 221. Témoignage qu'en rend S. Clement, 243. 244. Portrait de S. Paul, 222. Son style, 101. Releve son ministere, 226

Epitres de S. Paul.

Aux *Thessaloniciens.* Premiere & seconde, 88. 89
Galates, 87
Corinthiens, premiere, 102. 117. Seconde, 124. 130
Romains, 130. 137
Philippiens, 163. 166
Colossiens, 170. 171. 172
Ephesiens, 172. 173
Hebreux, 179. 182

A *Philemon*, 166. *& suiv.*
A *Timothée.* Premiere, 191. Seconde

TABLE

A *Tite*, 196. 197
S. *Paul* évêque de Narbonne, 182
Paulus (Sergius) converti, 64
Peché originel, 556
Pedagogues, 98. Vray pedagogue, 570
Penitence. Préceptes sur la penitence, 292. 295. Deux sortes de penitence, 577
Penitence après le baptême, 605. Marques d'une penitence sincere, 606
Peregrin le Cinique. Son histoire, 437 440
Persecution à Jerusalem, 16. Premiere persecution des empereurs sous Neron, 188. 189
Persecution sous Domitien, 314. Sous Trajan, 334. 341. 342. Sous Marc Aurele, 436. 437. A Smyrne, 446. 447. Dans les Gaules, 511. *& suiv.*
Pertinax empereur, 560
Petrone gouverneur de Syrie écrit à Caligula pour les Juifs, 39
Petronille (Sainte) fille de S. Pierre, 222
Phanias souverain pontife, 227
Philadelphiens. Lettre que saint Ignace leur écrit, 360. *& suiv.*
Epitre à *Philemon*, 166. 167. 168
S. *Philippe* diacre, prêche à Samarie, 16. Ses filles, 140
S. Philippe l'apôtre. Ses filles, 597
Philippe fils du vieil Herode, 28
Philippe évêque de Jerusalem, 380
Philippe évêque de Gortyne, 482
Epitre aux *Philippiens*, 163. 166
Philon Juif, 40. 46. 49. 178.
Philosophes, 77. 78. Chassez d'Italie, 301. 302
Philosophie humaine, à quoi utile, 176
S. *Pierre*. Sa prédication, 4. 5. Ses miracles, 5. 31. Va à Joppé, 30. En prison, 52. Délivré, 53. Opinion sur son premier voïage à Rome, 53. Envoi de ses disciples fonder plusieurs égliſes, 61. Est repris par S. Paul, 75. S. Pierre & S. Paul prédisent les malheurs des Juifs, 198. Sont mis en prison, 221. Leur martyre, 221. 222.
Femme de S. Pierre martyre, 222
Premiere épitre de S. Pierre, 60
Seconde épitre de S. Pierre, 210
Faux évangile de S. Pierre, 558
Pilate accusé va à Rome, 26. Sa mort, 34
Pinytus évêque des Gnosiens en Crete, 482
Pius pape, 380
Pline le jeune gouverneur de Bithinie, 388. Sa lettre à Trajan touchant les Chrétiens, 338, *& suiv.*
S. *Polycarpe* évêque de Smyrne, 344. Lettre que S. Ignace lui écrit, 367. Son épître aux Philadelphiens, 360. Aux Philippiens, 362 *& suiv.* Va à Rome, 432. Son martyre, 447, *& suiv.* Lettre de l'égliſe de Smyrne sur ce sujet, 454. 455. Disciples de saint Policarpe, 456. Témoignage que lui rend S. Irenée, 547
Polycrate évêque d'Ephese, 597. Sa lettre au pape Victor, 597, 598
Ponticus martyr, 522
Pontifes Juifs. Succession changée, 147
Popée favorable aux Juifs, 157
S. *Pothin* évêque de Lyon. Son martyre, 516
Praxeas quitte les Montanistes, 496. Lui-même héresiarque, 566
Prêtres. Leurs devoirs, 374
Preuves de la loi nouvelle par les prophétes, 423, 424, 466. De la Doctrine Chrétienne, 469, 470. Par l'écriture, 544. Par la tradition, 545

Priere. Pour qui & où on la doit faire, 194. Heures de la priere, 590
Primus évêque d'Alexandrie, 376. Sa mort, 380
Primus évêque de Corinthe, 435
Priſcilla fauſſe prophereſſe, 491
Procès. Leurs inconveniens, 104
Prodiges en Judée, 198
Prophetes. Faux prophetes dans Jeruſalem, 268. Vrais prophetes. Faux prophetes, 292, 293. La religion prouvée par les prophetes, 423, 466
Proſelytes, 4
S *Ptolomée* Son martyre, 457, 458
Ptolomée heretique, 505
Publius évêque d'Athenes martyr, 389, 481
Publius évêque de Jeruſalem, 484
Pudens, ſénateur, 221

Q

QUADRAT évêque d'Athenes, Son Apologie, 389
Quadrat gouverneur de Syrie, 90
Queſtes pour les fideles de Judée, 116
Quietus (Lucius) contre les Juifs, 379, 380
Quirinus gouverneur de Syrie, 28

R

RABBINS recommandant le travail, 86. Leur mauvaiſes ſubtilitez, 475, 476
Reliques. Honneur des reliques, 455
Repas des Chrétiens, 571
Reſurrection de J. C. fondement de la prédication des apôtres, 115
Riches. Leurs devoirs, 195
Rodon. Docteur catholique, 413. Ses ouvrages, 566, 567
Rome. Epître de S. Paul aux Romains, 130, *& ſuiv*. Epître de S. Ignace aux Romains, 376, *& ſuiv*.
Romaine (tradition de l'égliſe) 545
Incendie à Rome, 118

S

SACRIFICE propre aux Chrétiens, 114, 181
Sacrifice à Jeruſalem pendant le ſiege, 255
Sagaris évêque de Laodicée, martyr, 490
Samaritains reçoivent l'évangile, 17. Querelle entr'eux & les Juifs de Galilée, 49
Sanctus diacre martyr, 513, 517
Sanhedrin, 6
Saturnin héreſiarque, 380. Ses erreurs, 381
Saul nommé Paul, 64. *V*. S. Paul.
Scandale. Il faut l'éviter, 107, 134
Sciences humaines. Leur uſage, 587
Schitopolis, 203
Second héretique, 505
Seleucie, 47
Seleucus héretique, 540
Seneque évêque de Jeruſalem, 380
Serapion évêque d'Antioche, 496. Ses ouvrages, 558
Setheins héretiques, 405
Severe héreſiarque, 503
Severe empereur, 561
Sextus auteur eccleſiaſtique, 567
Sicaires. Comment attirez à Jeruſalem, 143, 144. Ravagent la campagne, 232. Reſtes des Sicaires, 272
Silas avec Barſabas, 72. Avec ſaint Paul, 82
Similitudes du Paſteur, 295
S. *Simon* évêque de Jeruſalem, 185. Son martyre, 355
Simon le Magicien. Son hereſie, 17, 18. 19. Tenu pour dieu à Rome, 54, 525. Sa mort, 216
Simon Canthera ſouverain pontife, 51
Simon Bargiora, 209. Ravage l'Idumée & la Judée, 253. Appellé à

Jerusalem, 254. Mené en triomphe, 270
Sixte pape, 309, 376
Smirne 121. Epître de S. Ignace aux Smirniens, 363, *& suiv.* Lettre de l'église de Smirne sur le martyre de S. Polycarpe, 454
Solitaires entre les Chrétiens, 579
Sommeil des Chrétiens, 572
S. *Soter* pape, 435, 480
Spectacles interdits aux Chrétiens, 575
Stoïciens, 83
Stromates de saint Clement Alexandrin, 576, 594
Symbole des apôtres, 55
Simmaque évêque de Jerusalem, 484
S. *Simphorien*. Son martyre, 531. 532. 533
Sainte *Simphorose* & ses 7. fils. Leur martyre, 406. Honneurs rendus à leur mémoire, 408

T

TABITE ressuscité, 30
Tatien disciple de S. Justin, 480. Auteur des Encratites, 490. Son traité contre les Grecs, 498, & *suiv.* Son heresie, 502, 503
S. *Telesphore* pape & martyr, 376, 380
Temple de Jerusalem pris & brûlé, 266, 267
Temple des Juifs en Egypte, 292
Tertullien. Ses premiers ouvrages, 602. Son traité du baptême, 603. De la penitence 605. De la priere, 607. Avis qu'il donne à sa femme, *là-même*.
Theatres. Leur usage, 118
Thebutis heresiarque, 335, 336
Sainte *Theole*, 65, 66
Theodote de Byzance heretique, 562, 563
Theodote. Sa version de l'écriture, 540
Theophile souverain pontife demis, 51
Theophile évêque d'Antioche, 483 Son traité à Autolique, 534. Autres ouvrages, 539
Theophile évêque de Cesarée en Palestine, 558, 596
Theophore, 342. *V.* saint Ignace.
Therapeutes, 174
Thraseas évêque d'Eumenie, 597
S. *Thirse* diacre, 456
Mort de l'empereur *Tibere*, 26
Tibere Alexandre gouverneur de Judée, 68. Fait main-basse sur les Juifs d'Alexandrie, 204
Timothée circonci, 77. Va à Rome, 163. Premier évêque d'Ephese, 191. Premiere épître de saint Paul à Timothée, 191. Seconde épître à Timothée, 217
Tite interprete de saint Paul, 60. Va dans l'Isle de Crete, 191. Epître de saint Paul à Tite, 196, 197.
Tite fils de Vespasien va en Judée, 240. Assiege Jerusalem, 257. Son triomphe, 270. Empereur, 300 Sa mort, 301
Tobie évêque de Jerusalem, 376
Tour d'Hermas, 284, *& suiv.*
Tradition, 89, 99, 218. Seule chez des nations entieres, 548. Tradition de l'église Romine, 545, 548
Trajan empereur, 334. Sa réponse à Pline au sujet des Chrétiens, 341. Sa mort, 380
Tralliens. Epître de saint Ignace, 353
Travail des mains, 86, 575
Trinité 44, 243, 589
S. *Trophime*, évêque d'Arles, 182
Tryphon. Dialogue de S. Justin avec lui, 460, *& suiv.*
Marcius *Turbo* contre les Juifs, 379
Tychique, 166

V

VALENTIN. Son héresie, 394. 395. Va à Rome, 405
Valentiniens. Leur theologie. Eones, 395, *& suiv.* Leur morale, 403, *& suiv.* Leurs artifices, 549
Variations des héretiques, 565
Verbe. Generation & Incarnation du Verbe, 347. 422. 423. 479. 491. 499
Vespasien contre les Juifs, 209. en Galilée, 224, 225. Est proclamé empereur par l'armée, 236. Ses pretendus miracles, 238, 239. Tenu pour le Messie, 240. Sa mort, 300
Vettius Epagathus martyr, 512
Veuves. Leurs devoirs. 195
Victor pape, 558, 562, 596. Menace les églises d'Asie, 598. Lettre que lui écrit saint Irenée, 599
Vin. Usage du vin, 571
Visions d'Hermas. Premiere vision, 278. Seconde vision, 282. Troisiéme vision, 283. Quatriéme vision, 288
L. *Vitellius* gouverneur de Syrie, 26
Son fils A. *Vitellius* empereur, 235
Voye de lumiere, 330
Voye de tenebres, 332

Z

ZACHE' évêque de Jerusalem, 376
Zelateurs des Juifs. Leur violence, 226. Leur division, 232. Leur impieté, 255
S. *Zephirin* pape, 600

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

Fin de la Table des Matieres.

Oeuvres de M. l'Abbé FLEURY, *Confeſſeur du Roy.*

HISTOIRE Eccleſiaſtique, 32 volumes *in-quarto*, 192. liv.

Tous les volumes ſe vendent ſeparément.

La même Hiſtoire Eccleſiaſtique, 32 volumes *in-douze*, 96. liv.

Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique 2. vol. *in-douze*, 4. liv. 10. ſols.

Catechiſme Hiſtorique, contenant en abregé l'Hiſtoire Sainte & la Doctrine Chrétienne; nouvelle édition avec 30. figures en taille-douce, 2. vol. *in-douze*, 4. l. 10. ſ.

Le même, abregé *in-ſeize*, 8. ſ.

Le même en Latin, *in-ſeize*, 10. ſ.

Les Mœurs des Iſraëlites, *in-12.* 2. l.

Les Mœurs des Chrétiens, *in-douze*, 2. l. 5. ſ.

Les mêmes Mœurs des Iſraëlites & des Chrétiens, en un volume, *in-douze* de petit caractere, 2. l. 10. ſ.

Inſtitution au Droit Eccleſiaſtique, nouvelle édition augmentée, 2. vol. *in-douze*, 4. liv.

Traité du choix, & de la méthode des Etudes, *in-douze*, 2. l. 5. ſ.

Catechiſme des Fêtes & autres ſolemnitez de l'Egliſe, nouvelle édition corrigée & beaucoup augmentée, *in-ſeize*, 8. ſ.